UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

LOUIS VEUILLOT

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C^ie^. — MESNIL (EURE).

Louis Veuillot

LF
V594
·Yv

LOUIS VEUILLOT

PAR

EUGÈNE VEUILLOT

TOME PREMIER

(1813-1845)

DOUZIÈME ÉDITION

H5 33 H1
7 11. 46

PARIS
VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1903

Tous droits de reproduction et de traduction réservés

AVANT-PROPOS

Lorsque mon frère mourut je me promis, et je l'annonçai précipitamment, d'écrire sa vie. Voilà seize ans que Dieu nous l'a pris et, aujourd'hui seulement, je donne le premier volume de ce travail que, depuis le lendemain de sa mort, j'ai toujours désiré faire avant tout autre. Je me le devais, je le devais aux miens, je le devais au monde catholique et je n'ai pas été un seul jour — je le dis à la lettre — sans me le rappeler. Cependant, ce devoir si impérieux et si doux, j'ai paru le négliger. J'affirme qu'il n'en est rien.

Pourquoi ai-je tant attendu ? On a pensé, on a dit qu'ayant des jugements sévères à porter sur d'anciens adversaires, d'anciens amis; que devant éclairer certains points obscurs du mouvement catholique j'avais craint de parler trop tôt. Non, je n'ai pas cédé à ces raisons. Sans doute il m'est plus facile aujourd'hui qu'il ne l'eût été il y a quinze ans, d'entrer dans tel ou tel détail. Le temps est l'auxiliaire de l'histoire, il lui donne la liberté. Et puis, par des mémoires, biographies, souvenirs et confidences, d'autres ont rendu nécessaire mon témoignage, fortifié des papiers de Louis Veuillot. Mais là n'est point l'expli-

cation ou l'excuse de mon retard. J'ai attendu, parce que des circonstances, des difficultés que je ne pouvais prévoir m'ont commandé de me donner, plus que je ne l'aurais voulu, au travail si absorbant du journal.

Deux devoirs, que je ne pouvais pleinement remplir en même temps, m'ont sollicité : *L'Univers* a été la grande œuvre de mon frère. Il lui a voué sa vie et sacrifié ses goûts; je dis ses goûts et non ses sentiments. Il aimait la littérature plus que le journalisme. Mais pour le combat qu'il voulait livrer aux ennemis de Dieu le journal était l'arme de précision. Il le comprit, il le prouva et résolut de n'être qu'un journaliste. Il a fait bien des sacrifices à sa cause, celui-là a été le plus grand. Tant de beaux livres étaient en fleur dans son esprit! Et il a d'autant plus aimé *l'Univers* qu'il lui en coûtait davantage de s'y renfermer.

Ce journal auquel il s'était identifié, et que malade, mourant, il m'avait confié sans partage, j'ai vu que pour le maintenir, non dans tout son éclat, mais dans la voie où Louis Veuillot l'avait ancré et où il faut rester, je devais tout lui subordonner. Je l'ai fait. C'était un sacrifice. Je ne m'y suis pas résigné, je l'avoue, sans amertume et sans tremblement. Bien des fois, songeant à mes obligations envers la mémoire de mon frère, je me suis dit : « Dieu me laissera-t-il le temps! » Enfin le moment est venu où j'ai pu me mettre largement à cette chère besogne, et voici le premier volume de la vie de Louis Veuillot.

Ce volume, commencé en 1883 et terminé seulement en 1899, a cependant été fait à la hâte. J'ai dû l'interrompre constamment. Le bonheur, si grand pour un écrivain, de rêver son livre, de l'ordonner dans son esprit,

de l'écrire avec suite, à tête reposée, je ne l'ai pas connu. De tel chapitre à tel autre, ou mieux de tel paragraphe à tel paragraphe du même récit, du même épisode, les interruptions ont été non de quelques jours ou de quelques semaines, mais souvent de plusieurs mois; et c'est toujours en courant que les pages longtemps suspendues ont été achevées. Je donne ces explications aux vieux amis qui m'ont adressé des appels imprégnés de mécontentement et aussi au lecteur qui verra des négligences de composition à me reprocher.

Du reste, je n'ai pas voulu présenter un livre ordonné en tout selon les us et coutumes de la biographie. Je parle certainement en historien, mais je n'entends pas que l'historien couvre le frère, le disciple, le compagnon d'armes, le témoin. J'ai vécu ce que je raconte. De là, dans mon récit, des intimités où l'on pourra trouver trop de laisser-aller. Je m'en inquiète peu. Ces abandons servent la vérité ou plutôt sont la vérité elle-même et la rendent plus saisissante. Au lieu de peindre mon héros, comme le font ordinairement et doivent le faire les biographes, écrivant sur des notes et documents dont ils n'ont pas toujours la clé, je montre sans apprêt Louis Veuillot à toutes les époques de sa vie; et cette familiarité, j'en suis sûr, ne le diminuera point. — Vous ne serez pas impartial, m'a-t-on dit. Si par impartialité il faut entendre indifférence, non, certes, je ne suis pas impartial. Mais je veux que le lecteur puisse l'être. Dans ce but, je rapporte exactement les actes. Or ceux-ci, quand ils sont mis en pleine lumière, quand on en montre la pensée-mère et le but, la racine et les fruits, donnent à chacun le moyen de juger impartialement l'œuvre et l'ouvrier. C'est le

cachet de mon livre. J'y suis toujours vrai et toujours aussi on entend le frère auquel en 1843 Louis Veuillot écrivait de l'abbaye de Solesmes : « Je t'embrasse en Notre-Seigneur et du fond de mes entrailles, toi, mon fils et mon frère, ma famille et mon amour. T'ai-je bien dit que je t'aimais? Tu m'as embaumé le cœur pendant cette semaine que nous avons passée ensemble et il me semble que je te dois quelque reconnaissance pour la douce affection que tu m'as montrée. Prions Dieu de nous réunir à son service dans le même bivouac ; nous sentirons peu les fatigues de la guerre. Il nous faut deux plumes, mais il suffira d'un encrier ».

Six mois après nous étions dans le même bivouac ; il ne l'a quitté que pour aller à Dieu. Moi, j'y suis encore et c'est pour le mieux garder que cent fois j'ai interrompu mon travail sur sa vie. Je suis sûr d'avoir agi en cela comme il l'eût voulu.

Pour donner complètement la vie de Louis Veuillot, il ne suffit pas de rapporter ce qu'il a fait, il faut dire aussi pourquoi, dans quelles circonstances, quel milieu il le fit. De là l'obligation, qui m'a plu, de remonter à l'origine du parti catholique en France, d'indiquer sa raison d'être, de montrer comment il s'est formé, quels hommes l'ont conduit, quels services il a rendus, quelles épreuves il a subies, où il en était quand Louis Veuillot y est entré et, de *l'Univers*, qui végétait, a fait un journal vivant, puissant, redouté. J'ai agrandi mon sujet pour le mieux traiter ; je n'en suis pas sorti.

Ce premier volume prend naturellement Louis Veuillot à sa naissance (1813) ; il le conduit jusqu'au lendemain de son mariage (1845). J'y raconte son enfance, son ado-

lescence, ses débuts dans les lettres et la politique, sa conversion et les sept premières années de sa vie de combat pour l'Église. C'est un volume bien rempli. Que de choses cependant j'avais notées, rédigées et qu'il a fallu écarter pour n'être pas trop long! J'ai connu sur ce point l'embarras des richesses. Je crois, d'ailleurs, avoir bien choisi et je suis sûr que l'essentiel est resté. Enfin, s'il y a lieu, le second volume, sur certains détails, complétera le premier.

Quand s'est ouverte l'année 1845, où je fais halte, déjà le converti de 1838 avait publié plusieurs ouvrages resplendissants de foi : Les *Pèlerinages de Suisse*, *Pierre Saintive*, *Rome et Lorette*, *Agnès de Lauvens*, *l'Honnête Femme*, etc. ; déjà, depuis trois ou quatre ans, il occupait la première place à *l'Univers;* déjà toute la presse ennemie de l'Église l'insultait furieusement ; déjà il avait souffert, pour la cause de l'enseignement chrétien, l'amende et la prison. C'est une belle phase de ses travaux. Les épreuves ne manquèrent pas, mais elles furent dominées par les joies ; et Louis Veuillot, quand il classa les documents qui s'y rapportaient, écrivit sur cette liasse, comme sur celle où il rappelle son mariage : *Temps heureux!*

Je raconte aujourd'hui une partie de ces temps-là et je le fais dans les sentiments que mon frère a marqués en me léguant ses écrits et le soin de sa mémoire.

Le portrait placé en tête de ce volume a été fait d'après la photographie d'un portrait de Louis Veuillot, œuvre de son ami, J. Émile Lafon. C'est le plus jeune que nous ayons.

LOUIS VEUILLOT

CHAPITRE PREMIER

BOYNES ET BERCY. — LA FAMILLE ET L'ÉCOLE. (1813-1827.)

Vers le milieu de l'an 1811 un ouvrier tonnelier, François-Brice Veuillot, ne possédant au monde que ses outils, traversait Boynes, bourgade du Gâtinais; il vit à la fenêtre, encadrée de chèvrefeuille d'une humble maison, une belle robuste jeune fille qui travaillait en chantant; il ralentit sa marche, il tourna la tête, et, parti du département voisin pour faire son tour de France, il ne poussa pas sa route plus loin.

Il y a des vignes à Boynes et il y faut des tonneaux. François Veuillot trouva de l'ouvrage. Garçon de force et de mine, connaissant à fond son état, laborieux à l'excès, il fut tout de suite estimé du patron. Le bon ouvrier était aussi un bon camarade, ennemi des querelles, mais prompt à soutenir le faible contre le fort et se privant volontiers du nécessaire pour donner à plus pauvre que lui. Joignez à ces dons un cœur affectueux et tranquille comme le sont les cœurs honnêtes qui jouissent avec innocence de leurs vingt-cinq ans et vous comprendrez que l'avis du patron sur le nouveau venu fut bientôt celui de tous.

Marguerite-Marianne Adam, la jeune fille dont l'aimable

visage et le vigoureux aspect avaient arrêté François, ne fut pas des dernières à prendre de lui bonne opinion. Elle aussi, elle aimait le travail; l'honneur brillait sur son front parmi les fleurs de la santé et de la jeunesse, un sens droit et ferme réglait ses discours, les fortunes étaient égales, les cœurs allaient de pair, le mariage se fit.

Le premier-né de cette union fut Louis-François-Victor Veuillot; il naquit le 11 octobre 1813.

Cette première page de la vie de Louis Veuillot est empruntée presque textuellement à l'un de ses livres de début : *Rome et Lorette*. Il a donné place dans ce livre à des souvenirs auxquels il faut se reporter, sans cependant tout y prendre à la lettre. Par son caractère et son but, que j'expliquerai plus loin, l'œuvre appelait la fantaisie, et elle n'y manque point. L'histoire doit écarter ces fleurs de style et d'imagination pour s'en tenir aux faits. Mon frère a introduit, sous des formes diverses, quelque chose de sa vie dans presque tous ses ouvrages. J'y puiserai en biographe bien informé.

Je reprends mon récit. L'enfant était robuste. A neuf mois, il marchait. Il parla de bonne heure et dénonça très vite un caractère indépendant. Prompt à la révolte contre les menaces, il se montrait sensible aux douces paroles, sans s'y rendre toujours. Envoyé à l'école du village à quatre ans, il y reçut le petit livre classique nommé alors « *la Croix de Dieu* », parce que l'alphabet y était surmonté d'une croix. Après la première leçon, Louis déchira la page qu'il avait lue, donnant pour raison qu'il ne voulait pas apprendre deux fois la même chose. On le gronda; il recommença dès le lendemain et, bien que puni sévèrement, il continua le même exercice les jours suivants. Pour mettre fin à ce ravage des *Croix de Dieu* et à cette lutte, l'oncle Louis Adam, charron de son état, le dota d'un abécédaire de nouvelle sorte : une planche en forme de raquette où les lettres de l'alphabet et les syllabes élémentaires étaient marquées à l'encre.

La croix n'y manquait pas. L'écolier se fit aussitôt de ce *livre* une arme redoutable dont plusieurs de ses camarades sentirent le poids; il fallut le lui enlever. Enfin Louis, corrigé ou convaincu, se soumit. Il devint très vite l'élève non pas le plus tranquillement studieux, mais le plus instruit de la classe. Le maître déclara qu'il irait loin, et une femme des environs, réputée sorcière, annonça que, dans son genre, il serait un « empereur ». Notre mère, qui aimait la gloire, tout en riant de ce pronostic, se complaisait à le rappeler. Si on lui avait dit que son fils serait empereur en littérature et régnerait sur le journalisme, elle n'y aurait rien compris. Le journal n'existait pas en ce temps-là pour les ouvriers et les paysans.

Un autre trait montrera combien, dès sa plus tendre enfance, Louis fut résolu. Le safran était alors, — peut-être est-il encore, — un des principaux produits agricoles du Gâtinais. Pour que cette plante ait toute sa valeur marchande, il faut l'éplucher dès qu'elle est cueillie. Au moment de la récolte, chacun épluche donc en hâte du safran, et reçoit, pour ce travail, un bon salaire. Louis avait cinq ans; on lui donna du safran à éplucher. Il fit merveille le premier jour, mais le lendemain, il déclara positivement qu'il ne travaillerait plus. Les instances, les promesses, les supplications, les menaces de sa mère, malade et au lit, furent inutiles. Voyant qu'on allait le fouetter, il se sauva en criant : « Je vais me jeter dans le puits de Barville ». Sa mère convaincue qu'il était de caractère à tenir cette menace se leva et courut après lui. Lorsqu'elle l'eut atteint, au lieu de le ramener à la maison, elle le prit par les deux jambes et, le suspendant au-dessus du puits, lui dit : « Regarde et promets-moi de ne jamais te jeter là-dedans ». Il le promit d'autant plus vite qu'il eut grand'peur. On ne put cependant le décider à éplucher de nouveau du safran.

Quelques semaines plus tard, François Veuillot et sa femme partaient pour Paris avec leurs deux enfants, Louis

et Eugène (celui-ci avait deux mois); mais Louis fut ramené bientôt à Boynes chez son grand-père. Ce départ, sans pensée de retour, avait pour cause la faillite du principal négociant du pays, gros marchand de vin et de safran. Le jeune et laborieux ménage avait placé là tout son avoir : une dot de quelques centaines de francs, et les économies faites sur six ans d'un rude travail. Pour comble de malheur, François Veuillot, voulant être propriétaire, avait tout récemment acheté une petite maison qu'il fallut revendre, car on ne pouvait achever de la payer. C'était un désastre et une humiliation. « Ma mère, qui avait l'âme fière et hautaine », a écrit Louis Veuillot, décida son mari à s'éloigner. Le travail ne manqua point, et si l'existence fut dure, on n'eut jamais, en somme, d'inquiétude sur le lendemain.

En restant à Boynes, Louis avait eu la meilleure part. Il vivait dans un tranquille pays, au bon air, chez de vieux parents relativement à l'aise et qui l'aimaient beaucoup. Il avait pour camarades des enfants élevés sans de grands soins, mais honnêtement, et certes beaucoup mieux qu'on ne l'était, même alors, dans la population ouvrière et les écoles mutuelles de Paris. Point de boutiques avec devantures chargées de malpropres images, rien de mauvais à lire : partout l'exemple du travail et de la vie régulière. On y entendait des paroles brutales, jamais de paroles impudiques.

Le grand-père, Jacques Adam, neuvième enfant, je crois, d'un entrepreneur de roulage, avait eu son écart de jeunesse. Destiné à l'état de charron qui cadrait avec l'exploitation paternelle, il avait obéi d'assez mauvaise grâce, et, devenu homme, crut prendre sa revanche en s'enrôlant dans les Gardes-Françaises. Rentré au pays vers 1788, il passa sous le gouvernement de sa femme, Marianne Bourassin, et ne conserva de sa vie militaire que l'amour de la pipe. Marianne était une maîtresse femme et une chrétienne. Elle le fit voir en 93. Un grand crucifix de bois

marquait l'entrée du village. Quelques « sans-culottes », venus de Pithiviers, la ville voisine, résolurent de l'abattre. Les hommes de Boynes, intimidés, paraissaient disposés à tout laisser faire. Il y eut des femmes pour protester. A leur tête se trouvait Marianne Adam, tenant d'un bras vigoureux une forte cognée. La troupe féminine fit reculer les « sans-culottes »; mais ils ne se retirèrent pas sans promettre de revenir bientôt et en grand nombre. Pour préserver la croix de leurs profanations, on l'enleva respectueusement, et c'est dans la maison de Marianne Adam qu'on la déposa. Elle fut bien gardée (1).

A la même époque, le père et la mère de François Veuillot étaient dénoncés aux autorités révolutionnaires du canton ou district de Noyers (département de l'Yonne) pour avoir caché chez eux un prêtre. On voit que Louis Veuillot pouvait justement dire, comme il le fit plus d'une fois : Je suis de vieux sang français et chrétien.

Brice Veuillot, grand-père de Louis, se tira de cette mauvaise affaire par une disparition de quelques semaines, mais il ne put écarter une mesure qui lui enleva son gagne-pain. Il possédait un moulin, grevé d'une légère redevance au profit d'un couvent. Il y eut confiscation ou séquestration, comme bien d'Église, devenu ou devant devenir bien national. Louis était déjà chrétien militant, lorsqu'il apprit, d'une de nos tantes, que la révolution

(1) Voici comment Louis Veuillot a raconté, dans *Çà et Là*, cet épisode de notre histoire de famille :

« En 1793, on voulut traîner par les rues le grand crucifix qui ornait la place de l'Église. J'avoue que Jacques Adam crut bon d'aller prendre l'air assez loin du village; mais Marianne entra dans l'atelier désert, et s'empara de la plus lourde cognée. Avec d'autres femmes du village, elle se plaça devant le crucifix, armée de cette cognée, comme si c'eût été son fuseau, et elle déclara bellement qu'elle abattrait le premier qui oserait toucher à la sainte image. Elle l'aurait fait, — aussi vrai qu'il n'y a qu'un Dieu. — C'est pourquoi personne n'insulta le crucifix. Et quand le soir vint, les vaillantes femmes l'emportèrent et le mirent en sûreté. Et Marianne Bourassin, déposant sa cognée, fit la soupe pour Jacques Adam, qui ne mangea pas de bon appétit ce jour-là ».

avait maltraité notre grand-père; il en fut charmé. Je le cite :

« J'avais une tante née à Noyers qui, après avoir amassé de petites rentes, y était revenue pour y mourir. Selon ma tante, le moulin de Noyers était la propriété de son père, mon grand-père, lequel payait une redevance annuelle de cinq livres à certains moines, probablement anciens possesseurs. C'est pourquoi le moulin fut déclaré bien d'Église et confisqué aux moines, ce qui obligea les enfants du meunier, presque tous en bas âge, à chercher leur vie comme ils pourraient. Ils étaient nombreux. Grâce à une fille aînée qui soutint tout, personne ne mourut de faim. Seulement les plus jeunes, mon père parmi eux, n'eurent jamais le temps d'apprendre à lire. Deux frères, vingt ans après, lors de la retraite de Russie, trouvèrent un établissement dans la Bérésina. J'ignore s'ils y entrèrent en criant : Vive l'Empereur! On nous disait au coin du feu, que le plus jeune, qui avait passé, retourna pour chercher son frère, et l'on nous recommandait cet exemple, quoiqu'il n'eût point réussi. Les autres frères et sœurs élevèrent une postérité qui n'a jusqu'à présent (excepté moi) jamais occupé la cour d'assises (1). Voilà tout ce que je sais de notre race. Passé le moulin, tout se perd dans « la nuit des temps ». Je crois que les yeux du genre humain n'en furent jamais éblouis. Ça donnait du blé, du vin, de la farine, ça gardait les moutons, ça fournissait des laboureurs, des soldats et des prêtres; et si ça n'a pas fourni encore du bien national, au moins ça n'en a pas mangé.

« Ainsi me parla ma tante en me montrant le moulin de Noyers, où, si j'ai bonne mémoire, elle me dit qu'elle était née (2) ».

(1) Louis Veuillot occupa la cour d'assises en 1841 pour outrage par la voie de la presse à la chose jugée. Cette « chose jugée » était la condamnation d'un prêtre coupable d'avoir attaqué le monopole universitaire.

(2) Notre tante disait vrai, comme le prouve cet extrait des archives de la mairie de Noyers, dont copie m'a été envoyée par M. l'abbé E. Maillot, curé d'Étaules.

Cinq ans s'étaient écoulés depuis que François Veuillot avait quitté le Gâtinais. Habile ouvrier, et ouvrier courageux, il n'avait jamais chômé. Il travaillait à Bercy, chez un commissionnaire en vins qui occupait un nombreux personnel et avait de très vastes magasins, sous-loués la plupart à des négociants en gros. François devint premier ouvrier et gardien des magasins, ce qui lui valait une haute paie : trois francs cinq sous par jour au lieu de trois francs, le logement, du vin et du bois. C'était magnifique.

Deux accidents avaient marqué pour Louis son séjour à Boynes : il s'était cassé le bras gauche et avait eu la petite vérole; il portait sur la figure de nombreuses marques du terrible mal. Quant au bras, il avait été bien remis et jamais il n'en souffrit. Les paysans, qui n'écrivent guère aujourd'hui, écrivaient encore moins à cette époque. Aussi le père et la mère n'avaient-ils point su combien leur enfant avait été malade. Ils apprirent après coup, et sans aucun détail, la maladie et la guérison.

Louis étant bien rétabli, la tante Rosalie, que son commerce appelait deux fois par an à Paris, l'y amena. Ce fut, pour ce garçon d'une dizaine d'années, ne connaissant que le village natal, un charmant voyage. Il le fit, non en chemin de fer, chose inconnue alors, non en diligence, il n'y en avait pas encore de ce côté, non en patache, ce moyen de transport n'existant pas non plus

« 29 septembre 1788..... a été baptisée Marie-Edmée, née d'hier, fille légitime de Brice Veuillot, meunier *au moulin de la ville*, et d'Anne Passerot, de cette paroisse. Elle a eu pour parrain Edme Veuillot, son frère, et pour marraine Marie Chigot. »

D'autres actes qui suivent celui-ci portent également cette mention « au moulin de la ville ».

Je note que le nom Veuillot y est différemment orthographié : Veluot, Veliot, Veuliot.

Louis Veuillot, lui-même, lorsqu'il entra à l'étude de Fortuné Delavigne, n'était pas encore fixé sur l'orthographe de son nom. Ce fut la tante Desmaisons, la lettrée de la famille (celle dont je viens de parler), qui lui apprit que notre nom devait s'écrire : *Veuillot*.

pour Boynes et les environs, mais dans la carriole même de la tante Rosalie. Celle-ci avait à Beaumont une maison de nouveautés, de mercerie, etc., et venait s'approvisionner à Paris de marchandises qu'elle emportait dans sa propre voiture. Le cheval, escorté d'un chien, allait quelquefois au petit trot, souvent au pas; on faisait plusieurs arrêts dans la journée, on couchait à l'auberge et, en trois ou quatre jours, on était à Paris. C'est aujourd'hui l'affaire de trois ou quatre heures. Quel plaisir qu'un tel voyage pour un enfant vigoureux, leste, très éveillé, qui verrait, à l'arrivée, son père, sa mère, un petit frère inconnu et Paris.

Une inquiétude, légère au début, mais qui grandissait à mesure qu'on approchait de Bercy, faisait ombre à cette joie. Louis savait combien la petite vérole avait abîmé son visage. Les mœurs sont rudes à la campagne et les propos s'en ressentent. Que de fois, depuis deux ou trois mois, on lui avait dit que s'il restait un garçon robuste et bien taillé, il n'était plus un joli garçon. Pour son compte, cela le troublait peu, mais il craignait que sa mère, qui ne s'attendait pas à le voir, ne le reconnût point... Il aurait voulu qu'elle fût avertie de son arrivée. Sauf lui, personne à Boynes ne pouvait avoir l'idée d'écrire une lettre et d'en dépenser le port (huit sous) dans un tel but.

L'épreuve que Louis redoutait ne lui fut pas évitée. Lorsque la carriole entra dans la grande cour où était le logement paternel, notre mère s'écria : « C'est Rosalie », et me prenant par la main : « Viens vite voir ta tante! » Derrière la tante se tenait un enfant vêtu de gros drap lourdement façonné et coiffé d'un bonnet de coton bleu. — Quel est ce petit garçon? dit avec hésitation notre mère. — Tu ne le reconnais pas! c'est Veuillot! — Oh! qu'il est changé! s'écria-t-elle, avec une expression de douleur en l'attirant à elle. — Et Louis, l'air malheureux et craintif, les yeux pleins de larmes, répondit : Oui,

maman, c'est moi! Elle l'embrassa en pleurant. Dès qu'elle l'eut quitté, nous nous jetâmes, mon frère et moi, dans les bras l'un de l'autre, avec effusion, avec passion. Chacun de nous entra, tout de suite, à fond et pour toujours, dans le cœur de l'autre. Je courus chercher mon père à son travail. Il n'était pas homme à s'arrêter aux marques de la petite vérole et rien ne diminua la joie que lui causait la vue de son enfant. Ce fut, malgré le nuage du début, une belle journée. J'étais bien jeune, mais tout m'y frappa tellement, et nous en parlâmes si souvent, que je crois n'en avoir rien oublié. Louis me donna de nombreux détails sur Boynes et nos grands parents; je le renseignai de mon mieux sur Bercy et la vie que nous y menions. Oui, la journée fut bonne! Que de fois nous nous promîmes de bien nous aimer! Il songeait, je le sais, à ces premiers entretiens quand il écrivit, dans les *Libres Penseurs,* les pages doucement émues qui débutent ainsi : « J'avais cinq ans lorsque Dieu, songeant aux besoins futurs de ma vie et de mon âme, me donna un frère. La plus grande joie dont je me souviens fut de voir ce beau petit frère endormi dans son berceau. Dès qu'il put marcher, je devins son protecteur; dès qu'il put parler, il me consola. Que de jours sombres changés en jours d'allégresse parce que cet enfant m'a aimé..... ».

Venu à Paris par occasion, et avant que son père et sa mère fussent décidés à le rappeler, Louis y resta. Il avait appris du maître d'école de Boynes tout ce que le brave homme pouvait enseigner : lire, écrire et compter. Cela suffisait pour entrer en apprentissage; mais il était bien jeune encore et l'on ne savait à qui le confier. Puis, si le père désirait qu'il travaillât au plus tôt, la mère, plus ambitieuse, voulait qu'il eût de « l'instruction », qu'il pût devenir un monsieur. Son avis prévalut, comme toujours, et Louis fut mis à l'école de Bercy. Il était heureux de rester à la pauvre maison paternelle, heureux d'aller à l'école, et néanmoins il regrettait les grands-parents si bons pour lui

et dont la vie laborieuse était en même temps libre et douce; ils travaillaient chez eux à leurs heures, sans être soumis aux appels d'une cloche, sans se préoccuper des exigences d'un patron. A Bercy, au contraire, tout était réglementé. Cette discipline étonnait Louis et l'irritait. Quand plus tard, dans des pages éloquentes et amères, il opposa l'indépendance du paysan à la sujétion de l'ouvrier des villes si volontiers arrogant, il se rappelait quelle pénible impression il éprouvait en voyant son père fatigué se lever précipitamment au premier coup de cloche qui commandait la reprise du travail.

Bercy n'avait qu'une école; elle était laïque et de celles qu'on appelait « écoles mutuelles ». La rétribution scolaire n'était pas forte à coup sûr, mais si légère qu'elle fût, elle pesait lourdement sur le budget régulier de vingt francs par semaine, que l'aiguille maternelle, toujours en activité, et le travail supplémentaire du père grossissaient à grand'peine de trente à quarante francs par mois. Quelle inquiétude et quelle souffrance, quand, sur l'ordre de l'instituteur, nous réclamions « le mois! » sept francs pour nous deux! Certes, nous avions un sincère regret de coûter tant d'argent à notre famille. Mais nous songions davantage encore à la terrible humeur où cette réclamation mettait toujours notre mère. Louis, en ces circonstances, abdiquait son droit d'aînesse et j'avais invariablement la charge de présenter la juste et inopportune requête de « Monsieur », comme nous appelions le maître d'école.

Dans *Rome et Lorette,* Louis Veuillot a écrit, en souvenir de l'école de Bercy, quelques pages profondément empreintes de tristesse et d'amertume. Le maître, a-t-il dit, « n'ayant pas assez pour sa soif, de sa classe et de son monopole, tenait encore un abonnement de lecture, et nous faisait porter aux dames et aux puissants de l'endroit les romans de Paul de Kock, de Lamothe-Langon, de tous les auteurs, enfin, qui pouvaient plaire à des conseillers municipaux de la banlieue en 1824, après qu'il avait fait l'é-

loge de ces *productions charmantes* (c'était son mot) dans des circulaires par nous écrites sous sa dictée. On pense si nous nous privions de lire ces beaux ouvrages en les colportant ainsi. Je n'y manquais pas pour ma part et il est telles de ces lectures maudites dont mon âme portera toujours les odieuses plaies ».

Les seuls livres que Louis eut lus à Boynes, en dehors d'ouvrages de classe très élémentaires, étaient la Bible, l'*Almanach de Mathieu Lansberg* ou *Double Liégeois,* qui fut longtemps en grande vogue, les *Quatre fils Aymon* et quelques tomes dépareillés des romans de La Calprenède, toute la bibliothèque du grand-père, Jacques Adam. Que ces lectures faites sans guide fussent également appropriées à l'âge du lecteur, non. Mais si la Bible lui posait des problèmes qu'il ne pouvait résoudre et dont il ne songeait guère d'ailleurs à chercher la solution, si les héros de La Calprenède lui exprimaient en langage apprêté des sentiments exaltés, fades et faux, ils ne lui disaient rien qui pût l'abaisser. Il pouvait y avoir là quelque danger pour le jugement et le goût, il n'y en avait aucun pour le cœur et les mœurs. Puis, à cet âge, on lit par besoin de lire sans s'inquiéter de ce qu'on ne comprend pas, et lorsque le mal est voilé, on y échappe. Mais les vulgaires et malpropres romans de Paul de Kock, ce précurseur méconnu des réalistes; les lugubres et malsaines inventions de Lamothe-Langon et tant d'autres misérables livres de ce temps-là, pouvaient être compris sans peine d'un enfant de dix à douze ans. Louis sentit qu'il avait tort de les lire. Tandis qu'il me racontait souvent les aventures des *Quatre fils Aymon,* ou quelque bel épisode d'un roman de La Calprenède, il ne me disait mot des personnages que ses nouvelles lectures lui montraient. Il ne craignait nullement que je fisse à nos parents, même par inadvertance, un rapport quelconque qui pût lui attirer des réprimandes, mais il se reprochait de céder à l'attrait de ces mauvais livres, et ne voulait pas que j'en eusse, par lui, l'écho.

Si cette école, dont le maître ignorait le respect de l'enfance, ressemblait, en ce point, à beaucoup d'autres, elle offrait par certains côtés des avantages fort rares dès lors et inconnus aujourd'hui dans les faubourgs de Paris : de vastes salles bien aérées et proprement tenues, une belle cour, un grand jardin avec de beaux arbres, des buissons de lilas et de rosiers, du chèvrefeuille, des jasmins et des clématites grimpant aux murs. Ce devait être un ancien couvent devenu propriété communale. Tout cet espace était livré aux élèves. La discipline laissait un peu à désirer, car le maître, sauf quand il avait le vin sombre, était d'humeur débonnaire; mais cet inconvénient est de ceux dont les écoliers ne se plaignent point. Quant aux études, l'instituteur avait un adjoint ou sous-maître assez instruit qui prit Louis en goût et le poussa de son mieux. Je n'entends pas par là qu'il le poussa loin; mais il lui enseigna plus de grammaire et d'histoire que n'en comportait le programme, alors peu chargé, de l'enseignement primaire. Il lui fit en cachette aborder le latin dont lui-même, d'ailleurs, ne savait presque rien. Quant au catéchisme, c'était la part du Maître. Il n'attachait à cette leçon aucune importance et la faisait souvent entre deux vins. Pourvu que ses élèves fussent admis par le curé, tout était bien. Or le curé, qui tenait trop à ne se brouiller avec personne, avait l'admission facile. « C'est à la suite de cet enseignement, a dit Louis Veuillot, que je fis ma première communion. Ils sont heureux ceux qui marchent dans la vie sous la protection des souvenirs des grâces de ce beau jour! Je n'eus point ce bonheur. Poussé à la table sainte par des mains ignorantes ou tout à fait impies, j'en approchai sans savoir à quel redoutable et saint banquet je prenais part..... Je n'y retournai plus. »

Nos parents, tout en tenant beaucoup à la première communion, n'y voyaient guère qu'une formalité. Enfants tous deux à une époque de persécution, il n'était pas resté dans leurs villages de prêtres pour les élever. Mis

en apprentissage chez un maître qui ne croyait à rien, François Veuillot avait vite oublié les premières leçons et les exemples de sa mère. Son âme si foncièrement chrétienne ignorait la religion. Marguerite Adam, placée dans de moins fâcheuses conditions, n'avait cependant reçu que très peu d'instruction religieuse. Sa mère était croyante et l'avait prouvé; mais si la foi demeurait, la pratique, devenue à peu près impossible pendant quelques années, n'avait pas été régulièrement reprise. Les parents étaient tièdes, les enfants furent indifférents. Le séjour de Paris et de Bercy, au milieu d'ouvriers que d'ineptes bourgeois s'efforçaient de tourner contre Dieu, n'était point fait pour ranimer la foi. Il y avait danger, au contraire, que l'indifférence devînt de la haine. Par bonheur, il n'en fut pas ainsi. Notre mère nous envoyait à la messe le dimanche; elle y venait aux grandes fêtes et nous recommandait de dire, le soir, avant de nous endormir, un *Ave Maria.*

Nous étions au printemps de 1827; Louis avait treize ans passés. Il fallait qu'il fît quelque chose. L'urgence était d'autant plus grande que de plus lourdes charges pesaient sur le travail paternel. La famille s'était accrue de deux enfants, deux filles, Annette et Élise. Si le frère aîné ne pouvait encore être un secours, il devait au moins n'être plus une charge. Quel état lui donner? Le père voulait que l'apprentissage fût court; la mère redoutait les métiers trop rudes; l'enfant, sans s'opposer à rien, ne montrait aucun goût pour les diverses professions dont on lui parlait. — Je ferai ce que vous voudrez, répondait-il avec résignation. Son désir était « d'étudier » ou plutôt de lire; car l'étude, c'était pour lui la lecture. Lire toujours, lire n'importe quoi, voilà ce qu'il rêvait. Mais la passion de la lecture ne pouvant, il le comprenait, résoudre le problème de son avenir, il désirait qu'on attendît à tout hasard, et se gardait d'exprimer ce vœu insensé! On délibérait depuis des semaines et la plupart des métiers qu'un vigoureux garçon de treize ans peut apprendre sans

trop de temps, ni trop de frais, avaient été provisoirement écartés, lorsqu'une proposition inattendue, qui séduisit la mère et tourmenta le père, mit fin à l'enquête. Cette proposition vint du propriétaire des magasins, M. Brisson. — Une place de petit clerc est vacante chez mon avoué, dit-il à nos parents, votre garçon ferait bien l'affaire. Voulez-vous que je le présente?... Rien à dépenser; au contraire, tout de suite vingt francs par mois à toucher. Louis avait une belle écriture; il savait l'orthographe, l'emploi lui allait; ce fut chose faite. Ce jour-là décida de la destinée de Louis Veuillot et par suite, de la mienne et de celle de nos sœurs. Sa vie reçut une orientation contraire à celle que l'on devait attendre de la situation de sa famille et du milieu où il vivait. Il y vit un trait de conte de fée.

Cette grave décision produisit sur ceux qu'elle touchait des impressions très différentes. — Il travaillera de la plume comme un monsieur, il deviendra peut-être jurisconsulte, disait fièrement la mère. — J'aimerais mieux lui mettre dans les mains un bon outil, répondait le père. Le frère se désolait de voir partir cet aîné qu'il aimait tant et qui lui rendait toute sa tendresse. Quant au principal intéressé, il avait l'âge où le changement est une séduction. Et la séduction était ici d'autant plus grande que le changement promettait la liberté et ouvrait l'avenir. La liberté! en bien des points, c'était une illusion; l'avenir, c'était l'inconnu. Mais l'illusion, tant qu'elle subsiste, est un charme et l'inconnu ne saurait assombrir une jeune imagination. La vie d'ailleurs, qui à la maison était rude et même dure pour tous, l'était particulièrement pour Louis. L'indépendance de son caractère, la vivacité de son esprit, son besoin d'expansion, sa promptitude à user ses vêtements ne s'arrangeaient guère des exigences maternelles. De là, des actes d'indiscipline, des mouvements de révolte qui amenaient de sévères, de rudes répressions. Notre mère était prompte aux corrections manuelles. Puis, il souffrait de ne rien gagner. La pensée qu'il pèserait moins sur les

bras déjà fatigués de son père, le charmait. La médaille avait son revers. Il vivrait sous l'autorité d'étrangers, à coup sûr indifférents, peut-être malveillants. Et de plus, bien que toute sa besogne dût consister à faire des courses et des copies, il craignait d'échouer. Si cela arrivait, quel sort serait le sien! Comment rentrer à la maison! On le traiterait de « bon à rien », et il serait forcé de prendre quelque misérable métier, de ceux que l'on apprend sans frais et sans grande peine, mais qui vous condamnent à rester toujours dans de basses conditions.

Ces idées noires le hantaient, du reste, beaucoup moins que les idées roses. Pendant les huit ou quinze jours qui précédèrent son entrée à l'étude, il se berça surtout de beaux rêves d'avenir comme « jurisconsulte ». Il travaillerait sans relâche, triompherait de toutes les difficultés, arriverait vite et m'ouvrirait la carrière. J'étais le confident ému de ces graves projets, de ces grands espoirs et plus tard, lorsqu'il m'eut fait journaliste, il aimait à me rappeler qu'il avait voulu me faire avocat. Ce fut toujours, dès notre enfance, son idée et la mienne que nous devions suivre la même voie et unir nos travaux.

Cet accord, avec quel charme Louis en a parlé dans les *Libres penseurs* : « Nous allions ensemble à l'école, nous revenions ensemble au logis; le matin, je portais le panier parce que nos provisions le rendaient plus lourd; c'était lui qui le portait le soir. Toujours nous faisions cause commune. Je ne le laissais point insulter, et lui, quand j'avais quelque affaire, sans s'informer du sujet de la querelle, sans considérer ni la taille ni le nombre de mes ennemis, il m'apportait résolument le concours de ses petits poings et je devenais à la fois accommodant et redoutable, tant je tremblais qu'il n'attrapât des coups dans la bagarre. Certes, je n'ai pas subi une punition qui ne l'ait indigné comme une grande injustice!... »

Bien que Louis fût depuis trois ou quatre ans à Bercy, qu'il eût passé par l'école mutuelle et lu de mauvais ro-

mans, il ne tenait en rien de l'enfant de Paris. C'est qu'à Bercy il avait à peu près vécu comme au village, il y avait même été plus isolé. Cette partie de la banlieue parisienne, devenue plus tard très révolutionnaire, offrait alors un caractère tout particulier. Du côté de la Seine, là où nous habitions, s'étendaient, en suivant la berge, sur une longueur d'environ deux kilomètres, de vastes magasins avec de grandes cours plantées d'arbres et que séparaient de larges allées ou chemins. Çà et là, une maison et dans cette maison peu de monde, les propriétaires des magasins y demeuraient seuls. Les ouvriers tonneliers, très nombreux, arrivaient à six heures du matin et quittaient le travail, l'hiver, à sept heures du soir, à huit heures, l'été. Aussitôt les magasins étaient fermés. Déjà le silence régnait sur la berge, car les ouvriers du port ou « dérouleurs » partaient dès six heures. Quant aux mariniers, conducteurs et gardiens des bateaux chargés de vin en fûts, qui couvraient une partie du fleuve, ils n'aimaient guère à veiller. Peu ou point de promeneurs, si belle que fût la soirée. Dans ce lieu de travail, chacun cherchait de bonne heure le sommeil, le repos.

Derrière les magasins, dans les terres, se trouvait la rue de Bercy, où la culture maraîchère occupait plus de place que les habitations. Assez loin, sur les hauteurs, le bourg nommé la Grande-Pinte, l'endroit populeux de ce pays laborieux et tranquille. Notre demeure, située au centre des magasins, entre le bord de la Seine et cette rue vouée surtout à la culture des légumes, était très isolée. A partir de huit heures du soir, nous n'entendions plus aucun autre bruit que celui des outils de notre père. Pour lui, les journées de travail, si longues pour tous, étaient plus longues encore que pour les autres. Il se mettait à l'ouvrage, le matin, deux heures avant l'appel de la cloche, et le soir après souper, il s'y mettait une heure encore. C'est ainsi qu'il put, sans rien demander jamais à personne, sans « ne rien devoir qu'à ses bras », comme il le disait avec une

fierté légitime, élever quatre enfants et faire quelques économies. Point de repos, non plus, le dimanche. Il ignorait que ce fût le jour du Seigneur. Tandis que le père et la mère travaillaient, les enfants jouaient dans les grandes cours désertes. On ne les laissait guère sortir, crainte qu'ils ne fissent de mauvaises connaissances. La consigne était de rentrer tout droit de la messe à la maison. Que cette consigne fût toujours rigoureusement observée, non. Je me rappelle que, soit en revenant de l'église ou de l'école, soit en allant cueillir de l'herbe pour nos lapins, nous prenions volontiers le chemin le plus long; puis il y avait des arrêts. Au total, cependant, nous obéissions assez bien. C'était sans grand mérite; car nous savions faire agréable emploi de ces journées de solitude. Si nous avions un livre, la lecture prenait tout notre temps; et que ce temps passait vite! A défaut de livre, Louis racontait des histoires plus ou moins imitées de La Calprenède, *des Quatre fils Aymon,* de Daniel de Foë; puis il arrangeait notre avenir, chargé généralement d'étranges aventures et toujours brillant. Tantôt embarqués sur le même bâtiment, de terribles tempêtes nous jetaient seuls sur une île déserte, où nous renouvelions, dans les conditions les plus extraordinaires, les plus émouvantes, les exploits de Robinson Crusoé; tantôt, nous ressuscitions la chevalerie errante; quelquefois, mais rarement, nous nous contentions de faire vite fortune par quelque coup de génie ou la découverte d'un trésor. Alors, nous nous retirions à Boynes avec nos parents, dans un beau château... Quel beau château!... Il l'emportait sur celui de Bercy que nous admirions cependant très fort, et qui méritait, je crois, d'être admiré.

Ces rêves, je le sais, sont l'aliment assez ordinaire des imaginations jeunes et vives qu'une réalité pénible pousse à se bercer de chimères. C'est dans les mansardes qu'il se bâtit le plus de châteaux en Espagne et l'on peut croire que les brouillards de Londres ont leur large part dans la pas-

sion des Anglais pour le ciel de l'Italie. Je ne prétends donc nullement indiquer ici des traits tout particuliers de caractère; mais on a fait tant de sottes histoires sur l'enfance, l'adolescence et la jeunesse de Louis Veuillot; tant de docteurs littéraires ou politiques, quelques-uns valant quelque chose, et la plupart ne valant rien, se sont ingéniés à trouver dans son style l'empreinte indélébile du milieu, où, d'après la chronique, son esprit se serait formé, qu'il convient de dire quel était vraiment ce milieu, par conséquent de raconter en raccourci sa vie matérielle, intellectuelle et morale jusqu'au jour où il quitta la maison paternelle. Si cela dérange un peu les thèses de certains psychologues en littérature ou en doctrine sociale, c'est la faute des faits, non celle du narrateur.

Né au village, Louis y passa, pour ainsi dire, toute son enfance, car l'enfance cesse plus tôt pour le pauvre, élevé dans les privations et l'idée du travail, que pour le riche. Venu à Bercy dans sa onzième année, il n'y connut guère que sa famille et l'école. Le modeste et honnête débit de vin et de vivres où l'on a conté que s'était écoulée son adolescence ne fut établi qu'environ trois ans après son entrée chez M^e^ Delavigne. Du reste, si au lieu d'être élevé dans l'espèce d'isolement où nos parents se confinaient pour travailler davantage et faire plus d'économies, Louis avait vécu, comme on l'a dit, à peu près à l'abandon parmi les ouvriers de cette partie de la banlieue parisienne, ses premières impressions n'eussent pu être celles qu'en pareil cas l'on subirait aujourd'hui.

En ce temps déjà loin par la date, bien plus loin par les mœurs, le mauvais ouvrier ne faisait guère de politique et le bon n'en faisait pas du tout. Les coalitions et les grèves étaient, à Bercy, absolument ignorées. On y travaillait ferme sans réclamer jamais le droit au travail. Il y avait entre le dérouleur ou débardeur et le tonnelier une certaine rivalité professionnelle qui n'allait pas jusqu'au conflit. Le tonnelier était un passant; il venait des pays vi-

gnobles et représentait l'ouvrier libre relevant uniquement du patron. Le plus clair de sa liberté consistait à être renvoyé net, s'il se conduisait mal. Le prix de la journée était fixé : trois francs par jour et du vin pour quatorze heures de présence au magasin, coupées par deux repas. Jamais de débat sur les questions de salaire. Les dérouleurs avaient le monopole du déchargement des vins amenés à Bercy, par bateaux pour les neuf dixièmes et le reste par de grandes voitures larges et plates; ils constituaient une véritable corporation. « L'admissible », devait être natif de Bercy; il fallait pour être admis, avoir bonne réputation, puis faire un stage, durant lequel on ne touchait que demi-paye; l'autre moitié était donnée, également comme demi-paye, aux « anciens » réduits par l'âge ou les infirmités à ne plus travailler. La corporation avait sa caisse de secours, son médecin, un chef élu pour plusieurs années et rééligible, deux sous-chefs, une fête annuelle qui commençait par la messe et finissait par un banquet où l'on portait de bon cœur la santé du roi. Cela dura jusqu'à la révolution de 1830. Cette date de 1830 est vraiment celle où la Révolution de 1789, confisquée par les bourgeois libres-penseurs, a été complétée et couronnée. Avec Charles X tomba tout ce qui dans le costume, les mœurs et l'organisation sociale rappelait encore l'ancien régime. La première république et l'empire n'avaient pas été aussi destructeurs du passé que le fut le triomphe définitif de la bourgeoisie libérale.

Ces ouvriers, soumis à une organisation conforme à leurs intérêts comme à leurs devoirs et ayant leur pain assuré, étaient par suite, disciplinés et hommes d'ordre. Aucune idée révolutionnaire n'avait prise sur eux. Aussi Bercy était-il un pays tranquille. Si l'on y trouvait, comme partout, des pauvres, on n'y connaissait point de misé-reux. Les tonneliers, sans avoir la légère teinte royaliste des dérouleurs, ne songeaient aucunement à réformer l'ordre social. Seulement, ils étaient plus accessibles aux pré-

ventions contre le prêtre et plus sensibles aux souvenirs napoléoniens. Nos parents partageaient ces tendances. Ils redoutaient de confiance les « empiétements du clergé » et regrettaient l'Empereur! Les affaires allaient mieux de son temps, disaient-ils avec conviction, et c'est grand dommage qu'il ait été trahi. — Louis, dont l'imagination s'échauffait vite et aimait la grandeur, s'associait à ces regrets. Il attendait la revanche de Waterloo! Cet engouement napoléonien et l'espièglerie le poussèrent certain jour à faire, par ma bouche, une manifestation dont notre instituteur fut terrifié. Il y avait promenade générale de l'école au bois de Vincennes, alors un vrai bois que traversait la grand route. Tout à coup, des gardes du corps paraissent et ordonnent aux promeneurs de se ranger pour livrer passage au roi. Les élèves font la haie, tête découverte et reçoivent du Maître l'ordre de saluer le souverain de vivats bien accentués. Louis était en tête avec les grands, et moi à la queue comme le plus petit. — « Fais attention, me dit-il, avant de prendre sa place, lorsque tous les autres crieront : Vive le roi! tu ne diras rien, mais dès qu'ils auront fini, tu crieras bien fort : Vive l'empereur! » J'obéis très consciencieusement. Le succès fut complet près des élèves; mais le maître se croyant compromis se fâcha très fort et déclara que les deux Veuillot seraient renvoyés. L'affaire n'ayant eu aucune suite pour lui, n'en eut, non plus, aucune pour nous.

Le temps de l'école était fini et celui de gagner son pain était venu. Louis allait se trouver seul et à peu près libre dans Paris. Si par l'exemple constant du travail et par un régime non moins constant de privations, cet enfant de treize à quatorze ans avait, sur certains points, plus d'expérience que n'en comporte ordinairement cet âge, sur d'autres, il était absolument neuf. Élevé à peu près à l'écart des gens de sa condition et n'en ayant point vu d'autres de près, il ignorait les choses de la vie. Le seul « bourgeois » qu'il eût connu ou plutôt dont il pût se faire une

idée était « le patron » qui trônait dans les magasins de Bercy. Comme il lui trouvait le commandement dur et l'avait entendu parler impérieusement à notre père, il lui portait une sorte d'aversion. C'est de là certainement que datent les préférences qu'il eut toujours pour les humbles, quand il trouva chez les humbles résignation et courage. Il puisa donc ce sentiment ou ces tendances, que la religion devait plus tard éclairer, diriger, affermir, non dans des idées révolutionnaires et socialistes inconnues autour de lui, mais dans le sentiment de la justice et le respect filial.

Voilà quels enseignements Louis avait reçus et sous quelles impressions il avait vécu lorsqu'il quitta la famille. Rien ne pouvait différer davantage de la vie qui l'attendait. Il entrait dans un monde nouveau.

CHAPITRE II

LE CLERC D'AVOUÉ. — LA VIE A PARIS. — ÉTUDES ET DÉBUTS LITTÉRAIRES. (1828-1831.)

L'avoué près la cour royale de Paris, chez lequel, au printemps de 1827, Louis entra comme petit clerc, était maître Fortuné Delavigne. Son étude avait un cachet particulier. Sans y négliger la procédure, ni, selon les passions du temps, la politique, on y faisait force littérature. Le nouveau petit clerc était non moins étranger à ces choses qu'aux habitudes sociales des jeunes gens avec lesquels il se trouvait. Cette ignorance absolue des questions et des usages qui constituaient la vie même du personnel de l'étude fit l'étonnement et l'amusement de ces fils de bourgeois parisiens. Louis fut raillé sans méchanceté, mais aussi sans mesure. En ces matières, la jeunesse ignore généralement la charité. Cela ne dura pas longtemps. Dès qu'il osa répondre, et il l'osa presque tout de suite, Louis montra qu'on devrait compter avec lui. Il mettait, d'ailleurs, tant de zèle à la besogne, et tant d'aptitude aidait sa bonne volonté, que le patron et les clercs les plus intelligents le prirent vite en affection « Je rencontrai de bons cœurs, a-t-il dit plus tard; on ne manqua pour moi, ni de générosité, ni d'indulgence, mais personne ne s'occupa de mon âme, personne ne me fit boire à la source sacrée du devoir. Les rues de Paris faisaient l'éducation de mon intelligence, les propos de quelques jeunes gens au milieu desquels j'avais à vivre, celle de

mon cœur : hors un qui vint trop tard, et s'en alla trop tôt (1), ils n'imaginaient point qu'il y eût quelque retenue à s'imposer devant l'enfance. C'étaient d'honnêtes jeunes gens; mais ils sortaient du collège, ils faisaient leur droit, et, selon la mode du temps, ils étaient libéraux. »

Si ce milieu ne pouvait être bon pour l'âme du petit clerc, il devait développer et aiguiser son esprit. L'étude, je l'ai dit, avait un cachet littéraire. Me Fortuné Delavigne, bien qu'essentiellement avoué, affichait, pour rendre hommage à la gloire de son frère, Casimir Delavigne, un vif amour des lettres. L'auteur des *Messéniennes,* de *l'École des Vieillards*, des *Comédiens,* du *Paria,* plus tard trop dédaigné, était alors en pleine gloire. L'éclat de Lamartine et la réputation déjà tapageuse de Victor Hugo n'avaient pas encore jeté l'ombre sur ce nom escorté de longs succès, la plupart très légitimes, et les clercs de Maître Fortuné étaient formés à l'admiration de Casimir. La jeunesse imite volontiers ce qu'elle admire : l'amour des lettres et des arts régnait donc à l'étude. Clercs en titre et clercs amateurs y rimaient. C'était de règle, et si, par grand hasard, quelqu'un ne rimait pas, il rêvait au moins de chanter ou de peindre; tous, enfin, songeaient à la gloire plus qu'à la procédure. En quittant Bercy, Louis s'était promis de devenir « jurisconsulte ». Trois mois après, il se promettait d'être « littérateur ». S'il avoua dès lors cette ambition à nos parents, et s'il en fut compris, il dut être bien mal reçu!

En même temps que les succès de Casimir Delavigne poussaient vers la littérature les clercs de Maître Fortuné, d'autres relations et d'autres exemples entretenaient ces dispositions. L'étude comptait parmi ses clients un certain nombre de gens de lettres et de vaudevillistes, notamment

(1) Il se nommait Bournaud, je crois. Il resta peu de temps à l'étude; il y parlait, sans se troubler des railleries, en catholique convaincu et pratiquant.

Scribe, qui plaidait beaucoup; Bayard, l'un des maîtres du vaudeville; Germain Delavigne, deuxième frère du patron, travaillant aussi avec quelque succès pour le théâtre. Lorsqu'il y avait première représentation d'une pièce de l'un de ces écrivains, on fermait l'étude dès quatre heures, et tous les clercs étaient convoqués sous le lustre, — le lieu où se tient la claque, — pour donner des battements de mains au client.

Si ce régime a formé beaucoup d'avoués experts aux choses du Palais, je l'ignore et j'en doute; mais je sais que plusieurs des clercs de Maître Delavigne y perdirent leur vocation. Quelques-uns affichèrent leurs noms sur les voies différentes de la célébrité et même de la gloire, plus ou moins près du but. Jules de Wailly, deuxième clerc, donna d'agréables comédies. Natalis de Wailly qui passait là en amateur, devint un membre distingué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; Damas-Hinard écrivit, comme œuvre de début, les *Mémoires de Madame du Barry;* mais quittant vite cette fâcheuse voie, il fit d'estimables travaux sur la littérature espagnole, composa une sorte de dictionnaire napoléonien, et prit sa retraite littéraire comme secrétaire des commandements de l'impératrice Eugénie; Louis Monrose, fils d'un acteur célèbre, faisait de la procédure, pour échapper à la fascination du théâtre et finit par remplacer son père à la Comédie française; l'un des frères de Létang eut quelque succès comme peintre. De tous ces jeunes gens, celui qui, en dehors de Louis Veuillot, jeta le plus d'éclat fut Auguste Barbier, fils du prédécesseur même de Fortuné Delavigne. Son morceau de début, la *Curée*, le mit tout de suite au premier rang de nos poètes; il n'y resta pas. Il fut tout de même de l'Académie.

Un autre clerc de maître Delavigne, est particulièrement à nommer, c'est Gustave Olivier, celui dont Louis Veuillot a dit : « Gustave n'était ni de mon âge, ni de ma condition. Mais nos existences et nos cœurs se trouvèrent bientôt si complètement mêlés, qu'il n'y eut plus de distance entre

nous. C'était alors un garçon de vingt ans très épris des lettres, des sciences, des arts et qui avait la généreuse passion de donner ses goûts, c'est-à-dire ses plaisirs à ceux qu'il rencontrait. J'étais dans un abandon qui l'émut; sous prétexte de m'apprendre je ne sais plus quoi, car son esprit, affamé de savoir, touchait à tout, il m'apprit ce dont j'avais, avant toute chose, besoin : que je pouvais être aimé. »

Olivier était poète, orateur, philologue; il devint journaliste, libraire, imprimeur, et même avocat. Ce fut lui qui, dès 1831, après avoir quitté l'étude, introduisit son jeune ami dans le journalisme politique et sept ou huit ans plus tard dans la vie chrétienne; ce fut lui encore, qui édita le premier livre du converti : *les Pèlerinages de Suisse;* mais en 1828, bien que plus retenu que d'autres dans son langage, il était libéral et voltairien.

C'est aussi à l'étude de Me Fortuné Delavigne, que Louis connut Émile Perrin, mort administrateur de la Comédie française et membre de l'Institut, après avoir été peintre, critique d'art, directeur du grand Opéra, de l'Opéra comique et conseiller municipal de Paris. Perrin, du reste, ne se destinait pas à la procédure. Parent ou allié des Delavigne, c'est à ce titre qu'on le vit à l'étude.

Ces relations, qui initiaient le petit clerc à la vie littéraire et aux choses de l'art, le charmaient. Il aimait ces jeunes gens dont il recevait des livres, n'importe lesquels, — l'un des premiers qu'il reçut fut la *Nouvelle Héloïse* — et des billets de théâtre; il sut aimer particulièrement ceux qui lui conseillèrent de travailler et l'y aidèrent. Natalis de Wailly, plus âgé que les autres et d'un caractère plus sérieux, lui donna des livres de classe et y joignit des leçons de latin. Olivier, épris alors des *Niebelungen*, après l'avoir quelque peu aidé pour le latin, le pressa d'apprendre le scandinave, que lui-même croyait savoir, afin qu'ils pussent lire ensemble les vieux poètes du Nord. Cette étude ne fut pas poussée loin et l'on y substitua un cours de littérature,

dont les travaux de la Harpe, un bon maître en somme, firent le fond. Louis y prit le goût des classiques et, malgré des élans passagers vers les romantiques, le garda.

Je viens d'esquisser le côté séduisant, qui ne fut pas toujours le bon côté, de la vie de Louis Veuillot de 1827 à 1830. Il y en eut un autre, bien pénible celui-là, et plus propre à préparer un ennemi de l'ordre social qu'un chrétien.

L'étude Delavigne était située au faubourg Saint-Germain, quai Malaquais, n° 19, entre cour et jardin, à 5 ou 6 kilomètres de Bercy. Louis, au début, rentrait chaque soir à la maison paternelle; mais les deux énormes courses de l'aller et du retour, ajoutées à celles qui devaient remplir sa journée, l'écrasaient. D'ailleurs, il pouvait quelquefois être retenu assez tard au travail, et les magasins où nous demeurions devaient être fermés de bonne heure. Il fallait donc qu'il couchât à Paris et que son hôte le nourrît, car il prenait seulement à l'étude le classique et frugal déjeuner que tout avoué donnait à ses clercs : du pain à discrétion et un verre de vin. L'embarras fut grand. Une sœur de notre père, dont le mari était fabricant de chandelles, rue Saint-Martin, offrit à Louis le souper et le gîte; l'acceptation fut prompte et joyeuse. Ce secours n'était pas gratuit. La tante Annette, la richarde de la famille, aimait l'économie autant que le travail et entendait bien ses affaires. Le neveu avait une « bonne main » : il aiderait à tenir les écritures; il avait de bonnes jambes : il ferait quelques courses pour la chandelle en même temps que pour la procédure; il avait de bons bras : il pourrait, les jours de presse, se joindre aux ouvriers dont le plus zélé était l'oncle lui-même, rude travailleur comme sa femme.

Ces habitudes laborieuses n'avaient rien qui pût étonner ou gêner Louis. Elles étaient celles de nos parents; mais si notre père travaillait sans relâche, il ne voulait pas que les enfants travaillassent trop, et puis son commandement était toujours affectueux. Quand il y avait délit de flâne-

rie, il ne se fâchait pas et même empêchait notre mère de trop se fâcher. Celle-ci, d'ailleurs, bien que sévère, savait parfois fermer les yeux. Chez la tante Annette, petite femme maigre au teint jaune, aux yeux durs, il n'y avait ni emportement, ni douceur. Il fallait obéir, sans dire mot, à des ordres sèchement donnés et remplir, sans reprendre haleine, une tâche généralement trop forte. Aucune raison, aucun empêchement ne pouvait atténuer le tort de n'avoir pas fini à l'heure dite le travail commandé. Et quel travail! S'il ne s'était agi que d'écrire les recettes et les dépenses, de préparer des factures, Louis, tout en gémissant de n'être pas libre, eût pris son mal en patience; mais veiller à la fonte du suif, passer les mèches dans les moules, tenir ceux-ci en bon ordre afin que la matière liquéfiée à point s'y introduisît correctement et devînt chandelle, — voilà ce qu'il ne subissait qu'avec colère. Puis, malgré la grande blouse dont il s'enveloppait, comment mettre la main à pareille pâte sans se tacher! Et il n'avait pas de vêtements de rechange! Les enfants élevés richement ou bourgeoisement ignorent ces souffrances et n'en pourraient guère sentir, s'ils les voyaient, que le côté comique; elles sont grandes cependant. Plus d'une bonne nature ne les subit pas impunément.

Le logement et la nourriture n'étaient point pour faire oublier les ennuis et les dégoûts de la fabrication des chandelles. La tante Annette donnait l'exemple de la sobriété et entendait qu'il fût suivi. Louis, dès les premiers repas, ayant reçu des compliments, qui lui parurent louches, sur son vigoureux appétit, craignit bientôt de trop manger. Quant au logement, c'était un cabinet, au rez-de-chaussée d'une petite cour sombre et humide. Pour mobilier : un lit de sangle, couvert d'un matelas étique, et une chaise de paille en déplorable état. La lumière et l'air entraient par un vasistas; des ustensiles hors de service et des bouteilles vides encombraient le reste de ce réduit. Il y avait une pompe dans la cour pour la toilette.

Quel changement avec Bercy où la pièce qu'il occupait avec moi au-dessus des magasins était vaste, aérée, propre et, quoique pauvre, fournie de l'indispensable. Cependant, il ne se plaignait pas de « sa chambre » : il y était seul et il y pouvait lire. Mais s'il acceptait le logement, tout le reste lui semblait bien dur. Dans nos longues conversations du dimanche, jour qu'il venait passer en famille, il me disait combien le travail et les relations de l'étude lui plaisaient; combien, d'autre part, il souffrait d'être chez la tante Annette. Que faire?

Ce doit être vers ce temps que, poussé par la tristesse de sa situation et sa passion d'apprendre, il écrivit, sans consulter personne, à l'archevêque de Paris (Mgr de Quélen) pour lui demander de le recevoir gratuitement dans son petit séminaire. Savait-il où pouvait le mener cette demande? Sa lettre, qui devait être touchante et qui probablement n'arriva pas jusqu'à l'archevêque, resta sans réponse. Que fût-il devenu si sa prière avait été accueillie? Aurait-il persévéré? Serait-ce comme prêtre séculier ou comme religieux qu'il aurait défendu l'Église? Ce n'est pas la seule fois qu'il eut la pensée d'entrer dans l'état ecclésiastique. Mais Dieu voulait qu'il le servît en suivant une autre voie.

Nos parents, sans se rendre compte absolument du régime auquel Louis était soumis, voyaient bien qu'il souffrait. Comment le tirer de là? Et puis, ne devait-il pas apprendre que la vie est difficile aux pauvres gens! Après tout, s'il travaillait un peu trop, il était surveillé et n'avait sous les yeux que de bons exemples. Sa tante et son oncle étaient la probité même. Il fallait attendre. Ce fut Louis qui, par un coup de tête, trancha la question. Un soir, on lui dit que le lendemain, avant d'aller à l'étude, il porterait, à défaut de l'apprenti malade ou absent, des paquets de chandelles chez un client. Il osa répondre que cela ne lui convenait pas. On lui signifia de se taire. Il se tut; mais dès l'aurore, il ramassa ses hardes et partit sans

esprit de retour. Il laissa, d'ailleurs, un mot d'adieu.

Louis n'alla pas loin. Un vieux tailleur natif de Boynes, que nous appelions le père Renard, lui avait dit plusieurs fois : « Si tu as besoin de moi, mon garçon, tu me trouveras. » Il se présenta chez ce brave homme, qui le reçut cordialement. M. Renard et sa femme se chargèrent de porter la grosse nouvelle à Bercy. Notre père la reçut bien, notre mère, qui n'aimait guère sa belle-sœur, ne la reçut pas trop mal. L'affaire était arrangée.

Le vieux tailleur n'avait pas une clientèle assez nombreuse pour que son jeune hôte lui rendît, en tenant ses écritures, un vrai service. Un petit baril de vin donné de temps à autre par notre père arrangeait à peu près les choses; mais, en somme, la situation était gênante et ne pouvait se prolonger indéfiniment. Cette fois, tout se dénoua le mieux du monde. Un beau matin, maître Delavigne dit au petit clerc qu'il toucherait désormais trente francs par mois et aurait une chambre dans la maison. O l'heureux jour! Cette chambre, une mansarde avec une fenêtre à tabatière, était assez grande, et le soleil y entrait. L'ameublement acheva de charmer le nouvel occupant : un lit de sangle tout neuf avec un matelas de bonne dimension et un traversin, deux chaises, intactes, une petite table, portant cuvette et pot à eau, un placard, trois ou quatre patères ou champignons en bois blanc. Notre mère fournit un peu de linge et l'installation fut complète. Louis, avec le temps, la perfectionna en posant ça et là quelques planches où il rangea des livres et qu'il appela sa bibliothèque.

Cette fois, son indépendance était absolue, et il avait à peine quinze ans. Certes M. et M^me^ Renard ne le surveillaient guère; cependant, il devait rentrer chez eux à l'heure dite, rendre compte de l'emploi de son temps, et n'avait que par exception la liberté de ses soirées. De plus, l'autorité maternelle qu'il redoutait fort, le suivait dans le ménage Renard. Il savait bien qu'il serait dénoncé s'il s'éman-

cipait trop. Maintenant toute entrave avait disparu. Il était livré à lui-même. Plus tard, songeant en chrétien à cette phase périlleuse de sa vie, il a dit : « Je continuais en pleine liberté, les études que j'avais si bien commencées sur M. Paul de Kock et M. de Lamothe-Langon. Au moins, dans la pauvre maison de mon père, on disait parfois : Que Dieu ait pitié de nous! Mais maintenant, je n'entendais plus que des impiétés railleuses; là (à l'étude), le *Constitutionnel* et le *Courrier Français* étaient encore prophètes; là, personne, si ce n'est moi peut-être, ne manquait de pain : et quand, dans ma misère, dans mon isolement, dans ma servitude, j'avais tant besoin de savoir une prière, c'était le blasphème que l'on m'apprenait, le blasphème que je voyais partout, que j'entendais dans tous les discours, que je lisais dans tous les livres, que j'admirais dans tous les spectacles où s'arrêtaient mes yeux. Ni en haut ni en bas de l'échelle, autour de moi, ni au-dessus de moi, je ne voyais rien qui m'enseignât à prier. »

Ces sentiments que Louis Veuillot, revenu ou plutôt venu à Dieu et songeant aux épreuves de son adolescence, exprimait en 1841, furent bien étrangers à son esprit lorsqu'il prit avec tant de joie possession de sa mansarde. Il était libre, il irait souvent au théâtre, il rentrerait le soir à n'importe quelle heure, il pourrait lire la nuit sans que personne lui en fît reproche! C'était le bonheur. La belle médaille avait un revers. Comment se suffire avec trente francs par mois? Le pain et le vin de l'étude et deux sous de fromage les jours ordinaires, ou quatre sous de charcuterie les jours de gala, faisaient un déjeuner très suffisant; mais le dîner?... Le père Renard laissait entendre qu'il ne pourrait le donner toujours. Mais le blanchissage, mais l'habillement, mais tout ce qui constituait les nécessités de la vie! Comment se tirer de là? Louis était à la fois industrieux et courageux. Il trouva de temps à autre des copies à faire en dehors des travaux de l'étude et put y joindre une autre ressource. La Seine, à Paris, coule sur un fond

de sable. Ce sable fin et d'une jolie nuance était alors l'objet d'une exploitation régulière. Il y avait des pêcheurs de sable. Montés sur de légers bateaux peu profonds qu'ils immobilisaient en jetant l'ancre au milieu du fleuve et armés d'une sorte d'écope en tôle à très long manche de bois, ils puisaient le sable, remplissaient leur barque jusqu'au bord et regagnaient la rive. Là, un aide pourvu d'une pelle chargeait des hottes que le pêcheur allait vider sur la berge. Cet aide recevait cinq sous par heure. Louis, le matin, avant l'ouverture de l'étude ou à la tombée du jour, faisait ce rude métier. Chargement des hottes, copies et appointements réunis, lui donnaient au bout du mois un total d'une cinquantaine de francs. Quelquefois ce chiffre était dépassé, mais il y avait aussi des temps de chômage. Et il devait suffire à tous ses besoins! Que de fois il dîna d'un morceau de pain, reste du déjeuner de l'étude! Il lui arriva aussi de ne pas dîner. Les fins de mois, surtout, étaient terribles. Outre la difficulté d'équilibrer de si faibles recettes avec les dépenses, Louis, dès qu'il avait quelques francs en poche, se sentait envahir par des fantaisies qu'il déclarait folles et auxquelles néanmoins il ne savait guère résister. A coup sûr, ces fantaisies en elles-mêmes n'étaient point coûteuses; mais pour lui, elles étaient ruineuses. Ce bouquin de cinq sous dont il n'avait que faire, cette lithographie dont il ornait sa mansarde, ce pot de réséda, sa fleur favorite, qu'il plaçait sur le rebord du toit, c'était du luxe! un luxe qui le mettrait au pain sec pour plusieurs repas.

Cependant, il ne songeait pas à se plaindre, et s'il eut des jours sombres, il ne désespéra jamais. Il était à un âge où demain doit toujours tout arranger. Depuis qu'il avait son chez soi, sauf en cas de pénurie absolue, il ne rentrait plus à la maison paternelle du samedi soir au lundi matin. Il donnait de ce changement diverses raisons plus ou moins valables. La vérité, c'est qu'il voulait être plus libre. Notre mère me permettait souvent de passer

tout mon dimanche avec lui et quelquefois même de ne rentrer que le lundi. Quelle fête pour tous deux! et de quel cœur il a raconté l'un de ces beaux jours :

« Il fallut quitter l'école et y laisser Eugène. J'allai travailler à gagner ma vie. Nous cessâmes, quelle douleur! de nous voir tous les jours. Mais le dimanche nous réunissait. Presque toujours, il était le premier au rendez-vous sous le troisième arbre à gauche d'une allée de catalpas, au Jardin des Plantes. Il faisait un grand détour pour s'y rendre sans traverser le pont d'Austerlitz, où il fallait payer le passage, afin d'avoir un sou de plus à mettre dans la bourse commune qui pourvoyait aux réjouissances de ce jour bienheureux. Quels battements de cœur quand le premier arrivé voyait poindre l'autre au bout de l'allée! Quelles angoisses et quelles terreurs quand l'un des deux se faisait trop attendre! Mon Dieu, n'a-t-il point été écrasé par une voiture? Ne s'est-il point laissé tomber dans la Seine en regardant pardessus les parapets? Car on aimait à voir nager les caniches, et c'était grand plaisir de suivre la manœuvre des trains de bois qui passaient sous les ponts. Et si le pont s'était écroulé! Dans ce temps-là, on ne supposait jamais une maladie : on était si jeune et si bien organisé pour vivre! mais on redoutait les accidents. Ces épouvantes allaient jusqu'aux larmes. Il n'y avait point de raisonnement qui pût les calmer, ni de livre nouveau capable d'en distraire.

« Enfin le frère paraissait et il n'était plus question que de se réjouir. Un jour, nous arrivâmes tous deux au rendez-vous, dans le même moment, de bonne heure, par le plus beau temps du monde. J'étais plein de mystère et de joie; une plénitude de contentement débordait dans ses regards, dans ses sourires, dans toute sa personne. Il apportait quinze sous et un saucisson; j'apportais deux pains de seigle et un billet de spectacle. O la merveilleuse journée! et que l'on peut être heureux, bonté divine! à raison de sept sous et demi par tête! »

Louis montait en grade. Le petit clerc avait passé qua-

trième, puis troisième clerc. C'était un avancement rapide et même inouï. Il allait au Palais porter des pièces, retenir des causes, renseigner les avocats, les clients. Il s'entendait à la procédure et son travail à l'étude était remarqué. On lui disait que s'il trouvait moyen d'enlever les diplômes indispensables, une belle carrière lui serait assurée. Outre qu'il n'avait nul moyen de faire de telles études, d'autres visées le préoccupaient. La littérature sous ses diverses formes, était tout pour lui. La prose et les vers, le roman, le théâtre, la critique, l'histoire et même la philosophie, sous la forme littéraire que lui donnait Victor Cousin, le passionnaient également. Lorsque, quittant en hâte et en contrebande l'étude ou le Palais, il courait au quartier latin, ce n'était pas aux leçons de l'École de droit qu'il se rendait, c'était à la Sorbonne pour y entendre Cousin, ou Villemain, ou Guizot très en vogue tous trois comme écrivains, comme orateurs, comme libéraux. Villemain avait ses préférences, non pas qu'il le trouvât supérieur à ses émules, mais à cause des sujets qu'il traitait.

L'enfant était devenu un adolescent, presque un jeune homme. Ses lectures, sans cesser d'être trop variées, furent moins irrégulières. Il lut les classiques avec assez d'ordre et étudia l'histoire. Les écrivains du dix-septième siècle, surtout les poètes, prirent vite dans son esprit le premier rang, et ne le perdirent jamais. Il eut, certes, des jours, peut-être même des phases d'admiration pour Victor Hugo et quelques-uns des siens, parce qu'il est un âge où « le bruit plaît plus que la musique et l'acidité des fruits verts plus que la saveur des fruits mûrs ». Il l'a confessé plus tard dans ces vers :

> Hélas! je le confesse et frappe ma poitrine,
> En mon métier longtemps trop léger de doctrine
> De l'effort et du bruit seulement faisant cas,
> J'ai cru voir du talent où j'ai vu du fracas.
> J'escortai Hernani le poing haut, l'œil sauvage;
> J'aurais à Lélia parlé de mariage;

Michelet me semblait profond, Dumas poli
Et je trouvais Delorme on ne peut plus joli (1).
Bref, je fus romantique.....

Oui, il fut romantique. Mais le Maître ne lui fit jamais accepter pleinement l'École. Celle-ci, au contraire, par sa recherche excessive de la phrase, sa tendance à confondre l'enluminure avec l'éclat, son culte de l'antithèse, son mélange d'afféterie et de grossièreté, le mit de bonne heure en garde contre le Maître lui-même. Je ne prétends pas que dès 1829, à seize ans, Louis jugeait ainsi de son propre fond le grand poète, qui déjà avait publié les *Odes et Ballades* et les *Orientales,* le prosateur qui venait de donner le *Dernier jour d'un condamné,* le chef d'école qui avait écrit *Cromwell,* ce drame destiné d'après une tapageuse préface à régénérer, à transformer le théâtre et dont il ne sortit que du bruit. Mais au bon goût qui le mettait en garde contre les excès du romantisme se joignaient les leçons d'un homme de talent et de beaucoup d'esprit, Henri de Latouche.

Cet écrivain, dont le nom a surnagé — à fleur d'eau — chez les lettrés, sans qu'il soit rien resté de lui pour le public, fut de 1825 à 1835 un auteur recherché. C'était en 1829 un homme de quarante-quatre ans, comptant à son actif littéraire des romans, des pièces de théâtre, de jolis vers, de nombreux articles de journaux et la publication des œuvres inédites d'André Chénier. Parmi ses romans les plus connus, l'un calomniait les Jésuites, l'autre outrageait fortement les mœurs. Cela ne pouvait lui nuire. Il avait assez de renommée pour se croire célèbre et peut-être illustre. Les gens de lettres et les artistes se font aisément cette illusion.

Henri de Latouche occupait, quai Malaquais, 19, au deuxième étage au-dessus de l'étude, un joli appartement

(1) *Lélia,* une héroïne de George Sand. Delorme, pseudonyme sous lequel Sainte-Beuve publia ses premiers vers.

de garçon. Qu'il me parut luxueux cet appartement la première fois que j'y entrai! Partout des tapis! Avec quelle surprise, quelle joie et quelle gêne j'y posai mes gros souliers! Le jeune clerc d'avoué s'introduisit, je ne sais sous quel prétexte, chez son brillant voisin. Celui-ci remarqua le vif esprit de l'adolescent et voulut le protéger. « Vous êtes fait pour écrire, lui dit-il un jour; travaillez ferme, je vous aiderai, et vous réussirez. » De bons conseils — je parle de conseils littéraires — suivirent cette promesse. Or, Henri de Latouche, après avoir secondé le mouvement romantique, en était devenu l'ennemi déclaré. Il ne niait pas que Victor Hugo eût de grands dons comme poète et ne fût un très habile forgeur de vers, mais il condamnait sa poétique et s'irritait de ses prétentions. Tout cela était fort juste et, de plus, dit avec beaucoup de verve. Louis, qui ressentait, sans les définir, des impressions analogues, se rangea sans peine aux avis du critique. Celui-ci contribua donc à le préserver des excès du romantisme. Néanmoins il fut, en février 1830, un des claqueurs d'*Hernani*. Ayant su que le poète voulait, selon sa coutume, peupler le parterre d'un public enthousiaste ou complaisant, il alla sonner à sa porte, fut reçu et demanda un *billet* de faveur en promettant d'applaudir ferme. Victor Hugo interrogea son jeune visiteur sur la préface de *Cromwell*. Les réponses lui plurent et Louis eut son billet. Il eut aussi des compliments et un pronostic : « Vous aurez des succès dans les lettres », lui promit à tout hasard le Maître. Il était prompt à faire des compliments pour s'assurer des applaudissements.

« Travaillez et vous arriverez, avait dit de Latouche! » Ces paroles ouvraient au pauvre clerc d'avoué une vue sur l'avenir et lui donnaient espoir et joie; mais la vie de chaque jour restait terriblement difficile. Les appointements de Louis, bien que plus élevés qu'autrefois, n'atteignaient encore qu'un chiffre misérable. Il touchait à l'étude quelque chose comme cinquante ou soixante francs par mois. Il devait donc continuer le métier de copiste et même

de temps à autre, surtout vers les fins de mois, celui de chargeur de sable.

Cependant il se donna le luxe d'un domestique, un jeune nègre en service chez quelque locataire de la maison. Louis le chargea, moyennant deux francs par mois, de cirer ses chaussures et, en souvenir de *Robinson Crusoé*, l'appela Vendredi. Le noir, qui devait, outre son travail, fournir le cirage et les brosses, ne reçut à la fin du premier mois que des compliments et parut s'en contenter. A la fin du deuxième mois, il demanda son salaire. Le maître, dont la bourse était vide, se tira de la difficulté en promettant une augmentation de gages et donna plus de travail au serviteur. Il lui fit faire sa chambre, ce qui n'était pas très pénible, le mobilier ne s'étant accru que d'une tête de mort, cadeau de Gustave Olivier, très épris alors de la littérature macabre. La fin du troisième mois approchait. La situation était tendue. Louis devait acquitter diverses notes dont le total l'effrayait. Comment payer le nègre? Ce fils de Cham se contenterait-il d'un tout petit acompte? Quelles perplexités! Deux ou trois jours avant l'échéance, tout s'arrangea : le nègre disparut. Son vrai maître, obligé de partir subitement, l'avait emmené. Louis ne demanda point s'il reviendrait bientôt. Vendredi ne revint jamais et ne fit rien réclamer. Ce trait de discrétion soulagea grandement le débiteur; il aimait à le signaler comme honorant la race noire. Beaucoup plus tard, un jour qu'il souscrivait, très largement, à une œuvre africaine, il me dit en souriant : « Je paye Vendredi! » Que de fois, il a fait ce payement! Donner aux œuvres, sans compter, fut toujours son luxe, sa passion.

Nous touchions à 1830; Louis venait d'entrer dans sa 17e année. Si la lutte pour la vie lui paraissait parfois bien dure, il acceptait cependant sans murmure la loi du travail; et quand, ayant encore faim, il sortait de la gargotte où il avait dîné pour huit ou dix sous, il n'enviait point ceux qu'il voyait attablés dans les restaurants à la mode.

— Mon tour viendra, se disait-il avec bonne humeur. Quant aux plaisirs, il avait la promenade, la lecture, le théâtre, quelques amis; il se trouvait bien partagé. Cependant il souffrait d'être mal vêtu. Ce n'était pas la faute du père Renard. Le vieux tailleur savait remettre en état ou renouveler sans grands frais les vêtements de son jeune ami. Mais il n'avait pas un goût très sûr; et puis pouvait-il faire avec du vieux quelque chose qui parût longtemps neuf. Louis, qui, sans avoir jamais eu des recherches d'élégance, a toujours aimé la bonne tenue, souffrait d'autant plus de porter des habits râpés et mal faits qu'un aspirant substitut nommé Gastine, l'un des deux de Wailly et Gustave Olivier l'avaient invité à venir quelquefois chez eux. Ces jeunes gens vivaient en famille. Quel ennui, quelle humiliation de paraître en de tels milieux avec des habits trop larges ou trop étroits et montrant la corde!

Néanmoins ces invitations lui étaient précieuses; elles lui ouvraient un jour sur la société. Bientôt, il se persuada qu'il serait le garçon le plus malheureux du monde si telle de ces maisons lui était fermée. Il lisait beaucoup de romans et, certes, ne manquait pas d'imagination. De là pour lui, l'obligation de s'éprendre vivement de la première jeune personne du monde à laquelle il aurait l'occasion de parler. N'est-ce pas de règle dans les romans pour le jeune homme pauvre et sentimental? Cela ne manqua point. Il vit chez l'un de ses amis une aimable jeune fille plus âgée que lui de deux ou trois ans, blonde, déjà un peu forte, des yeux bleus, qu'il jugea les plus beaux du monde, une tournure qui lui parut des plus gracieuses, une conversation qu'il trouva spirituelle : c'était l'objet rêvé. Il reconnut sa Béatrice et fit en son honneur des vers qu'il ne lui montra pas. Il tenait son roman. Naturellement, il se jura d'arriver vite par son travail à la célébrité, à la gloire et par surcroît, à la fortune. Alors il demanderait la main de celle qui déjà possédait son cœur. Mais l'attendrait-elle? Oui! Son amour était trop profond pour qu'elle pût se défendre

de le deviner et de le partager. Du coup, il renonça définitivement à charger du sable : il avait trop peur qu'elle le vît.

En même temps qu'il se promettait de travailler ferme, il se demandait pourquoi il lui était si difficile de se faire une place dans la société, tandis que d'autres, auxquels il ne pouvait reconnaître ni plus de vertus, ni plus d'intelligence qu'à lui-même, n'avaient qu'à vivre pour arriver au but. « En prenant de l'âge, a-t-il dit, je ne découvrais dans la vie que d'injustes oppressions; un hasard de naissance, heureux pour d'autres, insupportable pour moi. » Aussi tournait-il contre les jeunes bourgeois libéraux avec lesquels il vivait, tout ce qu'il leur entendait dire contre les privilèges dont jouissaient encore d'après eux les nobles et les prêtres. Il en était là lorsque la révolution de juillet 1830 éclata. Né le 11 octobre 1813, il n'avait pas encore dix-sept ans.

Quand Louis Veuillot eut pris rang dans la presse conservatrice et orléaniste, les journaux légitimistes trouvèrent à propos de le classer parmi « les héros » de Juillet. C'était excessif. L'insurrection l'intéressa beaucoup, mais il ne s'y jeta point avec passion : peu lui importait au fond que « les bourgeois » dont il n'attendait rien renversassent le trône et prissent la place « des nobles » auxquels personnellement il ne reprochait rien. Cette bataille des rues ne fut guère pour lui qu'un spectacle, dont il suivit les péripéties avec la curiosité d'un enfant de Paris. J'ai là-dessus une note de lui qu'il n'a pas achevée ou dont la fin a été perdue. Relevant le reproche d'avoir été un insurgé de 1830, il dit : « Soldat du drapeau tricolore », je l'ai chanté (paroles de Casimir Delavigne) et même, je l'ai porté. C'était en 1830, j'allais avoir dix-sept ans, je lisais la *Révolution* de M. Thiers, livre qui me plaisait fort dans son style et dans ses mœurs. J'étais de plus clerc d'avoué, et il me paraissait que le premier devoir d'un Français était de renverser un gouvernement qui faisait peser sur nous l'insup-

portable joug des prêtres. Nous savions tous dans l'étude que Charles X disait la messe en *blanc,* et quand une pièce de cent sous à l'effigie du roi nous tombait sous la main, nous lui dessinions une calotte et un rabat, ce qui prouvait bien que c'était arrivé. En conséquence, sans m'inquiéter de savoir ce que c'était que la messe en blanc, le 28 juillet 1830, l'étude étant..... » (La note s'arrête ici. Je termine la phrase au juger, d'après mes souvenirs) « fermée je me joignis à ceux qui criaient : vive la Charte! »

Pour tout fait de guerre il entra dans la caserne Babylone après que les soldats, vaincus presque sans lutte, l'eurent évacuée et y ramassa un fusil qu'il ne tarda pas à trouver trop lourd, et une épée brisée qu'il accrocha dans sa mansarde au-dessus de la tête de mort dont Olivier lui avait fait présent. Le lendemain, il visita les Tuileries et fut s'asseoir un instant à l'exemple de beaucoup d'autres sur les débris du trône. Tout cela l'amusait fort. Seulement quand un élève de l'École polytechnique, un « des vieux généraux de vingt ans », comme chantait Casimir Delavigne, lui eut mis une arme ou un drapeau dans les mains, avec ordre de rester en faction, il trouva bon de déguerpir. Un des vainqueurs, vieil ouvrier de bonne figure, fit mine de l'arrêter, puis se ravisant, lui dit : « Si tu veux t'en aller, gamin, tu es libre, mais regarde avant de partir celui pour qui je me bats, moi! » Et entr'ouvrant sa chemise, il lui montra, tatouée sur sa poitrine, l'image de Napoléon.

La révolution de juillet apporta quelques changements dans le personnel de l'étude: Un ou deux clercs entrèrent dans les fonctions publiques; deux ou trois quittèrent définitivement la procédure pour les lettres. De ce nombre fut Auguste Barbier âgé alors de 25 ans. Quelques jours après la révolution il vint trouver Louis et lui conta qu'il avait fait des vers qui l'embarrassaient. Il lui lut la *Curée,* Louis trouva la pièce admirable ; elle l'était, en effet. Barbier, d'abord incertain de son œuvre, n'hésita pas trop à

le croire et publia la *Curée*. Le succès fut des plus retentissants.

Par suite des vides qui s'étaient faits dans l'étude, l'ancien petit clerc devint deuxième clerc, avec des appointements de 80 à 100 francs. Il fut très heureux d'un avancement qui améliorait sa situation, mais cela ne lui donna pas le goût de la procédure. La carrière littéraire l'appelait et il était bien décidé à la suivre. Déjà, du reste, il pouvait se dire, je serai bientôt journaliste. Henri de Latouche, qui depuis deux ou trois ans, collaborait au *Figaro*, venait d'en prendre la direction. *Figaro*, feuille naturellement légère au point de vue des lettres et des mœurs, soutenait non moins naturellement la révolution de Juillet. Ce n'était pas pour déplaire au deuxième clerc de Fortuné Delavigne; cependant, il n'ambitionnait nullement de discuter sur la politique; il était attiré vers la fantaisie littéraire et le théâtre. Rendre compte d'un vaudeville où jouerait Léontine Fay, et plus tard écrire une pièce où il lui donnerait un rôle, voilà ce qu'il rêvait alors tout particulièrement. Cette Léontine Fay était une jeune et charmante actrice très en vogue; elle excellait dans le vaudeville sentimental, mêlé de larmes et de rires, et avait un juste renom de vertu. La jeunesse lettrée de 1830, et par conséquent les clercs de Maître Fortuné, faisaient profession de l'admirer tendrement. Louis se gardait de manquer à la règle, ce qui ne l'empêchait pas de songer toujours à devenir célèbre et riche afin d'épouser au plus tôt la blonde parente de son ami. Il ne parla, d'ailleurs, à Léontine Fay que quarante ans plus tard. La jeune actrice, qui, d'assez bonne heure, avait quitté le théâtre et rempli l'emploi de lectrice près d'une impératrice ou grande duchesse de Russie, était devenue grand'mère, solide chrétienne et vraie dame de charité. Nous la retrouverons en 1872.

En dehors de l'étude, Louis avait formé, au hasard, quelques amitiés. L'un de ces amis de rencontre, Émilien, son aîné de sept ou huit ans, était acteur nomade et faisait

des vers. Les deux amis se consultaient sur leurs essais de versification et, quand l'acteur courait la province, on s'écrivait. Quatre des lettres de Louis à Émilien ont été retrouvées (1). Bien qu'elles n'aient d'autres dates que le nom du mois : avril et mai, je puis les dater de 1831. Mon frère y parle, en effet, de ses travaux comme deuxième clerc. Or, c'est après juillet 1830 qu'il obtint cet emploi et c'est en octobre 1831 qu'il y renonça. Les lettres à Émilien montrent donc où il en était à dix-sept ans et demi.

J'ai déjà dit qu'il lisait constamment, j'ajoute qu'il n'oubliait guère ce qu'il avait lu. Ce n'était pas seulement par don de mémoire que tant de lectures si variées se classaient dans son esprit, c'est aussi parce qu'il les faisait toujours avec une attention soutenue. Les lettres à Émilien montrent combien déjà il avait acquis de connaissances littéraires.

Son ami lui a envoyé de petits vers de sa façon, qualifiés ambitieusement d'ode anacréontique. Louis les a lus en critique, et en poète ; il en donne son avis « véritable, sincère, ainsi qu'il le donnerait à un frère » :

« Votre ode est gracieuse ; il y a du mouvement, de la facilité dans les vers, ils sont harmonieux et rapides. On voit qu'un poète seul a pu les faire, et cependant, mon cher ami, je n'y trouve pas de poésie ; ce n'est que froide description, une peinture dix mille fois faite et refaite. »

Il en cite une strophe où le héros de la pièce, l'amour, est comparé au zéphyre :

« Voilà, certes, des vers charmants, auxquels le plus subtil critique ne trouverait pas le moindre défaut, mais ils ont le grand tort, le tort capital de n'être plus de mode : depuis les poètereaux de la Régence jusqu'aux vils apologistes de Marat et de Robespierre, tous ont voulu peindre ainsi l'amour ; aucun ne l'a fait aussi bien que vous : mais c'étaient les seuls auteurs qu'on eût à lire (cette époque de décadence n'a pas produit un seul poète).

(1) Cette trouvaille est de Léon Aubineau ; il la fit chez un marchand de bric-à-brac de la rue du Cherche-Midi.

Le public s'est lassé; maintenant il veut un autre genre; il vous répétera :

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

« Je suis un peu de son avis. Nous reparlerons de cela; seulement je vous supplie aujourd'hui de ne pas perdre à peindre ce qu'on est las de voir partout un talent qui s'annonce aussi gracieux et aussi élégant que le vôtre ».

Ces observations, où se montrent de la lecture et un critique presque sévère, sont tempérées par des compliments sur une autre pièce d'un « rythme heureux ayant de l'intérêt, de la passion, de la poésie », où le dernier vers qui, à dessein, ne rime pas, produit « un grand effet et cause une sourde douleur; comme le cri d'une espérance trompée ».

Louis, jeune et poète, ne se bornait pas à juger les vers de son ami, il lui soumettait, sans se faire trop prier, les siens. Ce sont des vers de début; les réminiscences y abondent; néanmoins, on y sent déjà l'écrivain : il y a une épître, une sorte de ballade imitée de l'allemand, un fragment d'allure cavalière où l'auteur a voulu peindre « des sentiments bien naturels au cœur d'un jeune homme ». Il ajoute : « Vous trouverez, sans doute, ces derniers vers extravagants; ce sont des vers romantiques ». L'épître, en dépit de nombreux enjambements, est plutôt du genre classique.

Émilien était en ménage. Cette situation semblait très enviable au jeune clerc d'avoué. Il disait à son ami alors en tournée dramatique à Fontainebleau.

L'âme de votre Adèle à votre âme est unie,
Sa pensée est la vôtre et vous n'avez tous deux
Qu'un souhait, qu'un désir; une douce harmonie
Vous charme et vous enivre. Oh! vous êtes heureux!

Il insiste : Peut-on être malheureux, quand on a auprès de soi « une sœur, une amie, une épouse, un cœur qui répond au cœur » :

Auprès de votre amie, insouciant voyageur,
Qu'importe le rivage où touchera la barque?
Vous descendez joyeux, bien certain que la Parque
Vous filera des jours mêlés de soie et d'or,
Qu'Adèle vous suivra, que la douleur s'endort
Aux flammes de ses yeux, qu'un mot de cette Armide
Ferait surgir des fleurs sur un rocher aride.....

Il pense qu'Émilien aime à parcourir avec Adèle la forêt de Fontainebleau pour y jouir de la solitude et prend congé en s'écriant :

Adieu, je vous y laisse et m'en vais de ce pas
Rêver à ce bonheur que je ne connais pas.

S'il chante en vers le bonheur de son ami, c'est en prose qu'il lui parle de ses propres travaux, de ses espérances et lui demande des conseils et des renseignements. Au total, la vie d'Émilien, bien qu'elle lui parût poétique et qu'il en célébrât les charmes, ne le tentait point. Il ambitionnait de travailler pour le théâtre, d'être auteur dramatique; mais s'il aimait Émilien et admirait Léontine Fay, il n'admettait pas qu'on fût comédien. Il y a de la curiosité et surtout de la malice, sans nul désir de suivre la même voie dans les questions qu'il adresse au pauvre acteur ambulant. « Le voyage a-t-il été heureux? La voiture est-elle bonne et commode? avez-vous eu des aventures et quelles? La route est-elle jolie? Comment sont faits les hommes à Montereau? »

N'y avait-il pas là quelque souvenir du *Roman comique* de Scarron et des *Bohémiens* de Béranger :

Vie errante
Est chose enivrante!

La pièce imitée de l'allemand et sur laquelle Louis pressait Émilien de lui donner un avis qui ne fût pas un banal compliment, était intitulée : la *Nonne*. Cette nonne roma-

nesque et romantique semblait ne pas avoir très bien vécu et montrait de son passé plus de regrets que de remords: mais elle mourait « couverte de son voile » en priant « aux pieds de la Vierge Marie », ce qui, aux yeux de l'auteur, la mettait certainement en règle avec Dieu. Autre chose le tourmentait : « A propos de cette pièce, écrit-il à Émilien, il faut que je vous confesse un péché que j'ai sur le cœur. Lorsque je vous l'ai lue l'autre jour, je vous ai dit que c'était traduit de l'allemand, c'est vrai ; mais je vous ai dit encore que je savais cette langue et cela ne l'est pas tout à fait autant : Je sais que *meinherr* veut dire *monsieur,* que *mann* veut dire *homme,* et puis c'est tout. Pardonnez-moi ce mensonge ». Quelques jours plus tard, il donne à Émilien une grande nouvelle.

« ... De Wailly me tourmentait depuis longtemps pour que je lui montrasse mes vers; j'hésitais toujours, car je ne les trouve rien moins que bons et je redoutais fort ses railleries. Il me pressa tant, tant, qu'il fallut céder; il les lut : quel fut mon étonnement, loin de railler, il me complimenta beaucoup, m'encouragea à travailler et courut porter mes vers à Casimir Delavigne qui m'accabla d'éloges et d'encouragements. Jugez si je suis content. Je viens enfin de voir luire sur mon front un rayon de cette poétique auréole du génie que j'ambitionne plus que tout au monde ».

Viennent ensuite des plaintes vagues, des allusions discrètes qui doivent viser la jeune et forte blonde pour laquelle il soupirait en secret. Il espère que la gloire promise à son avenir pourra « humaniser quelque âme féminine » ; puis il s'arrête, se trouvant « trop heureux » ce jour-là pour « s'attrister dans la contemplation de maux sans remède ».

Je note encore dans cette correspondance un passage où Louis déclare, en pastichant le vieux français, qu'il lit Rabelais (que ne lisait-il pas?) : « Plaisir est maintenant chose si rare et inconnue, qu'on ne saurait trop aimer celui qui

le boute en notre chemin. Or, n'est-ce pas me procurer joie délectable que me fournir l'occasion de me rendre heureux, comme dit le bon Rabelais que je lis en ce moment avec le plus grand plaisir? » Rabelais était alors très en vogue. La vieille école littéraire, fortement imprégnée de voltairianisme, lui savait gré de sa grossière impiété, et l'école romantique voyait en lui, comme écrivain, un de ses ancêtres.

Louis ne demandait pas seulement à Émilien de juger ses vers; il voulait aussi qu'il le renseignât sur les choses du théâtre. Il avait en tête, non seulement des drames, des vaudevilles, des tragédies, mais aussi une histoire de l'art dramatique au point de vue de son organisation matérielle et de ses effets : « Aussitôt que vous aurez le temps et des matériaux suffisants, écrivez-moi sur le théâtre tous les renseignements que vous pourrez : sur la salle, sur les affiches, sur les pièces, sur le public, sur les acteurs, sur tout enfin; ils me seront utiles pour un ouvrage dont je vous expliquerai le plan ». Naturellement ce projet ne fut jamais qu'un projet (1).

C'est vers ce temps que Louis eut la joie de voir pour la première fois quelques lignes de lui imprimées dans un journal. Henri de Latouche lui avait dit : « Apportez-moi quelque chose de très court, n'importe quoi, je le retoucherai s'il le faut, *Figaro* le publiera et vous serez payé ». Il fit un bout d'article sur je ne sais quel incident du jour, le remit en tremblant, et attendit avec anxiété le résultat. L'article parut sans avoir été retouché. Quel triomphe! quelle joie! c'était, il n'en doutait point, de la gloire et du pain.

Cette entrée au *Figaro* fut pour Louis une grande satis-

(1) Les lettres de Louis à Émilien sont signées Louis *Veillot*. C'est ainsi, en effet, que son nom avait été orthographié sur les registres de Boynes. J'ai déjà dit que des recherches faites à Noyers, où notre père et ses frères et sœurs sont nés, nous montrent notre nom écrit de façons différentes. C'est Louis qui l'a fixé.

faction d'amour-propre et une espérance, mais non une sérieuse ressource. Il y avait là un personnel nombreux de gens de lettres plus ou moins en renom, parmi lesquels un débutant de dix-sept ans ne pouvait se faire promptement place. Il n'était pas, d'ailleurs, garçon à se pousser. Deux qualités l'en empêchaient : une fierté native un peu sauvage et la crainte de ne pas faire assez bien. Il attendait donc qu'on lui demandât quelque chose et cela n'arrivait pas souvent. Mais s'il trouvait fort agréable et fort utile de placer un peu de *copie,* il était surtout heureux d'avoir l'autorisation d'entrer de temps à autre au journal. Il y voyait plusieurs des célébrités de la petite presse ou presse littéraire du jour : Alphonse Royer, Léon Gozlan, Michel Masson, Raymond Brucker, Nestor Roqueplan, Félix Pyat, Jules Sandeau; il y aperçut une fois George Sand. Ces trois derniers débutaient. Les autres étaient déjà connus comme journalistes ou romanciers. Louis revit plus tard quelques-uns de ces écrivains. L'un d'eux, Raymond Brucker, devint catholique militant et fut son ami. Ce n'est pas seulement au *Figaro* qu'il rencontra George Sand, il la vit chez de Latouche. Celui-ci, en sa qualité de Berrichon, avait reçu les premières confidences littéraires de la débutante et s'était constitué son patron. Il annonçait à tout venant qu'elle aurait du talent et des aventures. Prédiction facile : déjà le talent se montrait et les aventures étaient commencées.

Louis Veuillot, bien décidé maintenant à suivre la carrière littéraire, rêvait d'y entrer par le journalisme, qui lui paraissait, sinon le chemin le plus sûr, au moins le plus facile et le plus court; mais tout en caressant cette idée, il ne faisait nul effort pour en hâter la réalisation. Olivier lui ouvrit la voie. Toujours homme de mouvement et de changement, celui-ci, renonçant aux études scandinaves, aux études chinoises, à la poésie, à l'archéologie, au barreau, etc., s'était jeté avec passion dans la presse politique. Il offrit à son jeune ami une position à *l'Écho de la*

Seine-Inférieure, feuille, conservatrice que venaient de fonder à Rouen de chaleureux partisans du gouvernement nouveau. Louis accepta et quitta l'étude avec la même joie qu'il y était entré. C'était en septembre 1831 ; il allait avoir dix-huit ans.

CHAPITRE III

ROUEN. — LES DÉBUTS DANS LE JOURNALISME. — DEUX DUELS (1831-1832).

Le gouvernement de Louis-Philippe, très attaqué dès son avènement par les républicains, peu nombreux encore, mais que secondaient les vagues aspirations napoléoniennes des classes ouvrières; menacé, en outre, d'une prise d'armes royaliste dans le Midi et la Vendée, n'eut quelque solidité qu'après sa victoire de juin 1832 sur l'insurrection républicaine de Paris et la prompte répression de l'échauffourée vendéenne de la même année. Il crut alors à son avenir, et de leur côté, ses ennemis désespérèrent d'en avoir promptement raison. Mais au moment où le deuxième clerc de maître Fortuné Delavigne entra dans la presse politique, les choses n'en étaient point là. Républicains et royalistes, convaincus que le régime nouveau ne pouvait durer, l'attaquaient avec une violence qui promettait de précipiter sa chute. Jamais les polémiques des journaux ne furent plus emportées et plus sincères. L'attaque et la défense aimaient vraiment leur cause et avaient l'une et l'autre des chances de succès.

Louis Veuillot a indiqué cette situation dans *Rome et Lorette*. « Débordés, y dit-il, aussitôt que vainqueurs, et se voyant près d'être écrasés par l'édifice qui croulait sous leurs coups, les bourgeois effarés appelèrent de toutes parts au secours; ils fondèrent partout des journaux pour combattre cette liberté de la presse dont ils s'étaient servis

pour dévorer une dynastie et qui les dévorait. N'ayant sans doute ni assez de tête, ni assez de cœur pour se défendre eux-mêmes, ils prirent des journalistes où ils en purent trouver : ils durent accepter des enfants comme défenseurs de l'étrange ordre social qu'ils venaient d'établir. Oui, ces ogres d'une monarchie et d'une religion se laissèrent, en plus d'un lieu, guider par des enfants dans le pêle-mêle qui suivit leur triomphe. Du reste, attaquants, attaqués se valaient bien : la justice divine fut impitoyable dans le jeu vengeur qu'elle fit de tout cela. Pour moi, j'avais eu la foi de mes besoins; j'eus aisément celle de mes intérêts. Je me trouvai de la Résistance, j'aurais été tout aussi volontiers du Mouvement et même plus volontiers ».

Cette dernière phrase a été souvent invoquée contre Louis Veuillot. Des écrivains très prompts à changer de drapeaux, ou très fidèles à des drapeaux qui changeaient de couleurs, l'ont relevée avec indignation. — Quelle preuve d'indifférence politique, ont-ils dit, et quel dédain pour la fermeté des convictions! Il était cependant bien naturel qu'un garçon de dix-huit ans, élevé en dehors de tous les partis, étranger à toutes les questions de doctrine, n'ayant trouvé dans l'ordre social aucun appui, aucune direction, allât du côté où le poussaient ses amis et où se trouvaient ses intérêts.

Lorsque Gustave Olivier lança Louis dans la presse politique, déjà lui-même il avait quitté la procédure pour le journalisme et appartenait comme correspondant parisien à la rédaction du journal où il avait fait entrer son ami. Ce journal qui, d'*Écho de la Seine-Inférieure,* devint bientôt l'*Écho de Rouen,* puis ensuite le *Nouvelliste,* avait pour fondateurs et patrons d'ardents orléanistes, parmi lesquels figurait M. Hébert, plus tard député, procureur général, ministre de la justice, déjà avocat distingué. Olivier, auquel le directeur de l'*Écho,* M. Rivoire, homme de mérite et lettré, avait demandé un collaborateur qui pût rendre

compte du théâtre, chose très importante à Rouen, et se charger de la chronique locale, lui envoya Veuillot. Celui-ci, sans négliger sa besogne spéciale, aborda bien vite la politique. Son bon sens, d'accord avec la passion que sa jeunesse et la lutte devaient lui communiquer, le rendit conservateur fougueux. Il y gagna de plaire beaucoup aux militants de son parti, et put faire donner la rédaction en chef de l'*Écho* à l'ami auquel il devait d'être lui-même entré dans ce journal.

Louis se montra tout de suite à Rouen ce qu'il fut toujours : un travailleur intrépide, cédant volontiers à la fantaisie, sans négliger le devoir. Jamais, je crois, même dans la fièvre du début, rédacteur n'écrivit dans son journal un aussi grand nombre d'articles sur un aussi grand nombre de sujets. Tout lui allait : le théâtre, la politique, la polémique, la critique, les arts, les questions économiques, la nouvelle, la chanson, le conte en vers, le conte en prose, l'archéologie, l'hagiographie, l'histoire. « On le voyait, a dit plus tard un de ses successeurs, passant d'un article politique à une note agressive contre ses adversaires de la presse locale, se reposant d'un entrefilet sur l'amélioration de la basse-Seine, par un conte, des vers, etc. Mais c'est surtout le théâtre et principalement le Théâtre-des-Arts, alors dans toute sa gloire, dont il suivait les représentations avec passion, qui était l'objet de ses prédilections. Drame, comédie, opéra-comique, opéra; il écoutait tout, jugeait tout (1) ».

Cet adolescent auquel on mettait la bride sur le cou, en lui disant : Allez ! ne craignait pas, on le comprend, d'être trop prompt à juger et trop carré dans ses jugements. D'une jeune première de Vaudeville qui s'était essayée dans un gros mélodrame, l'*Homme au masque de fer,* il disait : « M^lle^ Nadèje a trouvé moyen de rendre glaciale une création toute d'amour et de larmes. Elle est char-

(1) *Nouvelliste de Rouen,* avril 1883.

mante dans le Vaudeville, mais elle ne devrait plus s'aventurer dans les rôles tragiques. Il faut les jouer, ceux-là, avec des yeux noirs, des cheveux noirs, une figure pâle et le moins de bon ton possible ». En trois ou quatre lignes, il expédiait deux chanteurs d'opéra-comique : « Morazin a tout le temps chanté faux avec une imperturbable ardeur. Rey avait aussi commencé par chanter faux, il a fini par ne plus chanter du tout : c'est un progrès ». Il mêlait, pour un autre, de rudes conseils à des paroles d'encouragement : « Les applaudissements qui ont accompagné Alexandre ne doivent pas lui faire oublier qu'il a plus d'un défaut à effacer. Qu'il modère d'abord sa chaleur exagérée : il est bon d'être animé, mais il ne faut pas être épileptique. Qu'il corrige, par tous les moyens, son organe pâteux et surtout qu'il se consacre à jouer le nouveau répertoire plutôt que l'ancien qui lui est défavorable sous plus d'un rapport ».

Il signalait d'autres acteurs comme « sifflables à outrance » et leur faisait tranquillement, à tous, la leçon. Il avait dix-huit ans et se savait écouté : mauvaises conditions pour se défier de soi-même. La gent théâtrale, espèce particulièrement vaniteuse et susceptible, le prit très vite en aversion et bientôt le lui montra.

Cette façon dégagée de traiter les acteurs était, du reste, dans les habitudes de la presse rouennaise; Louis n'avait aucune raison d'y rien changer, ni aucune disposition à le faire. Il ne faut pas croire, cependant, qu'il eût un parti pris de critique. Non, il se piquait d'être juste et faisait souvent large part à l'éloge. Les encouragements et les compliments l'emportent, dans ses articles, sur les leçons et les blâmes. Mais quel acteur ne trouve pas l'éloge parcimonieux et le blâme excessif? En même temps qu'il voulait être juste, il était compatissant. Une actrice sifflée à outrance, s'étant évanouie, il la défendait contre le public : « Cet événement, si nous eussions eu à critiquer M^lle^ Steinnetz, arrêterait notre plume, sécherait notre en-

cre; mais loin de là, nous n'avions que des encouragements à lui donner, et l'arrêt rigoureux du public nous paraît susceptible d'appel..... Et puis ne serait-il pas à propos de se défaire enfin de cette formule si rude, si peu courtoise, de repousser un sujet qui ne convient pas?... »

Les sévérités du très jeune critique frappaient les auteurs comme les acteurs et peut-être même un peu plus. Il en voulait aux vaudevillistes, qu'il appelait des « coupletiers », et aux dramaturges, d'être forcé d'entendre et de juger tant de vaudevilles et tant de mélodrames. Il commença dès lors à mépriser le théâtre contemporain qu'il pouvait comparer à l'ancien répertoire encore assez suivi. Ancelot, Scribe, Melesville, Pixérécourt, Victor Ducange, Anicet Bourgeois, Carmouche, auteurs en vogue de drames, mélodrames, vaudevilles, livrets d'opéra, lui étaient particulièrement désagréables. « Règle générale, écrivait-il, lorsqu'on vous annonce un nouvel ouvrage de M. Ancelot, dites-vous : « J'ai vu cela quelque part » : vous êtes sûr de ne pas vous tromper ». Et ailleurs : « Défiez-vous des pièces de cet auteur, souvent applaudies, jamais estimées ». S'il lui arrivait de louer Scribe ou l'un de ses émules, c'était d'avoir été « insignifiant, quand d'autres eussent été extrêmement mauvais ». Qu'il y eût « du genre » dans ce dédain, je l'admets volontiers; mais le sentiment littéraire y avait aussi sa part. Il est certain que ces auteurs dramatiques, dont Scribe et Ancelot, qui tous deux entrèrent à l'Académie, furent les maîtres, manquaient très généralement de littérature et d'originalité. Leur grand mérite était l'entente parfaite du théâtre.

Voici comment Louis rendait compte d'une pièce que Paris avait applaudie, mais que Rouen siffla : « On nous a joué quelque chose en trois actes qui s'appelle *Un duel sous Richelieu*. Il y a un petit trapu qui dit avec une voix de basse superbe : « Je vous aime! damnation! » La femme repond. « Moi aussi! infamie et malédiction! » Alors vient un grand maigre, qui apprenant tout cela, s'écrie : « Honte,

opprobre et dérision! » On tire un coup de pistolet : détonation! puis le public de siffler : ventilation! »

Il parlait d'un autre ton quand il s'agissait du vieux répertoire. Un célèbre acteur de la Comédie française, Ligier, était venu à Rouen jouer du Corneille. « Lorsque Ligier est entré en scène, avant même qu'il eût fait un geste, prononcé une parole, c'était déjà Auguste; c'était le vieillard ridé, blasé, fatigué..... qui pourtant commandait à l'univers. Et lorsqu'il parla, que les vers de Corneille étaient, dans sa bouche, beaux et pleins de pensées prodigieuses! Si en les entendant, on eût pu se souvenir de ce que nous faisons maintenant, c'eût été pitié. Que nous sommes petits, mon Dieu, à côté de cela, et que le théâtre est dégénéré, et que nos grands drames pleins d'adultères, de bourreaux, de meurtres, de décorations, de machines, de passions monstrueuses, auprès d'un vers de Corneille sont peu de chose! Oh! faisons bien des théories, méprisons bien les anciens, envoyons l'art courir les aventures, car si nous nous avisions d'étudier les vieux maîtres, si nous voulions les imiter, si nous osions mettre les pieds dans leur route, quel microscope pourrait nous apercevoir? »

Quelques jours plus tard, Ligier jouait le *Louis XI* de Casimir Delavigne, pièce mixte, où l'auteur, sans rompre avec la vieille école, faisait des concessions aux novateurs. Le feuilletoniste de l'*Écho* disait : « Il est nécessaire de chercher entre les monstruosités immorales du romantisme et la niaiserie sans vraisemblance du drame classique (celui qui, parti de La Chaussée, avait abouti à Ancelot) un genre mixte, un juste milieu littéraire, où se fondent l'ancienne pureté du langage et la vivacité des allures nouvelles ». Il félicitait Delavigne de frayer cette voie, et de le faire, contrairement aux romantiques, « sans préface, sans post-scriptum, sans injures ». L'allusion aux tapageuses préfaces de Victor Hugo est ici des plus transparentes. Dès lors, cet adolescent livré à lui-même, s'alarmait,

s'indignait des mauvaises tendances littéraires de son temps et disait : Le beau et le vrai ne sont pas là.

Parmi les acteurs que le pétulant critique de l'*Écho* louait souvent et malmenait quelquefois, se trouvait le premier ténor, un certain Tilly, content de son talent, fier de sa personne. C'était, en effet, un beau garçon et il avait de la voix. Les avis que lui donnait, de haut, ce nouveau venu, dont il pouvait, sans trop de présomption, suspecter la compétence, le diminuant comme artiste et le froissant comme homme, l'irritaient fort. L'acteur aime à faire rire, c'est son métier; mais il n'entend pas qu'on rie de lui. Tilly résolut de se venger. Il en trouva, sinon l'occasion, au moins le prétexte, dans un article sur sa femme, actrice de second ordre, jouant, quoique jeune encore, des rôles de personne mûre et songeant plus à se rajeunir qu'à prendre l'âge de son personnage. « Nous avons regret, disait Louis à propos d'une représentation de *Richard d'Arlington* (un mélodrame), de devoir donner à M^me^ Tilly quelques conseils sévères et que nous savons d'avance bien inutiles. Ne lui serait-il pas possible de chanter un peu moins, d'être un peu plus émue, un peu plus actrice, enfin; et si elle ne peut faire au public ces légères concessions, ne pourrait-elle, du moins, se rider un peu, comme on le lui a fort judicieusement demandé, et surtout allonger ses robes. Il n'est guère d'usage en Angleterre, comme partout, qu'une dame âgée, haut placée dans le monde, et d'ailleurs préoccupée de graves et tristes souvenirs, aille faire ses visites en si leste équipage ».

Tilly déclara que cette critique, en somme anodine, comblait la mesure; qu'il en aurait raison.

C'était pendant le carnaval et il y avait bal au théâtre. Louis fut averti que s'il y venait, le ténor lui chercherait querelle. Il y vint. Il se promenait d'un pas tranquille, regardant de côté et d'autre d'un air indifférent, bien qu'au fond assez ému, lorsque Tilly, escorté de trois ou quatre de ses camarades et compères, s'approche et lui dit d'une

voix menaçante : Vos critiques sont injustes, déplacées; expliquez-les, retirez-les; je veux, pour Mme Tilly, des excuses. — Ce n'est pas le lieu de demander des explications, répond Louis, et vous n'en aurez aucune. Quant à des excuses, j'aime à croire que vous n'en espérez point. — L'acteur insiste, menaçant de son gant, qu'il agite en gentilhomme de théâtre. Le journaliste, que les amis de l'agresseur serrent de près, lève la main; les curieux s'amassent. Tout à coup un spectateur saute des premières loges dans la salle, écarte violemment de groupe, se campe près de Louis, fait du bras et de la jambe un rapide moulinet devant lequel on recule, et s'écrie : — « Pas de ça; vous êtes plusieurs et il est seul, je me mets avec lui; qu'on s'explique gentiment ». Cet intervenant était un nommé Boucher, maître d'armes, maître de bâton, et même un peu maître de savate, connu pour son adresse et la vigueur de ses muscles. Le feuilletoniste de l'*Écho* lui avait fait une réclame et il la payait très opportunément. Le lendemain, il y eut duel et la note suivante parut dans l'*Écho* du 20 février 1832 :

« Par suite d'une scène assez fâcheuse qui avait eu lieu la veille entre M. T., artiste du Théâtre-des-Arts, et M. V., l'un de nos rédacteurs, ces messieurs se sont rencontrés hier matin, au bout du Grand-Cours. Après avoir vainement tenté tous les moyens de conciliation, les témoins ont réglé les armes et les distances. MM. V. et T. ont échangé chacun une balle. Aucun des combattants n'ayant été atteint, les témoins ont exigé que l'affaire en restât là ».

C'était la première fois que Louis tenait un pistolet. On a raconté que la balle de son adversaire avait troué sa redingote; non, elle effleura le rebord de son chapeau. Le jeune critique n'en devint pas plus doux pour les acteurs.

Je n'entreprendrai pas d'analyser, ni même de noter tout ce que Louis publia dans l'*Écho de Rouen* durant l'année qu'il y resta. Il suffit, pour montrer où il en était alors,

de signaler l'ensemble de son travail et d'en citer quelques traits. Tout de suite, on le voit mêler à ses comptes rendus des vues particulières. Ce débutant veut être lui-même et fait deviner qu'il y arrivera. Cela ne le garantit certes pas contre les réminiscences. Si par les conditions où il s'était trouvé, le pauvre enfant du peuple avait acquis plus de pénétration et de virilité que les fils de famille n'en peuvent avoir au sortir du collège ou le jour où les quitte le précepteur, il n'était tout de même qu'un adolescent de dix-huit ans. A cet âge les jugements d'autrui pèsent inévitablement sur vous et l'on en prend quelque chose, même lorsqu'on veut les écarter. L'amour des lettres, d'ailleurs, se révèle presque toujours par l'admiration d'un maître dont on se défend mal — lorsqu'on veut s'en défendre — de chercher les tournures, d'imiter les procédés.

Bien que Louis eût alors une grande admiration, — je ne dis pas une admiration absolue — pour Victor Hugo, qu'il déclarait « un des plus beaux génies des temps modernes, une des plus complètes intelligences qui aient jamais été », il ne songeait pas à le prendre pour modèle. Henri de Latouche et son bon sens l'avaient écarté de cette pente. Un écrivain de bien moindre puissance, mais de beaucoup plus d'esprit, et déjà très en vogue, Jules Janin, qu'il avait aperçu au *Figaro*, lui paraissait, pour le journaliste, un meilleur guide. Il avait raison. Jules Janin, comme critique littéraire et polémiste, était très supérieur à Victor Hugo. Ce fut, je crois, par enthousiasme pour la gloire de celui-ci et par attrait pour l'esprit de celui-là que Louis, après avoir signé son premier article de l'*Écho* L[s] V. (30 septembre 1831) voulut s'appeler Victor et signa V. V. à l'imitation de Jules Janin qui souvent signait J. J. Il persista dans cette juvénilité tant qu'il fut à Rouen, sauf pour quelques articles de fond ou articles politiques signés de cette seule lettre : V.

J'ai déjà noté qu'au lieu de s'en tenir aux comptes rendus dramatiques et aux articles de chaque jour sur les choses

locales, qui étaient particulièrement de son ressort, Louis aborda tout de suite, haut la main, toutes sortes de sujets. Voici des feuilletons sur Fenimore Cooper, le vicomte d'Arlincourt et autres romanciers; voici une satire en forme de complainte contre un mélodrame, un dialogue philosophique entre deux saltimbanques, où se trouvent diverses choses hasardées et bien des choses justes, notamment une vigoureuse protestation contre l'emploi des enfants au théâtre : « Quoi! l'on a vu, et l'on voit encore des hommes, des femmes sagement élevés succomber aux séductions périlleuses du théâtre et on ose livrer aux mêmes dangers de faibles enfants! On tue chez eux tous les rêves candides, toutes les illusions chères et rapides de la jeunesse, toute cette première chaleur de l'âme qui fait le bonheur de la vie et dont le souvenir est quelquefois de la vertu! C'est indigne! »

Voici une appréciation de la peinture sur verre; une description de Rouen, « la ville aux cent clochers »; une monographie du pèlerinage de Bon-Secours; une critique des fragments littéraires de *Lady Jane Gray*. Le feuilletoniste reproche à l'auteur d'avoir trop contenu son émotion. « La dignité de l'histoire, lui dit-il, ne défend pas les larmes ». Voici une étude physiologique sur une distribution de prix chez des religieuses; voici des considérations morales et sociales sur les dangers de la carrière dramatique pour les femmes.

Louis montre l'actrice en scène. « Il faut qu'elle abjure toute cette crainte mystérieuse si naturelle à son sexe et si charmante. Il faut qu'elle livre à mille interprétations, à mille quolibets, sa taille, son regard, sa figure, sa voix; que si elle n'est pas sûre de son jeu, elle découvre ses épaules..... La foule moqueuse a le droit de lui dire : — « Sois décente, mais prends garde d'être froide. Allons, sois amoureuse : Nos cœurs sont glacés, il faut que tu les réchauffes. Sois pure, sois candide : nous sommes cyniques, il faut que tu nous fasses croire à l'innocence. Et si tu n'es

pas amoureuse, si tu n'es pas candide, nous t'enverrons des huées et des sifflets ».

Voici de la critique littéraire : une étude sur Victor Hugo et les *Feuilles d'automne*. En même temps qu'il célèbre le génie du poète, il signale, dans la préface des nouvelles poésies et dans quelques pièces, le virus révolutionnaire.

« Nous déplorons qu'un homme qui connaît si bien les cordes sensibles du cœur et les fait si fortement vibrer, abandonne sa pénible mais belle mission, pour consacrer sa voix aux fureurs publiques, but vers lequel il est facile de voir que M. Victor Hugo se tournera désormais..... Son âme est de celles qui trouvent un délassement dans les tumultes du forum, et nous souhaitons très sincèrement qu'il se rappelle toujours la pensée qui lui a fait écrire ces lignes : « Je crois avoir le droit de dire que mes vers seront ceux « d'un honnête homme, simple et sérieux, qui suit toute « liberté, toute amélioration, tout progrès et *en même « temps toute précaution, tout ménagement, toute mesure* ». Voilà des promesses qui furent bien oubliées !

Louis se trompait, et c'était naturel à son âge, en louant Victor Hugo de bien connaître les cordes sensibles du cœur. Le poète des *Feuilles d'automne,* pas plus que celui de l'*Ane*, n'a eu ce don. La vraie sensibilité, la vraie tendresse, il a pu les rencontrer par hasard, ou plutôt en donner l'illusion par le choc des mots sur les nerfs ; il ne les a pas connues : oui, il ignorait le cœur humain, l'écrivain qui parmi les centaines de personnages qu'il a créés n'a pas su montrer et faire vivre un homme ! Mais à dix-huit ans, on n'y regarde pas de près et l'on croit le poète sur parole si ses vers sont beaux. Il y en a de magnifiques dans les *Feuilles d'automne!* En revanche, combien Louis voyait juste lorsqu'il doutait que Victor Hugo pût, sur le terrain politique et contre les personnes, garder la mesure.

Voici maintenant des vers : un appel *Aux riches,* en faveur d'ouvriers frappés par une crise industrielle :

Écoutez, le temps presse, et maintenant c'est l'heure
D'ouvrir une main large à des besoins connus;
C'est l'instant de courir à l'indigent qui pleure.....
Il faut du pain dans sa demeure,
Il faut vêtir ses membres nus!
. . . . . .
Donnez! A qui n'a rien, envoyez votre offrande.
Donnez! vous qui croyez : le pauvre est cher à Dieu;
La prière d'en bas, là-haut est forte et grande.
Donnez! l'humble voix qui demande
Est toute-puissante au saint lieu.

Donnez, donnez aussi! vous dont la vie amère
Ne veut trouver partout qu'un néant éternel.
Épanchez vos trésors aux mains de la misère;
Semez de vos bienfaits la terre,
Vous croirez au bonheur du ciel.

Louis rimait beaucoup alors et, comme en prose, tous les sujets lui étaient bons. Après une ode *Aux riches*, venaient des vers intimes que l'*Écho*, ouvert à toutes les fantaisies de son jeune rédacteur, livrait au public. Le poète se promène le soir dans la campagne; il admire les étoiles et, comme il convient, se laisse aller à la mélancolie :

Coulez à flots, mes pleurs; pure et sainte rosée,
Fécondez en mon âme heureuse et reposée
L'amour de la vertu, l'amour du créateur.
Tantôt fier d'exister et fou de mon bonheur
Je saute, je me livre aux transports de ma joie,
Et mon pied fait fléchir, comme un tapis de soie,
Le gazon odorant, le jaune pompon d'or.
Adieu! tous mes chagrins, tous mes rêves encor.
Mon âme en son bonheur un moment assoupie,
O rêves et chagrins! mon âme vous oublie.
Puis je reviens au gîte, emportant dans mon cœur,
Pour les maux de demain, un remède vainqueur.
Au souvenir charmant de cette nuit sans voiles,
De ces champs pleins de fleurs, de ce ciel blanc d'étoiles,
Je sens, plein d'un bonheur qu'on ne peut oublier,
Et ma bouche sourire, et mes yeux se mouiller.

Dans les sentiments qu'expriment ces vers de débutant,

il faut voir des élans poétiques et non l'état d'esprit où se trouvait l'auteur. Je les cite pour noter qu'ils ne relèvent pas de l'école romantique. Si l'influence d'un maître s'y fait sentir, ce maître est Lamartine, nullement Hugo, ou quelqu'un des siens. Louis, je l'ai déjà noté, n'a jamais cherché de ce côté des modèles. Il ne pouvait se défendre ni d'admirer le chef de l'école, ni de siffler ses suivants. Leur passion effrénée pour la couleur l'agaçait tout autant que la platitude de leurs ennemis, mauvais imitateurs des classiques. Il voyait ou plutôt il sentait le faux dans les deux écoles et le signalait avec plus ou moins de justesse, mais toujours vertement. Sa critique dénonçait, d'ailleurs, toute littérature où manquait le bon sens. Il le prouva au vicomte d'Arlincourt, dont les romans étaient alors en grande vogue! L'auteur d'*Ipsiboë* et du *Solitaire* venait de publier les *Rebelles sous Charles V*, « roman historique » imité de Walter Scott, et n'ayant rien de Walter Scott ni de l'histoire. Le feuilletoniste, après avoir caractérisé à grands traits le genre du romancier, montrait les principaux personnages des *Rebelles*. Voici trois de ces portraits. Ils renseigneront sur le critique et signaleront un des côtés de la littérature romanesque goûtée en 1832; car, il ne faut pas l'oublier, d'Arlincourt était un auteur à succès.

« L'*Amoureux :* cheval brun, casque noir, plumes, cheveux, yeux très noirs, âme noire au delà de toute expression. Il est rebelle, malandrin, il tue, pille et brûle, mais son cœur est loin d'être méchant; il répond au nom de Talebart; taille gigantesque et bien proportionnée.

« Le *Solitaire :* cheveux blancs, âme blanche, manteau toujours blanc, âge vague, caractère indéfini, domicile inexplicable; il a le vent pour coursier et l'aspect du ciel pour nourriture; il est partout, ainsi que le doit un bon solitaire; il a coupé sa femme en morceaux et s'est trouvé sur le point de manger sa fille; mais il s'en est bien repenti. Lorsqu'en se promenant au clair de la lune, il lui arrive de penser à ces folies de jeunesse, il essuie ses pleurs

avec une peau de tigre. Son cœur est loin d'être méchant : taille deux fois gigantesque et très bien proportionnée. On a dit, avec raison, que c'était le personnage le plus vraisemblable du roman.

« Ces deux Messieurs ne parlent pas, ils tonnent ; de plus, ils sont parfaitement insensibles au froid, au chaud, à la pluie, au soleil ; ils ignorent le rhume et cinq ou six coups d'épée à travers le corps ne les empêchent pas de se promener dans les champs.

« L'*Amoureuse :* c'est un ange, une sylphide, une perfection, une je ne sais quoi. Elle court les champs, pince de la harpe et joue des mystères. Elle ne cesse pas une seconde d'être vertueuse et vêtue de blanc. On ne lui connaît pas de blanchisseuse. Il est inutile de vous dire qu'elle est parfaitement proportionnée ».

Tout est analysé sur ce ton particulièrement propre à faire ressortir l'incohérence du livre, et comme trait final, le critique termine par ce mot habituel au principal personnage du roman : « J'ai dit ! »

Il convient d'ajouter que Prévot, vicomte d'Arlincourt, était pour l'*Écho* un adversaire politique. Auteur d'un poème épique en deux volumes qu'il avait commencé sous l'empire en l'honneur de Napoléon et qu'il termina sous Louis XVIII en l'honneur de la monarchie légitime, d'Arlincourt prit rang parmi les adversaires passionnés du régime de 1830. Son roman, les *Rebelles sous Charles V,* débordait d'allusions, alors transparentes, contre Louis Philippe. C'était, d'ailleurs, un galant homme ; mais quel piètre écrivain ! Il a excellé dans la cacophonie. On a de lui cet hémistiche, cité en exemple dans les *ana :*

« On m'appelle à régner ».

Et ce vers :

« Je vis sur la montagne et j'aime à la vallée ».

Aux travaux du critique sur toutes sortes de sujets, Louis

joignait des fantaisies mêlées de politique et de littérature : La *Jeune France,* l'*Homme fort,* où il malmenait le Saint-Simonisme; les *Pourvoyeurs de la gaîté publique, Huit jours à Paris,* la *Nuit au corps de garde, Cuisine et Patriotisme,* bluette abondante en traits satiriques contre les légitimistes qu'on appelait alors les carlistes; les *Scènes parisiennes,* silhouettes d'émeutiers républicains; *Candide,* où il ridiculisait les « bousingots », les démocrates humanitaires et autres ennemis du régime nouveau. La mansuétude ne règne pas dans ces esquisses. On peut, au contraire, y relever quantité d'épigrammes souvent acérées et parfois très dures; mais elles ne s'attaquent pas directement aux personnes et, bien qu'imprégnées à forte dose des passions et des colères du moment, la note gaie y domine. C'est l'œuvre d'un jouvenceau qui, en même temps qu'il combat, s'amuse. L'esprit de parti ne va pas chez lui jusqu'à la haine, et quand il s'emporte, l'éclat de rire n'est pas loin.

Voici maintenant des nouvelles, des contes, des fantaisies : *Histoire d'une rose,* la *Bonne aventure, Simple histoire, Une faute de Sophie Arnould,* concluant ainsi : « aimer réellement, c'est faire une bêtise », la *Dernière pensée de Weber,* l'*Histoire de deux amants et d'un apothicaire.* Lorsque Louis Veuillot, devenu catholique, marqua parmi les défenseurs de l'Église, la presse libre-penseuse dénonça cette dernière nouvelle comme immorale et plus tard, certain biographe (1) que Mgr Dupanloup, le comte de Falloux et quelques autres encouragèrent, prétendit que, par pudeur, il n'osait pas l'analyser. C'était cependant facile. Si, comme on disait autrefois, l'histoire est « grasse », elle est nullement immorale. Un jeune homme et une jeune fille, affolés par la lecture des romans, ne pouvant décider leurs parents à les marier, veulent mourir ensemble. Ils se procurent du poison et le prennent avec conviction, mais non sans phrases. Ils attendent la mort, c'est

(1) Eugène Jacquot, dit de Mirecourt.

la colique qui vient. Le brave homme d'apothicaire, les ayant devinés, leur a livré, au lieu d'arsenic, un purgatif et ils se trouvent face à face dans une situation absolument dépourvue de poésie. Ils gardent la vie et perdent l'amour.

Cette critique des romans qui poussent au suicide d'innocents et trop exaltés lecteurs, peut paraître d'une gaîté un peu grosse, mais comment y voir de l'immoralité? Au fond, la leçon est bonne et quoique le style soit très jeune, c'est bien enlevé. J'ajoute que, pour le fond, l'anecdote était vraie. Louis l'avait trouvée dans les mémoires de Lord Byron, où elle est contée en quelques lignes.

Ces improvisations si nombreuses et si variées ont un trait commun et caractéristique : l'amour des lettres. Quel que fût le sujet qu'il traitât, Louis y apportait toujours une préoccupation littéraire, chose rare chez les apprentis journalistes, trop pressés de produire, pour garder le souci de la forme.

L'idée religieuse n'avait pas plus cours à l'*Écho* que dans l'étude de Fortuné Delavigne. Louis aurait pu ne jamais parler de Dieu, du prêtre, du culte, sans que personne le trouvât mauvais, ou même s'en aperçût. Mais, tout en ignorant la religion et sans estimer nécessaire de la connaître, et surtout d'en user, il en voyait vaguement le charme, la grandeur, la force et souvent l'invoquait. S'il ne le faisait pas toujours d'un ton irréprochable, même dans ce cas il avait généralement le sens de la foi. Racontant, à propos d'une fête locale, la vie de saint Romain, il indiquait comment les savants et les philosophes avaient voulu expliquer les nombreux miracles du saint, puis il ajoutait : « Pour nous, qui prêtons peu l'oreille à tous ces beaux systèmes, nous avons lu que l'archevêque fit tout avec la parole et la foi; nous croyons ce que nous avons lu. »

Une souscription pour les pauvres, ayant été ouverte par l'*Écho,* Louis s'était joint aux délégués chargés de porter des secours à domicile; il terminait ainsi le compte rendu de cette distribution : « Froid! Faim! Heureusement, pres-

que toutes les voix qui prononcent ces horribles paroles savent prier et l'espoir que le pauvre affamé trouve dans la croyance est encore la manne céleste que Dieu lui distribue chaque jour ». Cet article fit venir de nouvelles offrandes.

Il assiste à une distribution de prix chez des religieuses et voit dans les jardins, défiler élèves et maîtresses suivant la croix : « Cette longue procession d'enfants, dit-il, âmes aussi pures, aussi blanches que leurs blancs et purs vêtements, elle me rappela un jour qu'autrefois j'aimais bien et que la Révolution de 1830 (que sa sainte volonté soit faite!) a pour ainsi dire retranché du calendrier; je veux parler de la Fête-Dieu. Oh! que c'était là une noble et touchante et superbe fête! » Il se rend en chroniqueur, au pélerinage de Bon-Secours, s'amuse de la fête, raille un peu des pèlerins qui lui paraissent de trop bon appétit; mais il en voit d'autres absorbés dans la prière et s'écrie : « Je sentais des regrets de ne pouvoir faire comme ceux qui m'entouraient; ils priaient avec tant de ferveur, avec tant de foi que j'aurais voulu plier les genoux et prier comme eux. Il doit être si doux de croire bien fermement que la prière de votre cœur s'en va toute rayonnante au ciel et que là, elle est entendue ».

Il y a dans ces élans plus qu'une émotion passagère, plus qu'une impression d'artiste; on y sent l'inspiration d'une âme chrétienne. Cette âme se reconnaîtra. Six ans s'écouleront et Louis Veuillot agenouillé dans une église de Rome priera comme priaient les vrais pèlerins de Notre-Dame de Bon-Secours.

Bien qu'il aimât par-dessus tout la littérature, Louis s'occupait aussi avec intérêt, et même avec passion, de peinture et de musique. La collection de l'*Écho* en fait foi. On y trouve, sur divers peintres et divers tableaux, des jugements qui dénotent non pas un appréciateur savant et réfléchi, mais un amateur plein d'entrain. Cela est plus marqué encore pour la musique. Ici, nous avons un enthousiaste. Qu'il ait toujours bien jugé telle ou telle œuvre,

ou tel ou tel maître, c'est une autre question. Je ne prétends pas, par exemple, qu'il eût raison de voir, dans *Zampa* d'Hérold, une œuvre médiocre. Je dis seulement qu'il parlait de la musique avec amour. Si l'on peut dire qu'il rendait ses arrêts au hasard de ses impressions, il faut reconnaître en revanche qu'il n'avait aucun parti pris de sévérité. Au sortir de la première représentation de *Robert le Diable,* il déclarait le libretto inintelligible et ajoutait : « Quant à la musique, nous n'osons pas en parler avant de l'avoir entendue une seconde fois. Nous craindrions de ne pas trouver de paroles assez vives, assez pénétrantes, pour louer cette vigoureuse et magnifique partition, à la fois si pleine d'imagination et de science ». Le surlendemain, il donnait carrière à son enthousiasme et s'appliquait à le justifier. Cependant Meyerbeer n'eut jamais ses prédilections. Il le trouvait trop difficile à suivre et trop bruyant. Dès lors, il avait, pour Weber et Mozart une admiration un peu exclusive qu'il garda toujours. Mozart, disait-il, c'est la musique. Quant à Weber, il le célébra en vers et en prose. Après une représentation de *Robin des bois*, il s'écriait en s'abritant sous Hoffmann, l'auteur des *Contes fantastiques :* « Place au musicien... abaissez sous vos pieds tout ce qui s'est appelé poète! arrière tous les aligneurs de mots, tous les éplucheurs de phrases! Voici l'homme qui sait remplir les airs de voix mystérieuses et dont pas une ne laissera l'âme indifférente! Voici l'homme qui monte tout seul où l'extraordinaire même a peine à vous hisser; voici l'homme qui voit de si haut, de si loin, que rien ne lui échappe! Il rira comme le rire et pleurera comme les pleurs et vous ne pourrez l'entendre sans rire ou pleurer ».

C'est encore de la musique de Weber qu'il disait, après avoir entendu l'*Ouverture d'Eurianthe :*

« Vous avez vu à Rouen, vous avez admiré ces tours gothiques, à la fois si colossales et si légères, si belles de leur étrangeté, si fraîches de leur vieillesse même : de loin, ce

sont des montagnes faites de mains d'homme, de près, ce sont des dentelles de pierre qui recèlent dans leurs plis innombrables les vieux siècles tout vivants. Plus on les étudie, plus on y découvre de choses. Chaque pilastre porte une statue, chaque statue est une histoire : rois, saints, vierges, manants, gentilshommes, chroniques, superstitions, tout se lit, tout se voit sur ces murs séculaires. Telle est l'œuvre de Charles-Marie de Weber ».

Pour compléter cette étude sur les débuts de Louis Veuillot comme écrivain et journaliste, je dois citer quelques lignes, au moins, de l'un de ses articles politiques.

La caricature, cette forme inférieure de l'art, cette expression, quelquefois spirituelle, plus souvent grossière et basse, des colères et des haines politiques, prit un grand essor, et, par conséquent, de grandes licences, au lendemain de la Révolution de 1830. Elle florissait pleinement en 1832, et, selon sa nature, servait surtout l'opposition. C'était une bonne raison pour que Louis s'en indignât; mais ce n'était pas la seule. Son sens artistique et sa générosité d'esprit souffraient vraiment de cet excès. Prenant la question de haut, il s'écriait :

« La manie, qui depuis deux ans bientôt, fait régner en France le besoin, nous pourrions dire, la rage des discussions politiques, a tout renfermé dans son domaine; littérature, poésie, beaux-arts, ont été presque d'eux-mêmes se précipiter dans ce gouffre où ils ont perdu, à la fois, force, beauté, décence. Du grand drame historique au plat vaudeville d'à propos, de l'ode de Victor Hugo à la tirade de Barthélemy, du marbre au plâtre, du tableau à la caricature, il a fallu, bon gré, mal gré, que tout se rangeât sous une couleur politique; ainsi l'a voulu le maître suprême, le public; il s'en repentira, mais c'est lui qui paie, c'est lui qui glorifie, il a fallu obéir ».

Remontant à l'origine de ce mal, il ajoutait :

« Le 31 juillet 1830, la caricature avait déjà pris un dé-

veloppement immense; les quais et les rues de Paris, encore criblés de balles, étaient tapissés de lithographies contre Charles X, sa famille et ses soldats; quelques-unes étaient spirituelles, la plupart étaient dégoûtantes, et cela n'a rien qui doive étonner, c'est dans l'ordre naturel des choses; quand le vainqueur s'est retiré, laissant les morts sur le champ de bataille, viennent les lâches qui poignardent les cadavres ».

Il montrait ensuite les caricaturistes s'attaquant à des hommes que leurs fonctions, leur âge, le souci même de leur dignité, condamnaient à ne pas se défendre; puis, prenant personnellement à partie ces prétendus justiciers, auteurs d'écrits ou de dessins obscènes, il ajoutait : « Et la main qui s'est salie à ces indignes travaux, ose, toute boueuse encore, livrer à la risée les noms et les traits des citoyens! et cet avilisseur public trouve des approbateurs!... » Et ce misérable sera impuni, parce que d'honnêtes serviteurs du pays craindront, s'ils le dénoncent et veulent le frapper, qu'il ne les traîne dans la boue! « Qui sait combien cette terreur a enlevé de lumières et de votes au bien public et à la saine raison ».

Ces paroles étaient vives. Qui voudrait dire qu'elles le fussent trop? Je reconnais volontiers, d'ailleurs, que la vivacité, même extrême, dans la polémique ne déplaisait nullement au rédacteur de l'*Écho*. Cependant, il ne cherchait pas les personnalités, mais si l'adversaire s'engageait sur ce terrain, avec quelle promptitude il l'y suivait! Aussi eut-il un second duel.

Le maire de Rouen, l'un des fondateurs ou des patrons de l'*Écho*, ayant pris quelque bonne et sage mesure, reçut un charivari. Louis protesta vivement et rendit le journal républicain, « son cher confrère », responsable de cette manifestation. Celui-ci, non content de réclamer avec force, prétendit que son adversaire était payé pour l'insulter.

« Il est vrai que je reçois un salaire, répondit Louis

Veuillot, et je ne vois pas que je doive en rougir, mais ce n'est point pour attaquer ce journal. Si je l'ai fait, c'est seulement que je voulais en avoir l'honneur et satisfaire mon indignation. D'ailleurs, que fait donc au *Journal de Rouen*, celui auquel je m'adressais? Si on ne le paye point en argent, comment le paye-t-on? En considération, en estime, en gloire? Alors il ne gagne rien ».

La note suivante, publiée dans les deux journaux à la date du 2 juin 1832, donne le dénouement de cette polémique :

« Une rencontre a eu lieu hier matin dans les prairies au bout du cours entre MM. Olivier et Veuillot, rédacteurs de l'*Écho de Rouen*, et MM. Visinet et Roger, rédacteurs du *Journal de Rouen*, par suite d'un article signé V. V. inséré dans l'*Écho* du 31 mai. Les témoins n'ont pas consenti que MM. Roger et Olivier prissent part à l'affaire, à moins que soit M. Visinet, soit M. Veuillot ne succombât du premier coup.

« M. Visinet, en sa qualité d'offensé avait choisi l'épée; mais sur les observations d'un des amis de M. Veuillot, que celui-ci ne savait point manier cette arme, il s'en est rapporté à la décision des quatre témoins qui, eux-mêmes, ont remis au sort de prononcer à cet égard. Le sort a prononcé en faveur de M. Veuillot qui a choisi le pistolet.

« Deux coups de pistolet ont été échangés entre MM. Visinet et Veuillot.

« M. Veuillot, qui avait refusé de tirer le premier, ayant eu sa redingote traversée d'une balle, les témoins n'ont pas permis que l'affaire fût poussée plus loin ».

Louis avait refusé de tirer le premier, parce que M. Visinet n'ayant pas maintenu son droit d'imposer l'épée, il voulut lui donner l'avantage du premier coup. Comme on félicitait le jeune journaliste de l'issue de cette rencontre, il montra, en affectant un air chagrin, le trou fait à sa redingote. Ses amis lui offrirent comme consolation, une « redingote de combat ».

Quelques années plus tard, mon frère, mes sœurs et moi, nous passions à Rouen. L'ancien rédacteur de l'*Écho* nous ayant conduit sur le lieu du duel, nous fit mettre à genoux à côté de lui pour demander pardon à Dieu de ce manquement à sa loi et le remercier de l'avoir préservé. Il n'eut pas de tels sentiments le lendemain de la rencontre. Tout au contraire, il se promit d'aller fréquemment au tir et d'apprendre l'escrime. Il se tint parole pour le tir et devint adroit au pistolet.

Tels furent les débuts de Louis Veuillot dans le journalisme. Des biographes, qui ne savaient rien, ont trouvé bon de lui prêter durant son séjour à Rouen un autre duel et diverses aventures qui le faisaient absolument homme de plaisir et de tapage. Non, sa vie, alors, fut essentiellement une vie de travail. Ses amis et compagnons étaient des jeunes gens de la ville, la plupart adonnés aux arts et qui, comme lui, avaient trop le goût de l'étude et trop besoin de se créer une carrière pour se livrer à la dissipation. Parmi eux se trouvaient Émile Perrin, qu'il avait connu chez Fortuné Delavigne, et M. Lebreton, ouvrier poète, dont il facilita les débuts. Celui-ci, en 1848, fut à cause de ses vers, élu membre de l'Assemblée nationale. J'ajoute qu'aucun de ces jeunes gens, à commencer par Gustave Olivier, « le guide », ne se préoccupait le moins du monde des choses de la religion. Certes, ils n'étaient pas athées; ils rendaient littérairement hommage à Dieu et se croyaient même, en leur qualité de conservateurs, suffisamment catholiques, mais ils ignoraient l'Église et n'avaient pas conscience de leur ignorance.

Cinq mois après son deuxième duel, Louis quittait Rouen pour Périgueux. Je vais être, écrivait-il joyeusement, « rédacteur en chef et en seul » du *Mémorial de la Dordogne*.

CHAPITRE IV

PÉRIGUEUX. — QUATRE ANS DE JOURNALISME EN PROVINCE. — LA SOCIÉTÉ OFFICIELLE ET CONSERVATRICE (1833-1836).

Rouen, grande ville industrielle, commerciale et mondaine, ayant deux théâtres, des expositions, un vrai musée, des sociétés littéraires et artistiques, suivant en tout, avec amour, le mouvement parisien, n'avait pu montrer à Louis Veuillot la vraie province. Il s'était formé à son métier, mais vivant dans un milieu restreint, il n'avait rien appris de nouveau. Périgueux devait lui donner d'autres enseignements, lui ouvrir d'autres horizons.

Le chef-lieu de la Dordogne, alors petite ville d'environ dix mille âmes, bâtie sur le penchant d'une colline, avait une physionomie originale et charmante que la prospérité et les agrandissements lui ont fait perdre. Dans des rues étroites, tortueuses, la plupart en pente et pavées de gros cailloux presque noirs, se trouvaient de vieilles maisons avec tourelles, balcons, fenêtres irrégulières, portes basses et lourdes ornées de sculptures sans valeur artistique, mais non sans cachet. Au centre, un des plus vénérables et des plus curieux monuments de l'art chrétien : Saint-Front, la cathédrale. Aux extrémités : d'un côté, de belles promenades avec de grands arbres; de l'autre, une rivière bordée de quelques habitations et de peupliers laissant voir des prairies, puis, près de la vaste place du Marché-aux-bœufs, la lourde tour Mataguerre : plus loin, les restes, encore imposants, d'une construction romaine : la tour de

Vésone. Nulle fabrique, nulle grande industrie, ni dans la ville, ni dans la banlieue. Aux environs, une campagne variée, accidentée et riante qu'animaient encore, lors de l'arrivée de Louis, le 2 décembre 1832, de doux effets de soleil.

Ce fut pour le jeune journaliste un enchantement. Il avait quitté Rouen l'esprit alerte et comme en fleur, tant il comptait sur l'avenir, mais le cœur gros, car il y laissait son meilleur ou plutôt son unique ami, Olivier; et puis, il ne pouvait se défendre de quelque inquiétude en songeant qu'il ne savait absolument rien du pays dont il devait, lui avait-on dit au ministère, « défendre les intérêts et guider l'opinion ». L'aspect même de Périgueux commença de dissiper ces craintes; elles disparurent tout à fait dès qu'il eut pris connaissance du milieu où il se trouvait. Il vit d'aimables gens, très accueillants, heureux de vivre; aimant l'abondance, surtout à table, sans songer à la recherche ni au luxe; lestes en leurs propos, plus disposés à rire des écarts de conduite qu'à les condamner, s'inquiétant assez peu des lettres, des arts, de tout le mouvement intellectuel, et néanmoins, accordant quelque considération à ceux qui pourraient plus tard y faire figure. Il fut donc bien reçu et eut promptement ses entrées chez les notables de la bourgeoisie périgourdine, comme chez les principaux fonctionnaires, partie importante, dans un petit chef-lieu départemental, de « la Société ». Il n'était pas, d'ailleurs, pour tout ce monde, le premier venu. *Le Mémorial* comptait parmi ses patrons les chefs du parti conservateur ou orléaniste dans la Dordogne, notamment le général Bugeaud. Louis avait vu celui-ci en passant à Paris et s'était honorablement tiré de cette rencontre. — Vous me paraissez bien jeune, lui avait dit le général; quel âge avez-vous? — Dix-neuf ans. — J'aimerais mieux que vous en eussiez 25, reprit Bugeaud avec une brusquerie aimable. — Moi, j'aime mieux en avoir 19. Du reste, ne craignez rien, général, je me tirerai d'affaire. — On me l'a dit, mais vous êtes

tout de même bien jeune. Tenez, mettez-vous là et écrivez quelque chose sur Odilon Barrot. — Très volontiers.

Louis écrivit une page non pas *sur* mais *contre* Odilon Barrot et la remit à Bugeaud. — Parfait! s'écria celui-ci; je vais vous cautionner près de nos amis.

Comme presque toutes les feuilles gouvernementales fondées alors dans les départements, *le Mémorial de la Dordogne* était à peu près officieux. Ces journaux recevaient du ministère de l'intérieur des correspondances, et, en cas de besoin, — ce qui était presque de règle — des secours. Le rédacteur en chef, généralement choisi par le « bureau de la presse », se trouvait à peu près indépendant des fondateurs même du journal. C'était le cas de Louis. Il devait à l'ardeur de ses polémiques contre les républicains ou « bousingots » et, selon le mot du temps, contre « les carlistes », d'avoir été classé parmi les débutants qu'il fallait pousser. Ses deux duels étaient aussi un titre. Le préfet de la Dordogne fut donc averti que *le Mémorial* était confié à un rédacteur sur lequel on pouvait compter de toutes les façons.

Le jeune écrivain qui, dès Rouen, s'était passionné pour sa cause politique, devint à Périgueux tout à fait homme de parti. « Dans la nouvelle société où je me trouvais, a-t-il dit, il était grandement question de foudroyer l'anarchie, de consolider l'ordre, de rétablir les saines doctrines. Je voyais les plus excellents pères de famille du monde, les plus sages propriétaires, les plus honorables citoyens : ils avaient un dieu, c'était l'Ordre Public; ils me suppliaient de le bien défendre; ils y contribuaient eux-mêmes; quelques-uns avec autant de dévouement que de courage, le grand nombre sans s'exposer. Et moi, de très grand cœur, avec beaucoup de conviction (car, chose particulière, on a toujours la conviction que l'on veut avoir) je défendais l'ordre qui était aussi mon dieu et qui avait vraiment d'assez tristes adversaires pour qu'on le défendît avec plaisir, je rétablissais les saines doctrines, je foudroyais bien fort

l'anarchie; quelquefois même, dans les commencements, je m'opposais aux empiètements du clergé, ce que l'on n'eût pas été fâché de me voir plus souvent entreprendre; mais bientôt, mon bon sens mérite cet éloge, j'y sentis de la répugnance. L'estime que j'avais pour mon parti ne m'empêchait pas de remarquer beaucoup de différence entre nous et le clergé. »

Ce n'était pas que, par ses relations anciennes et nouvelles, la comparaison lui fût facile. Rédacteur en chef du journal conservateur, il avait fait à l'évêque, Mgr de Lostanges, ancien émigré suspect de « carlisme », une très courte visite de courtoisie et s'en était tenu là. S'il pouvait, par devoir professionnel, rencontrer quelques ecclésiastiques, il n'en fréquentait aucun. Le seul avec lequel il se lia et ce fut seulement dans la deuxième ou troisième année de son séjour à Périgueux, était un pauvre curé de campagne, l'abbé Guines, qui devint capucin sous le nom de P. Ambroise. Mais, s'il ne pouvait juger de près le clergé, il savait, en gros, ses œuvres. C'était assez pour le garder habituellement contre les exigences voltairiennes de ses amis, les conservateurs, qui presque tous étaient foncièrement hostiles à l'action religieuse. D'ailleurs, s'il admirait le zèle des patrons et amis du *Mémorial* pour la cause de l'ordre, il ne se dissimulait ni que leurs vues étaient bien courtes, ni que leur morale était bien large. « Autour de moi, a-t-il dit, il n'y avait pas un homme à ma connaissance, pas un! ni fonctionnaire, ni magistrat, ni professeur, ni vieux, ni jeune qui remplît ses devoirs religieux; pas une mère de famille qui eût une fois parlé en ma présence à ses enfants de Dieu, de l'Église et de quoi que ce soit qui eût le moins du monde rapport à la religion. C'était certainement une société gracieuse, polie, bienveillante, spirituelle, et, pour tout dire, elle ne me plaisait que trop : ce n'était pas une société chrétienne. Chacun s'y faisait en liberté, sans rien dire, non pas son évangile mais son petit Coran! »

Il ne faudrait pas conclure de cette esquisse que, par ses fonctionnaires et sa bourgeoisie, Périgueux offrait, en 1833, quelque chose de particulier. Non, tel était partout alors, sauf des exceptions individuelles, l'état de cette partie notable et dominante de la société française. Peut-être, par la différence des caractères, était-il plus marqué au Midi qu'au Nord et plus visible dans les petites villes, où l'on se coudoie, que dans les grandes, mais pour le fond, il y avait identité. Il en devait être ainsi. Durant quinze ans, le parti libéral, composé des différentes couches de la bourgeoisie, depuis la haute banque et la grande industrie jusqu'au petit commerce de détail, n'avait cessé de déblatérer contre le « parti prêtre » et s'était saturé de livres impies et malpropres. Jamais on ne lut autant Voltaire et Rousseau. En dehors de ces maîtres, qui lisait-on encore? Dupuis, dont on réimprima plusieurs fois le misérable livre sur l'*Origine de tous les cultes;* Volney, Dulaure, etc.; puis dans un autre ordre, Béranger, que l'on chantait, même en famille, Parny et sa *Guerre des Dieux,* Pigault-Lebrun, si grossièrement ordurier, Paul de Kock, le peintre du libertinage inconscient et de l'impiété joviale. Quant à la presse, les journaux préférés du bourgeois étaient le *Constitutionnel,* le *Courrier Français,* le *Journal de Paris,* tous trois voltairiens, aboutissant, sans l'oser dire, peut-être sans le savoir, au matérialisme et attaquant chaque jour avec haine, avec bassesse le clergé. *Le Journal des Débats*, qui avait une clientèle plus élevée, ne valait pas mieux. Son impiété moins épaisse n'était pas moins absolue. Voilà où s'étaient formés, quant à la religion et aux mœurs, les vainqueurs de Juillet 1830; voilà de quel milieu sortaient les hommes en place et ceux qui par leur position dans le pays, dominaient les fonctionnaires. On comprend que leur dieu fût l'ordre puisqu'ils étaient les maîtres, et que l'ordre se résumât pour eux dans le gendarme.

Du reste, à Périgueux, le parti légitimiste, composé de

quelques familles, la plupart sans grande fortune, ne différait pas profondément, quant à la pratique religieuse, de ses vainqueurs, les bourgeois. Il avait des égards pour la personne du prêtre et défendait en principe la religion ; mais, vers 1833, ils étaient rares, bien rares, ceux des royalistes agissants dans lesquels on pouvait reconnaître de vrais chrétiens. Toute cette société périgourdine, vue d'ensemble, était donc indifférente. Cependant, on y appréciait d'une certaine façon la messe du dimanche. Ce jour-là, vers midi et demi, jeunes gens de la bourgeoisie, jeunes gens de la noblesse et bon nombre d'hommes mûrissants, alignés sur deux rangs devant la cathédrale, où ils n'entraient pas, attendaient la sortie des « dames ». Celles-ci, jeunes femmes et jeunes filles, en grande toilette, l'œil animé, le visage souriant, traversaient lentement cette haie, rendant à gauche et à droite des saluts ; puis chacun rentrait chez soi. Louis ridiculisait volontiers cette sorte d'exhibition et ne manquait pas de s'y montrer : l'usage le voulait, et puis il y trouvait un certain agrément.

La vie à Périgueux n'était pas seulement facile par les relations, elle l'était aussi par les conditions du travail. Les gens occupés, eux-mêmes, s'y donnaient de grands loisirs. Quant à Louis, son journal, bien qu'il y travaillât de bon cœur, ne lui demandait qu'une faible partie de son temps. Comme presque toutes les feuilles départementales de cette époque, le *Mémorial* était de très petit format et ne paraissait que deux fois la semaine en temps ordinaire, trois fois pendant la session des Chambres. De plus, par sa correspondance autographiée et gratuite où il y avait un peu de tout, le Bureau de la presse allégeait beaucoup le travail du rédacteur. Le télégraphe électrique, mis à la disposition de tout le monde, étant encore inconnu et la malle-poste ou courrier de Paris n'arrivant que toutes les 24 heures avec des nouvelles vieilles de trois jours, on faisait son journal sans craindre d'être dérangé

par l'imprévu. Si le rédacteur aimait à s'absenter, un ami, armé de ciseaux, pouvait aisément le remplacer. Louis, en villégiature au château d'Escoire, chez le millionnaire du Périgord, M. Lavareille, écrivait au docteur Vidal, conseiller de préfecture, qui le suppléait : « Si vous vouliez tracer pour le *Mémorial* quelques petites lignes, cela me ferait un énorme plaisir ; si vous voulez vous contenter de prendre un bout d'article dans le premier journal venu, je me consolerai de n'avoir pas le plaisir de vous lire, par le plaisir de penser que le journal vous aura moins dérangé..... Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'attendre la correspondance ; elle arrive fort tard et ne contient ordinairement rien d'intéressant. Mieux vaut vous débarrasser tout de suite. Je vais vous dire une supercherie de journaliste : on prend dans la correspondance de la veille une vingtaine de lignes, on leur donne la date du lendemain, et le cher abonné n'en veut pas davantage (1) ».

Voilà avec quel agréable abandon les journaux de province, même pour un chef-lieu départemental, se faisaient en 1835.

Deux autres journaux, dans les mêmes conditions, comme format et publicité, que le *Mémorial de la Dordogne*, paraissaient à Périgueux : la *Gazette du Périgord,* feuille légitimiste, et l'*Écho de Vésone,* qui tâchait de contenter à la fois les libéraux dynastiques et les républicains. Tous deux étaient pauvrement rédigés. Louis le leur fit sentir plus d'une fois. C'est à l'*Écho de Vésone* qu'il pensait en disant plus tard : « Certain petit journal du lieu, de cette race qui nous a donné le *Siècle,* ne fortifia pas médiocrement mes dispositions à respecter l'Église, qu'il attaquait sans cesse. Malgré mon ignorance, je me révoltais contre ces opinions malhonnêtes et mal rédigées ».

Dans le chapitre précédent, j'ai montré, par diverses citations, quelles furent, dès ses débuts d'écrivain ou plutôt

(1) *Correspondance de Louis Veuillot*, t. II, p. 1.

de journaliste, les tendances de Louis et quelle forme il sut leur donner. Les quatre années du Périgord marquent les constants progrès du polémiste et du lettré. Le trait, qui, dès l'*Écho de Rouen,* partait vite, et s'enfonçait bien, est plus acéré, la pensée est plus forte, la phrase prend plus d'ampleur, de grâce et de cachet personnel. Les mêmes opinions sont soutenues d'un ton plus ferme. Le vrai conservateur perce dans l'apologiste du régime de 1830. Louis veut croire que cette nouvelle monarchie, œuvre de la Révolution, aura raison des doctrines révolutionnaires. Il appuie énergiquement, passionnément, toutes les mesures qualifiées de rétrogrades, de liberticides, etc. ; il reproche même au gouvernement de ne pas mettre assez de vigueur dans la répression, de ne pas affirmer toujours assez haut les principes d'ordre. Si un fonctionnaire fait un acte de faiblesse ou lui paraît manquer aux obligations de sa charge, avec quelle vigueur il le reprend ! Grâce au talent et à la fermeté de son rédacteur, le *Mémorial de la Dordogne* n'est plus une simple petite feuille de préfecture ; c'est un journal conservateur indépendant. Au besoin, Louis ne craint pas de blâmer même le préfet, cependant un peu son chef et tout à fait son ami. Au total, il était plus dévoué aux principes d'ordre que ne le comportait la situation et que ne l'eussent voulu beaucoup de ceux qu'il défendait.

Dans son désir de voir le gouvernement se fortifier et obtenir de tous le respect, il lui arriva plus d'une fois de passer la mesure. Par exemple, un prêtre de Périgueux ayant, dans un sermon, reproché au pouvoir établi son origine révolutionnaire et ses tendances, le rédacteur du *Mémorial* protesta par un article intitulé *Scandale ecclésiastique.* Il y disait nécessairement que la politique doit être bannie de la chaire et prétendait démontrer que le clergé n'avait nulle raison de se plaindre. Il ne nommait, d'ailleurs, ni le prêtre qui avait fait le sermon, ni l'église où il avait été prononcé. Son article eut d'autant plus de

succès qu'on lui reprochait d'être habituellement trop favorable au « parti prêtre ». Mais ce succès, loin de le flatter, le froissa, l'avertit et il ne parla plus de ce ton.

Non content de dire, comme il le devait, son mot sur toutes les choses du moment, il traitait de temps à autre, au point de vue des principes, des questions particulièrement graves. Par exemple il étudie le duel, l'admet « dans certains cas » pour l'homme privé, le simple citoyen, et le condamne absolument pour ce qui relève de la vie publique. Cette seconde partie de la thèse, valant mieux que la première, est mieux soutenue. « Quels hommes, s'écrie-t-il, sont plus insultés que les dignitaires de l'État, que les ministres, les pairs de France, les députés, les magistrats? Et cependant s'étonne-t-on qu'ils ne demandent pas raison? La voix publique leur crie-t-elle de descendre dans l'arène?..... La mémoire de Mirabeau est-elle flétrie parce qu'il a refusé deux cents duels? Le beau nom de Casimir-Perier est-il voué à l'opprobre pour avoir été traîné dans toutes les boues de la polémique?..... Pourquoi l'humble fonctionnaire se croirait-il plus obligé au combat que le ministre, le député ou le juge? » Il ne doit demander réparation qu'à la loi.

Il s'occupe ensuite « des injures de la presse » et comprend dans la même réprobation la presse républicaine et la presse légitimiste, l'une et l'autre ayant à peu près le même langage au sujet de Louis-Philippe, de sa cour et de son gouvernement.

« Ces deux presses, dit-il, ont atteint un degré de mauvaise foi, une verve de dévergondage difficile à caractériser. Toutes deux attaquent, sans raison, comme sans mesure, les hommes qui combattent, non pas leurs principes, non pas leurs doctrines, mais leurs caprices. Dès qu'un citoyen paraît sur la scène politique, sa vie privée est fouillée avec impudeur, salie effrontément, calomniée, travestie avec une rage inconcevable, et par qui, par des voix cachées, par des délateurs inconnus, par des calom-

niateurs trop bas placés pour qu'on puisse les atteindre. Poètes, hommes d'État, guerriers, la France maintenant n'a pas un nom, pas une gloire qui ne soit vouée à la dérision par des hommes sans gloire et sans nom ».

Il se demande quel sera le résultat de ces excès :

« Pour le pays, dépravation complète des mœurs publiques, impudence des fripons, qui ne seront ni autrement, ni plus insultés que les honnêtes gens; découragement, dégoût des hommes de cœur, qui se lasseront de ne recevoir, en échange de leurs travaux, que d'ignobles injures et s'éloigneront des affaires pour éviter la calomnie.

« Pour les journalistes, de l'argent, du mépris, de la haine.

« Pour la liberté, de nouvelles épreuves, de nouveaux dangers; car, lorsqu'il n'y aura plus une personne en France qui n'ait été froissée dans son opinion et flétrie dans sa vie privée, lorsque toute bonne mesure de l'administration aura été méconnue d'un côté, toute mauvaise mesure applaudie de l'autre, s'il vient un homme qui veuille briser les ressorts de la publicité, nul ne se lèvera pour les défendre, et le pays sera de nouveau livré à l'arbitraire..... »

Cet article est du 28 mai 1833, antérieur par conséquent, aux lois du temps de Louis-Philippe, dites *lois de septembre,* qui imposèrent à la presse quelque retenue.

Un scélérat du nom d'Alibaud, membre des sociétés secrètes, avait tiré sur le roi (1). Louis définissait le caractère de cet attentat, reprochait à « l'opposition » de prétendre que les rigueurs du gouvernement l'avaient provoqué, puis s'écriait :

« Il serait lâche et infâme de fermer encore les yeux. Nous ne voulons pas, nous, pour les ouvrir, attendre que le sang le plus précieux de la France ait coulé. Assez de pitié pour ces glorieux courages; s'ils veulent être mar-

(1) 16 juin 1836.

tyrs, qu'ils le soient! Nous faisons moins de cas de toutes leurs vies ensemble que d'une seule heure de la vie du Roi. Nous le disons avec la conviction profonde d'énoncer ici une vérité, on a eu un tort, tort immense et peut-être irréparable : c'est de faire fléchir les lois, soit par crainte, soit par bonté, devant tous ces audacieux coupables; c'est de ne pas tout tenter au monde pour rendre impossible la glorification des crimes sociaux, pour ne pas garrotter une presse pourrie de vices, qui s'installe au milieu des tribunaux, et proclame à haute voix, héros les accusés, infâmes les juges!...

« Les gouvernements n'ont qu'une manière de *concilier :* c'est d'être *justes*, mais strictement justes, avec fermeté et force; autrement, ils tombent dans la défiance de leurs amis et dans le mépris de leurs adversaires. Nous le voyons trop : les adversaires du gouvernement le méprisent; ils ne le redoutent pas. Ils sont convaincus qu'ils n'ont rien à craindre et tout à espérer d'un crime. Ils croient fermement que le roi mort sous leurs coups, nous ne saurons ni le venger, ni maintenir son œuvre. Et ces vautours, qui ne voient dans la société qu'un cadavre à dévorer, planent incessamment sur le front royal, appelant à grands cris un poignard qui leur en fasse curée ».

Pour se laver de toute complicité dans le crime d'Alibaud, la presse anti-philippiste ne voulait y voir qu'un « fait isolé ». Louis Veuillot s'élevait avec indignation contre cette thèse. Il disait, il prouvait qu'un grand crime commis avec préméditation n'est jamais un acte isolé; qu'il en faut chercher la source dans les enseignements directs ou indirects que le coupable a reçus. Il donnait en exemple de récents procès où l'accusation, la défense, le public avaient dû reconnaître l'action des mauvaises lectures; il ajoutait :

« Et l'on voudrait, lorsque l'on remonte si facilement à la source de chacun de ces crimes, ne pas trouver, ne pas reconnaître la source d'où nous viennent les Fieschi,

les Morey (1) et les Alibaud? et lorsque l'on sait combien cette source est horriblement féconde, ne pas chercher à la tarir? Lorsque l'on voit chaque idée anti sociale, anti-morale, s'étendre, s'éparpiller et produire enfin son homme et son crime, on voudrait qu'Alibaud ne fût le fils d'aucune idée! Mais ce qu'il a fait, ne l'a-t-on donc jamais prêché?...

« Alibaud est né des prédications anarchiques, des provocations au régicide. Il vient de l'abîme que ferment les lois de septembre, et d'un autre abîme qu'il n'appartient qu'au pays de fermer. Cet abîme, c'est l'indifférence pour les forfaits politiques qui semblent offrir une chance si belle à toutes les infâmes ambitions ».

Dans ce même numéro du *Mémorial de la Dordogne* (9 juillet 1836), je trouve un article très vif contre l'*Écho de Vésone,* un feuilleton en l'honneur du *Montaigne,* revue littéraire mensuelle que venait de fonder à Périgueux Albert de Calvimont; deux sonnets et une pièce de vers comptant quinze strophes. La passion politique, on le voit, ne faisait pas oublier à Louis Veuillot les lettres (2).

Sa polémique était volontiers virulente. L'*Écho* ayant critiqué en termes insolents une Adresse au roi, le rédacteur du *Mémorial* regrettait de ne pouvoir juger à son aise cette critique. « Il faut écrire, ajoutait-il, être lu, et, par conséquent, affaiblir l'expression d'un légitime dégoût. L'*Écho* est averti : quelques mots que nous employions, les mots resteront encore fort loin de notre pensée, il peut en être convaincu..... La plaisanterie de l'*Écho*

(1) Fieschi et Morey, aidés d'un nommé Pépin, avaient construit et fait partir la machine infernale qui, à la revue du 28 juillet 1835, braquée sur le roi et ses fils, tua autour d'eux dix-huit personnes et en blessa grièvement vingt-trois. Le maréchal Mortier, duc de Trévise et ministre de la guerre, fut au nombre des tués.

(2) Mon frère collabora au *Montaigne*, sous différents pseudonymes; il lui donna la *Vie prosaïque,* signée Alice Herpin, le *Secret de Thérèse,* par le vicomte Donatien de Vaise. *Marivaux amoureux*, par Allain de Beaupuy, etc.

ordinairement sent mauvais, mais il s'ébat aujourd'hui si grotesquement dans sa fange, qu'on reste étonné et surpris entre l'envie de rire et le besoin de s'indigner... » Tout l'article était de ce ton. Quand il s'agissait, non pas d'esprit, de pensée, de style, mais de violence, l'*Écho* pouvait se défendre, et suppléer à la verve par l'injure. Il traita le rédacteur du *Mémorial* de bousingot défroqué, d'apostat politique, de dénonciateur, d'écrivain immoral, etc. Nouvelles et dures railleries du *Mémorial*. La fin de cette réplique allait au duel. Albert de Calvimont, ami commun des deux journalistes, intervint par un appel que l'*Écho* publia le premier, que le *Mémorial* reproduisit et des deux côtés on s'arrêta. Ce ne fut pas la paix ni même une trêve. Seulement on se combattit sur d'autres points. Quelques jours plus tard, Louis commençait ainsi un article : « L'*Écho de Vésone,* sauf votre respect, » etc. Suivaient des épigrammes fortifiées de citations qui rendaient ridicule le pauvre *Écho*.

La raillerie fut d'ailleurs, à Périgueux, son arme de prédilection. Outre que sa verve joyeuse, son esprit si mordant et la vivacité de ses vingt ans l'y portaient, il y était poussé par l'insuffisance de ses adversaires. Rien n'eût été moins littéraire que la *Gazette du Périgord* si l'*Écho de Vésone* n'avait pas existé. Leur français, à tous deux, laissait à désirer, et ni l'un ni l'autre ne trouvaient aisément le mot pour rire. Louis les dédaignait bien sincèrement et prenait grand plaisir à le prouver. L'*Écho* l'ayant menacé de son mépris, il répondait :

« L'*Écho* dit entre autres gentillesses que le *Mémorial* vit du mépris qu'il inspire. Nous ne voyons là dedans qu'une flatterie mal déguisée que l'*Écho* s'adresse à soi-même. En effet, si un journal vivait de mépris, celui-ci pourrait se vanter d'être immortel : tout le monde en convient ».

Il prouve à la *Gazette* que, faute de savoir suffisamment la grammaire, elle a dit le contraire de ce qu'elle croyait dire et termine ainsi la leçon : « A propos, le nouveau gé-

rant de la *Gazette* prend le titre de *professeur*. Professeur de danse, sans doute? »

Il fait en vers un apologue où il montre la *Gazette* annonçant au frère « *Écho de Vésone* », que désormais elle aura de l'esprit. L'*Écho,* fort étonné, engage « sœur *Gazette* » à ne pas tenter l'impossible et, se donnant en exemple, lui dit :

J'ai souvent essayé; c'est un terrible jeu!
Cela vous rend tout sot. — Croyez-m'en donc, commère,
Nous tenons tous les deux des peuples coassans;
Vous êtes, comme moi, mal avec la grammaire;
Ne tentez plus ces efforts impuissants.

La *Gazette* s'indigne, mais ne se rend pas et « la chétive pécore » finit par devenir « stupide tout à fait ». Trait final :

En français douteux, j'ai l'apologue conté;
Je veux que nos seigneurs gazetiers me comprennent.

Un jour, le préfet (M. Romieu) et le procureur du roi décident de faire à l'*Écho* un procès; Louis, convaincu que le jury périgourdin ne condamnera pas la feuille libérale, proteste contre ce procès. Il se garde d'invoquer les droits de la presse et d'affecter l'amour de la liberté. Cela eût pu lui attirer de « la feuille vesonnière » quelque compliment dont il aurait rougi. Non, il explique d'abord que la déclamation de l'*Écho* et les adhésions cacographiques de ses amis, n'excitant qu'une vive gaîté, la justice a tort de gêner cet amusement; il soutient ensuite qu'on le prive, lui, *Mémorial,* d'un élément de succès puisque les poursuites judiciaires vont l'empêcher de venger, à coups de sifflets, la grammaire et le bon sens. « Rendez-nous, s'écrie-t-il, la liberté de bafouer ces matamores, ne les enlevez pas aux plaisirs du public ». L'*Écho,* qui gagna son procès, ne se prévalut pas de ce plaidoyer.

Les plus vives polémiques de Louis, à Périgueux, ne furent d'ailleurs, ni avec la *Gazette du Périgord,* ni avec

la rédaction même de l'*Écho de Vésone*. Il eut surtout pour adversaires des politiciens du pays, pressés de prendre rang dans leur parti. Deux d'entre eux, hommes honorables et non sans valeur, dont il n'attaquait que les idées, l'ayant agacé plus particulièrement, il fit un jour contre l'un et l'autre, un long article dur et railleur, que terminait ce rondeau :

Que j'aime les produits de vos plumes légères,
O! Roux, O! Teysonnières!
Que j'aime vos grands airs! que j'aime vos courroux,
O! Teysonnière, O! Roux!
Tous deux, vous vous montrez de diverses manières,
O! Roux, O! Teysonnières!
Mais de toutes façons, on se moque de vous,
O! Teysonnière, O! Roux!

Dans une petite ville, de telles railleries portent des coups très sensibles, tous, connaissant les divers combattants, s'en amusent. Aussi fut-il question d'un duel. Mais réflexion faite, les chansonnés et leurs amis trouvèrent que ces rimes libres n'exigeaient pas de sang et l'encre seule continua de couler.

Un autre polémiste amateur prit plus au tragique une épigramme peut-être un peu plus dure, mais, en somme, assez innocente.

Il avait fait contre le *Mémorial* un article agressif signé de ses initiales E. B. Louis termina ainsi sa réponse : « L'auteur de cet article l'a signé : E. B., c'est incomplet; il fallait E. B. T. »

Cette fois, il y eut duel. On se battit au pistolet à quinze pas. Le journaliste essuya le feu de son adversaire, et, comme à Rouen, reçut la balle dans sa redingote. Il était devenu bon tireur et, en abaissant son arme, visa bien. Le coup ne partit point. On voulut et son adversaire lui-même le demanda, mettre à son pistolet une autre capsule afin qu'il pût tirer à son tour. Il refusa. M. B., gêné de cette générosité, hésitant à l'accepter, Louis dit aux témoins :

« Allons! que ce soit fini et qu'il rentre chez lui; ses parents peuvent être inquiets ». Le propos sentait la raillerie et le combat pouvait recommencer; mais les témoins furent sages et l'on en resta là (1).

Ce troisième duel fut le dernier. Plus tard, l'ancien journaliste de l'*Écho de la Seine-Inférieure* et du *Mémorial de la Dordogne* devenu rédacteur de l'*Univers*, eut l'occasion de montrer un autre courage. Lorsqu'on sut que, soumis aux lois de l'Église, il n'accordait que les réparations qu'il pouvait lui-même demander : le recours à la discussion et aux lois, des héros qui s'étaient longtemps ignorés, affichèrent un désir singulier de l'appeler en champ clos et se répandirent en injures sous prétexte qu'ils ne pouvaient répandre du sang. Voici le jugement que Louis porta dans l'*Univers* sur ces braves :

« Ils nous font pitié, s'ils espèrent que l'ignominie de leur langage nous fera jamais reculer devant eux. Qu'ils continuent de parler dans le style qui convient à leurs pensées, si leur caractère n'y met point d'obstacles? Quant à nous, ce qui nous semblerait honteux, ce serait de répondre sur le même ton; et ce qui nous semblerait lâche, ce serait de nous taire et de laisser outrager la religion et la vérité pour mettre nos personnes à l'abri ».

Le *Mémorial*, avec ses deux numéros par semaine et même lorsqu'il en donnait trois, laissait, je l'ai déjà dit, beaucoup de temps à son rédacteur. Tout en accordant quelque chose aux habitudes du lieu, qui n'étaient pas laborieuses, et en remplissant au large ses devoirs de société, devoirs nouveaux pour lui et où il trouvait du charme, Louis resta homme de travail. Le *Mémorial de la Dordogne* fut noté au Bureau de la presse comme l'un des plus brillants

(1) Je n'ai pu consulter les numéros du *Mémorial de la Dordogne* où se trouvent cette polémique et le procès-verbal du duel qui la termina. La bibliothèque de Périgueux possède *des* numéros du *Mémorial* mais non la collection. Par les soins de M. le comte de Lestrade, avocat, il m'a été communiqué 59 numéros de 1833, 9 de 1834, 46 de 1835; une vingtaine de janvier à octobre 1836.

journaux du parti conservateur. Cette bonne note devait être bien méritée. Louis croyait à sa cause et il l'aimait : « La politique me préoccupait beaucoup, a-t-il dit; j'en avais épousé les passions et les fureurs; cela est naturel à l'ignorance. Planté dans mon système, je ne voyais rien hors de son horizon, borné encore par la faiblesse de mes regards. J'étais dévoué; la jeunesse a besoin de se dévouer, Quant aux nécessités véritables de la société, quant aux bases de l'ordre, ni moi, ni la presque totalité de mes lecteurs, ni mes adversaires, c'est une justice que je dois nous rendre, nous n'en savions un mot. Nous étions là trois journalistes qui nous disputions beaucoup en vérité pour peu de chose ».

Jusqu'alors, pressé de tout connaître, Louis Veuillot avait lu, au hasard des conseils ou des préoccupations du jour, tout livre qui lui était tombé sous la main. C'est à Périgueux, qu'il fit vraiment et de lui-même, avec réflexion, d'après ses goûts et sa jeune expérience, son éducation intellectuelle. Malgré ses préférences pour les littérateurs, il sut étudier aussi les historiens et même les philosophes, qui cependant l'attiraient peu, mais cette étude, il le sentait, devait le mieux armer pour les luttes de l'esprit. Il ne s'occupa des sciences, dont le règne n'était pas encore venu, que juste assez pour en pouvoir dire, au besoin, deux mots. Entre temps il fit un peu de latin avec l'ami Sauveroche, professeur de rhétorique au collège de Périgueux. Il est une étude qu'il négligea complètement : celle de la religion. Cependant comme il avait horreur de l'impiété grossière et rendait volontiers justice aux choses et aux hommes de l'Église, il se croyait en règle avec Dieu. Ne savait-il pas louer le clergé? N'avait-il pas dit, à l'occasion du choléra : « Il faut bénir le clergé catholique, qui n'a cessé de se montrer digne de sa sainte mission et a donné le premier, au milieu des mourants, l'exemple que suivent tant d'âmes généreuses ».

Mais si les libres penseurs affirmaient que, doctrinale-

ment, le christianisme, autrefois beau, utile, fécond, s'en allait, il n'était pas éloigné de les croire, et, par conséquent, ne voyait rien à chercher de ce côté. La sentimentalité religieuse, qu'il appela plus tard « la religion de la lyre », lui suffisait.

Dans un chapitre de *Çà et là,* Louis Veuillot a dit quelque chose de ses études d'alors et, selon le caractère du livre, y a mêlé un peu de fantaisie. Il y porte des jugements qu'il n'eût pas, à cette date, formulés aussi nettement, bien que déjà ils fussent les siens. Cette « confession littéraire » nous fait donc entendre à la fois l'écrivain de 1859, et le « petit journaliste » de 1834. Néanmoins, elle note le mouvement qui se fit dans son esprit. Il préféra définitivement les classiques aux romantiques. Seulement, de même qu'il ne tenait pas pour classiques les piètres imitateurs du dix-septième siècle, il se garda de repousser absolument le romantisme. Il y avait là une vigueur, une poésie, un renouveau dont il comprenait et reconnaissait le mérite, le charme, la nécessité. Il était avec la nouvelle école quand elle dénonçait la pauvreté, la platitude, fond et forme, des prosateurs et versificateurs sans verve, sans souffle, qui prétendaient représenter et défendre nos traditions littéraires; mais il repoussait ses théories et trouvait chaque jour davantage à critiquer dans ses œuvres. Il ne parlait plus de Victor Hugo, comme il l'avait fait à Rouen. Chaque jour il voyait plus de plomb dans cet or qu'au temps d'*Hernani* il avait cru si pur! Corneille, Racine, Boileau, La Bruyère, M^me^ de Sévigné, la Fontaine, Molière, devinrent ses auteurs favoris. Il les avait lus à Paris et relus à Rouen pour les connaître plus ou moins et par devoir professionnel. Cette fois, il les étudia. M^me^ de Sévigné, Corneille et La Bruyère eurent alors dans son esprit la première place; plus tard, à La Bruyère, il préféra La Fontaine et, tout en donnant toujours à Corneille le pas sur Racine, il ne mit que bien peu de distance entre ces deux maîtres, faciles à comparer et néanmoins si différents. Ce

qu'il préférait de Corneille, c'était le *Cid;* il y trouvait, dans le langage, dans la passion, dans l'aventure une fleur indicible : « C'était la même sensation, a-t-il dit, que j'éprouvais en me promenant seul, de grand matin, à travers la campagne où se mêlaient la rosée, le brouillard et le soleil naissant, tandis que mon âme, pleine d'ardeurs et de tristesses confuses, cherchait l'impossible par des chemins inconnus, voulait jouir de tout, voulait sacrifier tout et pleurait également ou d'abandonner Chimène ou d'abandonner l'honneur ». Il admira toujours le *Cid;* mais il vint un temps où il goûta davantage *Polyeucte.* Dans Racine, il aimait surtout *Andromaque* et *Bajazet.* Même après qu'il fut chrétien, *Athalie* ne put l'enlever; les vers du poète, cependant si beaux, ne rendaient pas pour lui le son de la parole biblique. Molière lui plaisait fort, mais sans l'enthousiasmer. Il goûtait cette grâce de style, cette originalité saine, cette liberté d'allure, ce vif esprit; il n'aimait pas cette dérision continuelle s'attaquant au bien comme au ridicule et au mal. Il lut beaucoup aussi les moralistes et n'y trouva ni profit, ni grand plaisir. Pour dire vrai. Pascal ne le charma pas toujours, Larochefoucauld l'irrita et il ne put admettre qu'on admirât Vauvenargues. Il reprit Rabelais, que Latouche lui avait fait lire dès l'âge de seize ans et s'avoua que cette lecture offrait des difficultés, imposait des fatigues, dont, au total, on était peu récompensé. Rabelais, en effet, n'est pas seulement grossier et cynique, il est souvent d'une formidable obscurité. C'est un travail de dévider ses phrases, encombrées de mots et de tournures qui n'ont plus cours, c'est un autre travail souvent infructueux de saisir ses allégories. Montaigne le séduisit par sa finesse et l'agaça par sa pose. Amyot l'amusa fort, sans lui faire admirer outre mesure les grands païens, ses héros. Il goûta le talent puissant et étrange de Saint-Simon et prit l'homme en grippe. « Les *Mémoires,* a-t-il écrit plus tard, sont un beau pays et plantureux à merveille, mais il y a des fondrières et des bêtes venimeuses, et je

n'aime pas à me promener en compagnie de ce duc enragé ». Il lut peu Voltaire et se contenta de parcourir la plupart des écrivains du dix-huitième siècle. Il y revint plus tard, mais pour les combattre. Son dernier mot sur eux fut celui de Voltaire lui-même écrivant à d'Alembert : « Il n'y a que vous qui empêchiez que ce siècle soit la *chiasse* du genre humain ». Jugement à la fois malpropre et juste dans lequel d'Alembert, tout le premier, doit être compris.

Naturellement, il ne négligeait pas les contemporains. Par goût, comme par profession, il se tenait au courant de toutes les publications nouvelles ayant quelque importance ou faisant quelque bruit et suivait avec grande attention Hugo, Lamartine, Chateaubriand, Musset, Michelet, George Sand. De dix-sept ans à vingt et un ans, il avait préféré Victor Hugo à Lamartine; mais il préféra ensuite l'ampleur et la douceur harmonieuse de celui-ci à l'éclat et à la sonorité de celui-ci. Le moment où il devait juger le fond même de leur œuvre à tous deux n'était pas venu.

Si durant ces quatre années, Louis Veuillot lut plus qu'il n'écrivit, j'ai montré déjà que cependant il écrivit beaucoup. Il reproduisit dans le *Mémorial de la Dordogne*, après revision, la plupart des bluettes, fantaisies et nouvelles qu'il avait publiées dans l'*Écho* et en donna d'autres du même genre, mais plus travaillées, notamment celle-ci : *Pensées, réflexions et pressentiments d'un mari au bal,* l'*Anneau*, l'*Ame sœur,* le *Bonapartiste,* la *Croix-Juste* qu'il signa Louis Montbarneaume, nom d'un village voisin de Boynes; la *Hotte du chiffonnier,* conte philosophique, auquel pour amuser ses amis, il mit la signature de son domestique; *Un déjeuner d'auberge :* ici il est en scène, et partage ce déjeuner avec un curé de campagne et un séminariste. » Le curé, dit-il, est encore une connaissance qui manque au Parisien. Il en fait un Tartufe ou un Jocelyn; il le juge du point de vue de Voltaire ou de Lamartine. L'un et l'autre sont faux. Le curé de campagne en général n'est pas un héros de roman, encore moins un de ces

hommes dont l'esprit de parti et de stupidité voltairienne ont tracé de si odieux portraits. Le curé de campagne, homme trop utile et trop nécessaire pour n'avoir pas de vertus, est simple, actif, bon. Mon curé était un type élevé de cette excellente nature ». C'était l'abbé Guigne, depuis le P. Ambroise, qu'il avait en vue.

Citons encore parmi les nouvelles et fantaisies de ce temps-là : *Eugénie,* le *Manuscrit du Curé de Vigermont*, histoire sentimentale d'un jeune prêtre qui côtoie l'abîme et n'y tombe pas; enfin, *Réhabilitations, mêlées de chants et de danses* (1).

Ce dernier morceau, dialogue à trois personnages, est un éloge de divers défauts ou vices, surtout de la paresse. Il a pour épigraphe ces trois mots de Shakespeare : *All is true.* « Tout ceci est vrai ». Les interlocuteurs sont désignés par leurs prénoms : *Albert, Henri, Louis : Albert* de Calvimont, qui fut, sous Napoléon III, préfet de la Dordogne; *Henri* Parrot, médecin à Périgueux, qu'il n'a jamais quitté; *Louis* Veuillot. C'est un paradoxe grossi à dessein, une fantaisie vive et charmante, où plus tard, certainement, l'auteur eût fait quelques ratures, bien que rien n'y dépasse en somme, les libertés, — parfois un peu grandes, il est vrai, — admises dans une romance ou chansonnette, ou comédie de salon. Voici comment il pose sa thèse :

« Larochefoucauld a dit : « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés »; et c'est une pensée d'autant plus cruelle qu'elle a été réfutée par M. Aimé-Martin. Je ne me prononce pas entre Larochefoucauld et M. Aimé-Martin; je ne dis pas que Larochefoucauld a tort, et Dieu me préserve et vous préserve, mes neveux, de dire que

(1) Plusieurs de ces nouvelles, de ces bluettes furent reproduites par une publication parisienne alors en vogue, *le Cabinet de lecture*, qui en signalait *l'esprit brillant*, la *grande finesse d'observation*, etc., ajoutant qu'elles mettaient leur auteur « au premier rang parmi les écrivains qui travaillaient avec succès à implanter la littérature dans les départements ».

M. Aimé-Martin a raison (1). Je reste neutre, je tiens que les axiomes de Larochefoucauld sont de ces choses... qu'une sagesse honnête et amie intime du repos accepte ou refuse, mais ne discute et n'approfondit jamais. Toutefois, je pense qu'on peut mettre tout le monde d'accord, en offrant une compensation à ceux qui ont la fatuité de se croire attaqués par la maxime du noble duc; c'est la maxime suivante qui est de mon invention, et qu'on peut sans danger pour l'amour-propre approfondir tant qu'on voudra : « Nos vices ne sont le plus souvent que des vertus calomniées » (sensation!) »

Ici, petit intermède, chants et danses. L'orateur reprend son discours. En quelques lignes, il célèbre la gourmandise et excuse la colère; puis il s'attache à glorifier la paresse :

« Sans ma paresse que je bénis, je deviendrais peut-être tout à fait un imbécile, peut-être ferais-je un grand homme : des deux façons un fléau pour la société. Je secréterais quelque marmiteuse histoire, je cuisinerais quelques funèbres poésies, je gargotterais quelque sublime système philosophique, le tout pour assommer ou abêtir un certain nombre de mes semblables, déjà bien assez bêtes et assommés; ou j'inventerais des fusées à la Congrève, ou je me jetterais dans la politique et je troublerais mon pays. Quels ravages ne peut pas faire la pensée, servie par une volonté active? « La raison humaine est un glaive double et dan-« gereux en la main même de Socrate, son plus intime et « familier amy; voyez à quants de bout c'est un bâton », a dit Montaigne. Eh bien! la paresse seule prévient et neutralise les désastres de la pensée, de la raison, dont l'agent le plus actif, le plus cruel, le plus à craindre est le travail. Vous ne savez donc pas ce que c'est que le travail,

(1) M. Aimé-Martin, si oublié aujourd'hui et même depuis longtemps, avait alors quelque renommée comme « penseur » et philosophe de feuilleton. Son plus grand titre littéraire était d'avoir épousé la veuve de Bernardin de Saint-Pierre, qu'il appelait son maître et dont il imitait de son mieux le style.

malheureux! Le travail, avec un clou et des ongles, perce les plus fortes murailles, le travail des fourmis mine la terre et fera qu'un beau jour le genre humain tout entier se réveillera dans les catacombes. C'est par le travail et l'activité qu'un misérable fou sanguinaire, un ignoble écorcheur de chats, Marat, est devenu un tout puissant écorcheur d'hommes. Combien d'innocents vivraient si Marat et Robespierre n'avaient été que deux honnêtes paresseux!.

« Tu verras, Henri, tu verras, Albert, qu'après avoir bien cherché, bien exploré, bien fouillé la philosophie; après avoir essayé de tous les systèmes, on finira par proclamer qu'il n'y a qu'une vertu sociale : la paresse; qu'un bonheur pour les peuples : la paresse; qu'une sécurité pour les États : la paresse! Bonne et douce paresse, la moins coûteuse, la plus désintéressée des passions; qui ne fait de tort à personne, qui ne demande rien à personne! Le paresseux! être sublime, fier et incompris, qui immole au bonheur de l'espèce humaine, toutes ses facultés, tous les biens que le vulgaire envie : réputation, richesses, puissance! ah! tressez des couronnes aux paresseux!... »

Albert et Henri font des objections en l'honneur des vieux principes. Le débat, mêlé de chants et de danses à cause de l'excitation des combattants, se termine par l'apologie de la pêche à la ligne.

Je ne veux pas m'arrêter plus longtemps à cette fantaisie; j'ajoute seulement qu'elle dénote beaucoup de lecture et même de savoir, par conséquent beaucoup de travail, et que la forme, souple, brillante, vigoureuse, promet définitivement l'écrivain. Calvimont, qui était du métier depuis quelques années déjà, comme romancier et journaliste, ne s'y trompa pas; il dit à Louis : « Tu seras notre maître! »

A Périgueux, comme à Rouen, Louis fit des vers. Les uns chantent l'hirondelle, les autres le mois de mai; en voici sur Weber que déjà il avait chanté en prose dans l'*Écho de la Seine-Inférieure :*

Connaissez-vous un chant d'un indicible charme,
Plaintif comme un adieu, brûlant comme une larme;
Un chant si plein d'amour et si pur qu'on dirait
La prière d'un ange ou bien l'aveu secret
Que fait de ses tourments, aux pieds de la madone,
La vierge dont le cœur à l'amour s'abandonne!
C'est le chant de Weber, etc.

Ces vers tiennent un peu de l'école romantique par le sentiment; ils n'en tiennent nullement par la facture. La même observation s'applique à tous ceux que Louis fit alors et depuis.

Le rédacteur en chef du *Mémorial* avait nécessairement formé tout de suite à Périgueux d'assez nombreuses relations. Après quelque temps de séjour il eut des amis. Les plus chers furent : Armand, marquis d'Hautefort, inspecteur des postes; Albert de Calvimont, qui bien qu'appartenant à la presse royaliste parisienne, faisait de longs séjours à Périgueux, son pays, où il fréquentait volontiers les républicains et les philippistes; Henri Parrot, tout jeune médecin; Justin Peyrot, second substitut du procureur du roi; Eugène Bardie de l'Isle, fils du premier substitut et avocat; Émile Lafon, qui étudiait la peinture à Paris et se retrempait dans son cher Périgord. Il vint le dernier et fut dans la suite le plus intime. A ces amis du premier degré, il faut en ajouter trois ou quatre autres : Louis Catoire, l'architecte du département; Sauveroche, professeur au collège royal; Pierre Magne, celui qui fut longtemps ministre de Napoléon III : Léonce Peyssard, dont l'unique occupation et préoccupation était de représenter, à Périgueux, l'élégance parisienne; bon vivant, pour sûr, mais le seul de ces jeunes hommes de vingt à trente ans, qui ne fit rien.

Sauf Calvimont, qui était à peu près légitimiste, et Parrot, qui, pendant quelques mois, en souvenir de l'école de médecine, se crut républicain, tous les amis de Louis appartenaient au parti conservateur, c'est-à-dire orléaniste. Ils se rencontraient dans les mêmes salons et ne manquaient

jamais les bals du préfet, du receveur général, du directeur de l'enregistrement et autres fonctionnaires. L'ancien rédacteur du *Mémorial* a donné dans ses livres une esquisse de ces réunions ; mais il n'a pas dit qu'il y prenait grand plaisir, et s'y faisait remarquer parmi les plus intrépides danseurs. Il garda ce goût tant qu'il fut en Périgord, de dix-neuf ans à vingt-trois ; puis ce fut fini.

Outre ces amis, qui étaient des compagnons de jeunesse, Louis Veuillot vit de près, à Périgueux, deux hommes dont l'un est entré dans l'histoire et dont l'autre a joué un certain rôle sous Louis-Philippe et sous Napoléon III : le maréchal Bugeaud et Romieu. Il avait entrevu Bugeaud à Paris ; il le connut quand il le retrouva dans son habitation d'Excideuil et l'estima grandement. C'était un beau type de soldat. Corps robuste, visage énergique et franc, sans grande distinction, mais sans vulgarité ; un mélange de gentilhomme et de paysan ; esprit prompt et vigoureux ; parole ferme et originale ; vues larges et, parfois, hasardées, car la nouveauté l'attirait. Quant à Romieu, si célébré et si tympanisé par la petite presse du temps, Louis, avant de l'avoir vu, le connaissait de réputation ; c'était mal le connaître. Le préfet de la Dordogne avait certainement un passé chargé de souvenirs trop gais ; mais au fond, il était homme de valeur. Comme beaucoup de jeunes gens qui, par leur famille, se rattachaient à l'empire, il s'était engagé dans le parti libéral et, jusqu'à la révolution de 1830, avait gâché sa vie. Quelques essais dans la petite presse et pour les petits théâtres l'avaient montré homme d'esprit ; cependant, on le citait surtout comme persécuteur des portiers et des épiciers, deux corporations que la jeunesse littéraire, artistique et viveuse de ce temps-là faisait profession d'abhorrer et de mystifier. C'est lui qui entrait chez un portier, s'asseyait, l'interrogeait sur sa santé, sa femme, ses enfants, son pot-au-feu, et lorsque l'autre, impatienté, lui disait : Enfin, que voulez-vous, Monsieur? — Moi? je ne veux rien? il y a au-dessus de votre porte :

« Parlez au concierge » ; je vous parle (1) ». Le portier ahuri se fâchait et Romieu se retirait en lui disant avec gravité : « Quand on n'est pas plus aimable que ça, on n'invite pas les gens à vous parler ». Une autre fois, avisant un portier absolument chauve, il entr'ouvrait la loge et disait d'une voix caverneuse ou langoureuse : « Portier, je veux de tes cheveux! » Au milieu de la nuit, il carillonnait à la porte d'un épicier le forçant par sa persistance à ouvrir et au : « Que voulez-vous? » irrité du malheureux, mal éveillé et à moitié vêtu, il répondait par quelque question saugrenue : « — Madame est-elle en bonne santé? — Suis-je loin du boulevard? — Quel est le cours des denrées coloniales? » Naturellement l'épicier l'injuriait, et lui de s'écrier en faisant retraite : « Vous êtes impoli, vous n'aurez pas ma pratique? » Il lui arriva de pousser ses « charges » plus loin. Si parfois il se tira mal de ces expéditions, il ne s'en vanta jamais. La révolution de juillet le fit sous-préfet de Quimperlé, puis en 1834, préfet de la Dordogne. Il tint très bien son emploi. Esprit cultivé, littéraire, joyeux, fin causeur, aimant le trait, il se prit très vite d'affection pour Louis. Des relations suivies et intimes mais sans familiarité s'établirent entre l'assez jeune préfet et le très jeune journaliste. Que d'heures ils passèrent ensemble à causer de Paris, des lettres et des arts!

Louis avait d'autres distractions encore. Dans une lettre datée de Naples, le 3 avril 1838, huit ou dix jours avant sa conversion, il écrivait à ses amis de Périgueux : « Dites-moi donc le cabaret où vous allez maintenant dîner en famille : est-ce Pourquery? Est-ce Émery? Est-ce la Julie ou la Sèche? Où sont les rires, les verres qui se choquent? Où est le soleil? Où est le passé? » C'était un souvenir des festins abondants et libres que, deux ou trois fois par mois, se donnaient à frais communs le journaliste et ses amis. Au début, ils ne s'y trouvaient pas seuls. A leur groupe se joi-

(1) Cet avis ou inscription qu'on ne voit plus nulle part était alors de règle.

gnaient deux vieillards, l'un ancien cordelier, l'autre ancien dominicain; ils s'étaient laïcisés pendant la révolution et n'avaient pas voulu rentrer dans le devoir. Les salons ne s'ouvrant pas pour eux, ils allaient au cabaret. Les premiers, ils entonnaient les chansons à boire, notamment le *Roulons-la*, ayant ce refrain : *Roulons-la, la bouteille, la bouteille, roulons-la*... Louis, d'abord étonné, puis bientôt gêné, écœuré de cette compagnie, ne put longtemps la supporter. Le sentiment chrétien qui dormait en lui s'agita; il déclara qu'il renoncerait à ces réunions si ces deux défroqués continuaient d'y venir. On opta pour lui. Je cite ce fait, parce que Louis le rappelait avec quelque plaisir comme son premier acte de légitime intolérance.

Il travaillait selon ses goûts, à ses heures ou à ses jours; il voyait une société aimable; il avait de joyeux compagnons et de vrais amis; il aimait à se croire épris d'une jeune brune, parente de l'un des clercs qu'il avait connus à l'étude de Fortuné Delavigne et fille d'un fonctionnaire assez important chez lequel il était bien reçu; il écoutait volontiers ceux qui lui prédisaient un bel avenir, et néanmoins, il éprouvait de vagues ennuis, une espèce de lassitude morale allant souvent jusqu'à la tristesse. — Le voilà dans le noir, disaient ses amis; et ils lui proposaient des parties de plaisir qu'il acceptait, sans que son humeur changeât.

Qu'avait-il donc? Il l'ignorait lui-même. Le besoin de Dieu le tourmentait; mais il ne savait, en réalité, rien de Dieu et ne croyait pas qu'il fût nécessaire d'en apprendre quelque chose. « Seul avec moi-même, a-t-il écrit, je cherchais à pénétrer les mystères de l'homme intérieur. J'y trouvais de l'ennui; l'ennui me semblait légitimer le goût du plaisir; mais le goût du plaisir blessait la conscience, jetait mille troubles dans l'âme, enfantait d'odieuses douleurs. Pourquoi cela? Qu'est-ce que la conscience? je ne comprenais pas... Je concluais que l'homme était le jouet d'une puissance mauvaise et railleuse; qu'il était marié à la destinée

comme à une femme acariâtre; que cette affreuse union ne pouvait se dissoudre qu'à la mort; et, ainsi que daignait me l'exposer un vieux dignitaire avec qui je causais souvent, qu'il n'y avait de joie certaine que de bien boire et de bien manger. Je voulais le croire : par malheur, je n'étais pas, comme le vieux dignitaire, maître de m'en tenir content ».

Un incident, qui le surprit dans une de ces phases de tristesse et de recherche, aurait dû lui faire comprendre à quelle porte il devait frapper pour trouver. Il reçut une lettre de Gustave Olivier. Son ami lui disait : Je suis chrétien, ajoutant, pour se mieux faire comprendre, qu'il avait un confesseur et communiait. Louis pensa que quelque grand malheur avait frappé Gustave. Il consulta M. Romieu, l'homme, à son avis, le plus intelligent et le plus pénétrant qu'il eût près de lui. — Votre ami est fou, lui répondit avec conviction et non sans tristesse, le spirituel préfet. Gustave croyait à l'Évangile, il se soumettait aux lois de l'Église, donc il était fou. Voilà le premier jugement que Louis entendit porter sur le mondain qui revient à Dieu. Cependant la lettre du converti était raisonnée, affectueuse et calme. Rien donc qui annonçât un esprit surexcité, cédant à l'enthousiasme. Mais si Gustave n'était pas fou, quelque coup affreux devait avoir provoqué son recours à la confession? Un échange de lettres ne pourrait faire la lumière sur cette aventure. Le rédacteur en chef du *Mémorial* partit en hâte pour Paris.

Gustave n'était ni fou, ni malade, ni frappé d'une façon quelconque dans ses affections ou ses intérêts. Un ami lui avait montré la vérité et il s'y était rendu. Il dit à Louis tout ce qu'il avait éprouvé, tout ce qu'il avait appris, tout ce qu'il ressentait. Celui-ci fut ému, troublé, il reconnaissait ses combats intérieurs dans ceux qui lui étaient racontés, mais il ne fut pas entraîné, convaincu; il rentra à Périgueux pour y reprendre la même vie. Il n'eut pas même l'idée d'étudier les choses de la religion. Et quand Romieu lui soutint que Gustave était un détraqué, il le

laissa dire. Cependant les idées noires le hantèrent plus souvent et il dut s'avouer qu'on pouvait s'ennuyer en Périgord. Songeait-il à partir? Non; d'abord, il n'était point de caractère à se mettre en quête d'une autre position; et puis, il s'arrangeait toujours de la sienne; seulement il y tenait moins. Une crise ministérielle dénoua la situation. M. Guizot, tombé du ministère en Février 1836, y rentra le 6 septembre de la même année. Il voulut avoir tout de suite un journal militant et bien à lui. La *Charte de 1830* fut fondée. On s'occupa de lui donner une rédaction nombreuse, vivante et agressive. Olivier, qui avait alors ses entrées au Bureau de la presse, signala le rédacteur en chef du *Mémorial de la Dordogne* aux organisateurs de la nouvelle feuille. Ceux-ci lurent les articles qui leur étaient soumis et dirent à Olivier : Écrivez à votre ami de venir. Louis consulta M. Romieu : Partez bien vite, lui répondit le préfet; votre avenir est à Paris et il sera brillant. Si vous le voulez, vous serez conseiller d'État avant moi ou député et bientôt après ministre.

Louis accueillit d'autant plus facilement ces pronostics qu'ils répondaient à ses propres pensées. Il allait avoir vingt-trois ans, il n'était plus pauvre, il n'était plus timide et l'ambition lui était venue. Cependant, il ne quitta pas Périgueux sans émotion. Il y avait été heureux, il y laissait des amis et se persuadait avec un chagrin mêlé de douceur, qu'il y laissait aussi une charmante personne, heureuse de sa fortune, troublée de son départ, qu'il associerait à sa vie dès qu'il aurait sûrement un avenir.

CHAPITRE V

RENTRÉE A PARIS. — DÉBUTS DANS LE JOURNALISME PARISIEN. — *LA CHARTE DE 1830*, *LA PAIX*, *LE MONITEUR DU SOIR*. — DÉPART POUR ROME. (1837-1838.)

Louis, lorsqu'il prit la diligence de Périgueux pour Paris, ressentait un mélange de mélancolie, d'inquiétude et de joie; mais à mesure qu'il approchait du but, la joie dominait. Quoi de plus naturel! L'aimable, le beau, le vivant Périgord n'avait plus rien à lui apprendre. Y rester, c'était prolonger une vie douce et plantureuse, ce n'était pas préparer l'avenir. Paris, au contraire, lui faisait tout espérer. — Vous allez à la fortune, à la célébrité, à la gloire, lui avaient dit à l'unisson ses amis. Il les en croyait. « Je serai sincère, a-t-il confessé, j'entrai dans Paris avec des idées de conquête, ou pour mieux dire, en vrai conquérant, bien décidé à devenir ministre aussitôt qu'il se pourrait. Et ce n'est pas tout à fait ma faute si je me gonflais de ces visions. Est-il un garçon de vingt ans dans la tête duquel, pourvu qu'il sache lire, nos mœurs politiques n'aient pas ancré de semblables projets? J'y mettais même, par suite de mes opinions constitutionnelles, une retenue que tous n'ont pas. Je ne voulais qu'être ministre; combien se seraient installés connétables, consuls ou dictateurs (1)! »

Bien qu'à cette date, on n'eût pas encore vu, en fait de ministre, le dessous du panier, Louis, après avoir approché

(1) *Rome et Lorette.*

divers hommes politiques qualifiés hommes d'État, put vraiment se dire, sans trop de présomption, que, dans une dizaine d'années, s'il y mettait de la persévérance, il aurait son tour. Il n'avait, non plus, éprouvé nul éblouissement en prenant place à la *Charte de 1830*, au milieu de ses nouveaux collaborateurs politiques et littéraires. Plusieurs cependant comptaient parmi les notables de la presse.

Cette *Charte de 1830* était un singulier journal. M. Guizot, M. Duchâtel, et leur collègue de l'intérieur, M. de Gasparin, pressés de constituer la nouvelle feuille, avaient tout de suite choisi les principaux rédacteurs politiques, et s'étaient reposés sur deux routiers du journalisme, MM. Nestor Roqueplan et Malitourne, du soin de compléter et d'organiser la rédaction. — « Nous voulons un organe, jeune, varié, militant, bruyant même, avait-on dit à ces entrepreneurs; faites vite et faites bien : l'argent ne manquera pas ». Les instructions ministérielles furent comprises et suivies. Jamais journal ne compta dès son début un personnel mieux disposé à faire du bruit. Nestor Roqueplan eut la direction, Malitourne, la rédaction en chef; Louis Veuillot et M. Léon Masson, son aîné de deux ou trois ans seulement, reçurent la part principale dans la rédaction politique; après eux, venaient, parmi les rédacteurs de tous les jours, M. Edmond Texier, mort rédacteur du *Siècle,* M. Lesieur, alors chef de bureau et plus tard chef de division au ministère de l'instruction publique; un certain Brindeau, tiré d'une feuille inconnue, comme il l'était lui-même, mais vite remarqué de ses collaborateurs par son enthousiasme pour Victor Hugo et son dédain de Racine dont il disait à tout propos : « Racine n'est pas ciselé ». Ce que signifiait cette critique, portée dans la suite au compte de M. Vacquerie qui en fut fier, on ne l'a jamais bien su.

Au nombre des collaborateurs littéraires attitrés figuraient M. Forgues, qui bientôt après passa au *National* où il eut quelque célébrité; Édouard Thierry, qui fut direc-

teur du Théâtre-Français; Édouard Ourliac, écrivain des plus délicats, esprit des plus charmants. Il préparait alors de tristes et assez pauvres romans; plus tard, il devint fervent catholique et Louis fut un des instruments de sa conversion. Je le retrouverai. On vit aussi quelquefois à la *Charte* Théophile Gautier, déjà noté comme coloriste et novateur; on y vit plus souvent Gérard de Nerval : il avait un aimable talent auquel il mêlait de la folie; celle-ci, à la fin, eut le dessus et un matin on trouva le gracieux poète, le fin prosateur, pendu au crochet d'un reverbère dans une rue mal famée. Alphonse Esquiros, plus tard républicain et socialiste, traversa également ce groupe, où il fit, du premier coup, triste figure. A cette question de Roqueplan : — Et vous, quels sujets possédez-vous le mieux? il répondit de sa voix flutée et de son air pénétré : « Religions, sciences occultes, songes, blason ». Il y eut un éclat de rire. — Oh! oh! s'écria Roqueplan, vous repasserez quand nous aurons des lecteurs et que nous voudrons les endormir. Cette boutade disgracieuse gêna Esquiros, mais il ne se retira point. Rarement l'homme de lettres qui espère placer de « la copie » sait se fâcher. Je ne dois pas oublier M. Alphonse Royer, connu pour un voyage en Orient, chose rare alors, et ami de M. Romieu, avec lequel, vers 1830, il avait écrit un mélodrame. Dans la suite, il eut certain succès au théâtre. Amédée Gabourd donna quelques articles politiques à la *Charte,* mais sans y avoir rang de rédacteur. Ce fut également le cas d'Éloi Mallac, qui apportait de temps à autre des communications attribuées à M. Guizot (1).

(1) Moi aussi j'ai un peu collaboré à la *Charte de 1830.* Louis m'y donnait rendez-vous pour l'heure du dîner. J'arrivais toujours trop tôt, afin de lire les journaux et dans l'espoir de rencontrer des hommes de lettres. Un jour Roqueplan, voulant mettre en contradiction avec lui-même Odilon Barrot, me demanda de chercher dans les anciens discours de cet adversaire des passages opposés à un discours de la veille. Je fis cette besogne et m'enhardis à lier mes extraits par quelques lignes de ma façon. Roqueplan accepta le tout et me fit payer ce modeste travail comme

Ce milieu était quelque peu bohême. Sans déplaire positivement à mon frère il ne le séduisit point. L'amour de la famille, qui toujours fut très marqué chez lui, contribua beaucoup à l'en préserver. Quatre ou cinq semaines après sa rentrée à Paris, il écrivait au père de son ami Parrot :

« A part mes regrets du Périgord, ma vie est ici très douce. J'ai retrouvé ma famille, que je ne connaissais guère : un père et une mère qui me rappellent par leur simple et franche bonté les châtelains de la Couture (1) ; ce que vous m'avez appris de l'amour paternel m'est resté dans le cœur. Quand je songe à la joie que vous me laissiez voir des succès d'Henri, je suis bien content parce que je me dis que mon père et ma mère éprouvent de temps en temps cette joie-là. J'ai aussi un frère, qui habite avec moi, et dont la présence continuelle fait de moi un saint (2). Enfin, j'ai deux sœurs, qui ne sont encore que deux jolies enfants, mais qui, je l'espère, deviendront deux sages et honnêtes filles ».

Roqueplan et Malitourne, anciens compagnons de M. Romieu, avaient tout de suite, à cause de ce souvenir, fait bon accueil à Louis Veuillot; et comme ils reconnurent en lui le plus brillant de leurs collaborateurs politiques, ils lui témoignèrent vite de la confiance et de la sympathie. Ce succès offrait des dangers. Le directeur et le rédacteur en chef de la *Charte de 1830* étaient l'un et l'autre, dans des conditions différentes et avec des allures opposées, des

rédaction. Ce fut mon début dans le journalisme. Louis, très content, me dit : « Aujourd'hui nous ne dînerons pas à la pension de la mère Dugy; allons chez Véfour et c'est toi qui régales ».

(1) L'habitation de la famille Parrot.

(2) En arrivant à Paris mon frère me trouva travaillant vaguement la procédure et la... philosophie chez M. Auguste Bonjour, avocat, « publiciste », admirateur de Laromiguière; il me prit tout de suite avec lui, et loua rue Bourbon Saint-Sulpice, dans le voisinage de Gustave Olivier, un petit appartement qu'il meubla le plus sommairement possible. En écrivant à M. Parrot que nous y menions une vie de saints. Louis exagérait, j'en conviens, mais c'était une vie tranquille et laborieuse. Je reçus là mes premières leçons de littérature. Quel charme!

sceptiques, des épicuriens, des viveurs. Roqueplan, encore jeune, élégant, plein de vie, effronté, convoitait tout et espérait tout. Malitourne, plus âgé de sept ou huit ans, déjà fatigué, souvent déçu, prenait le temps comme il venait et ne comptait plus sur rien. Il résumait sa philosophie en disant : « Il faut chercher la jouissance bien qu'elle soit une déception. » Roqueplan répondait : « Jouir est le seul côté sérieux de la vie et c'est ce qui trompe le moins ». Tous deux aimables, tous deux hommes d'esprit, celui-ci avec plus de verve, celui-là avec plus de finesse; tous deux prêts à servir un ami, s'ils pouvaient le faire sans trop se déranger. Au total, attirants et dangereux. Malitourne, après avoir passé dans divers journaux, fut, sous la présidence de Louis-Napoléon ou sous l'empire, nommé bibliothécaire à l'Arsenal. Grâce aux soins d'une vieille servante et de Louis Veuillot, sa fin fut chrétienne. Roqueplan eut jusqu'au bout une vie tourmentée et tapageuse. Journaliste, pamphlétaire, homme de lettres, il devint impresario. Il dirigea successivement quatre ou cinq théâtres : les Variétés, l'Opéra, l'Opéra-comique, le Châtelet. Je ne sais comment il a fini, mais je suis sûr que si un chrétien s'est trouvé près de lui lorsque la mort est venue, il a fait bon accueil au prêtre. Comme beaucoup des hommes de ce milieu, où la politique, les lettres, les arts et la bohême se donnent la main, s'il ignorait Dieu et ne voulait pas chercher à le connaître, du moins, il ne le haïssait pas.

Au début, ce fut pour Roqueplan que Louis eut le plus d'attrait; mais cela changea. Voici la preuve d'affection et d'estime qui l'avait surtout conquis. Un jour, le directeur de la *Charte,* voulant montrer à son jeune collaborateur toute sa confiance, lui dit : — Voyez ce sale petit journal (c'était, je crois, le *Corsaire,* feuille satirique et républicaine), il se permet de nous turlupiner; je vais faire une descente chez lui, afin qu'il baisse de ton, ou qu'il se batte. Voulez-vous être mon second? — Très volontiers, répon-

dit avec empressement Louis. — Partons. On partit. Roqueplan et Louis, reçus, non sans peine, par je ne sais quels rédacteurs du *Corsaire*, demandèrent, d'un ton provocateur, des explications. Il leur fut courtoisement répondu que l'on n'avait pas eu l'intention de blesser d'aussi aimables confrères. — Très bien, répliqua Roqueplan; mais faites en sorte que nous ne puissions plus nous y tromper.

La *Charte de 1830*, fondée par M. Guizot et ses principaux fidèles avec l'aide du gouvernement, avait nécessairement les ministres pour patrons. Mais de tous les membres du cabinet, trois seulement : MM. Guizot, de Gasparin et Duchâtel y tenaient beaucoup, et un seul, M. Guizot, y régnait. La *Charte* représentait donc surtout « l'école doctrinaire ». Dans le langage politique du temps, le doctrinaire était le conservateur *ultra*, celui qui poussait la monarchie de 1830 à s'éloigner le plus possible du libéralisme. Parmi les notables de ce groupe, venaient alors, après MM. Guizot et Duchâtel, M. Duvergier de Hauranne, le comte Jaubert, M. de Rémusat, le général Bugeaud. M. de Salvandy en était aussi, mais on le croyait moins sûr, et, en effet, il devait passer bientôt dans le camp de M. Molé. Quelques articles de Louis ayant été remarqués, il reçut de la part des ministres doctrinaires des compliments dont il dut aller les remercier. Sans fréquenter beaucoup leurs salons, il s'y rencontra avec leurs principaux adhérents. De là, quelques relations importantes qu'il ne s'occupa guère de pousser loin. S'il rêvait d'arriver au faîte, il n'avait point hâte de se mettre en marche. De tous les hommes politiques qu'il vit alors d'assez près, un seul, M. Guizot, lui parut égal, peut-être même supérieur à sa réputation et il s'y attacha beaucoup. M. de Salvandy le séduisait aussi. Mais l'auteur de *Don Alonzo* mêlait tant d'emphase naïve à sa bonne grâce qu'on se défendait difficilement de le railler. Il était toujours le sous-lieutenant qui, dans une brochure politique, interpellait ainsi l'empereur : « Napoléon, écoute un soldat comme toi! »

Louis était dans toute la joie de sa nouvelle fortune, lorsque M. Romieu vint passer quelques semaines à Paris. Le préfet de la Dordogne, dès qu'il touchait le sol parisien, reprenait de ses habitudes de jeunesse tout ce qu'il en pouvait reprendre sans trop se compromettre. Il ne faisait plus de grosses farces aux épiciers et aux portiers, mais il fréquentait le personnel de la presse légère et des théâtres. L'un de ses premiers soins fut de dire à Louis qu'un bon journaliste devant connaître tout au moins les sommités de ce monde-là, il voulait l'y introduire. Le jeune rédacteur de la *Charte de 1830*, sans désirer beaucoup ce complément d'éducation, ne voyait nulle raison de le repousser. Il accompagna donc Romieu au foyer des acteurs de la Comédie Française et dans les coulisses de l'Opéra. Ce ne fut pas sans quelque orgueil qu'il reçut l'autorisation d'y revenir. Il vit de près, sous les mêmes auspices, quelques acteurs et actrices en renom, notamment M^lle^ Mars, âgée alors de cinquante-huit ans et la plus brillante des jeunes premières. Louis, qu'elle invita à dîner avec son ami le préfet, fut frappé de son aimable esprit, de sa parfaite bonne grâce et aussi de la rudesse de sa voix. Cette voix si musicale, si douce, si distinguée à la scène où, sans effort apparent, elle se faisait entendre de deux ou trois mille auditeurs, paraissait trop forte dans un salon.

Pour un tout jeune écrivain, être reçu d'emblée presque intimement chez M^lle^ Mars, c'était chose très enviable. Que d'académiciens et d'hommes politiques briguaient vainement cette gloire! Cependant, malgré les conseils de Romieu, Louis ne retourna qu'une fois ou deux chez la grande actrice et laissa vite tomber toute relation de cette sorte. Son goût, dès lors, était pour les petites réunions d'amis où l'on causait de littérature, d'art, de politique, au hasard de la fantaisie. S'il aima beaucoup le théâtre, il n'aima jamais le monde du théâtre; de plus, il lui répugnait d'avoir personnellement des relations qu'il ne se soucierait pas de me donner. Ses vrais amis d'alors, ses intimes, ceux

avec qui l'on prenait rendez-vous au Palais-Royal, pour dîner, se promener, fumer un cigare en causant de tout et de rien, étaient Émile Perrin, qui étudiait la peinture et promettait un bon peintre de genre; Albert de Calvimont, rentré à Paris comme collaborateur de la *Gazette de France* et de la *Mode*, revue mondaine légitimiste et satirique; Émile Lafon, passionné pour son pinceau et se promettant, malgré son goût pour la caricature, d'être peintre d'histoire; Debon, un autre peintre, élève fanatique de Delacroix; Alexandre Lemachois, musicien, mort journaliste politique. En dehors de ce groupe, Louis avait des relations assez nombreuses, mais formées par les circonstances et la plupart sans solidité. Je ne vois que deux de ses connaissances de cette époque, avec qui il soit resté lié jusqu'à leur mort : Louis Bécane et Éloi Mallac. Le premier, esprit des plus élevés, cœur chaud, âme angélique, était chrétien pratiquant, lorsque Louis le rencontra chez M. de Lavergne, écrivain doctrinaire qui dans la suite fut député, haut fonctionnaire, représentant du peuple, membre de l'Institut. Sans dissimuler sa foi, Bécane en parlait peu. Cependant Louis reconnut en ce jeune homme si doux, si modeste, un vrai catholique et, sans songer à se convertir éprouva pour lui une sympathie aussitôt partagée. Quant à Mallac, un créole de l'île Maurice élevé chrétiennement, il gardait le respect des choses religieuses et la foi, mais la politique et le monde remplissaient sa vie. Très bien de sa personne, distingué, ouvert et distrait, il plaisait à tous, sans faire de grands frais pour plaire. Louis le vit à *la Charte*, puis le rencontra chez M. Guizot ou chez M. Duchâtel et ils se lièrent. M. de Lavergne et Louis Bécane étaient leurs amis communs.

Un autre ami, Gustave Olivier, était toujours cher à l'ancien petit clerc de Fortuné Delavigne; il conservait même dans son cœur la première place. Cependant on ne se voyait pas régulièrement. Il y avait de cela diverses raisons : Gustave était marié et très occupé; il gardait

la maison et enfin, sans prendre précisément des airs de Mentor, était très abondant en bons conseils. Louis se serait reproché de l'éviter; mais il ne le recherchait guère. Si l'amitié restait intacte et solide, l'effusion menaçait de manquer.

Une crise ministérielle vint changer la situation. M. Guizot, battu par M. Molé, dut renoncer à son portefeuille. La *Charte de 1830* n'avait plus de raison d'être et, dans tous les cas, ne subsisterait qu'à la condition de modifier sensiblement ses allures. Fondée par les doctrinaires, elle se tournerait contre eux. Louis se retira pour rester fidèle à ses patrons politiques. On lui offrit d'entrer à la *Paix,* journal nouvellement fondé et ultra-conservateur, du moins pour ce temps-là; il y entra. L'un de ses articles, de début fit sensation et fut très loué de M. Guizot. Louis y condamnait l'amnistie que décréta le ministère Molé. Dans cet acte de clémence politique envers des partis qui ne désarmaient pas, il dénonçait un oubli, une trahison du devoir gouvernemental.

Le propriétaire de la *Paix,* M. Nouguier, excellent homme, très entreprenant, un peu ahuri, s'était jeté sur le tard dans la politique et le journalisme. Il ambitionnait de faire des articles que l'on pût attribuer à un publiciste bordelais, alors très en vogue, et ayant un vrai talent, Henri Fonfrède. Il imitait bien son modèle quant aux dispositions typographiques et à l'emploi de certains mots turbulents; mais, il faut le reconnaître, la ressemblance s'arrêtait là.

Louis eut pour principal collaborateur à la *Paix* Alphonse Toussenel, un original de parti pris, qui publia deux livres de valeur dont l'un : *les Juifs rois de l'époque*, fit du bruit, et dont l'autre : l'*Esprit des bêtes*, eut du succès. Il avait du mérite et s'en accordait plus qu'il n'en avait. Cette infatuation le rendit phalanstérien. Il n'admettait pas qu'une société, où un homme comme lui n'émergeait guère de la foule, ne dût pas faire place à un

ordre nouveau. L'axiome fondamental de l'école phalanstérienne : « les attractions sont proportionnelles aux destinées », l'avait séduit. Il y voyait d'autant plus fermement la loi du monde que ses attractions le portant à se plonger dans toutes les jouissances, il s'indignait que l'ordre social existant ne lui fournît pas le moyen d'accomplir sa destinée. En attendant, il faisait de la politique conservatrice d'abord parce qu'il en vivait; ensuite parce qu'il tenait les républicains pour gens mal élevés. Ce socialiste épicurien se piquait fort de savoir-vivre et d'élégance. Il se donnait sans vergogne comme un type d'homme du monde et d'homme de plaisir. Nul, à l'entendre, ne s'habillait mieux et n'avait dans un salon meilleure tournure, plus de bonne grâce et de brio; nul n'était plus adroit à la chasse, plus habile à la pêche; nul ne portait aussi bien la tête. Il parlait avec amour, avec orgueil, de ses abondants cheveux blonds qui nous paraissaient châtains. Hélas déjà il était un peu chauve! mais pour bien établir qu'il disait vrai, il fit faire son portrait avec une perruque blonde ondulée des plus opulentes. Toussenel et mon frère furent bons camarades plutôt qu'amis (1).

Au nombre des collaborateurs littéraires de la *Paix,* peu nombreux et sans renom, se trouvait M. Louis Huart, alors conservateur ou tenu pour tel et qui devint, comme républicain, l'un des « trois hommes d'État » du *Charivari.* Louis Veuillot l'avait un peu connu chez Delavigne; plus tard il le compara dans l'*Univers* à la maladie des pommes de terres; et c'était saisissant de ressemblance. Pourquoi et comment? c'est difficile à expliquer, mais c'était ainsi.

Le journalisme politique est, à Paris, très absorbant. Les

(1) M. Nouguier logeait dans les vastes appartements de la *Paix* (rue de la Sourdière) ses deux principaux rédacteurs politiques. De là de très promptes et très familières relations entre Louis Veuillot et Alphonse Toussenel. J'avais aussi une chambre à la *Paix,* mon frère n'ayant accepté d'y demeurer qu'à la condition que j'y pourrais demeurer comme lui. J'y restai jusqu'à mon départ pour Périgueux.

rédacteurs principaux doivent être toujours prêts à traiter n'importe quelle question, car les événements ou incidents du jour commandent leur travail. S'ils joignent à leurs obligations professionnelles le goût des salons, du théâtre ou simplement du *farniente*, il leur devient bien difficile de se livrer à des études particulières et même à de sérieuses lectures. Louis en fit l'expérience. Le journal lui prenant beaucoup de son temps, il donnait le reste à la promenade, à la conversation, à la flânerie, au repos. Cet infatigable liseur ne lisait plus guère que les brochures de circonstance et les romans auxquels momentanément l'attention publique s'attachait. Il racontait n'avoir lu durant l'année passée à la *Charte de 1830* et à la *Paix* que deux livres dont il eût gardé bon souvenir, l'un de M. Rubichon : l'*Action du clergé dans les sociétés modernes;* l'autre : l'*Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie*, par le comte de Montalembert. De ce dernier ouvrage, il goûta surtout l'introduction, un savant et éloquent chapitre d'histoire. La vie même de la « chère sainte » ne devait qu'à son retour de Rome lui aller complètement. Bien que ses collaborateurs l'accusassent de complaisance pour les idées du « parti-prêtre », il y avait là des récits et des appréciations qu'il n'acceptait pas alors sans réserve. Si la *Paix,* dont je n'ai pu retrouver une collection, parla de l'*Histoire de sainte Élisabeth,* l'article dut être de Louis Veuillot. Ce fut lui qui reçut l'auteur lorsqu'il vint au journal, soit pour demander un compte rendu de son livre, soit pour remercier de quelque article qui lui avait plu. Se retrouvant quelques années plus tard à la rédaction de l'*Univers,* Montalembert et Veuillot se rappelèrent avec plaisir cette première rencontre. Tous deux en 1837 acceptaient également Louis-Philippe. Seulement M. de Montalembert penchait vers M. Thiers et Louis ne voyait que M. Guizot.

C'est aussi à la *Paix* que mon frère rencontra Michelet. Celui-ci, déjà célèbre, et très amoureux du bruit, n'appar-

tenait pas encore au parti des libres penseurs et des révolutionnaires. On voyait même volontiers en lui un défenseur des idées religieuses, ayant des vues particulières et hasardées, mais, au total, bien disposé pour l'Église. Plus tard il se vanta de n'avoir jamais eu les croyances dont il paraissait alors un des défenseurs. Le pittoresque de son style faisait accepter comme inoffensifs ses écarts de jugement et les fantaisies de son imagination. A la *Paix,* il parlait en ami des doctrinaires, en homme que M. Guizot avait autrefois choisi pour suppléant. Sur un mot de Louis Veuillot qui le frappa ou dont il feignit d'être frappé, il lui dit : — Vous devez être Bourguignon? — Oui, Bourguignon par mon père, mais Gâtinais ou Beauceron par ma mère et le lieu de ma naissance. — C'est bien cela, s'écria Michelet de son ton inspiré : Bourguignon et Beauceron, la vigne et le blé, le vin et le pain, les deux nobles produits de la noble France, les deux grands fortifiants de l'homme; votre style me l'avait dit. Vous ferez des œuvres puissantes; etc. Louis s'amusa de cette sortie très intéressée, mais je crois bien que Michelet obtint sa réclame.

La *Paix* n'eut pas de brillantes destinées. M. Nouguier, que l'on appelait l'impétueux licorne à cause de sa turbulance et d'une protubérance qu'il avait sur le front, s'agitait beaucoup mais sans grand succès, pour trouver des fonds. Il ne trouvait que des compliments et des encouragements. Il eut l'idée de travailler, par son journal, à une alliance Franco-turco-russe, et fit dans ce but une course à Constantinople, en Crimée, peut-être même à Saint-Pétersbourg; il en rapporta deux gazelles d'une espèce particulière et des espérances bientôt changées en déceptions. L'abonné ne venait guère. Le fondateur de la *Paix,* voyant s'élargir chaque jour la brèche déjà faite à sa fortune, pensa qu'il fallait renoncer à la lutte ou fusionner avec les conservateurs modérés. Il en résulta des dissentiments dans la rédaction, puis le journal traîna et disparut. Louis

l'avait quitté avant sa disparition et était entré au *Moniteur parisien* qui devint, je ne sais à quelle date, le *Moniteur du soir*. C'était une feuille conservatrice incolore. Elle résumait les faits et les débats politiques, plus qu'elle ne les jugeait. Son propriétaire voulait contenter les ministres du jour, sans froisser ceux de la veille, qu'il avait servis, ni s'aliéner ceux du lendemain qu'il tenait à pouvoir servir. — Nous devons, disait-il, défendre le parti conservateur plutôt que tel ou tel groupe de ce parti. Sage politique et politique habile, car elle lui permettait de recevoir sous le ministère Molé, comme sous le ministère Guizot, des communications et informations très utiles à son journal et peut-être d'autres concours, très utiles également.

Cet effacement n'allait guère à Louis Veuillot. Aussi ne voyait-il dans le *Moniteur parisien* qu'une position d'attente. Et qu'attendait-il? Il ne le savait pas très bien. S'il caressait surtout l'espoir de rédiger quelque journal de combat où l'on défendrait ferme la politique de M. Guizot, sa confiance en cette politique avait cependant diminué. Il la préférait toujours à celle de M. Molé ou de M. Thiers, mais il se demandait si elle valait vraiment mieux. Un peu plus, il se fût avoué, quoique doctrinaire, qu'il ne voyait plus guère entre elles qu'un différence d'attitude et que ni l'une ni l'autre ne pouvait protéger le régime de 1830 contre la Révolution. De plus, cette vie de journaliste sans position stable le froissait. Pourquoi ne se vouerait-il pas exclusivement aux lettres? Lorsqu'il était encore à Périgueux, un éditeur parisien ayant lu quelques-unes de ses nouvelles reproduites par le *Cabinet de lecture* ou le *Voleur* lui avait demandé un roman; ne devrait-il pas accepter cette proposition? Ne pourrait-il travailler pour le théâtre? Henri de Latouche, Nestor Roqueplan et d'autres l'y aideraient volontiers. Il avait en tête huit ou dix plans de vaudevilles et de mélodrames. De tous ces projets, il ne sortit qu'une romance intitulée l'*Absent*. Il en avait fait les paroles, Le-

machois en fit la musique et Perrin la vignette. Elle fut éditée. Eut-elle du succès? Je ne le crois pas. En voici le premier couplet :

L'absent qui de loin se rappelle
A votre souvenir joyeux,
Enfant, c'est votre ami fidèle,
Celui qui vous trouvait si belle
Et dont les yeux cherchaient vos yeux.

Je crois bien que « l'enfant » à laquelle « l'absent » adressait ce souvenir était la sémillante jeune brune de Périgueux qu'il avait rêvé d'épouser quand il aurait une situation brillante et sûre. Cependant déjà ces deux autres vers de la romance exprimaient mieux la situation d'esprit et de cœur de l'un et de l'autre :

Comme la nuit au jour succède,
L'oubli succède à l'amitié.

Entre temps, Louis reçut une mission qui lui fit faire un joli voyage et dissipa pendant quelques semaines ses idées noires. Il y avait des élections générales. M. de Lamartine, qui depuis 1834 siégeait à la Chambre comme fondateur, chef et unique membre du « parti social », se présentait à Mâcon sous le titre de conservateur indépendant, mais en somme avec l'appui du ministère. Le préfet de Saône-et-Loire, voulant qu'un rallié ou semi-rallié de cette importance fût brillamment défendu, avait demandé aux ministres de fortifier la feuille de la préfecture par le concours d'un journaliste de choix. M. de Salvandy, l'un des représentants ou des amis de l'école doctrinaire dans le cabinet, pensa à Louis Veuillot, qui accepta et partit en hâte pour Mâcon. Le préfet le reçut très bien, mais dut lui dire tout de suite que la situation était assez embrouillée : d'une part, le directeur de la feuille préfectorale trouvait mauvais qu'on lui imposât un aide, et, d'autre part, M. de Lamartine, craignant à la fois d'être trop défendu et de ne l'être pas

assez, était très difficile à contenter. Dès le lendemain matin, Louis se présenta chez l'illustre et fantasque candidat. Il le trouva au lit avec deux chiens — d'élégants lévriers. — On causa d'abord de l'élection, puis sur un compliment que le journaliste glissa au poète, on parla de littérature. Comme conclusion, Lamartine expliqua qu'étant le protecteur et non le protégé du gouvernement, il n'entendait pas être traité en candidat ministériel. Il avait une position à part et supérieure qu'il fallait lui laisser.

Louis fit son article. Lamartine l'avait un peu agacé. Pour s'en venger et surtout pour s'amuser, il imita le style lamartinien. Il faut croire que ce pastiche était assez réussi, car le grand poète s'écria : « C'est trop bien, on va croire que je me loue moi-même ». Le préfet avait d'autres craintes : l'article ne lui paraissait pas assez gouvernemental. Enfin le directeur du journal laissa voir qu'il lui déplaisait fort de n'être plus le maître dans sa maison. — Puisque je dois m'entendre avec trois personnes qui ne peuvent s'entendre entre elles, dit Louis au préfet, je ne fais plus rien. Il exposa sa situation au secrétaire du ministre de l'intérieur, qui, courrier par courrier, lui demanda d'aller dans la Haute-Garonne, où le journal conservateur, pour mieux soutenir la lutte électorale, réclamait du renfort. Il se rendit à Toulouse et il n'y fit rien; il poussa jusqu'à Nîmes, Aigues-Mortes, Avignon et vint à Périgueux où je rédigeais le *Mémorial de la Dordogne*. Il y revit ses amis et aussi la jeune personne qu'il avait chantée dans *l'Absent*. L'entrevue n'eut rien d'émouvant : il ne songeait plus à elle et elle ne songeait plus à lui. De retour à Paris, il rentra au *Moniteur parisien*, en se promettant de n'y pas rester longtemps.

De nouveau l'ennui le gagna; de nouveau il se demanda s'il était dans sa voie. Diverses offres lui furent faites qui le forcèrent de s'interroger à fond. Malitourne le pressait d'entrer au *Constitutionnel*. — Qu'importe, lui disait-il, que ce journal soit teinté de libéralisme et préfère la politique

de Thiers à celle de Molé et surtout de Guizot? Ne vous suffit-il pas qu'il soit du parti de l'ordre et dévoué à la dynastie? On lui parlait aussi d'entrer à la *Presse*, où déjà Émile de Girardin faisait grand bruit et dont la politique un peu vagabonde était, au total, conservatrice. Enfin, on lui promettait une collaboration d'abord littéraire puis bientôt politique au *Journal des Débats*. Ces propositions le tentaient et le froissaient. Ne se diminuerait-il pas, en passant sous le drapeau de M. Thiers ou en devenant l'auxiliaire de M. de Girardin, et le croyait-on de caractère si accommodant? Les idées noires alors l'envahissaient. Sans lui donner de sérieuses inquiétudes quant à l'avenir, son passage dans trois journaux en douze ou quinze mois, le renseignait sur les incertitudes de la vie politique et lui annonçait des difficultés qu'il n'aimait point. Il voulait le combat et de tous côtés, on lui parlait de complaisances, de compromis. Que faire? Il allait voir Olivier, lui confiait ses ennuis, l'écoutait avec attention, avec plaisir, puis, celui-ci le prêchant, il finissait par le railler et partait mécontent de lui-même comme de son ami. Néanmoins quelque chose de ces conversations restait dans son esprit, dans son cœur et devait germer. Le bon grain tombait en bonne terre.

Il a peint cette situation, non sans se charger un peu par zèle de converti, dans *Rome et Lorette :* « Je n'étais ni assez fort, ni grâce à Dieu assez sot pour songer longtemps à devenir un personnage. Je n'avais point cette fermeté d'âme qui fait poursuivre un but honorable ; je n'avais point cette âpreté de convoitise qui tient lieu de courage, qui fait supporter les privations et qui ne recule devant aucun moyen ténébreux et servile d'atteindre la proie qu'il s'est choisie. Je renonçai au pouvoir ; j'allai où m'entraînaient d'inquiets désirs et mes vieux ennuis qui renaissaient plus amers. Mais j'avais beau porter partout mes lèvres, je ne buvais qu'à des coupes troublées. J'étais plein de jugements sévères contre tout homme et tout nom qui passait sous mes re-

gards; puis je me disais avec accablement : je ne vaux pas mieux ».

Où en était ce qu'il appelait à Périgueux, « sa foi politique »? « Un an de polémique, a-t-il dit, avait brisé, broyé, pulvérisé des convictions qui ne reposaient sur aucune base stable dans le passé, que je voyais n'aboutir à rien dans l'avenir. Sous l'action continuelle des railleries et des mauvais exemples, le vernis de frêle morale qui les enveloppait s'était dissous..... Je ne me donnais pas deux mois pour n'être plus qu'un de ces *condottieri* de la plume qui vont d'un camp dans l'autre (1) ».

Ces paroles ont souvent été invoquées contre Louis Veuillot. Des écrivains chargés d'un assez bel assortiment de cocardes se sont même efforcés d'en rougir. Quoi! ce journaliste de vingt-quatre ans ne s'était pas révolté quand on lui avait proposé de quitter le camp de M. Guizot pour celui de M. Molé ou M. Thiers? Il avait refusé; mais était-ce assez d'un simple refus? L'amour des principes lui commandait de s'indigner.

Je ne puis me rappeler ces feintes colères sans me demander si les principes étaient engagés dans l'affaire? Ces chefs de groupe ne servaient-ils pas le même gouvernement et ne l'avaient-ils pas servi ensemble? M. Guizot, ministre la veille avec M. Molé, ne devait-il pas le lendemain s'unir à M. Thiers déjà son ancien collègue? On pouvait certes aller de l'un à l'autre de ces hommes politiques tour à tour rivaux et alliés, sans changer de drapeau; c'était tout au plus changer de guidon. Il fallait que Louis fût encore bien attaché à l'école doctrinaire pour se reprocher avec tant d'amertume d'avoir paru d'humeur à s'en séparer.

Il en était là, lorsqu'un lundi de carnaval il alla dîner chez Gustave Olivier. Il avait rencontré sur son chemin quelques masques enroués, avinés et gardait de leur gaîté

(1) *Rome et Lorette.*

grossière une impression de dégoût qui le mettait de méchante humeur. — Qu'as-tu, lui demanda Gustave? — J'ai l'hiver, j'ai Paris, j'ai des journaux à lire, j'ai un journal à faire. Nomme-moi donc un malheur, un chagrin que je n'aie pas? Et toi, d'où te vient cet air si joyeux? — Oui, je suis joyeux; veux-tu l'être aussi? Veux-tu te débarrasser de tous tes ennuis : je vais partir pour un long voyage; viens avec moi. — Où vas-tu? — En Italie! répondit Gustave de l'air triomphant que l'on prend toujours quand on part pour cette terre promise de l'artiste et du touriste. Déjà Louis était tenté, mais lorsque son ami lui eut dit qu'il comptait visiter la Sicile, la Grèce, Malte, l'Égypte, Constantinople, la Palestine; que peut-être même il irait en Perse, il n'y tint plus : — Je veux partir avec toi, s'écria-t-il. Et il fut entendu que l'on partirait dans huit jours.

Une grosse question restait à résoudre, celle des fonds. Louis, très largement payé à la *Charte de 1830,* bien traité à la *Paix* et au *Moniteur Parisien,* n'avait garde de thésauriser. N'était-il pas sûr de l'avenir? Mais il fallait se mettre en route tout de suite et il s'agissait d'un long et coûteux voyage. Gustave, qui jamais ne doutait de rien, parlait d'avancer tout l'argent nécessaire. Louis ne s'abusait pas sur la valeur de cette promesse. Il savait que son ami, qui préparait ou rêvait une grande entreprise d'exportation, n'aurait pas trop de ressources pour lui-même; il devait donc se pourvoir ailleurs. — Le ministre de l'instruction publique et le ministre de l'intérieur ont toujours des missions à donner, lui dit le directeur de son journal; demandez-en une. Il n'y a pas de mission sans frais de voyage; vous partirez tranquille et je vous garderai votre position au *Canard.* — C'était le surnom intime du *Moniteur Parisien.* Le conseil avait du bon. M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique et M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, étaient bien disposés pour Louis; il eut sa mission. Quelle mission? Cela ne fut peut-être pas très nettement déterminé. Il s'agissait, d'après mes souve-

nirs, d'étudier le fonctionnement des écoles et des établissements de bienfaisance en Italie, dans le Levant et, au besoin, ailleurs. En ce temps là, comme on le voit, une mission était surtout une faveur. Je doute que les choses aient changé.

Au jour convenu, Louis était prêt. Il n'avait pas négligé, en allant à Bercy embrasser nos parents, de payer à l'avance pour un temps assez long, au moyen d'un emprunt, la pension de nos sœurs, mises sur sa demande dans une institution très supérieure à l'école de Bercy.

Avec quelle joie il partit! — « Je croyais aller à Constantinople, a-t-il dit, j'allais plus loin : j'allais à Rome, j'allais au baptême!..... »

CHAPITRE VI

A ROME. — LA CONVERSION. — COURSES EN ITALIE. — UNE RETRAITE EN SUISSE. — LE RETOUR A PARIS. (1838.)

A vingt-quatre ans, quel voyage peut manquer de charme! et combien le charme est plus grand lorsqu'on part pour l'Italie? Louis avait d'autres raisons encore et de très bonnes, d'être heureux : il quittait un journal trop effacé pour lui plaire; il n'aurait plus à se débattre contre des offres qui le tentaient et qu'il eût regretté d'accepter; il rompait quelques relations qu'il se reprochait d'avoir formées; il n'avait nullement à s'inquiéter pour ceux qu'il aimait; enfin, c'était le printemps. Il laissait à Paris le froid, la pluie, la boue, et, là-bas, déjà la nature serait en fête.

Les voyageurs allèrent, presque sans s'arrêter, par Marseille, la mer et Civita-Vecchia, jusqu'à Rome. Nous n'étions pas encore au temps des chemins de fer, et les bateaux à vapeur, médiocrement aménagés, marchaient moins vite qu'aujourd'hui; c'était donc un fatigant et même rude voyage. Louis le trouva d'un bout à l'autre délicieux, sauf l'épisode du mal de mer, et encore! Si de sombres réflexions assiégèrent par moments son esprit, elles s'appliquaient au passé et non au présent. A Rome, du premier coup, tout lui plut : « M'y voici, comme tu vois, m'écrivait-il le 19 mars 1838, et en bonne santé, grâce à Dieu. L'Italie est bien belle! Ceux qui disent, comme moi, il y a deux mois, qu'ils n'ont pas envie de voir l'Italie, qu'ils en ont les oreilles rebattues, qu'ils la savent par cœur, sont de grands sots.

Elle est jeune et brillante, et aussi pleine d'attraits que si jamais voyageur ne l'avait parcourue. Depuis quatre jours, je me promène au soleil, je vois partout de la verdure et des fleurs. Je serais vraiment heureux, si j'avais ici tout ce que j'aime de la France, c'est-à-dire, cinq ou six personnes que tu connais bien. La patrie nous tient toujours par ceux que nous y laissons. Au milieu des ivresses que j'ai éprouvées en mettant le pied sur la terre d'Italie, j'ai senti bien vivement dans mon cœur le regret de ne pouvoir goûter tant de bonheur en compagnie du petit nombre d'êtres chers qui font ailleurs ma richesse et ma joie ». Il me disait ensuite qu'on pouvait vivre à Rome très économiquement et ajoutait : « Le beau soleil, l'air tiède, les fleurs, les tableaux magnifiques, les immenses et solennelles ruines sont par-dessus le marché. On conçoit parfaitement les gens qui, venus ici pour y passer quelques semaines, y ont passé leur vie ».

Déjà le parfum de Rome l'avait conquis. Que serait-ce lorsqu'au touriste, à l'artiste, se joindrait le chrétien! Mais le chrétien était-il bien loin? Non, certes. Arrivé à Rome le 15 mars au soir, voici de quelles impressions, de quelles préoccupations, de quels désirs, il m'entretenait dès le 19 :

« Je te dirai qu'il se passe en moi, depuis mon arrivée à Rome, quelque chose d'assez grave et d'assez sérieux. J'ai vu un homme d'une très haute supériorité dont les paroles m'ont grandement ému : c'est un jésuite français et l'un des hauts personnages de son ordre, qu'on appelle le Père Rosaven. Nous avons eu de longues conférences, nous en aurons encore; je ne sais quel en sera le résultat. Dans tous les cas, j'espère sortir d'incertitude, et ce serait un grand point de gagné, car je suis cruellement persécuté depuis un an, non par Gustave qui me laisse tranquille, mais par moi-même. Mes inquiétudes ont surtout augmenté depuis que je vois grandir nos sœurs ».

Ainsi, en quatre jours à peine, pressé d'arriver au vrai, il avait conféré plusieurs fois et longuement sur la néces-

sité de connaître la religion, de s'y soumettre, de la pratiquer. Quand on cherche Dieu avec ce ferme désir, ce besoin de le trouver, on le trouve. Il me disait encore : « Connais-tu un ami de Gustave qu'on nomme Féburier? Il est ici avec sa femme qui est jeune et charmante et d'une solide piété. Nous sommes logés tous ensemble. Féburier est chrétien comme Gustave, avec moins d'enthousiasme et autant de solidité. Son exemple contribue beaucoup à me faire désirer un changement dans moi-même ». Il m'annonçait ensuite qu'il partait avec ses amis pour Naples, d'où il reviendrait à Rome et terminait en me donnant divers conseils, notamment celui-ci : « Ne sois pas paresseux pour écrire à nos sœurs et recommande-leur fréquemment, comme je le fais moi-même, d'accomplir soigneusement leurs devoirs de religion ».

N'était-il pas déjà chrétien le jeune homme élevé dans un milieu hostile à l'Église et qui parlait ainsi?

Quinze jours plus tard, après avoir visité en touriste Naples, le Vésuve, Sorrente, Amalfi, Salerne, Caprée, Pompéi, Herculanum, il rentrait à Rome pour la Semaine Sainte, ainsi que ses pieux et heureux compagnons de voyage, revoyait le Père Rosaven, lui soumettait ses derniers doutes ou plutôt l'entretenait de ses dernières hésitations et le Vendredi Saint se confessait. Il était pour toujours au service de Jésus-Christ. Sans doute, de violentes luttes intérieures avaient précédé ce résultat, et d'autres luttes, qu'il faudrait plutôt appeler des souffrances, devaient le suivre; mais l'œuvre de la conversion était accomplie.

Adolphe Féburier et sa jeune femme avaient aidé plus que Gustave peut-être au travail qui s'était fait en Louis Veuillot; ils contribuèrent beaucoup aussi à l'achever. Je veux montrer et caractériser leur action. Ils ne le prêchaient pas. Féburier, la discrétion personnifiée, se serait reproché de le presser vivement. Il avait d'ailleurs avec Louis cela de commun qu'il n'aimait pas les longs discours, et était de ceux que l'abondance des paroles chaleureuses refroidis-

sent. Quant à Mme Féburier, très jeune, modeste, facilement intimidée, elle gardait la plus grande réserve avec cet inconnu. Peut-être même, au début, ne le vit-elle pas sans quelque ennui, devenir leur hôte, prendre part à toutes leurs excursions, toutes leurs promenades, vivre leur vie. Cependant, elle eut sa part, sa large part dans cette prompte conversion. Jusqu'alors, Louis Veuillot n'avait pas rencontré la femme vraiment chrétienne; celle qui par sa famille, son éducation, ses relations, ses habitudes connaît bien la religion, la pratique, l'aime et ne comprend pas qu'on puisse s'en écarter. C'est ainsi qu'avait été élevée Élisabeth de Sallebrune, qu'elle avait vécu jusqu'à son mariage et qu'elle vivait avec son mari, élevé lui-même chrétiennement. Cette jeune femme aimable et gaie, autant que pieuse, parlant le plus naturellement du monde de ses pratiques religieuses, et tout à fait à l'aise dans sa foi, charma mon frère; elle lui donna, par sa seule tenue, de précieux enseignements. Il s'en est souvenu dans cette page où il a parlé de ses dernières hésitations : « Adolphe se bornait à me prodiguer les marques d'une affection dont on ne peut se figurer la constante douceur; car cette âme pieuse exhale la douceur comme une fleur exhale son parfum Élisabeth priait; elle était douce aussi, compatissante et simple. Renfermée dans la modestie de son sexe et dans la réserve commandée par la date encore si récente de notre première entrevue, elle ne me disait pas un mot qui eût trait à la religion; mais la charmante aménité de son caractère, la droite et naturelle affection dont elle aimait ses devoirs, et cette vraie piété qui paraissait en elle, sans qu'elle songeât à la montrer jamais, étaient une grande et nouvelle prédication ».

Dans les dispositions où se trouvait Louis, l'exemple de la vie chrétienne valait mieux pour le convertir que des arguments et des discours. Son cœur déjà était pris et sa raison aspirait à se rendre. D'où venait son irritation contre les relations et les habitudes que le journalisme lui avait en

quelque sorte imposées, sinon des aspirations d'une âme qui cherchait Dieu? Ce milieu qui lui inspirait du dégoût, de l'horreur, n'avait rien, en somme, de particulièrement odieux. C'était le monde des écrivains, des artistes, des fonctionnaires, de la haute bourgeoisie mêlée à la politique, monde moins abaissé alors qu'il ne l'a été depuis. Il l'avait aimé ; maintenant, il le fuyait. Tout le changement était en lui. Il voulait une croyance qui pût l'armer contre ses passions, donner un noble but à ses travaux et régler sa vie. Ni le parti qu'il servait, ni ceux qu'il combattait ne menaient dans cette voie. Fallait-il s'adresser à la religion? Sans doute, elle recommandait la vertu : mais avait-elle assez d'action sur ses adeptes pour leur faire pratiquer ses enseignements et ceux qui les pratiquaient le mieux ne devenaient-ils pas, par contentement d'eux-mêmes, trop sévères au prochain? De là, dans son esprit, des préventions qu'il aimait à caresser et qui, malgré leur futilité, lui fournissaient un argument contre les dévots ; elles s'évanouirent quand il vit de près M. et Mme Féburier.

Ils obtinrent ce résultat, je le répète, sans paraître y travailler. Ils furent devant ce nouveau venu ce qu'ils eussent été devant un ami de vieille date, catholique comme eux. Le soir même de l'arrivée de Gustave et de Louis, on sortit pour voir sous la pâle lumière de la lune, le Capitole, le Forum, l'Arc de Titus. Chemin faisant, on entra prier à l'*Ara Cœli* où se célébraient les Quarante-Heures. Louis, voyant ses compagnons s'agenouiller ainsi que les fidèles qui déjà étaient dans l'église, ne voulut pas rester seul debout et fit comme eux. Tout le monde priait ; il songea à nos sœurs et pria pour elles. Après cette longue promenade à travers tant de nobles ruines, seul dans sa chambre, il se rappela les souvenirs chrétiens que ses amis avaient évoqués, la prière qu'il avait faite et y trouva une grande douceur.

Le lendemain, on visita Saint-Pierre ; Louis s'agenouilla comme ses amis à la Confession ; ceux-ci entendaient la

messe, il y assista et sans qu'il le sût ses réflexions furent aussi des prières. Il se demanda s'il n'était pas digne de connaître Dieu, s'il devait rester toujours une sorte d'étranger dans cette église qui pour les autres était la maison du Père. Il fut embarrassé, puis ému plutôt qu'attristé de son isolement. Ne sentait-il pas qu'il pouvait le faire cesser?

Dans la journée, Adolphe et Gustave parlèrent du Père Rosaven. Louis déclara qu'il serait curieux de voir un jésuite et de l'entendre. On le présenta sans retard au vénérable religieux et tout de suite, ils eurent sur les choses de la religion un premier entretien. — Il me semble que je vais un peu vite, se dit en sortant le jeune journaliste, troublé et charmé. Il revint le lendemain, dès le matin, puis l'après-midi, et quand, deux jours plus tard, il partit pour Naples, il sentait bien qu'au retour il se confesserait. Cela ne veut pas dire qu'il y fût absolument décidé. Tout au contraire, il se promettait de résister; mais il avait le pressentiment de sa défaite et ne s'en attristait point.

Le soir de cette première journée qui avait commencé par la visite de Saint-Pierre, au moment où l'on quittait le salon pour rentrer chacun chez soi, M^me^ Féburier dit : « Que ne faisons-nous ensemble la prière? » Adolphe, un peu embarrassé de l'étourderie..... ou du calcul de sa femme, jeta un regard de détresse du côté de leur hôte et répondit d'une voix hésitante : mais, oui. Trouvant qu'on lui faisait une violence morale, Louis eut un instant d'hésitation. Il regarda la porte avec le désir de se retirer, puis tout en murmurant, se mit à genoux. Cette prière à peu près forcée lui fut bonne. Quand Adolphe prononça ces mots : « Mettons-nous en la présence de Dieu, et adorons-le », il en saisit la beauté, la grandeur et eut comme une vision de toute sa vie. Peut-être suivit-il mal la prière; cependant, il pria bien. La paix entra dans son cœur. Elle n'y resta pas; il crut même n'avoir cédé qu'à une sorte d'impression poétique; mais le lendemain et les jours

suivants, il continua de s'associer à la prière du soir.

On partit pour Naples. Louis eut ses moments ou ses heures de mélancolie; néanmoins, au total, il fut pour ses amis un aimable compagnon. Le voyage troublant qu'il faisait vers Dieu ne l'empêcha pas de goûter les charmes de ce beau pays parcouru en voiturin à petites journées, au printemps. Il vit tout ce que doit voir le touriste et le vit avec joie. Certaine longue lettre, datée de Naples le 3 avril, preuve que, si graves et même si pénibles que fussent parfois ses préoccupations, toute gaîté ne l'avait pas fui. Quelle verve jeune et joyeuse dans ses impressions de voyage, et quels traits de polémiste en belle humeur dans ses retours sur le passé! Il allait à Dieu en pécheur repentant qui compte sur le pardon et non en désespéré.

Adolphe et Élisabeth voulaient passer à Rome la Semaine-Sainte. Ce projet convenait à leurs hôtes et tous quatre rentrèrent de Naples avant le dimanche des Rameaux. Le dernier combat allait se livrer. Un jeune homme de 24 ans, qui a vécu sans s'inquiéter des lois de l'Église, sans connaître d'autre morale que celle dont se contente le monde est plus disposé à condamner vaguement son passé qu'à l'abandonner; c'était le cas de Louis et s'il se disait qu'il fallait être chrétien, il hésitait à le devenir tout de suite. Deux ou trois jours après leur rentrée, M^me^ Féburier ayant proposé de finir la soirée par une lecture pieuse, il s'offrit pour lecteur, sachant qu'il lisait bien. Adolphe lui remit un volume de Bourdaloue et il commença de lire le sermon pour le lundi de la Semaine-Sainte, *sur le retardement de la Pénitence*. Il ne remarqua pas ce titre, mais bientôt le sujet l'empoigna. « Chaque mot que je lisais, a-t-il écrit, frappait d'aplomb sur mon esprit, broyait mes prétextes, déjouait mes ruses, me convainquait de ma déraison, proclamait ma folie ». Cette fois, il était vaincu et éclairé; il se promit d'en finir dès le lendemain. Mais le lendemain, après avoir prié et pleuré à la Confession de Saint-Pierre, des hésitations revinrent. Il se demanda s'il

était digne d'être chrétien, si Dieu voulait de lui et remit à un autre jour sa visite au Père Rosaven. Quelques heures après, saisissant de la tristesse et de l'inquiétude dans le regard d'Adolphe, il lui dit : « Cela vous ferait donc plaisir si je me convertissais? » Adolphe ne répondit pas, mais une larme roula dans ses yeux et il échangea avec sa femme un coup d'œil charmé. C'était fini. Louis alla chez le Père Rosaven.

Quelques velléités de résistance ou d'ajournement lui traversèrent encore l'esprit. C'est presque de règle pour quiconque fait tardivement ce voyage. Aussi, n'y avait-il rien là qui pût inquiéter le saint religieux. — Parlez, mon enfant, dit-il, à ce pénitent qui s'écriait en pleurant : Ah! mon Père, je suis bien malheureux!

« Si je lui fis des objections, a dit Louis Veuillot, elles furent courtes, et je ne me les rappelle pas; je n'en avais plus à faire. Tout ce que je me rappelle de cet instant, c'est le sourire du saint religieux, mes larmes et mon bonheur. Je ne me confessai point pourtant ce jour-là. Le Père, voulant que je pusse me préparer à un acte si sérieux, remit à m'entendre au surlendemain, et je le quittai ayant promis de revenir, mais moins engagé par ma parole encore que par mon cœur ».

Dans cette conversion prompte et facile que le Père Rosaven avait tout de suite tenue pour assurée, qui ne voit l'élan d'un cœur foncièrement chrétien? Dès son enfance, l'instruction religieuse avait manqué à Louis; dès son adolescence, il avait vécu au milieu de jeunes gens, tous sans religion, et la plupart, sans mœurs. A dix-huit ans, il s'était enrôlé au hasard, dans un parti politique, qui pendant quinze ans avait fait la guerre à l'Église, comme parti d'opposition et qui, devenu parti de gouvernement, voulait l'asservir, sous prétexte de la protéger. Il avait lu par centaines, par milliers, les livres sceptiques, immoraux, impies et c'est à peine si sept ou huit ouvrages vraiment chrétiens avaient passé sous ses yeux. Néanmoins, toujours

l'idée de Dieu l'avait hanté. A quatorze ou quinze ans, il prie l'archevêque de Paris de lui ouvrir les portes du Petit Séminaire. Journaliste, il aime à parler de la religion, bien que son parti politique y soit hostile, et s'applique, sans y réussir toujours, à le faire en bons termes. — J'avais, a-t-il dit, la religion de la lyre. Non, c'était quelque chose de plus; la suite le prouva.

Louis Veuillot, dans *Rome et Lorette,* livre que d'abord il n'avait pas signé, a longuement parlé de sa conversion. Que de belles pages dont j'aurais pu enrichir ce chapitre! Deux raisons m'ont empêché de le faire : d'abord, j'ai tant de choses à rapporter que sur chacune d'elles je veux être relativement court; ensuite, j'estime que la psychologie et la prédication ne doivent pas tenir une trop grande place, même dans la biographie d'un chrétien. Or, *Rome et Lorette* est surtout l'émouvant exposé des luttes d'une âme aspirant au bien, voyant où il est, mais empêchée d'y atteindre par des liens qui lui font horreur et que cependant elle hésite à briser. Cet exposé, l'auteur ne l'a pas fait pour se mettre en scène; il ne s'est point proposé de nous donner une autobiographie rigoureusement exacte. Non, en montrant les troubles, les angoisses et les joies d'un jeune homme qui se convertit, il a voulu provoquer des conversions. De là divers arrangements où l'écrivain a mis sa marque. Si tout est vrai, rigoureusement vrai, quant aux sentiments et à l'ensemble des faits, la fiction a sa part dans les souvenirs du passé et les discours que l'auteur prête soit à ses amis, soit à lui-même. Louis s'y est chargé afin de mieux agir sur ceux qui pourraient être plus chargés que lui. Par exemple, certaines lettres attendues de Paris ont, dans le livre, un rôle qui ne répond pas précisément à la réalité. Pour bien juger cette phase décisive de la vie de Louis Veuillot, il faut s'en tenir à sa correspondance. Il ne m'y cachait rien et je n'en ai rien caché.

C'est à Sainte-Marie-Majeure, nommée aussi Sainte-Marie-des-Neiges, qu'il fit, entouré de ses trois amis, cette

communion du retour qu'il appela sa véritable première communion. Il en sortit plein de joie et plein d'assurance, croyant être entré pour toujours dans la paix. — Je vais être heureux, se disait-il, non avec turbulence comme Gustave, mais avec sérénité comme Adolphe. Il se trompait. Si le doute ne l'effleura plus, s'il ne regretta point d'être chrétien pour tout de bon, les consolations de la foi lui manquèrent. Cet état très pénible est bien marqué dans sa correspondance. Des lettres qu'il m'écrivit alors, il n'en est pas une où quelques lignes, quelques mots ne fassent comprendre qu'il souffre. Ici, c'est un souvenir du passé tout imprégné de mélancolie; là, c'est une inquiétude pour l'avenir; partout, c'est l'écho des troubles, des angoisses du moment.

De Léonane, en route pour Florence, il m'écrit le 5 mai qu'il a besoin de causer avec moi, de m'ouvrir son cœur, de me raconter un tour que le voyage vient de lui jouer et dont il est encore tout ému : « J'occupais, seul, le devant de la voiture et je m'y livrais à des pensées plus ou moins noirâtres, tandis que mes compagnons chantaient gaîment dans l'intérieur. Le ciel était assez couvert; l'air était tranquille, frais, embaumé; je pensais à toi, à nos sœurs, à nos parents, lorsque tout à coup mes pensées changent de cours. Nous étions arrivés sur une petite colline couverte de chênes, de bruyères et de fougères, avec un petit ravin à gauche, et, de chaque côté de la route, des fossés creusés dans une boue rougeâtre, le tout si semblable à la route de Château-l'Évêque que je ne savais où j'en étais. Même végétation, même parfum, même disposition des lieux... Oh! mon pauvre enfant, je suis fou de vouloir te peindre une pareille sensation; pour comprendre mon tableau, il faudrait le regarder comme je le vois avec des lunettes que je ne te souhaite pas ».

Ce Château-l'Évêque que Louis revoyait avec tant d'émotion sur la route de Florence est un joli village voisin de Périgueux. Un jour, il y avait été en partie de plaisir avec

quelques personnes de la société périgourdine parmi lesquelles se trouvait la jeune fille qu'il rêvait en ce temps-là d'épouser. Il avait douté jusqu'alors qu'elle fît plus attention à lui qu'à tout autre. Que de fois, il s'était dit avec tristesse ou avec colère : Est-elle indifférente? Est-elle coquette? N'est-ce pas Léonce ou Albert qu'elle préfère?.. Mais ce jour-là elle lui avait demandé de franchir une haie pour lui cueillir une fleur, et cette fleur, deux heures après, elle la lui avait donnée. « Vois-tu, ajoutait sa lettre, les plus belles heures de ma vie se sont passées sur cette route de Château-l'Évêque. J'y ai goûté d'un bonheur que je ne goûterai plus, dont je ne voudrais plus peut-être, mais que je regretterai éternellement. Je t'en prie, va quelque soir, en mémoire de moi, te promener sur cette route; arrête-toi à l'endroit où elle commence à monter rapidement, entre un petit chemin qui file à droite dans la plaine et un ravin à gauche. Là, l'odeur des arbres et des herbes est plus pénétrante : tu reconnaîtras bien la place, quand tu y seras, tu penseras à moi et tu souhaiteras pour l'âme de ton pauvre frère un peu de paix, comme il te souhaite d'échapper mieux que lui et plus vite à tous les pièges que nous tendent sans cesse le désir et l'illusion ».

L'illusion, il y était en plein quand il parlait ainsi. Ce souvenir qui l'avait frappé tout à coup et dans lequel il se complaisait avec un mélange de douceur, d'enivrement et d'amertume, était-ce une passion qui se réveillait? Non, c'était le cri d'une âme surprise, inquiète, malheureuse de ne pas trouver immédiatement, dans l'amour de Dieu et la soumission aux lois de l'Église, tout ce qu'elle en avait attendu. Louis ne se disait pas : je me suis trompé, je fais fausse route; mais les souffrances du présent donnaient, par moments, un grand charme à celles des joies du passé qu'un chrétien lui-même eût pu goûter en paix. Or ce petit roman avait, du commencement à la fin, été des plus innocents. Il s'était formé et déroulé sous l'œil maternel, et l'absence — une courte absence — avait suffi pour y mettre

fin. Quant à rattacher le fil rompu, Louis n'y songeait aucunement. S'il avait fait du soleil et qu'il eût été de joyeuse humeur, lorsque ce paysage toscan lui rappela Château-l'Évêque, ses impressions n'auraient pas eu le même caractère. Quelques semaines plus tôt, répondant à une lettre où je lui parlais de cette jeune personne, que je voyais souvent (1), ne me disait-il pas : « Qu'elle m'ait aimé ou non, qu'elle me déteste ou m'aime, cela m'est fort indifférent. Je suis maintenant hors de ses atteintes ».

A la date de cette lettre de Léonane (5 mai 1838), Louis, n'osant être sûr de lui, ne m'avait pas encore dit : « Je suis chrétien! » Il me laissait voir le trouble de son esprit, me donnait, avec un redoublement de tendresse, les meilleurs conseils, me parlait le langage de la foi, mais n'osait prononcer le mot décisif : « Je vais à confesse! » C'est seulement le 12 juin, dans une longue lettre écrite d'Ancône, qu'il me le déclara positivement. « Tu peux, si bon te semble, ajoutait-il, lire cette lettre à nos amis de Périgueux. Je ne suis pas encore assez sûr de moi-même, assez affermi pour appeler leurs regards; mais je suis assez convaincu pour ne pas les fuir. Quant à toi, je t'écris, parce que ton âme m'intéresse plus directement, parce que tu as une part dans mes prières et parce que, obligé de tout te dire sur ce point, désormais, je me tiendrai plus ferme ».

« ..... Je suis horriblement triste et du vieux fonds que tu me connais, et de ce qui s'y ajoute chaque jour, et enfin de la peur que me fait éprouver ce continuel accroissement quand je viens à y songer..... Pour me sauver, j'ai essayé du sacrifice. Soit que le sacrifice ait été mal fait, soit qu'il n'en ait pas valu la peine, je n'en ai pas reçu le prix. Jamais je n'ai été plus ballotté, plus secoué, plus tiraillé, je dirais presque plus désespéré qu'en ce moment. Et pourtant j'aime encore mieux l'incessante fatigue de ce com-

(1) Je rédigeais alors le *Mémorial de la Dordogne*. J'y avais remplacé, non mon frère, comme l'ont dit des biographes, mais son successeur, chose plus facile.

bat que l'espèce de tranquillité stupide où je moisissais il y a quelques mois. Oui, certainement, je préfère mon état actuel; malheureusement je ne le préfère que dans mes heures de force, de courage et de raison. Ce sont toujours les plus rares ».

Il montre l'esprit et la matière se disputant l'homme et celle-ci triomphant souvent de celui-là; il affirme ensuite que pour échapper à ce triomphe méprisable, il faut recourir à Dieu, puis il ajoute :

« J'ai donc frappé à la porte de l'arsenal où de plus braves, de plus forts, de plus grands que moi sont allés chercher des armes contre eux-mêmes... Eh bien, mon ami, te le dirai-je? C'est justement depuis ce moment-là que je souffre le plus. Le combat a réellement commencé à l'acte qui devait le finir; ce qui était évidemment clair à mon esprit, devient douteux; ce que j'ai abandonné avec le plus de facilité me devient cher; enfin je n'avais rien couvert de mon mépris, de mon dégoût qui ne réapparaisse avec une sorte d'attrait, maintenant que j'y ai renoncé. C'est une dure et épouvantable situation que celle-là ».

Cependant il faut résister, et expliquer qu'on le peut et qu'on y réussit, car le chrétien sent en lui une force qu'il n'avait pas auparavant.

« Ces actes, ces fautes, ces plaisirs, reprend-il, pour lesquels on avait du mépris, on s'y laissait entraîner; maintenant qu'ils inspirent un attrait horrible, qu'ils vous donnent une soif d'enfer, vous n'y cédez pas. C'est la récompense : elle est lente, elle est rare, elle est maudite parfois, lorsqu'elle vient; mais il est impossible que cette fleur n'ait pas un fruit ».

Et comme il pourrait succomber, et comme il ne voudrait pas que l'on pût faire de sa chute une arme contre la religion, il termine par cette protestation :

« Quelle que soit, au surplus, l'issue de la lutte, je proteste d'avance contre la lâcheté qui me ferait succomber : si le mal triomphe, ce n'est pas que la religion ne soit point

bonne; c'est que je suis trop mauvais, c'est que j'ai trop énervé mon cœur dans les misérables joies du monde, et que ma faiblesse me condamne à rester dans le bourbier ».

Selon le désir de Louis, je lus cette profession de foi à nos amis de Périgueux. Tous, hommes et femmes, jeunes ou mûrs, en furent consternés. Ces dames, employant une locution chère aux Périgourdines, s'écrièrent à l'unisson : « Ah ! le pauvre ! » Les hommes s'indignèrent ou se moquèrent. M. Romieu, voulant me consoler, me dit : « Soyez tranquille, votre frère a trop d'esprit pour garder de telles idées; c'est bon pour un fou comme son Gustave; il nous reviendra ». Catoire, l'homme positif du groupe, celui qui déjà faisait fortune, eut, après réflexion, une autre idée : c'est que Louis serait un des plus forts du parti où ce coup de tête le faisait entrer, et qu'il y devrait par conséquent obtenir une position très avantageuse. Il le voyait déjà, non sans envie, se mariant richement. Un seul, Armand d'Hautefort, le plus âgé de tous, et celui que la vie avait le plus éprouvé, trouva que, peut-être, son jeune ami avait raison. Albert de Calvimont eût sans doute pensé de même; mais il était à Paris et je ne connus pas sa première impression.

Si toute cette correspondance prouve que Louis éprouvait de pénibles sensations, de réels tourments, que la paix lui manquait, elle prouve également qu'il n'en était pas ébranlé. Les souvenirs du passé pouvaient le troubler, non le reprendre. Il en souffrait, sans y voir un redoutable danger. On le comprend à la manière dont il se demande s'il sera vainqueur ou vaincu.

Tandis qu'il hésitait encore à m'annoncer sa conversion, une personne qui prétendait être en mesure de lui ménager par un beau mariage un brillant avenir, pressentant à la lecture de ses lettres qu'il devenait chrétien, allait dire à nos parents que Louis tombait dans la dévotion et s'y perdrait. De là, une lettre de notre mère contenant des reproches et des conseils auxquels il opposait cette réponse : « J'ai vu avec peine qu'on vous avait donné quelques in-

quiétudes au sujet de mes résolutions. J'espère que cela est passé maintenant. J'ai fait ce que je devais faire et j'ai bien fait. Soyez persuadés que pour avoir un peu de religion je n'en serai pas plus mauvais frère, ni mauvais fils. Mon ami Gustave m'a rendu et à vous aussi un très grand service. Quant à ceux qui prétendent le contraire, laissez-les dire : ils parlent dans leur intérêt; j'agis dans le vôtre et dans le mien, vous en aurez un jour la preuve ». Et en effet, jamais preuve ne fut mieux faite.

Lorsque Gustave et Louis avaient quitté Paris, le premier était bien plus décidé que le second à courir longtemps le monde. L'Italie, la Sicile, la Grèce, Constantinople, Jérusalem, ne devaient être que les premières étapes de son voyage. Mais, deux mois après son départ, il songeait à rentrer. Louis ne l'entendait pas ainsi. Sans rester fidèle à tout l'ancien programme de son ami, il désirait voir, au moins, Constantinople, Jérusalem et l'Égypte. Ce projet offrait des difficultés d'exécution. Il fallait de l'argent. Or Louis n'était plus d'humeur à demander au gouvernement de prolonger sa mission ou de lui donner un traitement pour ne rien faire. S'il restait, quant à la politique, le partisan du régime établi, il ne voulait plus le servir dans la presse. D'autre part, compter sur les promesses financières de Gustave pour s'enfoncer en Afrique ou en Asie, ne lui paraissait pas très sage. Féburier, qui possédait une belle fortune, le mit à l'aise : « Si vous avez besoin, lui dit-il, de consacrer quelques mois à voyager ou à ne rien faire, je vous avancerai fraternellement tout ce qu'il vous faudra. — Très bien, répondit Louis; s'il y a lieu, vous serez mon banquier ». Mais ce projet n'eut pas de suite. Vers le milieu de juin, Gustave partit pour la France, laissant à Ancône son compagnon, et celui-ci, renonçant à voir l'Orient, résolut de rentrer par la Suisse, où il ferait une retraite à Fribourg, chez les Jésuites.

Le Père Rosaven, en donnant à son jeune et fervent pénitent la bénédiction du départ lui avait dit : Il faut vous

distraire; il faut jouir de l'Italie. Que le chrétien ne gêne pas l'artiste; ne vous préoccupez pas trop de l'avenir, et, surtout, ne prenez envers vous aucun engagement précipité. Quant vous aurez bien prié à Lorette, quand votre âme possédera la paix, il sera temps de voir par quels travaux, dans quelle condition vous devez servir l'Église.

Le pèlerinage de Lorette fut le couronnement de ce voyage d'Italie, qu'au jour du départ tant d'autres voyages en pays éloignés devaient suivre : « Ainsi, a écrit Louis Veuillot, je n'avais quitté famille et pays, et formé de si longs projets, quelques mois auparavant, que pour aller à Rome; et je n'étais allé à Rome que pour y abjurer soudainement toute ma vie passée au seuil inconnu d'un nouvel avenir ».

Depuis sa conversion, il appréhendait d'être seul et en même temps il le désirait. Il vit donc partir Gustave avec un mélange de crainte et de plaisir. Je vais broyer du noir, se dit-il, mais je serai maître de toutes mes pensées, de tous mes actes et je pourrai m'étudier à fond. Cet isolement lui fut bon. La paix se fit dans son âme et aux heures sombres succédèrent les heures graves. Les heures douces et même joyeuses n'étaient pas loin. Il y comptait. C'était une promesse du pape. Quelques jours avant de quitter Rome, Féburier et ses amis avaient été reçus par Grégoire XVI. Le père Vaure, leur introducteur, ayant dit que Louis était journaliste et qu'arrivé à Rome indifférent il en partait chrétien très résolu à servir l'Église, la bienveillance que tout de suite avait montrée à tous le Saint-Père, fit place pour le jeune écrivain à une ineffable expression de tendresse et de joie; il le félicita, lui recommanda de lire *la Vie des Saints;* lui dit qu'il rendrait, d'un cœur content, de bons services. Et en même temps qu'il le bénissait, il lui passa doucement la main sur la joue. Ce fut comme une confirmation et l'on sait si elle fructifia (1).

(1) Louis ne s'occupa point à Rome des personnages. De tous les cardinaux et dignitaires ecclésiastiques il n'en vit qu'un : le vieux cardinal

Le voyage en Suisse fut, du commencement à la fin, charmant et fortifiant. Ce n'est pas que la lutte eût absolument cessé et que la tristesse n'eût plus sur le converti, aucune prise ; mais la victoire était si prompte que l'épreuve semblait une récompense. Ce nouvel état de Louis Veuillot est bien marqué dans les *Pèlerinages de Suisse,* livre où éclate partout le bonheur d'être chrétien.

Comme il se l'était promis, Louis s'arrêta chez les Jésuites de Fribourg. Y ferait-il une simple retraite ou un long séjour? Grave question qu'il se posait depuis son départ de Lorette et que son confesseur devait résoudre. Il penchait pour le séjour prolongé. Ayant pris la résolution de ne pas rentrer dans la presse, il voulait se préparer à des travaux d'un autre ordre et, surtout, apprendre à fond le latin : « J'ai réellement, m'écrivait-il, des projets excellents et faciles, des idées à gagner honnêtement sa vie, sinon à faire fortune ». Et, comme je lui avais exprimé la crainte que, par la prolongation de son absence, il ne s'aliénât MM. de Montalivet et de Salvandy, tous deux disposés à le pousser, il me répondait : « Rassure-toi sur ce que pourraient penser Montalivet et Salvandy. Je n'ai plus le cœur à la politique courante, ni à la politique ministérielle. Indépendamment du dégoût que le tout m'inspire, il y a pour moi obligation de conscience de ne plus m'en occuper, et c'est une chose arrêtée. J'ai d'autres cordes à mon arc, Dieu merci ». Je ne partageais pas cette

Fesch. Sans négliger aucun des devoirs de sa charge, l'oncle de Napoléon vivait presque dans la retraite. Il avait conservé une grande allure. Il reçut Gustave Olivier et Louis Veuillot avec une bonne grâce très digne. Olivier ayant fait allusion à la mort chrétienne de Napoléon, le cardinal répondit :

« ... Quand Dieu veut perdre un homme, Il l'écrase sur place et le jette au feu. Mais, lui, Il ne l'a pas écrasé sous son pied, Il ne l'a pas jeté au feu... Il l'a humilié et c'est la voie du salut, c'en est la preuve. Celui que Dieu a humilié est sauvé, car l'expiation est le signe de la miséricorde ».

Olivier a raconté cette audience sous le pseudonyme Georges André, dans l'*Univers* du 15 novembre 1810.

horreur de la presse et, par conséquent, j'insistais pour qu'il ne renonçât point à une carrière où il était assuré de réussir brillamment. Loin de se rendre, il m'écrivait :

« J'ai jugé beaucoup de choses et entre autres ce que tu appelles mon talent. Cela est pauvre et juste au niveau de nos fonds. Je voudrais en avoir, et je serais heureux de sacrifier à Dieu ce que nous nommons encore un bel avenir; mais je ferai bien de chercher d'autres offrandes à déposer sur l'autel. Je pense que ma plume nous fera vivre modestement d'un tas de petits travaux obscurs, mais n'espérons rien de plus. Quant à la réputation, l'éclat, la manipulation des articles, tout le sabbat infernal et immonde des journaux, je fais bien mieux que de n'y point pouvoir arriver : je n'en veux point, et l'on m'offrirait demain l'infecte royauté de la presse telle qu'elle est que je l'abandonnerais certainement à Teysonnière ou à tout autre innocent digne de l'exercer (1). »

Je lui avais objecté que Gustave, après sa conversion, était resté dans le journalisme, mais cela ne le touchait nullement :

« Ne me cite pas l'exemple de Gustave; ce sont de ces choses de conscience où chacun agit selon qu'il l'entend. Gustave faisait bien; j'essayerai de faire bien d'une autre façon. Je ne m'interdis pas, d'ailleurs, de faire passer çà et là un article inoffensif, ou qui défendrait la vérité; mais la vraie vérité bien claire, bien authentique et bien pure de tout soupçon ».

On le voit : dès que Louis Veuillot fut chrétien, il condamna toute diminution de la vérité. Certes, rien ne lui était plus inconnu alors que le libéralisme catholique encore à l'état d'ébauche même pour ses adeptes, et cependant déjà, comme d'instinct, il le repoussait.

Dans le couvent de Fribourg, il ne devait pas seulement

(1) M. Teysonnière était l'un de ses anciens adversaires du Périgord. J'en ai parlé au chapitre IV.

faire une bonne retraite et « piocher le rudiment »; il devait, en outre, s'interroger sur sa vocation et tracer les grandes lignes de sa vie. Avant qu'il eût pu prendre une décision, je le pressais de me renseigner. Songeait-il à se marier? Voulait-il être prêtre? Ce long séjour chez des Jésuites m'inquiétait fort; je craignais qu'on ne pesât sur sa volonté. Voici comment il me rassurait :

«..... Je ne veux pas tarder à t'apprendre une nouvelle qui me paraît devoir te faire plaisir. Je ne reste point à Fribourg, je retourne à Paris. Es-tu content, sermonneur? Quant à moi, je ne te dirai pas que je t'annonce cette décision sans plaisir. Je ne suis pas insensible au bonheur d'embrasser mes parents, mes chères petites sœurs, six mois et peut-être un an plus tôt que je ne croyais ».

C'était sur l'avis de son directeur, le Père Geoffroy, que Louis rentrait si vite à Paris. Se défiant un peu de certain désir secret qui le poussait à la grande ville, il avait consciencieusement exposé l'état de ses affaires et l'état de son esprit au vénérable religieux et pour conclusion lui avait dit : « Je ferai ce que vous voudrez ». Le Père Geoffroy, qui, à la fin de la retraite, connaissait mieux son pénitent que celui-ci ne se connaissait lui-même, réfléchit, pria et répondit : « Vos intérêts, vos devoirs de famille, vos devoirs de chrétien vous appellent à Paris, allez-y ». Bien que Louis ne pût se défendre de quelque inquiétude en songeant qu'il allait rentrer dans la fournaise, cette décision ne lui déplut point.

« J'ai promis, j'obéirai, m'écrivait-il. Ta position et celle de nos sœurs ont servi à déterminer le bon père; mais sa principale raison, c'est que la retraite et la méditation ont mis en moi des bases de foi qui n'y étaient pas encore, et une force que j'étais loin d'avoir quand je suis arrivé ici. J'avais si bien pris ma résolution d'obéir, que j'ai vu avec sang-froid se lever la barrière et reçu tranquillement mon bon de sortie. J'aurais avec une soumission égale et presque la même indifférence vu les portes du séminaire, où

j'étais décidé à me mettre en prison, se refermer sur moi pour six mois et plus ».

Quant à ses vues d'avenir, il me disait : « Dans la position d'esprit où je suis, avec les lumières qui me sont venues, et du point d'où je regarde le monde, il se pourrait (ne t'effraye pas, je n'en sais rien, je n'ai ni projet ni engagement), il se pourrait que ma future fût la Très-Sainte-Trinité. Je te répète que je n'ai pas d'engagement. Je te dis cela seulement pour te montrer quels hommes ce sont que les Jésuites. Mon directeur n'ignore pas la situation de mon esprit; il lui était facile de l'entretenir, de me faire demeurer ici, de m'engager peut-être au bout de quelque temps. Cependant il me renvoie ». Cette lettre ferme et tranquille finissait ainsi : « Adieu, frère. Ne pleure plus : jamais je ne me suis senti si près d'être heureux ».

Les résolutions du chrétien étaient arrêtées; l'homme de lettres fit aussi son plan : il allait achever son voyage par la visite de divers sanctuaires et dès sa rentrée, il écrirait un livre qu'il intitulerait, *Pèlerinages de Suisse*. Il ne quitta Fribourg qu'après s'être muni de notes et de renseignements qui lui permettraient de traiter à fond et d'une façon nouvelle son sujet. C'est à Einsiedeln qu'il se rendit d'abord, en compagnie d'un jeune homme qu'il avait rencontré chez les pères, et c'est par Maria-Stein qu'il termina ses courses de pèlerin, qui furent aussi des courses de polémiste, d'historien et de poète. « Vite, enfant, vite une lettre à Paris! » m'écrivait-il joyeusement de Bâle le 1er août. Il avait trop hâte d'arriver pour faire à pied, comme il se l'était promis, tout son voyage de retour. Cependant, si pressé qu'il fût, il visita Strasbourg, puis il s'arrêta à Brie-Comte-Robert pour embrasser nos sœurs et leur dire que, bientôt, elles passeraient de cette pension laïque dans une autre où elles apprendraient à mieux connaître Dieu.

CHAPITRE VII

DÉBUTS DANS LA VIE CHRÉTIENNE. — LES ANCIENS AMIS. — QUELLE CARRIÈRE SUIVRE? — ENTRÉE DANS L'ADMINISTRATION. — TRAVAUX LITTÉRAIRES. — *LES PÈLERINAGES DE SUISSE.* — (1838-1839.)

Louis Veuillot rentra à Paris dans la première quinzaine d'août. Son voyage avait duré cinq mois. C'était un homme nouveau. Il savait maintenant ce qu'il voulait et, aussi, qu'il le voudrait toujours : Fils de l'Église, il défendrait sa mère et travaillerait constamment à la faire connaître et aimer. Pour marcher ferme dans cette voie, avec chance d'arriver au but, il fallait renoncer à tout avenir politique et à la fortune; il y renonçait de bon cœur. Quant aux plaisirs de la vie mondaine, de la vie libre, il s'en éloignait avec joie. Cependant il y avait la part du sacrifice dans son changement et elle était grande : il se disait, qu'en faisant de sérieux travaux pour défendre la religion qu'en écrivant d'honnêtes livres dont la mère permettrait la lecture à sa fille, il pourrait conquérir l'estime des chrétiens, mais n'obtiendrait aucun succès dans le monde littéraire, ni dans la foule du public lisant. Or les lettres et la gloire qu'elles donnent ou le bruit qu'elles font, lui étaient plus chers que tous les triomphes et tous les profits de la politique. Il se rendit, d'ailleurs, sur ce point comme sur les autres, sans hésitation et sans tristesse; seulement l'effort fut plus grand.

Combien cet état d'esprit différait de celui où, moins de

deux ans plus tôt, à la fin de septembre 1836, se trouvait Louis, arrivant de Périgueux pour prendre rang dans la presse politique parisienne! Alors nul souci ne le préoccupait; sûr d'atteindre avec facilité et même avec éclat le but qu'il se marquerait, il ne songeait qu'à jouir. Maintenant, il se vouait à une vie austère, à un travail sans trêve et sans gloire et il craignait de ne pas réussir. Quels obstacles, quelles embûches allait-il trouver sur le terrain dangereux où il devrait combattre? Le soir de son arrivée, seul dans les rues de Paris, son imagination se monta, il redouta de ne pouvoir lutter contre le passé; il eut peur. « J'ai été saisi d'une frayeur horrible, écrivait-il le 11 août au supérieur du séminaire de Fribourg; je tremblais, mes dents claquaient, je ne pouvais presque plus respirer ni marcher..... » La prière eut raison de cette impression; mais les préoccupations dont elle était née troublèrent plus d'une fois encore le néophyte. Ces assauts, d'ailleurs, duraient peu. Louis sentait grandir sa force, et sûr de vouloir persévérer, il était heureux. Cette lettre du 11 août, où une impression de crainte est si vivement rendue, respire néanmoins le contentement, le bonheur. Dans sa joie, le jeune converti voit même les choses un peu trop en beau, et fait écho trop aisément à tel de ses amis toujours prompt aux entraînements. Nul doute qu'à cette date (août 1838) le mouvement catholique ne s'accentuât, surtout au point de vue des œuvres de prière et de bienfaisance; cependant il n'avait pas toute la force que lui donne la lettre écrite par Louis Veuillot trois ou quatre jours après sa rentrée à Paris. Il faut rabattre du chiffre « de cinq cents jeunes gens des hautes écoles tous nouveaux convertis », dont on lui avait parlé et aussi des conquêtes de l'Église dans le personnel de l'Université. C'était à tort également qu'on lui avait montré de fervents chrétiens même dans les principaux rédacteurs du *Journal des Débats* (1).

(1) *Correspondance.* — Lettre du 11 août 1838.

Lorsqu'il eut vu les choses par lui-même, il reconnut que les catholiques militants n'étaient pas nombreux, et si sa joie diminua, sa fermeté grandit. Six semaines plus tard, le 1er octobre, il adressait au R. P. Rosaven les lignes suivantes où le calme s'unit au contentement et met les choses au point :

« Me voici maintenant, grâce à Dieu, bien content d'être chrétien et assez tranquille quoiqu'au milieu de Paris. Ayant eu le bonheur de réformer mon cœur, j'ai pu réformer ma vie, chose que j'avais souvent tentée en vain, et je me sens plus heureux chaque jour dans l'absence de tout ce que je croyais devoir me rendre heureux autrefois. J'ai trouvé, dans les jeunes chrétiens qui m'entourent et dans les bons pères qui me conseillent, beaucoup plus d'amis et des amis bien meilleurs que ceux à qui j'ai renoncé. Mon travail me plaît et m'honore. J'ai beaucoup de résignation toute prête pour cette vie et beaucoup d'espérance pour l'autre. Enfin, mon père, je ne saurais trop remercier la sainte Vierge et le bon Dieu : j'aime à vous reporter une part de ma reconnaissance, puisque le premier vous m'avez, au nom du Seigneur miséricordieux, lavé de mes fautes et donné la joie d'être chrétien ».

Puis ce post-scriptum :

« L'ambition est le premier fumier dont le bon Dieu a débarrassé mon cœur ».

Je note ici et je devrai le noter encore que Louis, dans sa joie d'être chrétien et sa douleur de ne pas l'avoir été toujours, jugeait son passé avec une sévérité extrême. Il avait vécu comme vivaient les jeunes gens relativement raisonnables de son milieu.

Ce n'était pas tout de se réjouir ; il fallait, par le travail, comme par les relations et les habitudes, se créer une vie nouvelle. Question urgente et question délicate, car sa solution engageait l'avenir. Écrire un ou deux volumes sur la Suisse et l'Italie était chose arrêtée, déjà commencée et facile, mais demandait du temps. De plus, le produit des

travaux littéraires est, pour un débutant, très aléatoire, et Louis voulait laisser le moins possible au hasard. Le journalisme pouvait lui donner le traitement fixe et assez large dont il avait besoin. Y rentrerait-il, en dépit de ses premières résolutions de converti? Justement des offres lui étaient faites de nouveau de ce côté. Il n'eut pas sérieusement à lutter contre la tentation. Par un effort dont toute sa vie il resta étonné, il demanda un emploi de bureau. Il l'obtint et fut nommé d'emblée sous-chef au ministère de l'Intérieur, section des établissements de bienfaisance. C'était une faveur et il l'avait recherchée; néanmoins, ce fut avec tristesse qu'il la reçut. Il sacrifiait sa liberté, il devenait employé, il devrait signer une feuille de présence! Cela lui paraissait insupportable. Rien assurément ne répondait moins à ses goûts. Aussi à peine eut-il sa nomination, qu'il parla de donner sa démission. Il n'osa le faire, mais tout de suite, sous prétexte d'avancer son livre sur la Suisse et de terminer quelques travaux promis à des libraires, il sollicita un congé renouvelable qui lui fut accordé. C'est alors qu'il publia dans le *Dictionnaire de la Conversation,* une étude d'une soixantaine de pages intitulée *Rome moderne* (1). Il donna, en outre, à ce dictionnaire d'autres articles de moindre importance.

De Fribourg, Louis avait annoncé sa conversion à plusieurs de ses amis non chrétiens, afin d'avoir tout de suite vis-à-vis d'eux l'attitude d'un homme dont les résolutions sont bien arrêtées et qui entend qu'on l'interroge ou l'écoute gravement. C'est le résultat qu'il obtint. « Chez ceux de mes amis, écrivait-il, qui ne sont ni chrétiens, ni très disposés à l'être, loin d'avoir à repousser leurs railleries, comme on pourrait le croire, j'ai trouvé tant de déférence pour mes idées, et, pour ainsi dire, tant de respect pour ma personne que j'en ai été embarrassé. Il n'en est pas un qui ne paraisse m'aimer beaucoup plus tendrement qu'a-

(1) Cet écrit a été reproduit comme appendice à *Rome et Lorette.*

vant, et j'ai vu par là que le monde accorde malgré lui aux chrétiens toute l'estime qu'il est forcé de se refuser ».

Les premiers amis, vraiment amis, qu'il vit dès son retour, furent Émile Perrin, Émile Lafon, Éloi Mallac, Lemachois, Albert de Calvimont, Debon. Si aucun d'eux n'était alors catholique pratiquant, aucun, non plus, n'était hostile à la religion. Les uns l'avaient oubliée ou négligée, les autres l'avaient toujours ignorée; mais nul parti pris, nulle doctrine, nul esprit d'école ne les éloignaient de la vérité. La conversion de Louis les avait étonnés et fait plus ou moins réfléchir sans les froisser en rien dans leurs idées. Deux ou trois d'entre eux, particulièrement Émile Lafon, n'hésitèrent même pas à dire tout de suite que Louis Veuillot devait avoir raison. D'autres, des amis du second degré ou d'occasion, Alphonse Toussenel, Malitourne, loin de le railler, ou de le combattre comme il s'y attendait, lui montrèrent une sorte de déférence dont il fut à la fois charmé et gêné. Toussenel, toujours enclin à la pose et à la phrase, le félicita d'avoir reconnu qu'il faut avoir une doctrine religieuse et entreprit de lui prouver que, le catholicisme ayant fait son temps et son œuvre, un homme intelligent ne pouvait s'y arrêter : « Passez comme moi au phalanstère, ajoutait-il ; c'est le couronnement des évolutions sociales, économiques et religieuses de l'humanité ». Victor Considérant, ancien capitaine du génie, devenu chef de l'école phalanstérienne depuis la mort de Fourier, et que Louis avait vu plusieurs fois à la *Paix,* lui tint le même langage. — Nous avons l'avenir, lui disait-il, soyez des nôtres. Par votre talent d'écrivain, de polémiste, vous deviendrez un des maîtres de l'école et votre rôle sera grand. A ces appels, Louis répondit par des leçons de catéchisme qui près de Considérant et de Toussenel n'eurent pas de succès.

Durant sa retraite au collège de Fribourg, mon frère s'était promis de parler de Dieu à tous ceux dont il avait reçu, à Périgueux ou à Paris, des témoignages particuliers

de sympathie. Il vit donc Nestor Roqueplan. Ce matérialiste pratique et maître railleur, au lieu de refuser de l'entendre ou de se moquer comme il s'y attendait, l'écouta avec affection et mélancolie. — Je vous trouve heureux et je vous porte envie, mon cher Veuillot, lui répondit-il; mais si vous espérez me tirer du bourbier où je suis et m'amener à la religion, vous vous trompez fort. Je ne crois plus à rien et ne veux pas sortir de cet état. C'est malpropre, c'est stupide, j'en conviens, et néanmoins j'entends ne pas changer. Il est trop tard! Tenez, moi aussi, j'ai failli devenir un autre homme en Italie. Alors, il lui raconta que, par certain beau soir, passant à Némi près d'Albano, il avait rencontré et suivi à distance une jeune fille si belle, d'un air si pur, si noblement voilée de sa candeur, qu'il s'était dit : « Pourquoi ne resterais-je pas ici, je l'épouserais, j'y vivrais d'une vie sage et heureuse. Cela ne vaudrait-il pas mieux que de rentrer à Paris? » Que de fois, depuis lors, ajouta-t-il, je me suis reproché de n'avoir pas cédé à cet attrait. — Louis Veuillot, sans nommer Roqueplan, a parlé de cette conversation dans *Rome et Lorette* et indiqué le sens de sa réponse : « Va! mon ami, si tu l'avais épousée, tu regretterais ta liberté et la France; et tu te trompes sur l'inquiétude qui veille incessamment dans ton cœur. Si tu veux être calme, épouse la grande idée de la vie éternelle et la grande conviction de l'amour de Dieu. Tu traverseras après tous les édens de la terre et tu n'y regretteras rien; tu t'enfonceras dans tous les déserts épineux du monde et tu n'y craindras rien ».

Il vit aussi Henri de Latouche avec lequel il était toujours resté en relations. Celui-ci, désolé de vieillir et plus désolé encore de n'avoir plus de succès, de ne plus faire de bruit, l'écouta d'un air dédaigneux et irrité. Il semblait croire qu'en lui parlant de Dieu, de pratique religieuse, de lutte contre les passions, l'ancien petit clerc, son protégé, le regardait comme fini et lui faisait la leçon. Il ne se fâcha point, mais il fut ironique, voulut être blessant et

afficha, par des plaisanteries cyniques, par des blasphèmes, son incrédulité et sa résolution de finir en incrédule. Néanmoins, il demanda à Louis de revenir. Ce n'était point que, tout en repoussant l'idée de Dieu, il eût, au fond, été touché. Non, retiré à la campagne dans une propriété confortable et charmante où il s'ennuyait à mourir, il aimait fort qu'on vînt lui parler de Paris, des lettres, des arts, surtout des journaux. Louis revint plusieurs fois. Ce fut toujours sans profit. Le pauvre Latouche, heureux d'avoir la visite d'un écrivain, d'un journaliste avec lequel il pouvait ne pas se contraindre, lui faisait d'abord bon et joyeux accueil; il parlait avec complaisance de ses anciens succès d'homme de lettres, d'homme du monde, d'homme de plaisir; puis venant du passé au présent, à cet oubli où déjà ses livres et jusqu'à son nom, bien qu'il écrivît encore, disparaissaient, il s'indignait contre les autres et contre lui-même. Louis Veuillot, après l'avoir longtemps écouté, lui disait : « Vous souffrez, songez à Dieu, priez-le de vous donner la paix et vous l'aurez. — Non, répondait avec amertume Henri de Latouche; ce que je regrette c'est de ne pouvoir plus faire ce que vous me demandez de regretter d'avoir fait ». C'était fini : ne pouvant plus espérer aucun succès, il avait pris en haine les hommes et Dieu.

Romieu, toujours préfet, n'était pas à Paris. Louis lui écrivit. De ce côté aussi, il échoua. J'ai retrouvé dans les papiers de mon frère deux des réponses de Romieu. Elles sont d'un homme d'esprit en veine de sottises. Aux raisons que lui donnait son ami, il opposait des calembredaines. Il refusait surtout de croire aux miracles et s'efforçait de les tourner en dérision. Louis avait supporté les blasphèmes enragés d'Henri de Latouche parce qu'il y avait reconnu l'accent de la souffrance et du désespoir. Les vulgaires plaisanteries de Romieu le choquèrent davantage et il laissa tomber une correspondance manifestement inutile. Il la reprit après la publication de *Rome et Lorette* et la laissa tomber de nouveau. Ces deux hommes, qui s'é-

taient si bien compris à Périgueux, n'eurent plus pendant sept ou huit ans aucune relation. Ils se revirent après la révolution de 1848. Romieu, qui avait été très éprouvé, parlait respectueusement de la religion et déclarait vouloir mourir en chrétien.

Des lettres que mon frère à son retour de Rome écrivit à ses amis de Périgueux, j'en vais citer deux. Je les ai sur un registre dont voici la première page écrite de la main de mon frère.

« On se peint volontiers en beau lorsque l'on écrit, l'on se donne sans y songer des sentiments héroïques qu'il est par la suite aisé d'oublier. Je garde ces fragments de mes lettres pour me voir toujours tel que je me montre et tel que je dois m'efforcer d'être, en effet. Plaise à Dieu que mon dessein soit pur et ne l'offense pas. Amen.

« *Nec illæ litteræ negatrices in die judicii adversus vos proferantur, signatæ signis non jam advocatorum sed angelorum.* (Tertull.) »

Malheureusement Louis ne fut pas fidèle à ce projet et son historien y perd une précieuse ressource. Cependant le registre est gros et j'y puiserai plus d'une fois encore. Voici un fragment de sa lettre au plus sérieux de ses intimes du Périgord, Armand d'Hautefort; elle est datée de Paris, le 5 septembre 1838 :

« Avez-vous su, mon ami, la grâce que Dieu m'a faite? Je me suis converti à Rome, c'est-à-dire que j'ai pris la bonne résolution de pratiquer, comme tous les fidèles, les devoirs de ma religion; renonçant à beaucoup de choses et croyant bien, je vous l'avoue franchement, renoncer à toute espèce de bonheur en cette vie. Que je me trompais! Dieu rend plus qu'on ne lui donne! Il m'a d'abord accordé la persévérance, puis après quelque temps d'un grand trouble il a mis dans mon cœur l'espérance et la paix. Ce sont des biens qu'il faut tenir de lui pour les apprécier à leur vraie valeur, car vous pouvez m'en croire, les joies du monde ne savent rien de ces joies-là. Sans doute il faut

lutter encore et quelquefois rudement : mais quelle différence de ces luttes où le bien triomphe toujours à celles où le mal était toujours vainqueur... »

La seconde lettre est adressée à M^me^ de W., personne d'environ cinquante ans, instruite, intelligente, d'une excellente tenue, mais d'une indifférence absolue et tranquille en matière religieuse.

«... Que vous ne vous accordiez pas les mérites d'esprit et de cœur qui vous distinguent si parfaitement, cela fait-il qu'ils ne soient en vous et ne commandent l'estime de ceux qui vous connaissent? A cet égard j'en croirai toujours mieux mes souvenirs que mes torts, et ce que je vous ai vu faire plus que ce que vous direz. Vous êtes du bois dont on fait les saintes; vous avez en votre pouvoir un capital de sacrifices dont vous pourriez, en y ajoutant bien peu de choses, vous former une rente de récompenses éternelles. Je reprends sans gêne mon langage d'ancien ami : c'est qu'en réalité je n'ai guère cessé de m'entretenir avec vous sur ce pied-là. Grâce à Dieu, les chrétiens peuvent toujours donner quelque chose à ceux qu'ils aiment : en ce qui vous concerne, je n'y ai pas manqué. Ah! c'est maintenant que je voudrais habiter Périgueux ; c'est maintenant que nos conservations seraient intéressantes et se prolongeraient passé onze heures. Si vous m'avez parfois trouvé de l'esprit, je crois sans vanité qu'avec l'immense désir que j'aurais de vous faire partager mes joies et mes espérances je serais éloquent. Je n'aurais pas beaucoup à dire, d'ailleurs, là où Dieu a déjà tout fait, là où il a mis une intelligence si prompte, un cœur si dévoué, tant de devoirs si bien remplis, des peines supportées avec tant de courage. Quel malheur, madame, que vous ne viviez pas dans un monde où les chrétiens vous prendraient pour modèle, au lieu d'en avoir un autour de vous qui ne vous laisse point en repos, qui doit vous irriter sans cesse, et vous jeter dans l'impatience sans que la foi, l'espérance et la vraie charité puissent soutenir cette force d'âme qui

seule fait contrepoids. Néanmoins j'espère ; quelque chose me dit d'espérer. Vous ne pouvez pas rester au niveau de tant d'esprits vulgaires qui fatiguent à la fois votre cœur et votre raison. Vous êtes grande et bonne, vous sentirez le besoin d'aller à Dieu très grand et très bon. Et lui, dans sa miséricorde, il saura bien vous envoyer ce qu'il faut, joies ou afflictions, prospérités ou malheurs, inquiétudes ou repos, pour vous ramener à lui. Toutes les voies lui sont faciles ; il nous conduit et nous ne nous en doutons pas, car en lui tout est lumière ; et hormis la connaissance du bien et du mal, tout n'est que ténèbres en nous. La grande chance d'être sauvé est d'avoir des peines et des devoirs : nous sommes enclins alors à demander consolation et secours. Pour vous en donner un sûr exemple, c'est surtout la pensée de mes sœurs qui a servi à me convertir. Loin d'elles, pauvre, sachant combien les jeunes filles du petit peuple sont exposées, j'ai voulu les mettre sous la protection de Dieu. Mais la raison me disait que pour demander quelque chose à Dieu, il fallait lui donner quelque chose ; que si je souhaitais qu'il gardât mes sœurs pures et pieuses je devais moi-même tâcher de devenir pur et pieux. Eh bien, j'ai conquis, au prix de beaucoup de sacrifices qui me semblaient pénibles et qui n'ont été que doux, le droit d'élever ma prière au ciel. Voyez si ma confiance a été magnifiquement récompensée : sans que je me sois donné d'autre peine et que j'aie fait d'autres efforts, malgré notre pauvreté, malgré les répugnances de ma mère, mes deux sœurs sont aujourd'hui dans une sainte maison, elles sont vraiment pieuses et toutes deux, tous les jours, elles prient pour moi. Je ne crie point au miracle, d'abord parce que la vie de l'homme est un perpétuel miracle et qu'il faudrait crier toujours, ensuite parce que Dieu, en me changeant du tout au tout, a fait pour moi des miracles de bonté encore plus étonnants ; mais il est certain, et la raison me le démontre, que si j'avais gardé mon ancien train de vie, mes deux sœurs, aujourd'hui âgées de quatorze et quinze ans,

me donneraient terriblement de soucis qu'elles ne me donnent point... »

Le plus chrétien des amis périgourdins de Louis, non par la pratique, mais par la situation, la famille et l'ensemble des idées, était Albert de Calvimont. Aussi mon frère n'avait-il pas attendu d'être rentré à Paris pour lui annoncer que son voyage en Italie le menait à Dieu. Il lui avait écrit de Florence :

« ... Je vais à toi parce que je suis triste, vieille habitude. Malheureusement tu ne peux plus me consoler; il faut que je me rende moi-même ce service-là, et vraiment je ne m'y entends pas du tout. Aussi n'ayant plus là aucun de mes fidèles, et me sentant tout à fait incapable par moi-même, je m'approche chaque jour davantage de Celui qui tient lieu de tous, qui console de tout et partout. Je voudrais bien t'en voir faire autant et plus...

« Eugène, mon frère, m'a écrit que tu iras passer l'été en Périgord... Je te le recommande : donne-lui quelques leçons comme journaliste et comme homme quelques conseils : cause avec lui sérieusement; prémunis-le un peu contre l'enthousiasme, contre l'illusion, contre le désir qui veut s'accomplir. Je sais bien que les paroles apprennent peu de choses et qu'il faut tomber souvent avant de marcher à peu près; mais il y a des bourrelets qui rendent les chutes moins dures, et si tu veux t'en donner la peine, tu es l'homme le plus propre du monde à confectionner les bourrelets protecteurs.

« Il faut que je te dise adieu, mon ami. Le voyageur est forcé de courir et j'ai cinq Raphaëls à voir aujourd'hui. Ne regarde cette lettre que comme une carte posée chez ton portier. De Jérusalem, ou plutôt du monastère du Liban, où je veux passer quelques jours, je t'écrirai plus à loisir et plus utilement peut-être aussi. Je cherche un grand trésor. Si je le trouve, je t'en offrirai ta part bien vite : car on s'enrichit à partager ces choses-là. Je t'aime trop, mon

pauvre Albert, pour t'oublier en rien. Réponds-moi vite que tu le crois (1). »

Louis n'écrivit pas seulement sur sa conversion à des amis du Périgord.

Voici une autre lettre de la même époque ayant le même but, mais d'un ton différent. C'est à une femme encore jeune et aimant la vie mondaine que le converti s'adresse et s'il désire la faire entrer au confessionnal il ne l'espère guère ; il veut au moins l'éclairer.

J'ajoute que cette personne était celle qui avait dénoncé à nos parents la conversion de Louis comme nuisible à son avenir.

A madame X

« Il est bien vrai que je me suis converti ; c'est-à-dire que, d'indifférent ou irréligieux que j'étais, je suis devenu chrétien, remplissant les devoirs qu'impose la foi catholique. Oui, Madame, je fais ma prière le matin et le soir et souvent encore dans la journée ; oui, Madame, j'observe l'abstinence et le jeûne aux jours prescrits ; oui, Madame, je me confesse ainsi que beaucoup d'honnêtes gens, et je communie ordinairement le dimanche, en compagnie des portiers et des servantes de mon quartier, compagnie à vrai dire moins nombreuse que je ne le souhaiterais, mais, du reste, excellente et mélangée dans une assez forte proportion d'hommes et de femmes, mes égaux devant Dieu, mes supérieurs dans le monde et mes supérieurs de beaucoup. Tout cela est très vrai, je fais ces choses : on vous a bien informée. Seulement il n'est pas vrai que mes amis doivent s'affliger de tout cela, ni pour eux, qui n'y perdent point mon amitié, ni pour moi, qui n'y perds pas mon bonheur. J'aime, en effet, tous ceux que j'aimais naguère, bien plus et bien mieux que je ne les aimais. Parmi les amis dont on se vante, il s'en trouve souvent que l'on hait.

(1) Cette lettre a paru tout entière dans la Correspondance, t. IV.

J'aime aussi ceux-là ; enfin je ne me connais plus d'ennemis, car je ne suis plus l'ennemi de personne. Vous avez l'âme trop élevée pour ne pas comprendre qu'en vous exposant ainsi l'état de mon cœur par rapport au prochain (pardonnez-moi ce mot, vous en verrez bien d'autres!) je trace les seules conditions possibles du bonheur ici-bas ; ce bonheur est le mien ; il est tout nouveau dans ma vie, je n'en ai jamais connu qui fût comparable. Aimer sans reproche et sans mélange de haine, c'est une joie vive, noble, continuelle, immense... et cette joie n'est rien pourtant, absolument rien, à côté d'une autre joie chrétienne qui s'est tout à coup révélée à moi comme un monde enchanté, comme un océan de délices où je me plonge, où je me berce, où je m'enivre avec de tels transports que parfois, les yeux baignés de larmes, je me demande si c'est bien moi qui goûte de pareils ravissements : cette joie souveraine, dans notre langage, nous l'appelons l'amour de Dieu. — Et je suis sûr que vous ne trouvez pas ce langage aussi inintelligible qu'on vous l'a dit.

« Oh, certes, je suis heureux! je vous dois de la reconnaissance pour les craintes que vous exprimez à cet égard, mais ne tremblez pas : si je savais ce que vous désirez le plus au monde et qu'il me fût possible de vous le donner, je ne voudrais vous donner que la foi qui m'anime, quand même vous ne la désireriez pas. Vous le voyez, je suis sûr de mon fait. Je ne vous parlais pas sur ce ton, lorsqu'autrefois, mes doutes m'inspirant à peu près le langage que me dicte aujourd'hui la certitude, je vous disais que l'expérience m'avait appris à ne rien souhaiter ni pour moi ni pour les autres et que je craignais plus qu'un malheur prévu l'accomplissement d'un désir longtemps caressé. Dans ce temps-là j'étais toujours hérissé de *peut-être*. Plus de ténèbres à présent. Dieu, me regardant d'un œil plein de miséricordes, a dit : Que la lumière soit dans cette âme! Et la lumière y brilla tout aussitôt. Je *sais*, entendez bien cela, Madame, je sais tout ce que l'homme

peut désirer avec sagesse sans redouter d'être déçu : c'est la foi, c'est l'amour et la crainte de Dieu.

« Comment en suis-je arrivé là? C'est un récit que je puis vous faire, bien qu'il ne me semble pas avoir grand intérêt. Mais ce qui paraît ordinaire au chrétien peut intéresser une personne du monde. Quelquefois même ce qu'on avait d'abord jugé bizarre finit par apparaître grave et digne d'examen. Dieu se sert de tous les moyens pour toucher les cœurs : telle âme reste froide aux plus éloquents discours et se laisse subjuguer par la parole d'un enfant; souvent une curiosité frivole nous mène à la vérité, tandis que de présomptueux chercheurs, armés de livres et de compas, restent toute leur vie en chemin et y meurent. Peut-être mon humble et vulgaire récit vous inspirera-t-il une bonne résolution. C'est dans ce but, je ne vous le cache pas, Madame, que je l'entreprends ».

Cet « humble récit » est devenu celui des livres de mon frère qui a fait le plus de conversions : *Rome et Lorette*.

Les nombreuses lettres que Louis Veuillot écrivit alors à d'anciens amis hostiles, ou indifférents, n'éclairèrent pas l'esprit de tous ceux auxquels il s'adressait; mais, excepté Latouche et Romieu, qui raillèrent, et, je crois, M^me^ X., qui se fâcha, tous reçurent bien ces appels. En même temps qu'ils refusaient de se rendre ou ajournaient toute résolution, ils se montraient touchés.

Celui des amis de Louis qui le premier, et ce fut très prompt, le suivit au confessionnal fut Émile Lafon, l'Émile dont il a dit, dans *Rome et Lorette*, « le doux frère de mon cœur à qui j'ai le premier parlé de Dieu et qui m'a consolé dans la tristesse ».

Deux frères d'Émile Lafon firent comme lui, et aussi Louis Chézaud, un brave garçon dont Louis Veuillot, étant petit clerc, avait fait connaissance sur le pavé de Paris. Ce groupe grossit promptement; mais, si féconde et si prompte que fût l'action personnelle et directe du jeune converti, une autre forme de la propagande lui était par-

ticulièrement réservée. Il devait combattre et convaincre par ses écrits. Il le savait. Aussi, tout en travaillant ferme aux *Pèlerinages de Suisse,* se mettait-il avec ardeur au courant des diverses questions politiques, légales, doctrinales, touchant aux intérêts de l'Église en France et ailleurs. Ses premiers amis catholiques, Gustave Olivier, Féburier, Thureau-Dangin, Canuet, le beau-frère de Gustave, ne pouvaient le guider sur ce terrain. Olivier avait trop d'imagination; les autres comprenaient très bien et pratiquaient les œuvres de piété et de charité, mais n'étaient pas hommes de combat. La polémique, loin de les attirer, leur déplaisait. Je crois qu'aucun d'eux ne lisait avec suite les journaux catholiques du temps, et, s'ils faisaient cette lecture, c'était assurément sans passion. Il est vrai que la presse religieuse, mal remise de la crise que lui avaient fait subir Lamennais et son école, n'était pas alors de caractère à passionner. Ses deux principaux champions, l'*Ami de la religion* et l'*Univers religieux*, le premier, gallican étroit et prudent, le second, ultramontain craintif, avaient, l'un et l'autre, des collaborateurs de mérite, mais le mouvement y manquait. J'aurai à revenir sur ce sujet.

Louis Veuillot était rentré à Paris dans les premiers jours d'août 1838 et, dès le 15 octobre de la même année, il avait achevé les *Pèlerinages de Suisse.* Ce livre charmant et puissant, œuvre de foi, d'histoire, de combat, de poésie, rédigé d'après ses notes quotidiennes de pèlerin, fut donc en quelque sorte improvisé. On mit plus de temps à l'imprimer que l'auteur n'en avait mis à l'écrire. C'est vers la fin de février 1839 qu'il parut. Comme en ce temps-là, il était d'usage, presque de règle, que les articles politiques des journaux ne fussent pas signés, Louis Veuillot ne possédait encore, sauf dans le monde restreint de la presse parisienne, aucune notoriété. Son éditeur apparent, M. Canuet, prête-nom de Gustave Olivier, débutait comme libraire et n'avait ni clientèle, ni connaissance du métier, ni assez de fonds pour faire largement de la publicité. Que

de causes d'échec ! Le mérite de l'œuvre triompha de tous les obstacles. Le succès fut grand et prompt.

Divers journaux parlèrent de ce livre et le firent en termes sympathiques, lui trouvant de l'originalité, du charme et une chaleur de conviction qui attirait même quand on ne l'approuvait pas. Tel critique, qui le loua alors, le condamna dans la suite comme empreint de fanatisme. C'est que l'auteur avait fait son chemin et était en plein dans le combat. L'*Univers* reconnut en ce débutant un ami et fut, à la fois, plus que tout autre, attentif aux doctrines et large dans l'éloge. Louis Veuillot a trop écrit et les journaux se sont trop occupés de lui pour que je m'arrête, en racontant sa vie, à leurs appréciations de ses ouvrages; mais une exception doit être faite au sujet de l'article que l'*Univers* publia sur son premier livre. Je m'en tiens, du reste, à un extrait assez court. Le critique, s'emparant de quelques paroles de l'auteur, dit comment celui-ci est arrivé à la vie chrétienne et ajoute :

« C'est sous l'impression toute vive de ce changement subit opéré dans ses pensées et dans son cœur que M. Louis Veuillot, revenant en France par la Suisse, puise dans ce voyage les éléments, les impressions, les souvenirs, avec lesquels il vient de composer son beau livre des pèlerinages d'Einsiedeln, de Sachslen, et de Maria-Stein. Je ne l'analyserai pas, ce serait peine aussi sotte que si j'entreprenais d'analyser les subtils parfums d'une fleur, ou les émotions multipliées d'une âme qui s'agite, qui s'épanche, qui se replie sur elle-même, qui prie, pleure et chante à la même minute. Or, ce délicieux livre des Pèlerinages est, à nos yeux, l'une des plus brillantes fleurs mystiques qui soient écloses sous le rayon de la foi dans la littérature religieuse ; c'est le fruit d'une âme blessée par les déceptions du monde et blessée par l'amour du Christ, de sorte que les amertumes de la première plaie sont tempérées et adoucies par les suaves consolations qui s'échappent de la seconde ».

Ici le critique, après avoir dit qu'il ne veut pas analyser, analyse un peu, puis ajoute :

«..... Enfin, pour tout dire, les *Pèlerinages de Suisse*, de M. Louis Veuillot, assurent à son auteur une des places les plus remarquables parmi les rangs des jeunes écrivains encore obscurs, auxquels l'avenir appartient, et à qui le sceptre des idées est promis, en vertu d'un droit que les fauteurs d'impiété, de révolutions et d'anarchie ne pourront jamais anéantir, le droit de la supériorité intellectuelle,... droit divin aussi!... »

Toute l'œuvre que fera Louis Veuillot est indiquée dans ce premier ouvrage. C'est comme le sommaire anticipé des travaux qui rempliront sa vie, des doctrines qu'il défendra toujours et contribuera si puissamment à faire triompher. En même temps que l'homme de principe, on y voit un écrivain qui peut aborder tous les sujets, rendre tous les sentiments, faire vibrer toutes les notes, passer, sans effort et sans heurt, du grave au doux, du plaisant au sévère. L'épigraphe, prise dans Joseph de Maistre, indique bien quelle pensée guide l'auteur : « Nous touchons à la plus grande des époques religieuses, où tout homme est tenu d'apporter, s'il en a la force, une pierre pour l'édifice auguste dont les plans sont visiblement arrêtés. La médiocrité des talents ne doit effrayer personne... l'indigent qui ne sème dans son étroit jardin que l'aneth, la menthe et le cumin peut élever avec confiance la première tige vers le ciel ». L'introduction, à la fois modeste et fière, tendre et militante, mêlant l'accent de la lutte à celui de la prière, retrace à grands traits l'histoire de la Suisse au point de vue religieux. Par la vigueur et l'élévation des pensées, par la fermeté du style, c'est l'œuvre d'un esprit mûr qui a beaucoup vu et beaucoup appris; mais à chaque page, pour ainsi dire, des élans de jeunesse animant les descriptions, accentuant la prière, appelant le combat, montrent que l'auteur vient de se convertir, brûle de faire des conversions, joint à la gaîté l'effusion et jouit avec bonheur de sa foi.

Le premier chapitre : *Adieux à Rome* est un chant d'amour et de reconnaissance : « Non, je ne te quitterai pas sans te saluer de la voix et du cœur, ville immortelle où mon âme a tant vécu!... » Le deuxième : *Un Saint Genevois* est une satire virulente contre la Genève protestante, sa bourgeoisie calviniste, son gouvernement persécuteur et son Jean-Jacques Rousseau, l'un de ses saints : « Pauvres gens de Genève! c'était bien la peine de briser les saintes images, d'abolir la messe et le culte des saints, pour enseigner à votre peuple, à vos femmes, à vos filles le culte... de cette mémoire fangeuse! » Puis, voici de l'histoire, du paysage, des études de mœurs, de la fantaisie, de la critique littéraire, des anecdotes, des légendes, de la philosophie, de la politique. Nous voyons comment la Réforme s'est introduite en Suisse; nous entendons les victimes et les bourreaux; les impressions de voyage se mêlent aux récits des choses d'autrefois; c'est le passé, c'est le présent, c'est l'avenir; partout la piété, partout l'ardeur! Que de pages où tonne l'indignation, que de pages où les sentiments les plus tendres sont suavement exprimés! Et quel que soit le sujet traité, quel que soit le ton de l'auteur, qu'il s'amuse des « voyageurs sensibles » ou des touristes anglais, qu'il flétrisse les libres penseurs ou glorifie les moines; qu'il traite de la *Nouvelle Héloïse* ou des miracles; qu'il laisse parler la colère ou l'amour, quelle constante et charmante association de l'esprit et du cœur!

Dans ce livre si touffu, si varié et, en même temps, très bien ordonné, Louis Veuillot n'expose pas seulement ses doctrines, ses vues, ses espérances de chrétien; il met à découvert ses sentiments intimes. Parents et amis sont avec lui dans tous les endroits où il se plaît, dans tous les sanctuaires où il prie. Le voici au pèlerinage d'Einsiedeln, il songe à ses sœurs : « O Vierge! j'ai deux sœurs, deux enfants saintes encore, deux blanches colombes encore cachées au nid maternel; elles chantent et sourient dans leur

ignorance qui s'ignore elle-même... ; mais l'heure approche où elles atteindront le seuil des années sérieuses et pourront contempler la vie. Vierge très prudente, faites que ce spectacle ne fascine point leurs yeux ignorants; préservez-les du souffle amer qui flétrit les jeunes fleurs; préservez-les des larmes stériles, des angoisses qui font rougir; gardez-les humbles et pures, soumises aux lois de Dieu, franches et fidèles jusqu'à la fin de leur vie... »

Après la prière du frère, vient celle du fils, du pèlerin, de l'artiste, du politique ; il prie pour la France : « O Vierge, de la terre de France, je viens en ces lieux lointains vous supplier pour ma patrie. N'oubliez pas qu'un roi pieux l'a mise, aux siècles passés, sous votre égide... Détournez de ses peuples le poids des colères célestes, apaisez nos haines, étouffez nos discordes, soutenez notre obéissance, ranimez notre foi. Que la prière nous fasse chrétiens, que la charité nous rende frères ; que par la vigilance des ministres de Dieu le flambeau catholique jette au milieu de nous de plus vigoureuses flammes et de plus éblouissantes clartés... Faites que nulle part dans le monde, un peuple chrétien ne désespère, tant que la bannière de France pourra jeter son ombre sur une épée! Amen! Amen! »

Je ne voudrais pas citer beaucoup. Que de volumes, en effet, prendrait la vie de Louis Veuillot, si j'y donnais, avec citations, l'analyse de ses ouvrages! Mais ce livre de début doit, plus que d'autres, m'arrêter. Il montre, à la fois, quel fut tout de suite le chrétien, — sentiments et principes, — et combien déjà l'écrivain était puissant. Il est au centre de la Suisse allemande et s'arrête sur les bords d'un petit lac perdu dans les montagnes, le lac Noir. Le paysage est beau, il l'admire et le décrit :

« Enfin, après bien des sommets franchis, bien des vallons passés, je pose le pied sur un mamelon aride et la terre promise se déroule à nos yeux. Voici le lac Noir. A cela près qu'il est bleu comme le ciel et vert comme les prés, il tient toutes ses promesses. C'est une glace ovale, de cinq

quarts de lieues de tour, au fond d'une corbeille évasée. Tout ce qui germe, s'agite et passe sur les bords se reproduit dans ce miroir fidèle : le troupeau, la branche, le nuage, le soleil, l'oiseau. Mais quand le ciel est chargé, quand l'orage étend ses ailes sombres, tout disparaît; les flots luisants et noirs ne réfléchissent plus que des éclairs de feu; le lac mérite son nom. Ainsi, tour à tour, la poésie de ces rives charmantes est gracieuse ou sévère. Un coup de vent change, du tout au tout, la physionomie de l'onde tranquille, — maintenant Aréthuse, et Styx une heure après ».

Que faire au bord d'un lac quand la nuit est venue, à moins que l'on y songe? Louis songe aux merveilles de la nature, à la puissance divine, à ses amis encore sous l'empire du doute et écrit à l'un d'eux :

« Quand la Bible appelle les montagnes des *coteaux d'éternité*, vous devinez dans la nature des beautés que vous n'y pouvez voir. C'est que l'amour de Dieu donne seul l'intelligence des choses de la création, sans laquelle nous ne déchiffrons qu'à peine, çà et là, des mots épars au grand livre de l'univers. Nous avons beau nous mettre à deux pour remplir un seul cœur, il y a un vide que le monde entier et toutes les affections humaines ne peuvent combler, et nous tombons sans cesse dans cet effrayant abîme de nous-mêmes. Vainement nous cherchons à l'éviter, chaque sensation nous y pousse, et toujours il en sort des soupirs amers, même aux heures les plus pures, même au faîte des joies les plus longtemps désirées..... Ce vide affreux, c'est l'amour de Dieu qui seul le comble et qui le comble par surcroît... »

Cette foi forte et communicative s'affirme sur tous les tons, s'empare de tous les sujets, illumine tout ce livre printanier et viril.

Il pense à des amis engagés dans les luttes politiques, désireux du bien, cherchant le bonheur et leur dit quelles impressions il a éprouvées en faisant, le soir au châlet, la

prière en commun avec les vachers et les fromagers. Ces pauvres gens savent prier, leur dit-il, voilà pourquoi, travaillant beaucoup, ayant la vie dure, ils sont gais et ne se plaignent jamais : « Vous m'avez connu sincère et je le suis maintenant plus que je ne le fus. Croyez-moi donc quand je vous dis qu'à mes yeux, la seule société heureuse, possible est une société chrétienne et catholique. Vous m'entendez, je ne dis pas le peuple, je dis la *société*, je dis tous. Oui, il faut que tous soient chrétiens, les premiers et les derniers; et les premiers plus que les derniers; car la foi de ceux qui obéissent tient à la foi de ceux qui commandent, et lorsqu'on dit qu'il faut une religion pour le *peuple*, le sous-entendu équivaut à proclamer qu'il ne faut pas de religion du tout... Soyons chrétiens; non pas chrétiens de théorie, ce qui n'est qu'un moyen déjà vieux de se poétiser dans les boudoirs, mais chrétiens sincères et simples, chrétiens de pratique et de cœur, chrétiens devant Dieu et les hommes ».

Dans un autre chapitre, traitant des supplices infligés aux hérétiques, il déclare que le Prince, c'est-à-dire l'État chrétien, a le devoir comme le droit de punir le crime contre l'unité et la vérité religieuse, plus grand que tout autre, et il flétrit les « lâches souverains », qui pouvant étouffer l'incendie de la Réforme à sa naissance ne l'ont pas fait. « Ils ont laissé commettre le plus grand crime social qu'il soit donné à l'homme de pouvoir accomplir. Mieux vaudrait souffrir au sein d'un nation des empoisonneurs et des meurtriers, mieux vaudrait y introduire la guerre, y acclimater la peste, y entretenir la famine, que d'y laisser pénétrer l'hérésie. La peste, la guerre, la famine sont réparables et de courte durée; mais l'hérésie traîne à sa suite, durant des siècles, pis que ces trois fléaux, et, de plus, perd les âmes et les perd pour jamais ».

Cela posé, il se tourne contre les lettrés, les conservateurs, les catholiques assez ignorants du fond des choses pour croire et dire que l'Église et les princes fidèles se sont

livrés, sans droit comme sans raison, à d'odieuses persécutions contre les hérétiques. Puis, relevant un de leurs exemples favoris, le bûcher de Jean Huss, il s'écrie :

« Pour moi, je le dirai franchement et nettement, même avant d'expliquer toute ma pensée : si quelque chose me semble à regretter dans tout cela, c'est qu'on n'ait pas brûlé Jean Huss plus tôt, et que Luther n'ait pas été brûlé comme lui; c'est qu'il ne se soit pas trouvé en Europe, au commencement de la réformation, un prince assez pieux et assez politique pour mouvoir une croisade contre les pays qu'elle avait infectés. L'hérésie de Jean Huss fit périr plus de trois cent mille hommes, celle de Luther en a fait périr des millions, et il n'est pas encore temps de clore la liste des victimes : ces millions d'hommes sont morts sans aucune espèce de profit pour le genre humain; ils ont légué des haines, des troubles, des sophismes, plus d'éléments de crime et de dissolution qu'il n'en faudrait pour faire périr un monde, si la miséricorde de Dieu ne veillait pas sur nous..... Quelque précieux que fussent les jours des hérétiques, ils ne valaient pas ce qu'ils ont coûté ».

Plus tard, lorsque Louis Veuillot fut en vue comme rédacteur en chef de l'*Univers,* on usa beaucoup contre lui de ces paroles : « Si quelque chose me semble à regretter dans tout cela, c'est qu'on n'ait pas brûlé Jean Huss plus tôt et que Luther n'ait pas été brûlé comme lui... » Quant aux observations qui les précédaient et à celles qui les suivaient, les adversaires se gardaient d'en tenir compte. L'essentiel était d'affirmer, texte en main, que Louis Veuillot et, par conséquent les ultramontains, sinon tous les catholiques, voulaient brûler tout le monde. L'*Univers* et ses amis ne s'inquiétèrent jamais de ce tapage déloyal. Une fois, cependant, il donna à Louis Veuillot quelque ennui. C'était en août 1851, un écrit de M. Gladstone contre les souverains italiens, surtout contre le roi de Naples, avait suscité une polémique où les intérêts religieux se trouvaient en cause. Par des écarts et des contre-coups, fréquents en ces sortes

de luttes, M. Émile de Girardin, dans la *Presse*, M. Adolphe Guéroult, dans la *République*, et ailleurs, d'autres moins notables, en arrivèrent à s'armer de la phrase sur Jean Huss et Luther. L'archevêque de Paris, Mgr Sibour, prompt à se troubler des menaces de l'ennemi et très entreprenant vis-à-vis des catholiques réputés intransigeants, pria et même somma le rédacteur en chef de l'*Univers* de mettre fin à ces clameurs, en donnant quelque satisfaction à ceux qui les poussaient. — Je ne ferai pas, Monseigneur, le désaveu que vous désirez, répondit Louis Veuillot; mais je dirai quelque chose. — Le lendemain, un court article plein de dédain pour ses agresseurs, établissait la justice des peines portées en des temps plus vigoureux contre les hérétiques et se terminait ainsi :

« Littérairement, cette phrase sur Jean Huss pourrait être mieux tournée, mais comme j'ai le bonheur de n'être pas de ceux qui tiennent trop à la façon de leurs phrases, je ne la renie point. Je la prends puisqu'on me la rejette et je ne suis pas insensible au plaisir de me trouver fidèle à mes opinions. Ce que j'écrivis en 1838, je le pense encore.

« Que les philanthropes rouges impriment cette déclaration en tels caractères et autant de fois que bon leur semblera; qu'ils y ajoutent leurs commentaires et qu'ils joignent le tout à mon dossier. Le jour où je voudrai la déchirer, ils pourront avoir de moi l'opinion que j'ai d'eux (1) ».

Cette déclaration ne plut à aucun de ceux qui l'avaient provoquée. Néanmoins sur ce point la polémique cessa.

Pardon de la digression. Je reviens au pèlerin de 1838. Il voit le Léman et se rappelant que Voltaire l'a chanté il prend à partie la politique de l'école voltairienne et montre que les gouvernements qui nient le droit de Dieu n'ont pas le droit d'être obéis : « Si vous m'avez fait hérétique, ou indifférent, ou athée, si vous m'avez soustrait à l'obéissance

(1) *Univers*, du 25 août 1851. Mélanges, 1re série, 2e édition, t. V, p. 314.

de Dieu, de quel droit voulez-vous me plier à la vôtre? Qui vous a faits mes maîtres? Qui vous a établis législateurs et juges? Pourquoi êtes-vous riches et pourquoi suis-je pauvre? Pourquoi regorgez-vous de superflu et pourquoi n'ai-je pas le nécessaire? — Pas de solution! Vous m'imposez vos lois, je vous impose mes besoins; la force est votre droit; la révolte est le mien! Combattons! Et vous ne me persuaderez pas que je suis un criminel, entendez-vous! Je suis un ennemi, bien plus je suis un opprimé. Or maintenant, guerre à vous! Je n'aurai de repos que je ne sois à la première place; pas de liberté tant qu'une règle quelconque gênera la moindre de mes passions; pas de contentement, tant que je pourrai désirer quelque chose... Je ne dois nulle pitié à des hommes qui ne m'ont pas dit qu'il y eût un Dieu, et qui, par leurs actions, semblent proclamer qu'il n'y en a pas! Et pour me soumettre, il faudra ou me contraindre absolument par la violence, ou m'abrutir tout à fait ».

Il n'est pas nécessaire de citer davantage les *Pèlerinages* pour établir que dès son premier livre, dès sa conversion, à vingt-cinq ans, Louis Veuillot entra dans une voie dont il n'a pas dévié. Il fera bien des progrès encore, mais tout de suite, il annonce le grand polémiste qui, pendant près d'un demi-siècle, tiendra tête avec succès à tout ennemi de l'Église, l'homme de principes qui refusera toujours de diminuer ou seulement de voiler la vérité.

CHAPITRE VIII

SOUS-CHEF AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET ATTACHÉ AU CABINET DU MINISTRE. — PREMIÈRES RELATIONS AVEC *L'UNIVERS*. — LE COUVENT DES OISEAUX. — COLLABORATION *A L'UNIVERS*. — LES *PROPOS DIVERS*. — *PIERRE SAINTIVE*. — *LE SAINT ROSAIRE MÉDITÉ*.

Louis Veuillot était-il enfin devenu employé? Oui et non. Il avait définitivement accepté l'emploi de sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur, mais il ne le remplissait pas. Tout en gardant ce titre, dont jamais il ne se para, il occupait un poste préférable et très recherché, celui d'attaché au cabinet du ministre. Les « attachés » étaient alors — et sont sans doute encore aujourd'hui — des jeunes gens bien appuyés faisant en quelque sorte un stage politique. Ils avaient des solliciteurs sans importance à éconduire, des pairs de France et des députés à faire patienter en attendant que le ministre les reçût, quelques lettres à écrire, quelques pièces à rédiger; au total, peu de besogne et pas de *feuille de présence* (1). La position était donc agréable, surtout pour un homme de lettres ennemi du travail des bureaux. En outre, elle ajoutait au traitement et ouvrait des issues très larges sur les fonctions d'or-

(1) On appelle *feuille de présence* une feuille sur laquelle les employés doivent apposer leur signature afin que l'on puisse voir s'ils sont arrivés à l'heure réglementaire. Généralement un seul employé signe pour tout le bureau. En ce temps-là le travail, ou plutôt la durée officielle et non effective de la présence, était de dix heures du matin à quatre heures du soir.

dre supérieur : les préfectures, les inspections, les missions administratives, le conseil d'État, etc. Louis ne jetait pas d'ambitieux regards de ces divers côtés; son affaire était de rester le plus libre possible afin d'avoir plus de temps pour écrire. Ses heures de service étaient presque ses heures de repos. Il ne pensait pas d'ailleurs, sans quelque satisfaction qu'au besoin des postes enviés et vraiment enviables seraient à sa portée.

En dehors de tout calcul, de tout projet d'avenir, par affection et respect, il avait revu, dès son retour, quelques personnages politiques, notamment le général Bugeaud, dont il était toujours reçu à bras ouverts, et M. Guizot qui, loin de lui savoir mauvais gré de son catholicisme militant, aimait à l'en féliciter. Cela changera, mais sans aller jusqu'à l'hostilité, lorsque le rédacteur en chef de l'*Univers* conduira, dans la presse, la campagne contre l'Université.

A peine Louis Veuillot eut-il pris langue dans le monde catholique qu'il voulut connaître la presse religieuse, non pour y entrer, mais pour se renseigner sur l'état des choses, quant aux faits, aux hommes et aux doctrines. *L'Ami de la religion,* compassé d'allures, froid de style, suintant le pédantisme et le gallicanisme lui déplut. Le *Journal des villes et campagnes,* très répandu encore, lui parut infirme : il l'était. La *Gazette* et la *Quotidienne,* feuilles légitimistes plutôt que catholiques, ne pouvaient lui aller. Si l'*Univers* était alors trop calme pour l'enlever, s'il pensait qu'il faudrait aux catholiques un autre journal, il y trouva une fermeté de doctrines, de sérieuses informations, de solides études qui l'engagèrent à le lire assidûment. Bien qu'à la *Charte de 1830* et à la *Paix,* ses collaborateurs l'eussent maintes fois signalé comme ayant des faibles pour le « parti-prêtre », jamais en ce temps-là, il n'avait jeté les yeux sur l'*Univers*. Nul doute qu'il en eût entendu parler mais il ne s'y était pas arrêté. Ce fut Victor Considérant qui, le premier, lui signala ce journal comme ayant un caractère

de combat. On avait dîné chez un traiteur espagnol que patronnait Toussenel et il s'agissait de prendre le café. — Allons à l'estaminet de l'*Univers* qui n'a rien de commun, Dieu merci! avec l'*Univers religieux,* dit en riant Considérant. — Qu'est-ce que l'*Univers religieux?* lui demanda Louis. — C'est une maussade petite feuille de calotins où l'on nous dit des injures, sous prétexte que les doctrines de Fourier sont immorales. — Le temps n'était pas loin où ce serait Louis Veuillot qui, dans l'*Univers,* dénoncerait avec de nombreuses preuves à l'appui, l'immoralité du fouriérisme, réforme sociale conçue par un « Mahomet de cuisine ».

Un nouveau venu, comme lui, mais de plus vieille date, dans la petite armée des catholiques militants, Alexandre de Saint-Chéron, le renseigna, quant à la presse religieuse, mieux que ne pouvaient le faire Olivier et Féburier. Entré très jeune dans l'école Saint-Simonienne, Saint-Chéron, lorsque cette école se divisa en deux groupes : les matérialistes avec Enfantin, les spiritualistes semi-chrétiens, avec Bazar, suivit ce dernier dont bientôt il épousa la fille. Esprit net et vif, aimant à conclure, il ne s'en tint pas à condamner, au nom d'une religiosité vague, les folies et les brutalités des logiciens du Saint-Simonisme, il alla droit à l'Église, et, de socialiste indécis, devint catholique pratiquant. Il collaborait alors, plus ou moins, au *Journal Général de France,* feuille pacifiquement doctrinaire, bien vue du ministre de l'intérieur qui, disait-on, la subventionnait, et il était en même temps rédacteur en pied à l'*Univers.* Ses goûts, tout autant que sa situation, le portaient à s'occuper du mouvement religieux par les journaux et les livres.

Louis Veuillot n'avait pas fini d'écrire les *Pèlerinages de Suisse,* que déjà, il préparait d'autres ouvrages. *Pierre Saintive,* le *Saint Rosaire médité, Rome et Lorette, Agnès de Lauvens* lui trottaient particulièrement en tête. C'est à *Pierre Saintive* qu'il donna le pas. Il fit ce livre sans trop se presser, et tout en l'écrivant commença de rentrer dans

la presse. A la demande du ministre, il rédigea, pour je ne sais plus quelle feuille gouvernementale, divers articles sur des questions étrangères aux intérêts religieux, et, chose plus importante, par l'entremise de Saint-Chéron, il frappa, en l'honneur du général Bugeaud, à la porte de l'*Univers* qui s'ouvrit tout de suite, mais avec quelque raideur. Le général, qui ne fut jamais populaire, était à cette époque chargé d'impopularité. Les légitimistes ne lui pardonnaient pas d'avoir accepté la garde du château de Blaye, lorsque la duchesse de Berry — Madame — y était prisonnière ; ils l'appelaient « le geôlier ». Les républicains ne pouvaient oublier qu'en 1832 et 1834, il les avait écrasés dans les rues de Paris, et qu'insulté par un de leurs représentants, le député Dulong, il l'avait tué en duel. Ils l'appelaient « le bourreau de la rue Transnonain ». Les gens du tiers parti, les libéraux le dénonçaient comme ultra-réactionnaire et désiraient qu'on le tînt à l'écart. Enfin, beaucoup de conservateurs, le trouvant compromettant, se gardaient de le défendre. L'*Univers,* sans partager tous ces sentiments, ne les condamnait point. Le gouverneur du château de Blaye ne pouvait lui agréer et il condamnait l'homme qui pour venger une injure avait usé du duel. Aussi faisait-il volontiers écho aux attaques dont le général était l'objet. Il n'y manqua pas en novembre 1838, à propos d'une campagne de presse où légitimistes, républicains et libéraux attaquaient avec fureur Bugeaud, allant jusqu'à mettre en doute sa probité. Cette attitude d'un journal que déjà il aimait, froissa Louis Veuillot et il le dit à Saint-Chéron. — Eh bien, lui répondit celui-ci, écrivez à l'*Univers,* remettez-moi votre lettre et je vous en promets l'insertion. La lettre fut écrite et insérée. La voici, telle que le journal la donna, avec les observations qu'il y joignit :

« On nous adresse sur notre article d'hier relatif à M. Bugeaud, une réclamation que nous accueillons volontiers, mais sans accepter tout entière la justification qu'on y fait des actes du célèbre général. Que M. Bugeaud soit bon,

humain, bienfaisant; nous ne pouvons que nous en réjouir; qu'il soit intègre, désintéressé, nous n'hésitons pas à le croire; mais que l'événement fatal du bois de Boulogne (le duel) puisse être, en aucune façon, susceptible d'excuse, nous ne l'admettrons jamais.

« Ces réserves faites nous citons :

« Au rédacteur de l'*Univers*.

« 20 Novembre, 1838.

. . . . . .

« Vous êtes chrétien, Monsieur, et vous savez ce que vaut la parole d'un chrétien. Eh bien, je vous engage la mienne, que vous ne connaissez point M. le général Bugeaud. La presse, dont vous acceptez et dont vous répétez les jugements, le juge avec une souveraine injustice. Voilà six ans que je m'en convaincs tous les jours. Elle en fait un homme servile, avide, violent, déloyal. C'est le contraire qui est la vérité. Celui qu'un malheureux esprit de raillerie vous fait appeler le *Cincinnatus d'Exideuil*, mérite ce nom plus que vous ne croyez. Seulement, lorsqu'il eut, tout jeune encore, déposé son épée déjà illustrée dans les guerres de l'empire, il ne se borna pas à cultiver son champ, il cultiva ceux de ses pauvres et ignorants voisins, et le résultat de ce dévouement, qui ne se ralentit jamais, est la prospérité de tout un canton, bien misérable jadis. Son désintéressement égale sa générosité. Ceux qui le connaissent en pourraient citer de nobles exemples, et quant à sa probité, soyez-en convaincu, Monsieur, nous devons tous souhaiter en France que les hommes qui s'approchent du pouvoir en aient autant de toutes les façons.

« Voyez comme il faut se méfier de soi, lorsque l'on tient une plume et lorsque l'on parle au public. C'est cet homme que vous mettez au niveau de l'inutile rhéteur avide de distinctions et de l'écrivain affamé de subventions.

« Vous rappelez encore, et cela est cruel, une affaire malheureuse où le général Bugeaud fit tout ce qu'il put pour amener un accommodement. De tous ceux qui aiment le général Bugeaud, je suis celui, peut-être, qui déplore le plus cette catastrophe. Mais, dans la société comme on nous l'a faite, savez-vous, pour un homme qui n'a point le bonheur d'être revenu à la véritable source de toute force, de toute confiance et de toute espérance, un meilleur moyen d'obtenir justice et de faire respecter son nom? On peut demander justice aux tribunaux d'une injure, mais de mille injures, mille et mille fois répétées, quel tribunal en fera raison (1)? La publicité n'existe, en certains cas, que pour ceux qui la flattent, vous le savez bien.

« J'ignore si le Mémoire dont il est question depuis quelques jours sera ou ne sera pas publié (2). En tout cas, soyez sûr que le général Bugeaud ne l'enverra point aux journalistes, avec sommation d'y croire, comme vous dites, ou de le suivre au bois de Boulogne. Il y a longtemps que le général s'est résigné aux blessures de la calomnie et que l'opinion des journalistes lui importe peu.

« Quelque navrantes que soient ces blessures, ses amis les supportent et se soumettent, moins courageusement que lui, je dois l'avouer, à la loi commune. Si j'entreprends de vous éclairer à ce sujet, c'est dans votre intérêt plus que dans le sien; car l'intérêt d'un chrétien est d'être vrai, de ne blesser injustement personne, et de ne point faire adopter à ceux qui l'écoutent, de faux jugements. Il m'est pénible de penser que vos estimables lecteurs concevront une idée injurieuse d'un homme honorable à tous égards et qu'ils l'auront reçue de vous. J'espère donc que vous vou-

(1) Louis a touché cette thèse dans les *Pèlerinages de Suisse*, ce qui le fit accuser de quelque penchant ou faiblesse pour le duel. Non, il n'excusait pas le duel, mais il montrait qu'en raison de notre état social, il fallait qu'un homme de cœur fût bien foncièrement chrétien pour le refuser ou même n'y pas recourir.

(2) Un mémoire sur les affaires de l'Algérie.

drez bien ne voir dans cette lettre qu'une preuve de l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« Louis Veuillot. »

Tel fut le premier écrit de Louis Veuillot dans le journal auquel il allait bientôt vouer sa vie (1).

Sept mois plus tard, le 16 juin 1839, il y insérait, non pas en qualité de rédacteur ou de collaborateur, mais comme serviteur de la même cause, son premier article : un feuilleton sur la bénédiction de l'église du couvent des Oiseaux. Ce feuilleton, qu'il présenta sous les auspices du P. Varin, de la compagnie de Jésus, était un témoignage d'admiration et de reconnaissance, une action de grâces. Il avait commencé d'aimer « les Oiseaux » sur le navire qui de Marseille le portait à Civita-Vecchia.

« Un jour, a-t-il écrit, on recommanda aux prières du Couvent deux voyageurs qui allaient entreprendre une longue course; l'un d'eux n'était pas chrétien, et personne dans la maison ne le connaissait; cependant, on ne refusa pas d'intercéder pour lui; l'*Ave maris Stella* fut chanté afin de lui obtenir l'intercession de Marie. Il partit sans songer à son âme et sans savoir que d'autres y eussent songé. Ce ne fut que quelques jours plus tard, au milieu de la mer irritée, et lorsqu'il était déjà triste d'avoir perdu de vue les côtes de la France, que son compagnon, s'asseyant près de lui, à la proue du vaisseau, lui apprit de quel acte de charité il avait été l'objet et lui fit, pour la première fois, entendre ce chant béni; il en fut touché profondément. — « Quoi, dit-il, tant d'âmes pieuses ont daigné prier pour moi! » Et dès ce moment, il sentit que l'inter-

(1) A la date de cette lettre, les *Pèlerinages de Suisse* déjà écrits et livrés à l'éditeur n'avaient pas encore paru. Louis Veuillot n'était donc, pour l'*Univers*, qu'un inconnu, sans autre titre que l'appui de M. Alexandre de Saint-Chéron, suspect de trop de sympathie pour les hommes du gouvernement.

cession de la Sainte Vierge commençait à briser les liens qui le retenaient dans le péché : *Solve vincla reis* ».

Le lendemain de son retour à Paris, la chapelle des Oiseaux eut sa visite. Il y pria avec ferveur, joie et reconnaissance. Bientôt il se lia avec l'aumônier des religieuses, M. l'abbé Aulanier, et devint l'un des amis de la maison. La supérieure, la Révérende mère Sophie, femme éminente, trouvait du plaisir à l'entendre parler de ses projets pour la défense de l'Église et avait voulu que nos sœurs, dont mon frère payait la pension chez de pieuses institutrices laïques, achevassent gratuitement leur éducation dans sa communauté. Elles furent envoyées à la succursale de Corbeil, où elles étaient à la fois élèves et maîtresses; car elles faisaient la classe aux plus jeunes externes.

Tout l'article donné à l'*Univers* respire ces sentiments. Ce n'est pas seulement la description d'une cérémonie touchante, l'éloge ému du couvent des Oiseaux et de ses œuvres; c'est aussi une apologie de l'éducation religieuse et de quiconque, pour l'amour de Dieu et des âmes, s'y consacre. L'auteur exprime, en outre, çà et là, ses idées sur l'art appliqué aux monuments chrétiens.

« En architecture, il n'y a d'anachronisme, dit-il, qu'au delà d'une certaine limite, très difficile à franchir pour peu qu'on ait de goût ou de bon sens. C'est une faute grossière de mêler l'antique, le gothique, et le moderne, ce qui est religieux à ce qui est mondain; c'est un contre-sens brutal de donner exprès la forme païenne à la maison que doit habiter Notre-Seigneur; c'est pis qu'une faute et un contre-sens, c'est une indignité de décorer une église comme un boudoir. Mais que dans un monument religieux, on ait réuni diverses époques et diverses formes, pourvu qu'elles soient également religieuses, que cet ornement ait un siècle de plus que cet autre, que ce pendentif soit postérieur à la voûte où il est placé, que ces colonnettes soient uniformes au lieu d'être variées, qu'elles reposent sur des figurines à mi-corps, au lieu de s'appuyer sur des bases taillées

à fines arêtes; cela est sans inconvénient et n'offense, ni les yeux, ni la raison ».

La polémique avait aussi sa part dans cet article : les poètes « qui se couronnent des roses mythologiques pour chanter le crucifix » y étaient traités selon leur mérite, mais la piété, une piété ardente et tendre y dominait (1).

L'*Univers,* alors journal du matin, avait ses bureaux rue des Fossés-Saint-Jacques, 11, rue étroite dans un pauvre quartier. Le n° 11, vu du dehors, ne payait pas de mine, et, au dedans, donnait moins encore qu'il ne promettait. On avait dit à Louis : « Vous aurez vos épreuves ce soir vers dix heures. » Il vint à l'heure indiquée; je l'accompagnais. Pas de lumière à l'entrée, pas de garçon de bureau pour nous introduire. Nous poussâmes une porte entr'ouverte : nous étions dans la salle de rédaction; salle petite, mal éclairée, sans autres meubles que des chaises à fond de paille et une table chargée de journaux. Deux rédacteurs y travaillaient en silence, l'un, vêtu d'une soutane : c'était Melchior du Lac, qui répondit à notre salut en se levant à demi; l'autre, un laïque : c'était Jean Barrier, collant, des deux pouces, avec gravité, des nouvelles diverses sur une grande feuille de papier gris. « Vous aurez vos épreuves dans cinq minutes, » nous dit-il. Elles arrivèrent bientôt, en effet; Louis les corrigea et nous partîmes sans que dix paroles eussent été échangées. Nos hôtes n'avaient interrompu leur travail que pour puiser fréquemment et abondamment dans une tabatière posée sur la table ainsi que leurs mouchoirs (2).

A peine sortis, nous nous écriâmes simultanément en riant : Qu'en dis-tu?

— Assurément, reprit Louis, après un court silence, ce

(1) L'article inséré dans l'*Univers* fut réimprimé en brochure et reçut quelques développements. J'ai cité le texte de la brochure.

Les religieuses des Oiseaux sont des Dames Augustines de la Congrégation de Notre-Dame, comme celles de l'Abbaye-aux-Bois.

(2) Du Lac avait reçu la tonsure et portait la soutane qu'il quitta ensuite; il n'était pas et ne fut jamais engagé dans les Ordres.

journal n'est pas riche, mais il vaut tout de même mieux que beaucoup d'autres. Ce jeune abbé peu parleur, dont le grand nez absorbe de si fortes prises, a une physionomie bien intelligente; ce doit être un homme. — Oui, répondis-je, et l'autre doit être un bon garçon. — Puis, comme je n'avais pas encore suivi mon frère dans sa nouvelle voie, j'ajoutai que je n'aimerais pas à le voir rédacteur d'un journal aussi inconnu et manquant, pour sûr, de ressources. — Eh bien! petit frère, me dit-il, si je refais du journalisme, ce sera probablement là. — Tu en es bien capable, répliquai-je avec quelque humeur; et nous parlâmes d'autre chose.

Les ressources manquaient certainement alors à l'*Univers* — elles lui manqueront, malgré les sacrifices d'amis dévoués, jusqu'au jour où Louis Veuillot, fécondant de généreux efforts, le mettra hors de page. Cependant, il comptait déjà, parmi les catholiques, de précieux concours et d'importantes adhésions. Je me borne à le noter ici, me réservant de dire, dans un prochain chapitre, ce que fut l'*Univers* du jour où il parut, jusqu'à celui où Louis Veuillot y entra définitivement. Ce chapitre de l'histoire d'un journal sera aussi une page de l'histoire de l'Église en France.

Le feuilleton sur l'église des Oiseaux eut du succès près des lecteurs de l'*Univers*, et, de plus, les *Pèlerinages de Suisse* faisaient leur chemin. — Voilà un écrivain qui nous vient, disait-on parmi les catholiques militants, tâchons d'en tirer parti. Le propriétaire et directeur de l'*Univers*, M. Bailly, fut de cet avis plus que personne, surtout lorsque Saint-Chéron lui eut dit que l'auteur des *Pèlerinages*, pouvant vivre de son emploi au ministère, serait très coulant sur les honoraires, et même paraissait homme à ne pas les réclamer, si on oubliait de les lui donner. D'autre part, le P. Varin poussait son pénitent de ce côté, l'abbé Aulanier l'y poussait aussi, Adolphe Féburier opinait dans le même sens; enfin par-dessus tout, au bruit des attaques dirigées

contre l'Église, le journaliste se réveillait et songeait au combat. Sans vouloir se lier, il promit bientôt de donner de temps à autre, en ami et gratuitement, un article sur un sujet quelconque. Il vit assez souvent du Lac, qui lui plut beaucoup ; il ne plut pas moins à du Lac et l'*Univers* le compta parmi ses collaborateurs. Cette collaboration devint à peu près régulière en février 1840. Elle restait gratuite.

Louis Veuillot, tant qu'il ne prit part à la rédaction de l'*Univers* qu'à titre d'ami, n'y fit aucun travail suivi. Il traitait telle ou telle question qui, ce jour-là, lui plaisait, et comme, alors, l'usage était de ne signer ni les articles politiques, ni la polémique, on ne peut signaler sûrement, même quand on reconnaît ses idées et son style, tout ce qui était de lui. Il en est autrement pour les brillants et belliqueux feuilletons, intitulés *Propos divers,* portant cette signature : Louis***. Ce fut là son vrai début de journaliste à l'*Univers*.

Cependant, parmi les articles qui précédèrent ce travail, où déjà se montrait le moraliste des *Libres-Penseurs* et des *Odeurs de Paris,* il faut signaler une étude développée sur le premier volume de l'*Histoire de France* d'Amédée Gabourd. Celui-ci était, comme son critique, un converti de fraîche date. Rédacteur, à Grenoble, d'un journal républicain, très ennemi du « parti-prêtre », il avait rompu subitement avec ses amis politiques. Du même coup il s'était déclaré partisan de la monarchie, et catholique soumis à toutes les lois de l'Église. Il entra au ministère de l'intérieur. Sa place lui laissa le loisir d'écrire une trentaine de forts volumes, dénotant tous de nombreuses lectures. Louis Veuillot l'avait aperçu à la *Charte de 1830;* il le retrouva avec plaisir dans le groupe catholique qui voulait défendre l'Église par la presse.

L'*Abrégé de l'histoire de France* d'Amédée Gabourd (1), que d'autres livres de même sorte, venus ensuite, ont

(1) 3 volumes in-douze. Il donna plus tard une *Histoire de France* en 20 volumes in-8°.

poussé dans l'ombre, est un ouvrage estimable qui reçut, à juste titre, bon accueil. Il devait être et fut d'un grand secours pour les familles et les écoles catholiques. Le compte rendu de l'*Univers* promettait ce succès et critiquait ferme toutes ces histoires de France où l'on méconnaît, accuse et calomnie l'action du clergé dans la formation et le gouvernement de la société française.

Cet article parut dans l'*Univers* du 4 décembre 1839. Deux mois plus tard, le 12 février 1840, commencèrent les *Propos divers*. C'est à partir de là que les hommes de presse, amis ou ennemis, reconnurent en Louis Veuillot un polémiste particulièrement redoutable et que le journal où il écrivait prit rang dans les feuilles qui commandaient l'attention des lettrés.

Le premier *Propos divers* s'ouvrait par une sorte de préface-programme qui ne fit pas loi. L'auteur présentait à son public des catholiques engagés par leurs traditions de famille, leurs études, leurs habitudes d'esprit, leurs opinions politiques dans des voies diverses, et se réunissant le soir chez l'un d'eux pour causer des choses du temps : art, voyage, histoire, littérature, mœurs, religion. Ce large cadre permettait certainement de tout aborder et « Louis*** », s'érigeant en secrétaire et rapporteur des réunions, l'entendait ainsi. Mais dialoguer à deux ou à plusieurs, est une forme littéraire qui ne convient que par exception dans un article de journal; elle entraîne des développements qui sont souvent des longueurs, l'idée se dégage moins nettement, le trait devient moins vif, le coup porte moins fort. C'est tout le contraire du théâtre, où la riposte, lancée promptement et aidée du jeu de l'acteur, produit tout l'effet qu'a pu désirer l'écrivain. Louis Veuillot le reconnut vite, et ses *Propos divers*, au lieu d'être les prétendus procès-verbaux d'une réunion d'amis philosophant sur toutes sortes de sujets, devinrent simplement des articles d'une forme plus dégagée, plus familière que l'*article de fond* ou les *Variétés*.

Le dernier feuilleton de la première série des *Propos divers* parut dans l'*Univers* du 17 juin 1840. Ce ne fut point par fatigue que l'auteur s'arrêta. L'*Univers* subissait une crise intime. Alexandre de Saint-Chéron, très conservateur, y avait pris beaucoup d'influence et lui donnait une allure politique dont étaient mécontents du Lac et Louis Veuillot. Celui-ci, sans se retirer, interrompit sa collaboration. Ce nuage, qui plus tard devait reparaître, passa, cette fois, assez vite. Mon frère écrivait le 5 septembre 1840 à M. l'abbé Morisseau, de Tours, un nouvel ami : « J'avais cessé d'écrire dans l'*Univers ;* les circonstances qui ont motivé cette interruption n'existant plus, je reprends ma collaboration à cette feuille, dont j'aime l'esprit, dont je connais et dont je respecte les bonnes intentions. Tous ceux qui la rédigent sont mes amis, gens honnêtes, gens désintéressés, presque tous jeunes et pauvres comme moi, qui font cette œuvre pour rien et avec tant de conviction, qu'ils ne regrettent qu'une chose, de n'avoir pas d'argent à donner, en même temps qu'ils donnent leur travail.

« Aidez-nous, Monsieur et très cher ami. Soyez notre correspondant. Unissons-nous là encore, comme nous nous unissons dans nos prières ».

Il avait fait sa rentrée à l'*Univers* par deux articles sur Balzac dont il disait, dans cette même lettre, à l'abbé Morisseau :

« Puisque vous aimez à lire ce que je fais, l'article intitulé : *D'un manifeste littéraire,* à propos de la Revue publiée par M. de Balzac (1), votre compatriote, est de ma façon. Vous l'aurez trouvé, sans doute, un peu brutal : il est bien difficile de se retenir sur de pareils sujets, et les amis sages ne lisent les articles de journaux que quand il n'est plus temps d'y rien corriger ».

Dans ce manifeste littéraire, Balzac reprochait avec amertume au gouvernement de ne pas remplir son devoir

(1) *La Revue Parisienne.* Elle n'eut pas de succès.

envers les gens de lettres. Au cours de sa thèse, il avait attaqué l'*Univers*, visant surtout des articles de Louis Veuillot, notamment de virulentes critiques sur l'intervention de lui, Honoré de Balzac, dans le procès de Peytel, un notaire qui fut condamné à mort et exécuté pour avoir assassiné sa femme et son domestique.

Les *Propos divers,* en même temps qu'ils attiraient sur l'*Univers* l'attention des universitaires et des lettrés, étaient accusés de violence, de brutalité, même de grossièreté. Je viens de les relire et j'affirme que, si l'indignation y gronde, si la véhémence y retentit, la grossièreté ne s'y trouve jamais. Quant à la brutalité, il faudrait s'entendre là-dessus, et ce serait difficile. Le mot qui qualifie justement d'indignes actions, devient-il brutal parce qu'il est dur et frappe fort? Faut-il donc prendre pour règle dans les luttes de la presse, le vers moqueur du satirique :

Et jusqu'à *je vous hais*, tout s'y dit tendrement?

Cette règle, j'en conviens, ne règne pas dans les *Propos divers*. Ils vont du plaisant au sévère, sans trouver en aucun cas une tendre parole pour le mal. Mais si le mot dur abonde, le mot grossier est banni. Cependant nulle part Louis Veuillot n'a parlé plus rudement. Il avait vingt-sept ans et apportait dans la polémique, outre la fougue de la jeunesse et de son tempérament, toute l'ardeur d'un converti, qui a vu de trop près l'ennemi pour ne pas savoir combien il est à la fois redoutable et méprisable. Mais il était trop chrétien et aussi trop écrivain pour ne pas rester dans la mesure. Il y a des écarts de plume où ne peut tomber l'homme dont les pensées sont élevées, les vues généreuses et qui sait écrire. Je n'insiste pas sur ce point, quant à présent; j'aurai tant d'occasions d'y revenir! Mais je veux donner deux ou trois pages de cet article même dont Louis Veuillot disait à l'abbé Morisseau : « Vous l'aurez trouvé un peu brutal ». Je choisis les plus âpres, celles où il dé-

fend l'*Univers* d'être vendu « au Château », c'est-à-dire à Louis-Philippe, et de toucher, sur les cassettes de « deux anges de vertu » (la reine Amélie et la princesse Adélaïde, sœur du roi) une subvention annuelle de soixante mille francs :

« Au dire de M. de Balzac, « l'*Univers* est un journal ami « du Château, entretenu en cachette par deux femmes, deux « anges de vertu, de douceur et de bienfaisance; on y fait « insulter à tort et à travers les plumes les plus dange- « reuses, on y vomit des injures aux hommes célèbres du « pays. C'est un journal illisible, inconnu, ennuyeux, sans le « moindre attrait, incapable de *raccoler* un bourgeois; on y « jette à peine soixante mille francs et c'est de l'argent « volé ». On ne dira pas que le portrait est flatté, et s'il est exact, il faut convenir que voilà deux anges qui placent mal leur argent. Mais les anges de la fabrique de M. de Balzac ne sont pas les anges que l'on voit partout, comme ses amis ne sont pas les amis que tout le monde a. Ces anges qui dépensent soixante mille francs par an, sans pouvoir *raccoler* un bourgeois, ressemblent à un autre ange qui, dans un conte du célèbre auteur du *Vautrin* (1), mâche le reste d'un cigare qu'un soldat vient de fumer, dans le but de prouver à ce soldat qu'il l'aime, ce à quoi le pauvre ange ne réussit pas.

« Malgré son peu de gracieuseté pour nous, tranquillisons cependant M. de Balzac : soixante mille francs par an ne doivent pas lui sembler quelque chose de bien considérable, et nous pourrions nous étonner qu'il se montrât jaloux d'une semblable bagatelle, lui qui somme la Cour d'appliquer un ou deux millions à l'achat des hommes de lettres affamés, dont il lève le drapeau. Mais enfin ce misérable lopin qu'il nous fait l'honneur de regarder d'un œil d'envie, nous ne le prélevons pas, et s'il connaît les *anges* qu'il croit si généreux envers nous, il peut, fort de notre

(1) Un héros des romans de Balzac.

renonciation à des droits que nous ne savions guère posséder, aller solliciter leur aumône pour de plus habiles *raccoleurs*. M. de Balzac se connaît en journalistes et en journaux. Qu'il jette quelquefois les yeux sur cet illisible *Univers* : il n'y verra ni l'escopette de la calomnie et de l'injure braquées sur la poitrine des puissants du monde, ni notre chapeau par terre devant la bourse des gens que nous attaquons; il pourra se convaincre à ces caractères que nous n'avons pas faim du pain qu'il mendie.

« Nous avons pu, il est vrai, blesser quelquefois M. de Balzac qui veut sans doute parler de lui, lorsqu'il nous reproche d'insulter les plumes dangereuses et de vomir l'injure aux hommes les plus célèbres du pays. Il est sûr que nous ne sommes point les admirateurs de la plume qui a écrit *Vautrin*, et force nous est bien d'avouer que la célébrité conquise, dans une circonstance judiciaire encore récente, par l'auteur du *Père Goriot*, nous inspire un sentiment tout autre que le respect. Avons-nous été si coupables d'exprimer cet autre sentiment? M. de Balzac n'est pas loin de le penser.

« Nous savons ce que valent les accusations d'injure, de calomnie, de stupidité qu'on se renvoie dans les journaux; et personne n'attache à cette menue monnaie de la polémique moins d'importance que nous; mais il est curieux d'observer comment la moindre représaille à cet égard, et la mieux motivée, blesse au vif ces baladins de la phrase qui, sans compter les individus de toute espèce et de tout rang dont ils font leur proie quotidienne, se montrent, dans tout ce qu'ils écrivent, les contempteurs effrénés des principes les plus nécessaires, des vertus les plus saintes, des vérités les mieux établies. Voilà, par exemple, M. de Balzac : il a fait plus de livres exécrables et honteux que nous n'en saurions nommer, car quelle que soit là dessus l'impertinence de son courage, il n'ose pas avouer tous ceux qu'il a faits; et de ceux qu'il avoue, nous ne nous soucions point de donner les titres à nos lecteurs; il a révolté

la pudeur d'un parterre des boulevards; il a imaginé de peindre des vices qui ne sont peut-être pas dans l'humanité; il a, par ses *Lettres* sur le procès Peytel, inventé, dans notre temps, un scandale nouveau; sa morale admet tout, et s'il était possible d'imaginer un huitième péché capital, son œuvre offrirait l'éloge des huit péchés capitaux. A la fin, on s'indigne; un honnête homme laisse tomber ses yeux sur cette sentine, et dit, bien faiblement, ce qu'il y a vu. Aussitôt, l'auteur, rouge de colère, s'écrie que c'est vomir l'injure contre les célébrités du pays; comme si cette déplorable célébrité, dont il se fait un titre de gloire, n'était pas la raison même qui appelle sur lui d'éclatantes réprobations! Comme si sa misérable célébrité pouvait jamais valoir la célébrité du moindre des principes et de la plus humble des vertus, aux flancs de laquelle l'injurieux venin de ses sophismes cherche à se plonger!... »

Que cela fût doux, je ne le prétends pas; mais que cela fût injuste et grossier, je le nie. Balzac, devenu l'idole de toute une école littéraire, Balzac que des fantaisistes, les uns matérialistes, les autres catholiques de boulevard, la plupart sans doctrine d'aucune sorte, ont proclamé profond penseur et grand moraliste, Balzac, auquel on a élevé des statues, méritait ces duretés. Son œuvre, si elle n'est pas des plus malpropres, bien qu'on y trouve beaucoup de malpropretés, est certainement des plus corruptrices.

Louis Veuillot, dès son début dans la presse religieuse — qu'il usât de la raillerie ou cédât à l'indignation, — étudia les choses du temps en polémiste chrétien, sachant montrer sans cesse que les arts, la littérature, le commerce, l'industrie, la politique, les aspirations aux réformes sociales doivent chercher leur règle dans la vérité religieuse. Il ne demandait pas que l'on rendît, à tout propos, hommage à la religion; mais au réformateur et au politique qui dédaignaient de compter avec elle, à l'artiste et à l'écrivain qui la bafouaient, il donnait de vigoureux avis et parfois de terribles corrections. Il fit rire tout de

suite aux dépens des railleurs qui s'en prenaient à l'Église! Ce fut là l'unité de ces *Propos divers* qui touchaient à tout et d'où sortit, quelques années plus tard, ce maître livre : les *Libres penseurs*.

Tout en donnant une collaboration très active à l'*Univers*, Louis Veuillot menait à bonne fin d'autres travaux littéraires. C'est en avril ou mai 1849 qu'il publia *Pierre Saintive* et trois mois plus tard le *Saint Rosaire médité;* c'est également alors qu'il donna au *Nouveau Correspondant, l'Épouse imaginaire* et collabora aux *Branches d'Olivier,* recueil de vers dont Gustave Olivier, ami des jeux de mots, était l'éditeur.

Le plus important de ces ouvrages est *Pierre Saintive*. Voici comment l'auteur, dans une lettre préface adressée à l'abbé Aulanier, en exposait le but :

« J'ai voulu faire un roman chrétien; un livre où il fût question de passions humaines, où se peignît un coin de la vie actuelle... et qui pût être lu sans danger par une honnête femme, par une jeune fille même : non que je regarde comme utile à une jeune fille de lire des romans; mais il en est qui les lisent, et je pensais que si le mien venait prendre la place d'un plus mauvais ou d'un moins innocent, que si, à la faveur de l'intérêt qui s'attache à ces futiles ouvrages, une seule bonne pensée, une seule idée vraie sur le monde frappait un cœur encore disposé au bien, quoique aventuré déjà sur la route du mal, et lui servait de fil pour retrouver la bonne voie perdue, je n'aurais pas mal employé mon temps ni mon papier ».

Il se défend ensuite d'avoir voulu faire ou du drame, ou un roman d'aventures.

« Outre que je ne m'y entends guère, c'est un art qui sent par trop son matérialisme et que je n'estime nullement. Me lira qui voudra; mais je ne trouve, quant à moi, d'événements dignes d'être contés, que dans les agitations de la pensée et du cœur, et je n'accorderai jamais que toutes les tempêtes de la destinée, les courses, les aven-

tures, les surprises, les clairs de lune, les escaliers dérobés, les intrigues, les duels, les rencontres étranges, soient grand'chose dans la vie. Vingt années de ces agitations ne changent rien au fond d'un cœur qu'une seule prière transformera... On a vécu, lorsque l'on a pensé, lorsqu'on a combattu contre soi-même, lorsqu'on a triomphé de sa chair, de son orgueil, de ses faiblesses; lorsque l'on a passé des torpeurs de l'indifférence aux ardeurs de la prière; lorsque l'on s'est arraché des misères du doute pour reconquérir les richesses infinies de la foi. Et pour cela, il n'est pas besoin d'avoir couru le monde, d'être sorti ni de sa ville, ni de sa chambre; il suffit d'avoir visité son cœur. C'est le grand voyage que peu d'hommes font ».

Cet exorde annonce un roman à thèse; c'est là, en effet, le caractère de *Pierre Saintive*. Les personnages dissertent plus qu'ils n'agissent. Il y a cependant une intrigue; mais elle est des moins compliquées. Le jeune marquis de Saint-Yves, qui, pour une raison suffisamment vraisemblable et très honorable, a donné à son nom une forme roturière, habite un chef-lieu de province, comme secrétaire du préfet, son cousin. Sa voie est tracée : il sera sous-préfet, préfet, chevalier de la Légion d'honneur et épousera quelque jour une fille bien dotée. Rien dans cette perspective ne l'attire, ni ne l'éloigne. Il y voit le train ordinaire des choses, et se dit qu'il faut s'en arranger. En attendant, il courtise, sans être sûr de l'aimer, une jeune personne très éveillée, très mondaine, M^lle^ Sylvie d'Adronne, qui pourra devenir M^me^ la Préfète, et il caresse un penchant plus tendre, plus respectueux aussi, pour M^lle^ Thérèse Lacroix, une vraie chrétienne. On voit le champ que cette opposition offre à l'étude des caractères et des mœurs. Saintive a un ami de son âge (vingt-cinq ans), loyal garçon, un peu étourdi, auquel il confie, par lettres, toutes ses impressions, toutes ses aspirations, ayant soin de les approfondir, de les analyser, afin d'arriver à se bien connaître lui-même : gros et difficile travail! Il craint d'être atteint de la mala-

die des âmes, d'être frappé de la fièvre du vague, comme un jouvenceau liseur de romans, et veut réagir pour n'être pas ridicule ou méchant. « Je ne sais, dit-il, ni où j'en suis, ni ce que je veux; je crains et je désire, en même temps, mille choses contraires; je veux m'arracher à l'idéal qui me séduit, pour me livrer au positif qui m'effraie; je regrette des choses qui ne sont plus, qui ne peuvent plus être; je crains des choses qui ne sont pas, qui ne seront peut-être jamais ». Au fond, il est en proie, selon le mot de Bossuet, à « cet inexorable ennui qui fait le fond de l'âme humaine », et dont elle souffre surtout quand elle a des sentiments élevés et ne connaît pas Dieu.

Ce chrétien, qui s'ignore et se cherche, trouvera-t-il le guide dont il a besoin? Oui. Ce guide n'est pas loin; Saintive le rencontre dans les salons de Chignac, c'est Sourzac, homme du monde quoiqu'il s'en défende, vivant habituellement à la campagne sur ses terres qu'il fait valoir, et catholique dévoué, instruit, actif, très au courant de toutes les choses du temps. Saintive, par ses lettres et son journal, nous fait connaître ses conversations avec Sourzac. Tous deux sont grands remueurs d'idées et ont du trait, de la verve autant que Louis Veuillot lui-même. Sylvie d'Adronne et Thérèse Lacroix ne sont pas muettes et ne restent pas inactives; elles aussi, elles parlent et elles écrivent. D'autres personnages interviennent, et l'intérêt, sans tenir le lecteur haletant comme dans un roman d'aventures bien réussi, est assez vif. L'auteur, tout en faisant de temps à autre l'école buissonnière, marche d'un pas sûr à son but et l'atteint. C'est une véritable étude sociale, peuplée de gens qui vivent et pensent. Comme elles sont réelles, Sylvie et M^me^ d'Adronne sa mère! Il n'y a guère de salons où l'on ne les voit. Elle est réelle aussi, Thérèse Lacroix, mais dans la vie on la rencontre moins souvent. Quant aux deux principaux personnages, Saintive et Sourzac, il y faut reconnaître le même homme : Saintive, c'est Louis Veuillot avant sa conversion, Sourzac, c'est Louis Veuillot

converti et, par la pratique religieuse, affermi dans la foi.

Saintive, après des péripéties émouvantes qui ont fait couler bien des larmes, recouvre sa fortune, reprend son nom, son titre et n'épouse ni Sylvie, ni Thérèse. Il ne veut pas de celle-là parce qu'elle est trop loin de Dieu, et celle-ci ne veut pas de lui, parce que Dieu est l'époux qu'elle s'est choisi. Le marquis de Saint-Yves souffre, mais il est chrétien et s'incline : « Il fallait qu'il en fût ainsi, écrit-il à Sourzac, la Providence est bonne et sage en tout ce qu'elle dispose. Si M^lle^ Lacroix n'est pas encore partie, dites-lui que je bénis Dieu... Pour moi, ma résolution est prise; sans vouloir rien précipiter, je vais aller réfléchir dans la solitude à ce que je dois faire de cette fortune et de ma vie... Seul avec Dieu, dans quelque pieuse retraite de la Suisse ou de l'Italie, je consulterai mon unique maître sur l'état que je dois embrasser pour le servir ».

Ces indications sommaires suffisent à donner une idée de *Pierre Saintive,* comme roman. Mais que de pages il faudrait citer pour indiquer ce que cette œuvre renferme de piété élevée et suave, de vues originales, d'esprit militant. Toutes les questions politiques et sociales, qui devaient être si vivement agitées durant la seconde partie du dix-neuvième siècle, y sont touchées. Déjà Sourzac voyait venir les crises où sombreraient les institutions dont la bourgeoisie était si fière; déjà il indiquait le moyen d'empêcher qu'il y eût lutte violente entre la classe ouvrière et les classes plus ou moins dirigeantes. C'était un « catholique social » avant qu'il y en eût.

« Nos philanthropes, nos publicistes, les fortes têtes qui lisent les gazettes, s'écriait-il, font, je le sais, grand bruit des droits politiques qu'ils croient donner à tous ces serfs de la faim; ils espèrent merveilles de l'instruction qu'ils s'imaginent répandre. Vous savez ce qu'il faut penser de ces niaiseries, et vous ne croyez pas plus que moi-même aux vertus nutritives de l'alphabet. Toutes les clartés du monde ne feront pas pousser une pomme de terre, la lec-

ture d'un journal sera toujours regardée comme un dîner insuffisant. Que possèderont donc les plus pauvres, quand l'instruction ou, du moins, ce qu'on appelle ainsi, sera ajoutée à leur détresse, comme un panache éraillé sur le chapeau d'un gueux? Ils n'ont pas besoin d'arithmétique pour supputer leurs revenus. Travail, fatigue, dénûment, privations, voilà, quoi qu'on fasse, la vie de 83 hommes sur cent; et je vous laisse à penser si l'existence des 17 autres est soustraite aux deux premières de ces rudes nécessités. L'instruction et les droits politiques, sublimes découvertes de la civilisation, ne détruiront pas ces proportions accablantes pour la science impie. Seulement, ils augmenteront les ambitions, les vanités; ils aggraveront les souffrances de la misère de toutes les souffrances de l'orgueil; le pauvre deviendra plus insolent, le riche plus dur; il y aura des guerres d'esclaves; et d'une situation où la paix, la concorde, la charité, apportaient bien des adoucissements, la philanthropie libérale fera un chaos, au milieu duquel les orgies du crime prépareront à l'humanité le repos de la barbarie. Voilà tout ce que le savoir humain peut donner au monde, et c'est tout ce qu'il lui donnera, à moins que Dieu, par un miracle, n'en dispose autrement ».

Condamnait-il donc le progrès et l'instruction? Non, il demandait que l'instruction fût chrétienne, et montrait qu'il ne peut y avoir véritable progrès quand les chefs de la société oublient que Dieu a dit aux hommes : « Vous êtes mes enfants, aimez-vous, soyez frères, et je vous donnerai le ciel ».

Le succès de *Pierre Saintive,* bien que prompt, brillant et soutenu, ne fut pas égal à celui des *Pèlerinages de Suisse.* Pour beaucoup de lecteurs, trop large part y était faite aux dissertations politiques, sociales et religieuses. Les chrétiens et surtout les chrétiennes auxquels il faut des romans, y veulent, comme le gros public, des aventures plutôt que des idées. Le mérite du style et l'étude

approfondie des caractères les touchent moins que des scènes mélodramatiques ou d'une vulgaire sentimentalité. Les élans vers Dieu, si beaux et si touchants qu'ils soient, les fatiguent et les irritent, car ils retardent l'action. D'autres avaient un grief différent : telles critiques de mœurs, tels retours du héros sur le passé, tels jugements sur l'état social leur paraissaient ne pas convenir à tous les lecteurs. Cette dernière observation est acceptable. Je crois, en effet, que pour bien goûter *Pierre Saintive,* pour en bien profiter, il faut déjà connaître un peu la vie. N'en est-il pas ainsi pour tout roman, où des peintures vraies et puissantes montrent aux prises le bien et le mal?

Après *Pierre Saintive,* parut le *Saint Rosaire médité.* C'est un livre de prières. L'auteur disait à l'abbé Morisseau : « Je l'ai écrit en invoquant la sainte Vierge; je l'ai commencé le premier jour du mois de Marie, et je l'ai fini le dernier. Il n'est point de travail auquel j'attache de plus doux souvenirs. Vous apprendrez à m'y connaître, car vous verrez aisément par les conseils que j'y donne, toutes mes faiblesses et tous mes besoins ».

Le *Saint Rosaire* porte cette dédicace :

« *Au très saint et immaculé Cœur de Marie.*

L'Auteur et l'Éditeur.

Refugium peccatorum, ora pro nobis ».

A la suite des méditations viennent « quelques poésies en l'honneur de la très pure Vierge Marie, mère de Dieu ».

C'est le seul de ses ouvrages pour lequel Louis Veuillot ait demandé l'approbation de l'autorité ecclésiastique. Voici en quels termes, elle lui fut donnée :

« Nous avons approuvé et approuvons par les présentes, un petit ouvrage de piété, qui a pour titre : Le Saint-Rosaire médité, que son auteur, M. Louis Veuillot, a soumis à notre examen, et nous pensons que ce livre est propre à édifier les âmes pieuses auxquelles il est adressé ».

Cette approbation, datée du 24 juillet 1840 est signée : Denis (Mgr Affre) vicaire général capitulaire, archevêque élu de Paris.

Dans la suite, d'autres écrits de Louis Veuillot seront moins bien vus de Mgr Affre. Cependant le pieux, savant et courageux prélat ne fut jamais, en somme, de ceux qui traitèrent l'*Univers* en ennemi.

Le Saint Rosaire médité est divisé en trois parties : *Les cinq mystères joyeux, les cinq mystères douloureux, les cinq mystères glorieux*. Chaque méditation s'ouvre par douze vers qui en indiquent le caractère et servent d'exorde. Ces vers sont, à dessein, d'une forme contenue, naïve, qui parfois les rend prosaïques, mais sans briser leur élan. Voici Jésus parmi les docteurs :

Un enfant parle au temple, on l'écoute, on l'admire;
Il charme les regards, éclaire les esprits,
Et l'on croirait que Dieu l'inspire.
En l'écoutant parler les vieux docteurs surpris
Se demandent d'où vient sa science profonde :
Quel est donc cet enfant? — C'est le docteur du monde.
Tout savoir est en lui, tout savoir vient de lui;
L'homme, le ciel et Dieu sont pour lui sans mystère;
Jamais flambeau pareil sur le monde n'a lui,
Il faut l'écouter et se taire.
Écoutons, c'est Jésus, écoutons jusqu'au bout;
Ce qu'il dit est la vie, et qui le sait, sait tout.

Une piété ardente et tendre éclate dans toutes les méditations. Peut-être s'y mêle-t-il çà et là une odeur de poudre, où l'on reconnaît le catholique militant, aimant le combat, et, d'ailleurs, prompt au pardon :

« Homme vain et aveugle, qui vous abaissez par votre vanité même, vous croyez que c'est contre vous que l'on pèche, et que, si vous ne vous vengez pas, la faute commise ne sera jamais punie. Hélas! le crime de votre ennemi est bien plus grand, il encourt une haine plus terrible que la vôtre; il offense Celui que vous offensez vous-même, il sera puni par Celui qui vous punira. — Vous ne voulez pas

lui pardonner, vous lui souhaitez donc l'enfer! Oh! vous n'êtes pas chrétien, si, à cette pensée, vous ne tombez à genoux les yeux en larmes, le front couvert de honte, et le cœur plein de prières pour vous et pour votre ennemi.

« Allons, mon frère! si la haine est avec vous, vous êtes son captif, secouez ce honteux esclavage, soyez libre comme un enfant de Dieu! Haïr, c'est s'asservir à l'ennemi qu'on accepte; pardonner c'est triompher du monde; aimer c'est n'appartenir qu'à Dieu.

« O vous tous que j'ai offensés, pardonnez-moi, je me repens! vous tous qui m'avez haï, je prie pour vous, je sens que je vous aime; priez pour moi! »

Quarante ans plus tard, malade, ne prenant plus part au combat, il écrira pour lui seul, de sa main fatiguée, une note non destinée à la publicité, où, rappelant ses polémiques avec Montalembert et Lacordaire, il exprime les mêmes sentiments.

Les « quelques poésies », placées comme complément à la suite des méditations, s'adressent surtout aux enfants. Toutes sont très pieuses. Je cite quatre ou cinq strophes de l'une d'elles :

Enfant, le Dieu que votre mère
Vous dit de prier tous les jours
A créé le ciel et la terre,
Les bois, les oiseaux, la lumière,
Les fleurs qui renaissent toujours.

Il est des hommes et des choses
Le maître et l'auteur glorieux;
Ses mains, qui ne sont jamais closes
Versent le parfum dans les roses,
Versent les soleils dans les cieux.

Il donne aux arbres leurs feuillages
Il a mis dans les flots amers
Ces milliers de beaux coquillages,
Richesse des sombres rivages,
Fleurs et fruits des profondes mers.

. . . . . .
Priez, enfant; votre prière,
Nous aide et parfois nous défend.
L'enfant qui prie est tutélaire,
Dieu laisse enchaîner sa colère
Par la prière d'un enfant.

Le souffle de vos lèvres roses
Là-haut saura bien parvenir;
Vos prières à peine écloses
Là-haut protégeront deux choses :
Notre passé, votre avenir.

Le Saint Rosaire médité reçut bon accueil et eut vite plusieurs éditions. Cependant, une notable partie du public auquel il s'adressait tout spécialement le trouva trop littéraire et, çà et là, trop vif d'allures pour un livre de piété. Louis Veuillot, lui-même, accepta quelque chose de cet avis et parla de refondre son œuvre. Il n'y toucha pas et, l'éditeur attendant toujours les corrections annoncées, on cessa de la réimprimer.

D'autres vers d'un tout autre ton datent de la même époque. C'est *Lanterne,* une satire, où nous entendons un poète humanitaire et réformateur, cherchant le bourgeois qui lui donnera à dîner et maudissant après boire la bourgeoisie :

Lanterne, le poète amoureux de flâner,
Prend plutôt ce plaisir que celui de dîner.
De linge, il en a peu. Sa cervelle profonde
Fabrique incessamment des codes pour le monde.
Étant instituteur des peuples et des rois,
Il ajoute ou retranche à l'œuvre de la Croix,
Vous parle de Védas, de Saga, d'épopées,
Cite Odin et Vishnou, conte leurs équipées,
Assemble Pythagore et Dante avec Brahma
Y mêle Averroès... Bref, Quinet le forma.
Mais un souci moins haut, l'autre jour à la brune,
Le faisait malgré tout descendre de la lune.
Tourmenté de la faim qui le piquait toujours,
Il cherchait le moyen de dîner sans débours;

Dîner lui semblait l'art, le vrai, le bien, la gloire;
Il rêvait de manger beaucoup et de trop boire...

O miracle! le bourgeois se présente et paie un plantureux dîner bien arrosé. Lanterne, grondant, « de son estomac creux comble le vide ardent », puis lorsqu'il est gavé il s'écrie :

Que je hais les bourgeois, ces ogres scandaleux!
Ils entendront ma faim... etc. (1).

Cette analyse, relativement succincte, des travaux de l'écrivain, renseigne sur l'homme, car elle indique l'état d'esprit où il se trouvait et les idées qu'il voulait servir; mais elle ne suffit pas à le faire connaître tout entier. Pour y arriver, il faut dire quelles étaient, à la date de ces premiers travaux, les habitudes de Louis Veuillot, donner quelques détails sur ses amis, ouvrir sa correspondance, pénétrer dans l'intime de sa vie.

(1) Une partie de cette satire se trouve sous ce même titre, *Lanterne*, dans le volume de Louis Veuillot intitulé *Œuvres poétiques* (1878), mais c'est une édition très diminuée et à mon avis trop corrigée. La même pièce est plus complète dans les *Satires* (1863) où déjà cependant l'auteur l'avait revue et largement modifiée. La première version avait paru sous ce titre : *Caricature*, dans *les Branches d'olivier* (1840); puis dans le deuxième volume du *Nouveau Correspondant*.

CHAPITRE IX.

VIE INTIME. — MORT DE FRANÇOIS VEUILLOT. — DIVERS AMIS DE LOUIS VEUILLOT. — L'ACTION CATHOLIQUE. — *L'ÉPOUSE IMAGINAIRE* (1839-1840).

Le 15 mars 1839, une grande douleur nous frappa. François Veuillot, notre bien-aimé et vénéré père, mourut. Il avait cinquante-quatre ans. Sa robuste constitution semblait lui promettre de plus longues années. Et quel doux avenir conforme à ses goûts, nous rêvions de pouvoir lui faire bientôt! Mais un dur et constant travail avait miné ses forces; une fièvre muqueuse, tardivement soignée, nous le prit en quelques jours.

Notre père, élevé en dehors de toute pratique religieuse, n'avait cependant, grâce à Dieu, jamais été impie. Sans se rendre compte de la mission du prêtre, il lui témoignait du respect. La conversion de Louis, bien que, d'abord, elle l'eût troublé et même mécontenté, avait ensuite fortifié ce sentiment. Il se serait reproché de condamner la conduite de son fils aîné, de celui qu'il appelait non pas Louis mais « Veuillot ». Ce sentiment ne le pénétrait pas assez cependant pour le conduire à l'église. Lorsque Louis, avec tendresse et réserve, doucement, timidement abordait ce terrain : — « C'est bon! c'est bon! nous causerons de cela plus tard », répondait le père. Le fils n'osait insister. Cette fois, la mort s'annonçait, elle était inévitable et prochaine. Mon frère, les yeux pleins de larmes et le cœur plein de courage, dit quelques mots de Dieu au mourant, puis cou-

rut chercher le prêtre. Il vint, et, après quelques minutes passées seul avec François Veuillot, put lui administrer les derniers sacrements.

Deux ans plus tard, Louis, écrivant *Rome et Lorette*, se rappela une morte près de laquelle il avait prié dans l'église de Foligno, où il était entré en touriste et en chrétien. Il revit cette morte qui avait vécu dans la foi; il revit aussi son père, auquel des méchants avaient, au nom du progrès et de la liberté, caché Dieu. Voici la page qu'il écrivit :

« Dans mes souvenirs, ces rêves que l'on fait tout éveillé, j'ai revu souvent la morte de Foligno. C'est un des visages amis que j'aime à saluer, parmi ce peuple d'ombres que tout homme traîne à sa suite et se plaît à évoquer souvent. Mais une fois, pourtant, j'ai senti ce souvenir exciter dans mon cœur des mouvements de rage et de désespoir. C'était dans une demeure affligée, au milieu d'une nuit d'hiver. Pendant que les pluvieuses tempêtes de mars gémissaient au dehors, moi, avec ma famille en larmes, je priais pour mon père agonisant. Hélas! cet homme, dont toute la vie n'avait été qu'un effort héroïque de courage, cet homme d'une droiture et d'une probité sans ombre, et d'un dévouement toujours plus grand que ses devoirs, il s'était trouvé faible devant la mort. Il avait bien su travailler, souffrir, se dévouer aux plus pauvres que lui, se dévouer à ses enfants, se dévouer à l'honneur : son digne cœur le lui avait appris; mais personne, personne au monde, ne lui avait appris assez tôt qu'il y eût dans le ciel un Dieu pour récompenser tant de labeurs, et que s'endormir dans le sein de ce Dieu clément, c'est revivre pour l'éternité. Une société sans entrailles pour le pauvre peuple et sans intelligence pour tout ce qui s'élève au-dessus des plus grossiers intérêts d'une abjecte vie, avait écarté de lui, dès sa naissance, les dépositaires de la parole sainte; elle l'avait laissé croître comme tant d'autres, dans l'ignorance de son âme, de son Dieu; et stupidement in-

différente sous la garde de ses bourreaux, ne s'était point mise en peine s'il deviendrait un honnête homme, ou si les passions en feraient un forcené contre lequel il faudrait déchaîner bientôt les machines brutales qu'on appelle encore des juges et des lois. Il était resté honnête homme et ses enfants n'en doivent rendre grâce qu'à son baptême; il avait résisté dans sa droite ignorance à toutes les misères, à toutes les tentations, à tous les exemples infâmes qu'il avait sous les yeux, dont on le pressait, dont on l'accablait, dont il fut la victime souvent. Sans se plaindre, sans accuser le sort ni personne, sans envier la prospérité des fripons qui triomphent impunis de toutes parts, sans être fier de sa probité qu'il ne savait point si méritoire, et de son courage dont il ignorait la grandeur, toujours bon, secourable, tendre, il avait traversé presqu'autant de jours mauvais qu'il avait vécu de jours. Mais comme il ne s'était plaint de rien, il n'avait aussi rien espéré; ses regards ne voyaient au ciel qu'un espace vide, et, dans l'existence, qu'une chaîne à porter péniblement, n'ayant d'autre bonheur que d'en alléger le poids, par un surcroît de fatigue pour lui-même, à sa compagne dévouée et à quatre pauvres enfants qui marchaient autour d'eux. O mon vénéré père! Dieu sait tout, il vous a connu, je ne désespère point! Mais est-ce assez d'avoir une conscience tranquille quand l'agonie s'avance enfin avec toutes ses douleurs, quand tout secours mortel est impuissant à rassurer la nature épouvantée, quand le messager de paix et d'espérance, le prêtre, ce gardien des portes du ciel, prêt à les ouvrir au moribond, n'est pour ses yeux prévenus par cent mille mensonges abominables, que le héraut détesté qui précède l'inévitable mort? Oh! non, ce n'est pas assez, Seigneur! il faut encore vous aimer et savoir que c'est à vous que l'on va; et mon infortuné père, qui ne le savait point, malgré ses longues vertus, malgré ses enfants réunis autour de son chevet et qu'il laissait dans une voie plus heureuse, souffrit presque sans consolation toutes les

angoisses du trépas. Ce fut alors que dans mon affliction, je tressaillis de colère, en me rappelant cette morte de Foligno, dont le visage gardait la douce empreinte de l'espérance qui avait charmé ses derniers moments. Ainsi serait mort mon père s'il avait connu Dieu, si les chefs de la société dans laquelle il a vécu, lui avaient donné ce qu'elle doit, par tous les moyens, s'efforcer de donner à tout homme venant au monde : la connaissance de Dieu. Ah! vous faites bruit de vos mensonges, vous vous vantez des progrès que la civilisation accomplit sous votre souffle, de l'état meilleur où vous appelez le peuple remis à vos soins!..... Mais moi, je vous demande ce que vous avez fait de ces institutions sublimes qui le protégeaient sans cesse, qui le consolaient partout, qui le forçaient en quelque sorte à connaître Dieu; je vous demande ce que vous avez fait de cette foi chrétienne qui formait l'espérance de toute sa vie, qui garantissait la paix de sa dernière heure? Oui, voilà ce que je vous demande, et bien d'autres vous le demanderont, et bien des fils éplorés vous ajournent dès à présent au tribunal de Dieu, pour y rendre compte de leurs larmes et du sang de Jésus-Christ, par votre faute inutilement versé (1)! »

Près de ce lit de mort, où nos cœurs semblaient plus absolument unis encore que de coutume, Louis me demanda de lui donner et de me donner à moi-même la consolation d'être bientôt chrétien. Ce n'est qu'alors, me dit-il, que tu prieras bien pour l'âme de notre père. Je le lui promis, mais je fus lent à remplir cette promesse. — « Songe à toi, m'écrivait-il en février 1840, songe à notre pauvre père, dont l'âme a peut-être besoin de nos sacrifices, et qui attend que tu te souviennes de la promesse que tu fis, il y a près d'un an, à son lit de mort. Cher frère, le 15 mars

(1) *Rome et Lorette*, t. II, p. 168-170, 1re édition. Louis Veuillot est revenu sur ce souvenir avec les mêmes idées, mais en termes plus virulents, dans l'*Avant-propos* des *Libres-penseurs*. Quand je parlerai de ce livre j'en donnerai cette page.

prochain, Dieu ne nous verra-t-il pas tous réunis aux pieds de ses autels, le prier pour notre père et pour nous? Le 15 mars prochain sera aussi, à peu de jours près, l'anniversaire de ma conversion. Que de motifs pour décider ton cœur! Adieu. Que le Seigneur t'éclaire, mon pauvre enfant, qu'il t'inspire et te conduise! »

A propos d'une lettre où je lui annonçais avec quelque assurance de bonnes résolutions, il me disait :

« Crois-moi, il faut mettre notre vertu sous la garde de Dieu : elle n'est pas en nous-mêmes, elle est en lui, et toute vertu que nous ne tenons pas de lui, ne venant que de notre orgueil, il n'y met pas de satisfaction véritable et n'en fait que le jouet de nos passions. Va te confesser; quand tu y seras allé une fois, il ne te coûtera pas d'y retourner toujours, et ce sera une grande joie, au ciel et sur la terre, dans les cœurs de tous ceux qui t'aiment et dans le tien. Mon Dieu, cher frère, si je pouvais, un jour, porter cette nouvelle aux Oiseaux, l'écrire à nos sœurs, la donner au P. Varin, que d'ardentes actions de grâces s'élèveraient vers le Tout-Puissant! Je suis sûr que le P. Varin et l'abbé Aulanier prient pour toi comme moi-même et nos sœurs ».

Que d'autres pages où éclate ainsi le cœur du frère et de l'apôtre. En voici une encore :

« Aide-nous, mon frère, soyons doublement frères par le sang et par la foi. Depuis longtemps, je n'osais plus rien te dire, je me contentais de prier; je vois bien, et j'en bénis Dieu, que mes prières n'ont pas été entièrement perdues; mais il faut que tu viennes à notre secours pour te sauver. Te sauver, entends-tu? hélas! que ce mot est terrible quand c'est un frère qui le dit à un frère! Si tu savais que d'inquiétudes m'ont poursuivi, m'ont rongé le cœur toutes les fois que je me suis demandé si j'avais bien fait tout ce qu'il fallait faire pour te ramener, si j'avais été assez vigilant sur moi-même; si je m'étais assez appliqué à te donner de bons exemples, ou, tout au moins, à ne pas t'en donner de mauvais! Et en ce moment encore, combien je

tremble, si tu ne reviens pas, que Dieu ne me dise comme à Caïn : « Qu'as-tu fait de ton frère? »

Louis Veuillot avait, depuis sa conversion, deux groupes d'amis qui ne se voyaient pas et qui, s'ils s'étaient vus, ne se seraient pas entendus : les catholiques pratiquants et les autres. Ceux-ci, amis ou camarades antérieurs au voyage de Rome, étaient loin, quant aux idées, de marcher ensemble. Plusieurs, en quête de nouveautés ou tombés dans le matérialisme, tournaient absolument le dos à l'Église. Pour eux, cette force, si grande autrefois, allait s'éteindre et l'avenir ne la connaîtrait que par l'histoire du passé. D'autres, qui n'auraient pas voulu être incrédules, parlaient volontiers de leur indifférence, s'en réjouissant ou la regrettant, selon l'état présent de leur esprit ou de leurs affaires. Ceux-là ne contestaient sur rien et n'avaient aucune réforme en tête. Ils étaient de ces prétendus sages qui, sans tenir beaucoup à recevoir une réponse, disent avec suffisance : Qu'est-ce que la vérité? D'autres encore protestaient sincèrement de leur profond respect pour la religion et n'hésitaient pas à se déclarer catholiques de cœur et d'esprit; mais quelque chose leur paraissait à peu près superflu : la pratique! Ce complément serait pour plus tard; et en attendant, ils élaguaient des commandements de Dieu et de l'Église tout ce qu'ils trouvaient gênant. Ils élaguaient beaucoup.

Quel que fût son désir de porter aux amis d'autrefois la bonne parole, Louis Veuillot ne pouvait se donner tout entier à cette œuvre; il laissa les incrédules obstinés, dont la résistance s'armait du blasphème ou de l'ordure, et concentra son action sur ceux qui supportaient d'être éclairés. Parmi les plus endurcis, il en est cependant un qu'il continua de voir : Alphonse Toussenel.

L'endurcissement de Toussenel était d'autant plus incurable qu'il ne s'y mêlait ni haine, ni colère, ni tristesse. Il voyait dans l'Église une ruine que le phalanstère remplacerait au profit de tous, et il attendait en vaticinant avec

assurance et bonne humeur que sa supériorité personnelle et celle de l'école harmonienne fussent reconnues. C'était essentiellement un prophète de table. Sa faconde, souvent empreinte d'originalité, devenait tout à fait brillante, soit à la fin d'un bon repas, soit le soir, au café, après plusieurs consommations, — non qu'il fût trop ami de la bouteille, seulement il aimait à s'échauffer un peu. Au total, content de la vie dès qu'il avait quelque argent en poche, et trop sûr de lui pour douter de l'avenir, son impiété n'avait rien de tourmenté ni de haineux. Mais il l'étalait avec tant de sérénité et de suffisance, il la défendait avec une telle liberté de langage, sans vouloir, d'ailleurs, être offensant, que Louis n'attendit jamais beaucoup de lui; cependant, il ne voulait pas en désespérer. Longtemps après qu'il eut enfin cessé de le voir, parlant des collaborateurs qu'il avait eus avant sa conversion, il disait : « Ils ont voyagé comme moi, quoique sur d'autres chemins. Excepté un seul (M. Toussenel) que j'aimais beauconp à cause de son esprit et de son courage, j'ai peu fréquenté ces messieurs ». Et en renvoi : « M. Toussenel valait mieux que les livres qu'il a faits depuis et méritait de ne les point faire (1) ».

Au temps où me reporte ce chapitre, Toussenel n'avait pas la notoriété que lui fit plus tard la bohème littéraire. Son phalanstérianisme, sauf entre amis, gardait encore des voiles et l'on voyait surtout en lui un des écrivains distingués de la presse ministérielle ou conservatrice. Il venait même de recevoir à ce titre la croix de la Légion d'honneur, et avait montré, dans son triomphe, un scrupule que je dois noter, car il touchait Louis Veuillot.

C'était dès lors l'usage de donner le ruban rouge aux rédacteurs des journaux officieux. Toussenel, n'ayant pas encore bénéficié de cet usage, et, sûr que son tour vien-

(1) Ces livres ont valu en 1898 à Toussenel un regain de célébrité posthume et on lui a élevé un modeste monument champêtre comme ami de la nature, anti-juif et libre-penseur.

drait, l'approuvait fort. Il attendait donc la croix. Mais pouvait-il décemment l'obtenir avant Veuillot, qui avait combattu avec tant d'éclat à Rouen, à Périgueux et dans diverses feuilles parisiennes? Cette idée le gênait. Il alla trouver Éloi Mallac, chef du cabinet du ministre, et lui tint à peu près ce langage : — Des nominations vont être faites prochainement dans la Légion d'honneur ; il est impossible que je n'y sois pas compris, mais je refuse si Veuillot n'est pas décoré aussi. — Eh! répondit Mallac, Veuillot n'a rien demandé, je le soupçonne de ne rien vouloir et, pour sûr, il n'est pas pressé de reprendre rang comme chevalier, dans la presse ministérielle. De plus, mon cher, je ne vois plus qu'une croix pour nos écrivains et Durangel, votre ancien, y a ou plus de droit ou plus de chance que vous. Soyez sûr, d'ailleurs, qu'à la prochaine fournée vous passerez, et Veuillot également..., s'il le veut. Toussenel protesta. Louis, instruit de l'affaire s'en amusa beaucoup et déclara que si l'on s'avisait de lui donner le ruban, il le refuserait, dût-il, du même coup, perdre son emploi. Les choses s'arrangèrent à la satisfaction générale : Toussenel et Durangel furent décorés l'un et l'autre, vers le même temps, peut-être le même jour, — je ne suis pas sûr de ce détail, — chacun d'eux voulut bien dire à Louis : Vous devriez avoir la croix de l'autre.

Je dois ici un souvenir à M. Durangel. C'était un homme de mérite et de vertu, respectueux des choses religieuses, mais paraissant se défendre mal contre un fond de mélancolie et de scepticisme. Il aimait beaucoup à citer en le modifiant selon cette humeur chagrine, certain vers bien connu :

La vie est un combat dont la palme est... Que sais-je?

Il souffrait en lettré auquel les lettres n'avaient point donné tout ce qu'il en attendait et pouvait légitimement leur demander. Je crois qu'il avait beaucoup d'estime pour mon frère, qui, de son côté, en faisait grand cas. Ce désil-

lusionné lui semblait plus chrétien qu'il ne voulait le dire.

Si Durangel ne livrait pas toute sa pensée, il en était autrement de la plupart des journalistes, des jeunes fonctionnaires, des anciens amis ou collaborateurs avec lesquels par goût, esprit de prosélytisme ou situation, Louis Veuillot avait des rapports suivis. Les conversations, sinon les discussions, sur les choses religieuses revenaient souvent dans ce milieu et chacun y disait tout ce qui lui passait par la tête. La note générale était bonne. La possession du pouvoir et ses profits, le sentiment des responsabilités, l'amour du pays et de soi-même avaient assagi les hommes de 1830 et préparaient une génération qu'on ne pourrait plus affoler en lui parlant du « parti-prêtre ». De là à comprendre l'Église, il y avait bien loin encore, mais, au moins, on ne voyait plus dans le prêtre l'ennemi. Ces dispositions donnaient à Louis Veuillot un point d'appui dont il se servait pour les développer. Outre qu'il avait raison, la vivacité de son esprit, le charme de sa voix, l'ardeur de ses convictions le faisaient écouter et respecter. — Ce Veuillot, s'écria, un jour, sur je ne sais quel propos, un certain Jolivet, il vous dit des choses énormes et on ne songe pas à le blaguer, ni à se fâcher!... Dans ce groupe quelques-uns revinrent vite à Dieu, d'autres le firent plus tard, et il n'y en eut aucun, je crois, qui ne se pénétra d'un respect plus ferme pour la vérité.

Bien que Louis comptât de ce côté des amis auxquels il tenait beaucoup, son grand attrait n'y était point. Il lui fallait pour intimes des catholiques complets, faisant des œuvres de propagande et de charité. C'est là qu'il trouvait la vie chrétienne, c'est de là qu'il voulait agir.

Nous avons vu Olivier et Féburier l'introduire à sa rentrée de Rome, dans un coin de ce monde nouveau. Il le connaissait maintenant mieux que ses introducteurs. Le succès des *Pèlerinages de Suisse* avait tout de suite mis en vue et hors ligne ce nouveau venu. Nombre de catholiques, parmi ceux qui poussaient une œuvre ou une idée,

s'étaient préoccupés d'obtenir un concours dont manifestement on pouvait beaucoup attendre. D'autre part, sa collaboration à l'*Univers* ne cessait d'accroître ses relations. Il se laissa même présenter dans deux ou trois des grands salons semi-catholiques, semi-légitimistes, où la société chrétienne et la société mondaine se rencontraient. Mais « le monde », même dans ces conditions, ne l'attirait point. Il aimait l'intime. Une réunion entre amis, où la musique prenait place sans expulser la conversation, comme il arrive trop souvent, voilà ce qui lui plaisait. Il y trouvait un vrai délassement. Cependant, peut-être préférait-il encore d'autres soirées dont déjà j'ai parlé. Celles-ci mêlaient au délassement le travail. On se réunissait à jour fixe pour causer des choses du temps et des moyens de faire pénétrer partout l'idée chrétienne. Le premier *Propos divers* (12 février 1848) signale, sous une forme humoristique, ces réunions :

« Nous autres catholiques, nous avons aussi nos réunions mondaines, nos fêtes, nos clubs même. Réunions où l'on évite de médire, fêtes où l'on ne joue point, clubs où l'on ne fume guère. Cependant il ne paraît pas qu'on s'y ennuie, et il s'y dit des choses qui ne semblent pas manquer d'intérêt, au club surtout, dont les séances sont entièrement consacrées à la conversation. A l'heure fixée, chacun des affiliés y accourt avec plus d'empressement que si l'on y devait trouver des violons et du punch. Hélas! en fait de choses de luxe, on y trouve de l'eau, et même les chaises y sont en si petit nombre, que souvent les retardataires, pour s'asseoir, sont forcés d'empiler des in-folio sur le parquet. Quand ce malheur arrive à notre ami L. on croirait, lorsqu'il parle, que la montagne de science sur laquelle il est assis prend une voix et divulgue ses secrets..... Et de quoi s'occupent les affiliés? — De tout, seulement. Il en est parmi eux qui lisent les journaux et les brochures nouvelles; d'autres qui passent les ponts (qui vont chez les mondains); d'autres qui ont parcouru tout

bonnement l'Europe entière avec quelques petites portions de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Asie, afin de pouvoir causer de ce qui s'y fait; d'autres qui se sont bornés à fouiller les rayons les plus poudreux des plus austères bibliothèques; d'autres qui, sans faire tant de courses et tant de lectures, ont cependant beaucoup appris, trop appris, hélas! et sont à certains égards, revenus aussi, des bouts de la science et du monde, pour s'entretenir doucement au cénacle, des joies d'un savoir moins pénible et plus précieux.....

« Nous causons. Chacun applique sans prétention aux choses du moment le fruit de ses courses, de ses études, de son savoir... Partis de divers points et ayant traversé diverses opinions, qui, la légitimiste, qui, la républicaine, qui, la libérale du milieu, nous n'avons pu parvenir encore à nous disputer sur un point quelconque de politique, ni nous diviser sur aucune question d'homme ou de cabinet. Sans vouloir faire une comparaison qui nous honorerait beaucoup trop, pareille chose est arrivée aux Apôtres. Le même jour, ils parlèrent toutes les langues, comme les ouvriers de Babel; mais la différence est grande : ils ne s'entendirent que mieux. C'est qu'avec le don des langues, ils avaient reçu le Saint-Esprit. Pour nous, chrétiens, la diversité des appréciations dans les choses purement humaines, n'est aussi que le don des langues et n'en est pas la confusion. Éclairés par la foi, guidés par la charité, nous supposons toujours et nous reconnaissons bien vite, que nous voulons tous les mêmes choses sous des noms parfois différents ».

Et quels étaient les membres de cette réunion où, sans se le proposer, on travaillait à former le parti catholique? Mes souvenirs, sur ce point, ne sont pas très complets; cependant, je peux donner quelques noms. « L'ami L... », le savant, assis sur des in-folio, était Leclerc d'Aubigny. Parmi « les voyageurs » se trouvaient Cyprien Robert, explorateur instruit et réfléchi des pays slaves; Théodore

Pavie et peut-être aussi Eugène Boré, de passage à Paris. Bonnetty représentait certainement les « fouilleurs » de bibliothèques; Édmond de Cazalès était de ceux qui avaient voyagé sur place et connaissaient à la fois le monde des salons et celui de la presse; Amédée Gabourd, Douhaire, E. de Bazelaire, J. Tailhan, qui bientôt entra dans la Compagnie de Jésus, A. Mourier et P. Lamache, qui firent tous deux leur chemin dans l'enseignement d'État, le baron de Montreuil, Henry et Charles de Riancey, R. Thomassy, connu par ses travaux sur *l'Imitation,* étaient aussi de ces réunions. Melchior du Lac y parut quelquefois, ainsi que le savant Édouard Dumont, professeur de l'université et très ferme catholique. On y vit Wilson, bon Français d'origine et de tournure anglaises, qui plus tard dirigea le *Correspondant.*

Les questions d'histoire, d'art, de littérature, de propagande religieuse par la presse n'occupaient point seules ces catholiques dévoués. Les « associés », disait Louis Veuillot, sont tous plus ou moins de ces œuvres de charité que tant de misères rendent si nombreuses à Paris et, par suite, ils entretiennent de fréquents rapports avec les âmes héroïques qui en font la principale affaire de leur vie. Aussi « les grandes et consolantes entreprises de la bienfaisance chrétienne, font-elles l'inépuisable sujet de nos plus chers entretiens ».

Rien de bien défini, rien qui ait exercé une action manifeste et prolongée sur les événements et les doctrines, n'est sorti de ces entretiens qui touchaient à tout; cependant, ils ont été féconds. L'école ultramontaine militante, qui voulait se dégager des partis politiques, s'y fortifia. Les hommes que je viens de nommer et d'autres qui travaillèrent avec eux étaient certes de valeur différente, mais tous contribuèrent au mouvement de renaissance religieuse qui marqua le règne de Louis-Philippe. Je n'en excepte pas ceux dont le nom n'a guère retenti même parmi les catholiques, et n'éveille aujourd'hui aucun écho.

Louis Veuillot ne voulait pas seulement que par l'union et la conversation, on s'excitât au bien; il voulait qu'on s'organisât. Nous devons, disait-il sans cesse, préparer diverses publications de combat et établir sur de solides bases un Institut catholique (1). Déjà, il avait une correspondance très étendue. Malheureusement peu des lettres qu'il écrivit alors et peu de celles qu'il reçut ont été conservées. J'en ai cependant quelques-unes, et c'est assez pour faire lire au fond des cœurs.

Voici d'abord, à la date du 14 avril 1840, sa profession de foi politique. Elle est adressée au comte O'Mahony, un royaliste intransigeant mais foncièrement catholique, qui sous la Restauration avait ardemment défendu le trône et l'autel. Après avoir lu les *Pèlerinages de Suisse*, M. O'Mahony s'était mis en tête d'attacher Louis Veuillot au parti légitimiste; il lui avait écrit : Vous devez quitter les libéraux de toutes les écoles; je vous attends *au pied d'une croix fleurdelysée*. Mon frère lui répondit :

« Hélas, oui, j'ai été libéral, j'ai été doctrinaire, je ne saurais dire tout ce que j'ai été. Mais maintenant je ne saurais dire tout ce que je ne suis pas. Il est seulement certain que je voudrais avoir un peu de talent et de force pour démolir toutes ces horribles institutions de notre époque, presse, parlement, collèges, écoles primaires, etc., que j'ai vantées, jadis, grâce aux surprises qu'on avait faites à ma jeunesse et que j'ai haïes, aussitôt que la raison, c'est-à-dire la foi m'est venue. Tout cela c'est l'orgueil, c'est la révolte organisée. Mais je l'avouerai franchement aussi, la croix en prenant dans mon cœur la place du fumier qui l'encombrait, y est arrivée toute seule sans autre ornement que les clous. Je n'ai gardé aucune prévention contre le passé, mais aussi je n'ai pris aucune af-

(1) Par Institut catholique il entendait une œuvre, une association d'enseignement et de propagande qui ferait des cours, donnerait des conférences et préparerait la liberté de l'enseignement en usant le mieux et le plus possible du peu de liberté que laissaient les lois.

fection nouvelle. Je suis monarchiste tout court, et je ne place aucun nom sur le trône ; à mes yeux même, le trône est vide. Je prie Dieu d'y appeler un prince chrétien, mais je ne sais pas comment ce prince se nomme ; je le saurais que je ne le nommerais pas. Non, vraiment, Monsieur le comte, il n'y a point d'homme dans le monde, à qui je puisse souhaiter d'être roi de France au temps où nous vivons. Il n'y en a point selon moi qui puisse être à la hauteur d'une pareille tâche, s'il n'est tout à Dieu d'abord, et ensuite si Dieu n'est tout à lui.

« Je respecte profondément la famille déchue ; ce n'est pas assez dire, je l'aime ; mais non pas comme vous l'aimez. Je ne suis pas d'une naissance à éprouver pour elle cette affection qui me paraît si touchante et si honorable dans les cœurs comme le vôtre. Je ne puis avoir cette foi légitimiste qui vous anime et je ne sais pas si c'est un malheur. Peut-être faut-il, dans l'ordre des événements futurs, entre cette famille et la masse si profondément aveuglée du peuple français, cette génération de nouveaux chrétiens qui, comme moi, ne savent où se prendre entre tant de compétiteurs, mais qui, en définitive, sincèrement attachés à la religion, seront toujours prêts à se mettre du côté du bon droit. Cinquante années de combats, où tout le monde a eu des torts, nous placent dans une position bien terrible, et il faut des médiateurs, de quelque côté que soit l'avantage toujours peu durable des événements. Je vous assure que je ne considère pas sans une terreur profonde la masse du parti qui entoure les exilés, et je puis vous le dire, car vous n'êtes pas de ceux qui m'effrayent dans ce parti-là. J'ai peur de ce triste débris de la noblesse qui est représenté par la *Gazette*, la *Quotidienne* et quelques autres journaux. C'est là une race, je le crains bien, absolument perdue, qui s'est laissée convertir à je ne sais quel libéralisme menteur qui la déshonore et qu'elle ne peut abandonner pourtant sans se déshonorer. Oh! que ces gens-là font de mal à leur cause et à la France. Qu'ils

ont perdu le sens religieux et politique, qu'ils seraient funestes à une nouvelle génération, si elle ne parvenait pas à se débarrasser d'eux, et comment s'en débarrasserait-elle?...

« Jetons-nous au pied de la croix, prions Dieu pour la justice, pour la France. Et si Dieu place aux bras de cette simple croix des fleurs de lys, certes, ma main ne les abattra pas, et je ne cesserai pas pour cela de prier. Mais que Dieu décide. Pour moi la simple croix me suffit, et si les fleurs de lys devaient en écarter 30 millions d'âmes, je vous dirais : Pour l'amour de Dieu et de nos frères, oublions les fleurs de lys. Vive la Croix! »

Les conditions et les entraînements de la lutte pourront le rapprocher plus ou moins de tel ou tel système politique; mais il ne sera jamais lié qu'à la Croix.

De tous les nouveaux amis que les *Pèlerinages de Suisse* avaient donnés à Louis Veuillot, Leclerc d'Aubigny était certainement l'un des plus ardents, et nul aussi ne lui allait davantage. Le goût des lettres et l'amour passionné de l'Église existaient au même degré chez tous deux. Ils s'étaient vite raconté tout leur passé, communiqué toutes leurs aspirations, et rêvaient de vivre ensemble pour mieux combattre. Dès les premiers mois de leurs relations, Louis avait passé quelques jours chez les parents de Leclerc en Berry, et depuis lors, toute la famille lui témoignait une vive affection. Son ami aspirait à partager avec lui sa fortune. — « ... Que j'aie un jour l'extrême bonheur, lui écrivait-il (8 décembre 1839), de vous dire : Frère, ne vous souciez donc plus des intérêts matériels de cette vie, quittez donc ce joug (son emploi au ministère) qui vous est douloureux, et consacrez votre existence tout entière à ériger à la gloire de l'Église, avec la truelle d'or de votre beau talent, un monument *ære perennius*. Je vous dis cela, mon très cher, comme vous me le diriez sans doute si vous étiez à ma place et si moi j'étais à la vôtre ». Il parlait ensuite de ses travaux littéraires et se défen-

dait contre Louis Veuillot du reproche de romantisme et d'exubérance :

« Je reçois de nouveau vos conseils fraternels avec une reconnaissance qui part du même foyer qu'eux, c'est-à-dire du cœur. Pourtant, mon bon ami, il y a en moi un malheureux libre-arbitre que j'ai beau combattre et qui me persuade, malgré moi, que je n'ai pas tout à fait tort dans mon système d'agir sur la masse des esprits. Néanmoins, depuis votre départ, je n'ai pas cessé d'avoir présentes vos observations. Je sais bien que vous avez pour vous contre moi, à peu près toute l'école littéraire du dix-septième siècle; mais j'ai pour moi, dans ce système d'attaquer les intelligences par tous les bouts, du même assaut, c'est-à-dire en mêlant la dialectique, l'érudition, les effets d'éloquence et de poésie, l'école de saint Augustin, saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Denis l'aréopagite, saint Bernard. Je crois donc qu'il y a du bon dans les deux méthodes, la vôtre et la mienne... Je pense toujours vous lire mon travail avant l'impression. Cette lecture confidentielle sera pour moi, mon très cher, la plus douce jouissance que j'ose espérer de mes dures fatigues ».

L'ouvrage auquel Leclerc travaillait avec tant de zèle, était une *Histoire des Jésuites*. Louis me la signalait ainsi :

« Le premier volume, prêt à paraître, et que j'ai lu, démolit à coups de pied Thierry, Michelet, Chateaubriand, etc. Ce qui m'en plaît, c'est que j'avais parfaitement deviné tous les mensonges de l'histoire, et que ce fruit de dix années de piochage aux sources primitives, démontre clairement, au point de vue historique, l'exactitude des conséquences que j'avais tirées. Ce brave garçon se nomme Leclerc; il sera le plus précieux et le plus actif des rédacteurs du journal que nous finirons par fonder. Nous nous sommes joints comme deux frères. Mêmes sentiments, mêmes désirs, mêmes convictions. Je suis, jusqu'à présent, meilleur écrivain, mais il est ter-

riblement meilleur raisonneur et très terriblement plus savant » (1).

Un autre ami que les *Pèlerinages de Suisse* donnèrent aussi à Louis Veuillot fut M. Guerrier de Dumast, initiateur et longtemps chef d'un mouvement religieux qui fit de Nancy une des forteresses de l'action catholique. M. de Dumast, déjà mûr par l'âge, mais d'un caractère juvénile et ardent, ayant lu les *Pèlerinages,* voulut se lier avec l'auteur. Sa première lettre est du 13 juin 1840. Cette correspondance fut longtemps très active. On y trouve le même esprit que dans les lettres de Leclerc, et on pourrait la résumer ainsi : Cherchons le règne de Dieu et sa justice, servons l'Église, prions afin de bien remplir notre devoir. M. de Dumast entretenait son nouvel et jeune ami des rêves d'ambition, surtout d'ambition littéraire qu'il avait longtemps formés, puis il ajoutait :

« Dieu ne nous sert pas suivant nos désirs, mais selon nos besoins. C'est qu'en nous arrachant nos hochets, trompeuses délices de la terre, il nous amène, après bien des trépignements et des larmes, à lever les yeux vers le ciel..... Vous qui valez mieux que moi, mon ami, et qui par une humilité plus entière avez fait plus de progrès dans les voies de Dieu, ne pourrez-vous pas réaliser votre aimable projet, venir ici prendre part aux essais de rénovation chrétienne, et donner par votre bon exemple, direction et courage à nos travailleurs ». Puis il lui posait une série de questions sur les œuvres que l'on pourrait faire à Nancy et le chargeait d'achever la conversion d'une de ses parentes. Que de fois dès lors et depuis, semblables demandes furent faites à mon frère! Jamais il ne les repoussa. Dès qu'il fut chrétien, il eut, sous toutes les formes, le zèle des âmes.

Parmi les jeunes hommes que Louis avait rencontrés dans le monde de la *Charte de 1830* et de la *Paix*, j'ai nommé

(1) Cette lettre a été publiée dans la *Correspondance de Louis Veuillot* (1er volume) sous la date d'août 1840. C'est une erreur; elle est d'août 1839.

Louis Bécane, lequel, par exception, était vraiment chrétien. Il ne le cachait pas et ne se pressait pas, non plus, de le dire. Louis Veuillot devina ses sentiments plutôt qu'il n'en reçut la confidence et cela le lui rendit sympathique. Sans devenir intimes, ils se virent avec plaisir. Bécane étant rentré, comme professeur de l'Université, à Toulouse, son pays, leurs relations cessèrent. Louis Veuillot, devenu chrétien, voulut renouer avec ce jeune homme qui l'avait fait songer à Dieu. Je n'ai pas sa lettre, mais j'ai la réponse de Louis Bécane. Elle est datée du 30 avril 1839 :

« Je vous remercie, je vous remercie, votre lettre m'a fait du bien, et il me semble que je l'attendais, tant elle m'a peu surpris. J'aurais voulu vous écrire le premier ; il y a déjà longtemps que je vous aime de cette affection chrétienne que vous m'offrez. Un jour, on a lu devant moi une de vos lettres. Vous écriviez à M. Mallac et vous lui parliez de vous, de votre conversion, du culte de la sainte Vierge. Si j'avais osé suivre mon premier mouvement bien vif, je vous aurais écrit tout de suite pour vous dire ce que vous m'avez dit vous-même. J'ai passé peu de temps avec vous et, cependant, ce temps m'avait suffi pour m'intéresser à tout votre avenir. Je vous félicite comme vous me félicitez. Je désire que vous ne vous laissiez pas vaincre par les tentations sans nombre qui vous sont réservées. Dieu pourvoira à tout pour vous comme pour moi. Livrons-nous, mon ami, à cette sainte volonté. Vous avez souffert, je souffre aussi, mais la main qui me frappe me fait sentir, en même temps, de bien grandes consolations. On finit par aimer la peine à cause de Dieu..... Affermissez-vous, priez, domptez l'orgueil, domptez l'amour et redressez-le. Aimez, frère, ce qui doit être aimé; corrigez vos affections, et si vous avez des sacrifices à accomplir, croyez que notre Père vous les allégera. Je vous écris moi-même sous le coup d'un de ces sacrifices. Dieu est bon !.... »

Plus loin, Louis Bécane disait que Dieu l'avait « repris par la lecture des livres saints et surtout de l'histoire de

l'Église » ; puis songeant à l'avenir, il ajoutait : « J'ai beaucoup de projets, mais j'ignore s'ils viennent de Dieu ou de moi-même. Dans l'inquiétude où je vis, je dois me méfier de mon cœur et attendre des moments plus calmes. Écrivez-moi souvent, bien souvent, donnez-moi des conseils et priez pour moi comme je prie pour vous ».

Cette absolue confiance en Dieu, ce vif amour de l'Église, cette piété profonde et tendre, débordent dans les lettres de Louis Bécane, et l'on y voit qu'elles répondent à l'expression de semblables sentiments. Le patriotisme s'y fait entendre comme la foi. Que fera la France? arrivera-t-elle à comprendre quel grand rôle elle aurait dans le monde si elle redevenait foncièrement catholique? « Je sens remuer mon pays, s'écrie ce fervent chrétien, et j'éprouve le besoin de savoir qui le mène et où il va ». Il espère peu. Ayant vu d'assez près plusieurs des hommes qui dominent les affaires, il prévoit qu'au lieu d'aller à l'avenir, « nous défendrons *un statu quo* impossible, prêchant d'ordre, de tolérance et de sagesse constitutionnelle devant ces passions opposées, irrésistibles dont la Providence veut se servir ». — « En somme, conclut-il, nous ne représenterons rien ». Puis il reprend : « Faisons de petites œuvres puisque nous ne sommes pas appelés par notre situation à en faire de grandes. Exerçons-nous à l'aumône, à la tempérance, à la sobriété du corps et de l'esprit; rendons-nous simples, droits et bons pour tout le monde; résignons-nous à n'être rien que devant Dieu ».

Voici une autre lettre où l'on voit de quels sujets Louis Veuillot entretenait Louis Bécane.

« Il est donc vrai qu'il y a aujourd'hui une jeunesse catholique, fervente et comprenant l'humilité. Vous êtes pour moi le meilleur de tous les exemples; mais, je vous l'avoue, mon ami, j'ose à peine croire à ce que je vois, tant le changement opéré en vous est profond. A peine entré dans le sein de l'Église, vous avez tout compris, le culte de la Sainte Vierge, la grâce qu'entretient le commerce des pauvres, la

communion et les pratiques les plus étroites de la vie pieuse. Vous êtes déjà entré dans ces saintes dispositions que l'on n'acquiert souvent qu'au prix des chutes et des épreuves. Que je voudrais vous voir et faire avec vous le bien que vous faites! Une chose m'a vivement frappé dans votre lettre, c'est ce que vous dites de la création plus ou moins éloignée d'un Institut catholique. Voilà longtemps, mon ami, que je rêve quelque chose de pareil... »

Louis Bécane, dès son retour à Dieu, avait songé à l'état ecclésiastique; il y songeait toujours. « Vous avez peut-être su que mon intention avait été d'entrer au séminaire. Mille circonstances m'en ont empêché et me retiennent encore dans le monde. Je me suis cherché, mais avec une trop grande affection pour moi-même; aussi que de fois me suis-je cru perdu..... Que mes aveux ne vous effrayent pas, je dis tous les jours, comme vous, à la Sainte Vierge : *Sub tuum præsidium confugimus, Sancta Dei genitrix.* Dans toutes les dispositions de mon cœur, je me réfugie aux pieds de cette protectrice puissante. Adieu, adieu, frère ».

Je résiste à l'envie de citer davantage, peut-être ai-je déjà cité trop? Mais j'ai voulu faire connaître cette belle âme et lui donner un souvenir. Bécane mourut jeune, sans avoir réalisé les projets qu'il formait pour servir Dieu.

Un autre des amis de Louis, à cette date, fut M. Henry Hignard, un élève de l'école normale, chrétien très ferme et très pieux qui avait voulu connaître l'auteur des *Pèlerinages de Suisse*. Ils se lièrent et mon frère lui demanda des leçons de latin. Le 15 juillet 1840 il lui écrivait : demain au lieu de faire du latin, « j'irai en prison (à *l'hôtel des haricots*) (1) expier mon peu d'amour pour le service de la garde nationale ». Puis repoussant des éloges que son « cher maître » lui avait adressés, il lui disait :

(1) C'était le nom populaire de la prison affectée spécialement et uniquement aux gardes nationaux qui refusaient de faire leur service ou le faisaient mal. Les hommes de lettres et les artistes fournissaient beaucoup de récalcitrants.

« Ne croyez pas qu'un homme ressemble à ses livres. Quand nous écrivons comme lorsque nous nous montrons à loisir, nous ne faisons voir que ce qu'il y a de bien en nous et souvent nous ne nous faisons pas scrupule d'y ajouter encore des vertus et des beautés qui ne nous appartiennent pas. La conduite de l'orateur est-elle conforme à ses discours et celle du juge aux arrêts qu'il rend? Non, la perfection n'est pas si facile. L'écrivain dit ce qu'il voit plus que ce qu'il sent et ce qu'il sent plus que ce qu'il fait. Souvent il arrive que telle page puisée aux sources les plus pures et les plus belles de la morale n'est qu'un reproche amer que je m'adresse en contemplant mon cœur. Ce qui m'excuse c'est que ce n'est pas hypocrisie. Je m'adresse à mes frères, je leur dois de bonnes paroles et non pas le scandale de mes confessions. Je demande à Dieu de m'inspirer ces bonnes paroles, et lorsqu'il m'accorde d'en profiter pour moi-même, après avoir écrit, je cours où l'on s'accuse et je demande pardon. Vous trouverez donc en moi, mon cher ami, un frère comme le moins bon de vos frères, mais un frère pourtant, c'est-à-dire un chrétien, ce qui est toujours possible, la réflexion personnelle et la charité d'autrui aidant..... Nous faisons les mêmes prières au même Dieu..... »

Tandis que les amis chrétiens de Louis Veuillot demandaient à ce converti de vingt-six ans, de les encourager à la piété, et de les aider dans leurs œuvres, d'autres qui s'en tenaient au respect extérieur de la religion, d'autres encore restés impies, rendaient implicitement, quand ils s'adressaient à lui, hommage à sa foi et à sa conduite. Toussenel lui-même, devenu commissaire civil à Bouffarick (Algérie), s'étant fait expulser de son poste par l'autorité militaire qui l'accusait d'empiétement, lui écrivait d'Alger : « J'avais bien des choses sensées à vous dire sur le sujet qui vous est le plus cher : il n'y avait à Bouffarik qu'un homme qui marchât dans la voie du Seigneur. Il n'y est plus ». Toussenel disait-il une chose vraie et sensée en se

glorifiant d'avoir marché dans la voie du Seigneur? Il y a lieu d'en douter, mais l'intention était bonne. Il est probable qu'il ne s'était guère occupé de faire régner dans son commissariat les lois de Dieu. Cependant, comme fonctionnaire, il avait été respectueux de la religion.

Louis Veuillot, qui n'avait pas attendu d'être catholique pour ouvrir sa bourse aux pauvres, comprit tout de suite que l'aumône est un devoir et qu'il ne suffit pas d'avoir la main large pour la bien faire. Il résolut de prélever régulièrement, sur les produits de son travail, un minimum, qu'il saurait grossir au besoin, et qui serait pour lui une dette; puis, sous la direction pratique d'Adolphe Féburier, il s'associa de sa personne à diverses œuvres de charité. Il préférait celles qui préparent au combat en même temps qu'elles soulagent des misères. Par exemple, il fut du nombre des militants qui s'occupèrent, dès 1840, d'organiser les sociétés de patronage chrétien. Lille, où je me trouvais alors, étant, sous ce rapport, plus avancé que Paris, il m'écrivait : « Informe-toi des moyens dont on use pour amuser pieusement le Dimanche les jeunes ouvriers; nous avons grand besoin de renseignements ». Ce n'était pas uniquement comme chrétien et par devoir qu'il aimait ces œuvres, c'était aussi parce que, fils d'ouvrier, et ne l'oubliant pas, il compatissait en connaissance de cause aux souffrances du peuple et, sans l'innocenter de ses fautes, le croyait, à la fois, moins coupable que la grosse bourgeoisie industrielle, politique, financière, et plus facile à ramener dans le droit chemin. Il a exprimé ces idées en maintes pages de ses écrits, et quelquefois, il l'a fait fort rudement. C'est que longtemps, bien longtemps, le bourgeois, pris dans son ensemble comme corps social, a été plus impie, plus matérialiste, plus foncièrement révolutionnaire que l'ouvrier.

Louis Veuillot, dont l'attrait pour le clergé, fut toujours très vif, comptait dès lors de nombreuses relations dans le monde ecclésiastique. Que de lettres, et que de visites il re-

cevait! Trois prêtres, à cette date, avaient particulièrement sa confiance : le P. Varin, son confesseur, l'un des doyens et l'une des têtes de la compagnie de Jésus; le P. Boulanger, autre jésuite, homme fort distingué, s'occupant surtout des jeunes gens; l'abbé Aulanier, aumônier du couvent des Oiseaux. Celui-ci, plus âgé que Louis de quelques années seulement, était non un directeur ou un conseiller, mais un ami. C'est à lui que l'auteur des *Pèlerinages de Suisse* avait, par une longue et charmante préface, dédié *Pierre Saintive*. Je dois dire que, dans cette préface, le rôle de l'abbé Aulanier est un peu surfait. Louis, très prompt à l'enthousiasme pour ceux qu'il aimait, très reconnaissant de l'affection qu'on lui montrait, très porté à tenir compte des conseils qu'on lui donnait, même quand il doutait de la compétence du conseilleur, voyait le jeune aumônier à travers ces sentiments et, par suite, le grandissait beaucoup. L'abbé Aulanier était non un penseur, un écrivain ou un docteur, mais un homme aimable, assez instruit, sans chaleur, remplissant avec régularité ses fonctions, aimant les arts et plus encore la société des artistes, s'occupant de tout en curieux, sans rien approfondir, et ne tenant pas beaucoup, sur les questions d'art et de littérature, aux avis nombreux et variés qu'il prodiguait. Sa conversation, bien que sans éclat, avait, d'ailleurs, une bonne grâce qui la rendait agréable. Au total, il n'eut jamais sur Louis Veuillot une sérieuse action. Cependant il faillit le marier.

Le P. Varin, le P. Boulanger, et, d'autre part, Olivier Féburier et leurs femmes conseillaient à Louis le mariage. Il y était, parfois, assez disposé, parfois hostile. L'abbé Aulanier, volontiers marieur comme beaucoup de prêtres, désirait aussi que son ami se mariât et ne doutait pas de vaincre ses hésitations en lui présentant la femme qu'il lui fallait. Après deux ou trois propositions vite écartées, il y en eut une au sujet de laquelle Louis Veuillot a écrit *l'Épouse imaginaire*.

Dans cette nouvelle de 60 pages, dont l'action se passe en 1735 et où l'auteur a pastiché le style du temps, Louis Veuillot, voilé d'un pseudonyme — Estève Dumesnil — met en scène un prétendant, qui se présente par lettres à sa fiancée. Il fait son portrait et donne ses idées sur le mariage. Le portrait est exact, les idées sont celles d'un jeune homme vraiment chrétien, qui mêle à une imagination vive et tendre, une certaine expérience de la vie. Voici le portrait :

« L'ensemble de ma personne n'a rien qui soit remarquable : je ne suis ni grand, ni gros, ni petit, ni maigre, je n'ai point la taille élégante, je ne l'ai point épaisse. Je suis un garçon à peu près comme tous les autres, et je vous avoue que le public est le modèle, sous ce rapport, à quoi je m'efforce de ressembler. Cependant, une démarche aisée en même temps qu'assez grave, serait, selon quelques-uns, le point où je me distingue, et je crois que je peux accepter cette flatterie. Je n'ai l'allure ni d'un évaporé ni d'un rustaud; je pose mon pied sur la terre, solide, je me promène par la ville comme un propriétaire dans son héritage, et cette espèce de dignité sert à compenser suffisamment une certaine carrure qui voudrait peut-être que j'eusse quelque petite chose de plus en hauteur. A tout prendre, je ne suis point mal fait.

« Ce corps vigoureux supporte une tête qui pourrait être un peu moins volumineuse, sans pour cela paraître disproportionnée. Vous voyez bien ce que je veux dire; de grâce, n'exigez point que je sois plus précis là-dessus. J'ai les traits forts plutôt que prononcés; les lèvres grosses, le nez... eh bien! oui, le nez ample! Les yeux sont noirs et plutôt petits, fort vifs quelquefois; les sourcils bien placés, peut-être un peu durs; le menton assez agréable, malheureusement, je commence à en avoir deux; avec cela le teint brun et pâle. Il est vrai que je ne suis point beau. Cependant l'ensemble ne repousse pas; mais encore faut-il reconnaître, si le moindre agrément s'y trouve,

que ce n'est en aucune sorte l'agrément d'un Céladon. Je me sauve par la physionomie. Si je m'anime à causer, mon regard brille; avec ceux que j'aime, j'ai le sourire bon et tendre; avec tout le monde, l'air franc; enfin, sur ce visage à faire fuir les amours, se peignent sans difficulté des sentiments faits pour attirer la sympathie. Mes traits disent nettement ce que j'ai dans l'âme, et c'est pourquoi je ne suis pas toujours désagréable à regarder...

« Je ne mets point de poudre, j'ai les cheveux très noirs et fins, et assez fournis. Comme feu M. le duc de La Rochefoucauld, je pourrais « prétendre en belle tête », mais je veux être modeste là-dessus.

« Avant de vous écrire, j'ai demandé à une dame qui passe pour sincère, comment elle me trouvait. Elle a répondu : — Vous avez la voix aimable, vous ne manquez pas d'esprit : lorsque l'on vous écoute..., on peut oublier qu'on vous voit ».

Du physique il passe au caractère :

« Je suis triste, je suis gai, un rien me fait rire aux éclats, un rien me ferait pleurer et souvent en effet, à l'âge que j'ai, je pleure encore pour des riens. Je suis très prompt à me décider et très irrésolu; arrangez cela, voilà longtemps pour moi que j'y ai perdu mon arithmétique. Timide, j'ai souvent osé beaucoup; paresseux, j'ai mis fin à beaucoup de longs travaux; étourdi, je ne me suis point conduit sans sagesse. Je suis *un*... à la façon de deux armées qui font une seule bataille. Il y a des défauts à quoi j'emprunte un air de vertu, comme ces poltrons furieux qui perdent, tant ils ont peur, le sentiment du danger. Par exemple, je concilie un goût naturel assez vif pour les aises de la vie avec une constance véritablement stoïque dans les privations. Est-ce courage? Pas l'ombre! c'est paresse pure. Je trouve meilleur et plus sûr compte à dédaigner mes aises qu'à me donner la peine, peut-être inutile, d'en conquérir la possession...

« J'ai dans les formes une certaine hauteur qui se mêle

à ma bonhomie, et dans l'esprit, avec assez de complaisance, une sorte de dédain qui vient des circonstances de ma vie, employée à lutter isolément contre des obstacles que je n'ai pas pu estimer toujours. Ce mauvais sentiment, comme les bons que je puis avoir, se peint quelquefois sur mon visage, et vous pouvez penser qu'il ne m'embellit point. Il ne fait pas bon m'entendre alors. De mes lèvres serrées s'échappent des propos non point impolis, mais on ne peut plus mortifiants. J'ai bientôt fait de trouver une expression piquante et barbelée comme la flèche des sauvages, qui entre plus avant que je ne veux, et que j'ai grand'peine ensuite à retirer de la plaie, quand la charité du blessé ne m'y aide pas. J'aurais des passions emportées et qui me pourraient perdre ; grâce à Dieu et à mon confesseur, je n'en suis qu'importuné ».

Je répète qu'au moral comme au physique tout ici est exact. C'est bien Louis Veuillot à vingt-sept ans, sauf qu'il oublie de dire : « Je suis marqué de la petite vérole ». A l'observation qui lui en fut faite, il répondit en riant : « Je n'ai pas voulu qu'on fût forcé de me reconnaître malgré mon pseudonyme ».

Quant aux idées sur le mariage, comme elles remplissent presque toute la nouvelle, je ne puis les reproduire ici. Tout y est chrétien, tout y est fort, tout y est suave, et l'esprit mêlé d'un peu de satire, — qui peut en douter? — n'y manque pas. Je cite :

« A un sien domestique qui voulait se marier, saint François de Sales assurait que, si la mode était d'essayer du mariage avant de conclure, peu de gens concluroient.

« C'est donc un art bien difficile, de vivre en cet état? C'est donc une habitude bien rude à prendre, que ce support mutuel sans lequel on devine aisément qu'il n'y a point de bonheur? Aujourd'hui, j'ai l'esprit tourné aux alarmes, et je vous veux bien dire ce que j'aurais le plus de peine à supporter parmi ces petites imperfections que l'on a communément. Par exemple, je souffrirais d'ouïr

dans la maison une voix colère, et de vous voir disputer les servantes. Supportez-les, ou chassez-les, mais ne criez point. Socrate supportait ces tempêtes domestiques, mais j'imagine que ce sage ne tenait guère à la dignité de sa Xantippe, et nous savons qu'il quittait la place ».

Voici une autre note. Le fiancé avoue qu'il a quelquefois des accès d'humeur noire et ajoute :

« Quand vous me verrez sombre, vous me direz : « Y pensez-vous? Est-ce que vous êtes las du fardeau de la croix? » Et de même quand vous serez dans cette tentation : « Mon amie, vous dirai-je, si nous demandions à la Sainte Vierge de rassurer notre cœur? » Alors nécessairement, nous regarderons en face ce qui nous afflige. Combien de douleurs lentes et lourdes s'évanouiraient vite, si l'on songeait à les contempler ainsi? Nous ne trouverons rien de fâcheux qu'un saint exemple ne nous enseigne à combattre ou à supporter. J'ose ajouter que vous n'éprouverez rien de triste dont je ne sois prêt à vous demander ma part. Au premier rang des satisfactions que j'espère, je mets de partager vos peines et de vous faire partager mes joies. N'est-ce pas là encore un bonheur qu'il vous sera facile de me donner? »

Dans la nouvelle, tout marche bien, le mariage est décidé, il va se faire, mais un malheur de famille commande au héros de se dévouer à sa sœur, il renonce à se marier et prend ainsi congé de l'épouse imaginaire : « Désormais, je n'ai plus, grâce à Dieu, à m'entretenir qu'avec le ciel. J'éprouve quelque tristesse, mais je ne me plains pas; croyez bien que je ne me plains pas. Affligé, mais fourni de courage, et rempli d'espérance, je vais à mes consolations, je vais à mes devoirs ».

Dans la réalité, il n'en fut pas tout à fait ainsi. Les parents de la jeune personne, honnêtes commerçants, parfaits chrétiens, gens avisés et foncièrement bourgeois, n'avaient pas accepté sans inquiétude et sans hésitation que Louis Veuillot se réservât de prendre au besoin ses sœurs chez

lui, et, de plus, ils jugeaient téméraire de donner leur fille à un homme de lettres. Cette profession, qui ne peut assurer un revenu régulier, leur paraissait une mauvaise assise pour un jeune ménage. S'ils passaient là-dessus, c'est parce que le futur gendre était, en même temps qu'écrivain, sous-chef de bureau. Par ce côté, pour eux, il offrait un prétendant sérieux. Louis Veuillot l'ayant compris, se fit un devoir de leur déclarer que si jamais il était forcé de remplir avec suite les charges de son emploi, il y renoncerait. Ce fut une stupéfaction. — Parlez-vous sérieusement, lui dirent les parents? — Très sérieusement, répondit-il, et très consciencieusement. — Cela demande réflexion, s'écria le père. Louis comprit que les choses tournaient mal. Le lendemain, en effet, l'abbé Aulanier vint lui dire : Promettez de rester dans l'administration, et ne parlez plus de prendre vos sœurs chez vous, sinon tout manquera. — Alors tout est manqué, dit Louis, et ce fut fini. L'homme de lettres se mit à l'œuvre et donna au *Nouveau Correspondant*, *l'Épouse imaginaire*. Il conclut, en outre, de l'incident qu'il ne devait pas songer à se marier avant d'avoir affermi sa position littéraire, et établi au moins une de nos sœurs.

Beaucoup des lecteurs du *Nouveau Correspondant* furent convaincus qu'ils avaient là une page de la vie de l'auteur et quelques-uns lui firent leurs compliments de condoléance; il répondit à l'un d'eux, l'abbé Morisseau :

« Rassurez-vous sur ce que vous appelez la triste réalité de l'*Épouse imaginaire*. Il n'y a de réel dans tout cela qu'une circonstance en l'air et le portrait que je fais de moi-même, encore est-il bien un peu flatté! Cette aventure n'a rien laissé dans mon cœur; à peine en demeure-t-il quelque chose dans mon souvenir ».

Un an ou deux plus tard, l'héroïne poétisée de l'*Épouse imaginaire* était l'épouse réelle d'un excellent catholique de nos amis et Louis dînait chez elle. — Eh bien, lui dis-je? — Eh bien! elle est agréable, de bonne allure et de bonne

physionomie. X. sera très probablement heureux, mais je n'envie pas son bonheur (1).

Ce goût des pères de famille pour les traitements de l'État et les préoccupations que lui donnaient nos sœurs firent un instant croire à Louis qu'il resterait volontiers fonctionnaire, s'il obtenait un de ces emplois qu'on appelle une sinécure. Ne pourrait-il être inspecteur ou directeur de quelque établissement officiel, bibliothécaire d'un ministère ou d'un château royal, membre d'un comité d'études, etc.? Il s'en ouvrit à Mallac, se promettant, s'il n'obtenait rien, de donner sa démission. Mallac comprit très bien ce que voulait son ami : « Il m'a autorisé, m'écrivait Louis, à ne venir au bureau qu'à midi, à partir, si je veux, à trois heures; il m'a dit enfin que je pourrais faire, à mon gré, d'ici à peu, dans le *Moniteur parisien,* où l'on veut introduire, de la littérature, des feuilletons qui me seraient payés cinquante francs. J'ai cédé. Je consens à attendre encore un peu. M. de Marcillac m'y a fortement engagé, me promettant de remuer ciel et terre à la session prochaine pour me mieux placer » (2).

Bientôt Louis aura un emploi selon son goût : une mission temporaire et indéterminée en Algérie.

Il en était là, lorsqu'un autre appel au mariage lui vint de Nancy. Je donne la réponse qu'il y fit, car elle achève de montrer où il en était alors. C'est à M. Guerrier du Demast que cette lettre, datée de 1841, est adressée :

« Je ne vous remercie pas : nous savons, grâce à Dieu, vous et moi, que la vraie amitié est au-dessus des remerciements. Je trouve tout simple que vous songiez à mon bonheur, que vous preniez soin de mon avenir. Cela posé, je vous réponds franchement qu'il n'est plus temps ou qu'il

(1) L'*Épouse imaginaire* parut en 1840 dans le 2e volume du *Nouveau Correspondant*. Louis Veuillot la reproduisit en 1841 dans les *Nattes*, d'où elle passa dans les *Historiettes et fantaisies*.

(2) M. de Marcillac, député et maire de Périgueux, plus tard préfet de la Dordogne, avait été l'un des fondateurs du *Mémorial*. C'était un ami froid et sûr.

n'est pas temps encore de songer à de pareilles affaires. Il y a un an j'aurais volontiers dit *oui*. J'aurais eu tort. Mais mon cœur était tout en l'air. La jeunesse, les illusions y jetaient leur dernier feu; j'étais mal fait encore à la rigueur de la vie chrétienne; ou plutôt, n'en acceptant qu'avec contrainte les devoirs ils me semblaient bien rigoureux. Depuis j'ai songé, questionné, regardé; surtout j'ai soumis à la discipline ces forces irrégulières qui vagabondaient toujours, et je n'ai plus à présent que Dieu seul pour gouverner chez moi. Ayant ainsi terminé la guerre civile, j'ai jeté les yeux sur l'extérieur pour voir à quoi il convenait d'employer le bien que je venais de conquérir. J'ai vu un frère d'une santé assez frêle et sans profession, des sœurs grandes, robustes et sans le sou; j'ai vu enfin une société dans un état tel qu'un chrétien qui est jeune, libre et qui a une lame au flanc ne peut se défendre de lui déclarer la guerre.

« Alors j'ai pris mon parti. Je résignerai prochainement, en faveur de mon frère, l'illustre emploi de sous-chef que j'occupe encore; mon frère aura par là un avenir tranquille, et moi je vaquerai sur l'heure à dire à mon époque des vérités qui ne souffrent pas que je sois peu ou prou l'employé du gouvernement. Si mes livres me rapportent quelque chose au-delà des besoins d'une existence qui n'en a maintenant que de fort bornés, ce surplus formera la dot de mes sœurs. J'ai besoin pour cela de vingt mille francs, car je ne peux guère leur donner un honnête homme à moins de dix mille francs pièce. Je n'y suis pas, mais j'y puis arriver. Et quand tout cela sera fait, mon cher ami, nous nous occuperons de moi si j'en vaux encore la peine. J'en doute. Je n'aurai point d'état, point d'économies, du moins de ces économies qui se pèsent à la balance des juifs et des sages. Mais j'aurai mes devoirs accomplis, la manne de chaque jour, l'eau du torrent et quelques années de moins à passer sur la terre : on peut se contenter de cela. Ne dites pas que je raisonne comme un fou. Toute la sagesse du

monde ne peut faire que je n'aie mon frère à caser et vingt mille francs à trouver pour mes sœurs. Toute la sagesse du monde ne peut faire que je n'aie à rompre avec le monde pour combattre sans relâche sous la bannière de Dieu.

« Mon cher ami, il faut que les chrétiens se fassent craindre des impies ou s'en fassent persécuter. Il faut arracher à cette impiété morne qui nous étouffe et qui va son train, des concessions ou des fureurs.

« Je prévois des dégoûts, des lassitudes, des tristesses; je les prévois et je dirais presque j'y compte. L'humanité est si misérable qu'elle n'est point contente même dans le sacrifice et notre prière la plus fréquente est toujours que le calice soit détourné. Mais j'ai assez vécu pour savoir que les joies de l'égoïsme sont moindres encore, et je suis assez chrétien pour désirer en tous cas de ne les connaître plus. Puis-je m'établir dans mon enclos, laissant mon frère et mes sœurs plus faibles que moi, se tirer d'affaires comme ils pourront? Puis-je borner mes actes de foi à dire mes grâces après deux bons repas que je ferai chaque jour? Non, mon cher ami; Dieu m'a donné des enfants, je ne les abandonnerai pas; Dieu m'a donné un glaive, je ne le laisserai pas rouiller. Et advienne de moi que pourra! C'est la chose dont je n'ai pas à m'occuper, Dieu m'ayant donné d'autres soins, celui-là le regarde ».

J'aurais bien d'autres détails à donner sur la vie intime de Louis Veuillot à cette époque; mais ces quelques traits suffisent à le montrer tel qu'il était au lendemain de sa conversion : dévoué à sa famille, prompt à servir ses amis, amoureux de son art, jaloux de sa liberté, chrétien ardent et actif, occupé du combat et des œuvres, rapportant tout à Dieu et voulant toujours le servir.

Et ce fut ainsi jusqu'à la fin.

CHAPITRE X.

EN ALGÉRIE (1841).

Lorsque son temps de bureau eut été limité à trois heures par jour, dont une partie se passait inévitablement en causerie, Louis Veuillot trouva la position supportable et ne pressa pas M. de Marcillac « de remuer, selon sa promesse, ciel et terre » pour le mieux placer. Sans cesser de travailler à l'*Univers,* il donna quelques articles littéraires ou traitant de questions spéciales au *Moniteur du soir* et commença *Rome et Lorette.*

A peine sa situation était-elle arrangée de la sorte qu'elle changea. Le général Bugeaud, nommé gouverneur général de l'Algérie, pressa Louis Veuillot de l'y accompagner. Celui-ci hésitait; il aimait le général, mais il le trouvait trop autoritaire toujours, et, parfois, trop fantasque pour se mettre sous ses ordres. M. Guizot intervint : — Vous serez mon envoyé, dit-il à Louis, plutôt que le secrétaire du gouverneur. Votre traitement sera fait par le ministère; tout en aidant Bugeaud dans ses écritures, vous étudierez pour moi toute la question algérienne, vous m'adresserez des rapports qui m'éclaireront mieux que ceux des fonctionnaires; vous m'armerez pour les débats de la tribune, vous serez en mesure de bien défendre le gouverneur dans la presse, de telle sorte que vous lui rendrez service comme à moi et comme à vous-même, car ces quatre ou cinq mois passés en Algérie vous seront certainement utiles.

Louis comprit d'autant mieux les raisons de M. Guizot, que l'idée de ce voyage le séduisait fort. Bien que son tra-

vail d'employé ne pût désormais le gêner beaucoup, c'était tout de même le bureau, le collier, et il avait besoin de rompre toute attache. Il accepta. Avec quelle joie il me dit en rentrant à notre modeste logement de la rue de Grenelle Saint-Germain : Je pars! Mais partir n'était pas tout. Louis s'était chargé de nos sœurs, et comme il ne pouvait savoir au juste combien de temps durerait son absence, il voulait laisser quelques fonds pour elles et, au besoin, pour moi. Le moyen était de livrer à son éditeur le manuscrit de *Rome et Lorette*. Il lui restait bien des chapitres à écrire. Je puis dire qu'il les improvisa. Si tard que je le quittasse le soir, je le laissais à la besogne; si tôt que je parusse le matin, je l'y retrouvais. Ce travail constant, acharné, presque fébrile, était d'autant plus fatigant pour lui que nous étions au cœur de l'hiver (janvier 1841 (1) et qu'il ne pouvait travailler longtemps à la lumière sans une grande souffrance et même sans danger pour ses yeux. Il écrivit le mot : Fin, la veille seulement de son départ. Je le vois et l'entends encore, lançant en l'air son bonnet grec et me disant d'un ton où résonnaient la satisfaction et le soulagement : Petit frère, c'est fait! Et maintenant Leclerc et toi vous vous tirerez de là comme vous pourrez (2)!

Rome et Lorette étant, non à la lettre, mais par le fond, une sorte d'auto-biographie de Louis Veuillot, qui va de son enfance à sa conversion, j'ai analysé cet ouvrage en parlant de l'époque et des faits auxquels il s'applique. Je n'en donnerai ici que la page où il dit pourquoi il l'a dédié à Sainte-Marie Majeure, de Rome, la chère basilique où il

(1) La nomination de Bugeaud au gouvernement de l'Algérie est du 29 décembre 1840. Il ne partit pas immédiatement.

(2) Louis nous avait chargés, Edmond Leclerc (autre que Leclerc d'Aubigny) et moi, de corriger les épreuves de *Rome et Lorette*, nous avions pouvoir de changer et même de supprimer. Leclerc prit, plus que moi à la lettre son mandat et je défendis assez souvent le texte de mon frère contre ses corrections, qui étaient littéraires, mais parfois un peu cherchées.

fit à vingt-cinq ans cette communion qu'il lui était doux d'appeler sa première communion.

« Sainte Vierge, je n'ai point la richesse ni la piété des illustres souverains qui ont embelli votre sanctuaire ; je ne suis qu'un ouvrier indigent et plus indigente encore est mon âme, où le péché moissonne et ravage souvent jusqu'à l'espoir de la moisson; cependant je suis vôtre, et vous m'avez donné mille preuves de votre maternel amour, c'est pourquoi j'ose vous offrir l'humble tribut de mes veilles. Voici un travail sur lequel j'ai pâli souvent jusqu'aux approches de l'aurore ; acceptez-le, souffrez que je le dépose sur le seuil de cette basilique où votre divin fils s'est donné à moi en gage de miséricorde et de réconciliation. Pour misérable que soit la fleur, elle a poussé par votre grâce sur un terrain ingrat et maudit jadis où ne croissait que la ronce et l'ortie. Bénissez l'œuvre, bénissez surtout l'artisan; et si j'ose vous demander une faveur, que mes lèvres puissent se poser encore sur ces marbres usés par les pieds des fidèles, devant votre image révérée ».

Maintenant, je me borne à constater que le succès de *Rome et Lorette* fut au moins égal à celui des *Pèlerinages de Suisse*. Il fit définitivement reconnaître en son auteur le premier écrivain de la nouvelle génération catholique (1).

Louis, sans être grand voyageur, voyageait volontiers. Ce qu'il aimait surtout dans le voyage, c'était, malgré le serrement de cœur des adieux, le départ, puis... la rentrée. Il avait « la fièvre de partance » et la fièvre de retour. Il l'a dit souvent, et il ne l'aurait pas dit, qu'on le saurait par l'entrain avec lequel, dans ses récits, il se met en route. Voyez sous quelle impression il quitte Paris pour l'Algérie : « C'est une grande joie de courir vers le soleil : j'avais

(1) *Rome et Lorette* eut pour éditeur Gustave Olivier qui signait alors Olivier-Fulgence. Ce livre, terminé en février 1841, ne parut que dans les premiers jours de juin. L'introduction, écrite avant les derniers chapitres et qui forme une œuvre à part, est datée de la fête de la Conversion de saint Paul.

laissé le brouillard et la boue à Paris, je trouvai, le lendemain, la neige en Champagne; mais nous ôtâmes nos manteaux à Moulins, nous baissâmes les stores de la voiture sur les bords du Rhône, entre Orange et Avignon, et nous trouvâmes la poussière entre Avignon et Marseille. Du reste, nulle aventure de voyage ».

Aller de Paris à Toulon, où il devait s'embarquer avec le gouverneur général sur un bâtiment de l'État, n'était pas alors une petite affaire. Même quand on voyageait en malle-poste, cela prenait de deux à trois jours. On avait donc tout le temps de connaître ses compagnons de route, et l'on pouvait espérer des aventures. Aucun incident ne se produisit. Louis fit causer ses voisins, prit des notes sur eux et sur le pays et songea au livre qu'il ferait à son retour. Dès Toulon, où il resta plusieurs jours, il se traça un plan que, d'ailleurs, il ne suivit pas, et écrivit, après quelques heures passées avec le colonel d'Illens, un des plus beaux chapitres de son livre sur l'Algérie : *La première garnison de Milianah.*

Au contentement que, par elle-même, cette course en Afrique lui donnait, se mêlaient des retours sur le passé qui le rendaient particulièrement heureux. Il m'écrivait de Toulon, le 18 février 1841 :

« Je nage ici dans un océan de satisfaction pure, et cependant tout m'y rappelle une époque malheureuse. Je visitai ces pays, il y a trois ans, et je les parcourus ayant sur les yeux ce que l'on appelle le prisme enchanteur de la première jeunesse; mais je ne songeais point à Dieu, et que de folies dans mon esprit! que de folies dans mon cœur! Pour quelques éclairs de je ne sais quelle joie furibonde qui bientôt me faisaient honte, combien de noirs ennuis qu'il fallait traîner toujours! Doutes sur ma destinée dans ce monde et dans l'autre, doutes sur les principes les plus sacrés de la morale; mépris des hommes, mépris de moi-même, ténèbres de toutes parts... A présent il me semble que je vogue à pleines voiles dans la lu-

mière et je m'y sens bien. Tout s'est ouvert à mon esprit... »

On s'embarqua. Louis récita tout bas l'*Ave maris Stella*, en pensant qu'au couvent nos sœurs le chantaient pour lui. Deux ou trois jours après, le capitaine, s'adressant aux passagers de marque, dit, en montrant au loin un point blanc : Voici le triangle d'Alger. Bientôt les côtés se dessinèrent et la ville fut en vue. Louis regardait avec une sorte d'avidité. C'était Alger, naguère l'un des remparts de la terre infidèle, maintenant couronné par la croix. Il ne songeait pas aux anciennes épouvantes dont ce lieu fut plein si longtemps, mais à la merveille de cette conquête, par où tant de mains, qui ne s'en doutaient pas, ouvraient un nouveau monde à la bonne nouvelle de Dieu. Une prière naquit au fond de son cœur : « Seigneur, pensait-il, vous avez repris votre bien; ce sol est deux fois à vous; vous l'avez créé et vos martyrs l'ont arrosé de leur sang..... Donnez le triomphe et la gloire à ceux qui servent votre cause; faites-leur, en dépit de leur ignorance, un mérite du sang qu'ils versent pour reconquérir la tombe de leurs aînés ».

Le gouverneur général parut sur le pont en grand uniforme, regardant d'un œil fixe cette terre où il allait prendre un commandement qui donnait alors une autorité presque royale. Tout devenait distinct; on voyait la ville, ses minarets, ses maisons blanches et carrées terminées en terrasses, et s'élevant les unes au-dessus des autres; tout était inondé de soleil; les palmiers apparaissaient; du port plein de vaisseaux, se détachaient des barques chargées d'hommes aux uniformes brillants; on entendait le tambour, le canon. La foule accourait, les soldats se groupaient en ordre, et, pour saluer leur chef, criaient : Vive le roi! Bugeaud, grave et paisible, regardait en silence. Que pensait-il? Louis Veuillot, s'approchant, lui dit : « Quel beau spectacle et quel beau jour! — Oui, répondit-il en souriant, le coup d'œil est joli pour un homme de lettres; mais, voyez-vous là-bas, à gauche, dans les terres, ces murs

blancs! C'est la Maison-Carrée, et il s'en faut de peu que la France n'y soit prisonnière. Si le gouverneur d'Alger voulait aller là sans escorte, on le mènerait coucher chez les Hadjoutes (1), et il suffirait d'un mot d'Abd-el-Kader pour faire tomber sa tête ».

Oui, en 1841, dans la onzième année de la conquête, la France en était là. Nous possédions sur le littoral et à quelque distance dans l'intérieur, quelques villes ou plutôt quelques murailles; mais nous y étions prisonniers. La guerre grondait aux portes d'Oran et de Constantine; il fallait du canon pour aller d'Alger à Blidah; il fallait une armée pour ravitailler nos garnisons captives de Milianah et de Médéah. La colonisation était nulle. Nous avions mal guerroyé, mal administré, mal gouverné. Quant aux intérêts religieux, ministres, membres du parlement, hauts fonctionnaires, non contents de n'y pas songer, n'entendaient pas qu'on y songeât. Mal venu eût été celui qui aurait parlé de conquérir à l'Évangile ce pays musulman. On avait créé un évêché, mais il était défendu à l'évêque de s'occuper des indigènes; et combien on mettait d'obstacles à son action près des soldats, et même sur la population française si restreinte encore, et composée presqu'entièrement d'aventuriers, qui avaient tant besoin qu'on leur enseignât leurs devoirs envers eux-mêmes, comme envers le prochain et envers Dieu. La grande crainte du gouvernement était que les Maures et les Arabes pussent croire qu'une propagande religieuse suivrait le succès de nos armes. On voulait les rassurer en leur montrant que nous n'étions chrétiens que de nom. On y réussissait si bien qu'ils nous reprochaient de ne pas savoir prier et s'indignaient de nos mœurs, d'ailleurs déplorables. Les leurs ne valaient pas mieux, mais ils n'en étalaient pas, comme beaucoup des nôtres, le scandale.

La première visite de Louis Veuillot fut pour l'évêque,

(1) Tribu alors fort redoutable de la Mitidjah.

Mgr Dupuch, auquel il avait hâte d'apprendre que, pendant quelques mois, il aurait près du gouverneur général un ami très sûr; au besoin, un avocat dévoué. Mgr Dupuch, nommé à l'évêché d'Alger en 1838, était un saint prêtre, un missionnaire zélé. Avait-il toutes les qualités que demandait la situation? Il faut en douter d'après le résultat. Mais ces qualités, qui donc pouvait les avoir? Tout était à créer dans ce diocèse et tout manquait à l'évêque : très peu de prêtres, presque pas d'argent, point de liberté; les fonctionnaires affichaient envers lui l'hostilité, la défiance ou le dédain. Le maréchal Valée, gouverneur avant le général Bugeaud, l'avait un peu aidé; mais la bureaucratie lui était restée profondément hostile; et, comme toujours, les bureaux l'emportaient sur le représentant supérieur de l'autorité. Les efforts que faisait l'évêque pour vaincre ces obstacles, restant impuissants les augmentaient. La nomination de Bugeaud, dont on connaissait le caractère impérieux et les brusques façons, l'avait inquiété. Louis le rassura; sans lui promettre, sans même lui faire espérer que tout irait bien, il put lui dire que la situation ne s'aggraverait certainement pas. C'était beaucoup pour le pieux, timide, et néanmoins entreprenant prélat, réduit à craindre des adversaires et même des ennemis en ceux qui auraient dû l'appuyer.

L'occasion de se montrer l'ami et, au besoin, le défenseur de l'évêque, se présenta bientôt pour Louis dans des conditions fort délicates. Il demeurait chez le gouverneur et mangeait à sa table où se trouvaient toujours bon nombre d'officiers et souvent divers fonctionnaires ou personnages. Bugeaud avait la parole abondante, libre et, parfois, narquoise jusqu'à la dureté. Naturellement, il était écouté avec complaisance, et s'il s'élevait contre quelqu'un, tout le monde riait de ses plaisanteries et ajoutait à ses critiques. Ce jour-là, il avait quelque chose contre l'évêque et en parlait sans mesure. Les rires éclataient. Louis n'y put tenir longtemps. Prenant la parole avec la

vivacité émue de l'homme qui a fait effort pour se taire et fait effort pour parler, il dit que Mgr Dupuch était un prélat de mérite et de dévouement, luttant contre des difficultés qu'on devrait lui épargner, et ayant droit, par son caractère comme par ses fonctions, au respect de tous. — Comment, Louis Veuillot, s'écria le gouverneur, de sa voix de commandement, vous vous permettez de me donner une leçon à ma table! — Je ne songe pas à vous donner une leçon, Monsieur le gouverneur général. Si l'on vous attaquait devant moi chez l'évêque, je vous défendrais; je me permets de défendre l'évêque attaqué chez vous. — Des murmures improbateurs accueillirent cette réponse. — Messieurs, dit le gouverneur, après quelques secondes de silence, ne protestez pas, Veuillot a raison; il faut savoir défendre ses amis..... Et l'on parla d'autre chose. Trois ou quatre semaines plus tard, Mgr Dupuch se trouvant encore mis en cause, le gouverneur s'arrêta court et dit en riant : C'est assez, Veuillot se fâcherait.

Le général Bugeaud, esprit vigoureux, supérieur, fécond en projets et très travailleur, exigeait beaucoup de ceux qu'il employait. Louis ne manquait donc pas de besogne. Il trouvait néanmoins le temps de fouiller les archives, déjà chargées, de prendre les notes, d'adresser des mémoires à M. Guizot, d'étudier les mœurs algériennes et d'entretenir une correspondance active. Ses deux principaux correspondants étaient Édmond Leclerc et moi. J'ai publié trente des lettres qu'il nous adressa. La plupart sont très longues; on les retrouve en partie, sous forme de chapitres, dans les *Français en Algérie;* elles en font le côté littéraire, intime, fantaisiste. Que d'observations vraies et profondes dans ces fantaisies, que d'effusions de cœur dans ces pages intimes! Et comme toujours le fervent chrétien y paraît!

Sans être familier, Louis était très ouvert et se liait facilement. D'ailleurs à vingt-sept ans, et dans la situation où il se trouvait, on fait vite connaissance. Il eut donc bien-

tôt d'assez nombreuses relations et quelques amis. De ces relations, les plus affectueuses étaient à l'évêché; il aimait l'évêque et goûtait fort plusieurs des prêtres de son entourage, notamment les abbés Pelletan, doyen du chapitre, Suchet, alors vicaire général, G. Stalter, aumônier militaire, dont il a loué tout particulièrement le courage dans les *Français en Algérie;* il voyait fréquemment les trois jésuites établis dès lors à Alger. Le palais du général Bugeaud était naturellement un peu sa maison; il y vivait dans des rapports de camaraderie plus ou moins contenue, selon les âges et les caractères, avec les officiers, les interprètes, les agents divers qui formaient le nombreux entourage du gouverneur général. Il y connut particulièrement le capitaine Saint-Arnault et le capitaine Vergé. Le premier est celui qui, ministre de la guerre, eut le commandement militaire dans le coup d'État napoléonien du 2 décembre 1851. Il devint maréchal de France, gagna la bataille de l'Alma, prépara la prise de Sébastopol et mourut chrétiennement. Bugeaud qui l'avait eu près de lui à Blaye, lorsqu'il y gardait la duchesse de Berri, lui portait beaucoup d'affection et affirmait qu'il ferait un général de grand mérite. Il était aimable, joyeux, avec du trait dans la conversation. Le capitaine C. de Vergé qui devint général aussi et se distingua lors du siège de Sébastopol, avait été chef de douar, et s'était pris alors, pour la vie arabe, d'une passion qui ne dura point; il aimait à se croire mélancolique et faisait des vers lamartiniens. Garçon solide, homme d'esprit, bon compagnon, très brave et qui n'arrivait pas toujours à prendre lui-même ses langueurs morales au sérieux. Louis Veuillot et lui se plurent fort et il y eut entre eux de l'intimité. La conversation roulait plus souvent sur les choses religieuses et la littérature que sur l'Algérie et la guerre. Le capitaine ne parla point de se convertir. Mais quatorze ans plus tard Louis reçut de Crimée une lettre, contenant un sonnet à la Sainte Vierge. La lettre était du

général Vergé; elle disait à Louis : je suis chrétien. Le sonnet avait été composé par le général, après qu'il eut glorieusement pris part à l'assaut de Sébastopol et enlevé le Mamelon vert (1).

Un autre officier du gouverneur général, et son parent par alliance, le lieutenant ou capitaine de Clonard, bien qu'il plût moins, comme caractère, à Louis, que Ch. de Vergé, fut aussi de ses amis et même entra davantage dans son intimité : c'est que celui-ci était catholique pratiquant. Parmi les interprètes, il se lia plus particulièrement avec M. Léon Roches, homme de grand courage et de savoir, alors très indifférent en matière religieuse, bien qu'il affectât une certaine préférence pour l'islamisme. Il avait été secrétaire d'Abd-el-Kader et savait à fond l'arabe. Plus tard, voulant faire le pèlerinage de la Mecque, impossible à un chrétien, il cacha son nom, vécut en musulman, et put ainsi tout voir, tout entendre et étudier à fond le cœur de l'islam. De retour, il alla à Rome, se déclara catholique convaincu, se confessa et se hâta de l'écrire à Louis Veuillot pour lui marquer quelle impres-

(1) Voici ce sonnet dont l'envoi dans de telles circonstances montre quel souvenir les conversations et les exemples du « secrétaire » avaient laissé à ses amis de l'Algérie :

Sainte Mère de Dieu, que je n'ai vainement
Jamais dans le péril à mon aide appelée,
Ma confiance en toi ne peut être égalée
Que par ma gratitude et mon amour ardent.

J'ai hâte d'accomplir le vœu qu'en t'implorant
J'ai fait, lorsque j'allais courir dans la mêlée :
De ta Conception divine, immaculée,
Je confesse le dogme avec un cœur fervent.

Oui, c'est bien toi qui m'as guidé dans la bataille,
Qui des globes de feu, du plomb, de la mitraille,
As préservé mon front d'où l'effroi fut banni :

Et je te dois de plus une illustre victoire,
Mais à toi seule aussi, j'en rapporte la gloire;
Sainte Mère de Dieu, que ton nom soit béni;

Général Ch. de Vergé.

Au camp de Traktir, sur la Tchernaïa, le 21 juin 1855.

sion il avait gardée de ses conseils et de ses exemples.

Cette impression, mon frère la fit sur tous ceux qui le virent de près durant les six mois de cette campagne algérienne. Ces jeunes officiers, ces jeunes interprètes, esprits aventureux, ayant oublié la religion, ou ne l'ayant jamais connue, et, pour la plupart, amoureux de la vie facile, avaient été très étonnés de trouver dans ce journaliste de vingt-sept ans, échappé de Paris, un catholique affirmant tout haut sa foi, un dévot allant à la messe et à confesse. Se déclarer catholique, on pouvait le comprendre; il y avait même là une sorte d'originalité; mais pratiquer sa religion et l'avouer sans embarras : ils n'en revenaient pas! Plusieurs d'entre eux, lorsque la connaissance fut faite et bien faite, lui dirent quelle avait été leur surprise, et ajoutèrent qu'une sorte de défiance indéfinie les poussant à s'éloigner de lui s'y était mêlée. Quel plaisir pourrait-on trouver dans la compagnie de ce cagot qui, sans doute, serait aussi un censeur? Ce fut une impression très passagère. La physionomie ouverte et ferme du « secrétaire », — c'est ainsi qu'on l'appelait, — le charme et l'originalité de sa conversation, la vivacité de son esprit, la franchise tranquille avec laquelle, d'un ton ni provocateur, ni timide, il exprimait ses convictions, le firent vite accepter de tous comme un compagnon aimable et hors ligne avec lequel, malgré sa jeunesse, la camaraderie et l'intimité devaient se nuancer de retenue et presque de respect. Cette manière d'être, à partir de sa conversion, Louis Veuillot l'imposa toujours, sans jamais le chercher, à ceux qu'il fréquentait. C'est qu'il était ouvert, communicatif, abandonné même, sans aller jusqu'à la vulgaire familiarité. Puis, instinctivement, on honorait en lui la force des convictions, la grande valeur personnelle et la dignité d'une vie où l'accord entre les principes et les pratiques était complet. Cet accord permanent fut certainement ce qui frappa le plus ses amis et camarades ou connaissances de l'Algérie.

Sa position près du gouverneur général, l'amitié confiante de l'évêque, ses relations avec la partie la plus vivante du monde officiel, son amour du travail permirent à Louis Veuillot de voir beaucoup et de beaucoup apprendre durant ces six mois. On le sait par son livre : *Les Français en Algérie,* et plus encore, par sa correspondance. C'est là, en effet, qu'il se montre tout entier, c'est là qu'il vit et donne ses impressions dans toute leur vivacité et toute leur fraîcheur.

Peu de temps après son installation, Bugeaud prévint son entourage que, bientôt, on tâterait de près l'ennemi. A cette époque, je l'ai déjà dit, il ne fallait pas aller loin pour cela. Si nous prétendions posséder, en droit, une partie très étendue de l'Algérie; en fait, nous n'étions vraiment maîtres que des points où nous tenions garnison. Louis demanda au gouverneur l'autorisation de l'accompagner. — Très bien, mais faites-vous faire un uniforme quelconque, ayez un sabre au côté et apprenez à vous tenir solidement à cheval. — L'uniforme est-il vraiment nécessaire? — Il est indispensable. Un « pékin » ne peut figurer dans l'état-major du gouverneur général. Les soldats riraient de vous, et puis vous devrez peut-être dégainer. C'était péremptoire; et bientôt Louis eut un uniforme suffisamment galonné, un grand sabre, de bons pistolets, et son « cheval de guerre », qu'il appela Jugurtha. Voici comment il donnait cette nouvelle à l'ami Leclerc :

« Eh bien, vous disiez vrai : je me fais faire un uniforme. Vous souvenez-vous d'avoir rendu cet oracle?... Il faut me voir galopant sur un cheval arabe et sous le ciel de l'Arabie. Les palmiers de la Bouzarea sont le terme de ma course : Jugurtha m'y porte d'un pas rapide et la poussière qu'il soulève, n'ayant pour nous suivre que l'aide trop lente du vent, reste loin derrière nous. L'aloès nous regarde passer, les haies de cactus nous sont de faibles obstacles. Sur l'amandier, le fruit succède à la fleur, le

citronnier est chargé de lingots d'or, et dans la sombre verdure de l'oranger, étincellent des étoiles d'argent. Qui dira combien de suaves odeurs embaument la campagne? qui peindra ce nuage de fumée bleuâtre qui semble planer sur le tronc des oliviers? qui saura vanter la grâce noble et touchante du saule pleureur?

« Bientôt vont chanter les rossignols, mais bientôt aussi va retentir le clairon de guerre. Par ces beaux chemins que je parcours, Jugurtha me portera vers les champs de bataille, et je n'entendrai pas chanter les rossignols. Si maintenant que j'ai les roses, les résédas, les fleurs d'oranger, vous avez la boue, quand vous aurez les lilas, j'aurai la soif des courses arides, les feux du jour, les rosées de la nuit; on vous ouvrira les Tuileries, on m'ouvrira le désert; sous vos pas fleuriront les marguerites, sur les miens se rencontreront les têtes coupées; on vous adressera des sourires, on nous lâchera des coups de fusil..... Je n'aurai certainement pas le courage du lion, mais je tâcherai bien d'avoir la prudence du serpent. Rester sur un champ de bataille entre l'Oued-Sedin et l'Oued-Fadah, serait-ce, je vous le demande, une aventure raisonnable pour un sous-chef de bureau? C'est déjà bien d'avoir un cheval arabe ».

Quelques jours après (fin mars 1841) il écrivait au même ami :

« Je m'en vais en guerre, je pars demain avec ce grand sabre qui depuis un mois me préoccupe tant. Je vais, pendant quinze ou vingt jours, bien m'amuser à coucher par terre toutes les nuits et à marcher au soleil tous les jours; je mangerai n'importe quoi, je dormirai n'importe comment. S'il pleut, je serai mouillé; s'il ne pleut pas, je serai poudré; si je suis malade, je ne serai pas soigné, et si je reçois des coups de fusil, je les garderai. Je vous répète que j'aurai de l'agrément pendant un bon quart d'heure..... au moment du retour ».

Cette campagne, sans être marquée par de très graves

événements militaires, fut plus longue et, par conséquent, plus pénible qu'il ne l'avait pensé. Il s'en tira bien.

Je ne rapporterai pas ici tous les incidents qui, pour Louis Veuillot, marquèrent les deux expéditions auxquelles il prit part. Il en a lui-même raconté plusieurs dans les *Français en Algérie;* d'autres se trouvent dans la *Correspondance*. Je m'en tiendrai à quelques-uns de ceux qui ont le plus de couleur locale ou le montrent le mieux lui-même.

En quittant Alger, où déjà la chaleur était grande et lourde, l'idée de bivouaquer sous le beau ciel des nuits d'Afrique l'avait charmé. — Vous en rabattrez, lui avaient dit ses deux principaux compagnons, l'interprète Roches et le capitaine Vergé. Ce fut vite fait. On s'arrêta à Douera pour la première couchée. Lorsqu'on sonna le repos, il s'étendit naïvement au beau milieu de l'herbe à l'endroit où elle était plus épaisse. — Que faites-vous donc? lui dirent ses amis; vous ne songez pas à la rosée. On ne se couche sur l'herbe que quand le pavé manque. Voilà notre lit, ajoutèrent-ils, en lui montrant une chaussée voisine où la terre nue et battue lui parut plus dure que le pavé lui-même. Ils le roulèrent savamment dans son manteau, lui tournèrent un bonnet d'un coin de sa couverture, et s'étendirent de chaque côté de lui. On échangea quelques plaisanteries. Il fit une courte prière et s'endormit en songeant à ces vers de Théophile, tout à fait de circonstance :

Si je couche sur le pavé,
Je n'en suis que plus tôt sur pié :
Parmi les troubles de la guerre,
Je n'ai point un repos en l'air;
Car mon lit ne saurait branler
Que par un tremblement de terre.

Ils dormaient à peu près tous les trois lorsqu'un autre officier du gouverneur, les secouant ferme pour les réveiller, leur dit d'un air mystérieux et joyeux : Suivez-moi! Il avait découvert des lits à l'hôpital militaire. Louis s'y

trouva mieux que sur cette chaussée si dure, et cependant préférable à l'herbe épaisse et douce; mais il se prit à songer que beaucoup de jeunes officiers arrivés joyeux en Algérie étaient morts dans cet hôpital, sans amis, sans consolation, sans prêtre et il s'endormit difficilement..... Baste! Il était jeune! et quand, à l'air frais du matin, au son des trompettes et des tambours, on se remit en route à travers des collines verdies et fleuries par le précoce printemps de l'Afrique, la vie militaire lui parut belle. Cependant il n'alla point jusqu'à regretter qu'elle ne fût pas la sienne; il n'a jamais désiré avec suite être autre chose qu'écrivain.

Le but principal de l'expédition était le ravitaillement de Médéah. Changarnier, lancé en avant, avait occupé, sans rencontrer l'ennemi, le col de Mouzaïa. L'armée y campa. En un moment, tous les mamelons du col s'animèrent de groupes nombreux et variés, semés dans un désordre apparent, mais où chacun était en réalité à sa place et prêt à se mouvoir, par divers chemins, au premier son du tambour. Louis errait de côté et d'autre, ne se lassant pas de contempler ce spectacle si pittoresque, lorsque, descendant d'un cône très élevé, au sommet duquel avait bivouaqué le duc d'Aumale, il aperçut un voltigeur étendu par terre. Il s'approcha, le cœur saisi d'une vague inquiétude. Cet homme avait un mouchoir sur la figure ; il ne pouvait être blessé, car on ne s'était pas battu. — Est-ce qu'il dort? demanda Louis à des soldats qui le regardaient. — Non, répondit l'un d'eux, mais la nuit a été froide. — Quoi, s'écria-t-il, il est mort! — Ah dame! reprit un autre soldat, regardant d'un œil plus indifférent que triste le cadavre de son camarade; aujourd'hui, lui, demain, moi; on meurt aussi de misère. — « Allons, allons, cria, d'une voix brève, un officier de l'intendance qui passait, enterrez-moi ça! »

« Que Dieu console ta mère, pauvre soldat! » dit tout bas Louis Veuillot, et il s'éloigna, le cœur serré, sans regarder davantage le paysage superbe qu'il avait sous les yeux.

On se remit en route. Les Kabyles qui n'avaient pas défendu le passage à l'entrée, ne le défendirent pas non plus à la sortie. Ils tirèrent seulement quelques coups de fusil sur l'escorte du gouverneur et blessèrent trois hommes. Cette démonstration, outre qu'elle indiquait leur présence annonçait qu'au retour il en faudrait découdre. Cela mit Bugeaud en joie. On soupa gaiement et on se coucha de même. La terre était sèche et douce, on avait pour traversin les racines saillantes et moussues des oliviers, pour lampes de nuit, les belles étoiles et les restes d'un bon feu. Le gouverneur, qui se soumettait le premier à la loi par laquelle il avait proscrit les petits lits de sangle et les tentes, pour ne pas charger les transports de l'armée d'un bagage superflu, couchait comme tout le monde en plein sur la dure; il eut, pour cette nuit, une somptueuse cabane de branchages. Avant de s'y introduire, ou plutôt de s'y glisser, il dit gaiement à ses officiers et à son secrétaire :

> Savez-vous pour la gloire, oublier le repos,
> Et coucher en plein air, le harnais sur le dos?
> Je vous connais pour noble à ces illustres marques.

Quand Bugeaud avait des réminiscences poétiques, c'était que tout allait bien. On dormit tranquillement.

Au retour, il y eut escarmouches et combat. On retraversait le col : la pluie avait rendu la descente très difficile et il fallait prendre beaucoup de précautions pour empêcher les accidents. Le passage de l'ambulance, surtout, avait demandé beaucoup de temps; il en était résulté une solution de continuité dans la colonne; l'avant-garde était éloignée du gros de l'armée, précédé lui-même de l'ambulance encore engagée dans un étroit chemin. Louis s'étant arrêté, se trouvait séparé de l'état-major; il marchait avec un jeune lieutenant de chasseurs d'Afrique, attardé comme lui. On parlait de la guerre. Des tourbillons de fumée s'élevèrent à peu de distance. — D'où vient cela? dit Louis. — Ce sont des gourbis que l'avant-garde a brûlés

en passant, répondit son compagnon, pour punir les Soumatas d'avoir tiré sur nous : ils ne doivent pas être de bonne humeur; nous sommes seuls, pressons le pas, on pourrait nous faire un mauvais parti. — Quoi! au milieu de l'armée? — Il y en a des exemples, reprit le lieutenant, pressons-le pas. On se mit au trot. Au bout d'une minute, les deux cavaliers rencontrèrent cinq sapeurs du génie, conduisant des chevaux. — L'avant-garde est-elle loin? demanda le lieutenant. — Non, répondirent ces hommes, elle vient de passer. — Pourquoi êtes-vous restés en arrière? poursuivit sévèrement le lieutenant. Il est défendu de marcher ainsi par petits groupes! Rétrogradez vers l'armée. — Mais l'avant-garde est là, dirent encore les sapeurs.

L'officier et Louis continuèrent d'avancer et l'avant-garde n'était pas encore en vue. Le chemin formait une espèce d'arête entre deux vallées remplies de hautes herbes, de broussailles et de bouquets de bois. Le lieutenant avait fait reprendre aux chevaux une allure plus vive. On entendit le clairon. — Ah! s'écria Louis, avec une certaine joie, voici l'avant-garde. — Oui, dit le lieutenant, elle est à une petite demi-lieue de nous. Pressez votre cheval. Avez-vous vos pistolets? Sauriez-vous manier votre sabre? — Mon sabre! il ne me sert exactement qu'à me faire trébucher quand je marche... Croyez-vous donc qu'il y a du danger? — Je ne veux pas vous effrayer, mais nous sommes dans un mauvais pas; faisons un temps de galop. La selle de Louis insuffisamment serrée, tournait et il voulait descendre pour l'affermir. — Accrochez-vous aux crins de Jugurtha, lui cria son compagnon et vite! pas d'arrêt. Quand nous aurons passé ce bouquet de bois, vous pourrez sangler votre cheval. — Je dis un *Ave Maria,* reprit Louis. — Dites-le pour deux. On passa sans encombre et, pour les deux cavaliers, tout danger avait disparu. Mais au moment où ils arrivaient au camp, on entendit quelques coups de fusil et bientôt la troupe rapportait les corps décapités des sa-

peurs du génie que Louis et le lieutenant avaient rencontrés dans le défilé.

Voici un autre épisode moins grave, mais sérieux aussi cependant. Louis raconte à Leclerc qu'il a passé dans un ravin près du bois où l'on s'était battu l'avant veille et où étaient restés des cadavres d'Arabes au-dessus desquels planaient des vautours. « Sachez, lui dit-il, qu'un ennemi mort sent très mauvais, et Dieu vous préserve de passer par le champ de bataille où vous aurez triomphé la veille. On a amputé sur le chemin un pauvre soldat, et on a laissé là sa jambe : J'ai vu cette jambe, j'ai mangé de cette jambe pendant deux jours; cette jambe m'a suivi fort loin et quelquefois encore, je la rencontre. »

Plus tard, rentré à Alger d'une expédition sur Mascara, il écrivait à l'abbé Aulanier, aumônier du couvent des Oiseaux : « Je vous dirai, mon bon ami, que je suis devenu bon cavalier. Maintenant, je trotte, je galope, je saute dans les ravins, comme si j'avais toujours eu un cheval entre les jambes; il est vrai que j'étais sur une selle arabe et qu'on s'y tient parfaitement. Le jour où nous sommes entrés à Mascara, le gouverneur ayant chargé pour débusquer les Arabes de quelques positions qui dominent la ville, je l'ai suivi, toujours en tête et nous avons fait, pendant une heure, une véritable course au clocher ». Ce jour-là, Louis Veuillot avait tenu d'autant plus à voir de près, le feu, qu'un certain officier supérieur attaché au gouverneur général, avait dit la veille aigrement : Les « calotins » savent se garer des coups de fusil. Le soir, Bugeaud, qui avait autour de lui toute sa maison, dit d'un ton quelque peu narquois à cet officier : — Hé! colonel, il me semble que Veuillot, grand ami des « calotins », ne vous a pas laissé l'avantage d'être plus exposé que lui aux balles des Arabes! — Le colonel eut un sourire embarrassé, chercha un mot qu'il ne trouva pas et le lendemain fit des amitiés « au secrétaire ».

Dans l'état-major du gouverneur, se trouvait un jeune

chef indigène rallié à la France et musulman pieux qui, à cause même de sa piété, s'était pris d'affection pour le secrétaire dès qu'il avait reconnu en lui un chrétien sincère et pratiquant. Il s'appelait Ben-Kaddour. « Un jour que j'étais allé avec lui au feu et qu'on nous tirait des coups de fusil, dit Louis dans cette même lettre à l'abbé Aulanier, il était inquiet pour moi comme pour un frère, et il me disait toujours : *Kodja* (secrétaire), viens donc, ne reste pas là; les savants ne doivent pas être braves. Je lui répondais que je n'étais pas brave, mais simplement curieux, et c'était bien vrai, n'ayant pas plus envie de tirer des coups de fusil que d'en recevoir; mais c'est le plus joli spectacle du monde que de voir ces Arabes à cheval, se tirer des coups de fusil en criant et en caracolant comme si ce n'était qu'un jeu. Le fait est qu'ils ne se font pas grand mal. Ce jour-là, ils se sont battus près d'une heure et poursuivis pendant deux lieues pour se tuer cinq ou six hommes en tout ».

On voit que Louis se familiarisait avec la guerre. Une tête d'Arabe ennemi plantée sur un piquet ou une baïonnette, et portée en triomphe par un autre Arabe combattant pour la France, l'impressionnait moins qu'il ne l'aurait cru. Cependant l'esprit militaire ne le gagnait pas. Il écrivait à Leclerc :

« Pour me plaire ici, il faudrait que j'y fusse missionnaire apostolique. Par malheur, on y parle deux langues qui n'ont point de mots pour la prédication : l'arabe et la troupière. Mon cher ami, je ne hais point le soldat, mais le sabre et le canon me font pitié comme deux pauvres machines; nous sommes habitués à nous servir d'armes plus terribles et à voir bien d'autres destructions : la mitraille est fade. Quand je lis mon cher *Univers,* j'enrage de n'être point en France pour dégainer contre M. Villemain (1), contre l'empereur de Russie, contre les journa-

(1) Alors ministre de l'Instruction publique.

listes, contre les feuilletonistes, contre les vaudevillistes. Voilà de la guerre : se battre contre les idées! »

C'est de la fantaisie, dira-t-on. Oui et non. Sans doute, il y a là, quant à la forme, de la fantaisie; mais c'était bien sa pensée que donnait Louis Veuillot. Il était l'homme des idées et ne pouvait se passionner que pour les combats de la parole et de la plume. Du reste, même en Algérie, même en campagne, il sut trouver du temps pour ces combats. Sans être ce qu'on appelle un « prêcheur », si légers que fussent ses interlocuteurs, si familière, si gaie, si aimable que fût la conversation, il était bien rare qu'il n'y fît pas entrer d'une façon quelconque un peu de prédication. Il avait tant de foi, son amour de la vérité et son besoin de la propager étaient si grands, que la pensée religieuse arrivait toujours dans ses entretiens. Cela ne déplaisait point, d'ailleurs, aux hommes, la plupart jeunes, enthousiastes et chercheurs avec lesquels il se trouvait. S'ils étaient étrangers aux pratiques religieuses, aucun d'eux n'avait de haine pour la religion; et puis leur métier, leur devoir les mettant sans cesse en présence de la mort les rendait sensibles à l'idée de Dieu. Aussi, arrivait-il que l'on controversât, même au bivouac.

Après le ravitaillement de Médéah et d'autres poussées sur tel ou tel point, on fit halte à Mostaganem. Cette fois, le gouverneur général avait permis aux chefs l'usage des tentes. Ben Kaddour offrit un coin de la sienne à Louis, non pour se rapprocher du secrétaire de Bugeaud, mais pour donner une marque de sympathie et de respect au chrétien pratiquant sa religion.

Un soir d'orage, la compagnie était nombreuse chez le chef arabe. « Nous nous y trouvions six ou sept, écrivait Louis à Edmond Leclerc, le 6 juin 1841; il y avait deux musulmans, deux renégats, un juif, un huguenot et un catholique, votre serviteur. Nous étions couchés, pêle-mêle, sur toutes sortes de manteaux arabes et français, civils et militaires; la terre était à moitié couverte d'un

tapis de Turquie, le reste de blé vert et foulé, où quelques épis restaient debout; des sabres, des fusils, des pistolets étaient accrochés aux bâtons qui soutenaient la tente ou dispersés çà et là; on causait en arabe, en français, en italien; les uns fumaient la pipe, les autres le cigare; une bougie était plantée sur le manche d'une mauvaise cafetière, et pour toute la société, il n'y avait que deux tasses, dans lesquelles on faisait fondre le sucre en le remuant avec une paille, ou avec la pointe d'un éperon d'argent. La cafetière vidée et quand il fut temps de dormir, les musulmans firent leur prière d'un côté, le catholique s'agenouilla et fit la sienne; les renégats, le huguenot et le juif s'enveloppèrent en silence de leurs manteaux et au bout de quelques instants tous dormaient, malgré les coups de tonnerre et les coups de fusil qui retentissaient parfois autour du camp ».

L'un de ceux qui étaient là, et que l'indifférence religieuse, née de l'ignorance, avait mené à se faire musulman, dit plus tard à Louis que cette prière, faite sans respect humain dans un tel milieu, l'avait secoué, éclairé et que, dès lors, il s'était promis de redevenir catholique et de l'être pour tout de bon. Ben Kaddour fut, lui aussi, touché de ce tranquille acte de foi, mais il n'en tira aucune conclusion contre ses croyances.

Parmi les indigènes ralliés à la France et allant chez le gouverneur se trouvait Sed-Ahmed-Ben-Bou-Gandoura, un coulougli (fils de turc et de mauresque) très zélé pour sa religion. Il était attiré vers Louis Veuillot, et Louis Veuillot était attiré vers lui. Ils désiraient parler ensemble des choses de Dieu, mais le musulman savait très peu de français et le catholique ne savait pas du tout d'arabe. On prit un des interprètes de l'armée, M. Toustaint, ami de Bou-Gandoura, connu de Louis et qui n'était pas fâché de s'instruire à la fois des deux religions. « Regardez un peu dans cette chambre, moitié mauresque, moitié française, écrivait Louis Veuillot, ces trois jouvenceaux de 26,

27 et 28 ans, groupés autour d'un pot de confitures que vous auriez envie de vous mettre sur la tête, tant elles sentent le jasmin, et de trois tasses à café, simplement posées sur le pavé de faïence de l'appartement : l'un, remarquable par des brodequins à la napolitaine, est couché sur un matelas recouvert d'une courtine de soie, et tient une Bible; l'autre, pieds nus, assis en tailleur en face du premier et remarquable par son turban, tient à la main « el Quaranne »; le troisième, assis par terre et remarquable par ses pantoufles en tapisserie, tient une pipe. Ce tableau vous représente l'auteur de *Rome et Lorette,* argumentant au moyen d'un interprète contre Sed-Ahmed ».

La conférence dura jusqu'à deux heures du matin. Le musulman la termina en disant au chrétien que les choses auraient mieux été pour la France en Algérie si tous les Français avaient eu de la religion. « Ce n'était pas un compliment, ajoute Louis Veuillot. J'ai acquis, en vingt occasions, et particulièrement ce soir-là, la conviction que les Arabes nous méprisent et nous haïssent moins comme chrétiens, que comme impies ». Si le musulman résista, l'interprète au moins fut touché. « Le meilleur de cette causerie, écrivit l'auteur de *Rome et Lorette,* c'est que notre petit interprète a appris beaucoup de choses dont il ne se doutait guère et, depuis ce jour, se sent tourmenté du désir d'aller à la messe et plus loin. Que Dieu est grand et bon!... » Je note ici que Louis en racontant ces choses à M. Edmond Leclerc songeait un peu à le prêcher. Il le savait croyant, il le voulait pieux.

A la date où j'écris cette page, la population française d'Alger est très mêlée; mais ce qu'elle était en 1841, onze ans après la conquête, on peut difficilement se le figurer. En dehors du monde officiel, qui, s'il manquait généralement de religion, avait au moins de la tenue, « la société » était, pour les dix-neuf vingtièmes, composée de manière à justifier le mépris du peuple conquis. Le gouverneur

général devait donner des fêtes; il en donnait et voulait qu'elles fussent brillantes par l'éclat de la réception et le nombre des gens reçus. Louis Veuillot en raconte une, un grand bal avec souper :

« Il y avait à ce bal, des lieutenants généraux, des commissaires de police, un mufti, des imans, des rabbins, des mulâtres, des juges, des juifs, des voleurs, des Turcs, des Arabes, des hommes de lettres, « le père Enfantin » (1), un descendant des Zégris de M. de Chateaubriand, des renégats, des Prussiens, des Anglaises, etc., etc.; tout cela répandu dans trois magnifiques salons, ornés de marbres, de porcelaines, de dorures, dont l'un avait pour voûte le ciel étoilé. Contiguë à ces salons, et de plain pied avec eux, s'étendait une immense terrasse ornée de fleurs, d'où l'on voyait et d'où l'on entendait la mer...

« J'ai vu là que la fleur de ma jeunesse a été décidément emportée comme la peste, par les vents bénis qui soufflent de Rome. Depuis près de quatre ans, je n'avais pas vu un bal et c'était alors un plaisir que j'aimais beaucoup. Mais celui-ci, malgré sa singularité, ne put m'amuser plus d'une heure, et, avant minuit, j'allais me coucher en pestant contre ces violons qui m'empêchaient de dormir...

« A deux heures de la nuit, un repas a été offert aux dames : deux demoiselles s'y sont SOULÉES. A cette chose, il faut ce mot : bouchez-vous, si vous voulez, les oreilles, mais c'est l'expression de la vérité. *L'une était rose et blanche...* »

Voici une autre scène :

Le 13 juin 1841, dimanche de la Fête-Dieu, il y avait pour la première fois, procession du Saint-Sacrement dans Alger, et Louis Veuillot portait un des bâtons du dais, don de Louis-Philippe à l'évêque. Les cloches de la cathédrale

(1) L'ancien chef de l'école socialiste saint-simonnienne. Il faisait des affaires à Alger.

Saint-Philippe, baptisées l'avant-veille, sonnaient à pleine volée. « Quelle joie pour votre pauvre ami, écrivait Louis à l'abbé Aulanier, de voir une si belle fête et d'y contribuer de si près! Il y avait une foule immense, très décente, très recueillie, beaucoup d'hommes portant des cierges, beaucoup de jeunes filles et d'enfants, beaucoup de troupes sous les armes. Toutes les terrasses de la ville étaient couvertes de spectateurs. Il y avait des Maures, des Arabes, des Turcs, des Juifs fort étonnés, et sur le faîte des minarets, les imans et les muezzins regardaient ce spectacle et comprenaient que leur règne était fini ».

Dans une lettre datée du lendemain de cette solennité, Louis me disait : « Je renonce à t'exprimer ce qui se passait dans mon cœur. Je suppliais Dieu de triompher enfin sur cette terre où il n'y aura jamais de durables et de réels triomphes que par lui et pour lui ». Il ajoutait : « Cher frère, tu peux tirer de tout ceci un fait divers pour ton journal (1) ; je t'avouerai ma vanité : je voudrais qu'il fût dit quelque part que je portais le dais à la procession du Saint-Sacrement qui s'est faite dans Alger ». Cela fut dit.

Quelques jours plus tard, aux portes d'Alger, l'évêque donnait la première communion, pour la première fois, dans la pauvre petite église de Mustapha. Là aussi, l'assemblée était nombreuse et disparate. Les dames les plus marquantes de la société algérienne s'y trouvaient en belle toilette. « Monseigneur, écrit Louis Veuillot à Leclerc, m'avait placé dans le chœur parmi les acolytes. Voilà qu'au moment de monter à l'autel, il pense que je dois communier et il me demande si quelque chose m'embarrasse. Or je ne m'étais pas confessé depuis huit jours. Je fouille impromptu dans ma conscience et je lui dis que le cas me paraît singulier. — « Voyons, reprend-il, dites-moi en deux mots ce qui vous inquiète ». — Et voilà que

(1) Je rédigeais alors à Angers le *Journal de Maine-et-Loire*.

devant tout le monde, je me confesse au grand galop, sans même songer à me mettre à genoux; mais vous jugez quelle confession : elle ne dura pas vingt secondes, Monseigneur me donne ma pénitence et je me mets à genoux pour recevoir l'absolution, envoyant promener du fond de mon cœur les belles dames parisiennes qui devaient regarder cette confession avec étonnement... Enfin, j'ai communié avec de pauvres enfants dans la pauvre église de Mustapha en vue d'Alger et de l'un des forts, où l'on retenait, il y a quelques années, les chrétiens captifs. Ces idées se pressaient dans mon esprit et je rendais grâce à Dieu ».

Je ne voudrais pas me trop attarder à ces épisodes; cependant, je citerai encore un trait de la vie religieuse de Louis en Algérie.

« Ce soir, m'écrivait-il, le 24 avril 1841, je serai parrain d'une grande fille de seize ans qui n'est ni chrétienne, cela va sans dire, ni juive, ni musulmane, mais qui était un peu tout cela... Devine quelle sera ma commère : je te le donne en trois cents et comme tu ne trouveras pas, je vais te le dire tout de suite. C'est... véritablement, rien n'est plus drôle... ma commère n'est autre que l'ex-favorite de l'ex-bey de Constantine, Achmet : la célèbre Aïcha, chrétienne comme tu sais depuis longtemps, et très bonne chrétienne, à ce que dit Monseigneur. Je ne l'ai point encore vue. Mon enfant, lorsque dans ma fugue de 1837, lisant à Toulon, les détails de la prise de Constantine, je me faisais peut-être des romans sur la capture de cette sultane, je ne supposais pas qu'un jour, à quatre ans de là, je serais parrain avec elle de la fille d'un juif d'Alger..... ».

Cette vie, quelque peu décousue, n'empêchait pas Louis de beaucoup travailler. Bugeaud, très ennemi du repos, ne lui ménageait guère la besogne. D'autre part, il n'oubliait point le mandat qu'il tenait de M. Guizot. — « Je veux avoir sur les choses de l'Algérie, lui avait dit le ministre, des appréciations, des vues que je ne puis attendre des

fonctionnaires militaires ou civils. Vous me parlerez selon votre pensée ». Louis l'entendait bien ainsi et il fit ce travail, non en dehors du gouverneur, auquel il dit, au contraire, qu'il le faisait, mais sans le lui soumettre. Les mémoires qu'il adressa à M. Guizot sont donc absolument, fond et forme, son œuvre personnelle. Je crois qu'il y en eut cinq, j'en ai deux (1). Le premier est daté du 8 mars 1841, douze jours seulement après l'arrivée de Louis à Alger. Naturellement, ce n'est guère qu'un coup d'œil général, une entrée en matière. Le jeune correspondant du ministre remercie celui-ci de sa confiance, puis il ajoute :

« J'ai dit au général Bugeaud que j'aurais l'honneur de vous écrire, mais qu'afin de vous présenter mes idées et non les siennes qui sont assez exposées dans ses rapports, je ne lui communiquerais pas mes lettres, et cela a été gracieusement entendu de sa part; car sauf un point, où nous avons quelque peine à nous mettre d'accord, je veux parler de la doctrine chrétienne, il ne manque pas de confiance en mon jugement ».

J'extrais de ce rapport deux ou trois pages qui montrent à la fois dans quel esprit Louis Veuillot écrivait à M. Guizot et quel était l'état d'Alger au matériel et au moral en 1841, onze ans après la conquête.

« Le premier aspect d'Alger est agréable, on conçoit qu'il séduise extrêmement les Européens qui n'ont pas l'occasion d'aller plus loin ni les moyens de pénétrer le triste secret de nos affaires. Le voyageur, après avoir contemplé une chaîne de collines vertes et florissantes, semées d'élégantes maisons de campagne, débarque au milieu d'un mouvement qui rappelle les plus riches cités; la douceur de la température justifie la presque nudité de la population bizarre qui s'agite de tous côtés et le caractère pit-

(1) C'est par hasard que j'ai eu ces mémoires. Mon frère n'en garda pas copie. Je les tiens d'un marchand d'autographes, M. Charavay, qui en 1892 les mit en vente. Mon fils François les acheta sans demander d'où ils venaient.

toresque des haillons fait illusion sur leur indigence. De belles rues s'ouvrent, des places se forment, les boutiques sont fréquentées par une foule d'acheteurs, les marchands occupent déjà les maisons qui ne sont pas encore achevées, les cafés regorgent d'officiers et de bourgeois; Alger, par ses deux portes à la fois, sort de son enceinte et s'embellit, par une route parfaite, de deux faubourgs exclusivement européens et français. Le haut de la ville, ce qui est resté mauresque, sans être aussi vivant, ne paraît pas misérable. La draperie orientale, le haillon pittoresque, et l'action d'une police soigneuse des dehors, qui est vigilante à tout nettoyer, donnent à ces quartiers un attrait de curiosité, une sorte de charme même, que les pauvres ruelles de nos cités sont loin d'offrir. On se loue du climat, on dit que ces plaisirs, à la jouissance desquels tant de gens aujourd'hui réduisent leurs souhaits, sont faciles; il y a un théâtre, beaucoup d'habitants font de belles opérations de commerce, beaucoup d'autres se félicitent de leur avancement rapide dans les carrières spéciales qu'ils ont adoptées; enfin c'est un concert qui peut abuser longtemps les esprits superficiels, et qui fournit à tous les intérêts plus de faits et plus d'agréments qu'il n'est nécessaire pour égarer au loin l'opinion.

« Qu'on réfléchisse un peu cependant et que l'on s'enquière : cette ville, qu'un peuple heureux semble bâtir pour de grandes destinées, n'est plus qu'un hôpital et qu'une prison où règne la famine et la maladie. Ces soldats de si bonne mine ont la moitié de leurs camarades dans les mains des infirmiers; ces marchands sont un avide troupeau de traitants, d'usuriers, de spéculateurs hasardeux, ramas en grande partie d'aventuriers sortis de toutes les boues de l'Europe; ce bas peuple européen n'a pas de nom possible, cette population indigène gémit sous le poids d'un dénuement qu'on ne peut concevoir, elle est rongée de corruption qu'augmente la progression continuelle de ses misères, et la civilisation a plus fait sous ce rapport en

dix années que l'Islamisme et la Barbarie en plusieurs siècles.

« Tant de misères laissent-elles au moins une espérance pour l'avenir? Hélas! de la moins élevée des terrasses d'Alger, l'œil peut voir, à droite et à gauche, les deux limites très rapprochées que l'on ne saurait franchir sans une grosse escorte. L'Arabe est là, dévastant tout, à portée de fusil de nos avant-postes, ou plutôt, n'ayant plus rien à dévaster, mais enlevant les imprudents qui s'aventurent, et attaquant même de forts détachements. Il y a huit ans nos limites étaient moins rapprochées de plusieurs lieues ».

A la suite de cette vue d'ensemble, Louis Veuillot se montre lui-même. Qu'on n'oublie pas qu'il s'adresse à un homme d'État du régime de 1830, à un protestant, attaché à son culte, sans y croire bien fermement, mais disposé à la défiance envers les catholiques militants, et qui résumait ainsi sa politique quant à l'action religieuse : « l'État est laïc et doit l'être ».

« Matériellement, beaucoup de choses sont dans un désordre inextricable; moralement, rien n'a été fait jusqu'à l'époque (1838) où, sous une inspiration divine, le siège épiscopal de saint Augustin a été relevé. Au moins, depuis lors, les Français paraissent avoir une croyance et un culte. Mais l'évêque est bien abandonné à ses propres forces, et encore ne lui en laisse-t-on pas le libre usage, placé qu'il est sous la direction des bureaux de la guerre, desquels il reçoit souvent des instructions bien singulières, et auxquels il est obligé de faire parvenir à son tour de bien singulières explications. Cependant la croix ne s'élève pas en vain sur cette terre infidèle. Nos pauvres soldats, instruments à leur insu d'une œuvre plus glorieuse que celle des batailles, trouvent dans leurs hôpitaux, à leur heure dernière, des consolations dont ils seraient longtemps privés en France, ou qu'ils n'y voudraient pas accepter : presque tous meurent saintement, et nos cœurs se réjouissent à la pensée

qu'après tant de misères, Dieu donne à ces martyrs du devoir humain, l'éternelle récompense que méritent les martyrs de la Foi. Quelques musulmans, un très petit nombre, et sans bruit, touchés par ces voies miraculeuses qui confondent la raison humaine, mais qui sont explicables et douces à l'intelligence chrétienne, sont venus à l'évêque et lui ont demandé le baptême, bravant, pour le recevoir, l'inimité de leurs familles qu'ils ont courageusement averties. Enfin, Monsieur le Ministre, le mouvement qui, en Europe, ramène tant d'âmes à l'unité de croyances, s'est manifesté aussi d'une manière très sensible sur cette terre où, certes, la morale pratique des catholiques ne se révèle pas par des actes bien entrainants ».

Nous avions alors très peu de vrais colons en Algérie. On y allait dans l'espoir de faire fortune d'une façon quelconque et non pour devenir Algériens. Comment coloniser? Bugeaud, dès cette époque, voulait fonder avec des émigrants français ou même étrangers des villages qui feraient une barrière contre les Arabes et finiraient, en s'établissant solidement, par conquérir pied à pied le sol algérien. Cette idée trouvait beaucoup d'adhérents dans l'état-major de l'armée. Louis l'avait chaleureusement acceptée et la fortifiait de vues chrétiennes. Voici comment il l'exposait et la recommandait à M. Guizot :

« En même temps qu'il songe à bien conduire la guerre, le gouverneur médite un plan de colonisation qui n'est pas moins solidement raisonné que ses projets militaires : c'est la fondation de villages défensifs et agricoles, constitués de manière à pouvoir, en cas d'agression, attendre quelque temps les secours de l'armée. Ces villages formeraient de véritables tribus sédentaires et chrétiennes vivant du sol, s'y établissant à toujours, et pouvant, en cas de guerre européenne, nous garder l'Algérie, ou même y nourrir une petite armée. Il faut construire d'avance les habitations, et ensuite y implanter une population brave, laborieuse, croyante, capable de manier le fusil comme la charrue,

ayant à défendre une famille, une nationalité, une foi; sans doute, ces villages coûteront cher, mais ils permettront d'espérer un terme à des sacrifices jusqu'à présent bien lourds et sans résultat; sans doute, cette population est difficile à trouver, mais il y a dans l'Europe assez de malheureux et de persécutés pour la fournir. On avait parlé de négociations avec les catholiques suisses : dans le cas où ces négociations auraient besoin d'être suivies ou renouées, je m'offre, à défaut de plus capables. Mon nom n'est point inconnu des catholiques suisses, à cause d'un petit ouvrage que j'ai fait, il y a deux ans, sur leur pays et qui a eu parmi eux quelque succès. Si j'allais leur dire, avec des pouvoirs suffisants : « J'ai vu l'Afrique; voilà ce qu'elle est et ce qu'on vous y offre; je crois que vous feriez bien d'accepter », je pense qu'on ne manquerait pas de confiance en moi, et que le clergé particulièrement ne refuserait pas de m'aider. On pourrait peut-être adjoindre aux Suisses, par l'entremise de M. de Montalembert, quelques bonnes familles polonaises; on aurait sans peines des Basques, des Alsaciens, peuples disposés à émigrer et foncièrement catholiques, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, le sentiment religieux étant nécessaire et indispensable ici, plus encore qu'ailleurs. Enfin, c'est une idée que je ne puis mûrir, mais que je vous soumets néanmoins. Dans cette Syrie où l'on dit que le nom de la France ne se prononce qu'avec amour, n'y aurait-il pas aussi des familles ruinées et désolées à qui l'on pourrait promettre un sort meilleur et des foyers plus tranquilles? Une tribu arabe guerrière et catholique serait quelque chose de bien précieux pour notre établissement ».

Louis Veuillot terminait en disant qu'il avait noué à Toulon, à Marseille et à Paris des relations avec plusieurs rédacteurs de journaux et de correspondances afin de les renseigner sur les affaires algériennes. « Je prends sur moi, ajoutait-il, de le faire autrement qu'on ne voudrait »; ce qui signifiait qu'il insistait plus sur le côté moral et reli-

gieux que ne l'auraient voulu le gouverneur général et peut-être le ministre lui-même.

M. Guizot remercia et félicita Louis de ce premier mémoire. Le deuxième, daté du 19 avril, est tout un exposé de la situation de la France en Algérie et tout un traité sur l'organisation qu'il faudrait donner à notre conquête, pour être sûr de la garder, avec chance sérieuse d'en tirer profit. Louis insistait sur la nécessité et le devoir d'établir en Algérie des colons qui seraient cultivateurs et chrétiens. « Le choix de ces populations, ajoutait-il, de leurs chefs, de la Charte à leur donner, est aussi difficile que leur établissement matériel. On dit que l'Algérie peut devenir un exutoire. Cela peut être, en effet, mais ceux qui s'en réjouissent me paraissent singulièrement s'abuser. Il n'y faut pas des vagabonds, il faut des familles et des familles chrétiennes; il faut, à leur tête, des prêtres sévères, la sévérité est la sainte douceur de la religion, et Votre Excellence sait mieux que moi de quel secours a été le puritanisme aux émigrants anglais qui ont fondé les États-Unis. Il faut donc à ces villages une constitution pour le moins aussi théocratique que militaire. Il le faut, pour que Dieu protège et bénisse ces postes de la Foi avancés et presque perdus sur les terres infidèles; pour qu'ils aient le zèle et la vertu que ne découragent ni le travail, ni la guerre, ni l'isolement; pour qu'ils frappent les Arabes de cette admiration et de ce respect que Dieu leur permet d'éprouver pour tout ce qui est sincèrement religieux (voie de miséricorde peut-être, ouverte au retour de ces malheureuses postérités!), pour que les relations, enfin, brisées par la mauvaise foi et la ruse, se renouent par la probité.

« *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam* (Ps. 126) ».

Le ministre avait demandé à mon frère de lui dire ce qu'il ne pouvait pas trouver dans les rapports des fonctionnaires. Sur ce point, il était, on le voit, servi à souhait.

« Le courrier, m'écrivait Louis le 20 avril, emporte une lettre de dix-huit pages, papier-ministre adressée à M. Guizot, et tellement en hâte que je n'en ai point de copie, mais seulement un canevas imparfait, ce que je regrette. Les idées n'en sont pas mauvaises, je crois, ni surtout timides, et la lettre elle-même est hardie. Écrire si précipitamment à un homme de cette trempe, me paraît une épreuve un peu téméraire et qui peut tourner contre moi. Je m'en soucie, après tout, médiocrement. Jamais de ma vie, je n'ai plus aspiré, que depuis mon séjour en Afrique, à ne rien être qu'un pauvre écrivain du bon Dieu ».

Ce deuxième rapport fut, comme le premier, bien reçu. On peut douter néanmoins que l'illustre ministre de Louis-Philippe ait eu un seul instant l'intention d'en appliquer la pensée fondamentale. Ce n'était guère dans sa note et ce n'était pas du tout dans celle de son gouvernement. Celui-ci croyait avoir fait beaucoup en contribuant à une organisation officielle du culte catholique en Algérie. Il n'entendait pas s'associer autrement à l'action religieuse près de la population civile et défendait absolument que rien fût tenté pour amener les indigènes au catholicisme. La conversion d'un Arabe l'eût plus inquiété que la nouvelle d'un grave échec militaire.

Parmi les lettres que mon frère m'écrivit d'Algérie, il en est une qui ne touche en rien aux choses algériennes; elle est des plus intimes; mais nos existences ont été trop absolument liées en tout pour que je n'en cite pas au moins quelques lignes. J'avais vingt-deux ans. Malgré les exhortations et les exemples de mon frère, malgré toute mon affection pour lui, je ne l'avais pas encore suivi dans la voie chrétienne. Une visite que me fit le vendredi saint de l'an 1841 le P. Varin m'y décida et vite je l'écrivais à Louis, étant sûr et pressé de remplir de joie son cœur. — J'ai donné toute cette lettre dans la Correspondance. En voici vingt lignes :

« Je reçois ta lettre. Ah! mon enfant, que le bon Dieu te comble de ses grâces et qu'il te rende le bien que tu me fais. Que te dirais-je si loin de toi, dans le trouble d'une joie sans égale! Si je pouvais t'embrasser maintenant, tu sentirais ce que c'est qu'un cœur de frère; mais il n'y a pas de parole pour ces sentiments-là. Depuis que Dieu m'a fait la grâce de le connaître, je ne crois pas avoir été si heureux. De quel fardeau mon âme est maintenant allégée! Que je forme d'espérances et que je suis en repos sur l'avenir! Nous voilà tous les quatre chrétiens, ne faisant plus véritablement qu'un devant Dieu, qu'un cœur pour l'aimer, qu'une voix pour le bénir. Va, sois sans inquiétude, puisque tu pries, tu as la foi; tu la sentiras grandir, se développer... C'est maintenant, frère, que nous allons nous aimer, que nous allons être l'un pour l'autre d'un grand secours. Ne songe plus au passé, car je suis heureux comme la mère qui vient d'enfanter, et tout ce que j'ai pu éprouver de crainte n'est plus qu'une sainte joie ».

Venaient ensuite les meilleurs conseils, donnés avec une tendresse infinie; il terminait ainsi :

« Pour être en communion malgré la distance, je te propose de dire tous les matins et tous les soirs après nos prières, moi pour toi, toi pour moi, un *Ave Maria*. Adieu, mon frère, te voilà chrétien : c'est ce qu'il y a de plus beau sur la terre. Il ne reste plus après cela qu'à devenir saint au ciel.

« Tout à toi en Notre-Seigneur, à qui soient amour et louange durant le temps et durant l'éternité.

« Ton frère bien heureux ».

Louis Veuillot, arrivé à Alger le 24 février 1841, se rembarqua dans le courant du mois d'août. Son séjour en Afrique fut donc de six mois. Parti avec la résolution d'étudier, sous toutes ses faces et à fond, la question algé-

rienne, il avait eu toutes les facilités de le faire et n'en avait négligé aucune. Par sa position près du gouverneur général toutes les portes et tous les cartons lui étaient ouverts; et de plus toutes les langues, particulièrement celle de Bugeaud, parlaient librement devant ses oreilles. Il connut non seulement les faits, mais aussi les sentiments et les impressions. L'évêque n'avait pas plus de secrets pour lui que le gouverneur. Il put donc étudier les questions morales et religieuses avec autant de sûreté que les questions militaires, administratives et coloniales. De plus, il vit de près tous les hommes marquants d'un ordre quelconque, alors en Algérie. Il dîna avec le duc de Nemours, il fut le convive du duc d'Aumale; il fit amitié avec Saint-Arnault; il connut la plupart de ceux qu'on a appelés les généraux d'Afrique : Changarnier, Bedeau, Lamoricière, Cavaignac, etc., il se lia avec M. de Corcelle, chargé par un groupe parlementaire d'une sorte d'inspection libre de notre colonie. Ce fut une agréable surprise pour tous deux de se trouver l'un et l'autre vrais catholiques. La correspondance de Louis et les *Français en Algérie* portent trace de ces rencontres. J'en extrais seulement quelques lignes relatives aux fils du roi :

« Alger, le 26 juin. Nous avons ici M. le duc d'Aumale, qu'on a rapporté très malade de Blidah. Il va mieux. Ce jeune prince a fort bien réussi dans l'armée; je n'en puis dire autant de M. le duc de Nemours. On l'a trouvé bien froid, bien lent et bien caché, quoique fort brave, ce qui n'est contesté par personne ».

Le duc d'Aumale se remit assez vite et Louis m'écrivait le 27 juillet. « J'ai dîné vendredi dernier chez mon compagnon d'armes, S. A. R. M^gr^ le duc d'Aumale. Comme je m'étais modestement tenu loin du prince, ne faisant aucune visite, et allant même dîner chez l'évêque, lorsqu'il venait dîner chez le gouverneur, j'ai été assez surpris de l'honneur qui m'était fait. Cela venait probablement de son aide de camp, qui paraît savoir que je me mêle de littéra-

ture. J'ai très bien dîné à côté d'un capitaine de la maison du roi, qui, pour lier conversation, ne trouva rien de mieux que de se moquer de la piété de ce pauvre Clonard « qui pousse, dit-il, le cagotisme jusqu'à faire maigre ». Or le pauvre capitaine s'aperçut, au beau milieu de ses arguments, que je refusais obstinément toute espèce de viande. Tu ne vis jamais un homme plus embarrassé de son discours et je m'amusai à le faire enrager là-dessus tout le reste du dîner. Enfin, il finit par me dire qu'il était bon catholique, qu'il croyait en Dieu, et *saluait toujours les morts*. Comment trouves-tu cette profession de foi? J'ai causé un moment avec le prince après dîner; il est fort aimable garçon, et il m'offrit un cigare que je fumai, comme le reste de l'assistance, dans ses appartements avec un *chic* suffisamment courtisan, militaire et civil. J'étais le seul pékin qui se trouvât là, et je fis de la fumée comme quatre pour la gloire de l'habit bourgeois. Après cela, si notre mère sait un jour cette aventure et qu'elle ne devienne pas philippiste, je ne saurai qu'en penser ».

Les multiples occupations que ses devoirs, sa curiosité studieuse et son zèle religieux lui imposaient n'empêchaient pas Louis de songer à la littérature. Sa correspondance avec Edmond Leclerc et avec moi le prouve. Il caressa surtout le projet d'un livre de propagande, d'aventures et d'histoire dont il écrivit avec feu le plan; puis il commença une série de lettres à l'usage des jeunes filles sentimentales aimant à lire des romans.

« Depuis deux jours, m'écrivait-il le 20 avril 1841, je ne suis préoccupé que d'une chose : le conte moral fourni à Mallac (pour le *Moniteur parisien*) développé en un roman chrétien et populaire, dont le plan tracé tout à l'heure d'un jet en trois grandes pages me paraît franchement assez bien, et même fournir la matière à quelque chose de mieux que tout ce que j'ai fait. Ce serait une véritable épopée du peuple chrétien de nos jours. Je n'ai jamais éprouvé pour une idée de moi quelque chose de pareil à

l'affection que je sens pour celle-là. Cela m'a pris tout à coup; mille choses que je ne savais où placer s'y sont casées naturellement. Voici le titre :

VIE ERRANTE ET REPOS EN DIEU

Du Frère Christophe l'ami du peuple

« Contenant ses aventures extraordinaires; ses maximes et plusieurs enseignements pour jouir d'une vraie indépendance et se plaire dans la pauvreté; rédigée en quatre livres par un serviteur de Marie :

« 1er livre, l'*Enfant;* 2e livre, l'*Adolescent;* 3e livre, l'*Homme;* 4e et dernier livre, le *Chrétien.*

« Et je dis qu'il y a là dessous des événements, des descriptions, des passions, de la poésie, des rires, des larmes, des conseils qui peuvent être entendus depuis M. Guizot jusqu'à nos sœurs... Qu'il y aura de prières dans ce livre, qu'il y aura d'amour pour Dieu si je retrouve l'émotion palpitante avec laquelle je le remercie de certaines pensées qui passent en foule devant mes yeux!.. »

Il terminait ainsi : « Adieu pour aujourd'hui, mon frère. Je vais faire des lettres de cabinet. Je descends de bien haut » (1).

Ce livre conçu avec tant d'amour, Louis ne le fit pas. Les exigences des combats de chaque jour l'en empêchèrent. Il en a dispersé les idées dans divers de ses ouvrages. Le journaliste militant n'est maître ni de son temps ni de son œuvre.

Quant aux lettres aux jeunes personnes romanesques, voici comment il en eut l'idée. Un de ses amis d'Algérie avait une sœur qui sans être jamais sortie de sa petite ville rêvait de poésie, se croyait triste et aspirait vaguement à l'idéal. Elle écrivait ces choses à son frère, qui, les trouvant

(1) Cette lettre et d'autres où il revient sur le *Frère Christophe* se trouvent dans le septième volume de la Correspondance.

touchantes et bien dites, les lisait à Louis. Il y avait vraiment dans ces lettres du sentiment, de la grâce, de « ces traits délicats qui coulent naturellement de la plume des femmes lorsqu'elles n'écrivent pas pour être imprimées ». Le chrétien, l'homme de lettres, y vit en outre l'indice d'un état d'esprit qui ne pouvait être particulier à l'aimable sœur de son ami. Par une nuit de bivouac où le sommeil ne venait point, il fit sur cette donnée le plan d'un roman où il enseignerait aux jeunes personnes la supériorité, même comme joie intellectuelle, de la vie chrétienne et pratique sur la recherche de la poésie et l'abandon aux rêves. Il n'écrivit de ce livre que les premières pages. Plus tard les ayant retrouvées, il les modifia et en fit un simple feuilleton sur le danger pour les jeunes personnes de trop aimer les romans et les élégies.

Quand Louis eut beaucoup vu, beaucoup appris et chargé de notes plusieurs carnets, il aspira fortement à rentrer en France. Bugeaud, que, parfois, il avait trouvé trop exigeant, trop brusque, et qui de son côté l'avait parfois aussi trouvé trop indépendant, voulait qu'il restât jusqu'au mois de novembre ; il n'y consentit point. Dans cette même lettre du 27 juillet, il me disait : « Tu verras, s'il plaît à Dieu, ton aîné, riche de savoir et d'expérience, arriver chez toi du 20 au 30 août. Ah ! frère, ceux qui diraient que ce jour-là ne sera pas un beau jour, selon une expression familière à notre ami Toussenel, je les regarderais comme bien peu ».

Ce fut, en effet, un beau jour.

CHAPITRE XI.

RETOUR EN FRANCE. — PROJETS DE CARRIÈRE. — IDÉES DE MARIAGE. — TRAVAUX LITTÉRAIRES. — LE *SUB TUUM*. — LES AFFAIRES DE L'*UNIVERS* (1841-1842).

Louis était parti content, il rentrait plus content encore. Il retrouvait, en bonne santé et en bonne voie, tous ceux qu'il aimait, et il rapportait les matériaux d'un livre sur l'Algérie. Plusieurs chapitres même étaient déjà achevés. Cependant la médaille avait un revers : il allait retrouver aussi son bureau. Cela le préoccupait d'autant plus, qu'à la certitude de redevenir sous-chef, se joignait la crainte d'un avancement. Avant qu'il eût quitté Alger, des lettres de Mallac et de Leclerc lui avaient appris que M. Guizot se proposait de faire quelque chose pour lui. — « Si j'ai un meilleur emploi, se disait-il, et se hâta-t-il de me dire, tout le monde me condamnerait d'y renoncer, et moi-même, je me le reprocherais; me voilà donc forcé de rester bureaucrate ». D'Alger même, il m'avait fait part de ses craintes :

« Je suis antipathique à toute ambition qui demanderait deux jours d'efforts. L'indépendance me va comme une culotte de daim. J'aime mieux travailler douze heures par jour pour rien, que de donner six heures par semaine à une fonction plantureuse, zébrée de lisérés d'argent et émaillée de croix d'honneur. Ah! que je serais malheureux si j'étais n'importe quoi; comme j'aurais envie de laisser les plus pressantes affaires pour me mettre dans un coin à rimer des cantiques, et n'ayant pas le courage, peut-être,

de donner ma démission, comme j'inventerais cent ruses pour me faire destituer. Entre nous, je crois que l'oracle qui me promet l'empire est légèrement trompeur, ou il s'agit d'un empire qui ne ressemble pas beaucoup à celui de Charlemagne et de Napoléon ».

C'est le 20 avril 1841 qu'il m'écrivait ainsi; quelques jours plus tard, le 1er mai, après m'avoir dit qu'il nous serait bien doux de servir ensemble la cause de la religion, il ajoutait : « Pour moi, je suis bien décidé à lui donner ma vie : les meilleurs fruits de mon intelligence, le but le plus constant de mes travaux et de mes efforts, tout pour elle ! Je ne sais s'il est vrai que M. Guizot se propose de me faire une position : s'il le veut véritablement, je lui en sais gré; mais il faut une position qui me laisse bien libre de servir l'Église, car la seule position qui me convienne, je te l'ai déjà dit, c'est d'écrire, c'est de prêcher. Toute autre ne me serait pas supportable, et, si je faisais la folie de l'accepter, je ne la garderais pas ».

Dès le lendemain de son arrivée, il vit M. Guizot. L'accueil fut cordial. — Vous m'avez adressé de remarquables mémoires, lui dit le ministre; ils m'ont éclairé sur des points importants de la question algérienne; je partage beaucoup de vos idées, j'en ferai mon profit, mais toutes ne me paraissent pas applicables, surtout dès maintenant. Louis demanda sur quoi portaient les réserves. C'était particulièrement sur la part qu'il faudrait faire ou sur la liberté qu'il faudrait laisser à l'action religieuse. On discuta un peu. L'entretien se termina par ces paroles du ministre : Reprenez vos fonctions à l'Intérieur et habituez-vous à l'idée de ne pas les garder longtemps : J'ai des vues sur vous. Venez déjeuner demain.

Louis se retira content et troublé. L'accueil du ministre l'avait charmé et l'idée de se « faire une carrière » entrait presque malgré lui dans son esprit. Il se sentait devenir fonctionnaire. Il consulta ses amis les plus intimes et son confesseur, tous lui conseillèrent, et même quelques-uns

très vivement, d'accepter sans hésitation ce que M. Guizot lui proposerait. Il pencha vers l'acceptation. Quinze jours plus tard, il me donnait cette grave nouvelle.

« Cher frère, ce matin je suis allé déjeuner chez M. Guizot. Je ne me doutais de rien, je portais aux enfants les babioles que tu as vues et les trois volumes de Gabourd, qu'il m'avait chargé de remettre à S. Ex. (1). Les enfants ont reçu leurs babioles en riant, et M. Guizot les siennes avec beaucoup de bonne grâce. Puis, après déjeuner, il me dit : Je viens d'écrire à Bugeaud une lettre qu'il faut que vous lisiez. Je lis la lettre, très longue, et très bien faite pour un pékin. Ce n'est pas tout, me dit-il; il faut que je sache par détail, telles, telles et telles choses : une kyrielle! Vous allez me faire un travail comprenant ce que vous savez sur ces divers points. Nous le réduirons ensuite en une certaine quantité de questions et vous partirez de manière à arriver à Alger vers le milieu de novembre; vous y resterez à tout éclaircir, décembre, janvier, et vous reviendrez en février pour la discussion des Chambres. — Je t'avoue que je fus un peu terrassé. Pourtant, je fis bonne contenance sous ce coup de massue. Je répondis avec sang-froid que j'allais obéir et que je me tiendrais à ses ordres pour partir quand il le voudrait ».

Louis, qui s'ennuyait d'être au ministère de l'Intérieur, uniquement parce que c'était « son bureau », profita de la circonstance pour demander à M. Guizot de le mettre ailleurs. — Nous arrangerons cela à votre retour, lui dit le ministre. — Me prenez-vous à votre service? repartit Louis. — Oui. Cette réponse fut faite avec un sourire très tendre. Du coup, la chance tournait pour les emplois et même les fonctions. — « Me voilà ambassadeur! me disait mon frère en riant. M. Guizot n'a jamais lâché personne; il ne m'abandonnera pas, et je vais joliment me compléter sur l'Algé-

(1) Les babioles étaient des objets de fantaisies, rapportés d'Alger et de travail arabe; les trois volumes étaient l'*Histoire de France* d'Amédée Gabourd.

rie ». Il tenait déjà la chose pour faite; mais ce n'était qu'un projet.

Il se mit à la besogne que le ministre lui avait demandée. « Je ne sais, m'écrivait-il le 6 novembre, quand je partirai. J'ai fait mon mémoire : 48 pages grand style à sentences, clarté parfaite, raisonnements nouveaux, et, pour finir, une péroraison catholique, où, grâce à Dieu, j'ai fait entendre à mon illustre lecteur protestant, tout ce que j'ai dans le cœur. Tout cela a été fort approuvé; mon patron Guizot me l'a dit en termes très nets après avoir dîné en tête à tête avec lui et ses enfants. Il est toujours parfait pour moi et je l'aime vraiment : il est bon et large » (1).

Ce nouveau voyage en Algérie ne se fit pas. Pourquoi? Je ne l'ai jamais su. Bugeaud avait écrit à Louis qu'il serait content de le revoir; la question du traitement ou indemnité était à peu près réglée : Combien vous faudra-t-il, outre les 500 fr. mensuels que vous recevez à l'Intérieur? avait dit M. Guizot à mon frère. — Un millier de francs. — Vous aurez un peu plus, pour que vous ne soyez gêné en rien... Et puis, il y eut ajournement et finalement les choses en restèrent là.

Louis en prit aisément son parti. Le voyage l'avait séduit et, pour la première fois — ce fut aussi la dernière — il s'était dit : Pourquoi ne serais-je pas en même temps, employé, fonctionnaire et homme de lettres? Cette tentation n'avait pas tardé à faiblir. La mission annoncée lui plaisait encore par elle-même, que déjà elle ne lui souriait plus comme moyen d'arriver à un emploi qu'il faudrait garder. Foin de ce qui le gênerait pour la littérature et plus encore pour le service constant et passionné de l'Église! Il avait alors bien des travaux en train, bien des projets en tête. Sa position d'attaché au cabinet du ministre de l'intérieur, ne l'obligeant à rien, lui plaisait beaucoup, mais elle n'était pas stable. Que le ministère fût renversé et le personnel

(1) Je n'ai rien de ce Mémoire de 40 pages.

du Cabinet était changé; que Mallac fût appelé à une position plus élevée, et Louis perdait ses privilèges ; il devrait reprendre ou plutôt prendre cette place de sous-chef dont il n'avait encore été que le titulaire absent. « J'aime mieux tout et n'importe quoi, m'écrivait-il, le 6 novembre, que de me rendre à mon bureau sous les ordres de M. Grille... » Ce M. Grille de Beuzelin, homme du monde, arrivé, sans doute, à son poste par la protection d'un personnage quelconque, était, en somme, un chef très acceptable, ne demandant qu'à être courtois pour un « subordonné » homme de lettres, dont il regrettait fort, assurait-il, de n'avoir jamais vu ni le visage, ni l'écriture ; mais Louis, sans le connaître, le tenait pour absurde, exigeant, impossible, et l'avait pris en horreur : il personnifiait l'administration et *la feuille de présence*.

Une éventualité d'un autre ordre préoccupait aussi mon frère, et sans l'irriter, l'inquiétait : de nouveau on voulait le marier. L'abbé Aulanier, Émile Lafon, Adolphe Féburier le poussaient de ce côté. D'Alger il m'avait écrit :

« Que Dieu m'a protégé en me laissant libre, en ne me permettant d'épouser ni une femme, ni un emploi, ni rien qui me tienne en place sous l'éteignoir, sous le couvercle de la marmite! Je crois vraiment que ce diable de Lafon agissait sur moi; tout en me moquant de ses roucoulements, je me mettais à roucouler... je me serais marié comme on boit un verre d'eau. Ce n'est plus cela! Je ne pense qu'aux écritures, qu'aux passes d'armes dans l'*Univers*, je n'ai envie que de tailler des plumes et de vider des encriers. Deux hommes seuls au monde me feraient faire un bout de chemin dans ce but (le mariage) : le P. Varin et l'abbé Aulanier ».

Sept mois plus tard d'autres tendances le gagnaient. Il avait vingt-huit ans, l'isolement lui pesait, et des amis très chers lui disaient : Mariez-vous! S'il répondait encore : non, c'était d'une voix moins résolue.

« L'Abbé veut toujours me marier, mais les affaires ma-

trimoniales sont bien remises. Il faut couler l'Algérie, en visite d'abord, et puis après en écriture. Ce n'est pas l'affaire d'un moment. Je veux bien me marier; mais je ne suis pas fâché de le vouloir et d'en écarter l'heure. Il y a des jours où cela m'épouvante tout à fait.

« Mon cher enfant, je ne puis certainement prétendre à être heureux comme le bon, sage, tranquille et naïf Lafon; et cependant il a ses petites peines : cela donne à penser. Quand je suis tracassé, je prie, je travaille et tout passe. Quand je serai marié, si ma femme me tracasse, elle ne passera point. Il faudra certainement à cette pauvre femme beaucoup de patience, de raison, d'esprit et de simplicité. En connais-tu douze de ce calibre-là? »

A cette époque, ses yeux, qui toujours l'inquiétèrent, le firent particulièrement souffrir. Son imagination se montant, il craignait de perdre la vue.

« Il y a bien des moments, cher frère, où je ne suis pas rassuré sur l'avenir. Je ne puis me dissimuler que ma vue baisse sensiblement, et je sens que le dernier terme de cette brillante course, dont il était question jadis, pourrait bien être une nuit soudaine. Mon palais sera celui des Quinze-Vingts (1) et l'homme qui se proposait de mener les autres, finira par être sous la conduite d'un caniche. Ainsi plaît-il à Dieu? Ainsi soit-il! Là, m'attendent, peut-être, beaucoup de consolations que je n'ai pas trouvées jusqu'à présent. Je n'en suis pas moins résolu à vivre jusqu'au dernier crépuscule pour les combats de Dieu. Mais je t'en prie, au nom de nos sœurs et au tien, rappelle-toi bien qu'il est probable que je vous manquerai, et travaille en conséquence. Je voudrais que tu pusses te marier. Quant à moi, me voici dans de grandes inquiétudes : je ne me sens pas de vocation ecclésiastique, et cette crainte de devenir aveugle m'éloigne de tout... Le père Varin ne cesse de dire qu'il faut que je me marie; beaucoup de raisons

(1) L'hospice des aveugles.

me portent au même sentiment ; mais de quoi vivra cette femme, si je perds la vue? Voilà quelles distractions me bercent quand mon travail est fini, et il n'y a guère de moyens, quand on vit seul, de se distraire d'un mal d'yeux.

« Je t'afflige, pauvre frère! cependant, il faut bien que tu saches cela. Fais comme moi, remets-t'en au bon Dieu... »

Ces confidences me faisaient passer de mauvais moments. Cependant j'avais une telle confiance dans l'avenir de Louis, je sentais si bien qu'il était quelqu'un et ferait quelque chose que je me rassurais assez vite. Je souffrais de le voir souffrir plutôt que je n'étais inquiet.

La fatigue douloureuse et troublante de ses yeux, qui tenait surtout, je le rappelle, à une faiblesse des paupières, suite de la variole qu'il avait eue à neuf ans, ne l'empêchait pas de se surmener. En dehors de sa besogne au ministère qui, bien qu'allégée, lui prenait chaque jour quelques heures, et de sa collaboration à l'*Univers,* il écrivit alors celui de ses livres qui fit le moins de bruit et lui donna le plus de peine : le « *Sub tuum* ».

Cet ouvrage, qui parut sous ce titre : *Agnès de Lauvens ou Mémoires de sœur Saint-Louis,* avait été commencé avant le voyage en Algérie et concurremment avec *Rome et Lorette*. Louis, dès son retour, le reprit. Outre que le sujet, par moments, lui plaisait, il était poussé à lui donner le pas sur tout autre, par le désir d'être agréable à l'abbé Aulanier et aux religieuses du couvent des Oiseaux. En voici le plan général :

« C'est la peinture fidèle et naïve d'une maison d'éducation religieuse. Une pensionnaire emploie ses loisirs à mettre par écrit le détail des choses qui la touchent le plus durant la dernière année qu'elle passe au couvent ; sortie de cet asile, elle se complaît à rappeler les souvenirs qu'elle en a gardés ; les jugements qu'elle porte sur le monde parachèvent le tableau de l'éducation qu'elle a reçue. C'est toute l'économie de cet ouvrage, et tout

ce que l'on a eu dessein d'apprendre aux lecteurs intelligents ».

Que ce sujet fût bien dans les cordes de Louis Veuillot, l'ardent polémiste, on peut en douter. Après un premier élan d'enthousiasme, lui-même, il en douta et ce ne fut pas sans effort qu'il se dit : finissons le *Sub tuum*. Mais dès qu'il eut relu les pages déjà écrites et repris possession de tout son plan, il entra avec amour — un amour qui eut des éclipses — « dans la peau » de son héroïne, Agnès de Lauvens, future sœur Saint-Louis. En septembre 1841, au moment où il croyait aller de nouveau en Algérie, il m'écrivait : « Le *Sub tuum* marche. Si je ne le finis pas, je l'emporterai bien avancé et je le terminerai là-bas. Ce sera original d'en dater d'Alger la belle copie que j'en veux remettre à M^me^ la Supérieure. » Cette « marche » ne fut guère plus rapide et bien des arrêts la coupèrent. Le 6 avril 1842, répondant aux reproches d'être resté longtemps sans m'écrire, il me disait : « Ne t'en prends qu'au *Sub tuum,* cher frère : j'y travaille avec une rage sans pareille. Ne pouvant plus du tout écrire le soir, ni par conséquent lire à cause de mes yeux, le temps qui me reste pour griffonner me devient si cher, que je n'en puis distraire un moment. Je me lève à six heures et je me mets tout de suite à ce cher *Sub tuum* qui aura deux volumes; à huit heures, je vais au ministère; là, j'ai dans mon tiroir, un autre chapitre en train que je continue jusqu'à dix heures... Je vais déjeuner, je me promène au grand air, je bouquine, je rentre, et je me remets avec emportement au *Sub tuum,* à moins que Mallac n'ait quelque chose à me faire faire de bien pressé. La journée se passe ainsi; la nuit vient, je ne t'ai pas écrit et je ne puis pas t'écrire ».

Cette fois, il s'était mis à l'œuvre pour tout de bon. Il y a un cri de soulagement dans ces lignes du 14 avril : « J'achève enfin ce long *Sub tuum;* quelques chapitres encore, et j'aurai fini. Jamais ouvrage ne m'aura tant

coûté; non pas qu'il ait été long à faire, mais j'avais commencé par les derniers chapitres, et c'est une mauvaise méthode. Depuis un mois, je ne fais qu'aller d'un endroit à l'autre, bouchant des trous, rajustant des pièces, etc., comme s'il s'agissait de réparer une marqueterie. Je ne sais trop ce que vaudra cet ouvrage : il m'a tant ennuyé que j'en ai mauvaise opinion ». Dix jours plus tard, 24 avril : « J'ai enfin fini, ou peu s'en faut, le *Sub tuum,* dont je livre aujourd'hui le premier volume à Gustave ».

C'est à la fin de juillet que parut ce livre, le seul que Louis ait écrit sans être constamment heureux de l'écrire. Il l'annonçait ainsi à l'abbé Morisseau : « C'est un ouvrage sans conséquence. Je ne l'ai pas signé, parce que j'éprouve de la répugnance à voir mon nom dans les journaux et que, d'ailleurs, le travail n'est pas assez sérieux. Néanmoins, je vous le garantis pur et orthodoxe. Peut-être plaira-t-il dans les couvents. Je désire vivement qu'il serve à toutes les femmes élevées dans ces saintes maisons. C'est pour elles que je l'ai écrit ». Il terminait ainsi : « Il n'y a pas un livre de moi dont je désire autant la réussite, car j'en ai réservé le prix pour la dot de mes sœurs ». Ce n'était pas le seul de ses livres dont il réservait le prix à cet emploi.

J'ai indiqué déjà l'idée mère d'*Agnès de Lauvens ou Mémoires de sœur Saint-Louis;* je n'en ferai pas maintenant l'analyse; deux ou trois remarques seulement sont nécessaires. Dans ce livre, il s'agit d'éducation et non pas d'instruction. Louis Veuillot estimait que l'instruction, pour les femmes surtout, est la chose secondaire. Bien que celle des couvents soit et doive être supérieure, ce ne sont pas précisément des savantes mais des chrétiennes que l'on veut y faire et que l'on y fait. Aussi l'auteur d'*Agnès de Lauvens* a-t-il laissé à peu près de côté tout ce qui concerne l'instruction proprement dite. « Jusqu'où vont, disait-il, les connaissances d'une femme, en sus de la grammaire habituelle, de l'arithmétique et d'une certaine

chronologie élémentaire, cela importe peu. Comment cette femme pense, comment elle juge, et saura se conduire; dans quels principes elle trouvera sa force, dans quelles idées elle puisera ses consolations, sur quelles convictions elle assoiera le rigide amour de ses devoirs,... voilà l'essentiel ». On voit que Louis était, par anticipation, hostile aux doctrines dont devaient naître les lycées de filles.

Si l'on concluait de ces brèves indications que le *Sub tuum* est toujours grave et doit tomber dans la monotonie, on se tromperait fort. Il est, au contraire, très varié et montre fort bien qu'on ne s'ennuie pas au couvent. D'ailleurs, il y a en divers endroits de ces deux volumes nombre de fenêtres ouvertes sur le dehors. La pensionnaire Agnès de Lauvens ne devient sœur Saint-Louis, qu'après avoir passé par le monde. C'est dans toute la force et la grandeur du mot, un livre d'éducation. On y trouve du sérieux, de la poésie, de la gaieté et des larmes.

Le style d'*Agnès de Lauvens* a un cachet particulier. C'est bien du Louis Veuillot, mais un Louis Veuillot qui a voulu écrire en adolescente faisant ses classes, en jeune fille « enfant de Marie », mêlée à la vie honnêtement mondaine, puis en religieuse. L'écrivain de combat n'a pu réussir sans effort à se transformer ainsi; et l'on comprend que, parfois, ce travail l'ait ennuyé; mais il a réussi. Que cette pensionnaire, que cette jeune fille ait çà et là trop d'esprit, trop de vigueur de jugement et des pensées bien austères, je l'accorde et, en même temps, je maintiens qu'elle garde toujours son rôle, qu'elle est toujours vraie et vivante.

Dans *Agnès de Lauvens* se trouve une pièce de vers très simple, une ronde pour fillettes, vrai chef-d'œuvre de grâce naïve; elle est intitulée la *Violette,* poème :

Un jour sur la colline
Que le ciel, que le ciel illumine,
Un jour sur la colline
Chaque fleur a chanté.

Toutes ces fleurs sont contentes d'elles, toutes se vantent. La Vierge, pour les mettre d'accord, descend sur la colline.

Et de sa main divine
Que le ciel, que le ciel illumine,
Et de sa main divine
Sous l'herbe elle cueillit

La fleur que l'on devine,
Que le ciel, que le ciel illumine,
La fleur que l'on devine
Et qui n'avait rien dit.

Ce livre eut du succès, beaucoup de succès, — et je crois qu'il en a encore — dans le milieu auquel il était destiné; mais le public des lettres et même le public catholique militant s'en occupèrent assez peu. Ce n'était pas là ce que l'on voulait de Louis Veuillot.

Bien que le *Sub tuum* ait été écrit en plusieurs fois, j'ai raconté son histoire tout d'un trait. Quelques mots maintenant sur les autres travaux littéraires et de combat que fit Louis à cette même époque : quatrième édition, revue avec soin et illustrée, des *Pèlerinages de Suisse;* deuxième édition diminuée d'un côté, augmentée de l'autre, au total très modifiée littérairement de *Rome et Lorette;* de nombreux articles dans l'*Univers;* une collaboration à la *Revue de Saint-Paul;* la revision — très laborieuse — des *Annales* de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, et un travail de même sorte pour les Chartreux. Puis, de çà et de là, une page des *Français en Algérie* et des notes pour un nouvel ouvrage qu'il avait en tête : les *Esquisses du temps présent.* J'ai déjà dit qu'entre-temps, il avait écrit pour M. Guizot, un mémoire de 48 pages grand format sur les affaires algériennes. C'était une vie occupée.

Autre renseignement : le concours qu'il donnait à l'*Univers,* à la *Revue de Saint-Paul,* aux *Annales,* aux Char-

treux était gratuit. J'extrais de ses lettres quelques lignes où il parle de ces divers travaux.

« La quatrième édition des *Pèlerinages* a paru. Les dessins de Perrin sont mal gravés, et Gustave y a ajouté une image de l'église de Fribourg en Brisgau qu'il a prise pour celle de Fribourg en Suisse. De plus, il a mis sur le faux titre du second volume une estampille représentant trois carpes. Tu comprends le prix que ces illustrations donnent à l'ouvrage.

« Je prépare la seconde édition de *Rome et Lorette* avec l'aide utile de M. Guerrier de Dumast, qui a la bonté de venir à cet effet, passer deux heures chez moi tous les jours. Nous avons fait de l'introduction un chef-d'œuvre : c'est nettoyé, c'est brossé, c'est frotté, c'est ponctué... Ah! mais... (1). J'ai ravagé beaucoup le volume II. J'en expulse toute espèce de charges et d'idées politiques de nature à me fermer n'importe quelles portes de France ou d'Italie; j'y ajoute deux ou trois chapitres et va donc! »

On voit par ces dernières lignes datées de septembre 1841, que Louis était alors vraiment préoccupé de l'idée de s'attacher à la fortune politique de M. Guizot. Cela ne dura que trois ou quatre semaines. Aussi toutes les « expulsions » que cette lettre m'annonçait ne furent-elles point maintenues. Les changements, suppressions et développements n'eurent au total d'autre caractère et d'autre but que l'amélioration de l'ouvrage, au point de vue de la littérature, de l'histoire et des intérêts religieux. L'écrivain refit, sans rien sacrifier à l'avenir de l'employé, un livre écrit avec trop de hâte.

(1) M. Guerrier de Dumast, très grammairien, prétendait que Louis n'entendait rien à la ponctuation. Mon frère soutenait que chaque écrivain, sans trop rompre avec les règles, peut et doit avoir sa façon de ponctuer; mais il se rendait presque toujours. Il se rendit même trop sur de prétendues irrégularités de grammaire qui étaient de justes libertés donnant à la phrase plus de force ou de grâce. Il aimait à la fois la hardiesse et la syntaxe.

La Revue littéraire et critique publiée par la Société de Saint-Paul, à laquelle collabora Louis Veuillot, n'est qu'à mentionner. Son existence fut courte et sans éclat. Cette société de Saint-Paul, qui d'abords'appela une « confrérie », était une réunion de jeunes gens catholiques appartenant aux professions libérales, cultivant ou aimant les lettres et les arts. Le vénérable abbé Dufriche-Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires, la patronnait avec grand zèle. Il y avait là un vif désir du bien, mais peu de vigueur; et le talent, sans manquer, n'égalait pas la bonne volonté. Bref, c'était un milieu pieux et timide où tout en parlant de s'organiser pour la lutte, on craignait de faire du bruit. — Voilà de bien bons jeunes gens, disait Louis, mais ils ont trop peur de fâcher le philistin. Je ne veux pas être des leurs. Cependant, peu de temps après, il m'écrivait :

« Tu connais mon aversion pour la confrérie de Saint-Paul. En conséquence, j'y entre. Elle fonde une revue que j'ai critiquée; j'en deviens le collaborateur. Je me plains des chiens de libraires qui payent trop peu les auteurs : c'est pourquoi j'ai passé deux ou trois jours à fabriquer pour la susdite revue un bel article de 22 pages, qu'elle insérera, moyennant payement *par moi* de vingt francs pour deux années de cotisation confraternelle, et je suis enchanté de cette affaire-là ».

Et pourquoi ce changement? Pourquoi cet enchantement? Il avait vu un devoir à remplir. « Le Père Lacordaire, m'écrivait-il, est venu à la confrérie. Gabourd m'y avait perfidement entraîné ce jour-là : je me suis laissé prendre. Ce que le Père a dit m'a donné des scrupules sur mon isolement. Pourquoi ne travaillerais-je pas comme les autres, avec les autres? Si je fais un peu mieux qu'eux, est-ce une raison pour me tenir à l'écart? Ne leur dois-je pas rigoureusement le peu de force qu'ils peuvent recevoir de mon concours?... Tu comprends bien que j'entre avec armes et bagages et que je te demande ta collaboration, tes éloges, etc... Cette revue peut devenir quelque chose, si elle

prend, je la pousserai dans l'art, et avec nos confrères les artistes nous en ferons un *Artiste chrétien,* chose que j'ai toujours désirée ». Le premier article qu'il donna à la nouvelle revue portait ce titre : *Du travail littéraire, aux jeunes écrivains catholiques.* C'était un programme à la fois large et absolument chrétien. L'écrivain de combat y paraissait plus que ne l'auraient voulu les jeunes sages de la Revue, mais pas assez cependant pour que l'auteur fût content de lui-même. C'était de l'entre-deux. Louis ne se trouvait bien qu'à l'*Univers,* où Melchior du Lac, qui tenait alors le gouvernail, mettait tel quel et avec empressement tout ce qu'il donnait.

Parmi ses articles de ce temps quelques-uns firent grand bruit dans le personnel lettré de la presse parisienne. Il m'écrivait au sujet de l'un d'eux : « L'article sur Janin a eu un retentissement extraordinaire dans tout le petit monde des journaux. Saint-Chéron, en le lisant, gambadait comme un singe; du Lac, en nous en parlant, pendant la partie de dominos, posait le double blanc sur le double-six; Blanche se voilait la face et déplorait le malencontreux chef-d'œuvre; Toussenel, ivre de joie, est allé acheter un numéro dont il a fait des lectures publiques, et je crois qu'il a dans ce but, retardé son voyage de deux jours. Burette a subi une de ces lectures et a dit : « Je ne comprends pas ce que Veuillot a contre Janin : il ne sait donc pas que Janin a fait mettre aux *Pèlerinages* une couverture de vingt francs? » M. l'abbé Aulanier, Mallac, Dillon criaient merveille. Durangel, qui vise aux *Débats,* a eu la chair de poule... Voilà un succès qui présage une tempête, et, selon toute apparence, je vais être à mon tour *éreinté.* Bah! je suis de force » (1).

(1) Deux mots sur les amis ou connaissances nommés dans ce passage et dont je n'ai pas encore parlé : Albéric de Blanche, étudiant en droit, écrivait dans l'*Univers;* Burette, professeur de l'Université, auteur d'une *Physiologie du fumeur,* faisait profession d'être l'ami intime de Jules Janin; c'était sa gloire; Dillon, Irlandais, naturalisé Français, était em-

Par cette charge à fond contre un des plus importants rédacteurs des *Débats,* Louis rompit définitivement avec ce journal, où quelques-uns de ses amis, Mallac, entre autres, et divers personnages politiques, notamment le général Bugeaud et M. Guizot, désiraient qu'il entrât. Non seulement, il se fermait cette porte, mais il la fermait aussi à ses livres. C'était le point sensible. Vingt-quatre heures après avoir écrit ce fulgurant article, il recevait une lettre que lui avait adressée, en Algérie, M. Saint-Marc-Girardin, lequel trônait au *Journal des débats,* dominait dans les conseils de l'Université et comptait parmi les députés conservateurs les plus influents. C'était un éloge de *Pierre Saintive,* « dont jamais personne, m'écrivait Louis, ni toi, ni moi, n'a dit tant de bien. Il en trouve la fable belle, les personnages remarquablement inventés, vivant, ne gesticulant pas, et la conclusion haute et morale... Je suis heureux que cette lettre ne soit pas arrivée un jour plus tôt. La perspective d'un article dans ce genre aux *Débats* m'aurait fait peut-être rengaîner lâchement ma tirade sur Janin. Hélas! mon pauvre frère, on a beau s'en défendre et s'en vouloir, on est toujours homme de lettres, par une foule d'endroits ». Homme de lettres, certes, il l'était, mais non au point de sacrifier à l'espoir d'une réclame des vérités vigoureusement dites, dans un article bien fait (1).

Le besoin de parler net et de combattre pour l'Église, par le moyen du journal, allait bientôt le brouiller, non

ployé aux affaires étrangères. Quant à Toussenel, déjà connu, il venait d'être nommé commissaire civil en Algérie. Il s'en va, m'avait écrit Louis « revêtu de deux de mes caleçons de flanelle ». L'article de Jules Janin qui avait provoqué celui de Louis Veuillot était une déclamation au sujet des mémoires de Mme Lafarge, célèbre comme ayant empoisonné son mari. Elle le niait, mais le jury l'avait condamnée.

(1) Louis avait rencontré M. Saint-Marc Girardin chez le général Bugeaud et chez M. Guizot. L'important rédacteur des *Débats* lui avait demandé pour ce journal des correspondances d'Algérie, où il dirait ce qu'il voudrait. Louis, tenté et gêné, sans dire oui, n'avait pas dit non. Réflexion faite, il m'écrivit d'Alger qu'il renonçait à cette besogne.

avec de simples écrivains comme Janin, mais avec M. Saint-Marc Girardin lui-même, et l'éloigner de M. Guizot. Tous les projets d'ouvrage qui lui passaient par la tête, tous ceux qui lui étaient proposés, et dont il prenait note, s'effaçaient devant sa vocation de journaliste, et l'*Univers* lui paraissait de plus en plus le seul journal où il pût écrire comme il l'entendait. Cependant la situation était alors inquiétante à divers titres : une nouvelle feuille, s'adressant au public religieux, l'*Union catholique,* avait été fondée (1), les dépenses dépassaient les recettes, l'argent devenait fort difficile à trouver, et les amis du gouvernement, instruits de l'état des choses, prenaient la clé d'or pour s'introduire dans la place. Le 22 février 1842, Louis Veuillot écrivait à l'abbé Morisseau :

« Nous sommes dans de grandes affaires à l'*Univers*. Il est probable que je vais cesser ma collaboration, toute gratuite jusqu'à présent, mais fort active. Ma retraite ne tient pas du tout à ce que je voudrais être payé; je ne demande rien de semblable, puisque je peux, pour le moment, grâce à Dieu, m'en passer. Ma retraite tient à des considérations politiques. On veut faire de l'*Univers* un journal absolument ministériel, et je ne l'entends pas du tout, Cela me semblerait un métier de Judas ».

L'opposition de Louis Veuillot que secondait du Lac, alors premier rédacteur du journal pour la partie religieuse, n'empêcha pas la négociation de continuer. Les fonds manquaient, et ceux qui répondaient du journal étant à bout de voie prêtaient l'oreille à des offres de concours qui pouvaient le sauver. L'un d'eux, chrétien sincère, homme avisé, lié, par ses opinions politiques et sa situation, au parti conservateur, trouvait naturel qu'on reçût de ce côté un appui qui serait le salut. — Vous acceptez le pouvoir établi, disait-il, et par cette acceptation

(1) Je parlerai plus loin de ce journal sincèrement catholique, mais très légitimiste, qui devait absorber l'*Univers* et que l'*Univers* absorba.

vous lui rendez un notable service, pourquoi n'accepteriez-vous pas que ses amis vous secourussent? Votre but est de défendre avant tout la religion; vous continuerez de la défendre. N'est-ce pas l'intérêt de la cause religieuse qu'il y ait un journal catholique, indépendant du parti légitimiste, et, prouvant, par le fait même de son existence, par son langage de tous les jours, que l'on peut s'accommoder de la dynastie régnante, sans cesser d'être dévoué aux intérêts de l'Église? Nous ne deviendrons pas des ministériels, nous resterons ce que nous sommes : des catholiques avant tout. Non seulement, l'*Univers* n'abandonnera rien de ses principes, mais il les servira d'autant mieux qu'il rendra l'accord plus facile entre l'Église et l'État. Voyez bien le fond des choses : il ne s'agit pas de servir le ministère; il s'agit de sauver le journal, c'est-à-dire une œuvre vouée à la défense de la religion et à laquelle on ne demande aucun abandon de ses idées. Vous ne recevrez pas une subvention qui vous mettrait dans la main du gouvernement, mais un secours momentané, une sorte de prêt, venant d'amis conservateurs, comme vous l'avez accepté d'autres amis, plutôt légitimistes, et cela en vue de garder à la défense sociale un organe précieux. Nous continuerons le combat contre les gallicans, les mécréants, contre toute la presse ennemie de Dieu et si le gouvernement marche de travers, nous le dirons.

— Vos raisonnements sont très spécieux, répondaient Melchior du Lac et Louis Veuillot, mais le vrai fond des choses, le voici : nous resterions tout à fait libres vis-à-vis des mauvais journaux, des mauvais livres et des hommes de l'opposition; nous ne le serions plus vis-à-vis du Pouvoir; car c'est à lui et non à l'Église que songent surtout vos conservateurs. Mieux vaut mourir... C'était bien parler. Mais, d'autre part, il y avait le vif désir de conserver à la cause religieuse son principal défenseur dans la presse, une propriété d'avenir à sauver, enfin des dettes criardes à payer et la caisse était vide. Un jour arrivèrent

quelques milliers de francs généreusement avancés par des catholiques gouvernementaux dont le représentant avoué était un député très ami de M. Guizot. Du coup, Louis Veuillot s'écarta. Du Lac, sur lequel pesaient des embarras d'argent qui n'étaient point de son fait, pouvait difficilement prendre tout de suite le même parti. Il voulait le faire, cependant; mais des amis, parmi lesquels je puis nommer dom Guéranger et le comte d'Esgrigny, lui conseillèrent de patienter, pour maintenir le mieux possible les doctrines. Il resta, en déclarant ne vouloir plus s'occuper que des questions purement religieuses.

Cette situation fut, Dieu merci, de courte durée. Le 22 février, Louis avait écrit à l'abbé Morisseau : « Il est probable que je vais cesser ma collaboration... » Le 3 mai, il rentrait et exagérant plutôt que diminuant la gravité de l'affaire, il écrivait à Foisset : « Rendons grâce à Dieu : l'*Univers* a fâché le ministère et le lien de honte est rompu. J'en suis sûr. Pourvu maintenant qu'on ne le renoue pas! Ainsi, nous voilà donc, après que le journal s'est bien compromis, dans la même position embarrassée qu'avant, plus mauvaise même, à cause des fâcheuses impressions qu'a reçues le public. Néanmoins je me réjouis. J'aime mieux un journal catholique mort que vendu... Vous savez à quel prix ces Messieurs consentaient à nous tolérer. C'est le silence qu'ils exigent partout et toujours. Je pense que la paix, à ce prix, serait funeste et ne serait pas même la paix. Je crois que nous ne devons pas consentir à être tolérés. Je crois qu'il faut qu'on nous persécute et qu'on nous craigne ».

La rupture vint surtout par du Lac. Maître de la partie religieuse comme Saint-Chéron l'était de la partie politique, et, de plus, « faisant le journal », c'est-à-dire, chargé d'en préparer l'ensemble et de tout revoir, il mêlait, à forte dose, l'opposition au ralliement. A côté de la « sagesse » politique, qui, pas une seule fois, il faut le dire, ne sacrifia le droit, se rencontraient, au nom des catholiques, des

méfiances et des revendications qui faisaient contraste. Si le ministre des affaires étrangères était assez satisfait, ses collègues le ministre des cultes et de l'instruction publique, ne l'étaient point du tout. Le directeur, administrateur et principal actionnaire du journal, qui souffrait de la situation, laissait aller du Lac. D'ailleurs, la rédaction politique, bien que très désireuse d'unir les catholiques aux conservateurs, ne voulait pas faiblir sur le terrain religieux et continuait fermement la campagne contre le monopole universitaire. On ne pouvait tarder à rompre (1).

Le comte de Montalembert, déjà l'homme le plus en vue et le plus autorisé du groupe catholique agissant, fut nécessairement instruit de cette affaire. Par lui-même et par quelques-uns de ses amis, il avait, antérieurement et à diverses reprises, assez largement secouru l'*Univers*, mais ne possédant qu'une fortune modeste, il ne pouvait à ce moment-là faire de nouveaux sacrifices ou, du moins, des sacrifices suffisants. Bien que très mécontent de ce qui se préparait, il ne voulut point s'élever ouvertement et bruyamment contre le journal. Lui qui, d'ordinaire, réfléchissait peu, il hésitait devant un éclat en songeant que, si l'*Univers* disparaissait, il faudrait des années pour refaire un journal catholique non légitimiste et ayant quelque autorité. Mais dès que les négociations eurent abouti, il s'inquiéta et s'irrita. Les lettres qu'il écrivait à M. Foisset et que le biographe de celui-ci a résumées, montrent quelles étaient alors ses dispositions..... « La direction de l'*Univers*, comme si elle eût aspiré aux faveurs bienfai-

(1) Avant de donner *le bon à tirer* de ces pages, j'ai relu les numéros de l'*Univers* de mars et avril 1842. On y parle des ministres et de la politique gouvernementale avec précaution et bienveillance, mais sans flagornerie. Quant à la défense des intérêts religieux, elle est toujours très ferme. Ni l'Université, ni ses professeurs ne sont ménagés. Le numéro du 31 mars contient un article de *neuf colonnes* (les trois quarts du journal) signé : « Les Rédacteurs de l'*Univers* », où l'enseignement de l'État est mis au pilori. Ce réquisitoire juste, dur, bien fait, était d'Alexandre de Saint-Chéron.

santes du ministère, le ménageait, dit M. Henri Boissard, au point de se séparer quelquefois, sur des questions importantes, du jeune pair qui la soutenait de ses fonds. Cette attitude, que M. de Montalembert considérait comme une félonie, lui paraissait intolérable, et les choses en étaient venues au point qu'un éclat paraissait imminent. M. Foisset et le P. Lacordaire usèrent de toute leur influence pour empêcher les catholiques de se diviser sous le regard de leurs adversaires. Ils répétaient à leur ami cette belle parole de saint Paul : *Noli vinci malo, sed vince in bono malum*. Peu à peu, la paix se rétablit » (1).

Une polémique sur la situation du journal vis-à-vis du pouvoir eût été plus qu'une division : un scandale. Cela fut évité. Quant à l'entente avec Montalembert, elle eut toujours le caractère particulier que les vivacités permanentes du jeune pair et son humeur changeante donnaient à ses relations : phases d'intimités et phases de brouilles.

Il est certain, d'ailleurs, je tiens à le répéter, que Montalembert, pendant quelques années, fit de sérieux sacrifices d'argent pour l'*Univers* et le soutint parfois de toute son influence. Il comprenait mieux que personne l'utilité, la nécessité d'un journal indépendant de tout parti politique et voulant avant tout défendre l'Église. Dans une lettre du 6 septembre 1837, il écrivait au comte de Mérode, son beau-père, alors à Rome : Usez de tout votre crédit près du Pape et du Cardinal secrétaire d'État pour leur faire comprendre :

« 1° Tout le mal que font à la religion les journaux violents et haineux comme la *Gazette*, le *Journal des Villes et Campagnes*, en empêchant la conciliation et l'union des honnêtes gens de tous les partis; 2° les services rendus par l'*Univers*, en défendant la religion dans la ligne tracée par les encycliques, en s'opposant aux mesures injustes et oppressives du gouvernement, sans injurier les personnes

(1) *Théophile Foisset*, p. 45.

et sans attaquer la dynastie et la constitution du pays; 3° les services bien plus grands qu'il est appelé à rendre, en servant de centre et d'organe aux gens de bien, en faisant entrer forcément dans le domaine de la publicité et des questions importantes les intérêts catholiques aujourd'hui sacrifiés et laissés dans l'ombre par tous les partis » (1).

Ce langage, Montalembert le tenait alors à tous ceux de ses amis qui par leur situation pouvaient venir en aide au journal catholique. « Il serait honteux, il serait désespérant, écrivait-il à Lacordaire, que le seul journal catholique de l'Europe vînt à périr. Use donc de tous tes moyens, de toute ton influence pour nous appuyer ». Même appel (2 août 1839) à M. Rio : « Comment! malheureux, non seulement tu n'as pas su ou tu n'as pas voulu procurer le moindre petit subside à l'*Univers*, mais tu ne prends jamais la plume pour lui donner le moindre signe de collaboration sur des sujets dont tu es seul au courant! Et puis tu viens comme un méchant critique, déclamer contre la *nullité* et la mollesse de ce journal! Belle manière en vérité de travailler au bien... Si l'*Univers* est dépourvu d'intérêt ou de nerf d'où cela vient-il? Je voudrais bien savoir si ce n'est de ce que tous les catholiques de France font comme toi, c'est-à-dire restent les bras croisés au lieu de combattre... »

Après ces citations que j'abrège, le R. P. Lecanuet ajoute :

« En se dévouant, Montalembert espérait susciter d'autres dévouements : « Pas un sou ne m'a été offert, écrivait-il, tout le monde me donne des conseils et personne ne me donne d'argent ». Les légitimistes fermaient leur bourse par esprit de parti. « Je vous donnerais 30.000 fr., disait d'autre part un jeune ami de Lacordaire, M. de Failly, si l'*Univers* était *démocrate chrétien* ». En vain

(1) *Montalembert*, 2e tome, p. 56-57.

Montalembert écrivait-il des lettres pressantes aux évêques, il n'en recevait pas « signe de vie » (1).

Oui, malgré ces chaleureux appels, l'argent ne venait plus. Les besoins étaient grands et la caisse restait vide... « Il y avait beau temps, s'écrie le R. P. Lecanuet, que les fonds versés par Montalembert étaient dépensés ».

C'est à cette époque de détresse et de découragement que Louis Veuillot, qui déjà aidait de sa plume l'*Univers*, s'y donna passionnément en qualité de collaborateur que l'on rétribuerait... quand on le pourrait. Date très vague et pour sûr éloignée. Combien on avait besoin de lui! Le 27 décembre 1839, Saint-Chéron, signalant à Montalembert la triste situation du journal, lui parlait de le fortifier par le concours assuré de « M. Louis Veuillot, jeune et énergique écrivain dont la collaboration serait très précieuse ». Mais « il est très pauvre, ajoutait-il, et nous le sommes encore plus que lui. Il sera entièrement à nous le jour où nous pourrons payer un peu ses articles ». Le mois suivant, rapporte le R. P. Lecanuet, Saint-Chéron donnait à son correspondant cette bonne nouvelle : « La collaboration de M. Veuillot nous est acquise ». Cela voulait-il dire, comme paraît le croire, sans l'affirmer, l'historien de Montalembert, que celui-ci ayant envoyé des fonds, un traitement avait été assuré à ce « jeune et énergique » auxiliaire? Non. Louis Veuillot, sans être « très pauvre », avait peu de ressources, cependant il était homme à servir pour rien dans l'*Univers* la cause catholique; déjà il le faisait; il continuera de le faire. Je doute fort que Montalembert répondit à l'appel de Saint-Chéron par un nouvel envoi de fonds, et je sais que longtemps encore mon frère resta, selon le mot de Saint-Chéron, un collaborateur « très précieux », par son désintéressement comme par son mérite. Voici ce qu'il écrivait le 22 février 1842 à l'abbé Morisseau : « Je vais cesser à l'*Univers*

(1) *Montalembert*, t. II, p. 58.

ma collaboration toute gratuite jusqu'à présent, mais fort active. Ma retraite ne tient pas du tout à ce que je voudrais être payé, etc. » (1).

Il ne faut donc pas induire des paroles que rapproche le R. P. Lecanuet que Louis Veuillot fût définitivement attaché au journal grâce à de nouveaux secours d'argent donnés dans ce but par Montalembert. Certes, il était naturel que Saint-Chéron voulût, *en le payant un peu,* assurer à l'*Univers* le concours d'un « jeune et énergique écrivain » vivant de son travail. Et il eût été non moins naturel que Louis Veuillot acceptât cette très légitime rétribution; mais puisqu'il n'en a pas été ainsi, il m'appartient de noter que le chrétien dévoué qui fit de l'*Univers* « une grande institution », y travailla longtemps, c'est-à-dire tant que les ressources manquèrent, pour le seul amour de Dieu (2).

L'*Univers* avait recouvré sa pleine liberté, mais la caisse restait vide. Les recettes n'égalaient pas les dépenses et M. Bailly, dont les sacrifices prolongés avaient en somme surpassé ceux de tout autre, devait s'arrêter. De plus, l'*Union catholique* poussait l'esprit de concurrence jusqu'à

(1) *Correspondance,* t. I, p. 143. Le 12 juillet suivant Louis me donnait cette grosse nouvelle : « Je puise depuis le 1er juillet 200 francs par mois dans la caisse de l'*Univers* (en vérité!) représentée par Taconet ». A partir de cette date, mon frère eut un traitement régulier. Antérieurement je doute qu'il reçût jamais autre chose que des promesses.

(2) L'élan que l'entrée de Louis Veuillot à l'*Univers* donna au journal et par suite au mouvement catholique est noté partout comme on note un fait incontestable. Voici la constatation de l'historien de la presse française, M. Eugène Hatin, un neutre : « Les commencements de cette feuille, appelée à une renommée si brillante, furent timides et laborieux. Elle ne commença à prendre de l'autorité que quand M. Veuillot en fut devenu le rédacteur en chef ». (*Bibliographie de la presse périodique française,* p. 390). Même note dans le Dictionnaire-Vapereau, universitaire et ennemi : « D'abord simple rédacteur de l'*Univers religieux,* M. Veuillot devint bientôt l'âme et la tête du journal qui, sous sa direction, ne devint pas seulement l'organe des mauvaises passions de l'Église, mais une puissance avec laquelle il fallut compter ». (p. 1723 édition de 1858.) MM. Jules Simon, Sainte-Beuve, Thureau-Dangin, Ollé-Laprune, etc., ont, en termes différents, constaté la même chose. C'est l'histoire.

user contre son rival de procédés incorrects. « L'*Union* nous a volé notre gérant, m'écrivait mon frère, le 31 mai, en sorte que nous sommes dans la crise la plus terrible que le pauvre *Univers* ait encore vue, et je crois même qu'il en mourra cette fois ». C'est qu'en ces temps reculés, le gérant était légalement et financièrement la base du journal : il devait déposer dans les caisses de l'État un gros cautionnement : cent mille francs! Et cela lui donnait des droits... On trouva un nouveau cautionnement et même un peu d'argent pour les besoins de chaque jour. Le sauveur fut un fabricant d'équipements militaires, M. Eugène Taconet, déjà ami et soutien de l'*Univers,* mais poussé à lui venir plus largement en aide par Eugène Boré, alors laïque, mort quarante ans plus tard supérieur général des Lazaristes. Des temps moins durs, quant à la situation matérielle, mais aussi de plus rudes combats s'annonçaient.

CHAPITRE XII

VIE INTIME. — PROJETS DE TRAVAUX. — LETTRES A FOISSET. — VOYAGES DE PROPAGANDE.

Au milieu des préoccupations et des luttes que je viens de retracer, l'idée d'entrer dans les fonctions publiques avait absolument disparu de l'esprit de Louis Veuillot. La résolution de quitter son emploi était, au contraire, bien arrêtée. Il n'attendait pour la réaliser que de s'être assuré en dehors du journal des travaux littéraires offrant quelque sécurité. Dans ce but, il songeait à écrire un long ouvrage — dix volumes d'après son plan primitif — sous ce titre qui en indiquait bien le sujet : *Les Pèlerinages de France*. « Cette belle mine découverte par moi, m'écrivait-il, et non exploitée, faute d'outils, se présente avec des charmes nouveaux ; elle a tellement tenté Gustave qu'il a inventé machines sur machines. Comme j'étais fort froid sur l'entreprise, cela m'a servi de politique et d'habileté : l'on est venu me présenter des conditions assez belles. Gustave met 10,000 francs ; un bailleur de fonds en met 10,000 aussi. Là-dessus, on me fait 500 francs par mois, soit que je voyage soit que je reste à Paris, et je m'engage à donner, dans l'espace de trois ans, 10 volumes in-18 jésus de 300 à 400 pages ».

Partant de là, il calculait le produit général, la part de l'auteur et les avantages d'autres sortes que devrait lui procurer ce travail : trois belles années de voyage, une visite à tous les évêques et pour ainsi dire à tous les catho-

liques de France, une inépuisable moisson de faits, d'idées, de connaissances pour l'avenir. Et puis, il saurait faire des économies. — « Alors, s'écriait-il, les sœurs sont mariées, à moins de grand malheur, et enfin « le petit frère », que je n'oublie pas, est établi; je lui passe « le sous-cheffat » dont je suis titulaire à l'intérieur. Déjà j'en ai parlé à Mallac, qui n'a pas trouvé la chose impossible ». Le frère et les sœurs entraient toujours dans ses projets. Que n'eût-il pas fait pour nous? Il nous eût tout sacrifié, hors le combat pour l'Église.

Dès ce temps, il avait en tête un autre travail, tenant plus de la polémique à tout rompre que de la piété; ce travail, il en écrivit toute sa vie des pages, sans pouvoir jamais s'y livrer avec ordre et lui donner la forme qu'il rêvait. C'était un tableau de la société française au dix-neuvième siècle qu'il voulait intituler *Esquisses du temps présent* (1). La politique, la littérature, les arts, les mœurs, la religion, hommes et choses : tout y devait entrer. Il en parlait ainsi dans une lettre à l'abbé Morisseau : « Je vais me mettre à un grand travail auquel il faut donner le pas sur tout ce que je rêvais. Je l'entreprends sans savoir si je pourrai l'achever : et si je l'achève, ce sera un breuvage de honte que je présenterai à mon pays. Priez Dieu pour qu'il m'inspire et me soutienne dans cette œuvre. Demandez à mon auguste patron, saint Louis, mort sur la terre africaine, de m'envoyer un reflet de ses lumières et de sa charité ».

De ces projets sont sortis à vingt ans de distance les *Libres penseurs* et les *Odeurs de Paris;* mais, je le répète, on peut en signaler des pages et des chapitres dans toute son œuvre. N'est-ce pas même son œuvre tout entière avec les notes tendres, gaies, pieuses, poétiques qu'il mêlait si naturellement à ses colères et à ses sévérités?

(1) Il exposa son plan dans l'*Univers* du 30 décembre 1841 en le donnant comme le projet d'un collaborateur.

Quant aux *Français en Algérie,* livre qu'il s'était promis d'écrire dès son retour d'Afrique, il était fort négligé et presque oublié. Qu'on ne l'accuse pas de caprice. Quiconque se donne au journalisme ne peut faire un livre qu'à bâtons rompus. N'est-ce pas ainsi, hélas! que j'écris cette vie de mon frère, à laquelle, avec tant de joie, je me serais donné tout entier et qui eût gagné certainement à être faite sans désemparer!

Voilà comment Louis travaillait. Comment vivait-il? Sa vie était sévère, et eût été pénible, si l'ardent amour qu'il portait à l'Église et ses constantes recherches pour arriver à la bien servir ne l'avaient pas soutenu. Il se reposait de travailler beaucoup en faisant des combinaisons pour travailler davantage. Ce n'était plus le jeune journaliste de la *Paix,* mécontent de lui-même et des autres, doutant de ses opinions, se laissant aller pour tuer le temps, aux rêveries moroses, à la flânerie ennuyée. S'il tenait quelquefois sa plume au repos, son esprit, chargé de projets qui le charmaient était toujours en travail, toujours en fleur. Après sa rentrée à Paris, il avait repris son logement de la rue de Grenelle, composé d'une grande chambre, à laquelle, plus tard, il en put ajouter une autre plus grande encore. Il m'en faisait cette description : « Je me carre, depuis deux jours, dans deux chambres énormes, meublées de trois chaises... Que sont donc devenus nos chaises et mes pantalons blancs? Je n'ai pas trouvé un pantalon blanc à mettre le jour de la Fête-Dieu... Mes bouquins occupent un emplacement magnifique; ils sont rangés en bel ordre et m'inspirent une sorte de terreur. Oh! ciel! qu'il y a de livres dans le monde! La grande chambre donnant sur la cour est devenue mon cabinet de travail; tu sais qu'elle est encore plus vaste que l'ancienne; s'il y avait des chaises, ce serait bien. Je couche dans la chambre sur la rue; je m'y endors bercé par le bruit des omnibus. Un bec de gaz allumé à la maison d'en face me sert de veilleuse, et le chiffonnier matinal me ré-

veille au point du jour par des exclamations quelconques ». Il y avait, dans cette belle chambre dénuée de chaises, d'autres ornements que des bouquins : deux pots de fleurs, soigneusement renouvelées, le grand sabre de cavalerie rapporté d'Alger, un crucifix de bronze.

Le bouquinage, que Louis a toujours aimé et pratiqué, était alors sa grande distraction et son luxe. Il s'en blâmait et s'en amusait. « Tu ne peux t'imaginer, me disait-il, avec quelle frénésie je bouquine et dans combien d'excès cela me fait donner. J'y passe des heures, au vent, au soleil, les mains gourdes : rien n'y fait. Je reste là, devant les cases, planté sur mes quilles, des bouquins dans mes poches, des bouquins sous le bras droit, des bouquins sous le bras gauche, des bouquins dans les mains, et quels bouquins! les plus laids, les plus sordides, les plus écornés. Si je voulais m'en défaire, il faudrait payer des gants à l'homme qui les enlèverait. J'en achète que j'ai déjà vendus et revendus. Il y en a que je prends pour le nom de l'imprimeur, d'autres pour leur format, d'autres pour leur papier, d'autres pour leur saleté. Je rentre avec des charges de ces horreurs que je ne sais où fourrer... Je jure de ne bouquiner plus et je recommence le lendemain ».

La « bouquinomanie » était sa récréation du jour; le soir, pour reposer ses yeux et prendre de l'exercice, il faisait sur les quais de longues promenades, mais la marche n'empêchait pas le travail de l'esprit et, rentré chez lui, crainte de perdre ses idées il prenait sa plume, et bravant la fatigue de sa vue, il écrivait de la prose ou des vers sans compter les heures.

Malgré toutes les ressources qu'il trouvait en lui-même, la solitude souvent lui pesait. La promenade n'était pas toujours possible et les soirées étaient toujours longues, d'autant qu'en ce temps-là, on dînait à cinq heures. S'il avait pu lire, tout eût été bien; mais la lecture, après dîner et à la lumière, est redoutable, sinon impossible, aux yeux fatigués. Aller régulièrement chez des amis eût été dif-

ficile et n'entrait pas dans ses goûts. Tout cela le portait à songer et ses songes le portaient au mariage. Le P. Varin, l'abbé Aulanier, l'ami Lafon, et d'autres moins écoutés, appuyaient cette disposition ; il refusait encore de leur dire carrément : oui, que déjà il se le disait à lui-même, mais assez bas pour n'être pas bien sûr de se l'être dit. Et puis, il avait des retours et le non se reproduisait, seulement il était de moins en moins accentué. Cet état d'esprit perçait dans ses lettres et, lorsque je le vis, s'affirma dans sa conversation. Il avait des jours, ou tout au moins des heures, de grand découragement. Sans doute, même aux époques où les choses allaient selon ses désirs, il devait compter avec ces heures-là ; mais rarement elles furent aussi lourdes et aussi fréquentes. J'extrais les lignes suivantes d'une lettre à l'abbé Morisseau, datée du 31 août 1842 :

« Je ne travaille pas maintenant : je suis extrêmement fatigué, et toute application m'est impossible. Mon confesseur, ma mère, mes amis me pressent pour que je me marie. Je ne m'y oppose point, car souvent je m'ennuie un peu bien fort, mais je ne puis me marier tout seul, et je ne puis trouver une femme, puisque je ne vois personne. N'en auriez-vous pas une à m'envoyer pour mettre fin à ce tracas? Si vous connaissez une bonne fille, qui ait beaucoup de piété, beaucoup de douceur, de la simplicité, de la santé, qui puisse me faire un peu de musique, et qui possède à peu près de quoi se nourrir, c'est tout ce qu'il me faut. Vous rendrez contents par ce moyen tous ceux qui m'entourent et qui me voient dépérir. Peut-être, me contenterez-vous aussi, vu l'excellente habitude que j'ai prise de ne pas attendre de la vie grand'chose de bon. Que ne puis-je devenir un moine? Mais l'on me rit au nez quand je parle de cela, et je crois que l'on a raison : pourtant je n'en suis pas plus gai. »

Cette déclaration si nette, si formelle, n'était cependant pas une décision ferme. Deux mois plus tôt, il avait refusé

de se rencontrer avec une jeune fille de famille très honorable, que l'on disait charmante, pieuse et bien dotée. Il m'écrivait à ce sujet qu'il devait d'abord songer à nos sœurs. « Malgré mon triple airain, ajoutait-il, je me trouverais peut-être tout drôle, si une bonne et aimable jeune personne venait à me laisser voir quelque désir de m'épouser. Il ne faut pas charger outre mesure la barque où l'on porte les sacrifices : elle a bien assez de peine à voguer avec ce chargement ». Plusieurs fois, il avait écarté par des objections en l'air de fort acceptables propositions. Pourquoi cette différence entre ses désirs et sa conduite? Il y en avait diverses raisons. Le mariage, en même temps qu'il l'attirait, l'effrayait. Les amis mariés qu'il voyait de près ne lui paraissaient pas jouir tous d'un bonheur sans mélange. Il craignait les mauvais numéros de cette loterie. D'autre part, comme il était loyal, il se demandait avec inquiétude s'il ferait un bon mari. Puis, il y avait nos sœurs. Que deviendraient-elles? Il voyait jour à en doter une; mais l'autre, comment la caser? l'avoir chez soi ne serait peut-être pas facile, et, pour sûr, ne serait pas sage. Si l'une des deux avait montré du goût pour le Couvent, l'affaire se serait arrangée; mais l'aumonier des Oiseaux, le confesseur des pensionnaires et les religieuses qui les connaissaient le mieux, étaient d'accord à dire que le cloître ne les attirait aucunement. Louis s'en ouvrait à l'abbé Morisseau. « N'oubliez pas de prier pour mes sœurs : voici l'âge où elles en ont grand besoin. L'aînée a maintenant dix-neuf ans, et je songe à la marier, car quoique pieuse et bonne fille, elle n'a pas plus que sa cadette la vocation religieuse. Au milieu de tant de dons qu'il nous fait, Dieu nous refuse à tous les quatre celui-là qui nous irait pourtant, à ce qu'il semble, si bien. Priez-le de m'envoyer un bon garçon, bon chrétien qui puisse se contenter de dix mille francs, que je veux donner à cette chère sœur, la moitié tout de suite, et le reste en quelques années : car en me dépouillant jusqu'à la chemise, je ne puis rien de plus ».

A cet obstacle que le sentiment de la famille, la raison, le cœur rendaient si fort, s'en joignait un autre que Louis aimait moins à reconnaître et où le cœur était aussi pour quelque chose. L'un de ses amis de vieille date, du temps de Rouen, avait une parente à laquelle Louis, sans vouloir s'y arrêter, pensait un peu, et qui lui semblait, de son côté, penser plus à lui qu'il ne l'aurait voulu. Divers indices le portaient à croire qu'elle serait déçue, s'il ne demandait pas sa main. Elle avait une physionomie si douce, tant de grâce dans le sourire, tant d'élégance dans le maintien, qu'elle paraissait très jolie. Mais point de santé, une position difficile et un milieu qui n'était pas celui où devait s'établir l'auteur des *Pèlerinages de Suisse*, le catholique à tout rompre, voué pour toute sa vie au combat. Il avait dû écarter l'idée de ce mariage. Sa résolution était ferme, seulement il lui en coûtait de s'y tenir et il souffrait en pensant que cette pauvre fille qu'il avait connue enfant, et qui peut-être l'aimait, pourrait souffrir par lui.

Ce fut au plus vif de cette crise intérieure (septembre 1842) que réalisant un projet que Louis et moi, nous caressions depuis son retour d'Afrique, nous fîmes, avec nos sœurs, une excursion au bord de la mer. J'avais reçu des propriétaires du *Journal de Maine-et-Loire* deux ou trois semaines de congé, et mon frère avait obtenu de la Supérieure des Oiseaux, dix jours de vacances pour Annette et Élise dont les religieuses, leurs maîtresses, étaient très contentes. Il fut bien joyeux ce petit voyage! Louis en parlait ainsi à l'abbé Morisseau, son plus intime correspondant de cette époque : « Notre voyage a été très heureux, quoique bien court. Mon frère était venu nous rejoindre, en sorte que nous avons passé dix jours sans nous quitter un instant. Jamais nous n'avions été si longtemps ensemble, et nous rendons des actions de grâce à Dieu de ce bonheur ».

Notre premier arrêt fut Rouen. C'était encore le temps des diligences et nous avions voyagé de nuit. Toute une nuit de voiture! Quel charme pour ces deux pensionnaires!

Dès que nos légers bagages eurent été déposés à l'hôtel, nous allâmes à l'église, puis mon frère nous mena hors de Rouen, à l'endroit où, dix ans plus tôt, il avait eu son premier duel et là nous fîmes en commun une bonne prière. De Rouen, on partit pour le Havre, du Havre pour Trouville qui n'était guère alors qu'un petit village de pêcheurs. Partout la gaîté et une joie intime, profonde, nous accompagnèrent. Tout étonnait, amusait, ravissait nos sœurs qui n'avaient encore rien vu, et leur grand contentement faisait grandir le nôtre. Quel appétit nous donnaient l'air de la mer et le plaisir! Il y eut à Trouville un certain déjeuner dont le souvenir nous égaya, dans la suite, bien des fois. Cela date de plus d'un demi-siècle et j'en pourrais raconter encore tous les incidents. Que nous étions heureux d'être ensemble et comme nous nous aimions! Notre avenir à tous était incertain, mais aucun de nous n'y songeait. Mes sœurs et moi, nous comptions en toute sécurité, sans nous le dire, sur le grand frère. Quant à lui, tout entier à la saine et vive joie du moment, il avait ajourné les préoccupations troublantes.

Ces préoccupations, elles revinrent vite. L'isolement lui pesait. Pour en sortir, il prit une résolution, où la rectitude habituelle de son jugement fut en défaut : il se mit à peu près en ménage avec un ami. Par lui-même, l'acte était imprudent; combien il le devenait davantage en raison de l'ami auquel il s'associait. Certes, ce savant ingénieur des ponts et chaussées ou des mines était un esprit cultivé, un galant homme, un chrétien des plus solides. Mais quelle froideur dans sa parole, quelle raideur dans son attitude, quelle rigueur dans ses idées! Et sous cet aspect glacial et dominateur, qui faisait naître spontanément la gêne et l'ennui, couvait de la violence.

Un jour, cet homme d'apparence si sage, ayant un procès de famille, écoutait avec grande attention l'avocat de la partie adverse, lequel se mit à l'abîmer comme se le permettent trop souvent les orateurs du barreau; il se

leva, et sans dire un mot, appliqua sur la joue de l'insulteur un retentissant soufflet; puis se rassit en silence et s'inclina respectueusement devant l'admonition du tribunal. Louis l'avait rencontré, je crois, à la conférence de saint Vincent de Paul; on avait causé, on s'était lié et bientôt il y eut vie commune. Au début, ce fut un charme. Cela éclate dans ce récit de mon frère à l'abbé Morisseau : « J'ai changé de logement, je demeure actuellement rue Vaneau dans un nid de couvents et d'églises, qui me sonnent les prières de tous côtés. Si vous n'avez pas peur de monter cinq étages, quand vous viendrez à Paris, vous logerez chez moi, car j'ai une chambre à offrir en bel air et en belle vue. Je suis tout à fait logé en poète : il n'y manque, Dieu merci! que Cidalise, la folie et la misère. Sur le même palier que moi, habite un excellent homme, fort pieux, que je vous ferai connaître, et nous vous mènerons dire votre messe aux Sœurs de la Providence, ou aux Oiseaux, ou aux Missions, ou aux Lazaristes, ou au Sacré-Cœur, ou au Bon Pasteur, ou aux Bénédictines : tout cela est à notre portée. Enfin, nous avons une bonne vieille qui nous fait assez de soupe et de bœuf pour soutenir le corps : nous chercherons une troisième assiette, une troisième cuiller et vous ferez votre partie ». Les deux amis s'étaient presque donné un règlement : ils allaient ensemble à la messe dès six heures du matin. « A force de le vouloir, disait Louis, je suis parvenu à remplacer l'habitude de travailler le soir par l'habitude de travailler le matin. Je vais à la messe pendant qu'il fait encore nuit, je suis prêt à lancer la plume au galop dès qu'il fait jour, et sans trop me fatiguer les yeux, je parviens à ne pas perdre tout mon temps ». Dans cette même lettre, datée du 27 novembre 1842, il apprenait à son aimable correspondant, qu'Édouard Ourliac, « bien converti, bon chrétien, excellent cœur, excellent esprit », venait d'être attaché à la rédaction de l'*Univers*. « Bonne conquête, dont vous lirez de fort aimables articles ». Il lui donnait cette autre nouvelle encore :

« J'ai beaucoup vu ces derniers temps Eugène Boré et M. le baron de Bussières, le parrain de M. Ratisbonne. Boré et Bussières sont deux saints. Leur conversation et leur exemple m'ont fait du bien, j'ai enfin l'espérance de devenir meilleur, en voyant quel soin Dieu prend de m'entourer d'âmes si bonnes et si belles... Adieu, mon compagnon vient me prendre. Je vais prier pour vous. Priez pour moi ».

Tout allait bien. Les nuages noirs étaient dissipés; l'ennui avait disparu avec eux. L'idée du mariage, si absorbante quelques semaines plus tôt, sans être maintenant tout à fait abandonnée, ne tourmentait plus. On verrait cela plus tard. Un agacement restait : le bureau. Louis demanda un congé. Ce n'était pas qu'il fût pressé de finir un des livres commencés, ou qu'il voulût aller en villégiature; on était en décembre. Il avait résolu, non sans effort, de faire des voyages de propagande pour l'*Univers*. Il débuta par Lille. Quelques catholiques zélés, réunis sur sa demande, chez l'un d'eux, M. Lelièvre, formèrent un comité d'action, décidèrent de fonder une feuille locale et fournirent quelque argent à l'*Univers*. Au retour, il résolut d'aller tout de suite à Nancy; puis bientôt à Tours, où déjà le journal avait, sans compter l'abbé Morisseau, quelques amis très sûrs mais bien calmes, et un jeune collaborateur, nouveau venu, qui devait secouer la mollesse tourangelle, Léon Aubineau. Voici comment Louis Veuillot annonçait celui-ci au chanoine, son correspondant : « Vous verrez prochainement arriver un jeune archiviste qui a beaucoup de talent, et qui est bon chrétien. C'est M. Léon Aubineau, un de nos amis; il ira tout de suite vous voir, et je n'ai pas besoin de vous le recommander davantage » (1).

Le but de cette propagande était bien marqué : il s'agis-

(1) Léon Aubineau débuta à l'*Univers* par une étude littéraire, charmante et forte, sur M^me^ de Sévigné.

sait de former un parti catholique, acceptant le gouvernement établi, la dynastie de Louis-Philippe, non dans l'intérêt de cette dynastie et de cette monarchie, dont on se souciait assez peu, mais par dévouement à la cause religieuse qui souffrait d'être liée au parti légitimiste. Rome, sans agir énergiquement, désirait qu'il en fût ainsi. Nulle préoccupation personnelle ne pesait sur les catholiques entrés dans cette voie, et Louis Veuillot exprimait les sentiments de tous quand il écrivait à l'abbé Morisseau : « Nous allons faire quelques efforts pour propager l'*Univers*. Vous voudrez bien nous aider. Je vous assure qu'il n'est pas un cœur français et chrétien qui puisse nous désirer d'autres pensées et d'autres désirs que les nôtres en ce moment ». C'est aussi toute la politique de son groupe qu'il résumait, en m'adressant ces lignes : « Je suis toujours monarchiste, et, plus que jamais, convaincu que la monarchie est flambée et qu'elle ne l'a pas volé. Nous allons à du nouveau, et nous sommes bons de nous battre pour de semblables guenilles ; mais il faut toujours un sabot à cette énorme diligence de l'humanité qui est toujours sur une pente rapide ».

Louis ne s'était pas encore donné officiellement tout entier à l'*Univers,* mais on voit qu'au fond c'était déjà chose faite.

Cette année 1842, si chargée de travaux, fit subir à Louis, quant à l'action catholique, des déceptions qui l'irritèrent à tel point que par moment il parla d'abandonner la partie. Le clergé secondaire s'ébranlait, la jeunesse catholique montrait de bonnes dispositions ; mais, l'état-major — j'entends par là les laïcs en vue et riches ainsi que le haut clergé — ne pouvait se décider à marcher. On faisait à huis-clos de bons projets que l'on ne poussait pas jusqu'à l'exécution. M. Théophile Foisset était alors l'ami auquel mon frère écrivait avec le plus d'abandon sur les affaires religieuses. Sans voir dans ce sage magistrat un militant à tout rompre, il lui connaissait assez de clair-

voyance et de dévouement, non seulement pour comprendre le devoir du combat par la plume et l'argent, mais aussi pour donner de sa personne. Homme de bon conseil et surtout de beaucoup de conseils, M. Foisset savait, en effet, joindre au besoin à la parole les actes. Mais quel prêcheur de modération (1)? Voyant l'état d'esprit du jeune rédacteur de l'*Univers* il lui conseillait, comme moyen de succès, le calme dans les idées et dans les mots. Louis promettait de se surveiller un jour ou l'autre. « De quelque temps, ajoutait-il, je ne veux pas vous croire. Il faut d'abord que je travaille à fortifier mon cœur, afin de ne pas faire comme ces trompettes qui sonnent la charge à l'écart du combat, ou comme ces sophistes qui crient bataille du fond d'un cabinet, et qui referment leur fenêtre après avoir lancé des proclamations dans la rue. »

A cette date (mai 1842), il était grandement question dans le groupe catholique de ressusciter le *Correspondant*. Louis Veuillot y poussait de toutes ses forces, étant convaincu que pour bien combattre sur le terrain des idées il fallait joindre au journal quotidien une revue. Foisset était du même avis. Mais pour donner à la cause cette arme nouvelle, deux choses difficiles à trouver étaient indispensables : des fonds et de l'accord. Il y avait dans ce but des réunions à Paris chez le baron de Montreuil qui flottait entre les pacifiques et les emportés. Louis rendait compte à Foisset de l'une d'elles. Après lui avoir dit que des vues diverses s'étaient produites et qu'il avait été accusé de viser trop haut, il ajoutait :

« ... Je n'ai à faire nul effort pour croire les autres plus sages que moi. Si je vois que je ne puis parvenir à prendre l'alignement, je m'abstiendrai, ne demandant pas

(1) M. Foisset était alors juge à Beaune. Agé d'une quarantaine d'années, il avait déjà marqué dans les luttes catholiques par des travaux de littérature, d'histoire et de polémique. Très lettré, après avoir lu les premiers ouvrages de Louis Veuillot il lui écrivit une lettre chaleureuse pour lui offrir son amitié. L'offre fut tout de suite acceptée de grand cœur.

même à servir en tirailleur. Après cela, je puis franchement vous avouer que je pense comme vous, que j'appréhende la mollesse, le louvoiement, les longs discours pour ne rien dire, les choses enveloppées et déguisées jusqu'à n'avoir plus de vertu, enfin la monotonie. Ce que j'ai trop, je tremble qu'on ne l'ait pas assez... Je suis trop ignorant pour n'avoir pas de la violence; il leur manque du sang, de la haine contre une société où ils ont leur place et dont les velours et la dentelle les empêchent de voir les plaies et de sentir les corruptions. Ils ignorent ce qui se passe dans la rue, ils n'y ont jamais mis les pieds; moi j'en viens, j'y suis né et, pour tout dire, j'y demeure encore; eh bien, Dieu me dirait : « Ces institutions, ces « arts, cette civilisation, je vais tout réduire, en poudre », je me prosternerais et je n'userais de mon droit de prière que pour lui demander de sauver les âmes... »

Ce langage emporté, Louis Veuillot le tenait sous l'impression d'une séance de la Chambre des députés où l'Église insolemment attaquée à l'occasion du budget des cultes avait été timidement défendue. Le défenseur, M. Louis de Carné, homme de talent et de foi, mais trop gouvernemental, craignant de n'être pas écouté s'il parlait net et ferme, avait, pour exorde, désavoué la presse religieuse, coupable d'excès de zèle. Précaution inutile! L'assemblée, tout en l'écoutant sans colère, le lui fit voir par ses votes. Après M. de Carné, on avait entendu un certain Isambert, libre penseur forcené dont Louis donnait ce portrait : « Avez-vous vu quelquefois Isambert? Il semble avoir reçu un coup de pied dans le visage; sa voix est hideuse; on l'a écouté froidement aussi. Évidemment la Chambre ne considère la religion que comme un cadavre, et la figure d'Isambert lui fait trouver tout naturel qu'il s'acharne après ce débris ». Vint ensuite Dupin, le gallican parlementaire et l'un des grands hommes du régime de juillet. Il parla pour le fond dans le même sens qu'Isambert, et fut applaudi, puis on entendit le ministre.

Celui-ci expliqua en maître patelin que les évêques avaient le droit de faire des mandements contre les mauvaises doctrines, mais non d'écrire dans les journaux et de manquer à la charité comme quelques-uns malheureusement l'avaient fait. Il ajouta qu'il fallait arriver à la paix religieuse et qu'en parlant ainsi il en marquait les conditions. Ces remontrances et ces doléances, débitées d'un ton protecteur, répondaient à l'opinion de la Chambre. Louis le constatait et s'écriait : « Je dis que j'ai vu la France cracher sur l'Église catholique, et il résulte pour moi de cette séance que la religion n'est que tolérée. Si cela convient à mes frères, je n'ai rien à dire, mais en mon âme et conscience, je ne puis me soumettre aux conditions que l'on nous présente et je ne m'y soumettrai pas. Ce sera beaucoup que je me taise ».

M. Foisset avait annoncé à Louis qu'il espérait trouver cinq mille francs pour l'*Univers*. Dans cette même lettre irritée mon frère lui répondait :

« Quant à soutenir l'*Univers,* cinq mille francs ne signifient rien; il en faut cent mille, et une direction placée dans des mains libres de toute autre affaire et de tout autre intérêt que le seul intérêt de la religion. Je ne sais si l'*Univers* vaut la peine d'être soutenu, je m'abstiens. Tenez, je suis dans une disposition mauvaise, je regarde comme rien tout ce que l'on fait maintenant. Je sens que j'ai besoin de solitude et de prière, et je voudrais pour beaucoup aller passer un an chez les Chartreux, et si je croyais que cela me fût permis le moins du monde, je laisserais tout en finissant cette lettre, et ne reprendrais plus ma plume, aussi souvent condamnée à parler contre les chrétiens qu'heureuse de parler pour la religion. Je ne suis pas découragé, je ne suis pas fatigué, je ne suis pas désespéré, je suis dégoûté, et ce sentiment indomptable me pèse au delà de tout ce que je puis dire. Oui, j'aurais besoin de m'enfermer, de prier, et surtout de pleurer. Adieu, mon cher ami, recommandez-moi bien aux divines

miséricordes, et pardonnez-moi cette lettre, irritée et flottante comme mon cœur ».

Louis Veuillot avait raison de dire que s'il était « dégoûté » il n'était pas découragé. Son dégoût n'était même qu'un accès de colère né de son zèle, de sa foi, de son besoin d'action. Lui, toujours prêt à donner son travail, à payer de sa personne, il s'étonnait, il s'indignait que d'autres, cependant catholiques sincères et, sous certains rapports, dévoués, hésitassent à seconder le mouvement et à payer de leur bourse, moins sans doute pour garder leur argent que pour n'être pas gênés dans leurs relations. Dès ce temps-là, en effet, on ne pouvait seconder la propagande des catholiques avant tout, sans encourir le blâme des salons, qu'ils fussent légitimistes ou orléanistes.

Quel travail elle demanda cette résurrection du *Correspondant,* à laquelle Louis Veuillot s'employa de si bon cœur et qui plus tard servit si bien ses adversaires! Montalembert, qui s'en occupait aussi et avec autant de zèle, partit pour Madère avant qu'on y eût réussi. Le 16 novembre, après sept ou huit mois de réunions, et de combinaisons, de pourparlers, tout paraissait arrangé et la *copie* du premier numéro était prête. Mon frère écrivait à Foisset qu'on y pourrait lire « *La Saison d'Amour,* par M. Veuillot, » et vite il ajoutait : « Que ce titre ne vous effraie pas. C'est en deux mots un garçon qui dans une lettre à Clorinde explique toute la misère et tout le peu de sincérité de ce feu de jeunesse qui se prend à tous les falbalas qui passent et bientôt s'éteint pour faire place au plus parfait dédain ».

C'était donc fini? Non. Onze jours après (28 novembre) autre lettre où Louis annonce à son ami que « le *Correspondant,* après s'être tant agité dans les entrailles maternelles, finit par y mourir tranquillement, sans vouloir contempler la lumière de nos tristes jours ». Ce n'est pas avec calme qu'il donne cette nouvelle.

« En deux années et plus, s'écrie-t-il, la haute littéra-

ture catholique aura donc laissé comme témoignage de son zèle et de son pouvoir les quatre ou cinq brochures publiées par Olivier (1). Croisons nos bras, reposons-nous durant quelques années, vaquons à nos petites affaires, à nos petits voyages, à nos petits volumes, connus de trois ou quatre cents lecteurs pieux et de quelques milliers de petites filles; nous avons assez fait pour les combats du bon Dieu... Il s'agit maintenant d'aller dans les taudis porter des bons de soupe. Une heure de temps et vingt sous d'aumône toutes les semaines payeront à Dieu, à nos frères et à la société la dette de notre intelligence, de nos loisirs et de notre amour. Nous sommes de fières gens!...

« Pour les spectateurs qui n'ont jamais su et ne sauront jamais que se faire des oratoires tendus de velours, qu'ils s'y enferment, qu'ils y prient à leur aise. Si on ne fait que jeter par la fenêtre leurs crucifix et leurs prie-Dieu sculptés, je n'y verrai pas grand mal. Ils ont raison de donner du pain aux pauvres, ils ont tort de ne pas donner la lumière aux riches, et je ne leur impute pas à ignorance, mais à couardise et lâcheté, le peu de souci où ils demeurent sur ce point. Celui qui ne fait pas tout le bien qu'il pourrait faire, c'est qu'il n'aime pas tout le bien qu'il doit aimer, comme il le faut aimer. Malheur aux riches parce qu'ils craignent le combat; malheur aux trafiquants, parce que dans le combat ils cherchent le gain; malheur au lâche qui ne donne une part de son bien que pour avoir le droit de jeter au loin son épée. Il sera dit de ce temps qu'il n'a pu produire un riche assez intelligent et assez dévoué pour se mettre entièrement, corps et biens, au service de l'Église. Quoi! toujours et partout de la prudence humaine, pas un homme, pas un riche, pas un lettré qui se montre transporté de la folie de la croix, et qui compte absolument sur Dieu! Il faut que ces grandes tâches incombent toujours à des jeunes gens, ou mal pourvus

(1) Allusion au *Nouveau Correspondant*.

d'expérience, ou dénués de fortune, ou manquant d'une certaine abondance nécessaire des dons de l'esprit, et il ne se rencontre pas enfin trois ou quatre hommes pour former, en mettant en commun ce qu'ils possèdent, l'homme qu'il faut! Hélas, de quelle façon aimons-nous Dieu! »

Cette amertume, qui dictait à Louis Veuillot des paroles outrant sa pensée, n'était pas, — j'insiste sur ce point, — du découragement. S'il disait : « Je suis las, bien las, j'ai envie de me cacher au fond d'un humble emploi, de fuir le monde » ; s'il s'accusait de se laisser gagner par la lâcheté commune, d'être de ceux qui ne font pas ce qu'ils pourraient, ce qu'ils devraient faire ; il restait cependant avec ardeur dans le combat, demandant qu'on s'organisât et travaillant à former des comités d'action. L'*Univers*, auquel il appartenait définitivement, restait son œuvre de prédilection. Les fonds de Taconet, sans apporter l'opulence, sans garantir un long avenir, avaient fait disparaître la misère ; et la plume de Louis Veuillot, qui déjà donnait au journal de la notoriété, de l'autorité et des abonnements, devait assurer le succès, par conséquent la vie. Non, s'il s'indignait jusqu'à l'exaspération contre les catholiques inertes il ne se décourageait point. Il ne cessa même pas de travailler à la résurrection du *Correspondant*. Elle eut lieu en 1843.

Dès ce temps-là, l'auteur des *Pèlerinages de Suisse* et surtout de *Rome et Lorette*, écrivain de piété et d'effusion comme de combat, commença de recevoir des lettres de jeunes hommes et plus souvent de femmes qui lui exposaient l'état de leur esprit, de leur cœur, de leur âme et lui demandaient des conseils, des lumières. Au début il répondit presque toujours à ces appels ; plus tard il y fut moins sensible, cependant il ne cessa jamais de pratiquer avec largeur et douceur cet apostolat. Voici la réponse de ce journaliste de vingt-neuf ans à une « femme inconnue » dont la lettre l'avait particulièrement touché :

« Votre lettre m'a été remise au sortir de la messe et j'y

réponds immédiatement pour vous prouver que je suis bien un frère comme on vous l'a dit, et que tout ce que je pourrai faire pour vous, je le ferai de bon cœur par cette seule raison que vous souffrez et que vous avez confiance en moi. Ne craignez donc pas de m'écrire. Qu'importe que vous ne m'ayez jamais vu? Vous me connaissez et je vous connais en J.-C. Cela ne suffit-il pas? Peut-être y aurait-il eu moins de franchise et moins de religion dans nos rapports si nous nous étions rencontrés.

« Pour aborder tout de suite l'objet essentiel, vous désirez d'aimer la croix et vous avez raison, car vos chagrins viennent de ce que vous ne l'aimez pas. Mais comment parviendrez-vous à l'aimer? En la portant telle que Dieu vous la donne. Celle que vous avez est rude, j'en conviens : être en doute sur l'avenir, ignorer quelle vocation l'on a, ne pouvoir suivre la vocation que l'on croit avoir, ne point sentir autour de son cœur toutes les affections dont on éprouve le besoin, voilà ce que vous souffrez, n'est-ce pas, pauvre âme? Eh bien, c'est ce qu'il faut aimer aujourd'hui, demain, aussi longtemps que Dieu le voudra. Mais comment faire pour aimer ce supplice? Rien n'est plus simple, quoi que vous en pensiez. Dites-vous d'abord que Dieu est bon et qu'il vous aime. J'espère bien que vous n'en doutez pas. Songez, ensuite, que si vous connaissez le poids de la douleur qu'il vous envoie, vous ne savez pas tout ce qu'il vous épargne, et bénissez sa miséricorde à votre égard. L'avenir vous semble obscur, mais qui sait, hors Dieu, ce qui arrivera demain? Il y a de quoi trembler lorsqu'on est heureux, parce que le bonheur est à la veille de finir; lorsque l'on souffre, il n'y a lieu que d'espérer, parce que tout finit. Et puis, que nous reste-t-il du bonheur que nous avons goûté? Des regrets souvent, presque toujours un péché d'ingratitude envers Dieu qui nous avait donné ce bonheur. Mais du chagrin, quand nous l'avons supporté à peu près chrétiennement, il nous reste dans la vie un doux sentiment de repos et dans l'éternité

un mérite immense que nous serons mille fois heureux de retrouver au jour du jugement. Vous voudriez connaître votre vocation : attendez-vous une vocation exempte de travail et d'angoisses? Ce ne serait pas le souhait d'une âme chrétienne, et je ne crois pas qu'il y ait sur la terre de ces vocations-là, ni pour les bons, ni pour les méchants. *Celui qui veut venir avec moi, qu'*IL S'OUBLIE, QU'IL PRENNE SA CROIX *et qu'il me suive*. Maintenant que savez-vous si votre vocation n'est pas de souffrir comme vous souffrez, de combattre comme vous combattez, en attendant que Dieu vous donne d'autres souffrances et d'autres combats? Car il me semble qu'il n'y a guère que cela dans la vie : c'est le fonds de l'existence humaine. La miséricorde céleste prend soin seulement de ménager le fardeau selon les forces, et d'y mêler quelques récréations passagères, semblables à ce petit souffle frais et consolant et à ce peu d'ombre qui reposent les paysans durant le labeur des moissons. Priez, soumettez-vous, offrez à Dieu vos murmures, vos langueurs, votre inutilité si vous vous trouvez inutile, et surtout attendez avec confiance le lendemain, ce lendemain que Dieu seul connaît, et en vue duquel il dispose vos épreuves d'aujourd'hui. Selon mon jugement, toute situation où nous ne sommes pas par notre faute est bonne, c'est Dieu qui nous y a mis.

« Mais votre cœur éprouve un besoin d'affection qui n'est pas satisfait? Hélas! que demandez-vous? En fait d'affection ce que l'homme peut donner et peut sentir est ce qu'il y a au monde de plus trompeur et de moins durable, ce qui répond le moins aux rêves de l'âme. Nous ne pouvons, ni aimer ni être aimés comme nous le voudrions. Vous comprenez bien que je ne vous parle que des affections légitimes, car les autres ne doivent pas être nommées entre nous. Ces affections légitimes sont bonnes et consolantes, mais, comme toutes choses, elles ont leurs fatigues et leurs abattements. Pour en tirer quelque joie, il faut autant de travail que pour tirer un morceau de pain d'un

champ de blé. Il est nécessaire que tout cela soit fauché, passe sous la meule, soit pétri et subisse l'action du feu, c'est-à-dire perde sa fleur et sa beauté. Consolez-vous sur ce point encore, si Dieu ne vous donne pas ce qui vous semble nécessaire, car vos désirs pourraient être étrangement trompés.

« Je vous le répète, priez, soumettez-vous, attendez, soyez simple. Retenez tous vos désirs sous la main de Dieu, ne lisez pas des livres trop élevés, ne faites point de vers, mais dites votre chapelet en méditant ces mots qui peignent l'humilité de Marie : *Voici la servante du Seigneur*, et visitez les pauvres autant que vous le pourrez. Alors Dieu prendra pitié de vous, ou il vous donnera la paix, ou il vous appellera à une destinée plus conforme à votre caractère. Qu'avez-vous à craindre? n'êtes-vous pas son enfant?

« Si vous n'avez point peur de ma sévérité et que je puisse vous être utile, écrivez-moi encore. Sinon, sans nous oublier et sans nous écrire, prions l'un pour l'autre, comme deux âmes chrétiennes qui ont fait alliance devant Dieu. Mes misères sont grandes et mes devoirs sont immenses, je les médite ici ; ils m'épouvanteraient si je n'avais que ma force pour en remplir une partie. Vos prières m'aideront pour ce que je puis faire, la Providence fera le reste. Nous ne devons jamais être inquiets, pourvu que nous ayons bonne volonté. Dieu n'a pas besoin de nos prières : c'est nous qui avons besoin de le servir.

« Que la paix des anges soit avec vous ».

Quand mon frère, bien des années plus tard, me communiqua le cahier où était transcrite cette réponse, il me dit qu'il avait reçu dès le lendemain une réplique qui l'avait charmé et inquiété ; elle était très élevée, mais il y éclatait tant de tristesse et d'épanchement qu'il s'en tint là, craignant de voir la correspondance tourner au roman. Et il brûla les lettres de l'inconnue.

CHAPITRE XIII.

VOYAGE DE PROPAGANDE A NANCY. — FUSION DE *L'UNIVERS* AVEC *L'UNION CATHOLIQUE*. — SITUATION DE *L'UNIVERS*. — ÉDOUARD OURLIAC. — SÉJOUR A L'ABBAYE DE SOLESMES. — BROCHURE CONTRE L'UNIVERSITÉ. — VIE INTIME (1843).

Louis Veuillot, en quittant Lille, voulait se démettre dès sa rentrée à Paris de ses emplois au ministère de l'intérieur. Cependant, sur les instances de Mallac et les conseils de ses amis catholiques, particulièrement du Lac, Taconet, Féburier, il s'en tint encore à son congé indéfini, lequel, cette fois, était sans traitement comme sans date, mais lui laissait tous « ses droits pour l'avancement et la retraite ». Du Lac et Taconet lui avaient demandé d'attendre parce que les affaires du journal n'étaient pas encore définitivement réglées. Outre la question d'argent que Taconet se chargeait à peu près de résoudre, des questions de personnes tenaient les choses en suspens. Déjà même, une autre combinaison était à l'étude, et celle-ci devait livrer l'*Univers* à l'*Union catholique*, feuille essentiellement légitimiste. Or Louis avait déclaré que si les légitimistes prenaient le journal, il n'y resterait point. — Mieux vaudrait, avait-il dit, passer à l'*Union* que passer au ministère; quant à moi, dans l'un et l'autre cas, je me retirerais. Je ne veux pas me lier au légitimisme. Du Lac, monarchiste en principe, mais très monté contre le vieux parti royaliste, l'affermissait dans cette résolution.

Si Mallac, lui aussi, pressait Louis d'attendre, c'était uniquement comme ami. Il voyait bien que, sans être foncièrement hostile au gouvernement de Louis-Philippe, mon frère ne consentirait plus à s'y lier par n'importe quel emploi; il lui demandait d'attendre pour qu'il ne fût pas soumis aux pénibles hasards de la vie littéraire. M. Guizot, lui disait-il, bien que vous l'ayez négligé depuis plusieurs mois, tient toujours à vous; Duchâtel lui-même, s'il regrette que vous soyez à l'*Univers* et trouve que vous lui marquez trop peu de déférence, vous reste cependant favorable. Ne nous quittez pas. Voilà deux ou trois ans que vous êtes sous-chef; très prochainement vous serez chef et on vous donnera quelque prébende où vous pourrez écrire à votre aise. — Et si j'écris contre le gouvernement? — Oh! vous saurez bien y mettre la mesure. — Qu'est-ce que la mesure? Où je craindrais de n'avoir pas dit assez, d'autres trouveraient que j'ai dit trop. Répétez à M. Guizot que je lui garde beaucoup de reconnaissance et comprenez que je dois partir. — Ne décidez rien, mon cher, avant de m'avoir revu. — Je vous reverrai certainement, mais ma résolution est prise.

Cette conversation, Louis et Mallac l'avaient eue déjà avant le voyage de Lille; elle fut reprise plusieurs fois encore sans autre résultat que d'ajourner une solution inévitable. Provisoirement, le sous-chef de bureau jouissant de son congé, sans échéance déterminée, combattait ferme, comme rédacteur de l'*Univers,* non le gouvernement et la dynastie, mais la législation existante, surtout en ce qui touchait les intérêts religieux. Partirait-il sans faire une visite d'adieux à M. Guizot? Cette question le troublait fort. Disparaître ainsi était, certes, le plus commode; depuis longtemps déjà, il avait cessé de « fréquenter aux Capucines » (Hôtel du Ministre). Pourquoi y retourner? Dès mai 1842, à propos d'une lettre où je lui avais demandé un mot du ministre pour un ecclésiastique angevin, allant à Jérusalem, il m'écrivait : « Quant à une lettre de

M. Guizot, je ne fréquente plus M. Guizot. Je suis resté si longtemps sans paraître chez lui, à cause de l'*Univers*, que je n'ose plus montrer mon museau par là. On me demanderait si je reviens d'Afrique. Je n'en suis pas fâché. Autant vaut plus tôt que plus tard! » Ne pas aller chez le ministre tant que l'on restait fonctionnaire, cela s'expliquait; mais, avant de le quitter pour suivre une autre voie, la gratitude et même la simple courtoisie ne prescrivaient-elles point de prendre congé? Louis se posait avec agacement cette question. Finalement il opta pour la visite en se réservant de la faire au lendemain de sa sortie..... et quand vint cette échéance, il se contenta, je crois, d'écrire un respectueux billet. Mais six ans plus tard, après la chute de Louis-Philippe, M. Guizot, rentrant d'Angleterre où il s'était réfugié, compta le rédacteur en chef de l'*Univers* parmi ceux qui, vite, lui rendirent hommage et travaillèrent, sans succès, à lui rouvrir la vie publique.

Louis avait terminé l'année 1842 par la campagne de Lille, il commença l'année 1843 par la campagne de Nancy. Il m'écrivait de cette ville dans les premiers jours de janvier : « Je continue à Nancy avec autant d'agrément particulier, mais jusqu'à présent avec moins de succès pour l'œuvre, ma mission de Lille. Cependant, je n'ai pas lieu de désespérer, et si je rapporte peu d'abonnements, je compte ne pas revenir sans aumônes. Ce qui m'inquiète est de savoir comment mon estomac et mes poumons se trouveront du régime où je les mets. Je roule de dîners en dîners, de prédications en prédications. Le moindre de ces dîners est terrible, la plus courte de ces prédications dure des heures entières..... L'homme le plus important du monde ne saurait recevoir un accueil plus empressé que celui qui m'est fait par toute la chrétienté nancéenne qui est assez nombreuse. Les curés sont éperdus de joie lorsqu'ils me voient, je suis fait pour les divertir; ils me le rendent bien. Je ne suis jamais si content qu'avec ces âmes franches, rudes, dévouées; je bénis Dieu de m'avoir

rendu agréable à ces bons ouvriers de la vigne céleste ».

Ce sentiment est souvent exprimé dans les lettres et dans les livres de Louis. Il aimait le prêtre quelle que fût sa condition, et sous tous les habits; mais l'affection, à la fois respectueuse et familière, qu'il inspirait généralement aux « curés », lui était particulièrement agréable.

Dès 1840 il avait eu l'occasion de voir le P. Lacordaire; le religieux et le journaliste s'étaient ensuite rencontrés avec plaisir, mais sans se rechercher. Il en fut autrement à Nancy. Tandis que le rédacteur de l'*Univers* y parlait pour son journal, le dominicain y prêchait pour son ordre. Tous deux étaient frères quêteurs et avaient les mêmes amis. Ils faisaient campagne en même temps et ensemble. Voici un des incidents de cette rencontre :

« Le P. Lacordaire, m'écrivait Louis, n'est pas celui (des bons ouvriers de la vigne céleste) qui me témoigne le moins d'amitié et qui me fait le moins de bien : je suis ravi de ses conférences. J'en ai déjà entendu deux qui sont inexprimablement belles, j'espère en entendre deux encore. Je n'étais venu que pour quinze jours, mais je vois que je passerai le mois à peu près. Prie le bon Dieu que ce temps ne soit pas perdu pour l'éternité.

« Le P. Lacordaire m'a pourtant hier fait un tour pendable. Dans une séance solennelle de la société de Saint-François-Régis, il m'a solennellement exhorté à garder le célibat pour la cause du bon Dieu et de la presse chrétienne. Il ne m'a point nommé, mais il y avait là 500 personnes qui m'ont parfaitement reconnu. Je t'avoue que j'ai un peu pris cela comme un avis d'en haut et que les velléités matrimoniales en ont souffert ».

Cette quasi-intimité avec Lacordaire ne se soutint pas. Une fois rentrés à Paris, le religieux et le journaliste ne se virent plus que par rencontre. Il n'y avait pas affinité entre eux. Si beaucoup de leurs idées, surtout à cette époque, se touchaient et même se confondaient, leurs caractères différaient extrêmement. Quand ils se trouvaient chez

des amis communs, cela éclatait dans leur conversation, toujours courtoise, gaie, amicale même, et ressemblant pourtant à un assaut. A Nancy, me disait plus tard un de leurs auditeurs, Louis ajoutait au charme de sa parole et de ses vues par son abandon; Lacordaire, bien qu'il s'écoutât parler, nous charmait aussi, mais quelques-uns d'entre nous voyaient trop qu'il voulait être séduisant. Et puis sa conversation quand il était avec de simples mortels, tournait trop au monologue.

La résolution de séduire et de dompter était, dès lors, et fut toujours marquée chez l'illustre et très éloquent dominicain. Or, Louis Veuillot, facile à conquérir par la rondeur, la bonne grâce, l'imprévu des idées, n'aimait pas les esprits apprêtés et dominateurs. De plus, sans se l'avouer encore, peut-être même sans le voir, ces deux militants différaient par leurs tendances. Lacordaire, malgré ses emportements de parole et ses magnifiques envolées, avait un fonds de bourgeois parlementaire; Louis Veuillot, au contraire, allait, de nature, au peuple et à l'autorité. Ces divergences éclatèrent plus tard.

De son voyage à Nancy, Louis rapporta un peu d'argent pour l'*Univers,* un certain nombre d'abonnés, d'actives sympathies et des notes dont il tira de belles pages : les unes sont dans les *Libres-penseurs,* les autres forment le chapitre de *Ça et là* intitulé : *Résurrection d'une ville.* La ville est Nancy, l'homme de cette résurrection intellectuelle et chrétienne est M. Guerrier de Dumast, nancéen d'occasion ou de vocation, mais dévoué plus que personne et avec enthousiasme à « sa ville ». Mon frère en a fait deux ou trois portraits. Voici quelques lignes de l'un d'eux : D'après « la société » de Nancy, « c'était un rêveur, un liseur, un esprit chimérique, pis encore : un converti. On disait de lui des choses invraisemblables : poète, bon poète, il avait, par dévotion, brûlé ses propres vers. Un directeur des hypothèques qui composait des héroïdes à l'imitation de Colardeau et un conseiller de la cour qui pu-

bliait tous les ans des stances à Eglé dans le recueil de la Société royale d'agriculture, traitaient de fable l'histoire de ce sacrifice; ils n'y crurent jamais ».

A son retour, Louis trouva les affaires de l'*Univers* arrangées. L'*Union catholique,* n'ayant pu mordre sur le public « clérical », c'est-à-dire catholique avant tout, et n'obtenant plus des légitimistes, ses amis, le nerf de la guerre, se rendit. Il y eut fusion entre elle et l'*Univers,* mais à la condition que le titre de celui-ci primerait l'autre et marquerait que le survivant était l'*Univers*. Au fond, cette fusion devait être et fut bientôt une absorption. En matière d'union de presse, il en est toujours ainsi.

Ce fait, qui marqua dans l'existence du parti catholique et acheva d'attacher Louis Veuillot à l'*Univers,* fut annoncé par les deux journaux, le 31 janvier 1843. On le fit très modestement. La presse, même à Paris, n'avait pas alors les habitudes tapageuses qu'on lui vit dans la suite et qu'elle paraît devoir garder toujours. La note de l'*Univers,* fruit d'une rédaction très travaillée, dont Melchior du Lac avait été l'ouvrier principal, constatait que le journal resterait dans la voie où il s'était mis dès son début : Catholique avant tout. « L'*Union catholique,* y était-il dit, vient associer ses travaux à ceux de l'*Univers* ». Suivait l'éloge de l'*Union* et des chrétiens dévoués qui l'avaient fondée, puis on ajoutait : « Les écrivains qui avaient cru utile de partager leurs forces pour attaquer l'ennemi commun par deux côtés à la fois, se sont donc ralliés sous une seule bannière et ont confondu leurs efforts, leurs travaux, leur ardeur, leur existence entière, dévoués à servir avec courage, indépendance et inébranlable fidélité, la cause de l'Église et de la nationalité française.

« Rien n'est changé dans la direction de *Univers,* dans sa constitution sociale; nos forces sont doublées, voilà tout ».

Pas un mot de la question politique, pas une allusion à la légitimité, ni même à la royauté. Cette réserve était

forcée, car chaque groupe avait un roi différent : L'*Union* attendait fiévreusement Henri V; l'*Univers* acceptait tranquillement Louis-Philippe.

Dès le lendemain, l'organe officiel du parti légitimiste, la *Quotidienne,* voyant que les principes de l'*Univers* l'emportaient, attaquait la fusion des deux feuilles religieuses, en rappelant, non sans les torturer un peu, des paroles de Grégoire XVI, sur le respect que commande le droit. Du Lac, retournant les termes de la *Quotidienne,* répondait :

« C'est aussi à nos yeux un grand malheur d'accoutumer le peuple à croire que, dans la pratique, le bien de la religion puisse être distinct des lois qui constituent l'ordre politique; c'est pourquoi nous avons toujours cherché à *réunir* les deux grands intérêts du catholicisme et de la société; il nous a semblé qu'il fallait dans ces graves questions ne pas nous en rapporter à nous *seuls,* mais suivre la règle tracée par le représentant de Jésus-Christ, sur la terre; or le Souverain Pontife, en reconnaissant les pouvoirs de fait, a réservé tous les droits ».

Et comme le Pape régnant, le Pape vivant acceptait très nettement Louis-Philippe, du Lac ajoutait : « Les déclarations pontificales auxquelles nous adhérons du fond de nos entrailles continueront de règler nos opinions et nos travaux ».

Tous les rédacteurs de l'*Univers* restaient et presque tous ceux de l'*Union* entraient. Néanmoins, il n'y eut pas équilibre. L'*Univers* pouvait prendre la part du lion et il la prit. Du Lac et Saint-Chéron eurent, dans des conditions indécises, la rédaction en chef. De fait, du Lac était le premier. Taconet et M. Bailly que l'on appelait familièrement le « père Bailly », se partageaient ou s'attribuaient les fonctions de directeur et d'administrateur sans qu'aucun d'eux eût une autorité bien définie. Au-dessus de cet état-major planait un comité de direction que présidait M. le Comte de Lavau, ancien directeur de l'*Union,*

homme d'importance dans le parti légitimiste et les salons. Les principaux rédacteurs étaient invités ou admis aux séances de ce comité. Là, on devait arrêter « la ligne » et contrôler les articles de nature à engager le journal. Dès la première réunion, il fut évident qu'on ne pourrait s'entendre qu'à la condition de rester dans les généralités, c'est-à-dire de n'être net et ferme en rien. Du Lac et Louis Veuillot persuadèrent sans trop de peine à Taconet qu'il fallait faire des révérences au comité, mais ne guère l'écouter. Un exemple montrera comment les choses se passaient. C'était jour de séance. Louis Veuillot remet à du Lac un article; celui-ci y jette les yeux et le fourre précipitamment dans sa poche. — Est-ce pour le soumettre au comité que vous ne l'envoyez pas à l'imprimerie, lui dit mon frère? — Par exemple! je ne l'envoie pas tout de suite parce qu'il me paraît salé et ne peut plaire à tout le monde. Or s'il revenait en épreuves avant la fin de la séance, on demanderait à le lire, et l'on voudrait l'adoucir, sinon l'écarter. Je l'enverrai quand la séance sera levée. — Très bien! et moi je pars, pour n'avoir pas à dire quel article j'ai fait. Du Lac, dont la volonté était calme, résolue et rude, usa plusieurs fois de ce procédé quelque peu irrégulier. Naturellement, il y eut des protestations. D'autre part, le groupe de l'*Union* put aussi faire passer quelques articles dont le groupe de l'*Univers* n'aurait pas voulu. Il était particulièrement difficile de s'entendre sur les questions politiques du jour. Saint-Chéron intervenait pour qu'on ménageât le plus possible le ministère que, d'après M. de Lavau, on ménageait toujours trop. Ce n'était pas, on le voit, l'union parfaite; mais en somme, la ligne était maintenue.

Les choses allèrent ainsi pendant quelques semaines, puis il y eut du nouveau. Le vrai directeur du journal, notre cher du Lac, suivant enfin les aspirations, longtemps comprimées, de son âme, entra chez les Bénédictins. Louis Veuillot, dans une lettre du 13 mars 1843,

donnait cette grosse nouvelle à l'abbé Morisseau et ajoutait : « Me voilà obligé de le remplacer à l'*Univers,* comme rédacteur principal. Ce n'est pas seulement pour moi un ennui inimaginable, c'est un véritable malheur que cette nécessité. Mais elle est absolue. Il faut que je prenne le fardeau, ou que l'*Univers,* après avoir chancelé quelques jours entre le légitimisme étroit de l'*Union Catholique* et le ministérialisme, tombe dans un de ces abîmes. Je ne puis ainsi laisser périr une œuvre de cette importance. Je me dévoue donc. Jamais je n'ai rien fait avec plus de chagrin, car non seulement la capacité me manque, du Lac n'étant plus là, mais je vais avoir à subir encore des luttes et des tracasseries dont je ne finirais pas de vous donner le détail si je voulais l'entreprendre. Venez à mon secours devant Dieu, mon cher ami ».

En parlant de « luttes et de tracasseries », Louis songeait aux difficultés que lui susciteraient les « unionnistes » trop légitimistes, et Saint-Chéron trop gouvernemental. Le 28 mars, il m'écrivait : « Depuis que notre ami du Lac s'est enfroqué et que je suis secrètement rédacteur en chef sous le voile du père Bailly, j'ai tant de choses à faire que mon silence est pardonnable... Rien ne se fait sans mon consentement et j'use de politique pour que ma volonté plaise à l'*Union*, que nous ne voulons point blesser. Alexandre de Saint-Chéron est prié de se tenir sous terre... Et j'ai quatre mille francs par an ». Quelques jours plus tard, il ajoutait :

« Je suis rédacteur en chef de cette façon que Taconet m'appartient absolument, que rien ne passerait contre ma volonté, que je ferais tout passer contre la volonté des autres, mais que je dois me montrer coulant pour les autres et prudent pour moi... Ma tactique est de retarder le plus possible une séparation très probablement inévitable et qui sera fort désirable. Les nouveaux venus ne sont visiblement entrés dans la communauté qu'avec la prétention de tout prendre. C'est un vrai mariage à la mode, mais nous

n'avions pas autant qu'eux prémédité le coup. Nous voulions garder les culottes et nous l'avions annoncé ».

Louis n'était pas l'homme de ces petites luttes. Aussi, malgré son désir d'être « coulant » et les efforts de MM. Bailly et Taconet — deux timides — pour qu'il le fût à l'excès, il y eut des orages. Des catholiques notables, en rapports affectueux ou courtois avec les deux camps, intervinrent. Le vieux groupe de Montalembert et de Lacordaire qui faisait le fond du parti catholique renaissant, tenait pour l'*Univers*, l'abbé Dupanloup, déjà important et très entreprenant, agissait pour l'*Union* qu'il avait contribué à fonder. Efforts inutiles. Il fallait, dans l'intérêt même du journal et de la cause, que quelqu'un commandât. Louis Veuillot avait la plume, Taconet avait la caisse : ils restèrent les maîtres. C'était logique et nécessaire. Là était le principe catholique, là était la vie. Du reste, le dénouement se fit sans grand bruit. Le comité disparut à une date incertaine; le comte de Lavau prit rang parmi les actionnaires mécontents, les rédacteurs les plus en vue de l'*Union :* Henri de Riancey, Charles de Riancey, le Comte d'Horrer, l'abbé Le Dreuil, restèrent les collaborateurs de Louis Veuillot. Et, en fait, il n'y eut plus de la feuille légitimiste que le nom en sous-titre.

Ce journal avait vécu quinze mois. Sa rédaction n'était pas sans mérite : les légitimistes, qui comptaient sur lui pour empêcher les catholiques militants de constituer un parti résolu à servir l'Église sans travailler pour la royauté légitime, l'avaient vivement recommandé, largement secouru. Mais le terrain que l'*Union* montrait aux catholiques n'était pas celui où il fallait s'établir pour bien livrer le bon combat, et ses appels n'eurent aucun succès. Certes, ni du Lac, ni Louis Veuillot ne tenaient au gouvernement de Louis-Philippe; ils l'acceptaient par soumission aux enseignements de l'Église sur le pouvoir, et pour ne pas lier la cause religieuse à un parti politique, fût-il le représentant de la légitimité royale.

Ces changements dans la situation de l'*Univers* tranchaient la question de la démission de Louis comme employé du gouvernement. Cependant ce ne fut pas tout de suite qu'il se démit. Mallac lui demandait d'attendre encore pour qu'on pût me passer le « sous-cheffat » et mon frère, bien qu'il voulût surtout m'avoir près de lui à l'*Univers,* hésitait à me lancer définitivement dans le journalisme. Après une nouvelle attente, qui fut d'ailleurs très courte, reconnaissant que j'avais vraiment comme lui l'horreur du bureau et pensant que ma plume pourrait me faire vivre, il se démit enfin de cet emploi qui l'avait tant ennuyé, bien qu'il ne l'eût jamais rempli. Il m'a plus d'une fois raconté que, ce jour-là, dans la joie de sa libération, il s'était offert au café Desmares, alors le grand restaurant du quartier Saint-Germain, un somptueux déjeuner qu'il avait consommé en riant tout seul, à l'ébahissement du garçon qui le servait.

Avant de démissionner, il avait pris une autre résolution qui ne lui avait pas été moins agréable : il s'était séparé de son pieux, affectueux et funèbre commensal, le très digne M. D... Ayant besoin de motiver, pour son excellent ami et pour lui-même, cette séparation, il se persuada qu'il devait demeurer plus près du journal. En conséquence il s'était établi rue Madame, chez M. Bailly, dans l'ancien hôtel Clermont-Tonnerre. Louis m'annonçait ainsi cette nouvelle :

« Pour être plus près du journal où ma présence quotidienne est nécessaire, je vais aller demeurer chez M. Bailly ; je m'y mets en pension : logé, nourri, chauffé, blanchi, raccommodé, éclairé, tisanné, s'il le faut, et clystérisé en cas de besoin, moyennant la somme de 1,800 francs par an. Deux chambres au premier, dans un hôtel superbe, donnant sur le Luxembourg, duquel je ne suis séparé que par une grille dont j'ai la clef. Je me plairais peut-être là si ce n'était une auberge, mais il n'y a plus moyen de perdre du temps et c'est un immense avantage de pouvoir faire la besogne chez moi ».

Le 22 avril, il complétait ce renseignement : « Je demeure à présent rue Madame, 41; j'y suis bien et mal comme partout, ma santé ne se rétablit pas; mes yeux ont toujours mauvaise mine, je n'ai pas le temps de me soigner. S'il plaît à Dieu, j'irai passer le mois de mai dans quelque campagne auprès de Paris. Projet! »

Cette nouvelle organisation, qui gênait un peu chez Louis Veuillot le besoin très grand d'être libre, ne devait pas, non plus, tarder à lui déplaire. En fait de logement et de vie intérieure, il était alors très changeant et s'appelait lui-même « monsieur Malpartout »; d'autre part, un projet qui depuis plusieurs années l'avait hanté, s'établissait définitivement dans son esprit. Nos sœurs étaient maintenant des jeunes filles, qu'en ferait-il? Leur séjour dans la sainte maison où elles n'étaient ni élèves ni auxiliaires, ni religieuses, ni postulantes, ni désireuses de le devenir, ne pouvait se prolonger indéfiniment. A ce provisoire, il fallait donner une solution. Deux moyens se présentaient à Louis : leur chercher une position qui nécessairement serait très modeste ou les prendre chez lui. Il songeait surtout à ce dernier parti et devait bientôt s'y arrêter, non, d'ailleurs, sans quelque souci. Prendre nos sœurs c'était renoncer, d'abord à sa liberté, puis pour lui-même au mariage, tant qu'il ne les aurait pas mariées, ce qui pouvait être long. Or, en dépit des conseils du P. Lacordaire, les « velléités matrimoniales » avaient des retours. Ses amis, d'ailleurs, les entretenaient. Mais si ses penchants et ses intérêts lui disaient : marie-toi; l'amour des siens, si grand chez lui, le portait à se charger, coûte que coûte, de ces deux jeunes filles, dont il lui appartenait, comme il l'avait promis à notre mère remariée, d'assurer la vie.

Ce ne fut pas près de Paris et dès le mois de mai que Louis alla prendre aux champs, quelque repos ou plutôt changer d'air. Il fallut d'abord affermir l'*Univers* dans sa nouvelle situation. Cela demanda plus de temps qu'il ne l'avait prévu. Saint-Chéron d'une part, de l'autre les an-

ciens rédacteurs de la défunte *Union,* Henry et Charles de Riancey, n'acceptaient pas sans quelque effort la primauté de Louis Veuillot, rédacteur en chef de fait, et non encore de droit. M. Bailly, dont la situation était indécise, montrait par moments, le désir de recouvrer sa royauté perdue et Taconet était de nature hésitante. Il fallait le remonter souvent. S'il n'avait pas reconnu, par le mouvement des abonnés, que la plume de Louis Veuillot faisait la force du journal et en garantissait l'avenir, il n'eût pas été sûr. Bref, il y avait du tirage.

Au mois de juillet, les plis nouveaux étant pris, et tout allant assez bien, Louis partit en vacances. Son but était l'Abbaye de Solesmes, assez voisine d'Angers, pour que je pusse aisément venir y passer quelques jours avec lui. Chemin faisant, il s'arrêta à Tours près de Léon Aubineau et de l'abbé Morisseau, deux des quelques hommes qui eurent toute sa confiance et grande place dans ses affections.

Venu à Solesmes dans le double but de se reposer et d'y écrire une brochure de combat, il y souffrit des yeux et d'une inflammation des oreilles, y travailla beaucoup, et au total s'y trouva très bien. Il m'écrivait le 17 juillet (1) : « Je continue d'être bien ici, je prie, je travaille, je vois d'excellentes gens, mais je me porte mal et j'ai des puces. Du reste, dire qu'on me soigne, ce serait peu. On me choie. Le malheur est que la machine ne va pas. J'ai une peine inouïe à travailler, et j'ai pris une médecine ce matin pour voir ce que cela pourra produire en fait de littérature. Il est vrai que la correspondance ne chôme guère. Ceci fait la vingt et unième lettre que j'écris depuis mon arrivée et tout n'est pas à jour. Voilà ce que c'est que se retirer du monde ».

Dans une autre lettre datée du 25 du même mois, il disait à l'abbé Morisseau : « Je ne m'ennuie pas à Solesmes,

(1) Dans le premier volume de la correspondance cette lettre est datée du 17 avril; c'est une erreur.

et tout au contraire. Il me semble que je suis fait pour cette vie-là. Ces bons Pères sont admirables de douceur, de paix et d'humilité. J'ai trouvé parmi eux un confesseur excellent et je vais me mettre dans leur compagnie à un régime angélique que je regretterai étrangement quand le monde m'aura ressaisi; car je ne resterai pas à Solesmes, ma part est moins douce; je retournerai à Paris, non pour Paris, mais pour le combat ». Il trouvait tant de douceur dans cette vie de Solesmes, qu'après avoir chargé l'abbé Morisseau de ses compliments pour Édouard Ourliac, en villégiature dans le voisinage de Tours, il ajoutait : « Je le voudrais avoir ici, et il y serait bien venu. Les Bénédictins l'aiment beaucoup, mais il ne faut pas qu'un homme marié contemple de pareils spectacles; ils lui feraient trop envie ».

Ourliac était pour Louis une ancienne connaissance et un nouvel ami. Ils s'étaient rencontrés en 1836, à la *Charte de 1830;* mais bien qu'ils fussent du même âge et qu'il y eût entre eux de grandes affinités d'origine, de sentiments et d'esprit, ils n'avaient pas fraternisé. Deux causes qui paraîtront étranges : la timidité de caractère et la vanité de profession les avaient empêchés de se lier.

« J'arrivais de province, a dit Louis. Embarrassé de mon attitude, au milieu des jaseurs parisiens, je craignais son esprit et je me remparais d'un silence dédaigneux qui l'inquiétait lui-même un peu. En outre, je faisais de la politique, Ourliac faisait du feuilleton; et une sorte d'inimitié existait entre les ouvriers du rez-de-chaussée et ceux du premier étage. Pleins de mépris pour le style des articles de fond, les feuilletonistes n'accordaient pas aux politiques le rang et les honneurs d'écrivains. Les politiques, à leur tour, regardaient les feuilletonistes comme des pasquins qui venaient mal à propos détourner l'attention du public..... La glace entre nous ne fut pas rompue. Qui nous eût dit alors à quelle Table nous nous verrions un jour l'un près de l'autre, nous eût fort étonnés ».

Lorsque la *Charte de 1830* disparut, le feuilletoniste et le politique se perdirent de vue sans plus songer l'un à l'autre que s'ils ne s'étaient jamais rencontrés. Ils se revirent cinq ou six ans plus tard. Édouard Ourliac venait de publier la *Physiologie de l'écolier,* étude de mœurs très sincère, très exacte, touchant, par sa forme, au pamphlet, et fournissant une arme de choix contre l'Université. Louis, surpris et charmé, rendit compte de cet écrit avec la chaleur d'une amitié naissante. Ourliac vint le remercier. On causa, et ils comprirent tout de suite qu'ils avaient eu grand tort de ne pas se connaître plus tôt. Ourliac laissa voir à cet ami d'une heure que de pénibles préoccupations pesaient sur son esprit et son cœur. — Où en êtes-vous avec le bon Dieu? dit l'ancien politique à l'ancien feuilletoniste. Celui-ci s'était confessé quelques mois auparavant à l'occasion de son mariage, mais à un prêtre sans tendresse, qui après l'avoir écouté froidement, comme pour la forme, l'avait renvoyé sans l'exhorter à revenir, et, depuis six mois, il en était resté là. Louis, aussitôt, lui dit : — Retournez à confesse, on ne peut longtemps rester chrétien sans cette pratique. Quand vous le voudrez, je vous mènerai à un confesseur qui aura pour vous un cœur de mère. — Si vous le pouvez, je vous prie de m'y conduire tout de suite. — Certes, reprit Louis, plein d'admiration et de joie, si je n'avais pas le temps, je le prendrais. Les Jésuites vous font-ils peur? — Comme à M. de Maistre, répliqua Ourliac en souriant. — Bien, c'est à un Jésuite que je vais vous donner. Ce fut fait sur l'heure et pour toujours.

Quel doux et noble récit mon frère a donné de cet entretien et de son lendemain. Je dois me défendre de le reproduire ici; ce serait un hors d'œuvre trop long; j'en veux au moins citer les dernières lignes. Quand Louis eut remis Ourliac au P. Boullanger, homme de grande doctrine et de grande douceur, il alla dans la chapelle attendre la fin de leur entretien. Au bout d'une heure, tous deux vinrent le rejoindre. Je cite :

« Le Père me serra la main et me dit à voix basse : — Quelle bonne âme vous m'avez amenée! — Ah! me dit Ourliac, quand nous fûmes dehors, mon cher ami, voilà un prêtre!

« Je le reconduisis aux Champs-Élysées où il demeurait. Nous nous promîmes de retourner le surlendemain, de grand matin, rue des Postes, et d'y entendre la messe. Il vint fidèlement. L'empreinte de la tristesse était plus visible encore sur son expressive physionomie, et l'accent de la piété plus sensible encore dans son langage. Il ne m'avait pas dit ce qui s'était passé entre lui et le Père, mais à la messe, je le sus. Au moment de la communion, nous nous levâmes ensemble. Je n'entreprends pas de dire ce qui se passa dans mon cœur. Qui n'a rien éprouvé de semblable ne sait pas ce que vaut la vie ».

L'ancien feuilletoniste de la *Charte de 1830* collabora bientôt à l'*Univers*.

Louis, malgré la fatigue de ses yeux, travailla beaucoup à Solesmes. Dom Guéranger ou Dom Gardereau lui avait donné un secrétaire, le P. Le Bannier, très complaisant, fort original et des plus rustiques. Par les allures, les traits du visage et le langage, on eût dit un moine du treizième siècle, passé de la charrue au couvent. Avec cela, du savoir, des idées et un certain charme littéraire où rien de moderne n'entrait. L'excellent moine avait, en outre, de l'esprit, non du plus délicat, mais la grosse et franche gaîté n'y manquait point. Louis l'avait pris en goût et s'en amusait fort. Voici ce qu'il en disait dans une lettre adressée à l'abbé Morisseau et qu'il dictait à Dom Le Bannier en personne :

« La main d'un moine et mon cœur suffisent pour que je vous donne signe de vie. Je vous ai dit que la soutane avait un faible pour moi, le froc a la même qualité ou le même défaut, comme Aubineau voudra. Mon moine trouve ce passage si plaisant qu'il en pleure. Pourquoi? Je ne le sais pas, ni lui non plus. C'est un moine si extraordi-

naire que je vous ferais rire trois heures en vous parlant de lui. Il remplace avantageusement ici tous les divertissements du monde. Du reste, il est si bon homme, que si je voulais le vilipender, il écrirait docilement ».

Dom Le Bannier, cependant, ne se laissait pas toujours « vilipender » sans se défendre. Il faisait des vers et même il était poète. J'ai lu de lui trois ou quatre pièces où la piété et la poésie font bon ménage. Mon frère lui ayant découvert ce talent, lui décocha une épître portant cette adresse :

Au benoict Père Le Bannier
En qui tout don de sapience
Fait bien plus longue démourance
Que non pas l'eau dans un panier.

J'en cite le premier et le dernier quatrain :

Ce moine au sourire narquois,
Plein d'aiguillons comme une ruche,
Naquit à Saint-Pierre-des-Bois,
Mais il ne fut pas une bûche,
. . . . . .

Sa vie austère fut un somme
Mais la foi fut son oreiller,
Et en Paradis le bonhomme
Arriva sans se réveiller.

A l'épître de Louis Veuillot, Dom Le Bannier répondit par une série de strophes, où il y avait de la gaîté et du sel, un peu gros. En voici les derniers vers :

Ses yeux sont chèrement enchâssés dessous verre
Comme des joyaux précieux;
Et clairement l'on voit qu'il est tombé par terre
Car son visage est sablonneux.
C'est là le bel oiseau reclus en notre cage,
Encor voudrait-il s'envoler!
C'est qu'il se croit phénix, et fier de son plumage,
Au monde il ira l'étaler.

Et Louis d'applaudir, et toute l'abbaye de rire!

Mon frère était venu à Solesmes afin de se reposer et de travailler beaucoup. Ce programme, quelque peu contradictoire, fut, en somme, bien rempli. La vie du cloître est, à la fois, laborieuse et reposante. C'est le triomphe de la règle. Louis vivait comme les moines, sauf qu'il donnait à la lecture et à l'écriture une partie du temps que ceux-ci donnaient aux offices. Pas de visites à recevoir, pas de surveillance à exercer, rien à commander, pas de journaux à lire, sauf son *Univers*. Que d'ennuis évités! Que de temps gagné! Tout ce temps allait au travail. Il ne prit vraiment de vacances, si par vacances il faut entendre le *farniente,* que pendant les huit ou dix jours où je fus avec lui l'hôte de Solesmes. Alors, outre les longues, les douces, les très douces conversations sur notre passé, notre présent, notre avenir, celui de nos sœurs, qui, en ce moment, le préoccupait très fort, car l'heure de prendre une décision sonnait, il y eut de bonnes promenades au dehors. Le pays avait sa beauté. Toute campagne a quelque chose de beau. Mais s'il est sûr que nous regardions le paysage, il n'est pas sûr que nous l'ayons vu. Nous avions toujours tant de choses à nous dire! Il allait avoir trente ans, j'allais en avoir vingt-cinq. Annette et Élise étaient des jeunes filles. Que de sujets à traiter! Ce n'était pas seulement de nous et des nôtres que nous parlions. Louis avait en tête vingt projets d'ouvrages destinés tous à défendre et glorifier l'Église. Il m'exposait le but particulier de chacun d'eux, il en faisait le cadre, il en montrait les personnages : c'était une séduction. Quand l'esprit est saisi à ce point, l'œil ne voit pas ce qu'il regarde.

Il y a un souvenir de ces chères promenades dans cette lettre que mon frère m'écrivit dès que je l'eus quitté.

« Je t'embrasse en Notre-Seigneur et du fond de mes entrailles, toi, mon fils et mon frère, ma famille et mon amour. T'ai-je bien dit que je t'aimais? Tu m'as embaumé

le cœur pendant cette semaine que nous avons passée ensemble, et il me semble que je te dois quelque reconnaissance pour la douce affection que tu m'as montrée. Prions Dieu de nous réunir à son service dans le même bivouac; nous sentirons peu les fatigues de la guerre. Il nous faut deux plumes, mais il suffira d'un encrier » (1).

On était vraiment bien dans cette Abbaye! A l'atmosphère de piété qui vous enveloppait et vous fortifiait, se joignait le contentement de vivre avec des amis pensant en tout comme vous. Les moines, qu'en l'absence de Dom Guéranger présidait le prieur, Dom Gardereau, étaient heureux et même fiers d'avoir chez eux Louis Veuillot. Tous voyaient déjà en lui un vigoureux défenseur de l'Église et le journaliste qui saurait le mieux houspiller les philistins de la presse. Aux récréations, c'était avec passion qu'ils écoutaient leur hôte quand, de sa voix harmonieuse, il les renseignait sur l'état des esprits au dehors. La conversation abordait tous les sujets et prenait tous les tons. Louis s'y montrait tour à tour l'écrivain qui déjà préparait les *Libres-Penseurs* et donnerait un jour les *Parfums de Rome* que suivraient les *Odeurs de Paris*.

Je note ici un incident qui, par ma faute, nous fit manquer à la règle. C'était pendant le dîner. Un gentilhomme angevin, de passage à l'abbaye, mon frère et moi nous prenions notre repas en silence, comme tout le monde, à la table des hôtes, au milieu du réfectoire. Le lecteur, du ton tranquille et monotone qui semble obligatoire pour ces sortes de lectures, lisait les annales de je ne sais quel couvent. — « Ce jour-là, dit-il, fut marqué par un grave accident. A la suite du dîner, tous les moines furent malades et parurent empoisonnés; deux moururent : un rat était entré dans la marmite ».

Or, après une soupe trop odorante, nous mangions du bouilli trop avancé. Je regardai mon frère et lui dis à

(1) Solesmes, 17 septembre, 1843.

voix basse : « Le rat est entré dans la marmite! » L'Angevin eut un rire mal étouffé. Le rire est contagieux, surtout quand il est défendu : Louis, après s'être retenu une ou deux secondes, éclata; je partis comme lui, et l'autre convive ne se retint plus. Scandale! Dom Gardereau fit le sourd, aucun moine ne broncha. Quand tout le monde se retrouva au jardin, le Prieur, avec une pointe de contrariété qu'adoucissait un sourire, nous dit : Que vous est-il arrivé? Mon frère lui conta que c'était la faute du frère cuisinier et du rat entré dans la marmite. Le rire fut général.

En attendant d'écrire les ouvrages qu'il rêvait, Louis avait trois engagements à remplir : *Les Français en Algérie,* promis et même vendus à la librairie Mame, de Tours; l'*Honnête femme,* dont la première partie avait déjà paru dans le *Correspondant,* et une brochure contre le monopole universitaire. Tout cela pressait, mais la brochure était l'œuvre de combat; il fit d'abord la brochure. Elle parut sous ce titre : *Lettre à M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, sur la liberté d'enseignement.* J'en parlerai plus loin.

Louis ne se contenta point de beaucoup travailler à Solesmes, il y prit, en outre, deux graves résolutions : ajourner indéfiniment pour lui tout projet de mariage et se mettre en ménage avec nos sœurs. Par nos conversations, j'avais vu qu'il arriverait à cette conclusion. Il me l'annonça comme chose résolue et même faite quelques jours après ma rentrée de Solesmes à Angers : « J'écris à nos sœurs et je leur annonce leur changement de domicile. Il est bon qu'elles s'y préparent et profitent du moins des derniers mois qu'elles passeront au couvent; après, bien qu'elles ne s'en doutent guère, leurs beaux jours seront finis ».

Prendre nos sœurs chez lui, c'était gros et le ton de ces lignes prouve qu'il le comprenait. Je le comprenais aussi. Cependant, lorsqu'il m'avait dit : Je dois le faire, j'avais

tout de suite été de son avis. N'ai-je pas toujours été de son avis ou lui du mien? Son dévouement ne me coûtant rien, je m'arrêtais plus que lui aux difficultés, je me demandais si ce large accomplissement du devoir fraternel ne pourrait pas un jour lui paraître pesant. Il avait tant besoin de liberté et parfois de solitude! De tous ceux de ses intimes auxquels il avait parlé de ce projet, aucun ne s'y était montré favorable. Mais l'esprit de famille, si puissant sur son cœur, avait tranché la question.

Si Louis n'avait pas cru devoir se charger de nos sœurs, il eût, je crois, commencé de Solesmes un roman par lettres, aboutissant au mariage. Une jeune fille de bonne famille, d'assez belle situation, avec laquelle il s'était trouvé en visite chez des amis communs sans s'être le moins du monde occupé d'elle, sans même l'avoir vue, lui écrivit qu'elle aimait trop les *Pélerinages de Suisse, Pierre Saintive, Rome et Lorette,* pour n'en pas aimer l'auteur. Cette déclaration hardie était si délicatement tournée que Louis, après l'avoir condamnée, puis s'en être amusé, n'avait pu se défendre de quelque émotion. Il eût été plus ému encore si la jeune fille n'avait pas mêlé à sa prose des vers tels que ceux-ci :

> A pleurer, je trouve des charmes,
> Je crois qu'on pleure dans les cieux
> Et quand Dieu me donne des larmes
> Aussitôt, je suis beaucoup mieux.

Il m'avait parlé de l'aventure pour en rire. Cependant il avait répondu à son admiratrice, laquelle s'était empressée de répliquer. Ce second coup avait porté mieux encore que le premier. La chose est sensible dans la manière dont Louis m'en fit part. « La demoiselle que tu sais m'a écrit une lettre infiniment touchante, en prose du meilleur sens et du meilleur goût, qui m'a mis l'âme à l'envers. Je ne te l'ai point lue — je m'en suis presque repenti, — parce qu'elle me priait de la détruire aussitôt, ce que j'ai fait

tout à l'heure, après avoir répondu le *non* le plus affectueux, le plus poli, mais aussi le plus positif du monde; et voilà le roman fini ».

Je sus peu de temps après que cette personne était spirituelle, jolie, de tenue parfaite, un peu artiste, vraiment chrétienne. Je crois que mon frère l'a su aussi. Il ne m'en reparla point. Était-ce oubli, était-ce regret?

Louis, rentré à Paris dans les derniers jours de septembre, écrivait le 26 octobre à Dom Gardereau pour le remercier de l'hospitalité reçue à Solesmes :

« Hélas! très cher Père, que je suis loin de Solesmes et de vous, que j'étais heureux dans votre solitude, que j'y ai été bien traité! Quelques remords se mêlent à la douceur de ces souvenirs. Il me semble que je ne vous ai pas assez remercié. Mais l'homme a beau faire, il est toujours moins éloquent que son cœur. Puissé-je un jour vous prouver ma reconnaissance, en allant de nouveau et pour longtemps taquiner le P. Le Bannier... Adieu, bon Père, priez pour moi et recommandez-moi aux prières de tout le monde sans exception. Je fais comme mon frère : j'embrasse l'Abbaye ».

En prenant nos sœurs il allait avoir son chez soi dans des conditions qui lui défendraient le changement; il ne pourrait même plus se promettre les vacances prolongées et les voyages sans programme qu'il aimait tant. Il était aussi définitivement tenu du côté du journal; il y possédait l'autorité, il en répondait près des serviteurs et défenseurs dévoués de l'Église; il devait user de cette force pour réparer les fautes de l'*Avenir* et travailler d'arrache-pied au relèvement du parti catholique. L'œuvre était capitale : il fallait s'y donner tout entier. Adieu les rêves!

CHAPITRE XIV

LES ORIGINES ET LES DÉBUTS DU PARTI CATHOLIQUE. — DE Mgr DE BOULOGNE ET DU CONCORDAT (1801) A LAMENNAIS (1832).

Il est difficile de donner une date précise à la naissance du parti catholique. Ce parti, objet de tant d'attaques, si souvent signalé comme très agissant, très influent, a débuté sans se connaître, n'a jamais été solidement organisé, et a plus compté, dans les luttes politiques, par ses doctrines et ses aspirations que par une attitude tranchée le mettant de tel ou tel côté, pouvant en faire un vainqueur ou un vaincu. C'est qu'en raison même de nos institutions, de l'état des esprits en France depuis la Révolution et du but supérieur qu'il s'est toujours proposé, il n'a jamais voulu ni renverser le gouvernement établi, ni se lier à lui absolument. Au lieu de viser à prendre le pouvoir, il s'est borné au rôle d'appoint se portant à droite ou à gauche, selon le devoir envers l'Église et l'ordre social. Les résultats qu'il a obtenus ont été le fruit d'un travail de lente pénétration aidé par des alliances, quelquefois dangereuses, péniblement acquises et difficilement gardées. Que de fois Louis Veuillot en a été troublé !

On croit généralement que le parti catholique a commencé de se former après la révolution de 1830. Sans doute, c'est alors que le devoir d'organiser la défense religieuse, en dehors du gouvernement, et au besoin contre lui, a particulièrement frappé de bons chrétiens qui, la veille encore, malgré les faiblesses, les fautes, les empié-

tements de la Restauration, comptaient trop pour l'Église sur la protection de l'État. Cependant, ce n'est pas là le point de départ. Il faut remonter plus haut, au temps même de Napoléon Ier. Dès que l'auteur du Concordat méconnut l'autorité du Pape, des catholiques sincèrement ralliés à l'empire et voulant le garder comprirent qu'il fallait, sur le terrain religieux, résister à l'empereur. Le groupe des catholiques avant tout allait naître. M. de Boulogne, prédicateur en 1777 de « mesdames tantes du roi », chapelain de Napoléon en 1806, évêque de Troyes en 1808, prisonnier d'État pour fidélité à l'Église en 1811, exilé de son diocèse en 1813, mort en 1825 pair de France, fut, non pas le chef, — on ne songeait guère alors à chercher un chef! — mais l'homme marquant et en vue de ce mouvement. Certes, ce n'était pas l'esprit de parti qui l'animait et ni son passé ni sa situation présente ne le poussaient à l'opposition. Napoléon, après l'avoir attaché à sa maison, l'avait voulu pour évêque, et, connaissant son mérite, lui restait favorable. C'était le catholique, c'était le prêtre qui, à tout risque, se levait pour la défense de l'Église. On pouvait s'y attendre. M. de Boulogne avait déjà marqué et bien marqué comme homme de combat. La presse catholique doctrinale et militante doit saluer en lui un de ses fondateurs, de ses maîtres et de ses héros. Elle en a eu quelques-uns. Il se fit journaliste à une époque où le métier, qui fut toujours dur, était périlleux. Son premier « périodique », les *Annales catholiques*, où il combattit vaillamment les évêques constitutionnels, fut supprimé au 18 fructidor (4 septembre 1797); il eût été personnellement déporté si l'on avait pu le prendre. Il rentra en campagne après le 18 brumaire (9 novembre 1799) avec les *Annales philosophiques*, qui, supprimées à leur tour en 1801, ressuscitèrent bientôt sous le titre d'*Annales littéraires*. On voit qu'il n'était point facile à décourager. Entre temps, il publia quelques articles dans la *Gazette de France* et le *Journal des Débats*. Brillant orateur et ardent polémiste, il

était de plus bon et chaleureux écrivain. Il avait aimé en Napoléon le restaurateur du culte et de l'ordre social; il résista ferme au souverain qui voulait faire de l'Église un servile instrument de règne. L'empereur, ne pouvant ni l'intimider ni le gagner, le fit emprisonner, puis l'exila loin de son diocèse (1).

Comme je n'écris pas l'histoire de Mgr de Boulogne, je me borne à mentionner ces faits. Quant aux critiques plus ou moins fondées dont divers actes du courageux prélat furent plus tard l'objet, je ne m'y arrête point. Mon affaire est d'indiquer quel fut l'homme qui, en ces temps difficiles, représenta le mieux la presse religieuse, et par l'ensemble de ses travaux, de ses luttes, prépara une action catholique indépendante du pouvoir et des partis. J'entends encore mon frère s'écrier, en prenant des notes sur je ne sais plus quel livre de M. de Boulogne : Voilà notre précurseur et vrai fondateur!

La semence que cet homme de foi et d'action avait jetée commença de germer dès les premiers temps de la Restauration. Des royalistes sincèrement attachés à la monarchie et, en même temps, d'esprit ouvert, chercheur et vraiment chrétien, voyant que malgré les bonnes intentions du pouvoir, ses aspirations religieuses, son honnêteté, la considération qu'il obtenait au dehors, les choses allaient mal à l'intérieur, pensèrent que l'on péchait par le fond des doctrines, que l'on ne comptait pas assez avec les idées. Ils reconnurent surtout qu'au point de vue religieux, on s'enlisait dans l'ornière gallicane, que si l'on s'occupait

(1) Dans les lettres inédites de Napoléon Ier, publiées en 1897 par M. Lecestre se trouve celle-ci :

« *A Savary.*

« Paris, 25 novembre 1813.

Faites arrêter l'abbé de Boulogne, ancien évêque de Troyes et faites-le mettre où il était. Faites en sorte de saisir ses papiers, ainsi que dans les lieux où il pourrait en avoir de déposés. Que cette opération se fasse promptement et secrètement. ».

beaucoup de l'extérieur du culte, on se défiait de la liberté de l'Église. C'était là, en effet, le cachet particulier des politiques et même des hommes d'État du temps. Il y avait bien quelques exceptions, mais qu'elles étaient rares et comptaient peu! Les chercheurs se préoccupèrent particulièrement de cette question et se tournèrent vers Rome. Il y eut un groupe, — un petit groupe — de royalistes ultramontains. Ce fut non le parti catholique, mais une école qui devait agir assez promptement sur une notable partie de la classe dirigeante. Malheureusement, si son action put faire du chemin dans les intelligences, elle n'atteignit guère les gouvernants. Joseph de Maistre et Bonald furent les premiers et très puissants docteurs de ce mouvement auquel Lamennais devait donner tant d'éclat.

Le premier ouvrage, — je ne dis pas le premier écrit, — de Joseph de Maistre : *Considérations sur la France*, avait paru en 1796, à Neufchâtel en Suisse : quatorze ans plus tard, il publia, à Saint-Pétersbourg, l'*Essai sur les principes générateurs des constitutions politiques et des autres institutions humaines*. A partir de 1816, c'est en France qu'il fit ses publications. Il donna d'abord le dialogue de Plutarque sur les *Délais de la Justice divine*, en le fortifiant d'additions et de notes, puis, en 1819, son maître livre : *Du Pape*. Ses précédents ouvrages avaient été lus et avaient fait penser; celui-ci jeta avec bruit de grandes lumières. Je ne dis pas que la foule y fit attention, mais le monde des intelligences en fut saisi. Cette œuvre doctrinale, si puissante par la pensée, si enlevante par la forme, excita et commença de discipliner l'action catholique.

Le vicomte de Bonald, moins original, moins hardi que Joseph de Maistre, mais son émule pour la force de la pensée, avait publié, dès 1796, sa *Théorie du pouvoir politique et religieux*. D'autres écrits, dont le plus important par l'effet qu'il produisit, fut la *Législation primitive*, avaient suivi ce bel ouvrage. Je n'ai pas à les énumérer. Je me borne à constater qu'ils tendaient tous à prouver

que le Pouvoir doit être chrétien et que le devoir religieux et social est de travailler à lui donner ce caractère. Le fond du parti catholique est là. Comme M. de Boulogne, le vicomte de Bonald, royaliste de naissance et de principe, s'était rallié à l'empire, sans rien sacrifier, sans rien voiler, d'ailleurs, de ses doctrines. Napoléon le nomma, en 1810, conseiller titulaire de l'Université. Bonald fut impuissant à faire pénétrer dans le corps enseignant ses idées; il n'y réussit point davantage sous la Restauration, bien qu'on le vît alors député influent, orateur écouté, pair de France. Il est mort en 1840. Son dernier écrit public fut une lettre à l'*Univers*, que ce royaliste approuvait d'être catholique avant tout.

Je ne cite pas Chateaubriand à côté de Joseph de Maistre et Bonald. Son action fut autre. Certes, il contribua grandement au mouvement catholique; il fit du bruit et du bien, mais il servit la religion sans s'occuper à fond de l'Église, de ses droits, des conditions de son action sociale. Les questions d'art et de sentiment pesaient plus pour lui que les principes. D'ailleurs, son savoir en matière religieuse était court.

L'action de Lamennais date de 1817. C'est alors que parut le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*. Ce n'était pas le début de l'auteur. Dès 1808, il avait publié son livre intitulé : *Réflexions sur l'Église en France, pendant le XVIII^e^ siècle et sa situation actuelle*. Bien que Lamennais eût pris la précaution de saluer l'empereur de quelques paroles élogieuses, l'ouvrage fut saisi et supprimé. C'était le sort qu'avaient eu Joseph de Maistre pour les *Considérations sur la France* et Bonald pour la *Théorie du pouvoir politique et religieux*. Ces deux ouvrages édités à l'étranger, sous le Directoire, avaient été introduits en France par contrebande. L'empire continuait, sous ce rapport, la république directoriale. La Restauration n'aima point non plus ces livres, mais au moins, elle permit de les lire.

Le deuxième ouvrage de Lamennais, écrit en collaboration avec son frère aîné, l'abbé Jean, qui le voulait prêtre, et s'en repentit, parut en 1814. Il est intitulé : *De la tradition de l'Église sur l'institution des évêques* et compte trois volumes. C'est un travail sérieux qui ne fit pas grand bruit. De 1814 à 1817, Lamennais écrivit dans différents journaux des articles sur différents sujets, particulièrement contre l'Université. Ces articles, sans passer inaperçus, il s'en faut, ne suffirent point à le mettre au premier rang. On le connaissait dans les milieux religieux et politiques, mais quelques écrivains et polémistes du temps étaient plus en vue. Il en fut autrement lorsque le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence* eut paru. Ce livre, amis et adversaires l'ont également proclamé, produisit un effet énorme et très prompt. « C'est un tremblement de terre sous un ciel de plomb », disait Joseph de Maistre. « Voilà un ouvrage qui réveillerait un mort », s'écriait l'éloquent et gallican abbé de Frayssinous, bientôt évêque, grand maître de l'Université, ministre des cultes. Le clergé qui, contraint sous l'empire au silence, n'était pas encore complètement sorti de sa torpeur et, pris en masse, songeait peu aux questions de doctrine, fut fortement secoué. Ce coup de tonnerre sonna partout le réveil. Les catholiques, hommes du monde et aspirant à se mêler aux affaires publiques, virent là un puissant secours. Les gouvernants, au contraire, s'inquiétèrent très vite. C'était un mouvement ultramontain. Or, beaucoup de ces politiques redoutaient l'ultramontanisme plus que la révolution. Ils gardèrent cette idée après même que la révolution les eut chassés. Il faut ajouter que bien des évêques, sans adopter un tel avis, y trouvaient du bon. L'ultramontanisme leur faisait peur et ils n'attendirent pas que Lamennais fût en faute pour lui être hostiles. Ils s'en prirent à ses « exagérations » avant qu'on dût condamner ses doctrines. Il faut reconnaître que la virulence méprisante de sa polémique et le caractère hardi, absolu de ses déductions expliquaient

les craintes, justifiaient l'irritation et provoquaient des représailles.

D'autre part quelle confiance il inspirait, quelle ardeur il donnait à la partie la plus militante du clergé et aux catholiques, aux royalistes trop rares qui voyaient dans les traditions gallicanes de la monarchie un obstacle à l'action religieuse, comprise, non comme un ressort de l'administration, mais comme la force qui en élevant et dirigeant les esprits, ferait comprendre la liberté, pousserait avec ordre le pays vers de saines réformes et affermirait le trône. Ces aspirations, sans être toujours bien ordonnées, n'étaient pas de celles qui se dépensent en paroles et en projets. Elles fortifièrent le goût des études chez les prêtres, et donnèrent aux catholiques un sentiment plus ferme de leurs droits, une notion plus nette de leurs devoirs. Dès la chute de Napoléon il y avait eu dans le clergé et les fidèles, auxquels la liberté de la prière et des œuvres pieuses était rendue, un mouvement d'expansion religieuse. Le livre de Lamennais fit comprendre que, pour assurer et fortifier cette liberté, les catholiques devaient se mettre en mesure d'exercer, au nom même de leurs croyances, de leurs principes, une action politique et sociale.

Les trois autres volumes de l'*Essai*, publiés successivement, eurent aussi un grand succès. S'ils soulevèrent plus de critiques que le premier, ils continuèrent cependant avec éclat l'œuvre si brillamment commencée, et l'influence de l'auteur s'affermit. Il y avait définitivement une école ultramontaine. Ses adversaires, dans l'idée de l'affaiblir, l'appelaient mennaisienne; cela ne l'empêchait pas de grandir. Cette école était déjà nombreuse qu'elle n'avait pas encore d'organe dans la presse. Les feuilles quotidiennes et les revues, vouées, elles le disaient très haut, à la défense « du trône et de l'autel », ne manquaient point; seulement elles ne défendaient guère les intérêts religieux qu'en vue des intérêts politiques. Si, de temps à autre, des

articles indépendants, marqués au coin des doctrines et montrant l'amour de l'Église y paraissaient, ces articles sortaient de « la ligne ». Celle-ci voulait qu'on fût avant tout royaliste. Or le bon, le pur royaliste devait être gallican. Un seul journal était essentiellement religieux, l'*Ami de la religion et du roi*. La seconde partie de son titre l'emportait sur la première. Il faisait profession de soutenir ferme les traditions gallicanes. Aussi, autour de Lamennais, l'appelait-on l'*Ami de la religion du roi*. L'école romaine avait besoin d'un organe bien à elle. Ce fut un tout jeune prêtre, l'abbé de Salinis, mort archevêque d'Auch sous Napoléon III, qui le lui donna.

Ordonné prêtre en 1822, l'abbé de Salinis avait tout de suite été nommé aumônier du collège royal Henri IV. Jeune, zélé, entreprenant, il était entré, dès le temps de ses études, dans le mouvement lamennaisien. Il comptait même au nombre des disciples que le maître consultait. Oui, Lamennais, alors âgé d'une quarantaine d'années, et dans tout l'éclat de sa bonne gloire, prit l'avis de ce séminariste avant de publier le deuxième volume de l'*Essai*. Cela faisait quelque honneur à tous deux. Du reste, Lamennais aima toujours les « jeunes ».

L'abbé de Salinis, aumônier du collège Henri IV à vingt-quatre ans, avait obtenu qu'on lui donnât pour auxiliaire, avec le titre de second aumônier, un jeune ecclésiastique de son âge, qui devait marquer au premier rang de nos écrivains et de nos docteurs, l'abbé Gerbet. C'est au séminaire Saint-Sulpice que Salinis et Gerbet s'étaient connus et liés. Très différents d'allures et de caractère, ils avaient le même fond d'idées, les mêmes aspirations, la même résolution de servir l'Église en s'appuyant sur les pures doctrines romaines. Lamennais était l'homme de Gerbet comme de Salinis. Lorsque celui-ci dit à son ami : Il nous faut un journal, tous deux se mirent aussitôt à l'œuvre pour le fonder. Naturellement, leur premier soin fut d'obtenir l'approbation et le concours du maître. De la Ches-

naye, où il s'était retiré afin de se soustraire aux luttes quotidiennes, Lamennais leur répondit le 31 décembre 1823... « Je désire que le succès réponde à vos excellentes vues, et je l'espère au moins en partie. La lettre que vous me demandez n'y contribuera guère; je crains même beaucoup qu'elle ne produise un effet opposé; mais enfin, vous la demandez, la voilà. Faites-en l'usage que vous voudrez. Je serais bien heureux qu'elle pût être bonne à quelque chose... »

Ils reçurent une autre adhésion très précieuse, celle de M. de Bonald. L'auteur de la *Législation primitive*, tout récemment élevé à la pairie, était alors un des personnages du monde officiel. En approuvant, en secondant cette tentative, il lui donnait de la force, de l'autorité et froissait la plupart de ses amis politiques. Il le fit néanmoins, montrant ainsi qu'il préférait ses principes à son parti et à son propre avenir comme homme public. Outre l'appui de ces deux hommes marquants pour tout le monde, l'abbé de Salinis et l'abbé Gerbet obtinrent le concours d'écrivains, la plupart débutants, mais d'une valeur réelle et appelés à jouer un rôle notable dans les affaires religieuses du temps : l'abbé Gousset, mort cardinal-archevêque de Reims et sénateur, l'abbé Doney, qui devint évêque de Montauban, l'abbé Rohrbacher, auteur de *l'Histoire universelle de l'Église,* l'abbé Guéranger, depuis Dom Guéranger, qui fit reparaître en France les bénédictins, rétablit dans nos diocèses la liturgie romaine et donna, par tant de savants travaux, une féconde impulsion aux études ecclésiastiques; Lacordaire, alors Henri Lacordaire, avocat, fut aussi de ce premier groupe. Je veux nommer également le comte O'Mahony, homme de savoir et d'esprit mordant, qui déjà appartenait à la presse religieuse et royaliste, où il regrettait de ne pouvoir dire tout ce qu'il pensait. D'autres encore, qui comptèrent plus tard, promirent leur collaboration. Le *Mémorial catholique* parut. Ce n'était qu'un simple « périodique » mensuel. A la date où j'écris ce

chapitre, on peut s'étonner qu'il ait fallu de grands efforts et de la témérité, pour aboutir à ce modeste résultat, mais outre que les catholiques ont toujours été lents à se servir de la presse, les lois politiques et fiscales ne permettaient pas en 1824 de fonder un journal ou une revue avec la facilité qu'on y trouva plus tard.

Les débuts furent bons. L'article programme déclarait nettement que le *Mémorial* serait catholique et romain, conservateur et ouvert aux idées, qu'il poursuivrait l'application des doctrines catholiques aux besoins actuels de la société. « Pour agir » sur son siècle, ajoutait-il, il faut l'avoir compris. Il croyait « pouvoir espérer qu'en restant fidèle à sa ligne, tous les ennemis de Dieu et de la société l'honoreraient de leur haine, et que tous les gens de bien l'accompagneraient de leurs suffrages ». C'était une manière de parler. Salinis et Gerbet avaient trop de jugement et connaissaient trop bien leur terrain pour compter sur l'assentiment de tous les honnêtes gens, ou seulement de la majorité des catholiques et du clergé. Ce qui ne manqua point, ce fut l'opposition de l'ennemi et de l'adversaire. Les feuilles irréligieuses, les feuilles d'entre-deux et certains organes catholiques dévoués aux « libertés gallicanes », leur firent ou la guerre ouverte, ou mauvaise mine. Le *Constitutionnel*, le *Courrier Français*, le *Journal de Paris*, qui menaient alors la campagne voltairienne et libérale, accusèrent le *Mémorial* de fanatisme, d'obscurantisme, de tendances aboutissant à rétablir l'inquisition; les gallicans lui reprochèrent de compromettre follement l'Église. M. de Salinis aimait plus tard à raconter ce trait : quelques jours après avoir publié un article en l'honneur du grand pape saint Grégoire VII, il rencontra un ecclésiastique éminent du clergé de Paris. — « Vous avez donc fait, lui dit celui-ci, la gageure de soutenir toutes les thèses impossibles. Non content de justifier la Ligue, vous voulez maintenant réhabiliter Grégoire VII! » Le curé éminent qui parlait ainsi ne faisait pas exception. Il

était, au contraire, l'écho de la grande majorité du clergé en faveur et bien placé : le clergé officiel. Dans ces régions, on voulait revenir, en matière religieuse, à 1789. Il fallait suivre les mêmes auteurs, appliquer les mêmes coutumes, enseigner, de la même manière, les mêmes choses. Mais prétendre qu'il y avait des réformes à faire, qu'il fallait chercher des enseignements à Rome, étudier et montrer « sous toutes ses faces, l'état présent de l'esprit humain »; c'était errer jusqu'au scandale et au schisme. Un prêtre haut placé, l'abbé Clausel de Cousergues, conseiller de l'instruction publique, écrivait à l'abbé de Salinis :

« Vous êtes responsable de toutes les choses *révoltantes* qui s'impriment dans votre *Mémorial*. On y donne des éloges magnifiques aux brochures de MM. Rohrbacher, Wrintz, Pélier, etc., (brochures romaines) qui renferment tout ce qu'on peut imaginer de plus *insolent*, de plus *fou*, de plus *scandaleux* contre l'épiscopat français et contre tout ce qu'il vous plaît d'appeler catholique non romain. Vous faites cause commune avec ces *déclamateurs éhontés;* vos feuilles sont remplies d'*invectives;* les plus grossières injures sont prodiguées dans votre *Mémorial* à l'*Église gallicane*, à nos premiers pasteurs; M. de Lamennais lui-même en a parlé avec la *dernière indécence*. Je ne crains pas de dire que votre *Memorial* est *schismatique*, parce qu'il fait fermenter le levain du schisme dans plusieurs diocèses ».

Lamennais, écrivant à l'abbé de Salinis, relevait ainsi cette sortie :

« Il paraît que le pauvre abbé Clausel devient décidément fou. C'est grand'pitié qu'une tête folle qui n'est pas soutenue par un cœur droit. Imaginez-vous un mauvais pot de terre rempli de boue; on allume du feu sous ce pot; le voilà qui s'échauffe, qui bouillonne, et la boue se répand par-dessus les bords. Le feu c'est l'orgueil, la haine, et le pot, je vous le laisse à deviner ».

Plus tard les rédacteurs de l'*Univers,* Louis Veuillot, surtout, seront traités par des contradicteurs marquants et pour la même cause, comme l'étaient alors les rédacteurs du *Mémorial*; mais ils ne répondront pas aussi immodérément. Néanmoins, pour bien des gens et pour longtemps, il sera établi que Louis Veuillot et l'*Univers* ont donné l'exemple des polémiques violentes entre catholiques.

Quand des adversaires s'oublient à ce point, il est prouvé que l'on a de chauds amis et que l'on fait son chemin. En effet, le *Mémorial* trouvait de l'écho et recevait des applaudissements. Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux et Mgr Soyez, évêque de Luçon, l'encourageaient ouvertement; quelques autres prélats trouvaient bon qu'il parlât librement et mît des bornes au gallicanisme. Ce sentiment gagnait beaucoup de membres du clergé. Les prêtres les plus instruits, les plus zélés proclamaient qu'il y avait « quelque chose à faire ».

L'abbé Affre, le futur archevêque de Paris, déjà quelque peu en vue comme vicaire général d'Amiens, était de ce nombre. Tout en restant pour le moins semi-gallican, il approuvait le *Mémorial* et il y écrivit. Les laïques, hommes d'action et de propagande, aimaient cette publication que patronnait Lamennais, le chef que presque tous voulaient suivre quant aux revendications d'ordre religieux. L'œuvre était bonne; elle fortifiait, elle groupait les catholiques militants et les disposait à former un parti qui voudrait, avant tout, la liberté de l'Église (1).

Le *Mémorial*, par ses directeurs et presque tous ses collaborateurs, était surtout ecclésiastique. Personne, d'abord, parmi les catholiques, n'y fit attention; mais plus tard, quelques-uns pensèrent que l'on serait mieux armé si l'on avait aussi une revue où l'élément laïque aurait le

(1) Cette phase des luttes du parti catholique est racontée au long et bien dans la vie de Mgr de Salinis et celle de Mgr Gerbet, par M. l'abbé de Ladoue, leur ami, mort évêque de Nevers.

dessus. De cette idée qui prit naissance dans l'Association catholique, réunion de jeunes gens résolument et pratiquement chrétiens, formée sous les auspices de l'abbé de Salinis et encouragée par Lamennais, sortit, en 1829, le *Correspondant*. Il fut et devait être plus mondain, dans le bon sens du mot, et plus politique, que le *Mémorial*. Ses rédacteurs, hommes de foi et de talent, voulaient entrer dans la vie publique, arriver un jour au pouvoir, et par conséquent, étaient plus disposés que les fondateurs et inspirateurs du *Mémorial* à tenir compte des difficultés et des exigences du temps. Le but était le même, les allures différaient. Le *Mémorial*, par exemple, n'eût pas accepté, comme résumé de son programme, cette parole de Canning que le *Correspondant* mit dans son écusson : « liberté civile et religieuse pour tout l'univers ».

Plusieurs des membres agissants de l'Association catholique et des collaborateurs du *Correspondant*, ont marqué depuis dans la politique, ou les lettres, ou l'Église : Edmond de Cazalès, Louis de Carné, Franz de Champagny, E. de la Gournerie, d'Alzon, Foisset, Léon Boré, Eugène Boré etc. Melchior du Lac, longtemps le principal ouvrier de l'*Univers*, était aussi de l'Association catholique, et voici ce qu'il en a dit :

« On apportait dans ces réunions un grand amour pour la vérité, un amour passionné pour la cause de la sainte Église. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu dans la jeunesse catholique plus d'entrain, de mouvement et de vie. L'action exercée alors par quelques hommes sur la jeunesse, ne fut pas complètement stérile, et peut-être, ne se rend-on pas suffisamment compte du bien qu'elle a produit. Il est permis de penser que le mouvement de retour qui se manifesta après 1830, et qui, depuis, a pris de si grandes proportions, n'est qu'une suite et comme la transmission de l'impulsion donnée à la jeunesse chrétienne des dernières années de la Restauration ».

Montalembert n'était pas de ce groupe, mais il en avait

les idées et entra au *Correspondant*. Une revue qui se proposait « de concilier le catholicisme et les idées modernes », comme a dit son historien, devait le conquérir. Il avait dix-neuf ans, et le feu dont il fut toujours animé était déjà dans tout son éclat. Le seul défaut qu'eut à son avis le nouvel organe catholique était l'excès de prudence. — Vous avez vingt-cinq ans, disait-il à Carné, et vous raisonnez comme si vous en aviez cinquante. Vous êtes trop vieux.

La vie de ce premier *Correspondant* fut courte. Né en 1829, il disparut en 1830, étouffé par l'*Avenir*. C'est aussi en 1830, pour la même cause, mais dans d'autres conditions, que cessa de paraître le *Mémorial catholique*. La plupart de ses rédacteurs et de ses lecteurs allèrent de bon cœur à cet *Avenir* où les appelait Lamennais; si tous n'avaient pas une égale confiance dans le maître, aucun alors n'était d'humeur à lui faire obstacle. Le *Mémorial* fut, dès cette même année, en partie remplacé, comme revue catholique doctrinale, par les *Annales de philosophie*, que fonda Augustin Bonnetty, déjà l'un des bons et rudes travailleurs de la presse religieuse.

Sous la Restauration, ces forces catholiques qui aspiraient à s'organiser pour agir ne songeaient guère à constituer un parti, car bien qu'indépendantes du pouvoir, elles n'en étaient pas séparées. En effet, qu'on fût de l'école de Lamennais, ou que l'on s'en tînt à quelque distance, qu'on voulût donner davantage à l'autorité, ou davantage à la liberté, il y avait accord pour défendre la royauté légitime. C'était avec angoisse que, tout en blâmant sa politique, on prévoyait sa chute.

La situation changea au lendemain de la révolution de 1830, et Lamennais fut le grand ouvrier de ce changement. On a dit que d'absolutiste, il devint, tout de suite, ultra-libéral et même révolutionnaire. Non, il n'avait pas été vraiment absolutiste, et ne se transforma pas tout à coup en libéral. Son revirement fut dans les moyens d'action

beaucoup plus que dans les idées. Son but resta le même : la liberté de l'Église par la pleine reconnaissance de ses droits et l'entière soumission à Rome. Seulement, il y marcha par un nouveau chemin, le premier étant manifestement, de très difficile, devenu impraticable. L'évolution était dangereuse, surtout pour celui qui la faisait; le résultat l'a prouvé, mais il n'y faut pas voir autre chose que ce qu'elle a été. Le Lamennais qui fondait l'*Avenir* restait bien le prêtre ardent et dévoué de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*. Il n'abandonnait pas son idée mère; il entendait toujours que l'Église fût reine. Les entraînements du combat, les défiances, d'ailleurs naturelles, dont il fut l'objet, les oppositions ardentes, violentes, parfois déloyales, qu'il rencontra et que son esprit altier et sombre n'était pas de force à porter chrétiennement, le poussèrent plus loin qu'il ne voulait aller. Il côtoyait, à bonne intention, un précipice; il s'y jeta, parce qu'on l'avertissait avec défiance et sévérité qu'il y pouvait tomber. Certes, ceux qui le reprenaient avaient le droit de le reprendre, et il était lui-même trop dur dans la polémique pour qu'on ne fût pas tenté d'être dur envers lui. Le conflit était inévitable. Je ne veux ici, ni le défendre, ni le charger. J'indique la situation.

L'*Avenir* vint à son heure; il créa un mouvement plein de promesses, et rendit de grands services; il en eût rendu de plus grands si les trois hommes (Lamennais, Lacordaire, Montalembert) qui lui imprimèrent leur cachet, avaient été plus pondérés, s'ils avaient joint à leur zèle, très pur, à leurs idées, parfois trop hardies, toujours généreuses, souvent justes, quelque défiance d'eux-mêmes et plus de respect de l'autorité.

C'est assurément à Lamennais que l'*Avenir* dut de paraître avec éclat, et, naturellement, on l'en crut le fondateur. Qu'il ait songé à se donner cette arme, nul n'en peut douter; mais le vrai fondateur fut l'abbé Gerbet, aidé de M. Harel du Tancrel, un disciple inconnu qui, le premier,

eut l'idée de l'*Avenir* et reçut comme récompense, sans doute, le titre de rédacteur en chef. L'abbé Gerbet fit le prospectus, fit le programme, chercha l'argent, en trouva, organisa l'administration, recruta des rédacteurs, notamment Lacordaire en partance pour les États-Unis, et Charles de Coux, le seul écrivain catholique de ce temps qui fût apte à traiter en économiste instruit les questions sociales. Tout étant prêt, il eut la joie d'écrire au maître : « Venez et parlez ». C'est également lui, m'a dit Charles de Coux, qui donna à l'*Avenir* sa fière devise : *Dieu et la liberté*. Montalembert voyageait alors en Irlande; il y reçut l'appel de l'abbé Gerbet et écrivit aussitôt à l'un de ses amis : « Enfin de belles destinées s'ouvrent maintenant pour le catholicisme. Dégagé à jamais de l'alliance du pouvoir, il va reprendre sa force, sa liberté et son énergie primitive. Pour ma part, dépouillé d'un avenir politique, je me détermine à consacrer mon temps et mes études à cette noble cause. Si l'on veut de moi à l'*Avenir*, j'abandonne tout ». Il était de trop bonne prise pour qu'on ne voulût pas de lui.

Lacordaire s'associait à cette tentative avec le même enthousiasme. Rien ne pouvait lui causer, a dit son historien, le P. Chocarne, plus de joie que la proposition de l'abbé Gerbet. « Ce fut pour lui, — il l'a écrit — comme une sorte d'enivrement. Il allait être l'un des ouvriers d'une œuvre tout à la fois catholique et nationale, d'où l'on pouvait attendre l'affranchissement de la religion, la réconciliation des esprits et, par conséquent, une rénovation de la société ». Il y eut d'autres rédacteurs, hommes de talent, de savoir et de foi, tels que MM. d'Eckstein, d'Ortigues, d'Ault-Dumesnil, mais les auxiliaires principaux de Lamennais, ceux qui firent, avec lui, la force de l'*Avenir*, furent Gerbet d'abord, l'homme du savoir et de la doctrine, l'écrivain châtié et brillant, puis Lacordaire, Montalembert et Charles de Coux. Je mets celui-ci le dernier, parce qu'il ne brilla point, mais sa besogne fut con-

sidérable, distinguée et bonne. Cet économiste chrétien, dont les vues allaient plus loin que son temps, aurait voulu que « le parti catholique » qu'il contribuait à fonder, s'appelât « le parti social ». Cela indique le tour de ses idées.

L'abbé de Salinis et l'abbé Rohrbacher, sympathiques à l'entreprise, et décidés à la seconder y travaillèrent cependant très peu.

Si tous les rédacteurs de l'*Avenir* avaient été plus ou moins royalistes-légitimistes, seul Lamennais avait fait figure dans le parti et pouvait y paraître lié ; mais ce lien très relâché déjà avant 1830, la chute de la royauté légitime le rompit absolument. Ce fut donc sans effort, sans scrupule, et aussi sans amour, qu'il accepta le régime nouveau. Ses amis et disciples firent comme lui, et très sincèrement. Le trône était tombé, l'autel restait : catholiques avant tout, ils se plaçaient sur le terrain constitutionnel pour user, au profit de l'Église, des libertés conquises ou promises. Ils ne criaient pas : vive le roi Louis-Philippe ! ils criaient : vive la Charte !

Au point de vue politique, ce programme devait soulever contre l'*Avenir* tout le parti légitimiste, mais au point de vue religieux, il était irréprochable. Il eût été sage de s'en tenir là. Lamennais et ses lieutenants ne l'entendaient pas ainsi. Pour bien défendre l'Église en France, ils jugeaient nécessaire d'arriver au plus vite à la séparer de l'État, et tout de suite, ils le déclarèrent. Après avoir établi que « les deux principales forces morales de l'État .... la religion et la liberté » mises en opposition, devaient être unies, ils ajoutaient : « Pour atteindre ce but, il reste beaucoup de préjugés à vaincre, de passions à calmer. D'une part, des hommes sincèrement religieux ne sont pas encore entrés ou n'entrent qu'avec peine dans les doctrines de la liberté ; d'une autre part, des amis ardents de la liberté n'envisagent qu'avec une sombre défiance la religion que professent vingt-cinq millions de Français

Cet état de choses est l'indice d'un désordre profond dont l'origine remonte à une époque antérieure ». Pour le faire cesser, il fallait en finir avec le « vieux libéralisme oppresseur » et aller au « libéralisme nouveau » qui grandit et se borne, « en ce qui concerne la religion, à réclamer la séparation de l'Église et de l'État, *séparation nécessaire* pour la liberté de l'Église *et que tous les catholiques éclairés désirent également* ». Ce langage devait irriter les évêques et inquiéter Rome. Il en fut ainsi. On y vit une provocation calculée. C'était simplement un peu de présomption et beaucoup d'illusion. Tout le monde était jeune à l'*Avenir*, même Lamennais, malgré ses 48 ans, ses longs combats, et ses déceptions; même le sage de Coux, déjà très éprouvé par la vie. Seize ans plus tard il me disait à l'*Univers* : La révolution de 1830 nous avait tous conquis et affolés; c'était le triomphe du libéralisme, et nous y vîmes le triomphe de la liberté; de là, des espérances que nous affichions avec une confiance et un emportement dont je suis encore embarrassé aujourd'hui.

Les appels de l'*Avenir* étaient trop sincères, trop généreux, trop chaleureusement exprimés, pour rester sans action. La partie du clergé entrée dans le mouvement ultramontain et la plupart des laïques dévoués aux intérêts religieux s'y associèrent passionnément. L'*Avenir* crut avoir partie gagnée. Il s'illusionnait. Certes, son groupe prit de l'extension et de l'assurance, ses idées, soutenues, propagées par des lecteurs ardents et intelligents, firent réfléchir beaucoup de ceux qui les contestaient, mais, au total, le progrès n'était pas en raison du bruit. Les opposants prétendirent, après l'effondrement, que tout ce grand effort n'avait rien donné. Propos d'ennemis qui ont eu peur. L'*Avenir*, par sa lutte sans trêve contre le gallicanisme, maître alors de presque tout l'épiscopat et de l'état-major clérical, servit efficacement la cause religieuse sur le terrain des doctrines; il la servit aussi sur le terrain politique en ne cessant d'établir que les catho-

liques ne doivent pas lier les intérêts religieux à une forme gouvernementale, fût-elle la royauté légitime. S'il allait trop vite, s'il s'engageait parfois dans des chemins douteux, dangereux et faisait des faux pas, il montrait toujours cependant le but qu'il fallait atteindre. Son groupe avait la vie et le zèle. Il activa la lutte pour la liberté d'enseignement, fonda l' « Agence pour la défense de la liberté religieuse », eut des succursales en province, donna une vigoureuse impulsion aux études ecclésiastiques, soutint d'importants procès, notamment celui de l'École libre, et poussa ferme le jeune clergé vers Rome. Ce fut aussi un mérite moindre sans doute, mais réel, de se faire jour dans le monde des lettres et des arts. Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Vigny, furent des amis de l'*Avenir* et parlèrent d'y écrire. Chateaubriand en faisait l'éloge. Assurément, rien de tout cela ne le justifie d'être entré dans les voies révolutionnaires, mais parce qu'il mêla du mal au bien, faut-il oublier qu'il fit beaucoup de bien?

L'*Avenir* n'était pas uniquement, — il s'en faut, — un journal de doctrine appuyé sur l'Église, traitant de haut les graves questions du temps ou du jour. Il était aussi un journal de vive et quelquefois petite polémique. Ses principes, ses opinions, son succès, et, à certains égards, sa supériorité, suffisaient à lui créer des adversaires déterminés; sa polémique lui fit d'irréconciliables ennemis. Cela aurait pu venir de son mérite, mais cela, il faut le reconnaître, vint surtout de ses défauts. Quel ton emporté, hautain, suffisant, méprisant! Ce fâcheux esprit se montrait dans les articles les plus graves, et débordait dans la critique des hommes ou des choses du moment. D'après les amis et collaborateurs de l'*Avenir* que j'ai connus, de tous les rédacteurs principaux et habituels, l'abbé Gerbet, seul, entendait à fond la petite guerre au pied levé, seul, il avait le trait fin et savait l'enfoncer, selon la personne et les sujets, dans la juste mesure. Le bien jeune Montalembert, quoique très homme du monde, donnait mieux le

coup de poing que le coup de pointe; Lacordaire, un peu guindé d'allures, avait tout particulièrement la note du mépris; il l'eut toujours à l'excès. Lamennais, quand il se trouvait de bonne humeur et quittait les sommets, allait volontiers jusqu'à la grosse et brutale plaisanterie. Tous trois, enfin, quelque ton qu'ils prissent, étaient exubérants. De Coux, né grave et devenu économiste, se livrait peu à ces sortes de combats ou de jeux.

Je n'entends pas suivre ce journal dans toute sa carrière brillante et troublante; je veux m'en tenir à ce qu'il importe de noter, pour éclairer suffisamment la marche du parti catholique. Malgré les acclamations et les clameurs qui le saluèrent à sa naissance, malgré le vrai mérite, l'audace et l'éclat tapageur de sa rédaction, malgré les passions en sens contraire et très ardentes qu'il excita tant qu'il vécut, l'*Avenir* n'eut jamais qu'un nombre restreint d'abonnés, 1290, au temps le plus prospère. Cela tend à prouver que la masse catholique, prêtres et laïques, n'était pas encore mûre pour une telle lutte et n'y prit qu'un intérêt très relatif. Une élite se levait. On formait les cadres, on attendait l'armée. L'aurait-on?

Le parti catholique paraissait créé et en voie de s'organiser, mais quelque chose d'essentiel manquait : les ressources. Pour en trouver, il fallait gagner le nombre, et pour gagner le nombre il fallait avoir raison des obstacles intérieurs, c'est-à-dire du haut clergé, dont la très grande majorité, loin d'accepter l'*Avenir,* lui était plus hostile encore qu'à ses débuts.

Treize mois s'étaient écoulés depuis la publication du premier numéro, les appels de fonds ne rendaient plus, le nombre des abonnés diminuait, la confiance et le courage des plus résolus étaient ébranlés. « Au 15 octobre, écrivait Lacordaire à Montalembert, on a fait une perte de cent abonnés. La correspondance annonce un découragement si grand partout, une haine si violente; des bruits si divers et si multipliés, tous d'une nature funeste, tous injurieux,

sont répandus, qu'il devient impossible de ne pas prendre une position nouvelle..... » Que faire? La retraite s'imposait. Fallait-il se reconnaître vaincus ou demander publiquement et même avec bruit au Pape un avis qui, favorable, donnerait chance de revivre ; défavorable, ferait, de la suppression du journal, un acte d'obéissance, et permettrait d'attendre avec dignité des jours meilleurs.

Ce fut Lacordaire qui proposa cet appel au Pape. Lamennais l'accepta, et naturellement Montalembert aussi. Son caractère et son âge le faisaient adhérer d'avance à la résolution de son maître et de son ami. Ils partirent pour Rome, en s'intitulant « les Pèlerins de Dieu et de la liberté ». Une note de grande allure annonça non que l'*Avenir* disparaissait faute de ressources, mais que sa publication était suspendue pour un temps indéterminé :

« Si nous nous retirons un moment, ce n'est point par lassitude, encore moins par découragement, c'est pour aller, comme autrefois les soldats d'Israël, consulter le Seigneur en Silo. On a mis en doute notre foi et nos intentions mêmes, car en ce temps-ci, que n'attaque-t-on point? Nous quittons un instant le champ de bataille pour remplir un autre devoir également pressant. Le bâton du voyageur à la main, nous nous acheminons vers la chaire éternelle, et là, prosternés aux pieds du Pontife que Jésus-Christ a proposé pour guide et pour maître à ses disciples, nous lui dirons : « O Père, daignez abaisser vos regards sur quel-« ques-uns d'entre les derniers de vos enfants, qu'on ac-« cuse d'être rebelles à votre infaillible et douce autorité..... « Vous êtes la règle de leur doctrine, jamais, oh! jamais, « ils n'en connurent d'autres. O Père, prononcez sur eux « la parole qui donne la vie, parce qu'elle donne la lu-« mière, et que votre main s'étende sur eux pour bénir « leur obéissance et leur amour ».

Ces paroles étaient belles, mais l'acte était-il bon? Était-ce bien finir? Puisqu'on ne pouvait plus vivre, ne valait-il pas mieux l'avouer que chercher à couvrir la défaite par

une déclaration qui mettait le Pape en cause, et une démarche qui devait le gêner? Cela a été plus d'une fois reproché aux trois pèlerins. Est-ce à tort ou à raison?

Mon Dieu! on peut croire que si les choses avaient marché à souhait, il n'eût pas été question à l'*Avenir* de ce pèlerinage. Ni Lamennais, ni Lacordaire, ni, par conséquent, Montalembert, quand ils l'entreprirent, n'ignoraient que Rome était très préoccupée de leur œuvre, et ne se souciait pas d'en donner son avis. Les encourager, quand ils avaient contre eux tant d'évêques, tant de religieux, tant de prêtres séculiers bien placés et tant d'hommes politiques inspirant confiance ou crainte, c'était très gros; les repousser, quand on ne pouvait douter de leurs bonnes intentions, de leur attachement aux doctrines romaines, de leur zèle, c'était abandonner des défenseurs dévoués et rendre des forces au gallicanisme affaibli. L'attente s'imposait. Les directeurs de l'*Avenir* devaient le comprendre, et, de plus, ayant des amis à Rome, ils ne pouvaient ignorer et de fait n'ignoraient nullement que Grégoire XVI désirait n'être pas forcé de parler. N'était-ce point assez qu'il les laissât libres?

D'autre part, hommes de doctrine, d'imagination et d'emportement, comme ils l'étaient, on conçoit qu'ils aient eu, à la fois, l'idée de prouver leur sincérité et leur orthodoxie en demandant au Pape de prononcer sur leur ligne et l'espoir vague, de peser par une telle démarche sur sa décision. Ne peut-on saisir cette arrière-pensée dans ces lignes de Lacordaire extraites de l'*Avenir* : « Nous porterons, pieds nus, s'il le faut, notre protestation à la ville des apôtres, aux marches de la Confession de Saint-Pierre, et on verra qui arrêtera sur la route les Pèlerins de Dieu et de la liberté ».

Personne ne les arrêta sur la route. Au contraire, ils reçurent en plusieurs lieux des ovations. Le petit groupe des militants ultramontains restait fidèle et ardent. Cela leur donnait espoir. Accueillis très froidement à Rome,

ils eurent la crainte de n'être pas approuvés, mais non celle d'être condamnés. Lamennais n'admettait pas qu'on osât condamner Lamennais.

Je n'ai pas à raconter les détails de ce procès. On l'instruisit d'autant plus lentement que le Saint-Siège désirait l'étouffer. Les trois représentants de l'*Avenir*, arrivés à Rome le 31 décembre 1831, ne furent reçus par le Pape que le 13 mars 1832. Ils durent bien souffrir de ce long retard. Entre temps, ils avaient fait remettre à Grégoire XVI un mémoire justificatif, où tout ce qu'ils s'étaient proposé pour la défense de l'Église en France et tout ce qu'ils avaient fait, était habilement exposé. Le Pape lut ce mémoire et leur fit dire par le Cardinal Pacca, un peu leur ami, sans être leur partisan, qu'Il rendait justice à leurs bonnes intentions comme à leur talent, mais voyait avec mécontentement qu'ils eussent remué certaines controverses, au moins dangereuses; que leurs doctrines seraient examinées, et que l'examen devant être long, au lieu d'attendre à Rome le résultat, ils feraient bien de rentrer en France. Lacordaire, plus avisé que ses compagnons et toujours maître de lui, malgré les ardeurs de sa parole, demanda tout de suite qu'on se contentât de cette réponse dilatoire, où l'on devait voir le refus d'une décision et qu'on partît. Mais Lamennais voulait que la question fût tranchée; il déclara donc qu'il fallait rester. On resta. Comptait-il sur l'audience attendue pour éclairer le Pape, dont il se plaignait très haut et amèrement dans Rome, allant jusqu'à dire : « C'est un bon religieux qui ne sait rien des choses de ce monde et *n'a nulle idée de l'état de l'Église?* » L'audience vint. Grégoire XVI montra aux trois pèlerins beaucoup de bonté, mais ne leur dit rien de la grande affaire qui les avait amenés. C'était clair. Néanmoins Lamennais voulut rester encore. Lacordaire partit. Depuis quelque temps déjà, il voyait avec épouvante des idées de révolte envahir Lamennais, et aspirait à s'en séparer. Jamais, du reste, il ne le suivit de tout cœur. Non

qu'il se fût défié, avant cette crise, de ses idées, de ses doctrines, de ses sentiments; mais il entendait n'être le disciple de personne. Montalembert se soumit sans hésitation à la volonté du maître. Il reprocha même amèrement à Lacordaire un départ qui lui paraissait presque une trahison. — Tu nous compromets, tu nous perds, disait-il avec feu à son ami. — J'obéis au Pape et je sauve mon âme, répondait celui-ci.

Six mois plus tard, tous trois, sans s'y être donné rendez-vous, se trouvaient à Munich. Lamennais, qui avait quitté Rome en menaçant de refaire l'*Avenir*, reçut là, durant un banquet dont il était le héros, une lettre qu'il parcourut sans paraître impressionné. Mais en sortant il prit Lacordaire par le bras et lui dit à voix basse : « Je viens de recevoir une encyclique du Pape contre nous; nous ne devons pas hésiter à nous soumettre ». Rentré à l'hôtel il lut à ses lieutenants, avec une émotion qu'il ne s'efforça plus de cacher, tout le document — l'Encyclique *Mirari vos* — et ajouta : « C'est la condamnation de la liberté... Dieu a parlé, il ne reste plus qu'à dire : *Fiat voluntas tua!* » Puis, après avoir arpenté avec agitation sa chambre, il écrivit la déclaration suivante que Lacordaire et Montalembert signèrent après lui :

« Les soussignés rédacteurs de l'*Avenir*, membres du conseil de l'Agence pour la défense religieuse,

« Convaincus d'après la lettre encyclique du souverain Pontife Grégoire XVI, en date du 15 août 1832, qu'ils ne pourraient continuer leurs travaux sans se mettre en opposition avec la volonté formelle de celui que Dieu a chargé de gouverner son Église,

« Croient de leur devoir, comme catholiques, de déclarer que respectueusement soumis à l'autorité suprême du Vicaire de Jésus-Christ, ils sortent de la lice où ils ont loyalement combattu pendant deux années. Ils engagent instamment leurs amis à donner le même exemple de soumission chrétienne,

« En conséquence,

« 1° L'*Avenir* provisoirement suspendu depuis le 15 novembre 1831, ne reparaîtra plus;

2° L'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse est dissoute à partir de ce jour » (1).

Les adversaires de l'*Avenir* chicanèrent sur cette déclaration. L'un des biographes de Lacordaire, M. Foisset, faisant, une quarantaine d'années plus tard, écho à ces chicanes, chercha dans les lignes nettes et sèches de Lamennais des habiletés, des faux-fuyants, dénonçant chez l'irascible et orgueilleux condamné, la résolution de reprendre le combat dans les conditions que le Saint-Siège proscrivait. Je crois, au contraire, que Lamennais parlait sincèrement. Que le cœur y fût, on peut, certes, en douter; mais la foi et le sentiment du devoir y étaient. Rome, il faut le noter, ne lui demandait, ni d'en dire davantage, ni de joindre tout de suite à la soumission des élans d'amour et de joie. Cela, il fallait l'attendre et l'espérer du temps. Ayant lu de près la correspondance irritée de Lamennais sur toute cette affaire, je ne prétends pas que de la part de ses adversaires une patience charitable et plus ou moins confiante eût pu le sauver; j'indique seulement qu'elle n'eût rien compromis (2).

La condamnation de l'*Avenir* était des plus formelles. Le

(1) Pour toute l'histoire de l'*Avenir* il faut se reporter particulièrement au *Montalembert* du R. P. Lecanuet. Elle remplit plusieurs chapitres du premier volume de cet important ouvrage.

(2) Je vois une nouvelle preuve de la sincérité de Lamennais dans cet extrait d'une lettre encore inédite, je crois, de Lacordaire à l'abbé Jules Morel, qui fut longtemps mon collaborateur à l'*Univers* :

« Le drame est terminé, mon cher Jules, et, grâce à Dieu, il l'est d'une manière profitable à la religion. C'est à Munich où je m'étais rendu, que M. de Lamennais a reçu la lettre Encyclique du Saint-Père. Il a été admirable. Quelque grand que fût ce coup, il s'est soumis à la Providence sans hésiter, persuadé qu'elle avait son secret qui serait révélé dans le temps ». (H. Lacordaire à Jules Morel, 11 septembre 1832.) Ce n'était plus l'homme qui avait quitté Rome en s'écriant : puisqu'on ne me juge pas, je me tiens pour acquitté.

programme que depuis un an il défendait, se résumait ainsi : il faut revendiquer la complète liberté des cultes et séparer l'Église de l'État, afin de la régénérer; il faut s'allier aux libéraux même révolutionnaires pour assurer aux catholiques les libertés nécessaires; il faut réclamer une complète liberté de la presse et accepter en certains cas les révoltes des peuples contre les princes. — Ces revendications, ces appels, et l'ensemble des polémiques du journal l'Encyclique les blâmait en termes clairs et sévères. Les maintenir, c'était se révolter. Nul doute là-dessus; mais il ne fallait pas en conclure, comme le firent les adversaires, les neutres et beaucoup d'amis, que l'action religieuse par la presse et les réunions était interdite; non, il fallait seulement abandonner le terrain où Lamennais, ses disciples et son journal avaient établi le parti catholique. Comment en trouver un autre qui fût sûr? Comment continuer la guerre sans prêter, tout au moins, au reproche de désobéissance? Avant l'Encyclique, déjà on était découragé; après l'Encyclique, on se crut désarmé. Les militants, prêtres et laïques, les plus engagés dans le mouvement, s'effacèrent. Et bientôt, quand l'attitude de Lamennais dénonça des pensées de révolte, quand il eut publié *Les Paroles d'un croyant,* avoir été de son école ou de ses alliés, fut presque une tare. Il fallut du temps pour s'en relever. Quelques-uns ne s'en relevèrent point. Il en résulta que le parti catholique, dont les débuts avaient légitimement donné de grandes espérances, disparut. Les gallicans, les royalistes avant tout et les conservateurs bornés qui, sous les apparences de protection, voulaient mettre l'Église au service de l'État, triomphèrent.

A leur tour ils se trompaient : le parti catholique souffrirait longtemps de cette blessure, mais il n'en devait point mourir.

CHAPITRE XV.

LA PRESSE ET LE MOUVEMENT CATHOLIQUE APRÈS LA CONDAMNATION DE *L'AVENIR*. — LA CRÉATION ET LES DÉBUTS DE *L'UNIVERS*. — LOUIS VEUILLOT EN PREND LA DIRECTION. — LE PARTI CATHOLIQUE SE RELÈVE.

L'encyclique *Mirari vos* avait tué l'*Avenir*, déjà bien malade, puisque, les fonds ne venant plus et les abonnés s'en allant, il avait dû suspendre indéfiniment sa publication. Mais si le journal avait disparu, si l'école mennaisienne, entraînée trop loin et hors de la voie droite par son chef, était condamnée et allait s'éteindre, les idées et les besoins source du mouvement, existaient toujours. Dans ces idées il y avait, certes, du bon, et quelques-uns de ces besoins, devaient, au nom de la justice sociale et des principes chrétiens, recevoir satisfaction. Les catholiques, en effet, avaient toujours et même plus que jamais à protester contre l'application des Articles Organiques ajoutés frauduleusement au Concordat, à réclamer la liberté de l'Église, comprenant la liberté de la charité, la liberté d'enseignement, le droit d'association ; ils pouvaient toujours appuyer leurs revendications sur la Charte, enfin ils étaient sûrs de se conformer aux désirs personnels du Pape, comme aux enseignements du Saint-Siège, en acceptant le gouvernement établi. Cette politique, Grégoire XVI l'avait conseillée et cinq ans plus tard il disait à Montalembert : « L'Église est amie de tous les gouvernements, quelle qu'en soit la forme, pourvu qu'ils n'oppri-

ment pas sa liberté. Je suis très content de Louis-Philippe : je voudrais que tous les rois de l'Europe lui ressemblassent » (1). Mais où trouver les hommes qui pourraient diriger l'action, inspirer confiance, garder en ces matières difficiles la mesure nécessaire? Quiconque avait participé à la campagne de l'*Avenir* et des « Pèlerins de la liberté » devait se tenir à l'écart. Il n'y avait plus d'état-major, et, d'ailleurs, personne ne voulait se remettre en marche. Ceux qui disaient avec le plus de confiance, « Il y a cependant quelque chose à faire », ajoutaient aussitôt : « On verra plus tard ».

Au premier moment, on avait pu croire que les principaux lieutenants et disciples de Lamennais, qui tous s'étaient soumis sans hésitation, resteraient groupés autour de lui, et bientôt feraient, unis, quelque œuvre nouvelle au profit de la cause religieuse. N'était-ce pas dans ce but, qu'après la condamnation, Lacordaire avait suivi le maître à la Chesnaie, où d'autres fidèles vinrent les rejoindre? Cette illusion cessa vite. Lacordaire, bien que lié à Lamennais, ne l'a jamais aimé; il ne tarda guère à s'en séparer définitivement, car il voyait se développer en lui des idées de révolte. Il s'en serait séparé même sans cela, rien que pour ne plus paraître subir sa direction. Cet abandon, très prompt et très dur, mais justifié, que Montalembert blâma, fit une première brèche qui alla toujours s'élargissant. Il fut évident pour tous les catholiques préoccupés des intérêts religieux, que l'union de ce groupe ne se referait point. Cependant, il ne fallait pas laisser le champ libre à la presse gallicane et étroitement royaliste, que représentaient surtout l'*Ami de la religion* et une feuille terne, nulle, très répandue dans le clergé, le *Journal des villes et campagnes*. De sincères chrétiens, dont M. Bailly, à la fois homme de bonnes œuvres et de propagande, instruit, aimant la jeunesse, comprenant les

(1) *Montalembert*, par le R. P. Lecanuet, prêtre de l'Oratoire, t. I, page 493.

choses de la presse et les affaires, était le plus en vue, résolurent de fonder un journal religieux, très modéré dans ses allures, très réservé dans ses idées, mais ayant une légère teinte d'ultramontanisme. Ce fut la *Tribune catholique*. Elle vécut peu et on n'en parla guère. Un autre journal, qui, malgré les longues épreuves, je pourrais dire les longues misères des premières années, devait durer et compter, allait bientôt faire l'œuvre que la *Tribune* s'était proposée.

Le dimanche 3 novembre 1833, parut le premier numéro de l'*Univers*. Son titre complet était : l'*Univers religieux, politique, scientifique et littéraire*. Il avait une devise ou épigraphe, celle-ci : *Unité dans les choses certaines, liberté dans les douteuses, charité, vérité, impartialité dans toutes*.

Le nouveau journal s'adressait, disait-il, « autant aux gens du monde, à la jeunesse pensante et aux hommes de bonne foi de toutes les opinions, qu'aux membres du clergé catholique français et étranger ». Il était de petit format, comme la plupart des journaux de ce temps : 37 centimètres en longueur, 27 en largeur, et s'imprimait sur trois colonnes. Il avait pour « fondateur-directeur », un inconnu, l'abbé Migne. Né dans le diocèse de Saint-Flour et incorporé au diocèse d'Orléans où il avait fait ses études, cet ecclésiastique était curé de Puiseaux, en Gatinais, lorsqu'il résolut, d'accord avec l'abbé Méthivier, l'un de ses voisins et son ancien condisciple, de donner à l'Église un organe quotidien. Il associa le receveur de l'enregistrement, M. Dufour de la Tuilerie, et l'instituteur de sa commune, M. Toupenay, à son projet, et tous trois, quittant l'un sa cure, l'autre sa recette, le troisième son école, partirent pour Paris.

Leur ignorance des choses de la presse fut une force pour l'abbé Migne et ses amis. S'ils avaient su combien leur entreprise était hasardée, difficile, et devait être coûteuse, ils ne l'eussent point tentée. Mais ne voyant pas les

obstacles, ils se mirent à la besogne résolument. Un prospectus fut lancé; il y en eut même deux. L'abbé Migne, esprit à la fois vigoureux, rugueux et finassier, pensa que s'il annonçait en même temps, sous différents noms, deux journaux, il conquerrait plus d'adhérents que s'il en annonçait un seul. De là, deux prospectus, celui de l'*Univers religieux* et celui du *Spectateur*. Le premier était le plus complet. Il promettait, avec un mélange d'habileté vulgaire et de gaucherie, selon le talent particulier de l'abbé Migne, tout ce que le lecteur pouvait désirer, et même quelque chose de plus. « Nous présenterons, disait-il, les notions les plus catholiques sur les questions les plus intéressantes par leur actualité, danses, bals, théâtres, romans, prêt à intérêt, impôts divers, divorce, salaire du clergé, des prêtres... *le tout avec la plus grande réserve* ».

Quant à la question de doctrine, il se tenait à dessein dans le vague. Après avoir protesté de son dévouement à l'Église et de son profond respect pour les évêques, il ajoutait : « Nous avons choisi et nous choisirons encore indistinctement nos correspondants au sein des *deux opinions religieuses* qui se partagent la France catholique ».

Pour bien comprendre le caractère de cette déclaration, il faut se reporter à l'époque où elle fut écrite. Tout le clergé, tous les catholiques étaient encore sous le coup des combats que l'*Avenir* avait livrés au gallicanisme. L'école de Lamennais, condamnée sur le terrain des doctrines, et chargée de bien fâcheuses exagérations politiques, avait, en revanche, poussé les catholiques vers Rome avec une vigueur dont beaucoup de membres importants du clergé et bon nombre de catholiques influents restaient très irrités et assez inquiets. De là, selon le langage de l'abbé Migne, *deux opinions religieuses dans la France catholique*. Parler ainsi, c'était, en somme, indiquer que le nouveau journal pencherait vers les ultramontains. Grande hardiesse!

Le premier fruit de ce prospectus vaste et incertain, écrit d'un style épais, mais non sans quelque saveur, fut de préoccuper l'*Ami de la Religion* et le *Journal des villes et campagnes*, les deux organes cléricaux du gallicanisme, et d'amener à composition la *Tribune catholique*. Son propriétaire et principal rédacteur, M. Bailly, voyant annoncer à la fois deux journaux qui menaçaient d'envahir son terrain déjà très étroit, fusionna avec l'*Univers* qui, naturellement, absorba les quelques abonnés venus au *Spectateur*. Le tout n'assura qu'un maigre tirage. Néanmoins, c'était quelque chose, et la belle porte des espérances s'ouvrait.

Le premier numéro débutait par un article intitulé : *La Toussaint. — Vision.* L'abbé Migne l'avait signé en joignant à son nom ce double titre : *directeur-fondateur.* L'auteur était l'abbé Gerbet, le plus instruit, quant aux questions doctrinales, des disciples de Lamennais, celui-là même qui avait rédigé le prospectus de l'*Avenir*. Jamais, à coup sûr, journal n'eut un pareil article de début. C'était vraiment une *Vision,* une œuvre littéraire et pieuse, d'un souffle harmonieux et élevé, où apparaissaient saint Denis, de Paris, saint Germain, d'Auxerre, sainte Geneviève; où trois fleuves représentaient le passé, le présent, l'avenir... Et pendant que les saints parlaient. « Jérémie, fils d'Hélésias, les accompagnait en tirant des sons plaintifs du cinnor ». La vision concluait en annonçant que la France, née du christianisme, redeviendrait chrétienne. Ceux qui connaissaient le rude et très prosaïque abbé Migne durent sourire en lisant son nom au bas de ces pages inspirées, mêlées de poésie et... de brouillard.

Le deuxième numéro contint un programme et fit des promesses. On y lisait que la direction de l'*Univers* s'était assuré, outre le concours de beaucoup d'ecclésiastiques, « la collaboration des hommes les plus marquants de la capitale », notamment, suivant l'ordre alphabétique :

MM. Bailly, Cayol, Choron, Clarion, Fontaine, Gauthier de Claubry, Guilbert, Hennequin, Lauras, Charles Nodier, d'Ortigues, de Paravey, Pardessus, Récamier, Rendu.

Ces noms, sauf deux ou trois, n'éveillent maintenant que de vagues souvenirs; il y en a même d'absolument ignorés; plusieurs cependant avaient alors de la notoriété et quelques-uns allaient jusqu'à la célébrité. C'était donc une rédaction très brillante. Seulement, il n'y fallait pas compter. Sur ces nombreux collaborateurs, trois ou quatre à peine donnèrent au jeune *Univers* un concours assez sérieux. Le plus zélé fut M. Hennequin, avocat de grand talent. Si MM. Récamier, Nodier, Rendu, Choron, etc., y parurent, ce fut en passant ou pour de simples communications. M. Rendu, conseiller de l'Université, devint même assez vite un adversaire. Il y avait, d'ailleurs, entre ces divers hommes des différences de doctrines religieuses et d'opinions politiques qui leur rendaient impossible une œuvre commune. L'abbé Migne n'y regardait pas de si près. Du reste, à défaut des « hommes les plus marquants de la capitale », l'*Univers* eut le concours actif de quantité de jeunes gens zélés pour la cause de Dieu et dont plusieurs ont imprimé leur nom dans l'histoire religieuse de ce temps : MM. Foisset (deux frères, l'un prêtre, l'autre magistrat), Ozanam, Lallier, Lamache, Du Lac, Lacarrière, Léon et Eugène Boré, Desdouits, H. de Bonald, H. de Viel-Castel, Turquety, de Montrond, etc. Presque tous ces jeunes gens avaient fait partie de la société des Bonnes études fondée par M. Bailly, et étaient ou avaient été ses pensionnaires.

Les journaux ne se faisaient pas en 1833, comme aujourd'hui, et, de plus, l'*Univers* ne se fit pas comme les autres journaux. D'abord, en dépit du bel état-major dont il s'était paré et de ses nombreux auxiliaires de passage, la rédaction manquait. Il n'y avait pas là d'hommes du métier appliqués sans relâche à la besogne quotidienne. Aussi le journal eut-il au début peu de variété et peu de

vie. De longs articles sur de graves questions, ou religieuses, ou philosophiques, ou artistiques, ou légales, prenaient généralement toute la première page, et souvent même une partie de la deuxième. Ainsi, le troisième numéro s'ouvre par un article intitulé : *Philosophie religieuse sur les bases de la morale;* il remplit le tiers du journal, et c'est une simple introduction. « Cette dissertation, dit un renvoi, commence une série d'articles qui traiteront successivement du déisme, de l'éclectisme, du protestantisme, etc. » Ce travail, œuvre de l'abbé Delalle, qui devint évêque de Rodez, avait d'ailleurs du mérite, et fut remarqué. La morale et les principes universitaires y étaient exposés avec verve et condamnés avec vigueur. M. Rendu réclama, mais le journal maintint fermement les accusations de l'abbé Delalle, et M. Rendu s'écarta. Ce fut la première lutte de l'*Univers* contre l'Université.

Parmi les travaux philosophiques, historiques ou fantaisistes, publiés dès les premiers jours en *premier-Paris*, nous signalerons au passage des articles de Frédéric Ozanam sur les cours de la Sorbonne, de Paul Lamache sur une visite à l'abbaye de Bricquebec, de l'abbé Lacarrière, depuis évêque de la Basse-Terre, sur la *Fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième*, des extraits de la correspondance de Michaud sur les Turcs, des études morales, religieuses, archéologiques et scientifiques de différents ecclésiastiques et laïques. Ces études où régnait toujours la pensée chrétienne, étaient très inégales en mérite. L'ensemble respirait et inspirait l'amour de l'Église. Il faut signaler dans le nombre les travaux des abbés Didon, Foisset, Jager, Vidal, et surtout ceux que donnait l'abbé Gerbet sous les initiales S. S. S. Il devait cacher son nom, qui eût fait accuser le journal de reprendre l'œuvre de Lamennais.

Dans ces combattants des premiers jours, nous trouvons Jean d'Aure. Son article, qui en promet plusieurs autres, est intitulé : *Lettres familières sur les Pères de*

l'Église. — Première lettre : Des connaissances les plus utiles à l'étude des Saints Pères Jean d'Aure, c'était Melchior du Lac, l'un des vrais fondateurs, pour les doctrines et le dévouement, de notre cher *Univers*. Il avait alors vingt-sept ans, et son article, malgré les sérieuses études qu'il révèle, est d'une jeunesse d'allures qui ferait croire à moins d'expérience que n'en avait l'auteur. Combien il se montre heureux d'étudier les Saints Pères! Quelques traits rappellent la joie naïve et triomphante de la Fontaine venant de découvrir Baruch. Ce travail, où l'on reconnaît un dialecticien vigoureux, fut très goûté. L'abbé Migne, en quête d'auxiliaires qui travailleraient régulièrement et à peu de frais, songea bientôt à s'attacher du Lac, ancien membre, lui aussi, de la société des Bonnes Études. Dès le collège il s'était montré lamennaisien et il lui en restait tout ce qu'un bon catholique en pouvait garder (1).

Comme ligne politique, l'*Univers* acceptait très franchement le régime établi, mais sans lui montrer aucun amour. Il faisait des politesses et même des amitiés aux légitimistes en se défendant d'être à eux; il leur donnait d'excellents conseils, par exemple celui de travailler au lieu de bouder, d'entrer dans toutes les assemblées électives, et d'acquérir ainsi une salutaire influence. La polémique était limitée aux intérêts religieux. Au total, neutralité politique, voisine de l'indifférence, guerre à l'Université, dévouement aux intérêts du clergé, tendances ultramontaines : voilà ce que l'*Univers* laissa tout de suite voir. Ces dispositions s'accusèrent avec plus de force dès que Melchior du Lac y eut de l'influence, ce qui ne tarda point.

Peut-être me suis-je trop arrêté à ces commencements; j'ai cédé à la séduction du berceau; je n'étais point là,

(1) Plus tard du Lac voulut de nouveau signer *Jean d'Aure*, mais Louis Veuillot lui fit remarquer en riant que c'était un mauvais nom pour un écrivain, surtout pour un journaliste dont la mission était de tenir le lecteur éveillé; et il y renonça.

mais j'ai bien connu ceux qui commencèrent l'œuvre et d'une main, parfois hésitante, indiquèrent la voie. Avec quel charme Louis Veuillot eût raconté ces débuts, dont je me borne à donner le procès-verbal.

Du Lac, que nous retrouverons souvent, est au journal. Il lui apporte, avec un solide talent d'écrivain et de polémiste, des doctrines très fermes appuyées sur un vrai savoir. Il lui apporte aussi, avec discrétion, ce qu'il y avait de meilleur dans l'école mennaisienne : l'esprit romain. C'est par cette école qu'il était entré, non pas dans la voie chrétienne, il y était né, mais dans le combat pour l'Église. Son premier maître fut l'ecclésiastique très distingué dont j'ai déjà parlé comme fondateur du *Mémorial catholique*, l'abbé de Salinis, d'abord aumônier du collège Henri IV, plus tard, directeur du collège de Juilly, professeur à la faculté de Bordeaux, évêque d'Amiens, archevêque d'Auch. Ce prêtre aimable et fort, séduisant et brillant, que le fougueux abbé Combalot, son ami, le trouvant trop doux et trop souple, appelait « l'apôtre du canapé », avait introduit du Lac dans le groupe formé autour de Lamennais. Celui-ci prit en goût ce jeune homme dont l'esprit robuste « promettait, disait-il, une épée de logique ». Dès 1826, tout en achevant son droit, le jeune logicien commença d'écrire. *Le Mémorial catholique* et *le Correspondant* reçurent ses essais. Il voulait être prêtre et même religieux. Des revers de fortune le retinrent dans le monde. Il vivait en province près de son père, ancien préfet de la Nièvre, puis des Basses-Alpes, lorsque l'abbé Migne l'appela. Il vit que l'œuvre manquait à la fois de ressources et de direction. Néanmoins il y entra. C'était en 1834. Il recevait 125 francs par mois et devait faire à peu près tout.

L'abbé Migne, prêtre correct, mais de langage et de tenue abruptes, rendait la vie difficile même à ceux dont il avait besoin. Du Lac n'y put tenir. Il s'éloigna. Ce fut pour peu de temps. L'abbé Migne, déçu dans ses espérances, et ayant formé de nouveaux projets, céda l'*Univers* à

M. Bailly, qui, dès qu'il le put, rappela son ancien pensionnaire (1).

C'est, je crois, en 1835, que M. le comte de Montalembert, encore lié à Lamennais, qu'il voulait arrêter et sauver, eut ses premières relations avec l'*Univers*. Il y vint, puis le quitta, il y revint et le requitta. C'est en 1837, d'après ce que m'ont dit M. Bailly et du Lac, qu'il y entra tout à fait. Les fonds manquaient; il en donna et en fit donner. Souvent mécontent, il menaçait parfois de les reprendre, mais il n'y avait plus rien.

M. Bailly, la courtoisie et la patience même, ne pouvait, sept ou huit ans plus tard, nous raconter ces querelles intimes sans montrer encore un peu d'irritation. — Que les amis du « jeune pair » (2), nous disait-il, ont donc raison quand ils lui reprochent de changer fréquemment d'idée fixe! C'est aussi vers ce temps-là que Saint-Chéron prit pied au journal. Une lettre de M. Bailly, datée du 20 septembre 1836, adressée à l'abbé André, un maître canoniste, contient ces renseignements sur la rédaction : « M. de Saint-Chéron fait les feuilletons artistiques, et en grande partie la politique du journal. M. Douhaire résume les cours publics, fait la plupart des articles religieux et des variétés; M. Léon Boré fait des articles historiques et philosophiques,... M. l'abbé Foisset rédige les faits religieux; notre ardent désir est qu'il prenne la direction (3). »

La situation n'était pas brillante, elle était même inquiétante. Le journal, comme l'a dit mon frère, vivait d'expé-

(1) Je viens de dire que l'abbé Migne, prêtre assurément de bonne vie et mœurs, était abrupt; voici un de ses traits : un soir vers minuit, comme il sortait du journal avec du Lac, deux passants crièrent en se tournant vers lui : couac! couac! Aussitôt l'abbé Migne très robuste et armé de son parapluie, se précipite sur eux et les frappe en vociférant : Gredins! Je vais vous montrer ce que c'est qu'un prêtre!

(2) C'est ainsi que nous appelions Montalembert entre nous à la rédaction.

(3) M. l'abbé Foisset n'accepta pas la position qui lui était offerte. Il avait beaucoup de mérite et mourut jeune.

dients, et l'expédient le plus usité était de ne point payer la rédaction. On avait peine à trouver chaque jour le peu qu'exigeaient le timbre et la poste. M. Bailly se faisait crédit à lui-même comme imprimeur, demandait crédit à la rédaction et la rédaction tenait comme elle pouvait. On vécut de la sorte des années, pourvoyant à l'indispensable par les sacrifices de M. Bailly et par les aumônes de quelques amis, la plupart prêtres sans fortune.

Les choses allaient ainsi lorsque la chapelle du Couvent des Oiseaux fut inaugurée (1). C'est par un compte rendu très développé de cette cérémonie, — je l'ai dit dans un chapitre précédent — que Louis Veuillot fit son premier travail de rédaction à l'*Univers*.

C'est aussi en ce temps-là que l'*Univers* absorba le *Journal général de France,* organe des conservateurs disposés à s'appuyer sur l'élément religieux. Cette absorption d'une feuille mourante, qui n'avait jamais eu d'importance, par une feuille valétudinaire, n'améliora pas beaucoup la situation. Les embarras d'argent ne cessèrent point, on continua de végéter au jour le jour. Cependant on grandissait un peu et l'on entrait plus avant dans la politique. Bientôt on grandirait beaucoup et les adversaires de toutes sortes devraient compter avec cette « feuille de sacristie ». C'est le nom que l'ennemi donnait à l'*Univers;* il l'appelait aussi l'organe du « parti prêtre » et des Jésuites.

Durant ces années d'effacement, si l'on vécut avec peine, on n'abandonna rien. La question capitale de la liberté d'enseignement, qui avait fait tant de bruit dans l'*Avenir* et qui bientôt en ferait plus encore dans l'*Univers,* ne fut jamais perdue de vue. De temps à autre une voix catholique rappelait la promesse de la Charte.

En 1836, M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, voulut en finir avec cette grave affaire et put croire

(1) 3 mai 1839.

qu'il y arriverait. Dès 1833, il avait agi sagement au sujet de l'enseignement primaire, et fidèle à lui-même, il s'inspira également d'idées de justice pour l'enseignement secondaire. Son projet de loi, tout en maintenant de grands privilèges à l'Université, offrait aux catholiques assez de concessions pour que ceux-ci, devenus peu exigeants, fussent disposés à l'accepter. Il n'y eut de leur côté que des observations et réclamations de détail. L'épiscopat garda le silence sur le fond même de la question. La loi maintenait le *statu quo* au sujet des petits séminaires et les évêques, par leurs réponses privées à une circulaire du ministre des Cultes, montrèrent qu'au total ils s'en accommoderaient. La question eût été résolue presque sans bruit, si un certain M. Vatout, député conservateur, ami de Louis-Philippe, homme de lettres, futur académicien, n'avait pas proposé et fait accepter un amendement par lequel tout chef de collège libre devrait déclarer sous serment ne pas être membre d'une congrégation non autorisée. D'une loi presque libérale et pacifiante, cet amendement faisait une loi de suspicion et de proscription. M. Guizot, ne reconnaissant plus son œuvre, parut d'humeur à la laisser tomber; il tomba lui-même du ministère avant d'avoir pu s'occuper d'en présenter une autre. Les catholiques firent voir dans cette circonstance, qu'ils restaient plus disposés à l'effacement qu'au combat. On n'était pas remis de la secousse lamennaisienne. Il fallut encore du temps pour reprendre pied.

Je n'ai pas à rapporter tous les incidents qui marquèrent cette phase d'indécision. Je note seulement que les catholiques portés à l'action devinrent petit à petit plus nombreux et qu'enfin on songea de nouveau à une campagne coordonnée et générale. Une tentative fut faite dans ce but à Nancy en 1840 par un groupe que présidait le savant abbé Rohrbacher, un lamennaisien de la bonne école que la chute du maître n'avait pas plus découragé que ses erreurs ne l'avaient entraîné. Ce groupe publia un

mémoire vigoureux et documenté, intitulé : *Le monopole universitaire dévoilé à la France libérale et à la France catholique par une société d'ecclésiastiques sous la présidence de l'abbé Rohrbacher*. L'auteur, M. l'abbé Garot, avait de la compétence, car il appartenait ou avait appartenu à l'Université comme aumônier de collège. Cet appel n'eut pas grand succès. On se remuait, mais on n'était pas encore prêt à partir. Il fallait que les catholiques, prêtres et laïcs, eussent été éclairés, entraînés, par une polémique véhémente, puissante, incessante, où le droit et les principes auraient pour appuis la force et l'éclat.

C'est en 1841 que le gouvernement présenta un nouveau projet de loi. M. Villemain, universitaire de marque et des plus hostiles à la liberté religieuse, en était particulièrement responsable comme ministre de l'instruction publique. Sous prétexte de remplir l'engagement constitutionnel de 1830, il ne songeait qu'à l'escamoter. Le projet de 1836 écartait le monopole; celui de 1841, pris dans son ensemble, dans son esprit, l'aggravait, sans compter que de provisoire il le rendait définitif. Non content de ne pas donner la liberté, le projet Villemain attaquait la situation des petits séminaires et provoquait ainsi tout l'épiscopat. Cinquante-six évêques réclamèrent contre les dispositions qui les frappaient. On vit se dessiner dans la presse une opposition assez vive. M. Guizot, chef du cabinet, qui s'était difficilement associé à ce projet malhonnête et mal conçu, le fit retirer. C'était pour les catholiques un succès relatif. Les militants, l'*Univers* en tête, auraient voulu qu'on engageât aussitôt, sous la direction de l'épiscopat, ou, tout au moins, sous sa protection évidente quoique tacite, une campagne sans trêve ni merci contre le monopole. Ce n'était pas encore l'heure. Les évêques, délivrés du projet de M. Villemain, étaient presque tous pour l'attente. Néanmoins une ère belliqueuse s'ouvrait.

En tête du premier volume de la première série des *Mé-*

langes, Louis Veuillot a reproduit avec cette date : « 1843 » quelques pages qui, imprimées à part, furent, tout au début de cette année, répandues comme programme et prospectus. Elles n'étaient pas signées. On ne signait pas alors. Cet appel marqua, quant à la direction politique et religieuse, l'entière prise de possession par mon frère de ce journal où depuis un an déjà, sans s'occuper de la politique courante, il était l'homme du combat à outrance contre les libres penseurs, les écrivains sans foi ni mœurs et les universitaires. Ce programme n'innovait en rien, mais il déterminait avec une vigueur particulière et une grande élévation la « ligne » où l'on était et où l'on resterait. J'en cite quelques passages :

« Au milieu des factions de toute espèce, nous n'appartenons qu'à l'Église et à la Patrie.

« Parmi ces choses qui passent, parmi ces débris, dans ce mouvement des idées qui s'en vont, reviennent et s'en vont encore, nous embrassons fermement les seules choses, les seules idées qui ne passent pas : l'Église et la Patrie.

« Nous n'entreprenons point de devancer le jugement de Dieu sur les causes en litige, ni de faire violence à l'avenir pour lui arracher des secrets qui ne seront découverts qu'au jour marqué ; mais dépouillés de toute prévention contre des opinions loyales et permises — persuadés que tout ce qui est honnête et légitime dans le désordre présent, trouvera sa place dans l'ordre futur et s'y rangera de soi-même, — nous ne sommes entièrement hostiles qu'à la source radicale du désordre, à l'impiété, à la dépravation des doctrines, à l'effroyable avilissement des mœurs. Justes envers tous, soumis aux lois du pays, dévoués à celles de l'Église, — libres et chrétiens, — nous réservons notre hommage et notre amour à l'autorité vraiment digne de nous qui, sortant de l'anarchie actuelle, fera connaître qu'elle est de Dieu, en marchant vers les nouvelles destinées de la France, une croix à la main ».

Ces premières lignes du programme daté « 1843 » sont

extraites d'un article publié dans l'*Univers* du 4 décembre 1842. Montalembert, alors à Madère, fit connaître qu'il y adhérait pleinement. Il accepta de même les déclarations suivantes, bien qu'elles fissent de la politique proprement dite moins de cas qu'il n'en faisait pour son compte:

«... Église et Patrie, c'est-à-dire soumission aux vérités de la Foi; soumission aux adorables volontés de la Providence, même lorsqu'elles pèsent sur nous, et surtout lorsque leur poids semble plus extrême; constance dans le travail qui paraît inutile; générosité dans le sacrifice méconnu, loyauté dans le combat le plus vif et contre l'ennemi le plus déloyal. Pardon, oubli, dévouement dans la défaite et dans la victoire à l'adversaire vainqueur ou vaincu, parce qu'il est moins un adversaire qu'un frère, et que c'est pour lui-même que l'on a lutté contre lui.

« Oui, obéir à l'Église contre nos désirs et contre les instincts mêmes de nos cœurs; contre ces instincts encore, aimer des frères ingrats... Ni les insinuations habiles, ni les interprétations cruelles, ni les syllogismes ne sauront nous arracher de cette voie où nous sentons que nous pousse une force surhumaine. Nous sommes chrétiens : ce n'est que dans nos consciences et dans nos cœurs que nous aurions pu trouver des obstacles insurmontables. Nous y avons regardé longuement; nous n'y avons rien vu qui dût nous arrêter; nous poursuivrons notre chemin..... Nous rendrions justice au Pouvoir, quand même on affecterait de nous croire soudoyés par lui; nous blâmerions, s'il le fallait, nos amis les plus généreux, dussent-ils aussitôt nous abandonner! — Et de même que nous ne descendons pas au niveau des passions mesquines, nous refusons le joug de la logique vulgaire. On ne nous déconcerte pas avec les axiomes usés des vieilles opinions; nous ne restons pas prisonniers dans l'étreinte désespérée des choses qui doivent mourir; nous ne reculons pas parce qu'il faudrait un miracle pour nous faire passer. Peu nous importe que la colonne mêlée d'ombre et de lumière qui

marche devant nous, se dirige parfois vers les montagnes infranchissables et parfois nous apparaisse sur la vaste étendue des mers; Notre chef est Celui qui commande aux flots de s'ouvrir et aux montagnes de s'abaisser ».

A ceux qui pressaient Louis Veuillot et l'*Univers* d'affirmer des préférences pour tel ou tel système gouvernemental, il répondit : « Un parti, c'est une haine; un système, c'est une entrave; nous n'en voulons d'aucune sorte. Nous prenons la société comme l'ont prise les Apôtres: Nous ne sommes ni à Paul, ni à Cephas; nous sommes à Jésus-Christ...

« Sans admettre toutes les opinions, ne peut-on se refuser à choisir exclusivement entre elles? Nous jugeons les opinions du seuil de l'Église, où nous les convions à venir toutes s'épurer; et nous ne voulons donner à qui que ce soit le droit de croire que l'Église le repousse parce qu'après cinquante années (ces paroles datent de janvier 1843) d'essais en tout genre, il pense de telle ou telle façon sur l'une des formes essayées..... Des concessions mutuelles sont devenues nécessaires : la douceur du sentiment religieux les obtiendra plus promptes, plus larges et plus sûres que ne pourraient le faire toutes les violences de l'argumentation et de la prépondérance politique. Jusqu'où ces concessions iront-elles? Jusqu'où doivent-elles aller? Dieu, par les événements dont il dispose de toute éternité, et contre lesquels nos petits dissentiments ne prévaudront point, saura bien nous en donner la mesure ».

Voici la conclusion :

« Nous ne craindrons pas, au dernier jour, d'avoir lésé les droits souverains de Dieu, en laissant dans le doute la limite non définie des devoirs politiques; car nous n'aurons point travaillé pour nous, et nous n'aurons rien entrepris, rien demandé, rien souhaité, rien rêvé, sans ajouter aussitôt du fond de l'âme : *Fiat voluntas tua... Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam super misericordia tua et veritate tua* ».

Telle fut la règle que Louis Veuillot donna au journal, telle fut la règle de sa vie! Et lorsque vint son dernier jour, il put se dire et j'ai le droit de dire pour lui, qu'il n'y avait jamais manqué (1).

Un appel aussi élevé ne pouvait saisir la foule; mais il alla droit au cœur des catholiques désireux de servir avant tout l'Église. Les hommes d'action, prêtres et laïcs, que les écarts de l'*Avenir* avaient rendus défiants et qui, sans abandonner leurs idées, les taisaient, comprirent que le moment de reprendre la campagne avec vigueur était venu. L'*Univers,* déjà méritant, allait grandir. On aurait un journal solide et brillant, résolu et contenu, qui, placé sur un bon terrain, ferait certainement bonne besogne.

L'auteur des *Pèlerinages de Suisse,* de *Rome et Lorette*, de *Pierre Saintive,* des *Propos divers*, de tant d'articles de combat très remarqués, n'était pas par son talent seulement, l'homme de cette guerre et de cette œuvre; il l'était aussi par sa situation personnelle dans l'armée catholique. Que redoutaient surtout, quant à l'action religieuse par la presse, les évêques et quantité de bons prêtres, de laïcs aimant l'Église, mais essentiellement conservateurs? Ils redoutaient la « queue de Lamennais ». On les inquiétait en leur disant d'un homme de zèle parlant de résister : c'est un ancien lamennaisien. Montalembert, malgré sa position qui fortifiait la cause, sa foi ardente, et ses services déjà éclatants, n'était pas encore bien amnistié de tout le monde. On prétendait, en hochant la tête, que de tous les disciples marquants de Lamennais, de tous les rédacteurs importants de l'*Avenir,* il avait été le dernier, ou peu s'en fallait, non à se soumettre au Saint-Siège, — il l'avait fait

(1) Dans le premier volume des *Mélanges,* ce programme daté « 1843 » est suivi d'articles allant du 3 juillet au 22 octobre 1842. Ces divers articles traitent de l'*action de la Providence,* à propos de la mort du duc d'Orléans,de l'*assassinat politique,* du *cynisme.* Ce sont tous des articles de direction montrant que dès lors l'*Univers* était Louis Veuillot.

tout de suite, — mais à se séparer absolument du maître. Aux militants qui louaient chez lui le très pieux et très savant hagiographe de sainte Élisabeth de Hongrie, on répondait que plus d'un an après la condamnation de l'*Avenir,* méconnaissant les prescriptions de l'Encyclique *Mirari vos,* il avait publié un écrit que le Pape avait sévèrement réprouvé (1). Lacordaire, lui-même, bien qu'il se fût soumis largement et eût écrit contre Lamennais, restait suspect. On ne mettait pas plus en doute son dévouement à l'Église que ses superbes dons d'écrivain et d'orateur, mais on persistait à s'inquiéter de ses doctrines et à douter de son jugement.

Aucune prévention semblable ne pouvait s'attacher au jeune rédacteur de l'*Univers.* Non seulement, il avait été totalement étranger à l'école mennaisienne, quant aux choses religieuses, mais dès son début dans le journalisme, il avait choisi une ligne politique absolument opposée à celle de l'*Avenir.* Alors que cette feuille s'alliait aux révolutionnaires, il s'enrôlait, ayant à peine dix-huit ans, sous le drapeau conservateur. Et si ses écrits de converti montraient un ultramontain déterminé, n'y fallait-il pas faire, disaient les modérés, la part de la littérature et du sentiment? Les gallicans et semi-gallicans, maîtres encore de la situation, ne devaient donc pas s'inquiéter beaucoup de son éclatant ultramontanisme. Faux calcul! Par l'ardeur de sa foi et les tendances de son esprit, Louis Veuillot avait tout de suite été l'homme des doctrines romaines. Cinq années d'étude sur le passé et le présent l'avaient affermi dans la voie où, dès le jour et même dès la veille de sa conversion, il était entré. Rome pouvait en tout compter sur lui. Elle serait toujours comprise, toujours obéie.

(1) *Le Livre des pèlerins polonais,* par Adam Mickiewicz. Montalembert en avait donné une traduction précédée d'une préface. Le Pape avait dit du livre : il est « plein de malice et de témérité »; de la préface : « elle est violente ».

Le terrain de combat était indiqué : il fallait prendre du programme de l'*Avenir* les revendications qu'il était possible de poursuivre sans justifier les colères légitimes des anciens adversaires catholiques de Lamennais, et aussi sans se heurter aux prescriptions de l'encyclique *Mirari vos*. Le champ restait large, et déjà l'*Univers religieux* avait montré qu'on y pouvait rendre des services. Plus d'attaques contre le Concordat, plus d'appels à la séparation de l'Église et de l'État, plus de campagnes politiques à la suite, ou dans les rangs, ou à la tête des révolutionnaires; mais poursuite ferme, constante, passionnée des libertés promises par la Charte de 1830 aux catholiques comme à tout le monde, guerre au gallicanisme, défense vigoureuse des droits de l'Église, obéissance absolue et active à tous les enseignements du Saint-Siège. Quant aux doctrines philosophiques de Lamennais, à son système du sens commun, Louis s'en fiait à du Lac qui les condamnait. Ses philosophes étaient Joseph de Maistre et Bonald, et jamais il ne s'inquiéta de savoir s'ils étaient toujours bien d'accord entre eux.

Ce programme d'action plaçait en première ligne la liberté de l'enseignement. C'était à la fois ce qu'il était le plus facile de réclamer et le plus urgent d'obtenir. Attaquer un monopole est toujours chose assez bien vue de la masse du public; celui de l'Université n'échappait point au sort commun et offrait, d'ailleurs, particulièrement prise. Sous la Restauration, il avait soulevé l'indignation des catholiques, comme instrument de perversion morale et religieuse, et déplu aux libéraux sincères, comme institution d'État pouvant être tournée contre eux. Quelques-uns des leurs eurent en effet à s'en plaindre. C'est sous l'impression de ce souvenir, que les auteurs de la Charte de 1830, énumérant, dans l'article 69, les réformes à faire et les conquêtes à régler, réclamèrent, sans y bien réfléchir, la liberté de l'enseignement. Cette promesse armait les catholiques. L'*Avenir* l'avait dit avec éclat; l'*Univers* le

montra avec solidité et persévérance. L'éclat n'y manqua pas non plus (1).

Si la guerre contre le monopole de l'Université était l'affaire de tous les jours, on sut cependant ne pas s'y renfermer. Le gallicanisme restait l'ennemi et on continua de le poursuivre sous toutes ses formes. Les campagnes entreprises sur les questions de philosophie, de liturgie, de droit ecclésiastique, etc., furent poussées avec ardeur et en droite ligne. Du Lac y veillait. Louis Veuillot, curieux de tous les mouvements de l'esprit, entendait qu'on s'occupât plus que par le passé des lettres, des arts, des choses du monde et on s'efforçait de le faire. Quant à la politique, elle était très indépendante : ni opposition ni approbation systématique. De là des polémiques à droite et à gauche qui, loin de nuire au journal, le lançaient. Bref, l'*Univers* prenait rang dans la presse vivante qui peut parler haut et avec laquelle il faut compter. Les catholiques dévoués et militants, les hommes de doctrine, ayant des vues et voulant pousser les idées, vinrent de plus en plus à lui.

Beaucoup de ces hommes avaient été collaborateurs ou disciples du Lamennais des derniers temps de la Restauration et des premiers temps de l'*Avenir*. Tous ne l'avaient pas accepté en tout, mais presque tous avaient espéré en lui. Frappés de crainte et d'impuissance par sa chute, ils s'étaient, pour la plupart, vrais fils d'obéissance, cantonnés strictement dans les devoirs d'état ou de situation qu'ils devaient remplir. Le temps leur dirait si, en dehors des points tranchés par le Saint-Siège, le mouvement auquel ils avaient concouru ou applaudi, était mauvais,

(1) Voici le texte qu'invoquaient les catholiques : « Art. 69 : il sera pourvu successivement par des lois séparées et dans le plus court délai possible aux objets suivants ». Suivent neuf paragraphes indiquant chacun un des *objets* auxquels il *serait pourvu dans le plus bref délai*. Voici le huitième, celui qui condamnait le monopole : « 8° l'instruction publique et *la liberté de l'enseignement* ».

ou seulement mal conçu et prématuré. Parmi ces soldats de la première heure que l'épreuve avait mûris, et dont Louis Veuillot, grâce en partie à du Lac qui était des leurs, obtint tout de suite la confiance et l'appui, je tiens à nommer ici les abbés Gerbet, de Salinis, de Scorbiac, Dom Guéranger, Combalot, Rohrbacher, Blanc, Emmanuel d'Alzon, Jules Morel, Peltier, Bornet. A ces noms, je dois ajouter celui d'Eugène Boré qui alors, bien que déjà missionnaire, était encore laïque. Edmond de Cazalès, qui allait entrer dans les ordres, y pourrait faire figure aussi; car sans s'être jamais lié à l'école lamennaisienne, il tenait pour le parti catholique dont il avait été l'un des précurseurs; il fut, dès 1840, l'ami très sûr de Louis Veuillot.

Ce n'était certes pas une rentrée en scène de « la queue de Lamennais », ni de l'école de l'*Avenir,* mais c'était la reprise ouverte du mouvement dont, dix ans plus tôt, on avait à bon droit espéré la constitution du parti catholique. Montalembert, grand ouvrier de cette renaissance qu'il était appelé à diriger, ou mieux à commander, ne s'en réjouissait pas autant qu'il l'eût fallu. Mobile, ardent, impressionnable, il trouvait qu'on n'allait pas assez vite et craignait toujours qu'on ne pût arriver. Forcé d'accompagner sa femme à Madère où les médecins l'envoyaient, il partit en octobre 1842 à peu près convaincu qu'on ne pouvait rien faire et navré cependant de quitter le terrain du combat. Il reparut, mais pour quelques jours seulement, en mai 1843. Désireux de bien s'entendre avec Louis Veuillot, il vint à l'*Univers*. Il ne voulait pas voir que la marche en avant était assurée. Forcé de repartir très vite il disait à mon frère : — Que trouverai-je à mon retour? Rien sans doute, car, malgré les efforts de notre petit groupe, la grande majorité du clergé et la plupart des catholiques bien placés pour agir, restent inactifs; ils ont peur ou sont indifférents. Les évêques seuls pourraient les réveiller et les entraîner, mais il ne faut pas compter sur

les évêques, c'est à peine si trois ou quatre sont disposés au combat. — Rassurez-vous, lui répondait mon frère, les esprits et les cœurs s'échauffent, le mouvement s'étend, les évêques devront y entrer; envoyez-nous de là-bas quelques vigoureux appels, l'*Univers* travaillera ferme, et à votre retour, il y aura un parti catholique qui saluera en vous son chef. Je vous promets une armée. Il en fut ainsi. Quoi que Montalembert en pensât, on avait conquis du terrain depuis son départ et de bonne besogne allait se faire pendant son absence.

L'année 1843 fut, en effet, pour les catholiques, des plus laborieuses et des mieux employées. La lutte contre l'Université prit un caractère tout à fait grave. Dans notre camp, on réclamait avec une énergie croissante l'abolition du monopole; dans l'autre, on attaquait le clergé, l'Église et jusqu'au dogme catholique avec une véritable fureur. Les catholiques purent connaître, à ces emportements, la force d'une idée juste et d'un droit courageusement réclamé. On s'étonne encore, en relisant ces polémiques, de la colère épouvantée où l'Université entra presque soudainement en présence des faibles adversaires qui se levaient contre elle. Quelle que fût la confiance des catholiques, elle eut plus qu'eux-mêmes le sentiment de son danger. En 1842, trois évêques seulement s'étaient prononcés à haute voix contre l'enseignement philosophique et le régime religieux des collèges de l'État, M^gr^ Clausel de Montals, évêque de Chartres, M^gr^ de Prilly, évêque de Châlons, M^gr^ Devie, évêque de Belley. Ferait-on mieux en 1843? Montalembert, dont la voix sonnait si bien la charge, retenu à Madère, nous manquait. C'est par une brochure seulement qu'il put, à la fin de l'année, entrer dans la lutte. L'*Univers*, bien qu'en progrès, n'avait encore qu'un modeste tirage et Louis Veuillot était le seul de ses rédacteurs dont les universitaires consentissent à faire cas. Contre ces forces si réduites, l'Université, qui était véritablement, comme elle aimait à le dire, l'État, avait le ministère, les

chambres, presque toute la presse, l'opinion. Cependant, je le répète, elle eut peur.

Elle le prouva en se défendant tout de suite d'une manière outrée, violente, méprisable. Tous ses journaux, surtout le *Journal des Débats*, le plus important, celui qui engageait à fond le ministère et le roi, injurièrent sans retenue et sans mesure les adversaires du monopole, notamment les évêques et particulièrement Mgr Clausel de Montals qui s'était en quelque sorte établi sur la brèche. L'évêque de Châlons, déféré au conseil d'État, fut frappé d'une déclaration d'abus; l'évêque de Belley fut menacé du même châtiment, ce qui l'inquiéta peu. Le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, eut à subir de semblables colères. Les écrits de ces vénérables pontifes furent réprouvés à la tribune, aux applaudissements de la Chambre, par le ministre des cultes (1), et qualifiés de *plats libelles*. Quant aux écrivains laïques, on se contenta pour le moment de leur montrer les tribunaux et de les appeler « crocheteurs ivres ». Ai-je besoin d'ajouter que par écrivain laïque, il fallait entendre très spécialement Louis Veuillot! C'est le *Journal des Débats* qui employa le premier l'épithète de crocheteur, que le *Constitutionnel*, alors très puissant, et le *Siècle* trouvèrent de bonne prise.

Par un procédé qui devait surexciter l'indignation des catholiques, certains universitaires en bon rang dans leur corporation et bien vus du gouvernement, crurent faire une diversion utile à leur cause en attaquant l'enseignement de la théologie morale dans les séminaires, comme les catholiques attaquaient leur enseignement philosophique dans les collèges. S'étant emparés du *Compendium theologiæ moralis* de l'abbé Rousselot et de deux autres ouvrages également en latin dont l'un était de Mgr Bouvier, évêque du Mans, ils entreprirent de prouver que les éducateurs du clergé enseignaient tous les vices et excusaient

(1) M. Martin (du Nord).

tous les crimes. Il y eut là-dessus une campagne de presse. C'est alors aussi, que Quinet et Michelet, dans leur cours du Collège de France, attaquèrent violemment et indécemment l'Église. Ils firent beaucoup de bruit, mais, en somme, peu de mal. L'*Univers* leur tint tête.

Louis Veuillot ne se troubla pas un instant de cette guerre dont il portait plus que personne le poids. Loin de songer à la modérer, il pensa qu'à l'action du journal, il fallait joindre, d'une façon régulière et par des plumes exercées, celle des brochures. Déjà on avait usé de cette arme, mais dans d'insuffisantes conditions. Passant vite du projet à l'exécution, il alla, pour ses vacances, s'enfermer à Solesmes chez les Bénédictins où, sous ce titre : *Lettre à M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, sur la liberté d'enseignement*, il écrivit contre le monopole universitaire un réquisitoire qui devait amener à l'armée catholique des recrues. C'est en septembre 1843 que parut cet écrit. J'en ferai l'histoire dans le chapitre suivant. Deux mois plus tard, une autre brochure sur le même sujet vint aussi secouer les catholiques: elle était de Montalembert et portait ce titre : *Du devoir des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement*. L'Université dut comprendre que ses adversaires ne reculeraient plus (1).

Les relations personnelles de Louis Veuillot avec M. de Falloux remontent à cette époque. Le futur ministre de Louis Napoléon, auteur d'un livre honnête et médiocre, l'*Histoire de Louis XVI,* travaillait à prendre position entre le parti catholique et le parti légitimiste. Dom Guéranger, avec lequel il s'était mis en rapports pour étudier saint Pie V, dont il essayait d'écrire l'histoire, le recommanda à mon frère qui le vit quand il vint de Solesmes à Angers où j'étais. M. de Falloux voulut l'avoir à

(1) Je ne classe point parmi les brochures le *Monopole universitaire*, pamphlet de 700 pages en petit texte. Important ouvrage qui servit beaucoup. Je le retrouverai.

sa table avec quelques catholiques militants. Il fut très intéressant, ce dîner. Les convives étaient bien choisis. Tous protestèrent de leur résolution de marcher avec l'*Univers*. On s'entendit parfaitement. Notre hôte, très aimable à ses heures, avait appris à sa fille, charmante enfant de deux ou trois ans, cette phrase bien courte qu'elle récita gentiment, grâce à sa mère qui, à demi couchée sur une chaise longue, la soufflait en souriant : « Les bons catholiques, c'est Montalembert, Veuillot et Lacordaire ». Deux ou trois jours plus tard, Louis, charmé de cette réception, écrivait à Dom Gardereau, prieur de Solesmes : « Je m'en vais heureux des bons cœurs que j'ai vus ici. M. de Falloux est un catholique; c'est tout dire ».

Il est rare qu'un journaliste fêté par un aspirant à la vie publique ne soit vite invité à payer son écot. Mon frère, peu de temps après sa rentrée au poste, reçut une lettre où son hôte d'Angers lui demandait de le défendre, c'est-à-dire de le louer. Naturellement, c'était dans l'intérêt de « la cause ». Vit-on jamais écrivain, conférencier, orateur, candidat, songer à lui-même? Dans un congrès tenu à Angers, M. de Falloux ayant traité de la Saint-Barthélemy avait été repris, à tort d'ailleurs, par un professeur du collège royal; il demandait appui contre cet universitaire.

« Les catholiques eux-mêmes, écrivait-il à Louis Veuillot, ont tellement besoin qu'on les mette ou les maintienne dans la droite voie que quelques lignes de vous, avec l'élévation de vues et de style qui vous est propre, cher Monsieur, pourraient rendre grand service dans notre ville. La force catholique y est riche et abondante, mais l'inertie est déplorable. Les AUTORITÉS sont prises ici dans toute l'acception et toute la puissance du mot. Chaque jour donc, il devient plus urgent d'enseigner à nos amis à faire respecter leurs convictions par ceux-là mêmes qui doivent l'exemple de ce respect, dans l'intérêt seul des charges dont ils sont revêtus. Tant que vous n'aurez pas fait passer ces vérités élémentaires dans le sang de nos catholiques, nous reste-

rons à la merci de tous les outrages ». Il terminait ainsi : « Croyez bien à mes sentiments de bien sincère déférence, car ils ont leur source dans une profonde estime et dans une bien vive admiration ». Il eut sa réclame... Il en demanda et en eut bien d'autres!

Outre ses ennemis de race, — les révolutionnaires, les universitaires, les sectaires, — le parti catholique renaissant avait contre lui, non seulement les gouvernants qu'il inquiétait et les légitimistes dont il diminuait les forces, mais aussi, hélas! de sincères chrétiens. Ceux-ci voulaient au fond à peu près tout ce que voulait l'*Univers;* ils ne repoussaient et ne condamnaient qu'une chose : la guerre. La polémique contre l'enseignement de l'État, soit qu'elle effrayât leur esprit, soit qu'elle gênât leur situation, leur déplaisait extrêmement. Ils accusaient l'*Univers* de troubler la paix, d'ignorer la prudence et la modération, d'oublier la charité, de rendre l'Université plus hostile à l'Église, en dénonçant et condamnant sans relâche et avec virulence son hostilité. L'un d'eux et des plus notables, homme de grand talent, de grande vertu, de bonnes œuvres et d'une piété exemplaire, Frédéric Ozanam, jugea nécessaire d'affirmer ce dissentiment et le fit par un discours prononcé au Cercle catholique dans une réunion nombreuse que présidait l'Archevêque de Paris, Mgr Affre. Il s'oublia jusqu'à menacer du sort de Lamennais les écrivains qui conduisaient cette guerre, à son avis trop ardente. Louis Veuillot, averti, était au nombre des auditeurs. Il dut subir tous les regards et tout entendre bouche close; cela lui parut dur. Le lendemain, il répondit vigoureusement et de haut dans l'*Univers* à cette vive agression. — Ceux qui nous reprochent de manquer de charité sont-ils sûrs, disait-il, de ne pas manquer de zèle? Et il développait ce thème. Voici la fin de sa réponse :

« Prudence, modération, charité, tant qu'il vous plaira! Devant de pareils hommes, celui qui nous recommande de ne pas faire de bruit, de ne pas troubler les leçons de ces

pauvres impies, *assez malheureux de ne pas croire,* de ne point les irriter surtout, parce qu'ils pourraient devenir plus méchants et rompre toute relation avec des fidèles moins indiscrets : celui-là, quelles que soient l'ardeur de sa prière et l'abondance de ses aumônes, nous n'avons qu'une réponse à ses avis : N'ayez point peur, l'Église n'en mourra pas!

« Nous tâcherons de l'imiter dans la pureté de sa vie, dans son amour pour les pauvres; nous prierons Dieu de nous inspirer la même patience dans les adversités, la même modération dans les désirs, mais nous ne nous croirons pas obligés de renoncer au combat, parce qu'il n'aime pas le combat.

« Nous voulons bien dénouer le bandeau qui couvre tant de regards, mais nous ne croirons pas faire un crime quand nous l'enlèverons de vive force à quiconque le retient de ses deux mains sur les yeux d'autrui pour enseigner mieux à blasphémer le jour!

« Nous voulons bien que les blasphémateurs sauvent leur âme, mais nous ne voulons pas qu'en attendant ils en perdent d'autres; et si nous ne pouvons leur arracher nos frères sans leur inspirer une haine éternelle contre le nom chrétien, nous en sommes fâchés. Il importe sans doute qu'ils se sauvent, mais il importe aussi qu'ils cessent de nous perdre. Leur âme n'en vaut pas deux, et encore moins en vaut-elle cent ou mille. Nous voudrions d'ailleurs savoir, au point de vue de l'éternité, quel tort nous leur faisons, en les empêchant d'augmenter la somme du mal qu'ils auraient commis?

« Mais ils auraient pu se convertir, donner un grand exemple; déjà nous les attendrissions et ils promettaient les meilleurs sentiments. — Oui, c'est ainsi que vous les voyez. Nous les voyons, nous, dans les écoles, au milieu d'une jeunesse qu'ils abreuvent sans scrupule de tous les venins de l'erreur; ils ont l'audace sur le front, la raillerie à la bouche; ils nous permettent de croire qu'ils ont l'a-

théisme au cœur. Nous comptons par centaines leurs victimes et dans nos âmes mêmes, s'agite un reste de leurs poisons. Puisse Dieu les convertir demain! Notre affaire est de leur échapper aujourd'hui.

« Mais il ne faut pas manquer à la charité! — Ne pourriez-vous pas d'abord être vous-mêmes plus charitables envers nous? Quelle est donc cette étrange modération qui vous pousse à nous reprocher en quelque sorte de n'être pas chrétiens? Lisez-vous dans nos cœurs, ou faut-il absolument que nous paraissions manquer de charité pour que vous puissiez ne pas vous accuser de manquer vous-mêmes de zèle? Si vous nous trouvez imprudents, venez nous le dire; si vous ne nous trouvez point charitables, taisez-vous. Songez à ces vénérables évêques qui nous ont devancés et nous soutiennent dans la lutte; songez que l'outrage de vos jugements et de vos désaveux s'élèverait jusqu'à ces têtes sacrées.

« Il est un dernier point, un dernier motif de modération qu'il nous faut toucher une fois. Cette guerre ne mettra-t-elle pas les catholiques dans une position gênante? Ne leur fermera-t-elle pas les emplois, l'administration, les magistratures, l'enseignement universitaire lui-même, et quelques autres petites ouvertures par où, sous les habits de l'État, l'on instillerait discrètement et prudemment la religion dans les veines de l'État?... Ah! ne soulevons pas davantage ce triste voile! La religion ne peut demander que la liberté et la doit demander hautement. Qu'importe le reste? Là où l'intérêt de Dieu est en question, il n'y a plus pour nous que l'intérêt du salut » (1).

A partir de cette rencontre, qui n'alla pas jusqu'à la scission complète, même avec Frédéric Ozanam, il y eut deux groupes catholiques comprenant différemment la situation. L'un travaillant à former un parti de combat qui, tout en acceptant le gouvernement établi, saurait

(1) *Mélanges*. Premier volume de la première série. p. 77-79.

conquérir, de haute lutte au besoin, les libertés nécessaires; l'autre, moins nombreux de beaucoup, voulant rester en paix avec le pouvoir et le parti libéral modéré, dans l'espoir d'obtenir ainsi un *modus vivendi* dont on pourrait se contenter. Ce dernier groupe, qui, bien à tort, reprochait au premier d'aller à Lamennais, devait aboutir au catholicisme libéral.

CHAPITRE XVI.

LES CATHOLIQUES ET L'UNIVERSITÉ. — LETTRE DE LOUIS VEUILLOT AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — BROCHURES DE MONTALEMBERT ET DE M^gr^ PARISIS. — VIE INTIME (1843).

La conquête de la liberté d'enseignement, c'est-à-dire le droit pour les catholiques d'avoir des écoles catholiques, dont les élèves, moyennant les mêmes examens, pourraient obtenir les mêmes diplômes et auraient les mêmes droits que les élèves de l'Université, a été, de 1840 à 1850, la grande affaire de l'*Univers* et de Louis Veuillot. Certes le journal et son rédacteur en chef ne s'en tenaient pas à cette revendication. Rien de ce qui touchait aux intérêts religieux, à l'ordre social, à l'ordre politique, au mouvement des esprits, ne leur échappait. Ils portaient la défense et l'attaque sur tous les points; mais le combat contre le monopole universitaire primait tout. Louis Veuillot, dans sa lettre de 1843 à M. Villemain, a prouvé qu'il en devait être ainsi : « Les catholiques, écrivait-il au ministre de l'Instruction publique, ne veulent plus interrompre la guerre qu'ils livrent à l'*enseignement de l'État*. Cet enseignement, dont vous êtes le chef, fait courir à leur religion de tels dangers, lui impose des chaînes si intolérables, lui prépare des poisons si subtils, qu'ils s'imputeraient à crime de se taire un instant. Vous ne les réduirez au silence que par la justice ou par la force; vous leur permettrez d'ouvrir des écoles ou vous leur ouvrirez la prison ».

Après cet exorde très net, le rédacteur de l'*Univers* exposait sommairement au Grand-Maître de l'Université les raisons d'honneur humain et de conscience chrétienne, de droit et de devoir qui commandaient au clergé et à tout laïc, homme de foi, de poursuivre une campagne dont le salut des âmes était l'enjeu. Puis, ayant à relever des attaques personnelles, à parler de son rôle, voici quels renseignements et quels avis il donnait à son éminent adversaire. Le ton et le fond montrent quelle était dès lors sa situation dans le parti catholique et dans la presse :

« Aujourd'hui, je ne veux que résumer pour le public et pour vous, monsieur le Ministre, la longue polémique qui vient de s'agiter entre l'Université et le principal organe des catholiques dans la presse parisienne. Beaucoup de pères de famille ayant désiré ce travail, mes collaborateurs m'ont chargé de le faire; j'ai résolu de vous l'adresser, comme à l'un des hommes qu'il intéresse le plus. Je crains de ne vous être pas agréable, mais j'espère vous être utile. Votre Excellence nous a paru maintes fois se méprendre étrangement sur la question même et sur les faits. Elle en a donné à la tribune parlementaire des appréciations plus inexactes qu'il ne convenait à la dignité d'un ministre et à l'impartialité d'un homme de bien. Ce court écrit, si vous daignez le parcourir, vous fera connaître au vrai nos droits, nos vœux et quelques-unes de vos fautes.....

« Au milieu d'un débat parlementaire, un ministre prenant part aux plus vives passions d'une polémique emportée monte à la tribune et s'attaquant à un journal que chacun nomme, il dit, sans le prouver, que ce journal calomnie le gouvernement et l'Université. Ce journal, c'est l'*Univers,* dont les rédacteurs, à défaut d'autre mérite, ont celui de pratiquer une religion qui déclare abominables le mensonge et la calomnie; ce ministre, c'est vous, Monsieur, et nous aurions souhaité que vous n'allassiez pas si loin. Quand un journal calomnie on le livre

aux juges, on le fait punir. Si ce journal a réclamé des choses justes, on avise aux moyens de les accorder un jour; on ne se débarrasse pas de sa requête importune en le diffamant. Pour moi, je ne suis qu'un pauvre écrivain, je cède aisément à mon indignation, et, comme je la sais loyale, je n'ai pas de scrupule à la laisser parler. J'écris, l'on imprime, le public lit : en quelques heures tout est oublié. Dépouillé de sa forme éphémère et maladroite, l'idée seule reste lorsqu'elle est vraie..... Si j'avais l'honneur d'être homme public, je veillerais à ces promptitudes, j'aurais encore une autre dignité qui est celle de ma conscience, et surtout je ne me plaindrais pas des écrivains. Je mépriserais ceux que je saurais dignes de mépris, j'écouterais avec beaucoup d'attention les autres.....

« Vous est-il cependant tout à fait impossible de passer sur certains mots acerbes? Ils m'ont échappé, je ne les ai sentis moi-même que le lendemain; je les ai regrettés, je vous prie de me les pardonner. Il m'en échappera encore, quelque attention que j'y fasse, mais je les regretterai encore, et, d'avance, je les désavoue. Le ministre de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université, qui pourrait nous donner la liberté de l'enseignement et qui nous la refuse m'est, je le confesse, aussi antipathique que possible et je désire ardemment qu'on le renvoie de sa place, car je n'attends rien de lui. Pour M. Villemain, je ne lui désire aucun mal et je n'ai contre lui nulle haine; je ne connais point ses défauts; j'endure très volontiers qu'on me parle de ses vertus, je voudrais bien avoir son aimable style, à condition d'en faire un autre usage; bref, je ne lui souhaite rien de pire que d'arriver au ciel et d'y arriver après moi, s'il se plaît dans la vie ».

Ce langage devait attirer l'attention du ministre, mais qu'il le calmât, il n'y fallait pas compter. M. Villemain était très susceptible et très irritable. Cette lutte, où il avait un rôle trop lourd pour lui, agita tellement ses nerfs et son esprit qu'il perdit la raison. Il quitta le ministère en proie

à des hallucinations qui lui faisaient voir sans cesse autour de lui, à son chevet, à son bureau des Jésuites le lutinant, le menaçant. Si bien qu'un jour pour éviter cette persécution il prit la fuite par la fenêtre de son cabinet qui, Dieu merci, était au rez-de-chaussée. Il se remit de cette crise et fit encore d'aimable littérature. On le vit même plus tard, sous l'empire, parmi les défenseurs les plus réfléchis du pouvoir temporel de la papauté, et on a rapporté qu'il choisit un jésuite pour confesseur; mais sa vie politique était finie.

Les catholiques ne se bornaient pas à dire : La Charte nous promet la liberté de l'enseignement, nous la voulons; ils faisaient en même temps le procès du monopole et précisaient leurs demandes. Celles-ci, que le gouvernement, l'Université, l'opposition libérale, l'opposition révolutionnaire et la majorité des conservateurs trouvaient excessives, étaient cependant constitutionnelles, modérées et pratiques. Comme base, les adversaires du monopole posaient en principe que tout citoyen de bonnes vie et mœurs devait être libre d'enseigner et d'envoyer ses enfants à l'école qui lui plairait; mais ils n'oubliaient pas, d'autre part, les nécessités, et les droits de l'ordre. Les catholiques, disaient-ils, comptent sur la science, sur la vertu, sur le dévouement de leurs professeurs et éducateurs pour que la juste mesure soit gardée. On leur objecte que chez d'autres cette liberté deviendrait dangereuse; ils le savent et nul ne peut douter qu'ils n'acceptent avec empressement les mesures nécessaires pour que la faculté d'enseigner se maintienne en des mains aussi paisibles, aussi morales, s'il se peut, que les leurs. Ils veulent que la liberté par laquelle on remplacerait la tyrannie actuelle soit une législation et non une anarchie.

Louis Veuillot avait le droit de faire ces promesses au nom de tous, et il restait dans la mesure de son mandat en disant : nous admettons l'existence de l'Université pour ceux qui n'ont point de préventions contre elle; la surveil-

lance de l'État, comme une garantie bonne pour tout le monde; l'examen du baccalauréat, non par le seul corps enseignant, mais par un jury réunissant aux garanties nécessaires de science et de sévérité, les garanties non moins indispensables de moralité et d'impartialité.

Rien en cela qui ne fût constitutionnel, modéré et très justifié. L'enseignement universitaire, pris en bloc, était destructeur de la foi et des mœurs. Louis Veuillot ne forçait pas la note en s'écriant : « Les catholiques répètent que la liberté de faire élever leurs enfants comme ils l'entendent leur est indispensable et ne l'est pas moins à la religion; qu'ils n'ont point d'intérêt plus pressant sur la terre; que leur salut même y est engagé. Depuis treize ans, que dis-je? depuis cinquante ans, c'est le cri de leur âme; leurs députés l'ont porté à la tribune, leurs évêques, les plus imposants mandataires qu'ils pussent avoir, l'ont fait retentir cent fois... Au nom de la famille, au nom de l'Église, au nom de la patrie, par les raisons les plus fortes, par les sentiments les plus purs, par les droits les plus légitimes, et les plus reconnus, ils invoquent cette liberté souvent promise qui doit terminer leurs angoisses et mettre en repos leurs consciences alarmées ».

La plaie d'irréligion et d'immoralité que Louis Veuillot dénonçait en termes généraux n'était pas nouvelle; elle avait été mise à nu avec une autorité particulière, dès la Restauration, en 1829, par un mémoire que quatre aumôniers des collèges royaux de Paris avaient adressé au ministre de l'Instruction publique. Naturellement ce mémoire confidentiel fut connu. Il montrait que le plus mauvais esprit régnait dans les écoles universitaires. Cela non plus n'était pas nouveau. Dès 1823, Lamennais avait publié dans le *Drapeau blanc,* feuille très royaliste, une lettre dont l'auteur disait à Mgr d'Hermopolis :

« ... En beaucoup d'établissements, et nous en avons les preuves, non seulement on ferme les yeux sur les plus énormes excès, mais on les excuse, on les justifie, ou au

moins on les tolère comme inévitables... Tout récemment, dans un chef-lieu de département, le maire força le proviseur et les professeurs du collège de signer la promesse de se retirer, en les menaçant, sur leur refus, de les traduire criminellement devant les tribunaux. Exagérons-nous, Monseigneur, quand nous disons qu'il existe en France des maisons soumises d'une manière plus ou moins directe à l'Université, où les enfants sont élevés dans l'athéisme pratique et dans la haine du christianisme? Dans un de ces horribles repaires du vice et de l'irréligion, on a vu trente élèves aller ensemble à la Table sainte, garder l'hostie consacrée, et, par un sacrilège que les lois auraient autrefois puni, en cacheter les lettres qu'ils écrivaient à leurs parents! »

Le correspondant de Mgr d'Hermopolis déclarait pouvoir citer d'autres faits à la charge de l'instruction publique et s'écriait : « Une race impie, dépravée, révolutionnaire se forme sous l'influence de l'Université... » La presse n'était pas libre en 1823 comme elle l'a été depuis; elle subissait au contraire des lois très sévères; et pour qu'un journal pût parler ainsi sans être écrasé, il fallait qu'on fût dans l'impossibilité de lui répondre.

Si Mgr de Salinis n'a rien rapporté d'aussi épouvantable sur l'état d'esprit des collèges de Paris, lorsqu'en 1824, il entra comme aumônier à Henri IV, il a dit et établi que cet état était des plus mauvais. Écoutons son historien, Mgr de Ladoue : « En fouillant dans les poches d'un élève de rhétorique ou de philosophie, on aurait été presque assuré de rencontrer dans l'une le livre des *Ruines* de Volney, et dans l'autre l'*Origine des cultes* de Dupuy. Le collège Henry IV, qui occupait un des premiers rangs parmi les collèges royaux, ne faisait malheureusement pas exception ». Et en effet, l'abbé de Salinis s'étant hasardé dans une instruction religieuse à prononcer le mot « miracle » souleva de vifs murmures parmi les élèves. Un autre jour il fut frappé d'une « improbation générale »

pour quelques paroles contre les « excès de la révolution ». Au fond, l'Université, où Napoléon fourra en l'établissant tant de défroqués devenus libres penseurs, libres faiseurs, et dont bon nombre étaient irrégulièrement en ménage, garda sous la Restauration, l'esprit qu'elle avait reçu de son premier personnel (1). On eut beau lui constituer un état-major composé de « cléricaux » éprouvés, d'ecclésiastiques de valeur, le fond, quant à la foi et aux mœurs, resta le même. Le seul changement bien apréciable qui se produisît chez elle fut l'affaiblissement de la discipline. Les hommes qu'y fit entrer la révolution de 1830 ne pouvaient, même s'ils y avaient songé, améliorer la situation. Cela restait visible en 1843. M. Villemain le voyait mieux que personne, mais il ne voulait pas qu'on se permît de le dire. Du reste, que l'Université au point de vue moral eût gagné ou perdu, les revendications des catholiques restaient légitimes, justifiées et nécessaires. Que leur importait des écoles neutres à peu près décentes; il leur fallait des écoles à eux. Louis Veuillot le rappelait fortement au ministre.

« Il est monstrueux qu'un corps enseignant privilégié puisse être hostile ou seulement indifférent envers la religion du pays où il exerce son privilège, à l'exclusion de tout autre corps et même de tout individu.

« L'Université professe en masse, ou cette hostilité ou cette indifférence. Quelques exceptions que l'on pourrait

(1) Je ne fais pas l'histoire de l'Université, mais je dois noter ici deux points importants :

1° Si Napoléon au début quand il voulut rendre à la France des Écoles s'arrangea de professeurs quelconques, pourvu qu'ils eussent du savoir, il sut changer d'avis. Le décret impérial du 17 mars 1808, qui constitua définitivement l'Université, établie dès 1806, déclara qu'à *l'avenir* les proviseurs et censeurs des lycées, les principaux et régents des collèges avec les maîtres d'études seraient *astreints au célibat*, à la vie commune et devraient enseigner selon les *préceptes de la religion catholique*.

2° En 1814 la première Restauration jugea qu'elle devait briser le monopole universitaire et se mit à l'œuvre. Mais en 1815 elle crut très habile de le garder. Ce fut une de ses plus grandes fautes.

citer ne détruisent pas la règle et ne changent rien au principe de sa constitution, qui est, doit être et doit rester la liberté individuelle et l'indifférence pratique en matière de religion, puisqu'elle représente l'État, et que l'État n'a point de religion.

« De quel droit serait-elle catholique puisqu'elle est exclusivement chargée d'enseigner les enfants protestants et juifs?

« De quel droit serait-elle protestante ou juive, puisqu'elle est exclusivement chargée d'élever les enfants catholiques?...

« Ce que l'Université peut faire de mieux, c'est d'enseigner tacitement la négation de toute religion ».

Qu'elle existe dans ces termes, ajoutait-il, pour les hommes qui ne croient à rien, soit; mais qu'on l'impose aux croyants, on a peine à comprendre cet excès de déraison et d'iniquité.

L'Université, les gouvernants et leurs divers soutiens ne pouvaient nier qu'un tel monopole ne fût contraire au bon sens et à la justice, ne méconnût les droits du père de famille et ne menaçât les croyances; mais ils prétendaient avoir annulé ces injustices et écarté ces dangers, 1° en autorisant pour toute la France cinq ou six collèges non universitaires, appelés maisons de plein exercice, 2° en permettant aux petits séminaires de recevoir des élèves qui n'entreraient peut-être pas dans les ordres; enfin, en laissant aux familles le droit de faire instruire leurs fils chez elles. M. Villemain n'avait pas craint de porter ces divers arguments à la tribune, particulièrement le dernier. Écoutons Louis Veuillot :

« Vous nous montrez quelques collèges ecclésiastiques de plein exercice, disséminés de loin en loin par une main avare, soumis à vos inspirations, à votre fiscalité, à vos caprices, n'ayant qu'une existence précaire... Quels obstacles ne mettez-vous pas à la création coûteuse de ces maisons que vous pouvez toutes fermer ou ruiner demain?

« Vous nous montrez des petits séminaires, dans lesquels un certain nombre d'élèves, que leurs parents ne destinent peut-être pas à l'état ecclésiastique, mais que peut-être y appelle le bon Dieu, sont exempts de la rétribution universitaire comme si l'on était sûr de leur vocation. Cette grande faveur, dont quarante ou cinquante enfants profitent dans chaque diocèse, vous paraît tellement exorbitante qu'il faudrait que les évêques fussent constamment à vos pieds pour vous rendre grâces, et que vous menacez parfois de la supprimer comme s'il ne tenait qu'à vous. Et les pauvres écoliers sortis de là sont obligés d'employer la fraude pour se présenter devant vos jurys d'examen. Les examinateurs refuseraient de les interroger si un maire de campagne ne consentait à certifier qu'ils ont fait leur philosophie chez leur père, bûcheron, vigneron ou fermier, attendu que les professeurs de petit séminaire peuvent bien enseigner à connaître Dieu, mais non pas la philosophie...

« Enfin, Monsieur le Ministre, vous nous montrez la maison paternelle, où le monopole n'est pas encore implanté. En pleine assemblée législative, avec un sérieux admirable, vous nous demandez si le père ne peut pas élever ses enfants chez soi, et si ce n'est pas là de la liberté? Non, Monsieur le Ministre, ce n'est pas là de la liberté, ce n'est pas même de la bonne comédie : une plaisanterie n'est bonne qu'autant qu'elle est opportune; et, en vérité, ni le sujet, ni l'auditoire, ni nos angoisses ne vous permettaient cette bouffonnerie cruelle. Un père est libre d'élever ses enfants chez soi comme il est libre d'avoir quarante mille francs de rente... »

J'indique la trame de cet écrit; c'est assez pour en faire connaître le fond; ce n'est pas assez pour montrer la force et l'éclat que des considérations élevées, éloquentes, des exemples saisissants, des traits mordants lui donnaient.

Louis Veuillot ne s'en tenait pas à prouver que les arguments du ministre et de ses aides, pour atténuer, justifier ou excuser le monopole, ne valaient rien; il repro-

chait à l'Université, à son grand maître et au gouvernement de chercher, pour sauver ou venger l'enseignement d'État, à déshonorer la religion. Et il citait des faits à l'appui de cette accusation.

« Il vous a paru politique de ranimer contre l'Église toutes les fureurs du siècle de Voltaire, d'édifier par la calomnie et par l'outrage une digue entre elle et les âmes que lui ramène un mouvement impétueux. Vous vous êtes dit que, grâce à cette manœuvre, s'il vous fallait absolument proposer une loi sur la liberté d'enseignement, les Chambres, sous l'influence de tant de mensonges et la commune ignorance aidant, feraient cette loi de telle sorte, qu'elle vous permettrait d'annuler si bien l'action de l'Église, qu'après tout nous y pourrions perdre au lieu d'y gagner.

« Monsieur le ministre, je ne crois pas que votre dessein réussisse, mais dans tous les cas, c'est une folie et une honte de l'avoir formé, c'est un crime de l'avoir mis à exécution. Quoi! parce que des citoyens ont réclamé l'exercice d'un droit essentiel, reconnu par vous-même, et garanti par les serments du chef de l'État; parce qu'ils ont prouvé qu'on donnait à leurs enfants des principes hostiles à la croyance qu'ils doivent leur transmettre intacte et pure, cette croyance sans laquelle ils professent que la vie est un malheur affreux peut être légalement injuriée!... »

Louis Veuillot partait de là pour flétrir avec une virulence superbe les vilenies que la presse gouvernementale et des professeurs, parlant en chaire au nom de l'État avec l'autorisation du ministre et sous sa surveillance, avaient vomies contre le clergé et l'Église.

Dans un de ses discours, M. Villemain, visant des écrivains catholiques, surtout l'*Univers* et son rédacteur en chef, avait dit : ce sont des calomniateurs. Réponse de Louis Veuillot :

« Comme homme et comme chrétien, nous vous par-

donnons cette injure; mais pour l'honneur de notre foi, qui nous défend de calomnier, nous vous la renvoyons. Pair de France, ministre du Roi, grand maître de l'Université, grand-officier de la Légion d'honneur, sous les insignes de toutes vos dignités, recevez ce démenti légitime, et ne croyez plus que tant de titres vous donnent le droit d'outrager des citoyens que des mensonges rendraient indignes de leur cause et de leur Dieu ».

Il concluait en disant, non au seul ministre de l'Instruction publique, mais à tout le gouvernement que, s'il voulait durer, il devait respecter l'Église.

« Quoi que vous en pensiez, l'autel et le trône sont dans le même plateau de la balance, et c'est l'autel qui fait tout le poids. Renversez l'autel, je vous assure que le trône sera léger...

« Ce que nous poursuivons dans les affaires humaines est nécessaire; nous voulons planter un arbre dont l'ombre et les fruits sont indispensables au pouvoir et à la société; nous défendons des principes de vie, nous tenons des vérités sans lesquelles il n'y a pas d'hommes gouvernables sur la terre. Au nombre des pierres choisies en 1830, pour *garantir la sécurité de l'avenir,* il en est une qui ne peut être posée que par nos mains : cette pierre est la clef de voûte.

« Si vous savez l'heure de notre défaite, ou de notre avilissement, mettez en sûreté vos trésors. Tout croule quand nous ne sommes plus là. Vingt empires dorment dans les tombeaux qu'ils nous ont creusés ».

La première édition de cette brochure, publiée à trois mille trois cents exemplaires de format in-8°, fut promptement enlevée; on en fit une seconde en format de propagande, tirée à dix mille exemplaires qui de même partit très vite. C'était un indice sérieux du mouvement de l'opinion. Depuis un an on gagnait du terrain. On allait en gagner davantage. Malgré nos progrès, le gouvernement ne voulait encore accorder aucune importance politique à

cette lutte que Louis-Philippe, par tactique, plus que par conviction, appelait dédaigneusement « une querelle de cuistres et de sacristains ».

Si M. Villemain ne comprit pas mieux que ses collègues et son roi les avis de Louis Veuillot, il laissa voir au moins qu'il en était blessé. Ayant rencontré M. l'abbé Desgenettes qu'il savait ami de l'*Univers*, il lui parla avec irritation de cette brochure de guerre, et lui dit : « Vous conviendrez qu'il est violent d'être traité comme un gredin par un homme qui devrait avoir de l'urbanité »... Il se vengerait bientôt par un procès. En attendant, il demanda aux journaux officieux et universitaires d'appliquer au « pamphlet » du rédacteur de l'*Univers* la conspiration du silence. Louis n'avait pas prévu cette tactique. Au moment où sa brochure paraissait, il m'écrivait : « Voilà le feu ouvert, et je vais probablement être écharpé dans le courant de la semaine. Si les coups te chatouillent, rappelle-toi qu'on en dit bien davantage au bon Dieu et que personne ne se porte plus mal pour passer par ces verges là » (1). Le mois suivant, dans une lettre où il entretenait Dom Gardereau du mouvement catholique, il lui disait : « Ma brochure se vend et se lit en silence. Elle est bien prise des catholiques, les autres ne soufflent mot. M. Villemain a défendu à ses journaux d'en parler. Mon nom n'est pas et ne sera pas prononcé (2). Montalembert recevra le paquet. Sa brochure est parfaite et *bien plus vive que la mienne*. Foisset lui-même s'est échauffé et prépare quelque chose ».

Sainte-Beuve dans ses *Chroniques parisiennes*, publiées d'abord en Suisse, a indiqué l'effet que produisit sur le haut personnel des universitaires et des lettrés la brochure de Louis Veuillot. Tandis que le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel*, le *Siècle* s'en tenaient à des allusions char-

(1) 17 septembre 1843.

(2) La consigne ne fut pas absolument gardée, mais si la presse ministérielle dénonça la brochure, elle évita d'en nommer l'auteur.

gées d'insultes contre cet écrit, l'auteur de *Volupté*, l'ancien ami de l'*Avenir* et surtout de Lamennais, le dénonçait avec colère, l'accusant grossièrement de grossièreté. Dans sa chronique du 29 septembre, il disait du rédacteur en chef de l'*Univers* : « Ce M. Louis Veuillot est l'une des plus insolentes plumes du parti... Sans prétendre qu'il ne porte pas dans ses excès un fond de conviction sincère, il y garde du moins et y nourrit toutes les passions et les grossièretés humaines et *inhumaines*. On ne pousse pas plus loin l'insolence et l'injure. Sa lettre à Villemain sur la liberté d'enseignement commence en ces termes : « Vous n'aurez point de vacances cette année, monsieur le ministre, ni votre successeur l'année prochaine, s'il plaît à Dieu, car les catholiques ne veulent plus interrompre la guerre qu'ils livrent à *l'enseignement de l'État* ».

Voilà quelle preuve donnait Sainte-Beuve de « l'insolence », de la « grossièreté », des passions *inhumaines* dont Louis Veuillot usait contre le ministre. S'il présentait et peut-être voyait les choses ainsi c'est qu'au fond et à son grand dépit, les raisonnements de « ce M. Louis Veuillot » lui paraissaient justes. Après avoir résumé assez exactement ce que « réclamaient par l'organe de Veuillot les catholiques », il faisait des aveux dont il se serait gardé s'il avait signé son article :

« Tout cela, en principe, disait-il, semble assez raisonnable et ne doit pas laisser d'embarrasser les universitaires, qui ont dans le temps (sous la Restauration) réclamé pour tous la liberté de l'enseignement.

« Il est de fait, en outre, que pour une certaine éducation morale, paternelle, un peu aristocratique, et qui continue doucement les traditions du foyer et de la famille, les pensionnats tenus par des frères plus ou moins Jésuites, sont incomparablement plus sûrs que les collèges de l'Université : ceux-ci produisent des lycéens bien appris, réveillés, de bonnes manières et qui deviennent très aisément de gentils libertins. Le sentiment moral inspire peu

les gros bonnets, les chefs, et tout le corps s'en ressent » (1).

Il terminait en reconnaissant que par « l'organe de Veuillot » on entendait les catholiques, parler « dans l'exaltation de leur importance et de l'appui qu'ils apportent au pouvoir civil et politique ».

C'était bien, en effet, la voix des catholiques que Louis Veuillot en s'adressant à Villemain venait de faire entendre à l'Université et au gouvernement. Il reçut, d'amis connus et inconnus, de nombreux, précieux, ardents bravos qu'accompagnait la promesse d'agir. Les catholiques réchauffés, stimulés, prenaient confiance en eux-mêmes, montraient plus de zèle, plus de passion. Louis avait eu raison de signifier au grand maître de l'Université que, s'il prétendait maintenir le monopole, il n'aurait plus la paix. Les quelques évêques déjà dans le mouvement ne furent pas seuls à féliciter le rédacteur de l'*Univers;* d'autres, notamment M^gr^ Gousset archevêque de Reims, lui adressèrent de bonnes paroles, où retentissait le conseil de persévérer. Montalembert fut des plus satisfaits. Votre « admirable Lettre à Villemain, lui écrivait-il, m'a transporté d'enthousiasme et de sympathie pour vous ». Ce n'était pas seulement en s'adressant à l'auteur qu'il parlait ainsi. « Dans une lettre de même date à Foisset, il disait : « Ce Veuillot m'a ravi! Voilà un homme selon mon cœur! »

Montalembert, comme Louis Veuillot l'avait annoncé à dom Gardereau, reçut « le paquet ». Parlant en chef du parti et justifiant le titre de sa brochure : *Du devoir des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement*, il dénonçait en traits rapides et brûlants l'état moral et religieux du pays, en cherchait les causes, réclamait l'action, indiquait le terrain du combat et reprochait amèrement à ceux qui n'agissaient point leur coupable inaction. « Les catholiques s'écriait-il, ont depuis trop longtemps l'habitude de compter sur tout excepté sur eux-mêmes.

(1) C. A. Sainte-Beuve, *Chroniques parisiennes*, éditées par Jules Troubat, p. 120-123.

Nombreux, riches, estimés par leurs plus violents adversaires, il ne leur manque qu'une seule chose; c'est le courage. Dans la vie publique ils sont catholiques après tout au lieu de l'être avant tout... Ils n'obtiendront jamais rien jusqu'à ce qu'ils se décident à agir virilement... La liberté ne se reçoit pas; elle se conquiert ». Au point de vue des principes et du droit tel que l'avait fait la Charte de 1830, il jugeait le monopole comme venait de le juger Louis Veuillot, et par des arguments irréfutables, le condamnait. Le *Journal des Débats* et d'autres attaquèrent vivement ce « nouveau pamphlet contre l'Université »; ils reprochèrent particulièrement à son redoutable auteur d'aimer les jésuites et de chercher à s'allier aux « carlistes », c'est-à-dire aux légitimistes. Pour les jésuites, c'était vrai. Montalembert demandait hautement que l'on reconnût aux congrégations, par conséquent aux jésuites, — qu'il nommait et louait, — le droit d'enseigner. Quant aux légitimistes, il les pressait de mettre l'intérêt religieux au-dessus de l'intérêt politique, d'être catholiques avant tout. Beaucoup d'entre eux virent dans son appel une leçon qui leur déplut. Des leçons! il y en avait pour d'autres encore dans ce vigoureux écrit. Au nom du devoir, Montalembert s'élevait contre les membres du clergé qui prenaient du *service* dans l'Université, c'est-à-dire chez l'ennemi, et l'aidaient ainsi plus ou moins sciemment à couvrir son mauvais fond, par conséquent à faire plus de mal. « L'Église, leur signifiait-il, dit aux hommes : croyez, obéissez, ou passez-vous de moi. Elle n'est ni l'esclave, ni la cliente, ni l'auxiliaire de personne. Elle est reine, ou elle n'est pas ». Les légitimistes politiques reçurent d'autant plus mal l'avis qui leur était donné que, déjà, ils n'aimaient pas ce « fils des croisés », rallié carrément à Louis-Philippe, et qui dans le journal l'*Avenir* leur avait fait une rude guerre.

Louis Veuillot défendit ardemment Montalembert et sa virulente brochure. En même temps il lui adressait par lettre de chaleureuses félicitations. Et comme à propos de

cet écrit on avait rappelé les fautes de l'*Avenir*, il lui disait : « Il y a quantité de gens qui sont heureux de crier à l'*Avenir* comme on crie à l'assassin, et qui n'y manquent pas dès qu'ils y voient jour. Parce qu'un coq a chanté tout haut ils demandent qu'il n'y ait plus que des chapons... Puisque vous voulez bien prier pour mes yeux, je vais les employer et le cœur aussi, avec une vive joie et une vive reconnaissance, à votre service... Que Dieu vous garde la belle destinée qu'il vous a faite! Je ne vois pas deux hommes en France qui puissent rendre à l'Église les services que vous lui rendrez » (1).

Le jeune pair de France ne fut pas plus écouté du gouvernement que ne l'avait été le jeune journaliste. Après la brochure de Louis Veuillot, le ministère, voulant montrer à l'Université qu'il ne faiblirait point, avait déféré au conseil d'État, l'évêque de Châlons, Mgr de Prilly, coupable dans une lettre adressée à l'*Univers, d'allégations injurieuses pour l'Université de France*. Après la brochure de Montalembert, il fit signifier par sa presse, aux « néo-catholiques » qu'il se riait de leurs réclamations et saurait les forcer à respecter l'enseignement de l'État. Il y avait certainement de la forfanterie dans ce langage; sachons y faire aussi la part de l'illusion. L'Université et son grand maître pouvaient croire encore, qu'en se montrant résolus à frapper, ils arrêteraient le mouvement. Nos modérés que Louis Veuillot appelait les « charitains », en criant contre les militants, qu'ils appelaient les exagérés, autorisaient cet espoir.

D'après les apparences, le parti catholique n'avait rien gagné du côté du gouvernement, mais il comptait enfin dans l'opinion : toute la presse le discutait, sa clientèle laïque allait toujours grossissant, tout le clergé secondaire venait à lui, et l'épiscopat, longtemps indécis, non sur la justice des réclamations, mais sur l'utilité du combat s'é-

(1) *Montalembert*, par le R. P. Lecanuet, prêtre de l'Oratoire, t. II, p. 173.

branlait. La sentence d'abus, rendue contre l'évêque de Châlons, ne l'avait pas arrêté; elle n'intimida, non plus, ni les évêques de Chartres et de Belley, entrés les premiers dans la lutte, ni ceux que l'ardente polémique engagée depuis un an avait disposés à l'action. Le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, le prouva en protestant contre le certificat d'études et d'autres abus universitaires et en indiquant, comme l'évêque de Châlons, qu'au besoin il retirerait des collèges de l'État, ses aumôniers. C'est également alors que l'évêque de Nancy fit entendre des paroles de résistance et que Mgr Parisis, le grand évêque de Langres, mort évêque d'Arras, prit part à cette campagne dont il fut bientôt le chef ecclésiastique, la tête doctrinale.

Je dois dire ici que le cardinal de Bonald, en adressant sa protestation, non au public, mais au recteur de l'Académie de Lyon, ne voulait pas par cet acte entrer tout de suite à découvert dans le combat. C'était un avertissement confidentiel qu'il se réservait de faire connaître tôt ou tard, mais plutôt tard. Un secrétaire, ami de l'action, crut bon d'en envoyer copie à l'*Univers,* sans dire s'il fallait publier ou se taire. L'*Univers,* dans le doute, ne s'abstint pas; au contraire, il publia vite le précieux document. Le lendemain, — on n'avait pas alors le télégraphe, — il reçut l'avis de le garder pour lui. Il n'était plus temps, et Louis s'en frotta les mains. Le Cardinal, un peu troublé d'abord, ne se fâcha point. Et bientôt, voyant l'effet produit, il dit au secrétaire fautif : « *Felix culpa!* » (1)

Après avoir adhéré à la protestation de l'archevêque de Lyon, son métropolitain, l'évêque de Langres, voulut faire une brochure dont il indiqua le plan à Louis Veuillot en lui demandant ce qu'il en pensait. Le rédacteur en chef de l'*Univers,* on peut le croire, encouragea très fort l'évêque à passer du projet à l'acte.

« Un petit ouvrage, lui écrivit-il, publié par un évêque

(1) Ce secrétaire était son neveu, M. l'abbé de Serres.

sur le plan que vous avez bien voulu m'exposer en quelques mots, produirait, en ce moment, des résultats inappréciables et peut-être décisifs. Le point de vue constitutionnel est celui qu'il faut prendre. Il fermera la bouche à la mauvaise foi libérale, ouvrira les yeux des libéraux de bonne foi et fera entrer les chrétiens dans la route la plus large et la plus pratique qui soit aujourd'hui offerte aux idées. Il y a bien longtemps que je pense que Dieu a réservé pour nous dans la Charte et dans les lois de puissantes armes dont nous avons tort de ne point user. Nous ne pouvons pas agir comme si nous étions en prison ou dans les catacombes, parce que nous n'y sommes pas, en effet; c'est un devoir pour le chrétien de se souvenir qu'il est citoyen. Acceptons les lois pour avoir le droit de nous en servir et de les réformer ».

A cette vue d'ensemble, qui fut toujours la sienne, comme celle de Montalembert et que le parti catholique accepta, Louis Veuillot joignait les observations suivantes sur la situation :

« Dieu veuille, Monseigneur, qu'un ouvrage semblable puisse être publié avant la session. Les esprits sont attentifs; un coup bien frappé entraînerait de puissantes adhésions. Les manifestations épiscopales sont d'un grand poids toujours; maintenant, elles seraient essentielles. Le gouvernement se vante d'avoir *imposé* le silence, nous craignons qu'il ne l'ait obtenu, et comme vous, nous sommes moins affligés de ce qui se passe que de ce qui ne se passe pas » (1).

Mgr Parisis, qui déjà voulait combattre, trouva ces idées très justes, les adopta complètement et les mit en pratique. Deux ou trois semaines plus tard, il publiait la première partie d'un travail intitulé : Liberté d'enseignement. *Examen de la question au point de vue constitutionnel et social.* Deux autres brochures suivirent très vite

(1) Lettre du 30 novembre 1843.

celle-ci et le sujet fut traité à fond. Les revendications du parti catholique, telles que l'*Univers* ne cessait de les formuler, allaient devenir celles de l'épiscopat.

Bien que le roi affectât de ne pas prendre au sérieux la lutte engagée par les « sacristains » contre les « cuistres »; bien que M. Villemain, qui semblait parler au nom de tout le ministère, ne cessât de dire que le tapage des « néo-catholiques » ne l'inquiétait aucunement, on comprenait enfin dans les hautes régions officielles que pour obtenir la paix il faudrait faire des concessions. On trouvera la preuve de ces dispositions dans la lettre suivante adressée par Louis Veuillot à S. Ém. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon :

« Paris, 3 novembre 1843.

« ... Je vis il y a quelques jours un de mes anciens amis, homme sûr, dont je connais depuis longtemps la probité et sur la parole duquel je puis compter. Il est assez avant dans la confidence des ministres et particulièrement du plus important d'entre eux (M. Guizot) pour que je le croie bien informé, et l'on connaît assez l'amitié qui nous lie pour que j'aie lieu de penser qu'il était chargé de me parler comme il l'a fait. Il m'a dit que la lettre de Votre Éminence au recteur de l'Académie de Lyon avait produit un grand effet dans le conseil, que le roi s'en était servi pour obtenir des concessions que le ministre de l'instruction publique lui refusait encore. Ces concessions sont le retrait du certificat d'études exigé pour l'admission à l'examen du baccalauréat et quelques autres avantages aux petits séminaires. J'ai dit que c'était là peu de chose et mon interlocuteur l'a pensé comme moi, mais il a ajouté qu'on pourrait faire plus si une manifestation d'évêques venait seconder les bonnes intentions du roi et de la partie de son conseil (MM. Guizot, Duchâtel, Martin du Nord et du Mackau) qui ne partagent pas la fureur universitaire de M. Villemain et du conseil royal. Le moyen

qu'il indiquait et qu'il croit très capable de réussir serait que les évêques, sur l'avis de l'un d'entre eux, en qui ils auraient confiance (et nul ne possède mieux cette confiance générale que Votre Éminence elle-même) écrivissent isolément au roi une lettre dans laquelle chacun demanderait les mêmes choses, dont la principale serait la fondation libre de collèges, par des prêtres gradués, et la constitution d'un jury d'examen offrant les garanties désirables d'impartialité. Par exemple, que ce jury fût composé de deux membres de l'Université, de deux ecclésiastiques nommés par l'évêque du diocèse où l'examen aurait lieu, et d'un président qu'on prendrait dans les rangs élevés de la magistrature inamovible, comme le premier président de la cour royale ou le plus élevé des vice-présidents. On ajoutait qu'il serait bon que cette lettre renfermât l'expression d'un sentiment politique aussi favorable que possible à la dynastie régnante. Chacun parlerait, à cet égard, suivant son cœur et l'on se contenterait des idées générales de Rome sur l'ensemble des choses existantes, sans plus de ferveur dynastique qu'il ne conviendrait à quelques prélats d'en montrer. A ce prix, me disait-on, le roi, que son bon sens politique incline vers les concessions, et qui est, d'ailleurs, disposé à accorder quelque chose aux instances continuelles de la reine, ferait refaire la loi, de façon à mettre les catholiques en possession plus ou moins prochaine de l'avenir. La chose alors dépendrait d'eux. Quant à la Chambre, elle sera, dans cette affaire, de l'avis du gouvernement, elle votera la loi qui sera présentée. Seulement, il faut que le clergé se soumette à la nécessité du grade, pour que les ennemis de l'enseignement catholique ne puissent pas nous reprocher de ne faire ici qu'une spéculation et de ne vouloir que former des ignorants à bon marché.

« La personne qui m'a parlé, ainsi, et dont je puis garantir les bonnes intentions, j'ai l'honneur de le répéter à Votre Éminence, m'a prié de vous en écrire, Monseigneur,

ainsi qu'à Mgr l'évêque de Chartres, comme aux deux évêques les plus assurés de la confiance générale de l'Épiscopat (1). On ajoutait que nulle autre voie que ce recours direct et confidentiel au Roi, ne semblait possible et que cette manifestation est urgente, parce que la loi sera certainement présentée à l'ouverture de la session et votée sans délai, pour prévenir les réclamations qu'elle pourrait susciter. Une fois faite il faudra bien l'accepter. Si, à la faveur de quelques concessions aux petits séminaires, les évêques souffrent que le monopole soit légalement constitué, ce sera pour bien longtemps, selon toute apparence. Il sera facile de réduire au silence, par l'amende et la prison, ceux qui voudront l'attaquer, et les petits séminaires seront bien impuissants à conjurer le torrent de doctrines infâmes qui menacent de tout emporter.

« Maintenant, Monseigneur, ma commission est faite. Votre Éminence avisera, dans sa sagesse; il ne m'appartient pas de rien ajouter, sinon que je suis et serai toujours, avec le plus profond respect de votre Éminence le très humble et très obéissant serviteur... ».

On avait pressé Louis Veuillot d'appuyer ces ouvertures. — Je me bornerai à les transmettre en indiquant exactement les raisons que vous me donnez, avait-il répondu ; et si un avis m'est demandé je dirai de ne pas s'y arrêter. Les catholiques veulent la liberté et non des concessions ou un accord avec l'Université.

L'ami des ministres, qui fit à mon frère cette communication, était Éloi Mallac, chef du cabinet du ministre de l'intérieur et, de plus, confident de M. Guizot. Il n'avait pas parlé d'après ses propres impressions mais sur des instructions très nettes, conformes aux intentions du roi. Seulement, une lettre pouvant toujours se perdre, Louis Veuillot n'était pas autorisé à préciser plus qu'il ne le faisait. Du reste, il en disait assez pour être bien compris.

(1) A cette date Mgr Parisis n'était pas encore entré dans le combat.

Mgr de Bonald écrivit à un grand nombre de ses collègues. Trois semaines plus tard il informait mon frère du résultat à peu près négatif de ses démarches :

« Lyon le 30 novembre 1843.

«... J'ai écrit à beaucoup d'évêques : je leur ai fait part, sans vous nommer, de ce que vous aviez porté à ma connaissance. En général, j'ai trouvé de la répugnance à écrire par divers motifs. Les hommes les plus graves hésitent. D'autres ne m'ont pas répondu.

« Ce que vous avez bien voulu m'écrire n'aura pas été inutile..... Que Dieu daigne nous éclairer, nous soutenir. Nous avons bien besoin de lui! »

Le moment approchait où tout l'épiscopat, sous des formes diverses, prendrait part à la lutte, mais à cette date il y avait encore parmi les évêques bien des hésitants. Les uns craignaient de faire une fausse démarche, de se compromettre; d'autres, tout en se proposant d'agir, s'inquiétaient d'un mouvement suscité par des laïcs et où le clergé secondaire leur paraissait d'humeur à s'engager passionnément. Et qu'ils étaient nombreux ceux qui, n'espérant pas arriver au bien, trouvaient plus sage de s'arranger encore du *statu quo!* Il y avait aussi des adversaires déclarés de toute action. Des dignitaires ecclésiastiques dénonçaient déjà dans l'*Univers* et ses amis des agités compromettants qui bientôt tourneraient mal. On rappelait Lamennais. Ces divergences de vues, ces inquiétudes, ces blâmes étaient connus de Louis Veuillot lorsqu'il prit en main le gouvernail; ils ne purent jamais diminuer ni son courage ni sa confiance.

Les articles très nombreux de mon frère, non seulement sur les questions religieuses et politiques, mais aussi sur toutes les choses du jour, n'étaient pas le seul travail qu'il fît pour le journal. Que d'audiences il avait à donner, que de lettres il avait à écrire! Cela, certes, ne lui était

pas toujours agréable, mais en recevant beaucoup de ceux qui voulaient le voir, en répondant à beaucoup de ceux qui lui écrivaient, il faisait des amis à son œuvre et servait la cause : il s'exécutait. Il avait aussi à reviser l'ensemble du journal, besogne assujettissante et délicate, dont plus tard il se reposa alternativement sur Du Lac et sur moi. Bien que chargé de la sorte, il trouvait moyen de faire d'autres travaux inspirés également par le zèle des choses religieuses, mais où la littérature, dont rien ne pouvait le détacher, avait plus de part. C'est en 1843 qu'il termina pour le *Correspondant*, l'*Honnête femme*, et écrivit plusieurs des délicieux récits qui, après avoir pris place dans les *Nattes* et la *Petite philosophie*, passèrent dans les *Historiettes et fantaisies*.

Outre qu'il trouvait du plaisir à écrire ces « bluettes », il y était poussé par les besoins du ménage. Il avait définitivement pris nos sœurs avec lui, et, quoiqu'elles fussent très économes, c'était tout de même une charge relativement lourde; car l'*Univers*, s'il n'était plus dans la misère, restait loin de l'opulence, et payait peu sa rédaction. On avait le pain quotidien, on ne tenait pas encore le confortable. Louis, qui ne le dédaignait pas, savait s'en passer, et nos sœurs, très heureuses de leur situation, ne songeaient nullement à le désirer. L'installation était achevée et tout allait bien. Mon frère écrivait le 26 octobre à Dom Gardereau :

« Très cher Père, je viens de faire un vilain métier. J'ai passé quinze jours à chercher un logement et à monter mon ménage, c'est-à-dire à me fournir de torchons, cuillères à pot, tabliers de cuisine, etc. Enfin, c'est à peu près fini; nous sommes installés rue de Babylone, 21 et tout va bien jusqu'à présent. D'aujourd'hui, je me remets à la besogne, avec les yeux que vous me connaissez, un peu améliorés depuis que je ne fais plus de remède ». Dix jours plus tard, il parlait de son installation à Léon Aubineau et lui disait comment il s'en trouvait. « Je mène avec mes

sœurs une vie de chanoine honoraire, et ma tête, dégonflée des soucis du ménage, des déplaisirs de la solitude, des mortelles amertumes de la rêverie, pourra bientôt tenir, je pense, dans ce petit capuchon de mozette que nous trouvâmes si insolent pour le cerveau de notre bon et cher abbé ».

Autres détails donnés à ce « bon abbé » lui-même, qui était l'abbé Morisseau, de Tours : « Nous venons (mes sœurs et moi) de relire votre aimable lettre pour la récréation du soir, et je décide à l'unanimité qu'on va vous répondre sous l'impression de la douce joie qu'elle a produite dans le ménage. La sœur Élise prend la plume, le frère Louis prend une prise, la sœur Annette enfile son aiguille et en avant!... Qu'allons-nous lui écrire, à cet abbé. Écrivons-lui toujours, écrivons-lui que nous l'aimons. Peut-être qu'il ne le sait plus ». *On* ne dit pas seulement à l'abbé qu'on l'aime, on lui donne à bâtons rompus, sur le ton d'un aimable badinage, diverses nouvelles, puis on ajoute : « Il *me* semble à tous trois que nous vous écrivons bien des balivernes; mais vous êtes un enfant comme nous et quelquefois, quand j'y pense, plus enfant que nous. Le petit Jésus vous aime. On le voit, et il n'y a rien à dire, car le petit Jésus sait bien ce qu'il fait. Priez-le, cher ami, dans la simplicité de votre bon cœur, de nous instruire et de nous conduire à la grande science de la simplicité ». Il y a un P.-S. aimablement quémandeur. « C'est une idée qui me vient, si nous parlions de pruneaux? Les pruneaux sont rafraîchissants, même lorsqu'ils sont bons comme on les fait à Tours. Cela trouve son emploi dans un ménage. On les met dans une casserole avec de l'eau, on pose la casserole sur le feu, et cela fait du bien par où cela passe. S'il en reste, on les mange une autre fois. C'est un fruit qui est de garde. Il y a même des gens qui le nomment le gendarme de l'estomac, n'osant pas nommer autre chose. Il dissipe les rassemblements qui forment une mauvaise constitution ou des humeurs irritées. Eh bien! pourquoi ce bon Aubineau

(venant de Tours à Paris) ne se chargerait-il pas d'un petit panier de pruneaux qui mettrait à son arrivée la joie dans Babylone? Voilà tout pour ce soir, il est neuf heures et demie, et le pauvre frère quittant péniblement sa couchette, s'en va, par un temps de chien, corriger ses épreuves à l'*Univers* pour la plus grande gloire de Dieu » (1).

Naturellement, le « bon abbé Morisseau » envoya des pruneaux que « ce bon Aubineau » apporta tout joyeux, rue de Babylone.

Mon frère m'écrivait dans le même sens avec accompagnement de détails plus intimes sur les caractères, la situation et ses préoccupations d'avenir; mais quoiqu'il y eût là un inconnu troublant, il ne voyait rien en noir et me répétait d'un cœur joyeux : Tout va bien; puis il ajoutait que ce serait encore mieux quand je serais aussi rue de Babylone. J'y devais être bientôt.

Chacune de nos sœurs avait des attributions définies, avec la liberté d'empiéter au besoin l'une sur l'autre. Annette, l'aînée de seize mois, s'occupait particulièrement des soins de la maison. Sauf qu'elle tremblait un peu en donnant des ordres à la servante, elle était bonne ménagère et maniait bien l'aiguille. Élise, dont l'écriture était nette et même belle, faisait assez souvent fonction de secrétaire. Le soir, lorsque Louis avait les yeux trop fatigués pour écrire sans souffrance à la lumière, la jeune sœur prenait la plume et il dictait. Cela, du reste, ne lui allait pas beaucoup. Il trouvait qu'en dictant on ne peut serrer assez la pensée et qu'on devient orateur, par suite plus ou moins phraseur, au lieu de rester écrivain. « Généralement, répondait-il à Barrier, le gérant du journal, je ne tricote qu'avec mes doigts et pas avec les doigts d'autrui ». Il y avait aussi les lectures du soir, à haute voix; elles n'étaient

(1) L'*Univers* paraissait alors le matin et, par conséquent, se faisait le soir, ou plutôt la nuit. La dernière copie et les épreuves des premiers articles étaient envoyées à l'imprimerie vers minuit, quelquefois plus tard.

pas de tous les jours, et Annette en prenait une part, mais la plus grosse revenait à Élise. Je le répète, les choses allaient bien ; elles allèrent mieux encore lorsque, l'année suivante, je fus là. Je payais une petite pension, ce qui accroissait un peu les ressources, et puis par le fait seul que nous étions quatre au lieu de trois, l'animation était plus grande. Aucun de nous, certes, n'aimait l'oisiveté et n'engendrait la mélancolie. Les santés étaient bonnes, les cœurs étaient unis; mêmes convictions, mêmes passions. Nos sœurs, bien que très jeunes, et laissées au couvent dans l'ignorance de la politique et des luttes religieuses, s'étaient vite rendu compte de l'œuvre du grand frère et l'avaient tout de suite aimée ardemment. Toutes deux d'esprit vif, elles s'intéressaient avec amour à nos travaux. C'était une joie pour elles d'être au courant des affaires publiques, d'entendre parler du parti catholique, de voir grandir l'*Univers*. Comme elles étaient sûres que nous avions toujours raison! Comme elles détestaient nos adversaires qu'elles appelaient des ennemis! Cela amusait et charmait Louis. Il avait, en ce point, une manière de les rappeler à la charité qui ne leur faisait pas trop craindre d'être quelquefois... comme nous-mêmes, un peu sévères dans leur appréciation des erreurs ou des torts du prochain.

Si le contentement de l'esprit et du cœur abondait chez nous, il en était autrement des aises de la vie. Nous faisions maigre chère, et comme ameublement, nous n'avions que l'indispensable. Nos sœurs, vêtues très modestement, ressemblaient plus à de grandes pensionnaires devant rentrer au couvent, qu'à des jeunes filles du monde. Levées à six heures du matin, elles entendaient l'une des premières messes de la paroisse. Les dimanches nous allions ensemble à la grand'messe et au salut. De rares promenades, de plus rares visites, et jamais de parties de plaisir : ni concerts, ni réunions. Le théâtre était proscrit à l'unanimité. De loin en loin, à l'occasion d'une fête, ou de quelque bonne nouvelle de premier ordre, Louis décidait qu'on

irait prendre une glace chez Blanche, le grand glacier du faubourg Saint-Germain. Quel extra, et qu'il mettait Annette et Élise en joie ! Mon frère invitait de temps à autre un ami à déjeuner, et l'invité, le repas pris, devait s'en aller édifié ou mécontent de notre sobriété. Nous n'avions guère à dîner que notre chère mère, et ce n'était pas fréquent : la rue de Babylone était loin de Bercy. Ce fut ainsi toute l'année du début, pour le moins. Plus tard, mon frère, qui était hospitalier, fit mieux les choses. Si jamais il ne chercha le luxe, il aimait la largeur.

En dehors des obligations professionnelles et des relations qu'elles entraînaient, notre vie à Louis et à moi ressemblait fort à celle de nos sœurs. Nous couchant notablement plus tard, nous nous levions moins tôt, mais de bonne heure, cependant, et nous étions acharnés au travail. Mon frère, faute de temps, voyait rarement ses vieux amis, même Olivier et Féburier; il bouquinait beaucoup moins, ce plaisir étant coûteux, et ne s'oubliait plus durant des heures dans les galeries du Louvre.

Oui, cette vie était sévère, mais nous étions contents. Tout nous plaisait chez nous, tant notre accord était complet et parfait. Nous aimions même notre cuisine, bien que notre bonne à tout faire la fît fort mal. Nous trouvions charmante la vieille maison où nous occupions un appartement de huit cents francs très peu meublé. Vraiment, elle avait un aimable cachet cette maison de village située à Paris. La grande porte, tenue fermée, ouvrait sur une petite cour bien claire. A droite : la loge du concierge, un puits avec sa poulie, sa corde et ses seaux, un petit hangar, et deux arbres; dans le fond, un jardin, où poussaient des légumes, des fruits et des fleurs; à gauche, l'entrée des appartements : au rez-de-chaussée, la propriétaire, vieille femme de quatre-vingt-cinq ans, leste encore, de tournure sauvage, portant le même bonnet, la même robe, le même châle depuis un nombre d'années inconnu. Au premier étage, le nôtre : cinq pièces. La chambre de

Louis, assez grande, et la mienne, très petite, donnaient sur le jardin; celle de nos sœurs, la salle à manger et la cuisine sur la rue. Il n'y avait pas de salon. Qu'aurions-nous fait d'un salon? On se réunissait chez le grand frère. Au-dessus de nous : chambre de bonne, petit logement qu'occupait une honnête couturière d'âge mur, et le grenier. Ajoutez que cette partie de la rue de Babylone était alors très peu habitée. D'un côté, grand jardin des Sœurs de Charité, de l'autre jardins des Missions étrangères et de l'hôtel Galliera. N'était-ce pas ce qu'il fallait pour deux jeunes filles vivant presque en recluses et deux hommes de lettres, rédacteurs de l'*Univers*.

L'église de la paroisse était la chapelle des missions étrangères, rue du Bac. — Nous avions pour curé un homme fort distingué et ultramontain, — M. l'abbé Dumarsais. Aumônier du collège royal Louis-le-Grand en 1829, il avait signé le mémoire où l'état déplorable des établissements universitaires, au point de vue de la religion et des mœurs, était dénoncé. Maintenant âgé et fatigué, il restait presque à l'écart des nouvelles luttes, néanmoins, nous pouvions le tenir pour ami. C'est chez lui que nous avons connu M. l'abbé Gay, plus tard évêque d'Anthédon, qui écrivait tant de beaux livres de spiritualité, et Charles Gounod, qui alors voulait être musicien et prêtre. Il suivait les cours du séminaire de Saint-Sulpice, portait, sans être dans les ordres, la soutane et faisait, en amateur, fonction d'organiste à Saint-François-Xavier. Il donna à l'*Univers* deux ou trois articles sur la musique. Il était fluet, très pétulant, très pieux, charmant et aimait à dire ce qu'il ferait quand il serait curé. L'abbé Gay et Gounod, alors intimes, malgré l'éloignement des voies où dans la suite ils marchèrent, furent toujours amis.

Très bien tenue, presque élégante, cette petite église, que des religieux louaient à la paroisse, avait un air de salon. Les paroissiens qui la remplissaient, surtout ceux qui en occupaient le centre, formaient presque une so-

ciété d'amis. Sans avoir de relations en dehors de l'église, on échangeait un demi-salut, un sourire, comme entre gens qui se rencontrent souvent et sont sûrs de penser de même. Le curé faisait d'excellents prônes, simples et pratiques, qualités que le prône devrait toujours avoir. Les vicaires et les prêtres attachés, presque tous jeunes, joignaient à la distinction, le zèle : trois ou quatre étaient hommes de talent. Il n'y aurait rien eu pour la critique si le choix du prédicateur extra avait toujours été heureux. Nous en eûmes un, entr'autres, qui pécha par de terribles excès d'éloquence. Sa voix était un tonnerre, qu'il chargeait d'adjectifs terribles et faisait rouler à étourdir les auditeurs qu'il voulait effrayer afin de les convertir. Pour le public pieux et de choix qui l'écoutait, cela n'allait pas du tout. On s'en amusait un peu. Hélas! nous entrâmes dans cet amusement, Louis et moi, jusqu'à rimer une série de quatrains où chacun des prêtres de la paroisse et les paroissiens les plus en vue jugeaient avec raillerie ce zélé et maladroit prédicateur. C'était léger pour le rédacteur en chef de l'*Univers* et l'un de ses principaux collaborateurs. La chose transpira et nous en éprouvâmes, sinon un vif regret au moins quelque embarras. C'est assurément l'acte le plus irrégulier que nous ayons commis durant tout le temps de notre ménage à quatre; ce ménage qui nous faisait remarquer favorablement et affectueusement, dans cette chère petite église où l'on priait si bien.

CHAPITRE XVII.

PROGRÈS DU MOUVEMENT CATHOLIQUE. — LETTRES DE MONTALEMBERT. — LA CAUSE CATHOLIQUE ET LA CAUSE LÉGITIMISTE. — LOUIS VEUILLOT ET LES UNIVERSITAIRES. — LE PROCÈS DE L'ABBÉ COMBALOT. — 1844.

L'attitude que prenait l'épiscopat, le retentissement toujours grandissant des revendications faites par les catholiques au nom de la Charte et de la liberté montraient à l'Université que son monopole était en sérieux péril, et au gouvernement qu'une force nouvelle avec laquelle il devrait compter, se formait. Il ne s'agissait plus de chercher des compromis qu'on pourrait faire accepter en les accompagnant de menaces; il fallait, selon la déclaration de Louis Veuillot, permettre aux catholiques d'ouvrir des écoles ou leur ouvrir les prisons.

Non seulement la voix de l'*Univers* était devenue plus forte, mais il avait dans la presse des émules et des élèves. Diverses feuilles de province, longtemps à peu près neutres, répondant à l'appel des pères de familles chrétiens et du clergé, s'étaient prononcées contre l'enseignement universitaire. D'autres, fondées tout exprès pour combattre ce bon combat, suivaient d'un pas fidèle et ferme l'*Univers*. Avec quel zèle et quelle joie, elles reproduisaient du Louis Veuillot! On ne signait presque jamais alors dans les journaux les articles de fond et de polémique, mais le rédacteur en chef de l'*Univers* avait, par son style, sa marque et on ne s'y trompait guère. Les organes religieux, dont

l'attitude au début avait été molle, excités par l'exemple et par l'état des esprits, montraient maintenant plus de vigueur. Il arrivait à l'*Ami de la Religion* de s'échauffer, et le *Correspondant*, qui venait de reparaître, tout en professant qu'une revue doit garder le ton des salons, haussait la voix. Enfin, sur cette question, la presse légitimiste de Paris et des départements s'unissait dans une assez large mesure aux catholiques. Dès le temps de la Restauration, j'aime à le rappeler, le monopole de l'Université avait eu de sincères et clairvoyants royalistes pour adversaires, mais le gros du parti, surtout le personnel gouvernemental, les fonctionnaires, ne les avaient pas écoutés. Trop préoccupés de politique, ils craignaient d'affaiblir le trône en dénonçant une institution que le roi voulait garder, croyant qu'elle pourrait le servir. Après 1830, ce fut autre chose. L'Université étant philippienne, tout légitimiste trouva très à propos de l'attaquer. C'était un bon terrain d'opposition (1).

Les catholiques recevaient généralement avec satisfaction ce concours, mais pour qu'on ne pût s'y tromper, plus leur force croissait, plus ils avaient soin de dire et d'établir qu'ils acceptaient loyalement le régime établi. C'était vrai et, de plus, il était nécessaire de le répéter souvent. En effet, l'Université, ses amis et la plupart même des gouvernants prétendaient que cette opposition dite catholique, était surtout, sinon uniquement, une opposition « carliste ». Ils y voyaient une raison d'écarter la promesse de la Charte. Nous ne pouvons, disaient-ils, confier l'éducation de la jeunesse à des ennemis de nos institutions. Louis-Philippe, lui-même, usait volontiers de

(1) Je veux noter ici qu'à la date où nous reporte ce chapitre, l'homme qui par son talent, ses principes et la dignité de sa vie, tenait la première place dans la presse légitimiste, M. Laurentie, avait, sous la Restauration, quoique membre de l'Université, servi la cause de l'enseignement catholique, jusqu'à briser sa carrière. Il faisait donc, lui, une opposition de principe et non de parti.

cet argument que d'honnêtes conservateurs, favorables à la religion mais avant tout libéraux, prenaient au sérieux. Montalembert redoutait particulièrement cette tactique et reprochait volontiers à l'*Univers* de ne pas la redouter assez. De Madère, il écrivait en décembre 1843 à Taconet et à Louis Veuillot :

« Dans ma dernière lettre, je vous signalais le danger que nous courons de voir notre cause cruellement compromise par la confusion qu'amis et ennemis cherchent à établir entre elle et les légitimistes. Je ne puis me défendre de revenir encore sur cet important sujet. Je regrette infiniment de l'avoir traité si légèrement dans ma brochure... (1)

« Depuis 1789, tous les coups portés à l'Église l'ont été à couvert de cette fatale confusion entre les hommes et les choses de l'ancienne monarchie d'un côté, les droits et les libertés des catholiques de l'autre. *Lorsque, pour la première fois* en 1830, nous donnâmes le signal de la séparation dans l'*Avenir,* on jeta les hauts cris, mais on n'en sentit pas moins dans les deux camps que nous avions trouvé le joint d'une nouvelle et efficace tactique. Les folies démagogiques de M. de la Mennais n'ont fait que suspendre l'effet de cette découverte, reprise avec plus ou moins d'effet par l'*Univers* depuis sept ans, et arrivée aujourd'hui à l'état de *fait accompli,* quoique toujours dans des proportions cruellement insuffisantes. Maintenant que, *pour la première fois* depuis la captivité de Pie VII, une question purement religieuse vient occuper une place parmi les discussions politiques, nos ennemis feront des efforts acharnés pour la réduire au rang d'une protestation légitimiste, tandis que les sages parmi les légitimistes, les nouveaux rédacteurs de la *Quotidienne,*

(1) *Du devoir des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement,* publiée le mois précédent, par les soins de l'*Univers*. Montalembert en avait cependant dit assez dans cette brochure pour irriter la presse légitimiste.

par exemple (1), ne négligeront pas cette belle conquête pour leur parti, et useront de tous les moyens pour faire comprendre que l'éducation religieuse de la jeunesse ne pourra être obtenue que par la restauration de Henri V. Je ne veux pas vous flatter en vous disant que dans cette conjoncture si délicate, le succès dépend peut-être exclusivement de l'attitude que prendra l'*Univers*. S'il sait garder la position de haute indépendance qui lui convient, tout sera sauvé. Je dis *sauvé* et non pas *gagné :* car nous ne pouvons ni espérer, ni désirer une victoire immédiate dont nous ne sommes pas en mesure de profiter. L'essentiel, l'indispensable est de conserver et d'augmenter lentement un noyau de gens d'esprit et de cœur qui *soient catholiques avant tout :* or pour être catholiques avant tout, la première condition est de se dégager de cette insupportable complicité du clergé moderne avec les folies et les crimes même de l'absolutisme. Ce n'est pas seulement à l'Église en France qu'il s'agit pour l'*Univers* de rendre un service essentiel, c'est à l'Église tout entière et surtout au Saint-Siège... »

Cette crainte d'un rapprochement trop grand avec les légitimistes est exprimée plus vivement, plus âprement encore dans une lettre du mois suivant (13 janvier 1844). Louis Veuillot, répondant au *Journal des Débats* qui dénonçait une avance aux *carlistes* dans la brochure de Montalembert, avait dit : « Où voyez-vous que le parti catholique est carliste?

« Vous ne l'avez vu nulle part, vous l'affirmez et vous n'en croyez rien ; mais vous voudriez que cela fût. Prenez garde! Vous pourriez réussir. L'Église n'en serait peut-être pas plus faible, le parti légitimiste assurément n'en serait pas moins fort, et si nous avons un conseil à vous

(1) C'était le journal légitimiste le plus soumis à la direction des représentants officiels du comte de Chambord. Les autres feuilles parisiennes du même parti, *la Gazette de France*, *la France*, *l'Écho français*, étaient foncièrement hostiles aux catholiques avant tout.

donner, c'est de ne pas jouer ce jeu-là. Nous avons toujours cru, nous, et nous croyons encore que l'Église, au lieu de se lier à un parti, ce qui serait repousser les autres, doit se placer au milieu d'eux et les attirer tous, les convier tous au pardon des vieilles injures, au zèle des pauvres, à l'amour de la patrie, au culte de la vraie liberté. Mais il peut se trouver une majorité catholique moins ferme que nous dans sa foi au principe de vie immortelle que l'Église a reçu pour tout conquérir à la loi de son fondateur. Cette majorité, voyant vos desseins et ayant compté vos mensonges, peut croire que l'Église a besoin d'un parti, peut élire pour patron le parti légitimiste... Eh bien nous disons, sans examiner ce qui en résulterait pour l'Église, que vous vous en trouveriez mal, vous, très mal... » (1).

Ces paroles désolèrent Montalembert et tout de suite il écrivit à Louis Veuillot :

« Madère, 13 janvier 1844. »

« Mon très cher M. Veuillot, c'est à vous que j'écris aujourd'hui, d'abord pour vous remercier de votre excellente lettre du 3 décembre et des précieux renseignements qu'elle renfermait... et puis pour vous féliciter à mon tour de cette admirable *Lettre à M. Villemain* qui m'a transporté d'enthousiasme et de sympathie pour vous, enfin pour vous quereller de votre réplique au *Journal des Débats* du 17 décembre à mon sujet... Comment, c'est vous qui avez été donner dans ce panneau perpétuellement tendu par nos ennemis et où ils ont tant d'intérêt à nous précipiter. Ah! mon bon ami, que vous m'avez fait de peine : il faut que cette peine soit bien vive pour l'avoir emporté sur la reconnaissance que je vous dois pour tout ce que vous avez dit là et auparavant de si gracieux et de si af-

(1) *Univers* du 20 décembre 1843. *Mélanges*, 1er volume de la première série, p. 183.

fectueux pour moi. — Je vous en remercie cependant bien cordialement : cela a agréablement caressé mon amour-propre de me voir ainsi loué et défendu par vous. Mais, au nom du ciel et de l'avenir, point de contact avec les légitimistes! — Séparez-vous-en de plus en plus : cela a toujours été ma devise, mon exhortation aux catholiques, ma ligne de conduite personnelle, et je suis plus que jamais porté à y persévérer depuis ce qui vient de se passer à Londres (1). Ah! pourquoi faut-il que ces malheureux soient pour la plupart catholiques au moins de nom? sans quoi, avec quel bonheur on les flagellerait de toute la verve d'une honnête indignation »!

Après ces lignes venait la *flagellation* annoncée et, certes, la verve, l'indignation n'y manquaient pas. J'écourte ce passage pour donner seulement ce qui marque le sentiment de Montalembert sur la question même des rapports entre les catholiques et les légitimistes. On a raconté plus tard que Louis Veuillot avait poussé Montalembert à la séparation ; c'était dire tout le contraire de la vérité.

« Mettons-nous, ajoutait Montalembert, de plus en plus à part d'eux. — Je ne sais si en agissant ainsi, nous sauverons l'honneur et la liberté de l'Église en France ; mais ce que je sais bien, c'est que cet honneur et cette liberté seraient à jamais compromis par l'union des catholiques et des légitimistes et par le triomphe possible du légitimisme. — Aussi, malgré les amers mécomptes de la révolution de juillet, malgré mon aversion profonde pour la démocratie, gouvernement inventé par la bassesse et l'envie et antipathique à la nature, à la famille et à tout genre de grandeur, je n'en demeure pas moins convaincu que

(1) Le comte de Chambord, que l'on appelait le duc de Bordeaux, selon le titre qu'il avait reçu à sa naissance, avait tenu à Londres des réunions un peu tapageuses auxquelles six ou sept membres de la Chambre des députés avaient pris part. Ces députés furent frappés par la Chambre d'un vote de *flétrissure*. Ils donnèrent leur démission et tous furent réélus.

cette révolution a été un immense service rendu à l'Église, et qu'une autre restauration faite par les hommes que nous connaissons, détruirait tout le bien qui s'est lentement opéré dans les âmes depuis M. de Maistre jusqu'au P. Lacordaire ».

Ces deux lettres, dont diverses expressions manquent de mesure, — Montalembert eut souvent ce défaut, surtout dans sa correspondance, — montrent bien, en somme, que les chefs du mouvement catholique ne voulaient ni pactiser avec le gouvernement, ni servir le parti légitimiste. Leur but était uniquement celui qu'ils affichaient : établir, au nom de la Charte et du droit commun, la liberté de l'enseignement en l'appuyant pour les catholiques sur les droits et les lois de l'Église.

Maintenir ce programme, c'était maintenir la guerre, car le gouvernement ni ne voulait, ni ne pouvait y faire droit. Les dispositions de la majorité parlementaire s'y opposaient. Les catholiques le savaient bien; mais comme la guerre leur avait réussi, loin de la craindre ils l'appelaient. D'ailleurs, par elle seulement, ils pouvaient obtenir justice. De son côté l'Université, ne doutant pas d'être la plus forte, désirait une lutte à fond qui serait l'écrasement de l'ennemi. Certains de ses champions les plus en vue voulaient, selon l'expression d'Agrippa d'Aubigné rappelée par Quinet, « traîner le catholicisme dans la boue ». Oui, c'est ainsi que les Quinet, Michelet, Génin, Eugène Sue et bien d'autres, comprenaient la défense du monopole. L'humiliation d'être tenus en échec par une poignée de « néo-catholiques », de « calotins », les mettait en fureur. Et quels éclats de cette fureur allaient frapper Louis Veuillot! Il fut dès lors l'écrivain de France le plus insulté, le plus calomnié. Les universitaires de ces temps reculés ont des héritiers qui, aujourd'hui encore, plus d'un demi-siècle après le combat, ne le traitent guère mieux que s'il les avait battus hier. L'un de ceux-ci, établi en dignité dans la corporation, résumant la campagne de 1843 où l'Uni-

versité fut si gravement atteinte, et qui releva le courage des catholiques, juge ainsi l'*Univers*, et son rédacteur en chef :

« Les journaux religieux soulevaient les voiles sans vergogne. Le plus insolent de tous, l'*Univers,* se surpassait lui-même, depuis que Louis Veuillot, frais converti, lui prêtait le concours de sa plume redoutable. Il avait juré de faire sauter l'Université par les fenêtres. « Nous ne « consentirons ni paix, ni trêve, pouvait-on lire dans cette « feuille. Il faut, nous y sommes résolus, que ceci devienne « une affaire, une grosse affaire » (1).

Longtemps aussi après cette mémorable lutte, un autre universitaire, mais celui-ci de premier ordre, Jules Simon, l'a résumée et jugée. Il l'avait suivie de près, car dès 1843, il appartenait, comme normalien remarqué et suppléant de Cousin à la Sorbonne, au grand état-major du corps enseignant. Secrétaire perpétuel en 1886 de l'Académie des sciences morales et politiques et chargé à ce titre de glorifier officiellement Michelet, il dut apprécier le rôle de celui-ci dans la campagne de 1843. C'était une occasion de juger aussi Louis Veuillot. Il la saisit avec empressement. Toujours habile, il prit l'attitude d'un ancien adversaire ayant quelque souvenir des coups qu'il avait reçus, mais désireux, en homme mûri par l'expérience, adouci par les succès et les épreuves, de dompter tout ressentiment. C'est d'un ton calme, indifférent, où de bonnes gens peuvent se laisser prendre, que ce témoin et historien, resté l'homme des vieux combats, glisse dans sa déposition des mots où l'on sent la rancune et le besoin d'égratigner un ennemi mort, qui fut un vainqueur.

Après avoir expliqué à sa manière, avec de grands éloges que diminuent de fines et perfides ironies, comment Michelet, d'apologiste de l'Église, en devint le calomnia-

(1) Debidour, *Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France.* (1898). Il y a d'autres traits contre Louis Veuillot et l'*Univers* dans ce livre. Je ne m'arrête pas à les relever.

teur, Jules Simon, sans mettre directement aux prises son héros et Louis Veuillot, recherche quelle fut la part de chacun d'eux dans cette lutte. Il montre en Michelet, le plus brillant, le plus enlevant des combattants universitaires et constate que Louis Veuillot, armé de l'*Univers*, y fut l'inspirateur, le tacticien, le chef des catholiques. Il rappelle ensuite qu'on attribua les colères de Michelet aux critiques dont l'avait frappé, dans le *Monopole universitaire*, le chanoine Des Garets, puis il s'écrie :

« Des Garets, malgré le bruit qui se fit un instant autour de son nom, n'était qu'un comparse. Son pamphlet n'était qu'un incident retentissant, mais éphémère, dans la lutte chaque jour grandissante entre la libre pensée et les doctrines ultramontaines. Le chef illustre de cette campagne contre toutes les idées modernes (Louis Veuillot) (1), combattu par le plus grand nombre des évêques, soutenu par quelques-uns, voulait ramener l'Église à l'intolérance absolue, et l'État à la servitude. Il mettait au service de sa cause une érudition assez courte, une colère superbe, une raillerie plus grossière que fine dans sa forme, mais au fond habile, clairvoyante, impitoyable, redoutable. La lutte conduite par lui devint générale. L'Université s'y mêla. La tribune en retentit. Que pouvait, que devait faire Michelet? »

Naturellement, Jules Simon se répond à lui-même que Michelet devait faire ce qu'il fit, c'est-à-dire défendre l'Université et se venger personnellement en attaquant l'Église, en cherchant à la déshonorer, en calominant le prêtre et surtout les Jésuites. Son plaidoyer est d'ailleurs rempli de traits plaisants et méchants contre son client qu'il déclare homme de génie et dans lequel il montre un étourneau affamé de popularité tapageuse, affolé d'orgueil. Il reconnaît, sans qu'on le lui demande, que Michelet s'est maintes fois outrageusement contredit et a souvent,

(1) La parenthèse est de Jules Simon.

pour mieux établir sa thèse, faussé les faits ou les textes; mais il l'excuse de ces faiblesses, de ces peccadilles, en affirmant que par l'intention il fut toujours sincère. Après s'être amusé de la sorte, il ajoute :

« Si nous nous reportons à ces curieuses années, nous voyons Michelet occupé à démolir les Jésuites, et Louis Veuillot acharné sur l'Université. C'est de la part de Veuillot une profonde politique, de celle de Michelet, un trait de génie. Au fond, ce n'est pas aux Jésuites qu'il en veut, c'est à l'Église tout entière, de même que le véritable objectif de Louis Veuillot, c'est la libre pensée, et non ces pauvres universitaires tenus en bride par Cousin, et obligés par lui de baiser la main de l'Église qui les châtie. Les universitaires étaient décriés pour leur timidité et les Jésuites pour leur audace. Ni les uns, ni les autres n'étaient populaires dans leur parti. Ils en étaient pourtant de ce parti qui les repoussait, et ils en étaient, chacun par des raisons opposées, le point vulnérable. Les Jésuites disaient ce qu'on aurait voulu cacher; les universitaires cachaient ce qu'on aurait voulu étaler. Obligés de défendre la liberté dans la doctrine et le monopole dans la pratique, ils avaient un rôle ridicule. Michelet les laissa s'embourber dans leurs contradictions et, de concert avec Louis Veuillot, il créa les Jésuites. Ils les mirent à la tête de l'Église, Louis Veuillot pour la sauver, Michelet, pour l'écraser ».

Louis Veuillot ne mit pas les Jésuites à la tête de l'Église, il montra que c'était l'Église que l'on attaquait en eux. Il le fit avec amour et avec savoir. Son érudition en ces matières dépassait de beaucoup celle de Michelet. Il y joignit le bon sens et la loyauté, choses inconnues de son tournoyant adversaire. M. Jules Simon rappelle que cette lutte fit « un grand hourvari » dans le quartier latin. « La majorité de la jeunesse des écoles, dit-il, en voyant l'audace énorme de Louis Veuillot et ses progrès dans le monde catholique, éprouvait le besoin de partir en guerre contre les Jésuites ». Il ajoute qu'elle fut heureuse de voir

Michelet et Quinet répondre à ce besoin, à cette passion « qui la prend de temps en temps et qui, à cette date, « était d'une violence extrême » (1).

J'aurais diverses observations à faire sur ces affirmations et ces témoignages; une seule me paraît nécessaire parce qu'il s'agit du caractère même de Louis Veuillot. Jules Simon a raison de rappeler le rôle qu'eut alors mon frère. De tous ceux qu'on a désignés dans des histoires, des biographies, des mémoires, comme ayant relevé à cette époque la cause catholique et conduit nos premiers combats, seul, en 1843, Louis Veuillot était présent et paya constamment de sa personne. D'octobre 1842 à mars 1844, sauf une course de huit jours à Paris, des devoirs de famille retinrent Montalembert très loin de la France, à Madère. Lacordaire, occupé de rendre aux catholiques français l'ordre de Saint-Dominique, se mit à l'écart de cette lutte. S'il en parla, par circonstance, ce fut pour la juger sans grande sympathie et non pour la seconder. Il parut la trouver trop vive. L'abbé Dupanloup, qui déjà avait quelque action sur les catholiques hommes du monde et mêlés à la politique, ne crut point que le moment de se montrer fût venu; son écrit de début est de mai 1844. M. de Falloux, sauf pour le salon de M^me^ Swetchine, n'existait pas encore; M^gr^ Parisis, qui devait bientôt agir très efficacement sur le clergé et les fidèles, venait seulement de s'annoncer. Son premier écrit est de décembre 1843. Mais, s'il est juste de dire que du côté catholique l'honneur de cette campagne appartient à Louis Veuillot, il ne faut pas ajouter qu'il se préoccupa d'agir en *profond politique,* en tacticien consommé. Sans doute, il n'allait pas de l'avant à tout hasard. Il se marquait avec réflexion — une réflexion prompte — un but et cherchait le moyen de l'atteindre, mais

(1) Institut de France. *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Michelet,* par M. Jules Simon, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, lue dans la séance publique annuelle du 4 décembre 1886, pages 35-44.

homme d'impression, d'impulsion, de foi ardente, il courait au devoir, au combat, au danger, sans s'attarder à des calculs de tacticien ou à des combinaisons de politique. Et comme cette façon de faire lui réussit souvent, on le crut habile quand il avait été tout simplement courageux, dévoué, et, selon les sages, ardent jusqu'à la témérité. Téméraire! Peut-être le fut-il quelquefois. Mais à la guerre que de positions ne seraient jamais prises si l'on attendait qu'il n'y eût aucune imprudence à les attaquer! Jules Simon l'appelle le chef des catholiques; assurément il était par ses écrits et ses exemples à la tête des combattants, et l'ennemi le craignait plus que tout autre. Mais chef du parti, il n'entendait pas l'être. Il gardait, en le disant comme il le pensait, cette place à Montalembert, absent.

En rappelant à tous et souvent que le commandement revenait à Montalembert, Louis Veuillot maintenait la discipline dans les rangs et forçait les auxiliaires, surtout ceux de la presse, à marcher droit. Que de journaux, qui déjà avaient peine à se mettre derrière le « jeune pair », l'ancien lamennaisien, se seraient écartés s'il avait fallu suivre l'*Univers!*

Le *Correspondant*, enfin ressuscité, prit part à la campagne de 1843 dans la mesure où pouvait le faire une revue semi-mensuelle vouée au calme même en temps de guerre, et n'ayant encore qu'un public très restreint. Néanmoins il y eut là pour les adversaires de l'Université un appui de quelque importance : le *Correspondant* mettait en ligne — à l'arrière-garde — des modérés, des compassés, hommes de mérite et jouissant dans le monde des salons d'une certaine influence. Dans ce groupe, où le sage Foisset était un turbulent, figuraient MM. de Carné, Wilson, de Vogüé, de Kergolay, de Saint-Seine, de Champagny, de Brosse, etc. Ils tenaient presque tous, par des liens plus ou moins serrés, au parti légitimiste et ne voulaient pas se mettre mal ni même en froid avec le monde des

salons. Le gros public catholique et la masse du clergé les ignoraient. L'ennemi ne s'y arrêtait point. Sainte-Beuve, bien à l'affût dans sa *Chronique parisienne* de 1843 du mouvement catholique et littéraire, y paraît ignorer que ce recueil, suspendu depuis une douzaine d'années, avait reparu. Ce fut plus tard que le *Correspondant* eut de l'action.

Quant à *l'Ami de la religion* et au *Journal des villes et des campagnes,* dont j'ai parlé précédemment, en leur qualité de journaux religieux ayant une clientèle cléricale et aussi par principe, ils réclamaient, avec l'*Univers,* la liberté de l'enseignement religieux; mais le premier étant trop prudent et le second très nul, tous deux manquant de feu et de style, ils ne pouvaient entraîner les catholiques ni inquiéter les universitaires. S'ils avaient été seuls il n'y aurait rien eu. C'était l'avis très justifié de Lacordaire. Il écrivait à Montalembert en juillet 1843 : « Sans l'*Univers* où serait le plus petit bruit fait en France pour défendre nos droits »? De son ton volontiers protecteur, il ajoutait en parlant de Louis Veuillot et de ses collaborateurs : « Ce sont des gens droits et courageux, et leurs excès de journalistes sont bien difficiles à éviter dans une polémique quotidienne. Nous en savons quelque chose ».

La presse légitimiste, bien qu'elle détestât l'*Univers* et Montalembert, qui le lui rendait largement, donnait elle aussi, mais dans des conditions particulières, un certain concours aux catholiques : Elle s'élevait contre le monopole universitaire, — maintenu en 1815 par la Restauration, — d'abord au nom des intérêts religieux, ensuite pour gêner le gouvernement de Louis-Philippe. Ceci gâtait un peu cela.

L'état des esprits à la fin de 1843 indiquait qu'espérer la paix serait folie. L'*Univers,* plus que jamais ardent et confiant, donnait le ton à la presse religieuse et ce ton n'était pas pacifique. De nouvelles brochures allaient paraître. Des groupes d'action se formaient parmi les étu-

diants catholiques. Le mot d'ordre était de siffler les professeurs ennemis si les libres-penseurs sifflaient les nôtres. Le pétitionnement contre le monopole prenait figure. On annonçait le retour de Montalembert. Cette voix autorisée et redoutée, dont les derniers appels remontaient à juin 1842, allait de nouveau retentir dans le parlement. Donc, nulle chance de calme. Le gouvernement qui, depuis 1841, promettait un nouveau projet de loi, qu'il eût volontiers ajourné indéfiniment, comprit qu'il devait enfin s'exécuter. En janvier 1844, Louis-Philippe à l'ouverture des chambres, annonça que la question de la liberté de l'enseignement allait recevoir une solution. La réponse des députés dans l'Adresse au Roi fut celle-ci : « Nous accueillons avec joie l'assurance que le projet de loi qui nous sera présenté sur l'instruction secondaire, en satisfaisant au vœu de la Charte pour la liberté de l'enseignement, *maintiendra l'autorité et l'action de l'État sur l'instruction publique* ». Cela voulait dire que la majorité ne ferait pas une loi de liberté. Le roi et ses ministres y comptaient bien. Louis Veuillot releva cette menace en disant que les catholiques n'aimaient, ni ne détestaient, ni ne craignaient le gouvernement. « Nous ne désirons pas qu'il lui arrive malheur; nous le prenons tel qu'il est comme un compagnon de route pour lequel nous avons peu de sympathie, mais qui en vaut probablement un autre, et avec lequel nous désirons nous arranger, car nous ignorons si nous ne devrons pas le garder toujours... Sans vouloir l'offenser, nous pouvons bien lui dire que ce n'est pas nous qui mourrons les premiers. Nous portons un nom qui nous assure une longue vie, malgré notre état chétif : nous nous appelons le *catholicisme;* et avec ce nom, jadis, nous en avons porté un autre que nous espérons bien reprendre : nous avons été le *peuple*. Nous sommes faits pour durer longtemps ».

Les catholiques, convaincus que le projet de loi annoncé ne leur donnerait pas satisfaction, attaquèrent avec un

redoublement d'ardeur l'Université. De son côté, le ministère, voulant en finir et vaincre, résolut de répondre aux attaques qui lui paraîtraient trop vives en faisant des procès. Convaincu que le jury lui serait favorable, il estimait qu'après avoir intimidé par une ou deux condamnations les adversaires du monopole, il obtiendrait facilement des Chambres les votes dont il avait besoin. La liberté d'enseignement ne serait pas donnée, et cependant on pourrait soutenir que la promesse de la Charte était remplie. A diverses reprises déjà, sous la pression des universitaires, on avait formé ce plan, mais toujours la résistance de M. Guizot, conforme au sentiment du roi, en avait ajourné l'exécution. Cette fois, on devait aller jusqu'au bout. Un prêtre en vue, très honorable et très honoré, prédicateur éloquent, écrivain chaud, ne détestant pas le bruit, l'abbé Combalot, ancien lamennaisien, eut l'honneur d'être poursuivi le premier.

C'était bien joué de la part du gouvernement, et c'était bon néanmoins pour la cause catholique. En frappant un ecclésiastique important, presque un personnage, le ministère montrait de la résolution, faisait penser qu'il avait un plan bien arrêté, et pouvait produire un certain effet d'intimidation. De leur côté, les adversaires du monopole s'estimaient heureux d'être représentés aux Assises par un prêtre de mérite et de belle mine. L'abbé Combalot était, en effet, très décoratif : aspect vigoureux, figure ouverte, respirant la foi, la bienveillance, la sincérité; voix bien timbrée, regard vif et naïf, longs cheveux ondulés déjà blancs, allure aisée; il devait produire bon effet sur les jurés et le public.

Le crime de ce prêtre dévoué était, d'après l'accusation, d'avoir : 1° diffamé et injurié « une administration publique » (l'Université) 2° cherché à troubler la paix publique en excitant la haine ou le mépris des citoyens contre une classe de personnes et en provoquant du même coup à la haine et au mépris du gouvernement du roi, etc., etc., le

tout dans une brochure intitulée : *Mémoire sur la guerre faite à l'Église et à la société par le monopole universitaire.*

L'abbé Combalot, avant de publier son Mémoire, et même avant de l'avoir achevé, en avait communiqué les épreuves à Louis Veuillot, non pour qu'il en décidât souverainement, mais afin de connaître son avis, dont le fougueux abbé promettait de tenir grand compte. Sur l'ensemble et le fond de l'œuvre, la réponse du rédacteur en chef de l'*Univers* avait été très favorable. Les faits rapportés, les vues exprimées, les conséquences annoncées s'enchaînaient bien. L'amour de la religion et de la patrie y éclatait partout. L'auteur était vraiment maître de son sujet; malheureusement, il ne l'était pas autant de sa plume. La passion des métaphores et autres figures de rhétorique, marquée à l'excès chez l'abbé Combalot, le menait souvent à l'hyperbole. Ce genre, qu'il portait avec succès dans la chaire, offrait des inconvénients dans un écrit d'histoire, de controverse et de polémique courante. La pensée n'y gagnait pas en force et les mots pouvaient donner prise, d'autant plus qu'on se heurtait à des adversaires furieux et retors. Louis Veuillot le dit à l'abbé Combalot, lui proposa des ratures et lui conseilla d'être moins éloquent; il lui demanda surtout de ne pas mettre en cause, aussi vivement qu'il le faisait, le roi et l'archevêque de Paris (M^gr^ Affre), auquel il adressait des appels où l'on verrait des reproches. Le 24 décembre 1843, l'abbé répondit à mon frère, qu'après avoir examiné *attentivement* avec un ami ses observations, il ne pouvait « croire à la nécessité et à l'opportunité » des *retranchements* demandés... « Si les journaux universitaires, ajoutait-il, crient à l'outrage, vous répondrez à leurs hypocrites clameurs en faisant remarquer qu'ils ne sont pas si *tendres* quand on outrage la reine des Cieux et Jésus-Christ lui-même, comme le font MM. Michelet, Quinet, Libri, Villemain, Cousin, Lerminier, etc., etc.

« Laissez-moi porter *seul*, s'il le faut, le poids de toutes ces colères. *Vidi prævaricantes et...* Ce que je dis de l'état du catholicisme à Paris, des moyens à prendre pour le ranimer, de ce qui manque aux Sulpiciens pour nous donner une milice *capable* de lutter contre les ennemis de la foi, sera aussi un bien. Nos ennemis comprendront que l'épuisement apparent du catholicisme à Paris, ne tient qu'à la nature des armes qui le défendent et non à l'essence des vérités que le Fils de Dieu est venu apporter au monde.

« M. Affre profitera plus que vous ne le pensez de ces avertissements, et s'il fait la sourde oreille, le reste de la France entendra les catholiques... Dieu aura fait son œuvre.

« Je suis *sûr*, du reste, que Rome applaudira à mon courage. Je ne compromets personne. Je sais ce qu'on pense à Rome du gallicanisme de M. Affre. Je connais l'opinion du Pape et du Sacré Collège sur la congrégation de Saint-Sulpice (1).

« L'esprit de vie abandonne notre Église, mon cher ami, et voilà pourquoi l'épiscopat se tait dans cette querelle immense de l'Université.

« Si Rome ne reprend son ascendant sur notre Église de France, si le rigorisme continue à dessécher nos séminaires, si la science du droit canon ne se ressuscite parmi nous, si la jeunesse du sanctuaire n'est préparée d'une autre manière, aux combats qui l'attendent, rien n'empêchera la ruine du catholicisme parmi nous. Or, ces choses, il faut qu'on les sache; il faut glorifier Rome, montrer que la vie est là; que l'Église de France n'aura de salut que par elle.

« Je tiens plus à la dernière partie de mon mémoire

(1) L'excellent abbé Combalot n'était pas aussi bien informé des sentiments de Rome qu'il le croyait. Il n'en reçut dans cette affaire aucun encouragement. Tout au contraire, on y regretta qu'il eût parlé de l'archevêque de Paris et de la Congrégation de Saint-Sulpice comme il l'avait fait.

qu'à la première. Croyez qu'une portion immense du clergé applaudira à mon énergie. Beaucoup d'évêques ouvriront les yeux. Croyez aussi que je connais bien la France et laissez-moi espérer que ces choses m'ont été inspirées par cette divine Mère, dont les yeux sont toujours ouverts sur la France, cette belle fleur de sa couronne terrestre ».

Au fond, l'abbé Combalot, que très peu d'évêques applaudirent, était bien près de croire que Louis Veuillot faisait, en cette occurrence, preuve de pusillanimité. Huit jours après, le 2 janvier 1844, le Mémoire, non corrigé, paraissait et l'*Univers* en annonçait la mise en vente dans ses bureaux. Dès le 7 du même mois, il y eut saisie de tous les exemplaires au journal et chez l'imprimeur. Voici quelles furent les premières impressions de l'auteur. Il s'adresse à Louis Veuillot :

« 14 janvier 1844.

« Mon cher ami, c'est en traversant Marseille hier soir, que j'ai appris la saisie de mon mémoire. Après un premier mouvement de saisissement intérieur si naturel à la faiblesse humaine, surtout à la mienne, je me suis consolé dans la pensée de ma foi! *Si me persecuti sunt et vos persequentur.* C'est maintenant, pourrai-je dire avec saint Ignace, martyr, *que je commence a être disciple de Jésus-Christ.* « Il nous a été donné, écrivait saint Paul à ses « chers Philippiens, non seulement de croire en Jésus, « mais de souffrir pour lui ». Bénissons donc la divine bonté, mon cher ami. J'irai parler de Jésus-Christ devant les proconsuls de la terre, j'irai, soutenu par la force d'En Haut, leur prouver qu'ils ne peuvent *rien contre la vérité* ».

Il expliquait ensuite que, bien que son mémoire fût saisi, il n'y aurait peut-être pas procès; que le ministère pourrait reculer devant les conséquences d'une telle affaire, et

concluait en recommandant la prudence. Mon frère lui écrivit : — Le procès aura certainement lieu; il ne faut plus songer qu'à se défendre avec calme et résolution, en catholique, en prêtre sûr de son droit et décidé à continuer la guerre. L'abbé Combalot comprit que Louis Veuillot l'avait trouvé un peu trop ému; il lui répondit : — Je ne me fâche point de ce que vous me dites; comptez sur moi.

C'est le 6 mars 1844 qu'il comparut devant le jury. Louis Veuillot était au banc des défenseurs, non comme avocat mais comme ami. La défense avait été confiée à Henry de Riancey, l'un des anciens rédacteurs de l'*Union catholique* restés à l'*Univers*. Il débutait au barreau et parla fort bien. Son discours très long, ne parut pas l'être trop. L'abbé Combalot interrogé sur sa profession, répondit : « Missionnaire apostolique ». Ces deux mots prononcés sans emphase, mais d'un ton pénétré, firent sensation. Durant toute l'audience, qui prit huit heures, son attitude fut simple et digne. Il parla le dernier et le fit avec aisance, force et habileté. Ce n'était pas un accusé, désireux avant tout d'être acquitté; c'était un citoyen, un prêtre, un docteur sûr d'avoir rempli son devoir et donnant à ses juges de ces explications qui sont des enseignements. Le ministère public, représenté par M. Hébert, procureur général et député, fut passionné, retors et fuyant. Il glorifia l'Université sous toutes les formes dans tous ses actes, toutes ses doctrines et attaqua ses adversaires dans leurs intentions autant et même plus que dans leurs écrits, mais il se garda prudemment d'aborder de face les questions de principe et de droit. Naturellement, les jurés étant des bourgeois libéraux et voltairiens, il eut gain de cause. « Le sieur Théodore Combalot » fut condamné à quinze jours de prison, quatre mille francs d'amende et les frais.

Le lendemain, l'*Univers* annonçait cette condamnation par un article de Louis Veuillot écrit au sortir de l'audience. En voici le premier paragraphe :

« 6 mars 1841.

« La cour d'assises de la Seine, sur la déclaration du jury, a condamné aujourd'hui M. l'abbé Combalot à quinze jours de prison et quatre mille francs d'amende. L'Université ne s'applaudira pas longtemps de ce triomphe. Nous lui promettons devant Dieu et devant nos frères que l'arrêt qui frappe son illustre et pieux antagoniste, ne la délivre pas d'un seul adversaire et ne lui épargnera pas une seule vérité. La cause de M. l'abbé Combalot nous touche d'assez près pour que nous puissions parler ainsi. On a essayé les juges, ils se montrent disposés à condamner : notre tour viendra. Nous l'attendons avec confiance. Les vérités que nous défendons triomphent à force de défaites ».

L'article finissait ainsi : « En résumé, nous sommes aujourd'hui au moins ce que nous étions hier. Continuons ».

Ce fut pour la cause catholique une bonne journée. Si le jury l'avait condamnée, l'auditoire avait applaudi ses représentants et, manifestement, elle allait prendre une plus grande place dans l'opinion.

Ce même jour, un acte épiscopal des plus importants, avait frappé le monopole universitaire : l'archevêque de Paris et ses suffragants, les évêques de Versailles, de Meaux, d'Orléans, de Blois venaient, par un Mémoire *confidentiel* au roi, de réclamer en très bons termes, calmes et forts, au nom de la Charte, de la religion et de l'ordre social, la liberté de l'enseignement. L'*Univers,* sans y être autorisé par l'archevêque, avait, quelques heures avant l'audience, publié ce très grave document, et l'abbé Combalot, à la grande gêne du procureur général, s'en était armé. La menace de Louis Veuillot : « Il faut que ceci devienne une affaire et une très grande affaire », datait de neuf mois et nul ne pouvait nier qu'elle fût déjà réalisée. L'épiscopat tout entier entrait dans la lutte (1).

(1) Le mémoire de la province ecclésiastique de Paris contre le mono-

Ce fut un sentiment général chez les catholiques que ce procès perdu valait une victoire. Mgr Parisis, dès qu'il en connut le résultat, écrivit à Louis Veuillot :

« Le procès perdu de M. Combalot est une magnifique affaire. Le ministère public a tellement senti le faible de sa cause qu'il n'a pas osé l'attaquer *au fond*. Les démonstrations de l'avocat et du missionnaire sur la liberté d'enseignement sont restées absolument sans réplique. C'est un point qu'il est essentiel de faire remarquer. Vous voyez par là combien est solide le terrain de la légalité.

« Veuillez observer encore comme le temps est loin où l'on se faisait une parure de l'impiété. Que d'efforts a faits ce procureur général pour prouver l'orthodoxie de l'Université et la foi pratique de son ami Jouffroy (1). Ainsi le règne des *esprits forts* est passé, ou au moins leur *vogue*. Je vous en prie, développez un peu ces idées avec votre beau talent et votre style plein de verve, le tout pour la gloire du divin Maître et la consolation de ses fidèles serviteurs ».

Dès le lendemain de sa condamnation, l'abbé Combalot fut avisé que s'il voulait être gracié, il le serait. Il n'eut pas besoin de réfléchir pour repousser cette ouverture. Cette prison, qu'un instant il avait redoutée, il y entra avec une joie extrême, fier de souffrir pour la cause de Dieu et sûr d'être vainqueur de ceux qui croyaient l'avoir vaincu. Ces quinze jours lui parurent très doux. Toujours ami de la métaphore, il parlait en homme absolument heureux de son « cachot » et de ses « chaînes ». Son cachot était une grande chambre bien éclairée au troisième

pole de l'Université avait été remis au Roi avant la présentation aux chambres du projet de loi de M. Villemain, mais alors que ce projet était déjà annoncé. La publicité quelque peu irrégulière que l'*Univers* lui donna décida d'autres évêques à publier, sans plus attendre, des réclamations identiques adressées soit au roi, soit au ministre de l'instruction publique.

(1) L'enseignement philosophique de Th. Jouffroy, l'une des gloires de l'Université, était vivement attaqué dans la brochure de l'abbé Combalot.

étage. Le directeur de Sainte-Pélagie avait reçu l'ordre de le traiter le mieux possible et il le fit. C'étaient là de bons procédés. N'importe, pour avoir demandé, en s'appuyant sur la Constitution, que les chrétiens pussent avoir des écoles chrétiennes, ce prêtre éminent, très bon et très tendre, était tout de même sous les verroux.

A peine l'abbé Combalot avait-il recouvré la liberté qu'il reçut une invitation bien inattendue : le roi le mandait aux Tuileries. Déjà le célèbre prédicateur, désormais « repris de justice », avait vu Louis-Philippe. Mgr La Tour d'Auvergne-Lauraguais, évêque d'Arras, élevé au cardinalat en 1841, s'était fait accompagner de ce prêtre célèbre, l'un de ses vicaires généraux honoraires, le jour où, des mains du roi, il avait reçu la barrette. Selon l'usage, le Cardinal et sa suite furent retenus à déjeûner. Louis-Philippe, qui s'intéressait, en politique et en dilettante, aux débats religieux, connaissait de réputation l'abbé Combalot et par conséquent le savait hardi en ses propos; il lui demanda avec bonne humeur son avis sur la question du monopole universitaire. La réponse fut explicite et chaude. L'abbé n'hésita pas à dire de l'Université tout le mal qu'il en pensait. Le Cardinal, qui n'était pas homme de combat, paraissait gêné; le roi écoutait attentivement d'un air plutôt amusé. Quand on eut quitté la table, il prit l'abbé à part et lui dit : « Vous avez raison, Monsieur le vicaire général, l'Université nous conduit à l'anthropophagie ».

L'abbé Combalot aimait à rapporter cette parole et je l'ai entendue de sa bouche bien des fois. Il était convaincu que le roi l'avait dite très sincèrement, « d'un ton grave et avec un accent pénétré », assure son biographe, Mgr Ricard (1). Mon frère et moi nous avons toujours pensé que Louis-Philippe, en faisant si largement écho à son interlocuteur, avait voulu être courtois... et narquois. C'était dans ses notes.

(1) *L'abbé Combalot, missionnaire apostolique*, par Mgr Ricard, p. 275.

L'entrevue de 1844 eut à peu près le caractère de l'entretien de 1841. Le roi voulait dire à ce « repris de justice » qu'il avait regretté qu'on le poursuivît et aurait aimé à lui faire grâce. La question de l'enseignement universitaire fut abordée. L'abbé Combalot maintint fermement ce qu'il avait écrit. Louis-Philippe s'y attendait, et, tout en reprochant à son interlocuteur d'avoir été un peu vif, il ne chercha guère à le faire changer d'opinion. Il sembla n'avoir voulu cette entrevue qu'afin de faire entendre qu'il n'apportait personnellement aucune passion dans ce grave débat. Au fond, il était très universitaire. Ce n'est pas qu'il aimât les doctrines philosophiques, partant du panthéisme ou y menant, que propageaient tant de professeurs du corps enseignant. Son voltairianisme apaisé le mettait à l'abri de toute passion d'école. Homme de bonnes mœurs, il ne pouvait se dissimuler que le régime et l'esprit universitaires favorisaient les mœurs mauvaises; il en prenait son parti en s'efforçant de croire ces sortes d'accusations fort exagérées. C'était se tromper à plaisir. Dame! comme l'avaient fait Napoléon, Louis XVIII et même Charles X, Louis-Philippe voyait dans l'Université un instrument de règne et, s'il reconnaissait que le maniement en était difficile, il espérait y mieux réussir que ses prédécesseurs. Et puis, n'étaient-ce pas les maîtres et les élèves de cette corporation qui l'avaient fait roi? Que l'idée d'être ingrat lui fût insupportable, c'est douteux, mais pouvait-il l'être sans danger?... Cette incertitude eût suffi à l'arrêter, même si ses sentiments eussent été bons. Les catholiques ne devaient donc rien attendre de lui. Il fallait agir selon cet axiome de Montalembert : « La liberté ne se reçoit pas, elle se conquiert ».

La condamnation de l'abbé Combalot fit, sur tous les militants, le même effet que sur l'*Univers*. Le mot de Louis Veuillot : « Continuons! » fut répété partout. Il y avait une amende et des frais à payer; on s'empressa de souscrire et aux offrandes, on joignit des adresses. Je men-

tionne particulièrement celle de Tours, parce qu'elle fut l'œuvre d'un rédacteur de l'*Univers,* Léon Aubineau, alors archiviste d'Indre-et-Loire, qui, par cette initiative, jouait sa position : « ... Permettez, monsieur l'abbé, à des prêtres et à des fidèles de la sainte Église de vous adresser des remerciements pour votre dévouement à leurs intérêts. Soyez béni au nom de toutes les mères chrétiennes pour le courage dont vous avez fait preuve en cherchant à arracher les enfants catholiques à l'impiété qui les dévore et à l'abominable éducation qu'on leur inflige.

« Nous remercions Dieu dans toute l'effusion de nos cœurs et avec une vive reconnaissance de ce qu'il a permis que la persécution ouverte qui commence enfin contre son Église, se soit précisément attaquée à un prêtre comme vous... »

La souscription, bien que faite à huis clos (la loi ne permettait pas qu'elle fût publique), paya l'amende, paya les frais et fut assez large pour qu'on pût offrir au condamné un magnifique calice, et à son avocat, Henry de Riancey, le souvenir que méritaient son talent et son dévouement.

L'Université, son grand maître et le ministre de la Justice, qui voulaient écraser le parti catholique, ne comprirent pas tout de suite qu'ils l'avaient fortifié, et il y eut d'autres procès (1).

Il est surprenant que Louis-Philippe et ses ministres n'eussent pas encore compris à cette date (avril 1844) que si les catholiques agissants restaient trop faibles dans « le pays légal » pour briser bientôt par une loi de justice, le monopole universitaire, ils étaient désormais assez nombreux et surtout assez résolus pour continuer vigoureusement la lutte et espérer du temps le succès. Trois mois plus

(1) M. l'abbé J.-A. Moutonnet, vicaire à Saint-Agricol, d'Avignon, traduit en justice pour une brochure intitulée : *De l'abolition du Monopole universitaire*, fut acquitté; M. l'abbé Souchet, chanoine de Saint-Brieuc, pour un délit semblable fut condamné.

tôt, durant la discussion de l'Adresse, M. Villemain avait pu dire que du sein de l'épiscopat *quelques voix à peine s'étaient élevées* contre l'enseignement de l'État, d'où il fallait conclure, d'après le ministre, que les évêques eux-mêmes, loin de tenir beaucoup à la liberté de l'enseignement, blâmaient ceux qui la réclamaient si fort. En apparence cet argument valait quelque chose; en réalité il ne valait rien. Louis Veuillot l'avait signifié aussitôt au trop habile ministre : « Nous savons, s'était-il écrié, qu'aucun de nos vénérables évêques n'a mérité l'outrage (de cette interprétation), que tous partagent les sentiments et les angoisses de ceux qui ont parlé publiquement, que le gouvernement ne l'ignore pas, que les cartons du ministère sont encombrés de leurs réclamations pressantes; mais, encore une fois, nous devons remercier M. Villemain de l'injurieuse distinction qu'il a voulu établir. De vénérables pontifes, cédant aux instantes caresses du ministère, ont consenti à tenir leurs plaintes secrètes; ils savent désormais quel usage on fait de leur prudence et de leur charité ».

Que les évêques qui n'avaient encore rien publié contre les doctrines et pratiques universitaires eussent tous agi de la sorte par charité, ce n'était pas très sûr. Le désir de garder de bons rapports avec le pouvoir, la crainte légitime de compromettre leurs œuvres, l'horreur du bruit, un sentiment trop absolu de la dignité épiscopale avaient aussi pesé sur eux. Mais si Villemain les calominait en prétendant que leur extrême réserve allait jusqu'à s'accommoder de l'Université, il n'avait pas, avouons-le, tout à fait tort de prétendre qu'ils trouvaient certains de leurs frères trop ardents. Et Louis Veuillot, en montrant aux silencieux quel parti le ministre tirait de leur attitude, songeait beaucoup plus à les pousser qu'à les défendre. Décider les évêques à saisir l'opinion de leurs revendications et de leurs plaintes, c'était le coup décisif. On pouvait espérer qu'il serait bientôt frappé. Déjà plusieurs déclarations épiscopa-

les avaient paru et fait sensation. La première brochure de Mgr Parisis annonçait toute une campagne. Enfin la publicité donnée sans permission par l'*Univers* au Mémoire confidentiel de la province ecclésiastique de Paris devait amener d'autres publications de même caractère. Non seulement l'épiscopat entrait en lice, mais il se plaçait sur le terrain de l'égalité devant la loi et de la liberté. Le Mémoire de l'archevêque de Paris et de ses suffragants était sous ce rapport très net. Après avoir rappelé que l'Université, selon le décret impérial qui l'avait constituée, devait *prendre pour base de son enseignement les préceptes de la religion catholique*, il ajoutait :

« De deux choses l'une : ou il faut que l'article 38 du décret constitutif de 1808 soit rétabli avec toutes ses conséquences, ou il faut qu'en vertu de l'article 69 de la Charte, la liberté d'enseignement soit accordée avec toutes les siennes, c'est-à-dire avec la libre concurrence, l'abolition de tout monopole et une indépendance entière à l'égard de l'autorité universitaire ».

Le Mémoire attaquait nommément le ministre de l'instruction publique : « On l'a observé, disait-il, et cette remarque est pleine de justesse : *en trois ans M. Villemain a fait perdre au gouvernement tout le terrain acquis par dix années de lutte, de prudence et d'habileté* ». Et comment M. Villemain avait-il fait tant de mal? C'était en *persuadant* au pays « qu'il y avait entre le gouvernement et l'Université une certaine ligue offensive contre l'Église, et qu'ainsi il fallait désormais choisir entre la religion et le roi ». Voici quelques lignes de la conclusion :

« Que le Roi entende enfin la voix de l'Église! Elle demande la liberté telle que la Charte l'a promise et telle que nos besoins la réclament...

« Nous pouvons paraître un embarras à la royauté pour le présent, mais dans l'Université sont tous les périls de l'avenir » (1).

(1) Et que fit Louis-Philippe de ce Mémoire? Au lieu de le remettre à

Des évêques qui avaient parlé ainsi ne devaient plus reculer.

En ce même mois d'avril 1844, où l'un des représentants les plus vénérables du clergé subissait la prison pour attaques à l'Université, la question de la liberté de l'enseignement et des droits de l'Église fut portée avec éclat devant la Chambre des pairs. La discussion dura deux jours. Ce fut Montalembert, enfin de retour, qui la souleva. Il avait beaucoup à dire. Depuis deux ans, du côté des catholiques, la défense et l'attaque, si brillantes et si puissantes dans la presse, avaient été très faibles dans le Parlement. Louis de Carné, le principal représentant des catholiques à la Chambre des députés, était, certes, homme de talent, de savoir et de foi; mais craignant toujours d'en dire trop, il en disait rarement assez. Il redoutait d'être pris pour l'un des nôtres et cependant ne voulait pas se séparer de nous. C'était pire à la Chambre des pairs. Montalembert absent, notre cause n'y avait personne. Là, comme le constatait Louis Veuillot, régnait un esprit favorable à tous les assoupissements : les sentiments anti-catholiques ne s'y élevaient qu'au murmure et les grandes ardeurs catholiques ne se permettaient pas tant de bruit. Depuis les premiers mois de 1842, aucune parole, dont on pût se souvenir, ne s'y était fait entendre au nom des intérêts religieux. Montalembert rompit ce silence avec éclat. « Jamais, disait le lendemain l'*Univers*, le courageux orateur n'a mieux répondu à nos espérances et n'a montré un

ses ministres ou tout au moins au grand maître de l'Université, il le fourra dans son tiroir et ce fut par l'*Univers* que M. Villemain le connut. Celui-ci fut d'autant plus irrité contre le Mémoire qu'il y était nommé et dénoncé rudement. Pour le consoler, son collègue, le ministre des cultes, adressa par lettre publique de vifs reproches à l'archevêque de Paris, lui signifiant qu'il avait *manqué gravement aux convenances* et méconnu les prescriptions de la loi du 18 germinal an X, et le menaçant de poursuites s'il recommençait. Mgr Affre répondit sans rien céder et, cette fois, devenant ami de la publicité, il envoya sa lettre à l'*Univers*. Cinquante-cinq membres de l'épiscopat s'associèrent tout haut à la protestation de Mgr Affre. Devant tant de délinquants le ministre se tut.

talent plus digne de la noblesse de son caractère et de la majesté de ses convictions. Nous reproduisons en entier son discours; notre reconnaissance ne saurait mieux s'exprimer et notre admiration se montrer plus impartiale. La parole de M. de Montalembert a ému la Chambre, nous voudrions espérer qu'elle l'a éclairée. Mais nous sommes réduits à penser qu'il y a un ordre d'idées où les meilleurs esprits n'arrivent plus et ne veulent plus arriver. C'est une douleur pour nous, c'est un malheur pour eux... Peut-être M. de Montalembert n'a-t-il réussi qu'à irriter ses collègues. N'importe. Ce qu'il a dit aura de l'écho dans les cœurs chrétiens, et l'on fera bien des lois contre nous avant d'épuiser les forces que ce ferme langage versera dans nos cœurs ». C'est dans ce discours que se trouvait la phrase célèbre : *Nous sommes les fils des Croisés, nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire.*

Le ministre de l'Instruction publique, M. Villemain, et le ministre de la Justice et des Cultes, M. Martin (du Nord), répondirent à Montalembert; ils ne le réfutèrent point. M. Villemain fit beaucoup d'épigrammes, toutes aigres, quelques-unes assez réussies; M. Martin, homme d'allures douceâtres, protesta des sentiments chrétiens du gouvernement et parla de conciliation. Voici le portrait qu'en fit, à cette occasion, Louis Veuillot :

« On sait de quelle heureuse physionomie est doué M. le Garde des sceaux : rien de plus doux que son air, que sa voix, que toute sa personne; rien de plus conciliant que son langage, rien de plus honnête que ses intentions. Lorsqu'on l'écoute, on s'en veut de n'être pas de son avis, ou l'on croit qu'il se trompe involontairement. Il blâme les choses les plus avouables et les plus honorables : on est plus tenté de le plaindre que de le contredire, car il semble qu'avec un peu de courage, il parlerait tout autrement. Ne croyez pas qu'il perde une occasion de vanter son respect pour la religion, sa vénération pour la vertu des évêques, même pour leur titre sacré! Dans les grandes

circonstances, il va plus loin, il ose se proclamer bon catholique, et M. de Montalembert est à peine plus téméraire à blâmer le respect humain. Cependant qu'y a-t-il au fond de ces homélies parlementaires? Tout simplement le pape laïque qui, depuis tantôt deux cents ans (ces paroles sont de 1844), sous divers noms et par différents moyens, veut s'imposer à l'Église au nom des libertés gallicanes. M. Martin n'est que la face souriante de cette médaille dont M. Dupin est le revers moins aimable, quoique également pieux; vous savez que M. Dupin est bon chrétien aussi, et qu'il ne faut que l'en croire ».

Cette discussion où toutes les revendications catholiques avaient été vigoureusement et brillamment affirmées, mit la presse universitaire en fureur. Le *Journal des Débats* fit rage contre Montalembert qu'il appelait dédaigneusement *jeune homme*, puis pour enfoncer plus avant le trait : *jeune patriarche des néo-catholiques*. Naturellement des allusions injurieuses contre l'*Univers* et Louis Veuillot étaient mêlées aux invectives qui frappaient le chef.

Ces deux journées furent très bonnes. Ce n'était là, d'ailleurs, qu'un combat d'avant-garde, un prélude : le nouveau projet de loi sur la liberté de l'enseignement allait être discuté.

CHAPITRE XVIII.

PROCÈS ET CONDAMNATION DE LOUIS VEUILLOT ET DE L'*UNIVERS*. — EN PRISON. — LES *NATTES* ET L'*HONNÊTE FEMME*.

Le 6 mars 1844, Louis Veuillot annonçait dans l'*Univers* la condamnation de l'abbé Combalot et disait : « Notre tour viendra. Nous l'attendons avec confiance ». L'attente ne fut pas longue. Avant la fin de ce même mois, l'*Univers* et son rédacteur en chef étaient poursuivis.

Selon l'usage en matière de procès politiques, le journal avait préparé un compte rendu détaillé du procès Combalot. C'était un recueil composé du réquisitoire du procureur général, des plaidoiries et répliques et de quelques autres pièces se rattachant à la cause. On pressa Louis d'y ajouter une *introduction*. Il la fit avec un vif désir d'éviter la saisie de cette brochure où il voyait un moyen de propagande. « Le compte rendu des débats est une excellente pièce à répandre, écrivait-il le 10 mars à Mgr Parisis, vingt mille exemplaires en seront distribués en quelques jours ». Il soumit son manuscrit à la revision d'un magistrat de premier rang, M. Rives, conseiller à la Cour de Cassation, qui le trouva irrépréhensible. Le jour même de la mise en vente, toute l'édition fut saisie (1).

La brochure avait été annoncée dans l'*Univers* sans aucune réflexion. L'avis disait seulement ceci : « le compte

(1) L'Introduction de Louis Veuillot avait 24 pages in-8°; le compte rendu et les annexes, 146. C'était presque un volume. La diffusion nous importait fort. C'est évidemment pourquoi il y eut saisie, procès et condamnation.

rendu est en vente dans nos bureaux ». Cela suffit au parquet pour englober le journal dans les poursuites; mais ce corps de délit paraissant un peu mince, on inculpa, en outre, la publication dans l'*Univers* de deux lettres de félicitations adressées à l'abbé Combalot, après sa condamnation, l'une par Mgr de Prilly, évêque de Châlons, l'autre par Mgr Chatrousse, évêque de Valence.

Louis Veuillot et Jean Barrier, gérant de l'*Univers,* étaient accusés : « 1° de provocation à la désobéissance aux lois; 2° d'attaque au respect dû aux lois; 3° d'apologie de faits réputés crimes ou délits par la loi pénale ».

La cause fut plaidée le 11 mai 1844. M. de Thorigny, avocat général, occupait le fauteuil du Ministère public. Au banc de la défense étaient Me Henry de Riancey, pour l'accusé Louis-François-Victor Veuillot, Me Romain-Cornut pour l'accusé Jean Barrier.

On avait d'abord annoncé que le réquisitoire serait prononcé par le procureur général, M. Hébert. Mais celui-ci, après réflexion, avait passé la parole à son premier lieutenant, l'avocat général Thorigny. C'est que M. Hébert, à Rouen en 1832, avait connu Louis Veuillot. Il était alors un des patrons et directeurs de l'*Écho de la Seine-Inférieure,* le journal où mon frère débuta. Louis rappelait ce fait dans l'écrit poursuivi :

« M. le procureur général possède les vertus de l'homme pieux, il n'est pas astreint à celles du prêtre et du missionnaire. Jadis honoré de la bienveillance de M. Hébert, je l'ai vu avec joie parcourir rapidement sa brillante carrière : qu'il monte plus haut encore, il en a la force, il en a le droit; mais qu'il permette à l'humble écrivain dont il n'a pas dédaigné la plume novice, et qui ne lui a jamais demandé d'autre grâce, de lui dire que nous devons tous être cléments pour les écarts de la parole : que si la loi les réprime, la liberté veut en même temps que la répression soit douce, et que surtout l'équité commande aux magistrats qui sont en même temps hommes politiques, de n'ap-

porter à cette œuvre répressive que le concours d'une grande modération. Qui donc, en ce temps, n'a pas failli? Qui ne va pas trop loin, qui n'est pas trop dur, sans avoir comme le prêtre, l'excuse d'aimer ceux qu'il combat, et de vouloir sincèrement les servir »?

Ces choses étaient dites en termes graves et délicats, mais le fond était ironique et sévère, car M. Hébert devait sa situation dans le parti conservateur et ses fonctions de procureur général à la dureté froide et étudiée de sa parole. Il avait amplement montré ce genre de mérite dans son réquisitoire contre l'abbé Combalot.

Le lendemain de l'audience, M. Hébert fit savoir à son collaborateur de 1831 qu'il lui aurait été pénible de requérir contre un écrivain dont il gardait bon souvenir. Louis ne fut nullement touché... Cependant quand l'ancien patron de l'*Écho de la Seine-Inférieure*, devenu ministre, lui tomba sous la main, il se montra un peu moins sévère pour lui qu'il ne l'eût été pour d'autres.

M. de Thorigny remplit son mandat en conscience, je parle d'une conscience d'avocat général requérant contre un adversaire politique et voulant, pour son honneur et ses intérêts, obtenir une condamnation. Il fut d'autant plus violent, outrageant, tonitruant, que l'écrit dont il demandait vengeance offrait moins de prise. Voici deux des passages qu'il cita pour justifier les poursuites et prouver qu'une répression sévère s'imposait.

« Nous voyons tous les jours, presque sans nous étonner, des choses qui auraient épouvanté le bon sens moral et politique de nos pères... — Français et catholique, — douloureusement ému à ce double titre, je me recueille dans l'esprit de vérité pour présenter à ceux qui sont mes frères et mes concitoyens, l'histoire du 6 mars 1844. Ce jour-là, le plus populaire de nos orateurs sacrés, un prêtre cent fois appelé dans nos églises par la confiance des premiers pasteurs, honoré du titre de missionnaire apostolique par le Souverain Pontife lui-même, M. Combalot, après avoir

dit la messe et distribué le pain eucharistique s'asseyait dans l'enceinte de la Cour d'assises de Paris, sur le banc des malfaiteurs, où les juges avaient vu un voleur la veille et devaient le lendemain voir un meurtrier.

« A ses côtés se plaçaient quelques citoyens fiers de l'assister, heureux de le servir, bienheureux s'ils avaient pu obtenir d'être frappés pour lui, ou tout au moins avec lui.

« Quel crime a-t-il pu commettre? S'il a commis un crime, d'où vient l'intérêt si tendre et si grand qui l'entoure? S'il n'a commis aucun crime, que fait-il sur ce banc? La loi frappe-t-elle les innocents en France? Non; mais la loi en France déclare crime des actes que les plus honnêtes gens du monde approuvent et que d'autres honnêtes gens s'honorent d'avoir commis ».

Autre passage relevé par l'avocat général afin de mettre en pleine lumière la perversité de l'accusé : « Nous nous inclinons devant la chose jugée. M. l'abbé Combalot a diffamé l'Université, son Mémoire est supprimé; il ira en prison, il paiera l'amende... Rien de grand et d'utile ne triomphe dans le monde sans passer par-là ».

L'idée que ces lignes indiquent avait dans la brochure plus de développement que ne leur en donnait le réquisitoire. Je cite Louis Veuillot, non condensé par l'avocat général :

« M. l'abbé Combalot, peu fait aux subtilités du langage, comptant trop sur cette droiture du cœur qui éclate en lui et qu'il ne croyait pas qu'on pût méconnaître jamais, a employé quelques expressions qu'il pensait n'être que franches, que justifiait à ses yeux et à beaucoup d'autres, le droit de légitime défense, et qu'on a trouvées coupables. On a, surtout, paru reconnaître que l'Écriture sainte était trop sévère et qu'il s'en appuyait trop volontiers. On l'en a puni. Condamné, il paiera l'amende, il ira en prison, où, sans doute, le Saint-Esprit, condamné en même temps que lui, daignera bien l'assister; et ayant satisfait

ainsi à la justice des hommes, au sujet de l'écrit par lequel il a voulu satisfaire à la justice de Dieu, il continuera d'être ce qu'il est et n'a pas cessé d'être : l'un des meilleurs, des plus honorables et des plus honorés prêtres de l'Église de France. L'autorité de sa parole n'aura rien perdu à retentir une fois en Cour d'assises, l'ardeur de son zèle n'en sera pas refroidie, le tendre respect dont nous l'entourons n'en sera pas moindre... ».

Voilà le langage qu'en 1844 le gouvernement poursuivait au nom de l'ordre et que le jury condamnait au nom de la liberté.

Bien que la péroraison de la brochure ne fût pas spécialement mise en cause, je crois qu'elle irrita plus que les passages incriminés la colère du ministère public et des jurés. Je donne cette page :

« Que le parquet intervienne ou n'intervienne pas, que le jury pendant un certain temps se montre plus doux ou plus sévère, qu'on nous approuve, qu'on nous blâme, qu'on nous menace, qu'on nous frappe.... Du haut de nos convictions religieuses, dans l'ardeur de notre patriotisme, dans la sincérité de notre amour pour la liberté, poursuivons, catholiques de France, le grand ouvrage que Dieu nous donne à ébaucher et que nos neveux termineront. Par les efforts de notre esprit, par l'exercice de nos droits de citoyens, par l'ardeur de nos prières, obtenons de Dieu et des hommes que justice soit faite à la conscience, que la liberté soit donnée au dévouement. Frappons à toutes les portes, adressons-nous à toutes les intelligences, à toutes les probités; forçons nos concitoyens et ceux qui nous gouvernent de savoir, puisqu'ils l'ont trop oublié, ce que c'est que l'honneur, et la foi, et aussi le courage catholiques. Est-il un rôle plus beau que le nôtre, si nous savons le remplir? Nous combattons pour Dieu, pour la liberté, pour la patrie, pour nos ennemis eux-mêmes atteints par le monopole de blessures encore plus envenimées que nous n'en souffrons. Ils veulent nous enlever nos enfants, nous leur

rendrons les leurs. Ils veulent nous arracher la liberté, nous leur montrerons comment on conserve et comment on assure la liberté par l'usage loyal et saint qu'on en fait. Ah! quand, respectant tous les droits, nous aurons reconquis les nôtres; quand, honorant le pouvoir, nous aurons vaincu la tyrannie; quand la famille retrouvera cette concorde et cette paix qui règnent avec la charité de Jésus, quand l'âme chrétienne sera libre d'aller prier dans la solitude ou de porter ses tendres soins à toutes les douleurs; quand la misère sera mieux secourue, la justice mieux respectée, l'État plus tranquille, et que la France, cherchant d'où lui viennent ces biens dont elle avait perdu le souvenir, bénira l'Église et la liberté; combien sera doux, à ceux qui auront combattu, le souvenir de leurs travaux jadis calomniés, combien seront glorieuses les œuvres passagèrement flétries; avec quels saints frémissements se lèveront vers Dieu les mains qui auront porté des chaînes » (1)!

Le gérant de l'*Univers* était non seulement responsable et complice de ces lignes délictueuses et criminelles, bien qu'elles n'eussent point paru dans le journal, mais, de plus, il avait à son compte particulier la publicité donnée aux félicitations des évêques de Valence et de Châlons.

La cause était bonne; la défense, entravée par le ministère public et sacrifiée par le président, laissa fort à désirer. Henry de Riancey, n'ayant pas l'habitude du barreau, fut troublé par les interruptions du ministère public et du président des assises. Il perdit le fil de sa plaidoirie. Elle était dirigée contre le monopole universitaire et dès qu'il aborda ce terrain, le président lui dit avec raideur : « L'Université n'est pas ici en cause.... Je vous arrête ». Romain Cornut dont l'inexpérience, aggravée de beaucoup d'assurance, dépassait celle même de Riancey, s'était pro-

(1) Cet écrit, condamné et confisqué sous Louis-Philippe, n'a pas été reproduit dans les *Mélanges*. Sa place y était cependant marquée.

mis d'élargir le débat, de s'élever très haut, de faire sensation. Interrompu par l'avocat général qui sommait la Cour de « l'enfermer dans les limites de la prévention », il s'emporta, perdit pied et tourna court. Barrier, qui avait choisi Romain Cornut parce qu'il était son ami et l'étonnait par sa faconde, baissait la tête, honteux et ahuri. Il n'osait regarder son rédacteur en chef, qu'il sentait agacé et malheureux. Celui-ci interrompit une fois. Ce fut au moment où l'avocat général s'échauffait contre les congratulations adressées par les évêques de Châlons et de Valence à l'abbé Combalot,.. un condamné! Louis Veuillot établit en deux mots que le délit de publication, s'il y avait délit, n'était nullement à la charge des deux prélats ni à celle de l'abbé Combalot. — « Ayant reçu ces lettres pour les transmettre, j'ai trouvé bon, dit-il, que l'*Univers* les publiât ». Les débats continuèrent. Il y eut répliques animées et embrouillées du ministère public et des défenseurs. C'était à mon frère de parler. Il s'était proposé de le faire, mais navré, énervé de la tournure que les choses avaient prise, il garda son discours en poche. Voici tout ce qu'il dit :

« J'avais l'intention de vous présenter, Messieurs les jurés, quelques observations pour ma défense, mais la défense paraît si difficile que j'y renonce. On ne veut pas que nous parlions de la religion, ni de l'Université ; cependant je ne vois ici en cause que l'Université et la religion. J'ai coutume de m'exprimer sur les choses avec franchise, je serais probablement interrompu, et je n'ai pas assez d'habitude de parler en public pour soutenir la lutte; je me tais. Je suis sûr que votre jugement, auquel je me soumets, n'abattra pas mon courage. Je continuerai d'aimer avec passion la religion, la justice et la liberté. Si M. l'avocat général prétend aimer toutes ces choses autant que moi, il les aime au moins d'une autre façon. Je souhaite qu'il ne s'en repente pas. Pour moi, je suis inébranlable dans la voie que j'ai prise, j'y marche avec tant de conviction, que

je ne puis ne pas y rester lors même que d'aussi bons chrétiens que M. l'avocat général viennent m'y frapper.

« Permettez-moi, Messieurs, de dire un mot qui, j'espère, n'offensera personne, au sujet du gérant de l'*Univers*, M. Barrier, mon ami, poursuivi en même temps que moi et sans doute à cause de moi. Si, malgré les explications qui vous ont été données, vous croyez devoir condamner, il n'y a qu'un coupable, quoiqu'il y ait deux prévenus. Ce coupable, c'est moi. J'ai écrit et publié l'introduction au procès de M. l'abbé Combalot, sans que M. Barrier en ait eu connaissance. Sur ce premier chef, on ne saurait établir contre lui l'ombre d'une complicité. J'ai également écrit et sans le consulter, les articles incriminés dans le journal.

« Je conçois que la loi, qui veut être satisfaite, frappe le gérant quand l'auteur est inconnu ou n'est pas poursuivi. Ici, l'auteur est sous votre main, et sans doute, en admettant le délit, vous ne jugerez pas nécessaire d'accorder à l'accusation deux condamnés. Vu la nature du délit, un seul condamné peut suffire.

« Je ne connais, pour un homme de cœur, rien de plus amer, que de voir un innocent répondre pour lui et supporter à sa place les ennuis d'une détention. Il faut bien s'y soumettre, puisque la liberté de la presse est à cette condition, mais, encore une fois, quand le vrai coupable est saisi, lorsqu'il avoue le délit et revendique la peine, il y aurait une sorte de cruauté à frapper sous ses yeux ce gérant, cet *enfant du fouet,* qu'il faut honorer, si, comme M. Barrier, il s'expose noblement pour ses convictions; qu'il faut plaindre, si c'est un pauvre hère qui vend sa liberté pour gagner sa vie; qu'il ne faut punir en tout cas, que dans l'impossibilité de faire autrement.

« Je vous prie de considérer dans votre justice qu'une déclaration de culpabilité contre M. Barrier serait pour moi une aggravation de peine excessive et bien douloureuse ».

Ces paroles, prononcées d'une voix nette, où l'on sentait

une irritation contenue, furent écoutées avec faveur et soulevèrent dans l'auditoire des marques d'approbation.

Ce fut pour les amis de l'*Univers* le seul bon moment de la journée.

Le jury répondit sur tous les points : Oui, les accusés sont coupables. En conséquence, Louis Veuillot et Jean Barrier, c'est-à-dire l'*Univers,* furent condamnés chacun à un mois de prison et 3000 fr. d'amende. La Cour ordonna, en outre, la destruction des exemplaires saisis et fixa à un an la durée de la contrainte par corps.

Louis Veuillot s'attendait à une condamnation. S'il avait eu des doutes avant l'audience, il les aurait perdus dès qu'elle fut ouverte. L'attitude de presque tous les jurés était carrément hostile. L'un d'eux, qui avait tout l'air d'un bourgeois important, se donna plusieurs fois le plaisir de tirer la langue en regardant, d'un œil insolent, le premier accusé. Mon frère le vit et moi aussi. Les juges et le ministère public surent ne pas le voir. Certes, ni la condamnation, ni la peine n'étaient faites pour nous désoler, mais nous ne pouvions penser à l'ensemble de l'audience sans reconnaître avec quelque amertume que le parti catholique n'y avait pas fait brillante figure. Oh non! Du reste, pour la cause, le résultat fut bon. Les impressions d'audience ne frappent pas au dehors. L'opinion se forme sur les faits. Or, le cas de Louis Veuillot et de l'*Univers* ne paraissait grave à personne. Qui donc pouvait refuser d'admettre que l'abbé Combalot, condamné pour attaques emportées contre l'enseignement et le monopole universitaires, restait un prêtre vertueux, dévoué, digne de respect? C'était tout ce qu'avaient dit, sans violence, l'écrivain et le journal. Les poursuites ne s'expliquaient guère; le caractère qu'on leur avait donné dénonçait la résolution de faire taire les catholiques. En frappant les plus résolus, pensaient les partisans du monopole, on intimiderait les autres, le calme remplacerait l'agitation et l'on arriverait à régler cette redoutable question de l'ensei-

gnement au mieux des passions et des intérêts de l'Université. Trois ou quatre ans plus tôt, ce rêve aurait pu devenir une réalité; maintenant, il était trop tard. Les militants, si longtemps traités d'énergumènes isolés et même désavoués, voyaient enfin à leur tête l'épiscopat. Beaucoup d'évêques avaient déjà parlé et il était évident que tous parleraient.

Le lendemain de l'audience, mon frère écrivit à Mgr Parisis :

« Nous nous sommes très mal défendus. Si la peine a été mitigée, l'humiliation peut passer pour complète. Dieu m'a fait la grâce de me conserver dans une grande paix, mais ceux de nos amis qui se trouvaient là ont beaucoup souffert. Les interruptions continuelles de l'avocat général et du président avaient troublé deux avocats débutants; ce que j'avais préparé ne s'appliquait plus à la tournure que le débat avait prise, et n'osant me fier à mon improvisation, je me laissai traiter de brouillon et d'impie devant des jurés qui nous avaient ri au nez chaque fois que le mot de religion avait été prononcé par nous. Une autre fois, ce sera mieux pour le public; je souhaite néanmoins que ce soit toujours aussi bien pour moi ».

Même note dans une lettre à l'abbé Morisseau :

« Impatienté, sinon troublé par cet avocat général, par ces avocats, par ces jurés, dont plusieurs nous faisaient la grimace, je n'ai pas voulu parler et nous avons été fouettés comme des enfants mal-appris. Cependant Dieu m'a fait la grâce de m'accorder au milieu de tout cela beaucoup de tranquillité intérieure. Mon frère et Lafon qui se trouvaient là ont plus souffert que moi. J'ai vu que j'étais humilié et j'en ai remercié le bon Maître ».

Les lettres de mon frère à l'abbé Morisseau étaient aussi pour Léon Aubineau. Celle-ci portait ce post-scriptum : « *A M.* Aubineau, *catholique de Tours*. Six mille francs d'amende et les frais. Il faut jouer des jambes, mon fils ».

La condamnation de Louis Veuillot le rendit plus cher

aux catholiques et acheva de le populariser dans le clergé. Toute la presse religieuse et la partie de la presse royaliste entrée fermement dans la lutte contre l'Université, lui rendirent hommage; celle-ci, avec quelque gêne, celle-là, avec chaleur. Que de lettres il reçut et que d'adresses aussi! Il y eut des témoignages épiscopaux très nets et très encourageants, mais, je dois le dire, ils ne représentaient qu'une faible minorité. C'est que bon nombre d'évêques, même parmi ceux qui étaient entrés, ou entreraient bientôt dans le combat, n'étaient pas avec l'*Univers*. Ils le trouvaient trop ardent, et comme son ardeur lui venait essentiellement de Louis Veuillot, celui-ci n'était pas leur homme. Ils lui reconnaissaient un grand talent, un grand zèle, une foi vive, infiniment d'esprit, mais ils s'inquiétaient de son action toujours croissante sur le clergé secondaire. Bien que décidés à marcher, il leur était désagréable que ce laïque, très jeune encore, parût être, par ses excitations et son influence, pour beaucoup dans leur marche. Enfin l'esprit gallican, puissant encore dans l'épiscopat, ne poussait pas les évêques qui le gardaient à soutenir de tout cœur des ultramontains déterminés. Mgr Clausel de Montals était presque seul à se permettre cette inconséquence que, d'ailleurs, il lui arrivait de se reprocher.

C'était très bon d'être félicité, mais il fallait, en outre, de l'argent pour payer les amendes et les frais. Tout de suite, mon frère et Taconet se mirent à cette délicate et importante besogne. On s'y mit également en dehors d'eux. Les adresses étaient généralement lestées de souscriptions. Exemple :

« Tréguier, le 29 mai 1841.

« Monsieur Veuillot,

« Dans la grande question que vous avez défendue avec tant de talent et de zèle pour le bien de l'Église, votre

cause a été celle de tous les catholiques sincères et éclairés. Comme vous, nous désirions tous une loi qui nous permît de combattre à armes égales les ennemis de notre religion sainte. Aussi avons-nous souvent béni les efforts de celui que nous regardions comme l'un des plus grands défenseurs de nos communs intérêts. Nos ennemis qui ont bien compris le puissant appui que nous avions en vous, vous ont attaqué, poursuivi, condamné, comme l'un de leurs plus redoutables adversaires. Ils n'ont guère à se féliciter de leur prétendue victoire : car, et vous l'avez hautement proclamé en leur présence, ils ne vous empêcheront point d'*aimer avec passion, la religion, la justice, la liberté.* Et puis, qu'ils n'aillent pas croire qu'ils soient parvenus à persuader au public qu'un homme qui s'est voué à la défense des principes catholiques puisse jamais porter à l'anarchie. Non, personne ne s'y méprendra, et s'il nous avait fallu une nouvelle preuve de la sincérité de vos sentiments, nous l'eussions trouvée dans la générosité de votre conduite en cette affaire.

« Veuillez donc croire, Monsieur, à notre estime et à notre affection toujours croissantes. Pour vous en donner un faible gage, nous vous prions de vouloir bien accepter cette modique somme que vous envoie le clergé du canton de Tréguier (cent quarante-huit francs).

« Recevez, Monsieur, les salutations respectueuses de vos dévoués serviteurs et amis ».

Suivaient 33 signatures.

D'autres adresses avaient plus de turbulence; celle-ci, affectueuse, respectueuse et reconnaissante, donne bien la note des sentiments que le clergé portait déjà partout à Louis Veuillot, « ce jeune homme », qu'un médiocre avocat général venait, selon l'habitude des robins abrités sous leurs insignes, de traiter avec dédain et mépris... Mais pourquoi donc ces messieurs du parquet, hommes généralement instruits et bien élevés, se permettent-ils, lorsqu'ils requièrent, d'être, pour la plupart, si mal em-

bouchés? De quel droit M. de Thorigny, dont le devoir professionnel était de montrer que Louis Veuillot s'était écarté de la légalité jusqu'à tomber dans le délit ou même le crime, lui avait-il adressé des injures personnelles? Pourquoi l'avait-il représenté comme un spéculateur et un impie? Injurier à ses risques et périls, c'est déjà un tort; mais le faire quand on se sait à l'abri de toute représaille, n'est-ce pas misérable? Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis que j'ai entendu M. de Thorigny requérir contre mon frère et j'ai encore sur le cœur son ton, son geste et certaines de ses paroles.

Mgr de Prilly, le très pieux et très militant évêque de Châlons, fut des premiers à s'inquiéter du paiement des amendes. Il offrit de quêter les évêques :

Châlons, le 20 mai 1844.

« Monsieur,

« Avec quel intérêt, j'ai lu, pendant le cours de mes visites, tous les détails relatifs à cette déplorable affaire, à l'inique et monstrueux procès qui vous a été intenté par d'*implacables* adversaires; car c'est le titre qu'eux-mêmes se sont donnés (1), et, certes, ils prouvent assez que rien ne peut les toucher, qu'ils sont sans merci, disposés à ne plus rien respecter. Mais cela ne rend pas leur cause meilleure, ils le savent bien et c'est là ce qui les irrite, ce qui les a fait vous condamner sans observer à votre égard aucune justice. Je comprends le silence qu'ils ont gardé sur certains points dont ils paraissaient se prévaloir... Ils ont abusé étrangement de leur force, comme ils font toujours, étant résolus à ne régner que par la violence, à ne répondre que par des injures à nos plaintes et à toutes nos objections. Mais on ne peut aller bien loin en suivant une telle voie. Dieu fera justice à la fin, et tout l'honneur,

(1) M. Dupin avait terminé un discours contre les revendications de catholiques par ces mots : « Soyons implacables! »

Monsieur, en sera pour vous; ils n'y recueilleront que le mépris et la honte, digne récompense d'une conduite aussi lâche qu'effrontée, où ils ne prennent pour règle que la passion.

« Nous admirons votre courage, toutes nos sympathies vous sont acquises et vos bonnes paroles retentissent dans tous les cœurs. Comme vous, nous sommes résolus de défendre la cause de Dieu et de ne point sacrifier des intérêts si grands et si chers, s'il nous fait, comme je l'espère, cette grâce.

« Maintenant, quels moyens seront pris pour satisfaire ce fisc si avide, si impitoyable qui veut nous imposer silence et s'enrichir à nos dépens? Ne serait-il pas à propos d'écrire aux Évêques? Je vous prie de m'en dire un mot. Je suis tout à votre service.

« Et de telles gens se disent amis de la légalité, protestent qu'ils ne veulent point de persécution, que c'est à tort que l'on s'effraie, comme si leurs œuvres ne nous faisaient connaître toute la malice de leurs cœurs ».

Mon frère, très touché, répondit avec effusion au vénérable prélat, mais, tout en l'en remerciant, il fut réservé sur son projet d'appel aux évêques. Les offrandes déjà reçues ou annoncées nous rassuraient du côté du fisc. Fallait-il chercher davantage? Si les évêques souscrivaient en grand nombre, ce serait pour sûr, outre de plus larges ressources, un accroissement d'autorité; mais aurait-on ce grand nombre et ne gênerait-on pas tels et tels qui trouveraient désagréable de dire non et compromettant de dire oui? Il y avait matière à réflexion. L'appel général aux évêques ne fut pas fait.

Voici, d'après une liste datée du 29 mai, ceux des membres de l'épiscopat qui souscrivirent d'eux-mêmes et tout de suite : Mgr Parisis, évêque de Langres; Mgr Affre, archevêque de Paris; Mgr Gignoux, évêque de Beauvais; Mgr Le Mée, évêque de Saint-Brieuc; Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres; Mgr Devie, évêque de Belley; Mgr Cha-

trousse, évêque de Valence; Mgr Gousset, archevêque de Reims; Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux; Mgr de Prilly, évêque de Châlons. Je ne vois pas sur cette liste le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, qui, je me le rappelle, fut de ceux dont les souscriptions arrivèrent spontanément et très vite (1).

Sur cette même première liste, je retrouve des noms de prêtres et de laïcs, qui, d'amis ou d'alliés du second plan qu'ils étaient alors, devinrent pour tout le monde des personnages et pour nous des adversaires. Voici, en tête, M. l'abbé Dupanloup, M. l'abbé Darboy, M. l'abbé Bautain, les rédacteurs du *Correspondant*, etc. J'y vois aussi des amis que Louis Veuillot a toujours gardés : l'abbé d'Alzon, alors vicaire général de Nîmes, et qui, plus tard, fonda les Augustins de l'Assomption, l'abbé de la Bouillerie, l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires, l'abbé de Conny, MM. Polidoro-Maroco, Pellerin, de Bonneuil. Dès ce temps-là, sans doute, il y avait parmi les catholiques des nuances, mais sauf les ultra-gallicans et quelques ultra-modérés, quasi universitaires, dans les cas décisifs les nuances s'effaçaient, et tous se portaient à la défense du drapeau.

Par avis comminatoire du 22 mai, le parquet avait signifié au « sieur Veuillot » de faire son « mois d'emprisonnement », *le prévenant que, s'il ne déférait pas à la présente invitation, il serait pourvu par les voies de droit à son arrestation*. Louis, qui désirait achever chez lui la revision de l'un de ses livres : *l'Honnête Femme*, demanda au procureur général un délai de trois ou quatre semaines que M. Hébert lui accorda tout de suite, non selon les formules judiciaires et réglementaires ridiculement brutales, mais du style dont on use entre gens du monde qui tiennent à se montrer de justes égards. A la date fixée,

(1) Je n'ai pas tous les papiers de ce procès. Une partie fut portée chez mon frère; une autre resta au journal ou chez M. Taconet et je ne sais ce qu'elle est devenue. La souscription dépassa les frais.

Louis s'exécuta. Comme, en l'an 1844, on vivait depuis longtemps déjà sous le régime de la liberté d'écrire et d'imprimer, la prison des écrivains, Sainte-Pélagie, était pleine. Louis Veuillot et Barrier furent incarcérés à la Conciergerie. Le geôlier fit remarquer à mon frère qu'il avait la plus belle cellule de l'établissement, laquelle était en même temps une cellule d'honneur : le régicide Fieschi y ayant été emprisonné en 1835 et le prince Louis-Napoléon en 1840. Elle était, d'ailleurs, assez grande et suffisamment meublée. Celle de Barrier laissait beaucoup plus à désirer. Les prisonniers furent autorisés à faire venir leurs repas du dehors et à les prendre ensemble. C'était une faveur très appréciable. On fut assez large sur les visites. Décidément, le procureur général se rappelait que Louis Veuillot avait été de ses connaissances et même de ses amis. Mon frère reçut le même jour à la Conciergerie, l'évêque de Langres, M^gr^ Parisis, et Mallac, qui, de maître des requêtes et chef de cabinet du ministre de l'Intérieur, allait devenir ou était déjà préfet.

Je ne dois pas négliger de dire que Louis travailla de bon cœur dans sa prison. Il profita des loisirs qu'elle lui imposait pour mettre à peu près en règle sa correspondance, et se donner le plaisir des lectures non obligatoires; il relut quelques-uns de ses auteurs favoris : Racine, Corneille, La Bruyère. Il fit la préface de la réimpression en volume de *l'Honnête Femme* et écrivit, sur les choses et les hommes du temps, des pages détachées, qui, plus tard, prirent place dans les *Libres Penseurs*. Il faut les chercher parmi les plus dures. La prison ne le portait pas à la mansuétude et, bien qu'il l'acceptât avec sérénité, elle lui donnait des idées noires. Trente jours de prison ! il se dit, au début, que ce serait court, mais à l'user il trouva que c'était long.

L'abbé Morisseau eut l'une des premières lettres du prisonnier. Elle porte en tête ces mots : *Gloire aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.*

« A la Conciergerie, juin 1841.

«... Me voici en prison. J'y suis bien, trop bien, ceci ne ressemble pas du tout au martyre. Avec un peu plus d'air, ma prison ressemblerait à un lieu de plaisance. J'y suis au frais et à l'ombre, j'y suis seul, j'y lis, j'y écris, j'y prie : ce matin, j'y ai commencé le mois du Sacré-Cœur, que je n'aurais jamais eu le temps de célébrer dans le monde. Le soir, quand les voleurs sont enfermés, on me permet d'entrer dans la cour où ils prennent leurs ébats, et je puis m'y promener pendant une heure et demie environ. Par malheur, c'est là que je ramasse des puces en abondance, mais il n'y a point de roses sans épines. Les geôliers ont soin de moi, je leur suis recommandé par M. le général des galères, vulgairement nommé préfet de police. Pour me rendre la vie plus douce, ils avaient formé mon lit d'une telle pile de matelas que je n'ai pu y monter qu'avec le secours d'une chaise, et comme les matelas sont très étroits, j'ai passé une partie de la nuit à chercher des moyens de me tenir en équilibre; figurez-vous un homme couché sur la crête d'un mur chancelant, et menacé de se réveiller à six pieds plus bas, sur un édredon de dalles. Mais cela ne venait que d'un excès de tendresse de ces bons geôliers... »

C'est du même ton que le prisonnier écrit au prieur de Solesmes, dom Gardereau :

« Que vous dirai-je de ma maison d'été d'où je vous écris? J'y suis au frais et à l'ombre, du reste, je m'y trouve bien, fort bien, trop bien; des punaises, non, modestement des puces, mais pas plus qu'à Solesmes, seulement, il y a de moins le Père le Bannier. Je n'ai pas non plus trop d'air; c'est que l'air circule mal entre les verrous et les barreaux. Jamais, par exemple, mon Révérend Père, vous n'avez vu de verrous comme ceux-là. Figurez-vous des essieux. O clôture de Solesmes représentée par de belles

lettres noires au-dessus d'une porte qui n'existe pas ! Quelle figure vous feriez ici, mon père ? J'aurais de l'autre côté du mur les plus beaux noisetiers du monde qu'il ne me serait pas possible d'en accrocher la moindre chose. Heureusement, il n'y a point de noisetiers. Il n'y a de l'autre côté du mur que la liberté, mais la liberté des chiens sans maîtres que je regarde comme une gourgandine. Quant à la liberté de l'âme et de la prière, jamais je ne l'eus plus entière qu'ici, non, pas même à Solesmes, où, seulement, je la possédais plus joyeuse. Dieu est bon et sait parfaitement ce qu'il fait... »

Voici maintenant un passage de sa réponse à une adresse, accompagnée d'une souscription des prêtres du canton de Moncontour (Côtes-du-Nord). Elle est adressée au curé doyen, M. l'abbé Robin :

« C'est ici que j'ai reçu la lettre et l'aumône que vous avez bien voulu m'adresser tant en votre nom qu'au nom de vos dignes collègues les prêtres du canton de Moncontour. Déjà, quoique ma prison soit douce, je me trouvais heureux d'y être pour la sainte cause de Jésus-Christ. En lisant l'honorable témoignage de vos sympathies, je n'ai pu retenir des larmes de reconnaissance. Dieu m'est témoin que je ne me reconnais pas digne de l'honneur que vous me faites, mais il m'impose et j'accepte le devoir de le mériter. Priez pour moi, priez tous, priez souvent, rappelez-vous mon nom quand vous célébrez le saint sacrifice, afin que le souverain juge ne me reproche pas un jour d'avoir eu la confiance des saints et de n'avoir rien fait pour la justifier. Oui, malgré beaucoup de faiblesses, j'ai sincèrement voulu défendre la sainte cause, et j'en ai été récompensé d'une façon qui m'épouvanterait, si, dans ces grâces et ces adoucissements qui sont un témoignage de mon peu de force, la main qui me les prodigue ne me laissait voir aussi une preuve de sa bonté... »

L'Univers faisait alors signer une adresse des catholiques français à O'Connell mis en prison par les Anglais.

Mon frère, de la Conciergerie, recommandait cette manifestation à ses correspondants. Après avoir remercié le doyen de Moncontour, il lui disait : « Je vous recommande ainsi qu'à vos dignes collègues l'adresse que nous voulons envoyer à O'Connell prisonnier. Il importe que la manifestation soit digne de ce grand homme et digne de nous ».

Le 15 juillet, Louis avait fait son temps et la porte de sortie lui fut ouverte dès la première heure. Je n'étais pas encore levé lorsque j'entendis mes sœurs crier joyeusement : Voilà mon frère! voilà mon frère! — Tous trois, même en causant entre nous, nous l'appelions toujours « mon frère ». Ce fut un jour de fête, particulièrement pour notre mère qui ne pouvait admettre, malgré toutes nos explications, que son fils ne souffrait pas beaucoup d'être sous les verrous.

Le lendemain, Louis Veuillot faisait sa rentrée au journal par un long article intitulé : *Ce que l'on pense en prison.*

« Les catholiques, y disait-il, à qui l'on reproche de crier à la persécution, ont eu maintenant trois des leurs sous les verrous; trois des leurs ont payé l'amende. On leur répondra sans doute qu'ils se plaignent de peu de chose. Ce sera un argument digne des procureurs du roi, qui ont fini par se blaser et par blaser le public sur des faits de ce genre. Sous un régime qui consacre la liberté des opinions, qui met, par conséquent, toutes les opinions en butte aux attaques des opinions contraires et sollicite chacun d'écrire, un citoyen, lorsqu'il a exposé ses convictions ou les a défendues, peut s'estimer heureux d'en être quitte pour la suppression de son écrit, une amende imposée sans égard à ses ressources pécuniaires, un mois de prison...

« Non, ce n'est pas peu de chose qu'un mois de prison; ce n'est pas peu de chose qu'une amende qui prend à l'écrivain plus que son humble et rude travail ne lui rapporte souvent en une année, ce n'est pas peu de chose, surtout, de penser qu'un honnête homme, un homme libre

peut être puni de la sorte pour un acte de sa liberté pour quelques paroles qu'il n'a pas crues coupables, auxquelles il dénie toute intention mauvaise et qui n'ont produit aucune perturbation...

« Sans doute, les chrétiens d'autrefois ont supporté davantage et nous pouvons supporter davantage aussi, mais parce que vous ne faites pas tout ce que vous pourriez faire et tout ce que nous saurions braver, en résulte-t-il que vous ne persécutez pas?...

« Du reste, nous voulons bien qu'on le sache : sous l'impression encore fraîche de la cour d'assises et de la prison, nous ne sommes point fâchés d'être persécutés; selon l'usage constant des œuvres chrétiennes, notre œuvre a grandi parmi les épreuves. Nous avons senti grandir en nous le zèle et le respect qu'elle nous inspirait déjà. Fiers des sympathies dont elle est entourée, nous la poursuivrons avec la conviction que nous ne pouvons rien faire de plus honorable. Il n'y a qu'un mois, tous les sacrifices nous étaient possibles; aujourd'hui tous les sacrifices nous seraient doux... ».

Ce langage prouvait que la prison n'avait pas affaibli les cœurs. « La prison, s'écriait Louis Veuillot, mais elle fut notre berceau! nous avons nos racines dans les catacombes. Mettre un chrétien en prison, c'est le retremper dans l'air natal ».

L'un des bons résultats que ce procès eut pour *l'Univers* fut d'améliorer les rapports de son rédacteur en chef avec l'archevêque de Paris. Sans être l'ennemi du journal, Mgr Affre s'en défiait. Il le trouvait trop entreprenant, trop hardi. Tout en revendiquant la liberté de l'enseignement, le sage prélat prêtait parfois une oreille complaisante aux catholiques d'entre-deux, disposés à pactiser avec le gouvernement et l'Université. Quand, devant lui, on accusait Veuillot de violence, il ne disait pas non, et, bien qu'il se défendît un peu d'être gallican, si l'on prétendait que *l'Univers* attaquait à l'excès le gallicanisme, il disait oui. Au

total, on était convaincu dans le milieu catholique parisien que la feuille ultramontaine ne plaisait guère à l'archevêché, et que si jamais elle avait besoin de secours, ce ne serait pas là qu'elle en trouverait. Nous partagions à *l'Univers* ce sentiment. Aussi la prompte et généreuse souscription de l'archevêque fut-elle reçue avec beaucoup de joie. Louis Veuillot y vit, non une approbation absolue de l'œuvre, mais ce que Mgr Affre avait voulu y mettre : une marque d'estime et de sympathie; puis un encouragement à continuer la lutte contre l'Université. C'était bien cela. Le pieux et docte prélat, après avoir longtemps réfléchi et peut-être hésité, était maintenant dans cette voie; il y apportait son caractère à la fois craintif et tenace. Il trouverait encore que d'autres marchaient trop vite et faisaient trop de bruit, mais la crainte d'être compromis par les exagérés ne l'empêcherait pas d'agir à son heure, et, au besoin, il saurait parler haut. Il le prouva en ne craignant pas de dire, et même assez rudement la vérité au roi. Sa prudence, que l'on eut le droit en certain cas de trouver excessive, était limitée par le devoir. Il s'est bien défini sous ce rapport dans une correspondance de 1840 avec son très entreprenant ami, l'abbé Combalot. Celui-ci, qui avait travaillé avec plus de zèle que d'influence, à le faire nommer archevêque de Paris, se croyait quelque droit sur lui et le pressait turbulemment de tout changer dans son diocèse. Le vénérable prélat, agacé, lui répondait, non sans quelque ironie : « Mon cher ami, vous devez vous souvenir que vous m'avez pressé d'adopter plusieurs projets pour lesquels je vous ai toujours prié de m'accorder le temps de la réflexion... J'ai très peu de confiance dans ma manière de voir, mais de cette défiance à la disposition d'accepter les yeux fermés tout ce qu'un ami même très dévoué croirait m'être utile, il y a loin, très loin... Je vous trouve trop pressant et trop pressé. La lenteur de mon esprit et mon genre de caractère et toutes mes imperfections ne me permettent pas de bâtir en quelques mois tout ce que vous

concevez en une matinée. Si vous employiez moins de temps à me quereller, j'en emploierais moins aussi à me défendre ».

C'est dans ce même sens qu'il avait coutume de répondre aux militants qui le pressaient de prendre, avec plus d'entrain et plus de suite, part au combat. Il ne voulait ni promettre, ni refuser. En même temps qu'il se prononçait contre le monopole, il blâmait avec une mauvaise humeur et un accès de sévérité diverses publications, à son avis trop belliqueuses, notamment *le Miroir des collèges* de l'abbé Masson, prêtre du diocèse de Paris, *le Monopole universitaire* de l'abbé Des Garets, que défendit tout haut contre lui, l'évêque de Chartres l'un de ses suffragants. De cette attitude de Mgr Affre on avait d'abord conclu, et c'était assez naturel, qu'il ne voulait rien faire. Non, il *s'accordait le temps de la réflexion*. Quand il reconnut qu'il fallait combattre, il le fit avec le moins de bruit possible et sans cesser, d'ailleurs, dans les conversations privées de recommander la modération. — Vous avez toujours été ferme et quelquefois trop vif, dit-il à Louis Veuillot, lorsque celui-ci le remercia de son offrande, vous resterez ferme, je le sais, soyez en même temps modéré; votre archevêque, près de qui vous trouverez toujours affection et justice, vous le demande. — Le conseil avait du bon et le rédacteur en chef de *l'Univers* le prit très bien. Toutefois, pour ne pas être accusé plus tard de manquement à sa parole, il dut faire remarquer doucement que, dans les polémiques, la modération doit se mesurer aux situations. Le journaliste, dit-il, dont on attaque avec fureur et déloyauté la personne, le drapeau, les croyances, les amis, n'est-il pas quelquefois forcé et presque toujours excusable d'apporter quelque rudesse dans la polémique? Mgr Affre hocha la tête et ne répondit rien.

Cette promesse de justice et d'affection faite à Louis Veuillot, le vénérable prélat eut l'année suivante l'occasion de la tenir et il la tint, non sans prouver en même

temps que *l'Univers* ne lui plaisait guère et aurait tort de compter fermement sur lui.

Certes la besogne et les préoccupations n'avaient point manqué à Louis Veuillot durant les premiers mois de cette année 1844, où il goûta le repos de la prison. Cependant, en dehors des travaux du journal, il avait publié au mois d'avril, au cours de son procès, un volume de littérature, *les Nattes,* et il en publia deux autres, *l'Honnête Femme,* au sortir de la Conciergerie. — Aucun de ces volumes ne donnait précisément de l'inédit; cependant, ils avaient coûté du travail, car ce qu'il livrait en hâte aux journaux ou aux revues, Louis Veuillot ne le réimprimait point sans le revoir de très près. Il n'y avait pas manqué pour *les Nattes,* qu'il présentait ainsi au public dans une dédicace à l'abbé Morisseau :

« Je vous dédie ce livre : c'est une pauvre offrande, bien indigne de vous et de mon amitié pour vous; mais qui voudrait l'accepter, si ce n'est vous? Des feuilletons perdus qu'on me reprochera d'avoir voulu tirer de l'oubli et qui ne méritent pas même ce reproche... Il ne s'agit dans ces fantaisies ni de philosophie, ni d'art, ni de politique; et je m'avance ami de tout le monde, sous pavillon marchand. Mon père était un honnête ouvrier qui faisait des tonneaux; il fut trop pauvre pour me laisser même son état, et je suis un honnête ouvrier qui fait des écritures. Aujourd'hui, je mets en vente quelque petit fonds de magasin, produit de mon industrie, et vraiment l'entreprise est des plus loyales, puisqu'enfin j'offre une marchandise connue et que personne n'est forcé de l'acheter ».

Et pourquoi met-il en vente ces écritures dont il paraît faire peu de cas? C'est qu'il faut vivre, qu'il a des charges de famille et que, sous le drapeau où il sert, si le soldat recueille de grandes joies, il n'a qu'une fort maigre solde, sans garantie du lendemain. Néanmoins, c'est un bonheur incomparable de marcher sous ce drapeau, de combattre la nuit, de combattre le jour, de traverser la montagne

qui n'a point de sentier, d'entrer dans le torrent avant de savoir s'il est guéable! « Vie de guerre, vie d'aventures, vie de merveilles et d'espérances! Quiconque a goûté de cette vie n'en voudra point d'autre : Israël, que tes tentes sont heureuses! O Jacob, qu'ils sont beaux tes pavillons!

« Mais adieu le loisir administratif; adieu les bons gages bien assurés que le gouvernement donne aux siens! Toute administration publique est embellie de caissiers qui sont l'exactitude même, et qui ne vous demandent jamais à la fin du mois, si vous avez rédigé beaucoup de pièces bureaucratiques, ou seulement beaucoup de menue littérature... » Dans l'armée chrétienne, il n'en est pas ainsi et c'est pourquoi l'auteur des *Nattes* étalait au marché « ces petits ouvrages grossièrement travaillés pendant les rares et courts loisirs des camps ».

Ces « petits ouvrages » étaient, d'ailleurs, d'un travail très fin, de pensée très douce et très forte. Le volume s'ouvrait par *l'Épouse imaginaire,* œuvre charmante où j'ai montré l'auteur peint par lui-même; venaient ensuite : le *Vol de l'âme, Clorinde et Clémentine, les histoires de Théodore, la Journée d'un missionnaire, En voyage,* etc., etc. Ce sont morceaux achevés tous très littéraires et très pieux. Tous aussi, par certains traits qui s'harmonisent avec l'ensemble, par certains sons de voix plus forts, mais qui ne détonnent point, prouvent que cet écrivain si délicat, si suave, reste en tout ce qu'il écrit homme de combat (1).

A la suite de la table des matières de la première édition des *Nattes,* se trouvait cet avis : « Pour paraître à la fin de Juin : *l'Honnête Femme,* roman par M. Louis Veuillot. 2 vol. in-18. Cet ouvrage a déjà paru en six livraisons dans *le Correspondant.* L'auteur le publie de nouveau après y avoir ajouté quelques chapitres et essayé d'y faire les corrections indiquées par ses amis ».

(1) Les *Nattes* ont disparu comme *titre,* des œuvres de Louis Veuillot, mais les morceaux variés qui les composaient y sont restés. On les trouve dans les *Historiettes et fantaisies.*

Cette note indique doucement que dès sa publication dans *le Correspondant, l'Honnête Femme* avait soulevé des observations variées. Le public de cette revue, porté en toute chose aux accommodements, aimant les demi-teintes, n'avait pas accepté sans réserve tout le roman de Louis Veuillot. A son avis, la vérité y était dite trop sévèrement toujours, quelquefois trop crûment. L'héroïne, l'honnête femme selon le monde, allait trop loin dans le vice et le héros trop loin dans la vertu. Il y avait là, on ne pouvait se défendre de le reconnaître, de vivants et spirituels tableaux de la société mondaine et officielle, mais certains portraits, quoique ressemblants, n'étaient-ils pas chargés à l'excès? Et puis la note religieuse dépassait la mesure. Ce Valère, le héros, n'était pas seulement un catholique; l'auteur en faisait un intransigeant, un intolérant. Et ce « petit journaliste », si fécond en sarcasmes, ne pousse-t-il pas la droiture et l'indépendance jusqu'à l'impossible? Sans doute, il fait sous une forme mordante et amusante de justes critiques des mœurs du temps, mais est-ce à lui de les faire?

Louis Veuillot pesa ces observations et ne les trouvant pas fondées, n'en tint guère compte. Il ratura quelques lignes, il modifia quelques phrases, mais pour le fond il laissa son livre tel qu'il l'avait pensé et écrit sur ce qu'il avait vu.

L'Honnête Femme a pour théâtre la ville de « Chignac », chef-lieu d'un département innommé. On a dit que Chignac, qui n'existe pas, était Périgueux où Louis Veuillot avait été de dix-neuf à vingt-trois ans « petit journaliste », et de ce fait on a conclu que les personnages du roman ont vécu sous les yeux de l'auteur, que celui-ci a positivement donné des portraits. C'est abuser de la logique.

Souvent dans ses livres, Louis s'est souvenu de Périgueux et, certainement il y a beaucoup de cette ville dans le *Chignac* de *l'Honnête Femme* et des *Historiettes et fantaisies*. Mais Chignac, ce n'est pas du tout Périgueux photographié, c'est Périgueux idéalisé et satirisé, grandi

ou diminué selon l'humeur de l'auteur ou les besoins du sujet; bref, c'est la ville du roman et non de l'histoire. Par exemple, « l'ancienne ville de Chignac; vieille par son âge, jeune par ses allures, ayant des rues tortueuses, où il faisait frais l'été, des balcons grillés, des tourelles, » etc., c'est, avec de la littérature, le Périgueux de 1833; mais le Chignac où « de tous côtés la nuit on entendait des sérénades, où il courait des chansons, des contes, des mélodies et même des odes et des histoires tragiques », c'est un Périgueux de fantaisie. Le vrai Périgueux était moins poétique. On y aimait, on y chantait, on y pleurait; on y voyait le comique et le tragique dans la mesure commune, mais non avec tout ce qu'il faut au roman. De même les gens de Chignac que Louis Veuillot a mis en scène, bien que nombre de leurs traits aient été pris sur le vif, n'étaient pas absolument tels qu'il les montre.

Ce sont personnages à la fois vrais et de convention, pour chacun desquels plusieurs individus ont posé et que l'auteur, usant du droit de tout écrivain qui peint les mœurs, a complété, au mieux de son sujet et de ses vues. Louis, quand il sut qu'à Périgueux, on voyait dans *l'Honnête Femme* des « portraits » dont on nommait les originaux, en fut consterné et indigné; il écrivit à Calvimont :

« Il faut que ta loyauté protège la mienne. On me dit qu'un malheureux livre paru depuis un an, fait chez vous scandale. C'est un triste succès pour un chrétien : aide-moi à m'en débarrasser. Retrouve pour moi toute ta vieille tendresse; arme-toi de ton esprit, de tout ton cœur : tu ne m'auras jamais rendu service plus signalé. Il paraît qu'on reconnaît dans mon livre des gens que je ne savais pas connaître si bien et l'on croit me faire plaisir en m'adressant des félicitations, qui, si elles étaient justifiées, me rendraient coupable de calomnie ».

Il protestait tout particulièrement contre l'application à certaine personne du portrait moral de son héroïne et ajoutait :

« Je te demande de défendre ici comme pour toi-même mon cœur et mes sentiments outragés. Fais cela, mon bon Albert. Je te demande un de ces actes de chevalerie que tu n'as jamais refusés. Toi seul, là-bas, sais comment se fabrique un livre : explique-leur la sottise de leurs petites méchancetés. Je n'ai point à t'en dire davantage; je suis heureux, au milieu de cette infortune, de remettre ma cause à un aussi bon défenseur ».

Calvimont répondit de tout cœur à l'appel de son ami; il montra que Chignac et sa société n'étaient ni Périgueux, ni la société périgourdine. Mais la malignité est tenace dans une petite ville et il ne fut écouté qu'à demi. Non, Louis Veuillot n'avait pas fait de portraits personnels, mais l'état politique et religieux, l'état d'esprit et de mœurs qu'il avait décrit était d'un observateur voyant bien. Dans sa préface datée « de la Conciergerie du Palais le 6 juillet 1844 », il disait : « J'ai été incrédule, je suis chrétien; j'ai fréquenté les deux mondes, et je puis parler pertinemment de l'un et de l'autre. La supériorité intellectuelle et morale des chrétiens est évidente. Ceux qui disent le contraire jugent un pays qu'ils n'ont pas visité sur les rapports des transfuges, des traîtres, des bannis; ils le jugent avec un esprit faussé, lors même qu'il est sincère. La vie est l'épreuve où Dieu marque les siens. Le chrétien combat. Le simple honnête homme fuit bientôt, s'endort ou succombe... Malgré la frivolité de cette esquisse, je l'ai faite sérieusement, moins pour me distraire de mes travaux habituels que pour les compléter. J'ai voulu dans un petit cadre montrer ce que devient une société qui a pour ainsi dire chassé Dieu de ses mœurs et de ses lois ».

Une vingtaine d'années plus tard, Sainte-Beuve étudiant, sans complaisance mais en critique supérieur, ce livre y signalait beaucoup de jeunesse, un relief puissant, une grande justesse d'observation, appliquée avec infiniment de verve au milieu où l'action se passait. Il y voyait des types du temps plutôt que des individus, et sans le dire

expressément prouvait que Louis Veuillot avait atteint le but que marquait sa préface :

« Le roman de M. Veuillot, *l'Honnête Femme*, ne peut être passé sous silence... L'auteur a mis là sous forme dramatique, dans un milieu idéal qu'il appelle Chignac, ses observations de journaliste en province. Ce n'est pas lui qui flatte et embellit l'humanité ; doué et armé comme il l'est d'un esprit de malice et de goguenarderie, il la voit tellement bête, tellement basse, cette pauvre humanité, qu'il a bien besoin, à la fin, de la rédemption et du Crucifix pour ne pas la conspuer tout à fait. Mais dans la première partie de ce roman, où le sermon prendra trop tôt sa revanche, que de jolis chapitres pourtant, gais et fins, et digne d'un Charles de Bernard, avec le trait plus accusé! Savez-vous qu'il a devancé *Madame Bovary* pour certaines peintures étonnantes de vérité locale? Il est réel au delà de tout. Balzac imagine et invente beaucoup plus dans ses portraits de provinciaux; il surcharge et surajoute à tout instant : M. Veuillot rend et copie mieux ».

Oui, l'auteur de *l'Honnête Femme* avait bien *copié* dans son livre comme a dit Sainte-Beuve, la société qu'il voyait. J'ajoute qu'en la fustigeant, en lui montrant son abaissement, il ne s'était pas écarté de ses travaux habituels, c'est-à-dire de la défense et de la glorification de l'Église.

Bien qu'il ne fît plus que du journalisme, la situation littéraire de Louis grandissait. Même là où régnaient les universitaires on le recherchait comme écrivain. Ce roman, *l'Honnête Femme*, dont on s'était effrayé au *Correspondant*, on l'avait remarqué à *la Revue des Deux-Mondes* et le célèbre directeur de ce recueil, Buloz, qui tenait plus au succès qu'aux doctrines et aux idées, fit savoir au rédacteur en chef de *l'Univers* que la Revue publierait volontiers quelque chose de lui. — Dites à Buloz, répondit mon frère, que j'ai trop à combattre ses collaborateurs et ses amis dans *l'Univers* pour trouver le temps d'écrire chez lui. — Ce n'était pas la première fois que pareille ouverture lui

était faite. Dès la fin de 1842, le directeur de *la Revue des Deux-Mondes*, frappé et quelque peu inquiet de divers articles de Louis contre la *Revue de Paris*, avait songé à neutraliser ce polémiste. Mon frère s'en était amusé et l'avait conté ainsi à Foisset : « Buloz attendant son tour, qui viendra, m'a fait dire à quatre reprises qu'il était prêt à m'ouvrir les portes de sa Revue, que j'y serais libre; et voyant que je refusais obstinément, il m'a fait menacer d'abîmer mes livres. Que m'importent mes livres!... »

Je ne sais plus dans quelle mesure Louis fut *abîmé*, mais je sais que Buloz ne se découragea point. Il renouvela ses offres sans plus de succès; ce ne fut qu'après la révolution de 1848 qu'il put donner à ses abonnés du Louis Veuillot. Dans ces demandes, mon frère voyait moins un hommage personnel que le besoin pour Buloz de varier et relever sa rédaction. Il faut à *la Revue des Deux-Mondes* et à ses amis, écrivait-il à Foisset, quelque raison plus forte que la crainte d'être piqué par moi pour faire appel à un catholique. « Cette raison, c'est qu'ils n'ignorent pas le goût du public; ils sentent très bien qu'ils répètent d'éternelles vieilleries, que toute base leur manque; que la critique chrétienne est autrement forte et solide que la leur; ils devinent qu'ils ne garderaient pas le public si le public savait où aller. Les écrivains aussi ont cette conviction. Ils l'avouent, surtout ceux qui ont du talent, et Alfred de Musset principalement se lamente de n'être pas tombé en d'autres mains que celles qui l'ont élevé... Il faut instruire ces esprits futiles, mais ils ne peuvent être instruits que par la littérature. Ils ne lisent tout au plus que ce qui se publie aujourd'hui... De bons travaux de ce genre dans un recueil bien situé, leur ouvriraient les yeux, les intimideraient, les convertiraient peut-être plus vite qu'on ne pense. Je me sentirais assez fort pour quelques-uns de ces travaux si nos amis n'en avaient point peur ».

Mais les amis en avaient peur!

Sainte-Beuve, à cette même date, exprimait dans ses let-

tres anonymes à *la Revue suisse* des jugements qui pour le fond se rapprochaient beaucoup de ceux de Louis Veuillot. Il parlait du « calme plat » où tombaient les lettres et ajoutait : « Je ne sais en vérité, si la disette dure, comment se passera la saison. Buloz en était tout pâle l'autre jour. — On se parle à l'oreille : — Eh bien, quoi! — Il paraît qu'il n'y a rien!... Insistez, vous, croyant d'un pays moral, sur cet épicuréisme pratique d'ici qui n'a produit qu'un bon moment de jeunesse, mais passé lequel, tous, plus ou moins, nous sommes sur les dents, sur le flanc : chacun a été bourreau de son esprit. J'en prends ma part ».

Louis Veuillot espérait ou plutôt voulait espérer que *le Correspondant,* bien fait, pourrait profiter de cette crise intime de la littérature. C'était une illusion. *Le Correspondant,* enfin éclos en janvier 1843, n'eut et ne pouvait avoir, dans les mains où il était, qu'une existence effacée. Le directeur, le très bien intentionné Wilson, manquait de volonté et les bailleurs de fonds, qui ne s'entendaient pas, prétendaient commander. « Il paraît, disait Louis Veuillot, que 10.000 francs voulaient de la vigueur et 10.000 autres de la modération. Quelle pitié! Ces messieurs ne peuvent-ils confier leur argent à quelques bons et honnêtes cœurs et les laisser maîtres d'agir? »

Et oui, pour bien faire une revue ou un journal, il faut que la rédaction ait un programme très net et puisse l'appliquer comme elle l'entend. Les comités de direction annulent et tuent les journaux.

Il n'y eut pas à cette époque rupture entre Louis Veuillot et *le Correspondant.* On ne se bouda même point. Seulement après la publication de *l'Honnête Femme* les rapports personnels furent tièdes. Il y avait des incompatibilités d'humeur. Mais aux yeux du public, pour les grandes questions de liberté d'enseignement et de liberté religieuse alors si vivement agitées, on marchait ensemble. C'était l'essentiel.

CHAPITRE XIX.

LA QUESTION CATHOLIQUE DEVANT LES CHAMBRES. — LE PROJET DE LOI SUR LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT. — DISCUSSION DE CE PROJET A LA CHAMBRE DES PAIRS. — DISCOURS DE MONTALEMBERT; ARTICLES DE LOUIS VEUILLOL. — MONTALEMBERT ET LOUIS VEUILLOT (1844).

La lutte engagée par les catholiques contre le monopole universitaire et l'enseignement de l'État de plus en plus hostile à l'Église, avait eu trop d'ardeur et d'ampleur durant l'année 1843 pour que la campagne de 1844 ne fût pas extrêmement passionnée et d'une très grande importance. Tout le monde le prévoyait et cette prévision générale fut complètement justifiée.

Après le procès Combalot, était venu le procès de Louis Veuillot, dans lequel l'Université et le ministre de la justice avaient enveloppé habilement et arbitrairement *l'Univers*. Les grands débats parlementaires étaient déjà commencés et allaient s'étendre. En même temps qu'il appelait à son secours ses juges et ses jurés, le gouvernement annonçait que pour satisfaire au vœu de la Charte il préparait un projet de loi sur la liberté de l'enseignement; et tout de suite, la Chambre des députés se déclarait favorable au monopole qu'elle appelait « l'autorité de l'État en matière d'instruction publique ». Les débats des 24 et 25 janvier sur la « question religieuse » prouvèrent que de cette chambre, la religion et la liberté n'obtiendraient rien. Vainement M. de Carné justifia les revendications des ca-

tholiques, vainement M. de Tracy, un libéral qui, se séparant de son parti, voulait la liberté religieuse, même pour les ultramontains, « même pour les Jésuites », pressa ses amis d'être vraiment libéraux; la majorité n'eut d'oreilles que pour les universitaires ultras et les ultra-gallicans : MM. Dupin, Nisard, Isambert et le patelin ministre des cultes, M. Martin (du Nord). Celui-ci déclara vite que le projet annoncé, bien que très libéral, refuserait aux congrégations religieuses la liberté d'enseigner. Cela lui valut des applaudissements.

Huit jours plus tard, le 2 février 1844, le ministre de l'instruction publique déposait son projet. Il avait promis *une loi de sincérité et de modération*. Hélas! sauf quelques modifications dont la liberté ne pourrait tirer grand parti, il proposait le maintien et même le perfectionnement du monopole. Celui-ci serait un peu moins affiché, mais beaucoup plus fort. Depuis 1830, par suite de la promesse de la Charte, il n'était plus qu'une usurpation condamnée à disparaître. La loi nouvelle allait le reconstituer définitivement. Aujourd'hui, il était inconstitutionnel; demain, il serait la légalité. L'Université, restée l'État enseignant, gouvernerait les institutions d'enseignement secondaire dites « libres » qu'elle semblait accepter pour rivales. Ces maisons de plein exercice, dont tous les professeurs et même les maîtres d'études ou « pions » auraient des grades universitaires, « n'exerceraient » que sous le contrôle, l'inspection et la surveillance de l'Université; en cas de poursuites, elles auraient pour juges les conseils ou tribunaux universitaires; leurs élèves ne pourraient se présenter devant les jurys d'examen, uniquement composés des enseigneurs officiels, qu'en produisant un certificat d'études qui les dénoncerait élèves d'un établissement « libre », c'est-à-dire rival sinon ennemi; les certificats de capacité dépendraient d'un conseil où l'État enseignant aurait la haute main, etc. Enfin tout directeur et professeur d'un établissement libre serait tenu de déclarer par écrit qu'il

n'appartenait à aucune association ou congrégation non autorisée. J'oublie certainement quelques prescriptions.

Les petits séminaires, se trouvant dans une situation spéciale, n'étaient pas soumis à toutes ces exigences, mais la loi limitait à vingt mille le nombre de leurs élèves et ajoutait que de ces vingt mille, la moitié seulement seraient admis aux examens du baccalauréat.

Voilà en gros quelle était cette *loi de sincérité et de modération,* établissant l'enseignement *libre*. Naturellement l'Université conservait tous ses privilèges, tous ses honneurs, tous ses profits. Aux nombreux millions que déjà lui donnait l'État, d'autres millions seraient, au besoin, ajoutés afin qu'elle pût écraser, si, par impossible, elles devenaient redoutables, les institutions que l'on tenterait d'élever contre elle. C'était bien la guerre. Aucun catholique ne pouvait en être surpris; presque tous en furent contents. L'épiscopat, au lieu de s'en tenir aux intérêts des petits séminaires, prit position sur le large terrain de la liberté. Et comme les Belges avaient établi chez eux la liberté de l'enseignement, les catholiques français qui n'avaient pas manqué d'invoquer cet exemple, résumèrent définitivement leurs revendications dans ce cri de ralliement : « la liberté, comme en Belgique » (1).

Tandis que les catholiques militants dénonçaient avec indignation ce projet de loi, où la haine de la liberté atteignait l'extravagance, quelques universitaires ultras, notamment Victor Cousin, reprochaient à son auteur d'avoir fait trop de concessions aux cléricaux et prétendaient n'accepter qu'à regret cette œuvre mitoyenne. Au fond, ils en triomphaient. Les universitaires modérés et leurs

(1) M. le Marquis de Régnon, catholique dévoué, d'esprit très vif et excentrique, n'ayant confiance qu'en lui-même et poussant cette confiance au maximum, publia un journal, ayant ces cinq mots pour titre. Il y malmenait beaucoup l'école de Montalembert et de l'*Univers*, coupable à son avis de mal attaquer l'Université. Louis Veuillot le laissait dire. Montalembert lui répondit.

alliés politiques, les conservateurs doctrinaires, travaillèrent de grand cœur à la faire passer. La Chambre des pairs, appelée la première à se prononcer, leur offrait de grandes chances de succès. Ils y firent élire une commission favorable et celle-ci prit pour rapporteur un des hommes les plus marquants et les plus écoutés de cette assemblée, le duc Victor de Broglie, à la fois catholique et universitaire. Il n'était pas seul de cette fâcheuse espèce. Le choix était habile et donna aux adversaires du monopole des craintes que le remarquable et trop habile rapport du noble duc aggrava. Voici quelques lignes de Louis Veuillot sur ce travail :

« ... M. le duc de Broglie est un honnête homme et un homme de talent. Qui en doute. Mais étudiez l'histoire : toutes les époques vous montreront des talents et des probités de ce genre, attachés de bonne foi aux projets de ministres prévaricateurs. Dupes éternelles d'une vanité plus grande que leur esprit, moins haute que leur cœur, ils font réussir la plupart des iniquités que l'on essaie en ce monde. Toujours désabusés trop tard, ils vont ensuite pleurer dans la retraite un triomphe dont ne saurait les consoler la pitié des honnêtes gens qui les ont combattus.

« Ce succès funeste, M. de Broglie est en voie de l'obtenir. Nous redoutions à bon droit cet art de poser les principes de la liberté, pour conclure contre la liberté, cette glorification du monopole, qui ressort de la critique de ses abus, ce dédain de la religion, voilé sous le respect le plus apparent; ce mépris parfait pour les réclamations de l'Église, que l'on sait cependant ne pas injurier, que l'on veut ne pas injurier; cette ingénuité enfin, qui recherche avec soin les améliorations possibles, mais qui semble plus soigneuse encore de n'en trouver jamais que d'illusoires ou de dérisoires. Nous pensions que cela pourrait faire des dupes, et tout cela sans doute en fait. N'y en eût-il d'autres que le noble pair lui-même, ce serait déjà trop.

« Il y en a davantage. Des chrétiens trop fatigués d'une lutte qui n'est qu'à son début, se félicitent de ces améliorations vaines et toutes de forme. Prenant la promesse d'un changement de prison pour une espérance de liberté, et bientôt cette espérance pour la liberté même, ils se bercent de beaux rêves, parce que leur geôlier en tirant sur eux les verrous, veut bien avouer qu'ils sont les prisonniers de la violence et de l'injustice. Peu s'en faut que par reconnaissance pour ces douces paroles, ils ne souscrivent à leur condamnation. S'il en était ainsi, nous regretterions cent fois le projet brutal de M. Villemain : au moins celui-là ne dissimulait pas la volonté de nous écraser et personne ne pouvait s'y méprendre. Pour l'amour de Dieu, soyez victimes, ne soyez pas ridicules!... (1) »

Ces lignes indiquent bien le caractère des amendements introduits par la Commission dans le projet du ministre de l'Instruction publique. Des adoucissements de forme, des modifications de détail, figurant des améliorations, le faisaient paraître moins révoltant, mais n'en changeaient nullement le fond. Au total, pour les catholiques le danger était plus grand.

Malgré sa résolution d'être habile, M. de Broglie n'avait pu se défendre d'une faute qui tenait à son caractère. Ce vieil allié de la bourgeoisie libérale était foncièrement hautain. Son ton, son geste, son regard, respiraient la morgue. Il y en avait aussi dans ses discours et ses écrits. Or, comme homme d'État, comme duc authentique, et l'un des fondateurs de la monarchie de Juillet, il avait trouvé fort mauvais que « messieurs les évêques » se fussent permis d'entrer en lutte par le moyen de la presse contre le pouvoir politique. Il le leur fit sentir en affectant de tenir à peu près pour non avenues leurs réclamations. C'est à peine s'il daigna y faire allusion en demandant qu'on ne s'occupât point des *dénonciations* et des *décla-*

(1) *Mélanges*, t. I. p. 258.

mations dont avaient retenti *quelques journaux*. En revanche, l'éminent et dédaigneux rapporteur voulant se montrer chrétien — je répète qu'il l'était — déclarait que dans les collèges de l'État, l'instruction religieuse devait être *vraiment religieuse,* c'est-à-dire *positive, approfondie, dogmatique...* Seulement, il entendait qu'on s'en fiât là-dessus aux soins pieux du personnel universitaire... Se moquait-il? Non, ce chrétien, ce personnage essentiellement grave, ne pouvait sur une telle question user de moquerie; mais il était homme de parti et voulait sauver le Monopole (1).

Je vois encore Montalembert et Louis Veuillot tournant et retournant avec trouble et colère ce rapport. Montalembert, dont les prochains débats allaient grandir la situation et affermir l'autorité, était, plus que mon frère, inquiet du résultat. Bien qu'il eût suivi avec une attention passionnée le travail qui s'était fait en France durant son très long séjour à Madère, il ne croyait pas qu'on eût gagné beaucoup de terrain. Aussi redoutait-il une défaite écrasante. Il restait en grande partie sous l'impression de découragement qu'il avait emportée de France. Deux ou trois extraits de ses lettres montreront où il en était à la veille de sa rentrée :

« Madère, 13 janvier 1844.

« Après de mûres réflexions, je me suis décidé à ne pas retourner en France avant le printemps, malgré la présentation de la loi à la Chambre des pairs. Dans la discussion qui aura lieu, je serai *seul,* et ma voix étouffée après les premières récriminations ne servirait qu'à cons-

(1) C'est à l'occasion du rapport de M. de Broglie que l'abbé Dupanloup entra dans la campagne engagée contre l'Université. Il publia avec l'autorisation de l'archevêque de Paris deux brochures intitulées : *Lettres à M. de Broglie, rapporteur du projet de loi relatif à l'instruction publique.* Montalembert le félicita de son travail, non sans lui dire : « Vous parlez trop au duc de Broglie de votre respect et de votre reconnaissance ».

tater notre défaite. Je ne me sens pas, d'ailleurs, le courage ni l'esprit nécessaire pour tenir tête à l'argument irrésistible, selon moi, du silence des évêques et de l'assentiment des pères de famille qui ne signent pas de pétitions et qui jettent à l'Université deux mille enfants de plus, après les infamies publiquement constatées de cette année, qu'ils ne lui en avaient livré l'an dernier. Je crains de me laisser aller à des invectives déplacées non pas tant contre la tyrannie universitaire, que contre les pères et les évêques. Si j'étais en France, je ne fuirais pas, à coup sûr, le combat : mais traverser les mers pour aller défendre des gens qui ne se soucient pas le moins du monde d'être défendus et qui méritent encore plus de reproches que leurs oppresseurs, c'est ce qui ne me tente guère. Je reste donc avec mon saint Bernard (1). A moins de quelque occurrence imprévue, je ne serai pas à Paris avant le mois de mai ».

Cinq semaines plus tard, quelques jours avant de s'embarquer, et quoique le mouvement catholique fût en bonne voie, il restait découragé. Il écrivait à Louis Veuillot :

« Madère, 17 février 1844.

« Mon cher et vaillant guerrier, j'aurais voulu et j'aurais dû vous arriver au lieu de cette lettre, mais la nouvelle de la mort du général Bertrand, père de notre compagne d'exil (2), reçue hier par un bâtiment extraordinaire, a bouleversé nos projets, car sa fille est dans un état qui ne m'autorise pas à la quitter. Ma femme et mon enfant ne vont pas bien non plus. Pourrai-je partir par la prochaine occasion, c'est-à-dire dans huit ou dix jours? Et si je pars alors, aurai-je quelque chance d'arriver assez à temps

(1) Montalembert préparait dès ce temps son *Histoire des moines d'Occident*.

(2) Mme Amédée Thayer.

pour la discussion de la loi? Dieu le sait. Le plus sûr est de ne pas compter sur moi. C'est une cruelle épreuve pour moi, car je sens bien que ma considération aux yeux des catholiques en sera considérablement diminuée, mais c'est une conséquence de mon exil involontaire à laquelle je dois me résigner. Ce qui me console, c'est que mon absence n'aura absolument aucune importance quant au résultat définitif de la loi; mon vote et mes discours n'y changeraient rien ».

Il se trompait : sa présence et ses discours, sans modifier gravement la loi, eurent beaucoup d'action.

Après cette plainte, venait une nouvelle sortie contre les complaisances de *l'Univers* pour les légitimistes, terminée par cet avis :

« Rompez, rompez tout pacte avec l'iniquité. Et l'*iniquité* la plus menaçante pour nous, c'est le légitimisme, c'est cette stupide doctrine qui a si longtemps exploité l'Église à son profit, qui a confisqué ou annulé toutes les libertés de la religion, qui a désarmé tous les cœurs catholiques de leur énergique nature, et qui, à l'heure qu'il est, infecte l'élite de notre jeunesse et la transforme en apprentis d'antichambre. Vous les avez bien drapés dans la troisième partie de votre *Honnête Femme*, charmant ouvrage qui m'a *presque* réconcilié avec les romans religieux... (1) ».

Il indiquait ensuite en ami et conseiller qui se savait le chef, la ligne que devait suivre le parti dont Louis Veuillot le pressait de venir prendre le commandement :

« Je trouve, comme je crois l'avoir déjà dit dans ma dernière lettre à M. Taconet, qu'il faut adopter pour ligne de conduite les deux principes suivants : 1° bien établir

(1) Alors qu'il n'avait encore lu que la première partie de l'*Honnête Femme*, Montalembert écrivait à Taconet : « Je n'aime pas les romans pieux, fussent-ils de la plume de Louis Veuillot. Qu'il me pardonne ce sarcasme : Je ne lui pardonne pas, à lui qui sait si admirablement parler le langage de la réalité, d'aller se fatiguer dans le régime de la fiction ».

que nous sommes des laïcs catholiques, qui parlons et combattons en dehors et à part du clergé et surtout de l'épiscopat. Vous l'avez déjà fait, mais il faut le refaire sans cesse, — rien ne déroute davantage nos adversaires et nos faux amis : d'ailleurs, rien n'est plus vrai : l'épiscopat constitué comme il l'est, ne peut manquer de nous *trahir,* ou du moins de nous lâcher, selon l'ingénieuse distinction de M. de Talleyrand; 2° nous poser, non pas en vainqueurs ou en combattants sûrs de la victoire, mais en *vaincus* qui cherchent à sauver l'honneur après une bataille perdue. A vrai dire, c'est là notre position. Quelles sont nos chances de victoires pour l'avenir? C'est une question prématurée et sur laquelle vous et moi peut-être ne serions pas du même avis. Mais ce qui est sûr, c'est qu'actuellement nous sommes faibles, désarmés, désunis, misérables en tous points et que les grands airs ne nous conviennent pas. Il faut faire honte de cette misère et de cette faiblesse aux catholiques qui n'ont qu'à vouloir pour être forts, mais il faut l'avouer, en le leur reprochant sans cesse parce que c'est la vérité et que la vérité est toujours la meilleure tactique. Cette faiblesse, d'ailleurs, n'est pas une honte pour des chevaliers, quand ils sont résolus à la secouer pour leur part : *Gloriabor in infirmitate mea,* dit le grand apôtre, et nous pouvons le dire comme lui, d'autant plus qu'il n'y a pas de notre faute. Surtout, ne menacez jamais les universitaires, juste-milieux et autres, de la colère des catholiques : parlez-leur de la colère de Dieu, à la bonne heure, mais non de la nôtre, car c'est comme si vous menaciez les renards et les fouines de la colère des oies qu'ils plument et étranglent à volonté et qui ne savent que siffler un peu en guise de combat ».

Cette lettre montre bien Montalembert et, malgré certains écarts de parole, lui fait honneur; elle montre aussi que, dès lors, entre lui et le rédacteur en chef de *l'Univers,* l'accord n'était pas absolument complet. Certes, ils avaient le même but et y marchaient ensemble; certes, ils avaient

l'un pour l'autre une grande estime où se mêlait une sincère affection — je dirais, si je parlais seulement de mon frère, une vive affection; — certes, ils travaillaient de même cœur pour l'Église et portaient à la Papauté le même dévouement; certes, chacun d'eux était d'un esprit assez généreux et assez élevé, assez fort, pour reconnaître pleinement la force de l'autre et en être heureux. Mais sur l'attitude à prendre dans le combat, sur la conduite à tenir envers les évêques, les royalistes, les catholiques hésitants, etc., des tendances différentes se dessinaient : Montalembert était enclin au pessimisme et Louis Veuillot à l'optimisme. — Nous grandissons et nous finirons par vaincre, disait celui-ci. — Grandissons-nous vraiment, nos troupes valent-elles quelque chose et vaincrons-nous jamais? disait celui-là. Du reste, l'un et l'autre marchaient avec la même résolution, la même fougue à l'ennemi.

La question de tempérament était certainement pour beaucoup dans ces divergences, mais il faut y faire aussi la part des situations. Montalembert, depuis près de deux ans très loin de France, — les nouvelles mettaient, en 1843, une vingtaine de jours pour aller de Paris à Madère,— ne pouvait être bien au courant des choses. Il savait tardivement les faits sans en connaître les dessous, sans être en état d'en bien apprécier le caractère, la portée. Entre les informations qu'il avait reçues et les appréciations que rapportaient ses réponses, cinq ou six semaines s'étaient écoulées et des avis peut-être très justes, quand il les avait écrits, risquaient de détonner quand on les lisait. Par exemple, il ne s'était pas exactement rendu compte des progrès du mouvement catholique et de l'évolution hésitante mais favorable qu'accomplissait l'épiscopat. Il croyait qu'on avait piétiné sur place. Les débats auxquels il venait sans espoir et néanmoins résolument prendre part, allaient lui prouver qu'il y avait du changement. — Je serai seul à la Chambre des pairs, écrivait-il à Louis Veuillot. Non, il y serait le chef, plus ou moins contesté

mais réel, d'un groupe important; il verrait luire l'espérance; *l'Univers* lui avait fait une armée.

Et puis le souvenir, les épreuves d'un passé peu éloigné encore, le rendaient particulièrement accessible au découragement et à l'irritation : il condamnait Lamennais, il détestait sa révolte, mais en même temps, il gardait des préventions contre ceux qui avaient été les ennemis ou les contempteurs de l'œuvre lamennaisienne avant même que Rome eût nettement marqué des craintes. De là, pour une forte part, sa colère contre les légitimistes et sa tendance à se défier des évêques, qu'ils eussent ou n'eussent pas été mêlés aux querelles d'autrefois. J'ai vu ces mêmes sentiments chez presque tous les anciens lamennaisiens. Ils ne mettaient pas en doute les bonnes intentions des évêques, leurs vertus privées et leur désir de bien servir l'Église, mais ils les auraient voulu moins soumis au pouvoir politique et plus favorables aux idées de liberté. Louis Veuillot, tout en désirant que l'épiscopat fût, sinon toujours, au moins plus fréquemment sur la brèche, n'avait pas ce fond d'exigence, résultat des déceptions d'un passé qui lui était étranger. Indifférent aux choses religieuses et journaliste conservateur à l'époque où Lamennais se perdit, il s'occupa peu de sa chute; plus tard, devenu chrétien, il ne songea guère à chercher ce qui pouvait atténuer ses fautes, et n'eut pas à se défier avec quelque rancune de ceux qui l'avaient combattu.

Montalembert avait fait sa rentrée d'orateur à la Chambre des pairs le 16 avril; c'est le 22 du même mois que s'ouvrit devant cette même Chambre la discussion du projet Villemain. Elle ne fut close que le 24 mai; elle avait duré plus d'un mois. Louis Veuillot suivit toutes les séances, sauf une, celle du 11 mai. Ce jour-là, il était à la cour d'assises qui le condamnait pour avoir demandé trop haut la liberté de l'enseignement. Quelqu'un le suppléa pour le compte rendu de la séance dans *l'Univers* : ce fut Montalembert. Et comme le jeune pair avait été l'un des ora-

teurs de la journée, il dut parler de lui. Il le fit très modestement. Au lieu des justes et chauds applaudissements que mon frère lui eût donnés, il se signala pour tout éloge, à « la reconnaissance des catholiques » en bloc avec MM. Beugnot, de Gabriac et de Barthélemy, qui « continuaient la lutte avec un courage digne d'un meilleur succès ».

Cet article de Montalembert donna lieu à un incident qui vaut, je crois, la peine d'être conté. Parmi les personnages politiques de ce temps-là tenus pour favorables aux catholiques, figurait au premier rang M. le comte Molé. Cet ancien serviteur notable de Napoléon, puis de Louis XVIII, dévoué maintenant à Louis-Philippe, était pour le monde officiel et pour les salons où l'on réglait les affaires publiques, un esprit puissant et juste, un sage, un oracle dont l'avis s'imposait. Les catholiques modérés le vénéraient. Sans doute, il n'avait jamais servi l'Église et n'était pas encore le chrétien pratiquant, ami et pénitent des Jésuites, qu'il devint dans la suite; mais pour affirmer sa foi et son zèle, il saurait choisir son jour et ce serait un grand jour. Je cite Montalembert :

«... Remarquons encore l'attitude tout à fait fière, noble, digne, significative et éloquente que prend dans ce débat M. le comte Molé, sur qui certains catholiques de notre connaissance avaient la bonhomie de compter comme sur un défenseur des vœux de l'Épiscopat. Tous les jours, depuis trois semaines, on a traité et tranché devant lui les questions les plus graves, les plus délicates, les plus essentielles à l'honneur et à la sécurité de l'Église. Tout ce que les évêques ont combattu le plus, le plus redouté, a été voté sans modification quelconque. Cet intrépide champion des intérêts religieux a gardé le plus profond silence. Cependant le voici qui se lève; il se dresse dans toute sa majesté; d'un air haut, d'un ton impérieux, il demande la parole. On se tait, et chacun écoute en dressant les oreilles. L'oracle va parler : « Monsieur le « chancelier, dit-il, je demande qu'on vote l'alinéa 3

« avant l'alinéa 2 de l'article en discussion. » Après quoi, il se rassied avec la tranquille grandeur de la conscience satisfaite et du devoir accompli ».

Cette satire vivante et cinglante avait paru le matin; le soir, Montalembert, homme du monde, était dans les salons très fréquentés du duc Pasquier ou du duc Decazes, les deux plus hauts personnages officiels de la Chambre des pairs. Du groupe où il se trouvait, on lui dit d'un ton vif : « Mon cher comte, vous devriez surveiller davantage vos amis de *l'Univers*. Ils vous compromettent. Veuillot a certainement beaucoup d'esprit, mais trop souvent il l'emploie mal. L'article d'aujourd'hui sur le comte Molé est indécent... N'est-ce pas votre avis? » Montalembert, embarrassé, fit un geste incertain accompagné d'un oh! oh! indécis... Et le lendemain, il raconta la chose à mon frère, non sans ajouter : J'aurais dû avouer que l'article était de moi ou tout au moins le défendre ; il faut me pardonner de ne l'avoir pas fait. — Ce n'était pas le moment d'être héroïque, répondit en riant mon frère. — Peut-on savoir quel était votre interlocuteur, lui demandai-je? Il hésita un peu et répondit : Un de nos amis de l'école modérée (1).

Je n'ai pas à faire ici le compte rendu de ces longs débats; j'en veux seulement noter les points essentiels et le résultat. Montalembert y eut incontestablement, à tous les points de vue, le premier rôle. Ce fut sa plus brillante et sa plus forte campagne de tribune et jamais il ne fut si noblement loué. Quel panégyriste était Louis Veuillot quand l'orateur, l'écrivain ou l'homme d'action dont il parlait, l'avait empoigné! Et que Montalembert l'empoignait bien! Celui-ci prit tout de suite l'attitude qui lui convenait. Sans se déclarer le représentant autorisé de la

(1) Montalembert écrivait assez souvent dans *l'Univers*. Il pratiquait surtout l'entrefilet et savait, mieux qu'au temps de *l'Avenir*, y mettre la pointe. Plusieurs fois, durant cette discussion, il donna au journal ce genre de concours. Tel de ces traits piquait Dupin, tel autre atteignait le roi. Il était polémiste; et s'il lui arriva de recommander la modération, je crois que jamais, comme écrivain, il n'en usa.

cause catholique, il montra qu'il se tenait pour tel et *l'Univers* l'en applaudit. Quiconque attaquait notre orateur avait affaire à Louis Veuillot. Voyez cette silhouette de M. Villemain :

« Le célèbre académicien s'impose ordinairement la tâche de répondre à M. de Montalembert. En ces sortes d'occasions, il compte sur ses épigrammes. Ce talent de société l'a trahi complètement dans la séance d'aujourd'hui (1) : non seulement il n'a pu trouver une pointe, mais même les mots, chose étrange, lui ont manqué! Il les cherchait au fond du verre d'eau et les appelait en frappant du poing la tribune : vains efforts! Les subjonctifs étaient rares; la phalange des adjectifs, d'ordinaire si docile et si abondante, n'arrivait pas. Cette pénurie extrême a étonné tout le monde. Quelques personnes peut-être s'en sont affligées; nous ne sommes pas du nombre; mais enfin, si jamais M. Villemain nous avait paru redoutable, nous n'aurions pas tant demandé. Que *le chef illustre de l'Université,* pour parler comme les seuls journaux qui le loueront demain, y prenne garde! Il n'a plus à conserver une réputation d'homme politique; mais il lui reste une réputation de parleur disert et littéraire qui va se trouver bien compromise. Nous-même, qui avons tant de fois vanté son style et son esprit, nous commencerons à nous décourager ».

Le duc de Broglie, s'étant élevé comme rapporteur du projet de loi, contre certaines critiques de Montalembert, reçut cet avis : « Contrairement à ses habitudes et contrairement aussi aux usages de la noble Chambre, M. de Broglie a apporté dans ses répliques beaucoup d'acrimonie. Cette dérogation à la morgue pédante et contente qui caractérise l'école doctrinaire, n'a pas servi l'éloquence de l'honorable rapporteur. La passion ne convient pas à ceux qui se sont fait une habitude de manier le so-

(1) La séance du 26 avril 1841.

phisme..... M. de Montalembert a répondu avec précision et dignité. Après avoir réfuté péremptoirement les assertions gratuites du rapporteur, il lui a fort justement renvoyé le reproche d'inconvenance que M.le duc de Broglie a dû garder ».

Un catholique sincère, mais trop disposé à se singulariser, le comte de Ségur-Lamoignon, commença un discours sur l'enseignement de la philosophie dans l'Université par des attaques contre Montalembert.

« En sa qualité de catholique, dit Louis Veuillot, M. de Ségur-Lamoignon déclare que le langage de M. de Montalembert n'engage pas tous les catholiques. Rien de mieux. Mais il faut bien le reconnaître, par son talent comme orateur et comme écrivain, par son courage, par son dévouement, M. de Montalembert a conquis sur les catholiques de France une grande et juste influence. Étant de ceux qu'ils ont toujours vus sur la brèche, il est aussi de ceux dont les avis ont sur eux le plus d'autorité ».

M. Guizot, auquel Louis Veuillot portait toujours une respectueuse affection, prit aussi la parole dans cette discussion mémorable; et naturellement, ce fut surtout pour combattre Montalembert, en qui il dénonça l'esprit d'anarchie et la prétention non justifiée de représenter l'Église. Réponse de Louis Veuillot :

« M. Guizot a contesté à M. de Montalembert l'honneur d'être, dans la Chambre, le représentant de l'Église catholique. M. de Montalembert venait de proclamer qu'il n'avait fait autre chose que porter à la tribune les réclamations des évêques, et qu'il n'était que l'humble enfant de l'Église. Mais M. de Montalembert a été trop modeste, et il ne lui appartient pas plus de déguiser la position qu'il occupe qu'il n'appartient à M. Guizot de la lui ravir, ou seulement de la lui contester. Oui, sans doute, M. de Montalembert, comme le dernier de ses frères et le plus inconnu, n'est que l'enfant de l'Église, mais il est l'enfant sur qui la mère s'appuie ».

Ces citations, que je pourrais tant allonger, tant multiplier, suffisent à montrer avec quel zèle Louis Veuillot servait Montalembert. Il ne cessait de dire aux catholiques : « C'est notre chef, c'est notre homme ; il faut le suivre ». Toute l'influence qu'il avait conquise, toute la force qu'il avait donnée au journal, toutes les ressources de sa « plume redoutable », il les mettait au service de celui en qui il saluait le général. Et cependant, dès lors, quelques catholiques d'entre-deux, tard venus dans le combat ou déjà fatigués, travaillaient à mettre Montalembert en défiance contre Louis Veuillot. Ils ne voulaient pas que ces deux forces fussent complètement unies. Le caractère, non jaloux, mais exigeant et mobile de Montalembert devait faciliter ce vilain travail. On fit de semblables efforts près de Mgr Parisis, devenu, à tant de titres, la tête ecclésiastique du mouvement, et son ferme esprit, sa sympathie raisonnée pour le rédacteur en chef de *l'Univers* en furent passagèrement ébranlés.

Montalembert qui craignait d'être « seul » dans la Chambre des pairs y trouva, pour cette campagne, des auxiliaires de marque et fort utiles : le marquis de Barthélemy, le comte Beugnot, le marquis de Gabriac, le baron Séguier. D'autres, dans une certaine mesure et sur quelques points, sans se joindre à l'orateur catholique, lui vinrent en aide, notamment M. de Ségur-Lamoignon, déjà nommé, et le duc d'Harcourt. Au total, la question fut traitée sous toutes ses faces avec compétence, vigueur et autorité.

L'Université eut, on ne peut en douter, d'ardents et puissants défenseurs. Outre son représentant officiel, M. Villemain, orateur distingué, et le rapporteur du projet de loi, le duc de Broglie, elle avait là son homme le plus en vue, Victor Cousin, le directeur tout puissant de l'enseignement philosophique dans les collèges de l'État, le grand-prêtre, disait-on alors, de la philosophie universitaire ; puis, sans compter le fretin, le comte Rossi, aventurier politique de haute allure : chassé de l'Italie, son pays, comme membre

des pires sociétés secrètes, conspirateur et insurgé; professeur en Suisse, où il devint citoyen de Genève, professeur en France, naturalisé Français, élu membre de l'Institut, élevé à la pairie en qualité d'économiste, de politique habile et de conservateur; ambassadeur du roi des Français près du pape pour en obtenir l'expulsion des Jésuites; enfin citoyen romain, premier ministre de Pie IX en 1848, et bientôt assassiné par les révolutionnaires italiens comme traître à la révolution. Il parlait clairement, avec le ton et le geste d'un homme du meilleur monde. Dans ce débat, il fit un discours modéré; il y affirmait son estime de l'Université, son amour de la religion, son respect du clergé et sa crainte des Jésuites... Il prenait position pour succéder à M. Villemain lorsqu'on transigerait. Il restait trop Italien pour n'être pas convaincu que l'affaire se terminerait par une transaction.

Parmi les incidents qui marquèrent les débats, deux doivent être particulièrement signalés.

Les catholiques ne reprochaient pas seulement à l'Université son monopole; ils l'accusaient d'en user contre la morale et la religion; et cette accusation s'appuyait essentiellement sur l'enseignement donné dans les classes de philosophie que Mgr Devie, évêque de Belley, avait appelées « chaires de pestilence ». C'était aussi à cette partie des leçons et doctrines universitaires, par conséquent à M. Cousin, que s'en prenait surtout, dans ses vigoureuses lettres à *l'Univers*, le rude et vieil évêque de Chartres, Mgr Clausel de Montals. Certes, les leçons d'histoire et l'esprit général de l'enseignement donnaient prise dans les mêmes proportions, mais c'était moins choquant; on y sentait moins la haine du sectaire ou le dédain du libre penseur. Les protestations épiscopales avaient, en grand nombre, insisté sur ce point, déjà traité à fond dans le *Monopole universitaire* et d'autres écrits catholiques, sans compter les nombreux articles de *l'Univers*. Ces accusations, très fondées, avaient fait leur chemin et la Chambre, saisie

d'un amendement qui diminuait un peu, pour le condamner tout entier, l'enseignement philosophique donné dans les collèges, l'adopta à une très forte majorité. M. Cousin s'était nécessairement élevé contre cet amendement; il avait mis, mais en vain, à le combattre tout son talent de parole, qui était grand, et toute sa mimique qui était justement célèbre. Voici ce qu'en a dit ce jour-là Louis Veuillot : « Chez le docteur de l'éclectisme, le rhéteur s'est montré beaucoup plus que l'homme politique, l'universitaire plus que le rhéteur, le courtisan plus que l'universitaire, le comédien plus que tout. Il y a eu des moments où, pour vanter l'Université, M. Cousin avait des larmes dans la voix; il y en a eu d'autres, lorsqu'il parlait des Jésuites, où il s'éloignait avec horreur du verre d'eau sucrée, comme s'il avait craint que quelque main dévote n'y eût versé du poison ».

Ce vote, obtenu par l'intervention très remarquée du comte de Montalivet, intendant de la liste civile et confident de Louis-Philippe, avait certainement du bon puisqu'il frappait à la fois M. Cousin et l'Université; mais il ne rendait pas le projet de loi plus acceptable, car il n'entamait en rien le monopole. Son mérite était de ratifier les attaques des catholiques contre les doctrines qui prévalaient dans l'Université. Nous lui reprochions en produisant des faits et des textes, d'être, en matière religieuse, une école « de pestilence » et la Chambre des pairs répondait : vos alarmes sont justifiées.

L'autre incident, sans donner non plus un résultat immédiat, avait une très sérieuse portée. Le projet de loi, pour amadouer les évêques, prétendait faire, quant aux examens, une situation privilégiée aux petits séminaires. Si cette offre était acceptée, les catholiques recevaient une faveur et renonçaient implicitement au droit. Le comte de Montalembert, d'accord avec ses quelques alliés de la Chambre des pairs et ses amis du dehors, notamment Mgr Parisis, le cardinal de Bonald, le cardinal Gousset,

Louis Veuillot, déclara que le groupe dont il faisait partie ne soutiendrait pas l'article où l'on dérogeait au droit commun pour accorder un semblant de privilège au clergé. — Nous avons combattu pour le droit commun dans la liberté, dit-il, nous ne combattrons pas pour des avantages dérisoires dans la servitude. Nous ne voulons être libres qu'à la condition de l'être avec tout le monde, nous confiant à la Providence pour l'heure où il lui plaira de nous affranchir tous.

Cette déclaration produisit sur l'assemblée une impression solennelle. Voici comment Louis Veuillot la jugea :

« Depuis un mois, M. de Montalembert, déjà si haut placé dans l'estime des catholiques de France, a immensément grandi parmi ses amis et parmi ses adversaires. Il a dû à la générosité de sa foi, plus encore qu'à la force de son talent, le bonheur de prononcer d'admirables paroles, des paroles qui ont remué plus de cœurs, réveillé plus de courages, déterminé plus de résolutions saintes et salutaires qu'on ne soupçonne et que nous-mêmes nous ne le savons, quoique à cet égard, nous sachions beaucoup. Mais jusqu'ici M. de Montalembert avait, en quelque sorte, parlé pour lui-même ; il s'est montré aujourd'hui le représentant avoué de la cause catholique ».

Si quelques évêques et quelques catholiques trop conservateurs firent grise mine à la déclaration de Montalembert, la majorité de l'épiscopat, tout le clergé secondaire et les fidèles entrés dans la lutte en furent charmés. De ce jour, il fut bien établi que le parti catholique était un parti de liberté.

La loi fut votée par 85 voix contre 51. La majorité absolue était de 69. Le ministère et la commission ne l'emportaient donc que de 18 voix. Depuis 1830, aucune loi importante n'avait rencontré une aussi forte opposition. Certes, tous les opposants n'étaient pas des adversaires déclarés du monopole, la loi déplaisait à divers d'entre eux pour quelques autres raisons ; mais visiblement cette

bataille avait affaibli l'Université. Les catholiques étaient vaincus et fortifiés. Les universitaires parlèrent aussitôt de prendre leur revanche et de notre côté on se prépara résolument à de nouvelles luttes. « Nous avons été battus, s'écriait Louis Veuillot, mais nous avons une armée que nous n'avions pas encore en commençant la guerre; nous avons été battus, mais pour combien de temps »?

Les modérés, les neutres, désespérant d'obtenir la paix, demandaient quel pourrait être le résultat de la lutte. Louis Veuillot leur répondait : « Si nous succombons, le culte de la liberté ne tardera pas à se voir compromis plus encore que le culte de Dieu ». — « Si nous l'emportons, l'Église, alors, cette maîtresse des âmes, adoptant avec amour des institutions qui lui permettront de remplir le but éternel qu'elle poursuit à travers toutes les formes sociales, tire de ces vieilles vérités des fruits et des bienfaits nouveaux; elle applique au mécanisme politique ce ressort de la vertu dont peut, moins que tout autre, se passer un peuple qui veut être libre; et comme elle a discipliné le pouvoir anarchique et barbare, elle règle, elle ordonne l'immense mouvement de la démocratie. C'est la révolution pacifique, le passage heureux de l'état de fièvre et de torpeur à l'état de tranquille activité ».

La monarchie philippienne ne comprit pas ce langage; elle continua d'appuyer le libéralisme révolutionnaire contre la liberté, et la lutte durait encore lorsqu'elle tomba.

Vainqueurs par les chiffres, mais vaincus moralement à la Chambre des pairs, l'Université et le ministère ne doutaient pas de vaincre pleinement à la Chambre des députés. Celle-ci, saisie de la loi, nomma une commission favorable au monopole et dont le sentiment s'affirma très vite par le choix de M. Thiers pour rapporteur. Mais les catholiques auraient le temps de se reconnaître : on touchait aux vacances et les débats ne pourraient venir qu'en 1845. La bataille continua dans la presse. Les jésuites déjà attaqués

le furent davantage encore. Ce n'est pas qu'ils eussent pris une part prépondérante dans la lutte contre l'Université. Ils avaient fait leur devoir sans chercher le bruit. Le bel écrit du R. P. de Ravignan : *De l'Institut et de l'existence des Jésuites*, publié en janvier 1844, était un livre de défense et non d'attaque. Mais les universitaires voyaient en la Compagnie de Jésus le grand instrument de l'enseignement chrétien. Ils défendaient d'avance contre elle leur monopole et le faisaient avec une haine de sectaires, aggravée, selon le mot de Sainte-Beuve, « d'angoisses de pot-au-feu ».

Je tiens à dire ici — j'y tiens d'autant plus qu'on devait se brouiller plus tard — que cette discussion d'avril et mai 1844, où Montalembert avait si bien parlé et durant laquelle Louis Veuillot l'avait si bien loué, établit entre eux une vive sympathie. C'était une confiance faite d'admiration et d'affection. Chacun d'eux comptait fermement sur l'autre et était fort heureux que l'Église eût un tel serviteur. Avec quelle joie, quel accent de triomphe, Louis venant d'entendre un discours de Montalembert, nous disait : « Notre homme — c'était son mot — a été admirable! » Une page du R. P. Lecanuet donne l'idée des sentiments que ces deux militants si dévoués se portaient alors.

« Montalembert, dit son historien, a visité et encouragé L. Veuillot dans sa prison de la Conciergerie; c'est avec une sorte de noble jalousie qu'il nous en décrit dans son Journal « les grilles, les voûtes sombres, les serrures et les cadenas à foison ». — « J'ai le pressentiment, ajoute-t-il, comme pour se consoler, qu'un jour je prendrai sa place ». Maintenant à force de veilles et de travaux, Veuillot est devenu presque aveugle : « Je n'ai plus à ménager mes « yeux, écrit-il à Montalembert, qui le presse de se reposer, « ils n'existent plus; depuis vingt-deux jours je ne peux ni « lire, ni écrire, ni dicter. C'est une seconde prison plus « dure que la première et qu'il faudrait accepter avec plus

« de joie, ce que je ne fais pas malheureusement. Je vou-
« drais bien que Mme de Montalembert, qui a été si bonne
« pour moi, me recommandât un peu à sainte Élisabeth
« et à tous les saints qui donnent de la patience (1). Vous-
« même songez à moi, au souvenir des affligés dans la
« prière du soir, car c'est une grande affliction qu'un tel
« mal et d'ignorer si l'on pourra guérir, lorsqu'on croit
« en avoir si grand besoin... » Nous ne savons ce que Montalembert répondit, mais, sur la lettre qu'il venait de recevoir il écrivit ces deux mots : *infiniment précieuse* » (2).

Le P. Lecanuet donne cette autre preuve de la vive affection de Louis Veuillot pour Montalembert. La lettre est datée comme la première : « août 1844 ».

« J'ai été ravi de votre *saint Anselme*. Combien nous avons besoin qu'on nous fasse connaître ces grands saints! Ce qui me plaît dans votre manière, c'est qu'elle est toute historique et toute chrétienne. On s'instruit, on médite et l'on pleure. Le don d'étudier et de parler ainsi est le plus beau que Dieu vous ait fait. Soyez-en plus heureux que de vos succès politiques si purs et si chrétiens cependant. Vous ferez beaucoup de conversions avec votre *saint Bernard*, j'en suis convaincu. Cette voie que vous avez ouverte par *sainte Élisabeth* et que vous allez tant élargir sera une grande route de salut pour plusieurs. Les saints politiques sont envoyés dans ce but : les faire revivre est retrouver en partie les résultats de leur première existence. La vie de saint Bernard sera la prédication d'une nouvelle croisade. Puissions-nous y combattre et y mourir! Ne souhaitons pas de vaincre autrement que n'ont vaincu nos devanciers. Nos triomphes sont sur la croix et dans la tombe.

« Adieu, conservez-moi votre amitié. Elle m'est plus

(1) Mme de Montalembert, accompagnée de Mme Amédée Thayer, son amie très intime, revenue avec elle de Madère, avait honoré d'une visite le prisonnier de la Conciergerie.

(2) *Montalembert*, t. II, p. 236.

chère que je ne puis le dire : c'est mon grand orgueil d'être un de vos soldats » (1).

Voici en quels termes Montalembert répondait à ces nobles et affectueuses paroles :

« Mon bon ami, c'est à vous sans doute que je dois cette admirable réplique au *Journal des Débats,* cette délicieuse litanie de ses servilités. Je vous en remercie du fond de mon cœur. Il me semble que je ne vaux jamais autant que lorsque je suis défendu par vous. Cela me donne des accès d'amour-propre qui seraient inquiétants pour le salut de mon âme, si l'on n'était sans cesse ramené à une salutaire humilité dans la lutte où nous sommes engagés, par le spectacle du chemin que nous avons à faire et de la déplorable armée qu'il nous faut exciter et conduire... ».

Ici Montalembert entre dans divers détails, que nous pourrons retrouver plus tard, sur la situation du parti catholique et l'attitude trop sage de l'épiscopat. Il termine ainsi : « Adieu, mon très cher ami, je ne veux pas que vous me répondiez : gardez vos yeux seulement pour Dieu et la liberté. Mais quand Taconet aura un moment de loisir priez-le de m'écrire un mot et de me donner des nouvelles de *l'Univers* et de vous. Tout à vous de cœur ».

P. S. « Les abonnements vont-ils en augmentant ou en diminuant? »

Ils allaient en augmentant.

Dans une autre lettre du même moment, après avoir félicité Louis d'un article très dur sur un certain Robinet, il

(1) A la page même où il cite ces lettres, le R. P. Lecanuet rapporte que Montalembert défendait généreusement alors (août 1841) le « jeune rédacteur » de *l'Univers* contre à peu près tous les notables du parti catholique; il nomme Mgr Affre, le Nonce et Mgr Parisis. Je désire éviter la polémique dans ce livre, néanmoins je crois nécessaire de réclamer contre cette allégation. J'y reviendrai lorsque je raconterai la crise de 1845. Je n'entends nullement, d'ailleurs, mettre en doute les intentions de l'historien de Montalembert; je proclame au contraire sa loyauté et son amour de la paix. Je vise des renseignements donnés et reçus de bonne foi, mais incomplets ou erronés.

ajoutait ? « Il n'y a que vous qui ayez cette touche-là. Cela me donne le courage de vous répondre ; car jusqu'à présent ce courage m'a manqué en présence de votre lettre dernière où vous m'annonciez l'état plus triste que jamais de vos yeux. J'avais été vraiment désolé et presque découragé par cette nouvelle. Il me semblait que si Dieu vous désarmait ainsi au moment du combat, c'est qu'il ne voulait plus de nos efforts, de notre dévouement. Je n'avais pas de consolation à vous donner. Je me suis donc tu pour ne pas augmenter votre tristesse. Aujourd'hui, à la vue du danger toujours croissant vous ramenant sur le champ de bataille, je viens vous serrer la main et vous dire merci ». Puis après une sortie contre les catholiques, oublieux du devoir au point de « retomber dans une torpeur, une indifférence, une lâcheté plus incurables que jamais », il ajoute : « Pour vous, mon bon ami, que Dieu semble traiter en élu de prédilection puisqu'il ajoute à nos épreuves générales celle, si spécialement cruelle, de votre incommodité aux yeux, vous pouvez nous en remontrer à tous sur la *vraie et parfaite science* du courage, de l'humilité, de la *patience*. Je n'aspire qu'à vous suivre dans cette voie royale, sauf à vous serrer de près devant l'ennemi. Je vous aime et vous admire plus que jamais et vous demande bien spécialement de prier pour moi. Ma femme, qui vaut bien mieux que moi, vous porte devant Dieu... Je vous dis adieu et vous embrasse de cœur ».

Voilà quels sentiments éprouvaient en 1844 l'un pour l'autre Montalembert et Veuillot ; et c'était l'amour de l'Église, le bonheur de combattre ensemble pour elle, rien que pour elle, qui les avaient unis à ce point.

CHAPITRE XX

LE PROJET VILLEMAIN A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — UNE ACCALMIE. — Mgr PARISIS ET « *L'UNIVERS* ». — LE COMITÉ POUR LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE. — LES DISPOSITIONS DE ROME.

Lorsque le projet de loi de M. Villemain sur l'enseignement, malmené, mais cependant accepté par la Chambre des pairs, fut soumis à la Chambre des députés, M. Thiers voulut en être le rapporteur, trouvant que ce serait là un bon poste de combat. Il obtint facilement ce premier succès. Son rapport, très travaillé, trop développé, très méchant et au total assez pauvre, fit, quand il parut, beaucoup de bruit. Trois mois après on n'y songeait plus. Si l'on entreprenait de le lire aujourd'hui, on n'y trouverait, comme l'a dit Louis Veuillot, qu'une pièce d'ordre inférieur constatant les passions du moment et aussi la véritable valeur de M. Thiers en fait de principes de gouvernement et de religion. Il s'y montrait digne des universitaires et des libéraux incrédules qui l'avaient élu pour chef dans leur guerre contre l'Église. Il avançait résolument que la moralité des collèges était au moins égale à celle des petits séminaires; que l'éducation était donnée dans ces mêmes collèges avec autant de soin, à très peu de chose près, que dans les écoles ecclésiastiques les mieux tenues et que, s'il y avait une différence, elle faisait honneur à l'Université.

Comme idée générale et base de tout son système il soutenait que l'enfant appartient à l'État plutôt qu'à la fa-

mille, c'était la vieille thèse révolutionnaire. Les hommes de 1793, surtout Danton, l'avaient proclamée et appliquée en achevant de détruire les écoles de l'ancien régime sans en établir d'autres. Napoléon l'avait affirmée par la création de l'Université impériale chargée *exclusivement* de l'enseignement dans tout l'empire. M. Thiers trouvait ce régime très juste et prétendait, en le faisant durer, appliquer sainement la promesse de la Charte.

Ce fameux homme d'esprit, qui, afin d'écarter les réclamations épiscopales, protestait de son respect pour *la sainte et sage Église romaine*, ne fut pas seulement impudent, il fut maladroit. Comme compensation de la liberté refusée aux catholiques, il proposait de rendre aux petits séminaires les 12,000 bourses créées à leur profit par le gouvernement de Charles X après les néfastes ordonnances de 1828 et supprimées en 1830. Il espérait racheter ainsi le monopole. Louis Veuillot, rendant compte de la lecture du rapport faite en séance publique de la Chambre disait : « Que M. Thiers garde ses deniers : nos Évêques ne vendront pas le droit de l'Église, qui est aussi celui du père de famille et du citoyen. Ils demandent de la liberté, ils ne demandent pas de l'argent : l'argent profite mal en ces sortes d'affaires. Les Apôtres à qui Jésus ne légua que l'opprobre et sa croix surent conquérir le monde; celui qui avait traité avec la synagogue se pendit, et mieux aurait valu pour lui qu'il ne fût pas né ».

La Chambre avait écouté avec faveur son rapporteur. Elle semblait prête à voter une loi contre la liberté religieuse : « Tel est son désir d'en finir, disait Louis Veuillot, qu'elle donnerait même de l'argent. Elle est trop généreuse. Il faut, il est vrai, nous écraser; mais on le peut faire, il n'en coûtera pas un sou. Ce ne sera qu'un article de moins dans la Charte, qu'un parjure de plus dans le passé, qu'un danger de plus dans l'avenir... pour ces choses-là, on les prodigue : Gouvernement, Chambres et journaux ont cessé de compter ».

L'archevêque de Paris, Mgr Affre, ayant eu vent de la proposition de M. Thiers sur les bourses avant qu'elle fût soumise à la Chambre, s'était hâté de consulter quelques-uns de ses collègues, et, grâce à lui, une première réponse de l'Épiscopat ne se fit point attendre. Deux jours après la lecture du rapport *l'Univers* publiait la note suivante :

« Mgr l'archevêque et les évêques présents à Paris ont écrit à M. le Garde des sceaux pour protester contre la proposition exprimée par M. Thiers dans son rapport, de rendre aux petits séminaires les 12,000 bourses que les ordonnances de 1828 avaient créées. Ils protestent en même temps contre les motifs qu'on a la perfidie de leur prêter à l'avance, et déclarent qu'ils n'en ont pas d'autres que l'honneur de l'Église, qui ne leur permet pas d'accepter le prix de la servitude qu'on veut leur imposer ».

Cette déclaration, une fois faite et publiée, devait nécessairement être acceptée de tout l'épiscopat. Tout le monde le comprit et ce fut l'occasion d'une violente polémique. Feuilles universitaires, feuilles libérales, feuilles gouvernementales dénièrent à l'envi aux évêques le droit d'agir par la presse. *L'Univers* les reprit vigoureusement. Louis Veuillot montra la *nécessité de l'action publique des évêques;* et fit particulièrement remarquer que par cet acte l'épiscopat tout entier s'engageait à fond dans la lutte contre le monopole et préférait à toute faveur la liberté. C'était le mot de la situation. Je le constate, mais, fidèle historien, je dois reconnaître que la majorité des évêques trouvait qu'on allait bien vite et craignait qu'on allât trop loin.

Après de rudes combats où nul parti n'a été vaincu et bien que personne ne veuille la paix, il y a presque toujours, sans accord préalable, non pas suspension d'armes, mais ralentissement dans les hostilités. Il en fut ainsi entre les catholiques et les universitaires au lendemain des débats de la Chambre des Pairs sur le projet Villemain et

du rapport de M. Thiers à la Chambre des députés. On s'était bien battu, on reprit haleine. Et puis, il y eut les vacances. Dans cette accalmie, le grand maître de l'Université vit de la fatigue et de l'indécision du côté des adversaires du monopole et s'en réjouit. Montalembert, toujours pessimiste, et Mgr Parisis s'en inquiétèrent. Ce dernier, qui n'avait pas encore la pleine expérience de ces luttes et dont l'ardeur condamnait les haltes, alla jusqu'à craindre que la partie ne fût presque abandonnée; il doutait, non sans quelque raison, que l'épiscopat voulût garder la position récemment prise et il lui sembla que Louis Veuillot lui-même faiblissait. Il l'avait félicité de son temps de prison, mais il ne comprenait pas qu'il eût pris ensuite un peu de vacances!... Ces vacances, Louis les avait surtout employées à finir enfin *les Français en Algérie*.

Mgr Parisis exprima ses craintes à Montalembert. Il se plaignait de l'attitude générale des catholiques. Nous *baissons de ton*, lui écrivait-il. « La panique est un peu partout ». Paris (1) semble avoir tout lâché. De Lyon où j'ai écrit je ne reçois pas de réponse... « *L'Univers* se souvient trop de sa prison, et son action qui devrait tendre toujours en premier lieu vers notre chère liberté, se partage trop en tendances secondaires ». Il blâmait ensuite *l'Ami de la Religion, l'Espérance* de Nancy, le marquis de Régnon, etc. Montalembert donna connaissance de cette lettre à mon frère, qui, loin de s'en froisser, s'empressa de rassurer le militant prélat : « M. de Montalembert m'écrit que Votre Grandeur n'est pas satisfaite de *l'Univers*. Je n'en suis pas content non plus, cependant je regrette peu son sommeil qui va, je l'espère, finir. J'ai l'expérience des journaux et je crois qu'ils ne peuvent se dispenser de faire la sieste pendant l'été. D'ailleurs il ne m'a pas été possible d'agir ».

Voici pourquoi il n'avait pas agi :

(1) L'archevêque de Paris.

« Pardonnez à mes yeux toujours malades qui me laissent à peine quelques heures pour remplir des obligations impérieuses et qui me forcent à ajourner tous mes autres devoirs. Un engagement déjà ancien et des nécessités d'existence m'ont obligé, tout malade que je suis, de bâcler (je suis contraint d'employer ce mot) en deux mois un gros volume qui n'est pas encore fini. Il faut que j'achève ce fagot pour dégager ma parole et aussi pour subvenir aux dépenses de ma pauvre maison. Que Votre Grandeur souffre ces détails; je tiens à m'excuser » (1).

Taconet, qui avait eu, lui aussi, un écho des plaintes de Mgr Parisis, s'occupa également de le rassurer. « Grâce à Dieu, lui écrivait-il, la trêve de la saison d'été va se terminer prochainement et la campagne va s'ouvrir de nouveau contre les ennemis de l'Église et de la liberté. Veuillot, dont les yeux sont un peu mieux, termine en ce moment un livre sur l'Algérie dont il avait contracté la dette envers un libraire, et ce valeureux champion va rentrer en lice pour n'en plus sortir... »

Louis s'était remis tout à fait au journal et Montalembert écrivait à Mgr Parisis : « Il semble que depuis quelques jours nos affaires prennent une tournure moins sombre. La rentrée de M. Veuillot à *l'Univers* s'est manifestée par des articles d'une élévation et d'une énergie qui ont certainement fixé l'attention de Votre Grandeur ».

L'éminent prélat, tout en déplorant encore que le temps des vacances n'eût pas été un temps d'incessants et vifs combats, reconnut que *l'Univers* était fort éveillé. « Sans excuser entièrement, répondait-il à Montalembert, la somnolence passée, je me réjouis du réveil présent et j'en ai vu, comme vous, avec grand plaisir des marques éclatantes dans *l'Univers* ». Je parlerai plus loin de ces *marques éclatantes*.

Si les craintes de l'évêque de Langres et de Montalembert, quant à la continuation de la lutte contre le mono-

(1) *Correspondance de Louis Veuillot*, t. I, p. 255, 10 octobre 1841...

pole, étaient excessives, il ne faut pas croire qu'elles fussent sans fondement. Il n'y avait certes aucune défaillance à redouter du côté de *l'Univers* et de son groupe, mais beaucoup d'évêques hésitaient à continuer la campagne et, manifestement, d'autres désiraient s'arrêter. Or si les évêques s'effaçaient, l'état-major laïc se diviserait, l'armée perdrait du monde et l'on devrait désespérer du succès. Louis Veuillot, sans s'inquiéter autant que le prélat et le pair de France, voyait ce point noir. Il écrivait à Mgr Parisis : « Nos grandes affaires ne vont pas très bien. Le gouvernement multiplie ses intrigues auprès de Nos Seigneurs les évêques, et il en trouve, nous dit-on, plusieurs tout disposés à se payer de mauvaises raisons. Il promet, si l'on veut se taire, de retirer la loi après que la Chambre l'aura votée. Il envoie un conseiller de l'Université à Rome d'où arrive M. Rossi... ».

Que pouvaient demander à Rome Louis-Philippe et ses ministres, sinon une parole du Pape qui engagerait les évêques au silence! Que promettraient-ils en revanche et, surtout, que pourraient-ils donner? La promesse de retirer la loi ne signifiait rien, n'arrangerait rien puisqu'elle aboutissait au maintien du *statu quo*. Rome, se disait-on dans le camp catholique, pour se rassurer, verrait bien que c'était un leurre et, par conséquent, ne s'y arrêterait point. Grégoire XVI, qui n'aimait pas à se décider vite, laisserait aller les choses sans chercher à peser sur les évêques. Que feraient ceux-ci? Ne comprendraient-ils pas que le gouvernement voulait diviser l'épiscopat afin de le neutraliser et d'enlever plus facilement le vote final? Le danger pour les catholiques n'était pas d'être vaincus à la Chambre. La défaite n'y pouvait être évitée; mais il fallait que cette défaite ne fût pas une déroute amenée par des abandons, et réduisant pour l'avenir les militants à l'impuissance. Que l'on ne cédât rien; la loi modifiée, aggravée, retournait de la Chambre des députés à la Chambre des pairs et le combat continuerait. C'était, dans l'état des

choses, le meilleur résultat que les catholiques pussent obtenir. Louis Veuillot n'en désespérait point.

Montalembert et Mgr Parisis voyaient la situation plus en noir. Leur correspondance d'alors en fait foi. Dans une lettre dont mon frère reçut communication, Montalembert exposait à l'évêque les difficultés qu'il rencontrait du côté de prélats et de laïques importants, qui tout en condamnant le monopole voulaient s'arranger avec l'Université; il terminait ainsi : « Je vous ai ouvert mon cœur, Monseigneur, avec la confiance que m'a inspirée votre bonté si paternelle pour moi. Daignez excuser mes épanchements douloureux : mais ne croyez pas que ma tristesse influe sur ma résolution. Je suis sans cesse désespéré, mais jamais découragé, et jusqu'à mon dernier soupir je continuerai, avec la grâce de Dieu, de consacrer mon cœur et ma vie au service de l'Église et de la vraie liberté ».

Mgr Parisis, par situation et par caractère, ne s'exprimait pas avec autant d'abandon, mais il doutait aussi de la persévérance de l'épiscopat.

Malgré ces craintes assez vives, les militants, tout en cédant plus ou moins au besoin des vacances, s'appliquèrent à développer leurs moyens d'action. Plusieurs comités s'étaient formés en province. Louis Veuillot y avait travaillé avec quelque succès dans ses voyages de propagande, à Lille, Tours, Nancy, puis par sa correspondance. Néanmoins ce n'était pas là une organisation complète et solide : le lien et, par suite, la force manquaient. Il y avait quelque chose à faire pour le pétitionnement. Déjà, sans doute, on pétitionnait de côté et d'autre avec entrain et même avec succès. Lorsque Montalembert arriva, *l'Univers* eut des pétitions à lui remettre. Le 21 mars, le journal donnait cette information : « M. le comte de Montalembert, rentré de l'île de Madère depuis trois jours, a déposé hier les pétitions de cent-dix habitants de Pornic (Côtes-du-Nord) ». Dix jours plus tard, un autre dépôt fait au nom du duc de Noailles, donnait 5,500 signatures. Le chiffre de

25,000 fut atteint vers la fin de mars. Le pétitionnement, chaleureusement recommandé par *l'Univers* et dont s'occupait avec zèle un comité que présidait le comte de Bonneuil, marchait donc. Mais les pétitions ne concordaient pas toujours entre elles et n'étaient point répandues en tous les lieux où des signatures étaient à recueillir. Il fallait un comité général qui pût s'imposer et d'où partirait pour tous le mot d'ordre.

Dès 1843, *l'Univers,* par une lettre de Taconet, écrite d'accord avec Louis Veuillot, avait demandé à Montalembert de constituer une association de propagande. « L'idée est excellente, avait-il répondu; j'ai toujours pensé que cette association serait nécessaire et qu'elle ne devrait être dirigée que par des hommes en dehors des partis politiques et surtout des légitimistes. Mais je trouve que nos trois noms réunis sont encore trop peu de chose pour déterminer un mouvement de la nature de celui qui convient. C'est là, du reste, ma première impression : Je ne suis pas convaincu de l'opportunité *immédiate* d'une pareille démonstration. *L'Univers,* bien dirigé, peut tendre à ce but et le rendre accessible en très peu de temps ». *L'Univers* travailla ferme à l'accessibilité.

Au lendemain des éclatants débats de la Chambre des Pairs, l'opportunité d'une association catholique ne faisant plus doute, Montalembert se mit résolument à cette œuvre. Elle lui demanda bien des efforts et bien du temps. La recherche du personnel dirigeant et les négociations sur le nom et le programme auxquels on s'arrêterait, commencées en mai 1844, durèrent jusqu'à la fin de l'année. C'est seulement en janvier 1845 que le *Comité pour la défense de la liberté religieuse* fut définitivement constitué. Jusqu'alors il n'y avait guère eu qu'un comité d'attente. Après Montalembert l'homme qui travailla le plus et le mieux à cette organisation fut Mgr Parisis. Henry de Riancey, alors rédacteur de *l'Univers,* y eut, au second plan, une bonne part.

Au début il fut question, plus ou moins en l'air, de former deux comités, l'un ecclésiastique que présiderait l'archevêque de Paris, Mgr Affre ou le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon; l'autre laïc, dont le président serait nécessairement Montalembert, mais où entreraient des personnages représentant les hautes situations sociales. Mgr Affre refusa tout de suite en s'étonnant avec humeur de l'ouverture qui lui était faite; le cardinal de Bonald, sans repousser l'idée, se récusa. On renonça au comité ecclésiastique. Ce projet était vraiment en dehors du possible. Il fut question d'un comité mixte. Cette combinaison dut également être abandonnée. On aurait voulu qu'un évêque présidât. Mais le gouvernement laisserait-il faire?... Quel évêque, d'ailleurs, eût été accepté de tout l'épiscopat? Il fallut se borner à un comité laïc et renoncer, pour qu'il pût bien travailler, à le rendre trop éclatant. Du reste, les personnages se dérobaient. Pour montrer à quelles difficultés on se heurta et aussi quelle était la situation intérieure du parti catholique, je veux donner quelques extraits des lettres qui furent échangées alors entre les principaux ouvriers de cette œuvre. Déjà, je viens de l'indiquer, on avait, fonctionnant avec bonne volonté, un « Comité catholique », mais il tenait un peu de la fiction, en ce sens qu'il était tout entier dans la main de Montalembert, et sans autre appui que le groupe de *l'Univers*. Il se réunissait pour approuver les vues ou les actes du Chef. C'était là que l'on travaillait à constituer le comité supérieur qui devait étendre l'action du parti. Voici les renseignements que Montalembert donnait à l'évêque de Langres dans une lettre du 30 juillet 1844.

« J'ai à vous remercier de votre excellente lettre du 6 juillet et à vous féliciter de votre article dans *l'Univers* où se trouvent si merveilleusement démontrés les avantages de la publicité (1). En outre, je dois comme prési-

(1) Mgr Parisis écrivait assez souvent dans *l'Univers*.

dent du Comité catholique, vous exprimer la profonde reconnaissance qu'ont inspirée à tous ses membres la sollicitude paternelle et la bienveillance dont votre lettre à M. de Riancey renfermait tant de preuves. Nous nous sommes empressés de faire à notre programme tous les changements si sagement indiqués par vous ». Mais la publication de ce programme et l'élan qui devait en résulter pour les catholiques laïcs semblent devoir être ajournés, et cela par des motifs bien douloureux.

« Vous savez, sans doute, Monseigneur, que M. l'Archevêque de Paris, destituant par le fait M. de Riancey des fonctions auxquelles il l'avait appelé, a dressé lui-même le procès-verbal de la réunion à laquelle nous avons assisté ensemble la veille de votre départ : que le prélat y a longuement développé les arguments donnés par le duc de Noailles et les autres *diplomates contre la constitution* d'un Comité quelconque : enfin qu'il a envoyé le procès-verbal à tous ses collègues comme l'expression de ses propres sentiments et de ses résolutions. Je ne sais s'il a jugé à propos de vous en transmettre aussi une copie : mais je sais qu'il se plaint beaucoup de vous, attendu que vous n'avez pas craint de m'écrire publiquement que j'étais *l'organe de l'épiscopat*. Or, dit-il, l'épiscopat français ne peut pas approuver, ni surtout reconnaître pour son interprète, celui qui a dit : *Arrière les libertés gallicanes!*

« Il a, depuis, tenu encore une réunion à laquelle j'ai été convoqué, mais où je n'ai pu me rendre. Il y avait appelé M. de Golbéry, PROCUREUR GÉNÉRAL!!! puis il s'est autorisé de l'avis de ce magistrat pour dire qu'il ne fallait pas que les évêques s'adressent à la Chambre des députés. — On ne sait vraiment alors à qui ils doivent adresser leurs réclamations.

« Il cherche à s'entendre avec M. Denys Benoist et autres députés de la même nuance pour organiser une sorte d'école normale ecclésiastique, où des prêtres de tous les diocèses se prépareraient à prendre les grades exigés par

la loi Villemain-Thiers. J'ai vainement cherché à lui démontrer que ce projet était tout ce qui pouvait le plus justifier M. Villemain et sa loi, puisque l'épiscopat se montrerait ainsi *d'avance* disposé à accepter les conditions onéreuses du projet que toutes les voix catholiques ont repoussé ».

M. de Montalembert signalait ensuite d'autres difficultés; il montrait *l'Ami de la religion* mettant des entraves au mouvement, l'archevêque de Rouen, Mgr Blanquart de Bailleul, gênant tout effort en disant que les *laïcs n'avaient aucune mission* et « que ce qu'ils pouvaient faire de mieux était de prier pendant que les évêques réclamaient ». Cette manière de voir n'allait pas plus à Montalembert qu'à Louis Veuillot, et Mgr Parisis, très ferme cependant sur le droit épiscopal, la condamnait formellement. Il le dirait bientôt à haute voix. De quel secours nous fut cet évêque! Montalembert rapportait ensuite que Mgr Affre refusait décidément de donner une approbation quelconque à un comité laïc. Il ajoutait :

« Dans ces circonstances, j'ai pensé qu'il était prudent de différer de quelques mois la publication de notre programme, et la constatation pour ainsi dire officielle de notre existence. Nous travaillerons dans l'ombre, avec très peu de portée et d'efficacité : le pétitionnement, que nous comptions organiser pour l'ouverture de la session prochaine, échouera. Mais ce sont, à ce qu'il me paraît, des inconvénients moindres que celui d'un désaveu même confidentiel, lequel ne manquerait pas d'être provoqué par la correspondance de quelques évêques.

« Dans un récent voyage, j'ai vu Mgr l'Archevêque de Bourges et Mgr l'évêque de Nevers. J'ai été fort content du premier de ces deux prélats, il est très romain et ne demande qu'à agir, pourvu qu'on lui montre le chemin. Il m'a promis son adhésion à notre comité laïc. Mgr de Nevers m'a fait la même promesse : mais je doute qu'il la tienne ».

Si l'archevêque de Paris refusait tout appui à un Comité laïc, il admettait cependant qu'on se donnât cette arme;

seulement il se réservait de désavouer au besoin ceux qui s'en serviraient. On a prétendu que son entourage aurait voulu que Montalembert et ses amis allassent trop loin afin que Mgr Affre pût frapper ces tapageurs et traiter ensuite au nom des modérés avec le gouvernement. Non! Le zélé et néanmoins hésitant prélat était incapable d'encourager une telle noirceur. N'aimant pas la publicité, étant hostile à l'action laïque et aux ultramontains, la lutte où par conscience il avait dû s'engager le troublait toujours, l'irritait souvent et dans, le désir de la modérer il semblait parfois ne pas marcher droit. Mais au fond il était loyal envers tous et indépendant vis-à-vis du pouvoir.

Malgré ces difficultés si propres à faire naître le découragement, ceux qui avaient résolu de continuer la lutte s'acharnaient à constituer le Comité reconnu nécessaire. Après enquête, Montalembert demanda par une sorte de circulaire à trente-sept catholiques bien posés dans le monde et désignés comme ayant du zèle, de s'associer de leur personne à l'œuvre du Comité. Sept seulement répondirent. « Notre horizon est toujours aussi sombre », s'écriait le jeune pair. L'évêque renouvelait le conseil qu'il avait donné dès le début! Ne cherchez pas trop ce qui brille; « plusieurs de ceux que vous appelez des catholiques notables » ne valent pas, quant à l'action, « les catholiques zélés mais obscurs qui sollicitent la création d'un point central pour les aider ». L'observation était juste et les premiers adhérents furent de cette seconde catégorie. A leur suite il en vint d'autres plus reluisants aux yeux du monde politique et des salons; de telle sorte que, après sept ou huit mois de travail, un Comité, ayant à la fois de la force et du décor, fut enfin formé.

Il avait fallu beaucoup de temps, non seulement pour trouver le personnel mais aussi pour s'entendre sur le titre. Comment s'appellerait-on? La première idée avait été de s'en tenir simplement et carrément au titre de comité catholique pris par le groupe fondateur. C'était le senti-

ment de Louis Veuillot. Mais comme on voulait se placer sur le terrain du droit commun, réclamer très haut la liberté pour tous et donner le cas échéant la main aux libéraux, la majorité pensa qu'une dénomination moins tranchée vaudrait mieux. Serait-on *comité électoral, comité central, comité laïc pour la liberté de l'enseignement, comité laïc pour la défense de la liberté religieuse, comité de publicité,* etc. La question fut soumise à l'évêque de Langres. « C'est à vous, Monseigneur, qui êtes notre vrai président, notre père spirituel, lui écrivait Montalembert, que nous remettons la décision de cette question ». L'évêque répondit : « Puisque vous voulez savoir ce que je préfère pour le titre de votre œuvre, je vous avouerai que je persiste dans mes anciennes idées : je mettrais simplement : *Comité pour la défense de la liberté religieuse.* Le mot *laïc* qui est exclusif du clergé me paraîtrait d'un effet fâcheux surtout à Rome, et le mot *électoral* qui limite extrêmement l'œuvre, nuirait à son action et à son développement ». — Il ajoutait : « Vous aurez certainement un jour des prêtres dans vos rangs et il faut que vous en ayez ». Donc ne prenez pas un titre qui d'avance les exclut.

Cet avis mit fin aux recherches; le comité s'appela : *Comité pour la défense de la liberté religieuse.* — Le bureau fut ainsi composé : Montalembert, président; Henry de Riancey, secrétaire; Amédée Thayer, trésorier. M. de Vatimesnil, ancien ministre de Charles X, jurisconsulte distingué, connu surtout comme signataire des ordonnances de 1828 contre les jésuites, accepta la vice-présidence qu'il partagea avec A. Lenormant. Il fallait au Comité un organe dans la presse, ce fut naturellement *l'Univers.* S'il était l'organe de ce comité où il avait deux ou trois sièges, il n'en dépendait pas; il lui donnait de la publicité, s'appliquait à marcher avec lui, défendait ses actes, mais n'en recevait ni secours, ni ordres. Il y avait entente cordiale et non commandement et sujétion. *L'Univers* était une force indépendante, d'ailleurs disciplinable et disciplinée.

Tandis que l'on travaillait à former le Comité, un incident assez grave, qui n'a jamais été mis bien au clair, se produisit. Un prêtre français de bonne situation, M. d'Isoard de Vauvegnarde, arrivait de Rome, faisait presque à huis-clos des visites aux évêques les plus en vue et se mettait discrètement en rapport avec quelques-uns des hommes du gouvernement. Il eut tout de suite des relations suivies avec le Nonce, Mgr Fornari. On murmura que c'était un envoyé secret du Pape ayant pour mission de préparer la paix sur la question de l'enseignement entre l'Église et l'État. Il est certain que cette question était de la part de l'abbé d'Isoard de Vauvegnarde l'objet d'une enquête. Avait-il vraiment une mission du Saint-Siège? Il ne le disait pas, oh non! seulement il parlait de telle sorte qu'il le laissait croire. Il connaissait les sentiments, les désirs de Grégoire XVI et les révélait avec précaution en demandant non le secret absolu mais de la réserve. Le Souverain pontife, disait-il, fait des vœux pour la paix, et si des concessions mutuelles terminaient le conflit il en serait très heureux. Puis il se renseignait sur l'état des esprits dans le clergé et sur les chances de la lutte. Il se montrait inquiet du bruit de la tribune, peu favorable au développement de l'action laïque et insinuait que les évêques ne devraient pas recourir souvent à la presse.

Que ce langage concordât avec les préoccupations habituelles et bien connues de Grégoire XVI, c'était certain. En devait-on conclure que l'abbé d'Isoard avait mandat de le tenir et que dans ses paroles il fallait voir des instructions? Ce fut un peu l'avis des pacifiques, des craintifs et pas du tout celui des militants. Le Nonce, le représentant du Saint-Siège en France, sans pousser au combat ne faisait rien pour l'arrêter. Il accueillit fort bien Louis Veuillot, et à Mgr Parisis, lui demandant s'il devait continuer, il avait répondu : « Vous êtes libre », d'un ton plus voisin de l'approbation que du blâme. D'autre part, le comte Rossi que Louis-Philippe et M. Guizot avaient envoyé à Rome en of-

ficieux, pour obtenir du Pape qu'il engageât les évêques à la modération, n'avait rapporté que de vagues paroles se résumant ainsi : « On verra et en attendant surveillez votre Université ».

Le mystérieux abbé d'Isoard, agissant en homme avisé, s'était d'abord adressé à Mgr Parisis; il avait compris que si ce prélat entrait dans ses vues il aurait pour son enquête ou ses négociations un appui des plus précieux. Bien qu'il ne se piquât nullement d'être fin politique et tacticien, l'évêque de Langres ne manquait pas de diplomatie. Il écouta avec courtoisie son visiteur, sans lui rien promettre, ni lui rien refuser. De l'évêché de Langres, l'enquêteur se rendit près de l'archevêque de Besançon, Mgr Mathieu, bien vu de Louis-Philippe et des ministres, comme modéré et gallican, puis il regagna Paris d'où il adressa vite à Mgr Parisis tout un compte rendu de ses premières démarches. J'en vais citer certains passages propres à éclairer les dessous de la situation.

Après avoir rapporté que Mgr Mathieu, s'était d'abord montré hostile à toute intervention, mais avait ensuite admis qu'on pût chercher un « médiateur » autorisé, le négociateur ajoutait : Mgr l'archevêque m'a dit : Ceux d'entre nous qui ont cru ne devoir pas faire de réclamations publiques, si l'on voulait mettre la loi à exécution, devraient se justifier en se mettant à la tête de la résistance et être plus énergiques qu'aucun autre dans les actes ».

On peut croire que cette énergie tardive n'aurait guère inquiété le gouvernement.

M. l'abbé d'Isoard de Vauvegnarde rapportait ensuite qu'à sa rentrée de Besançon il avait expliqué au Nonce que si le projet de loi était retiré tout s'arrangerait. Pour sa part il n'en doutait pas; seulement le Nonce était d'un autre avis et lui avait répondu : — Je ne crois pas à ce retrait, j'en ai parlé au Roi et il m'a dit : « Je ne demanderais pas mieux, mais c'est impossible! » M. d'Isoard ajoutait pour corroborer la parole royale : « En effet voici ce

que j'ai appris ce matin de la manière *la plus positive :* le ministère est fort embarrassé de la loi, il la retirerait dans son propre intérêt s'il le pouvait, mais M. Thiers a déclaré que si la loi était retirée il s'en emparerait et en ferait l'objet d'une motion à la Chambre. Cet incident a fait l'objet de notre longue conversation de ce matin à la nonciature. Après beaucoup d'hésitations il a été convenu que je demanderais aujourd'hui mon audience ». Dans cette audience de M. Guizot, chef du cabinet, l'abbé d'Isoard de Vauvegnarde devait *insister pour obtenir le retrait de la loi.*

Et s'il ne l'obtenait pas, que ferait-on? « Tout bien considéré », disait-il, en prétendant donner à la fois l'avis du nonce et le sien, « il faudrait se taire car si l'épiscopat parle encore il ne pourra rien ajouter à sa magnifique protestation et irritera du même coup, sans nul profit, le ministère et l'opposition ». — Mais comment justifierait-on le silence? On le justifierait, répondait-il, « par une déclaration dans *l'Univers* qui contiendrait quelques idées comme celles-ci : Les évêques ont fait leur devoir, ils ont prémuni leurs ouailles et averti le gouvernement de l'abîme où il courait. Qu'ajouteraient-ils? Leurs paroles n'apprendraient rien de plus aux hommes de bonne foi et ne serviraient qu'à alimenter les fureurs des ennemis de la religion; ils attendent avec calme et fermeté; ils savent que la loi est impossible. Si malgré leurs plaintes on voulait tenter de la mettre à exécution, alors de nouveaux devoirs commenceraient pour eux et ils sauraient prouver à tous à quel point ils y seraient fidèles ». M. d'Isoard assurait que cette attitude, qu'il déclarait *menaçante,* produirait *un grand effet.* Évidemment il était ici l'écho de Mgr Mathieu et de quelques prétendus modérés pressés d'en finir. Quelle ignorance de la situation et des hommes il montrait, en comptant sur Mgr Parisis et sur *l'Univers* pour demander à tous de se taire, pour justifier et même glorifier l'abandon!

Je ne veux pas suivre dans toutes ses démarches ce négociateur trop accommodant et prompt à l'illusion. Je me borne à noter qu'il vit beaucoup d'évêques et les trouva généralement partisans du silence et de l'attente. Mgr l'archevêque de Paris pense, assurait-il, que la loi toute mauvaise qu'elle serait vaudrait mieux « que le *statu quo,* par la raison que l'état actuel c'est le bon plaisir universitaire et qu'une loi donnerait un terrain défini ». Il rapporte un jugement à peu près semblable des évêques d'Orléans, de Blois, etc. « Ils sont d'avis dit-il, qu'il n'y a qu'une voie à prendre, celle de se soumettre si l'on veut faire exécuter la loi et tâcher d'en tirer le meilleur parti possible. Je vois que la plupart de NN. SS. les évêques finiront par trouver ce moyen le plus court, le plus facile et le moins dangereux ».

Que pensait, au fond, de cet abbé et de son travail Mgr Parisis? Ce passage d'une lettre de l'éminent évêque au comte de Montalembert nous le dira (1) : « J'ai grand peur que l'abbé d'Isoard soit confiant et crédule à l'excès. Entre nous, il est arrivé ici avec un plan analogue au contre-projet de vos illustres collègues, Séguier, etc. (2). Il m'a fallu batailler un peu pour lui faire remettre sa diplomatie en portefeuille... Cependant je voudrais bien qu'il vous eût vu un peu pour se retremper... » — Montalembert répondait qu'il avait connu autrefois M. d'Isoard et n'en conservait pas très bon souvenir, l'ayant trouvé trop pénétré de son importance. « Il a peut-être changé, ajoutait-il. J'ai prié M. de Riancey de se mettre en relation avec lui après avoir sondé le nonce à son sujet ». Henry de Riancey vit le nonce; celui-ci fut très réservé non sur la personne de l'abbé qu'il déclara très estimable, mais sur le rôle qu'il remplissait. Ces pourparlers avaient lieu en novembre; le mois suivant Mgr Parisis écrivait à Montalem-

(1) Copie de cette lettre fut donnée à Louis Veuillot par Mgr Parisis.

(2) Ce contre-projet améliorait la situation mais ne donnait pas la liberté.

bert : « M. d'Isoard a fini par voir qu'il n'y avait rien à faire avec ce monde-là (le monde officiel). Cependant on lui a fait croire que la loi mourrait d'épuisement dans ses allées et venues d'une Chambre à l'autre. Ainsi que vous le dites très bien, Rome n'interviendra pas par voie de jugement à moins que les choses ne s'aggravent beaucoup. Continuons à prier, car il faut pour nous sauver plus que les forces humaines ».

M. l'abbé d'Isoard avait-il une mission? Oui et non. Il n'était officiellement accrédité ni près du gouvernement, ni près de l'épiscopat. Néanmoins il n'agissait pas de lui-même. Il avait mandat de sonder le terrain, de dire aux uns et aux autres que le Pape désirait la paix; il devait prendre près des évêques, des ministres et des hommes politiques des renseignements qui, le cas échéant, pourraient aider Rome à donner son avis. Grégoire XVI n'était, du reste, nullement pressé d'intervenir. Il faut ajouter que les évêques ne se pressaient pas de le consulter. Quant aux laïcs militants, ils eussent été très heureux comme très fortifiés d'une approbation pontificale, mais convaincus qu'ils la solliciteraient vainement, ils ne demandaient rien : le moment n'était pas venu où le Saint-Siège encouragerait l'action laïque par la tribune, la presse et les réunions (1).

Même en France, cette action à laquelle presque tous les évêques venaient de recourir n'était pas encore délibérément acceptée. Tout au contraire, beaucoup de ceux qui en avaient usé écartaient l'idée d'en user encore. Montalembert inquiétait toujours, et *l'Univers* à mesure qu'il prenait plus de force excitait plus de défiance. Ce journal, le puissant orateur de la Chambre des Pairs et le grand Comité en formation constituaient pour ces prélats un danger : le laïcisme! Mgr Parisis était peut-être au fond le seul évêque français acceptant, par principe et de bon cœur pour la

(1) Bien que M. d'Isoard de Vauvegnarde n'eût rien obtenu, Rome et Paris lui surent gré de ses efforts, il devint auditeur de Rote pour la France. La négociation servit au moins le négociateur.

défense active de la liberté religieuse le concours des laïcs. Après lui venait sous ce rapport, mais avec moins de fermeté et de sérénité, le cardinal de Bonald. Cette défiance, qui avait entravé la formation du comité menaçait de gêner considérablement son action et faisait toujours craindre à Louis Veuillot quelque lettre épiscopale où *l'Univers* serait malmené. Plusieurs fois on avait annoncé que Mgr Affre méditait cet acte d'autorité et de gallicanisme. Les archevêques de Besançon, de Rouen, et combien d'autres l'y poussaient. Mgr Parisis voulut délivrer les laïcs de cet obstacle. Il traita la question en docteur et en politique dans un petit écrit intitulé : *Lettre de Mgr l'évêque de Langres à M. le comte de Montalembert sur la part que doivent prendre aujourd'hui les laïques dans les questions relatives aux libertés de l'Église.* Les devoirs et les droits des laïcs y étaient établis avec netteté et largeur. On avait besoin de cette charte pour continuer la lutte avec force et sécurité (1).

Depuis trois ans le parti catholique, qui en 1841 n'était guère qu'un mot ou un rêve, s'était affirmé. Il vivait, il agissait, on le craignait. Tout l'épiscopat, sauf Mgr Olivier, évêque d'Évreux, avait ratifié plus ou moins largement sa campagne contre le monopole de l'Université. Les épreuves et les succès avaient également contribué à le grandir.

Il me reste sur cette situation d'autres renseignements à donner : les uns tenant à l'histoire du parti ou du journal; les autres se rapportant surtout à l'intime ou aux ouvrages de Louis Veuillot. Mais comme il s'agit de choses qui se sont prolongées ou renouvelées, je peux sans inconvénient, même pour les dates, les ajourner au second volume, et je le fais. Je noterai seulement ici un incident qui fit poindre pour *l'Univers* un nuage à l'horizon.

(1) La lettre de Mgr Parisis, publiée d'abord dans *l'Univers*, fut ensuite éditée en brochure de propagande. L'éminent prélat revint plus tard, sur ce sujet par une seconde lettre adressée également à Montalembert; il y traita plus au long du journalisme.

Durant toute cette année 1844, marquée par tant de bons combats, Montalembert et Louis Veuillot avaient été bien d'accord. Je ne prétends pas qu'aucun dissentiment de détail ne se fût jamais produit entre eux, mais il n'y avait rien eu qui pût laisser à l'un ou à l'autre un souvenir pénible. Un triste événement qui excita beaucoup d'émotion et impressionna tout particulièrement les catholiques, troubla cette entente cordiale : le 30 décembre on apprit que M. Villemain, le ministre de l'instruction publique, le grand maître de l'Université était atteint de folie. Montalembert, qui, vite, apporta cette grande nouvelle au journal, voulait que *l'Univers* fît ressortir la leçon que donnait à tous et surtout à nos adversaires ce coup de la Providence. Louis Veuillot s'y refusa. Certes, il n'avait pas ménagé Villemain plein de vie, très puissant, très vindicatif, abusant de sa force contre les catholiques, et il ne regrettait rien de ce qu'il avait dit, mais il lui répugnait de tirer avec tant de hâte parti du naufrage de cette vive intelligence. Ce refus mit de la gêne entre Montalembert et Louis. Il y eut une fêlure et bientôt l'on put craindre la rupture. Néanmoins la cause n'en souffrit pas, car devant l'ennemi et le gros de l'armée catholique l'union se maintint.

CHAPITRE XXI

MARIAGE DE LOUIS VEUILLOT. — FRAGMENT D'UNE AUTOBIOGRAPHIE. — LETTRES A L'OCCASION DU MARIAGE. — EXCURSION EN SAVOIE. — RENTRÉE A PARIS (1845).

Lorsque mon frère prit avec lui nos sœurs, il ajourna, sans date, l'idée de se marier. C'était sage et, de plus, à peu près obligatoire. Quels parents sont disposés à mettre leur fille en ménage avec deux belles-sœurs déjà établies dans la maison, l'ayant gouvernée et devant y rester indéfiniment? Mais si Louis avait accepté cette conséquence de son dévouement fraternel, il en était autrement de certains de ses amis : l'abbé Aulanier, le P. Varin, Émile Lafon, M. et M^me^ Adolphe Féburier, etc., le poussaient toujours au mariage, et lui proposaient de temps à autre, selon le terme consacré, de beaux ou bons « partis ». Il avait d'abord écarté carrément, et même avec quelque mauvaise humeur ces ouvertures, puis s'adoucissant il avait répondu : Quand une de mes sœurs sera mariée et que je verrai jour à caser l'autre, nous pourrons reprendre cette conversation.

Il avait fixé à dix mille francs la dot qu'il donnerait à chacune d'elles. Un traité avec la librairie Mame, de Tours, le mit, vers la fin de 1844, en position de faire la première dot. — Je vais marier notre Annette, me dit-il; et comme le journal va bien, comme ma *copie* est en hausse, en travaillant ferme, il ne me faudra pas trop de temps pour être en mesure de marier Élise. Déjà il avait en vue le

futur et prochain mari d'Annette, Stanislas Desquers, qu'il avait connu très jeune à Périgueux et auquel il n'avait pas cessé de s'intéresser cordialement : bon travailleur, bonne tenue, bonne mine, intelligent, nulle fortune. Louis, qu'il aimait et admirait, n'avait eu qu'à le catéchiser un peu pour l'envoyer à confesse. Il en fit ensuite l'associé de M. Sirou, l'imprimeur du comité catholique et l'ami de Mgr Parisis.

Mes sœurs, très heureuses de leur situation, n'étaient nullement pressées de se marier. Néanmoins Annette, consultée, accepta. Outre que Stanislas n'était point fait pour déplaire, le grand frère et notre mère demandant le oui, pouvait-elle songer à dire : non? Le mariage eut lieu après le carême de 1845. Élise devint la seule maîtresse de la maison et nous décidâmes, mon frère et moi, de l'appeler : président.

Cette présidence ne fut pas de longue durée. A peine le mariage d'Annette était-il décidé que les amis marieurs entrèrent en campagne. Deux belles-sœurs, c'était vraiment trop, disait-on à Louis, mais une seule et pour un temps probablement très court, c'est tout différent. Votre sœur est bonne chrétienne, votre femme le sera aussi, elles feront une paire d'amies dont le plus vif désir sera de vous rendre heureux. Mon frère était d'autant plus accessible à ces raisons, qu'avec plus ou moins de netteté, il se les donnait *in petto*. Il voulait toujours doter Élise, et sa caisse était vide, mais il pensait, et c'était raisonnable, que, désormais, le jour où il aurait besoin de quelques milliers de francs, il pourrait aisément les trouver. Ce n'était donc pas là un obstacle infranchissable. L'abbé Aulanier, auquel cet état d'esprit n'échappait point, revint sur un projet dont il avait été question en 1843 et qui, disait-il, pouvait être repris. La proposition était tentante, car il s'agissait vraiment d'un bel et bon mariage. Mais dans les avantages mêmes que ce mariage promettait, Louis avait vu et voyait encore des inconvénients qu'il aurait tort d'affronter. Par

sa position de fortune, ses alliances, ses relations, la famille où, de nouveau, on lui parlait d'entrer, croirait sans doute faire un sacrifice et ferait certainement un effort en admettant que son mérite personnel, ses principes, et la situation où déjà il était arrivé le rendaient, au point de vue de « la société », son égal. Ces craintes où « le fils du peuple », comme il s'appelait volontiers, mêlait bien quelque susceptibilité, ne lui seraient peut-être pas venues s'il n'avait songé qu'à lui-même; mais il songeait surtout à notre mère. Il se disait que son parler populaire, sa rudesse tranquille et voulue, qui n'était pas sans fierté, gênerait ces gens du monde, qu'elle en souffrirait, eux aussi, et lui plus que personne. Après quelques hésitations il avait écrit au prêtre chargé de ces négociations : « Je vous avoue que le plus sage parti me semble être de n'y plus songer... Répondez à M^me^ X. : « M. N*** sait ce qu'il perd, mais il se « consolera dans la pensée d'avoir tout immolé volontai- « rement aux scrupules de l'amour filial ». Les vingt mois qui s'étaient écoulés depuis lors l'avaient confirmé dans ces sentiments. Il voulait un mariage modeste.

En même temps que cet ancien projet était rappelé à Louis Veuillot sans le tenter, d'autres propositions, répondant mieux à ses idées, lui furent soumises, et bientôt il les accueillit. J'ai été dans cette grave occurrence, comme toujours, son confident, je n'ajoute pas, et son conseiller, car lorsqu'il me consulta, je vis bien que sa résolution était prise. Cependant ce n'est ici ni le témoin, ni le confident, ni le frère que l'on va entendre, c'est Louis Veuillot lui-même.

En 1873, atteignant la soixantaine, mon frère voulut se raconter. Cette autobiographie qui eût été si précieuse, il ne l'a pas faite, mais il m'en a laissé des morceaux détachés. J'ai là dix pages sur son mariage. Je les ai trouvées dans un paquet portant ce titre général : *Temps heureux!* C'est un récit sans phrases, sans voile, très calme et très émouvant. On y sent, on y voit la vérité. Le lecteur ne doit

pas oublier que ces pages ont été écrites vingt-huit ans après le mariage de mon frère et vingt ans après la mort de l'épouse dont elles donnent le touchant et vivant portrait.

« Je me suis marié à trente-deux ans, un peu par hasard, comme tout le monde. Deux abbés, dont l'un connaissait ma future et un peu moi, l'autre moi et un peu ma future, avaient arrangé cela avec les parents de Mathilde Murcier, très petits bourgeois de Versailles, fort simples chrétiens. Ils me dirent que ce mariage me convenait, je me laissai faire. Dans le fond, il me convenait fort, mais eux, ni moi, ni elle, n'en savaient rien. C'est l'ordinaire. La jeune fille, âgée de vingt-et-un ans, n'était ni riche, ni laide, ni sotte, ni mal élevée. Rien de marquant. Elle avait de l'esprit, mais je n'en savais rien. On ne le sait jamais. Il était simplement visible qu'elle avait des habitudes de piété et une grande modestie. Mais qu'est-ce que cela devient? Rien ne me fixait là-dessus. On lui donnait 40,000 francs; j'avais six mille francs d'appointements et un millier de francs de dettes, ce n'était pas de quoi vivre. Son nom de Mathilde ne me plaisait pas. Je n'étais nullement pressé d'aucun côté. Néanmoins, je bâclai l'affaire pour en finir. J'avais alors dans la tête qu'il fallait se marier à trente-deux ans, et toutes mes réflexions me démontraient qu'on se marie sans savoir ce qu'on fait, et que le plus sage était de s'en fier à la prière.

« Au moment de conclure, il m'était venu, cependant, une inquiétude plus forte. La grand'mère, celle qui faisait la dot, vieille marchande enrichie, n'était décidément pas à mon gré. Elle était fière de son argent, commune, grognon; elle trouvait que sa petite fille se mésalliait, car enfin elle appartenait au commerce, et moi, je n'étais qu'un journaliste, profession non classée. Cela ne lui allait pas. Elle avait mille fois raison, mais je ne voulais pas qu'elle me le fît trop voir. Comme je ne manquais pas de faire aussi des réflexions assez brisantes, je pris l'occa-

sion d'une parole un peu trop vive qui lui échappa de trop bon gré et je brisai.

« M. Murcier vint chez moi le lendemain avec une figure triste et me dit que sa fille était désolée. Je lui dis qu'elle oublierait cela; qu'elle n'avait pas eu le temps de me voir assez pour concevoir tant de chagrin, et qu'elle verrait bientôt qu'elle n'avait pas perdu grand'chose. — Il ne s'agit pas de vous, me dit-il simplement; c'est le linge. — Comment, le linge? — Oui, le trousseau est acheté, marqué à votre nom. Les couturières de Versailles savent le mariage, tout le monde le sait : vous comprenez l'effet que produira la rupture! Que dira-t-on? Je fis un geste pour montrer que je n'y attachais point d'importance. — Oui, reprit le bonhomme, cela vous importe peu à vous; mais pour nous, ce n'est pas la même chose, nous sommes désolés. — Eh bien, lui dis-je, si Mademoiselle votre fille y tient, nous ferons le mariage. Il m'importe beaucoup qu'elle n'ait point à souffrir à cause de moi. Seulement, je suis forcé d'exiger qu'elle se marie sans dot. — Je ne vous comprends pas, dit-il. — C'est votre belle-mère, répondis-je, qui fournit la dot, et je ne veux rien recevoir d'elle, à moins qu'elle ne m'ait fait des excuses. Pour M^lle^ Mathilde, cela ne la regarde point. Elle pleure, allons tout de suite la consoler, et marions-nous.

« Nous allâmes sans désemparer à la gare de Versailles; si le train n'avait pas dû partir immédiatement, peut-être que la réflexion serait survenue et aurait encore brouillé nos affaires; car tout cela était bien précipité. Nous arrivâmes. Mathilde et sa mère étaient à déjeuner, nous entrâmes sans crier gare. Elles avaient vraiment l'air fort affligé. Mais ma présence disait tout et dissipait toute crainte des couturières. Mathilde ne dit rien, mais en me voyant, elle me jeta un regard si reconnaissant et si content que je ne l'ai pas encore oublié. En ce moment-là, je fus délivré de ma plus grande et plus constante préoccupation depuis qu'il était question de mariage; je me sentis

amoureux. En vérité, j'avais joué et gagné le bonheur de ma vie. Le mariage eut lieu peu de jours après.

« Quant à la grand'mère, comme elle était chrétienne, tout s'arrangea, je ne dis pas de bon cœur, mais très convenablement, et même très dignement. Elle s'excusa, paya, et sauf quelques petits anicroches promptement réparés, tout alla bien. Elle alla jusqu'à se rendre aimable autant qu'elle pouvait. Je dirai franchement que je ne m'y épargnai pas. Jamais je ne l'aimai, jamais je ne pus lui plaire, mais nous parvînmes à nous supporter. Que je ne la quitte pas sans lui rendre justice. Entre elle, ses vieux amis et moi, il y avait véritablement un abîme. C'était le petit monde du Directoire; tous très vieux, tous, et elle-même, anciens incrédules et anciens convertis. Ils avaient à cette époque-là (1845) de soixante-dix à quatre-vingt ans, et les plus jeunes guère moins. Les prêtres même qui se trouvaient dans la bande n'avaient aucune de mes idées, bons prêtres de l'ancien temps, étrangers au mouvement nouveau, me traitant intérieurement de néo-catholique, mot qu'ils avaient pris au *Journal des Débats;* ils me trouvaient exagéré, comme toute la compagnie de Montalembert, et moi je les trouvais sans zèle, prêtres de sacristie. Certes, ils détestaient ceux qui se faisaient des affaires. Il n'y avait parmi eux que M. Deguerry qui me comprît un peu, parce qu'il comprenait tout. Pour les autres, j'étais un homme de rien, sans position, sans fortune, sans industrie, *qui ne faisait pas le commerce.* Chose étrange et tout à fait renversante, M. Broyelle, l'ancien marchand de bois avait eu des rapports avec un journaliste tapageur (1) qui ne l'avait pas payé. Il était trop discret pour dire haut ce qu'il pensait sur moi, mais il pensait d'étranges choses. Au moins le journaliste, son débiteur, ne se disait pas pieux. Ils étaient convertis, mais un converti est un homme qui revient à l'ordre et au commerce; il ne fait pas sa profes-

(1) Il y a un nom propre que je supprime.

sion d'être chrétien; il se contente d'aller à l'église et de communier aux bonnes fêtes. Or Mme A. veuve de M. A. ancien *muscadin* vivait dans ce monde et dans ses idées. Déjà inquiète de la piété un peu exagérée de son gendre et de sa fille, que pouvait-elle penser de sa petite-fille et surtout de son petit gendre, pas riche, pas fait pour le devenir et très *exagéré?* Néanmoins, lorsqu'elle vit que, décidément, je ne faisais pas de dettes, ne lui demandais pas d'argent, et n'allais pas en prison comme j'avais commencé, elle m'en tint compte et se familiarisa avec la pensée qui l'avait tant blessée. Elle consentit à voir que j'étais bon mari et assez bon enfant, quoique *raide;* elle supporta mes enfants, quoique j'en eusse beaucoup, et je pus rester dans sa société que je n'avais jamais vue. Elle mourut très âgée, après sa petite-fille. La veille de sa mort, elle me donna mille francs pour acheter à mes enfants des habits de deuil, et remarqua quand je ne fus plus là, que je les avais pris sans difficulté. Le fait est que j'en avais bien besoin. Hélas! ma petite Marie mourut dans cette robe de deuil. Elle n'en avait pas deux ».

Déjà ce récit a beaucoup empiété sur l'avenir et, d'après les règles de la narration, je devrais, tout au moins, garder les pages suivantes pour les placer à leur date. Mais puisque Louis en avait disposé autrement je me tiens à ce qu'il a fait. Le lecteur ne s'en plaindra pas. J'aurai, d'ailleurs, à donner moi-même sur la douce Mathilde d'autres détails qui viendront en leur temps. Je reprends le récit de mon frère.

« Mon mariage fut heureux. Rien n'était plus doux, plus modeste que Mathilde. Donoso Cortez disait qu'elle était l'image de l'humilité. Elle avait de l'esprit quoiqu'elle prît soin de ne pas l'étaler, de l'intelligence et du cœur. Dans les mauvais moments que nous eûmes à passer, lorsqu'il s'agissait de la vie du journal, qui était notre vie, jamais

elle ne m'a donné un conseil lâche. — Faisons la volonté de Dieu, disait-elle, faisons-la bien. Dieu ne nous abandonnera pas. Sa piété était solide, profonde et tendre. J'eus le bonheur de lui inspirer une affection profonde; elle n'aimait pas moins ses enfants. C'était une épouse et une mère chrétienne. Cet éloge n'est pas petit. Elle n'avait pas l'habitude de l'ordre, mais qu'elle était d'ailleurs économe, simple, laborieuse, soumise et pacifique! Toute la journée, elle tirait son aiguille et raccommodait. Ses enfants assis autour d'elle sur le parquet se levaient et la suivaient en groupe dans les appartements. Elle en avait cinq. Quand elle ne fut plus là, que de fois je me suis rappelé ce spectacle, et quelles bonnes larmes ont rempli mes yeux. Son grand bonheur était de faire avec moi une promenade jusqu'aux Champs-Élysées. Elle n'a guère eu d'autre distraction, et ne l'a pas eue souvent. Plus d'une fois, lui ayant promis ce plaisir, je n'ai pas tenu ma parole sans être absolument forcé d'y manquer. J'aurais pu lui faire plaisir plus souvent. Après vingt ans, c'est encore mon amer regret. Néanmoins cette vie restreinte et laborieuse ne lui déplaisait pas, du moins elle ne s'en plaignit jamais. J'ai conservé d'elle un souvenir tendre et un respect profond que chaque jour accroît. Comme disait Donoso Cortez, c'était bien l'humilité qui la caractérisait et il n'est point de vertu plus charmante.

« Ce n'était point sans combat qu'elle la possédait si pleine et si parfaite. Elle avait l'âme fière; elle aurait aimé naturellement un peu plus de parure, de liberté et de train, ne fût-ce que pour moi, qu'elle prisait si haut, mais que serions-nous devenus si elle avait suivi cette pente! Il fallait pourvoir à une maison bien lourde pour de si petites gens. Après lui avoir donné de bons conseils, je lui donnais de mauvais exemples. Ma condition et surtout une certaine magnificence me poussaient à dépenser plus que je ne pouvais. J'invitais souvent à dîner; elle cédait sans réflexion, et il fallait faire des emprunts à la dot. Nous

avions dix mille francs d'assurés, j'en dépensais un bon quart en sus, et à la fin du mois, je lui faisais des reproches qu'elle supportait sans me dire que la faute principale était à moi. Je ne pouvais pas me mettre dans la tête que ces dîners extraordinaires coûtaient plus que notre faible dîner de tous les jours... elle-même ne me l'a jamais dit. Elle voulait garder le silence, et se reprochait de n'avoir pas assez de patience pour nous deux. Je me suis amèrement souvenu de tout cela.

« Que de fois je me suis dit que c'était la femme qu'il me fallait et que Dieu me l'avait donnée dans sa prévoyance et dans son amour pour moi. Plus brillante de corps ou d'esprit, plus instruite, plus au courant du monde, elle m'eût moins convenu; d'une autre origine, elle eût moins convenu à l'humeur et à la condition de ma mère; plus riche, elle m'eût plus gêné, plus économe elle m'eût trop contraint.

« Après sa mort, écrivant le premier chapitre de *Çà et là,* je me suis amoureusement souvenu d'elle. Il n'y a rien d'exagéré dans le portrait que j'en ai tracé. C'était bien cette humble et charmante femme qui tenait son aiguille à la main le lendemain de son mariage, mais qui n'avait rien fait.

« Nous avons vécu ensemble aussi heureux qu'on puisse l'être, huit ans à peine, m'ayant donné six filles, ne me laissant pas un souvenir amer, mais de longs regrets ».

Je ne tenterai pas de faire après Louis, un portrait de Mathilde, mais j'achèverai de la peindre en recourant à ces pages de *Çà et là* dont mon frère vient de dire : « J'y ai parlé d'elle sans rien exagérer ». J'ajoute mon témoignage au sien. Assurément, il y a de la littérature dans les souvenirs de *Çà et là*. Les dialogues entre Sylvestre (Louis) et Marianne (Mathilde) ni n'ont été recueillis par un sténographe, ni ne sont des procès-verbaux; mais ils rendent, en les développant, les poétisant, par la forme littéraire, les idées et les sentiments qu'échangèrent les

deux fiancés, puis les deux époux. Que sous les tilleuls de la petite maison de Versailles et dans la vallée de Chamounix, Mathilde ait eu, à la lettre, le délicieux langage de Marianne, je n'en voudrais pas répondre, mais le charme que les récits de *Çà et là,* chargés de tendresse et de foi, de bon sens et de poésie, donnent aux paroles de la jeune fille et de la jeune femme, à toute son attitude, à ses yeux étonnés et ravis, il y était. Louis ne l'a pas rêvé, il l'a éprouvé. Que l'amour alors, la reconnaissance plus tard, et aussi la littérature aient fait embellir à l'écrivain son cher modèle, je ne dis pas non; sa plume, comme le pinceau d'un maître, ajoutait de l'idéal à la vérité sans détruire la ressemblance. Tous les amis, toutes les personnes qui avaient place dans son cœur et qu'il a montrés ou esquissés dans ses récits, il les a plus ou moins surfaits. Je m'en donne pour preuve et j'en pourrais donner d'autres. Est-ce une raison d'y voir surtout de l'imagination ou de la complaisance? Non : qualité ou défaut, c'est là une marque de véritable artiste, et qui donc était plus artiste que Louis Veuillot?

Si j'accorde qu'il faut faire la part de la littérature même au sujet de Mathilde, dans les impressions, souvenirs et jugements de *Çà et là,* livre destiné au public, je note que cette part est petite et toute de forme. Certes, il n'y a pas d'imagination, de fantaisie dans les pages que mon frère m'a laissées sur son mariage et sur sa femme. On pourrait plutôt y trouver du réalisme. Eh bien, que l'on compare ces deux récits, à première vue si différents, et on les reconnaîtra semblables. Louis Veuillot, sexagénaire et veuf depuis vingt ans, a jugé sa « douce » Mathilde comme il l'avait fait au lendemain de son mariage, et lorsqu'il la perdit. Oui, la Marianne de la première partie de *Çà et là* est bien la Mathilde de Louis Veuillot. Tout est arrangé et tout est vrai dans ces chapitres de *Çà et là* intitulés : *Du mariage et de Chamounix.* On peut y voir un roman et c'est de l'histoire. Cet abbé Théodore qui pro-

pose Marianne à Sylvestre, je l'ai connu ; seulement, il ne s'appelait pas Théodore et avait moins de vivacité. C'était un religieux très savant et entreprenant. Son entrée en matière fut bien, sauf la verve, celle que rapporte Louis : « Je connais une femme qui me semble faite pour vous. Elle a vingt ans, l'esprit droit, l'air agréable. Elle sait coudre et chanter. Elle a été élevée dans un excellent petit couvent. Les parents sont bons chrétiens, ils lui donneront une dot assez honnête ». Et lorsque mon frère, sans dire ni oui ni non, exprima le désir de la voir incognito, l'auteur de *Çà et là* rapporte exactement le renseignement qui lui fut donné : « Tous les jours, vers midi, accompagnée de sa mère, elle traverse la place de l'Église et va visiter une pauvre femme qui demeure près de là. Chapeau de paille à rubans verts, robe violette, châle rayé ». Le livre ajoute que « Sylvestre alla se promener sur la place de l'église ». Oui, mais ce ne fut pas tout de suite, car il s'agissait de la place de l'église Saint-Louis à Versailles. Il m'emmena pour cette première expédition, voulant que mes yeux aidassent les siens. Il était très ému, et je ne l'étais guère moins que lui. Nous manquâmes au passage le châle rayé, mais Louis le devina dans l'église. Écoutons-le se couvrant de Sylvestre :

« ... Deux femmes priaient dans la chapelle. La plus jeune avait un chapeau de paille à rubans verts, une robe violette et un châle rayé. Son attitude était d'une vraie chrétienne qui ne cherche point à faire valoir sa taille et qui songe que Dieu est présent.

« Sylvestre ne douta point que ce ne fût là cette personne qui l'occupait tant. Quelque chose qui ressemblait à la tendresse d'un frère s'émut dans son cœur. « Pauvre « enfant, pensa-t-il, je ne sais ce que tu demandes, mais « que Dieu exauce ta prière, et qu'il te donne ce qu'il te « faut pour la terre et pour le ciel ! »

« Il inclina la tête afin de commander à ses regards que ce châle rayé et ces rubans verts attiraient trop ; et il ré-

cita tout ce qu'il savait de prières à la Sainte Vierge. La plus douce était l'*Ave Maris Stella*, prière du marin sur les flots et du voyageur dans les ténèbres, prière de l'âme humaine parmi le trouble et la nuit de ses irrésolutions ».

Le lendemain, conversation avec le père. L'accord sur les questions d'intérêt fut facile et le jour suivant eut lieu la présentation officielle. Je rends la parole à Sylvestre qu'accompagnait l'abbé Théodore. On était dans le jardin.

« Marianne, accompagnée de sa mère, se dirigeait vers la tonnelle. Un peu plus ému qu'il ne s'y attendait, Sylvestre vint à leur rencontre. Il vit une pauvre jeune fille fort troublée, mais à qui son embarras n'enlevait aucune des grâces de la jeunesse et de la modestie. Elle baissait un front généreux, elle avait la taille souple. D'une main, elle s'appuyait au bras de sa mère, de l'autre elle tenait une fleur cueillie par distraction.

« Dans le fond, pensa Sylvestre, elle n'est pas mal. Mais ce qui me plaît, c'est qu'elle rougit et qu'on ne l'a point parée.

« Marianne se contentait de penser qu'elle serait très heureuse si ce prétendant abrégeait sa visite et s'en allait bientôt.

« L'abbé Théodore entama la conversation en l'honneur du jardin, Sylvestre ajouta l'éloge du clocher qui se rattachait tout naturellement au sujet. Marianne trouva suffisamment douce la voix de ce terrible homme. Au bout d'un quart d'heure, elle s'enhardit jusqu'à le regarder à peu près.... Il lui vint à l'esprit qu'elle devait parler sous peine de passer pour sotte; mais après avoir médité ce qu'elle allait dire, le courage lui manqua : elle se tut. Ce silence ne faisait pas le compte de l'abbé Théodore; il s'ennuyait de parler presque seul, et ne doutait pas que le naïf esprit de la jeune fille ne fût le plus propre du monde à charmer son ami.

« Marianne, lui dit-il, êtes-vous muette, mon enfant?

« — Hélas, répondit-elle avec un sourire qui demandait grâce, vous le savez!

« — Si vous ne voulez pas parler, poursuivit l'impitoyable abbé, je vous ferai chanter, ma fille.

« Eh bien, reprit-elle, en se dirigeant avec résignation vers le piano (car la nuit était venue et l'on était rentré dans la maison), j'aime encore mieux chanter.

« — Bon, dit l'abbé, chantez-moi le *Pèlerin* ».

« — Marianne préluda non sans abîmer un certain nombre de notes, ce qu'elle dénonça généreusement elle-même en haussant les épaules; et d'une voix douce et juste, mais tremblante, elle chanta ce couplet innocent.

C'est la Madone du village.
Encore un peu de chemin,
Bientôt tu verras son image.
Courage, bon pèlerin!

« Non, dit-elle, en s'arrêtant, j'ai trop peur!

— Rassurez-vous, Mademoiselle, dit Sylvestre, prenant pitié de la jeune fille; c'est à moi de trembler ».

« Ce fut la parole la plus remarquable de cette entrevue, et celle qui resta célèbre ».

Sauf le jour de rupture amené par le ton de la grand'mère, les choses suivirent leur cours habituel; et le mois suivant, il fut décidé que le mariage aurait lieu à la fin de juillet. La question si délicate de la cohabitation de la sœur Élise avait été posée tout de suite et réglée la première, non sans quelque hésitation du père et quelques paroles maussades de la grand'mère, mais la fiancée y avait mis de la bonne grâce et de la confiance. C'était dans sa nature. De plus, ne manquant pas de jugement, elle voyait bien qu'il le fallait.

Mon frère, dès qu'il eut résolu de faire ce mariage, l'avait annoncé, avec un peu d'embarras et beaucoup de tendresse, à notre sœur, et celle-ci avait fraternellement accepté ce grand changement de situation. Notre mère était

aux anges de voir son fils aîné se marier. Elle aimait mieux qu'il épousât une petite bourgeoise qu'une demoiselle plus haut placée. Et puis ayant toujours été presque pauvre, cette modeste dot de quarante mille francs lui paraissait une fortune.

Après la première entrevue de Louis avec Mathilde, il y eut entre les deux fiancés une conversation décisive qui a pris place aussi dans *Çà et là*. C'est une indication des devoirs des époux chrétiens, tels que mon frère les comprenait et désirait que sa femme les comprît. J'en cite quelques passages :

« ... Je suis chrétien, Mademoiselle, et je parle à une chrétienne. Je ne me ferai pas tort dans votre cœur en vous disant que je prends comme un devoir cette sage disposition de la Providence, rappelée par l'Église, qui attribue à l'homme l'autorité dans la maison. Non seulement le bon ordre et la décence l'exigent ainsi ; mais avec le caractère que j'ai, cette pleine autorité qu'il faut me laisser est nécessaire à votre bonheur. Je serais le plus insupportable des esclaves, je serai le plus soumis des maîtres...

« Je n'aime point le monde, il est mauvais pour moi, il le serait davantage pour vous. Outre qu'il me gâterait certainement, il pourrait vous troubler. J'en deviendrais plus difficile encore et vous perdriez de deux façons.

« Si vous acceptez, c'est un adieu que vous dites à la fortune. Je ne serai jamais riche, à moins que Dieu ne le veuille absolument, mais je ne m'y prêterai pas. Je suis incapable d'une combinaison quelconque qui me puisse enrichir. Je ne suis propre qu'à gagner ma vie et j'en bénis Dieu. J'ai là-dessus des idées très anciennes, très réfléchies, très arrêtées...

« Point de fortune, donc point d'éclat. Jamais de brillantes parures, jamais de beaux divertissements. Il faut que vous trouviez votre bonheur dans votre maison ; une maison humble et fermée comme celle-ci, visitée d'amis

sûrs, partant peu nombreux : ceux des vôtres qui me conviendront, ceux des miens que vous agréerez. Voulez-vous renfermer tous vos souhaits dans ce petit cercle et toutes vos joies dans ce petit espace? »...

Mathilde, que ces déclarations et instructions troublaient sans lui déplaire, y acquiesça d'une voix mal assurée en déclarant en toute sincérité qu'elle n'avait nul désir d'aller dans le monde, qu'elle n'aimait que le bon Dieu et ses parents, que le devoir d'obéissance lui serait facile à remplir, qu'elle ne tenait pas à la richesse, ayant appris à bénir Dieu des douleurs qu'il nous épargne et à se contenter des biens qu'il nous envoie.

« Eh bien, lui dit son fiancé, donnez-moi votre main, Mademoiselle, nous aimerons le bon Dieu et nous nous aimerons. Votre empire s'étendra plus loin que vous ne pensez; j'ose vous promettre que vous serez heureuse. Chacun de nous reçoit de Dieu ce qu'il lui faut ».

Dans *Çà et là,* voici ce que Louis dicte à Sylvestre quinze jours après son mariage.

« Nous travaillons, elle et moi, le jour; le soir, nous nous promenons après une visite à quelque église. Nous comptons nous divertir de la sorte un siècle durant si Dieu le veut. Nos entretiens sont charmants. La chère créature n'a pas l'idée du mal. Elle me fait des questions qui m'humilient; mais en même temps que je suis intérieurement humilié, je me sens plus d'estime pour moi-même, parce que Dieu a daigné me donner cette innocence en garde et cette vertu pour appui.

« Je sens grandir mon cœur, mon esprit s'élève, ma vue s'affermit sur les choses de ce monde et sur les choses de Dieu. Je vaudrai mieux que je n'ai valu, et ma vie ne sera pas infécondc, et je suis heureux et j'aime. Être heureux, aimer, ah! c'est le même mot, mais il y a manière de l'entendre. Aujourd'hui, je l'entends! »

C'est quatorze ans après son mariage que, dans *Çà et là,* il donnait à Mathilde, morte depuis six ans, ce souvenir

et ce témoignage, et c'est quatorze ans après les avoir écrits qu'il ajoutait : « Je n'ai rien exagéré ».

Mari, puis veuf, qu'il fût dans des heures de joie ou des heures de tristesse, chaque fois qu'il m'a parlé de sa femme, c'est ainsi qu'il l'a fait. Elle n'a pas cessé d'habiter son cœur, et il n'a pas cessé de dire que par elle, il avait été heureux.

Louis voulut un mariage sans grande cérémonie et qui cependant ne fût pas, au point de vue chrétien, celui du premier venu. Les Jésuites étaient alors très attaqués dans les journaux et les Chambres. Un vote qui ordonnait de les persécuter, de les « dissoudre », venait d'être rendu contre eux et allait être appliqué. Le rédacteur en chef de *l'Univers* pria celui de ces religieux qui représentait alors avec le plus d'éclat en France, la Compagnie, le R. P. de Ravignan, de bénir son union. Le jour fixé était le 31 juillet, fête de saint Ignace. Voici la réponse de l'illustre religieux :

« Mon bien cher ami, je suis tout à vous. Le jour est admirablement choisi : mais l'heure? Pour la dernière fois peut-être, le jour de saint Ignace, nous serons réunis en famille rue des Postes à *midi*. Nos pères tiendront certainement à ce que je m'y trouve. Comment faire? Vous proposer de prendre la veille, mercredi, c'est peut-être impossible; de changer d'heure le jeudi, d'avancer beaucoup la vôtre, pas d'avantage, je crains. Cependant, je voudrais vous bénir. Mandez-moi ce qui est faisable ou non. Nous verrons. J'arrive de la campagne et trouve votre bonne lettre.

« Adieu, adieu.

« Tout à vous du fond du cœur.

« Une énigme demeure dans notre affaire : rien n'est éclairci encore.

« Que Dieu soit avec vous pour toujours.

« X. de Ravignan, S. J.

« Samedi, 10 heures. »

Le lendemain, le P. de Ravignan presse Louis Veuillot d'aller voir le P. Provincial « revenu de Rome », où les affaires de la Compagnie l'avaient appelé et dont il rapportait des nouvelles; puis il ajoute avec l'élan qui lui était familier :

« Je veux vous marier, vous bénir ».

Enfin la veille du mariage, il lui écrit que malgré les complications et les inquiétudes du dehors, il n'y aura plus d'obstacles :

« Bien certainement, mon cher ami, je vous bénirai demain. Je serai à l'autel à 10 1/2 précises...

« Ne vous préoccupez point de mes petits arrangements ou dérangements.

« Oui, je m'unirai à vous de tout mon cœur devant Dieu : certes, vous nous avez assez prouvé que vous êtes notre ami quand même.

« Tous, nous sommes vos obligés.

« A demain, que le Seigneur vous comble de ses bénédictions; c'est mon vœu bien ardent et bien sincère ».

Ce fut une messe de mariage où l'on pria avec ferveur et confiance. Et je suis sûr que personne n'y pria mieux que Louis et Mathilde. En même temps qu'ils se donnaient l'un à l'autre, tous deux se donnaient de plein cœur au devoir et à Dieu.

Naturellement, Louis Veuillot reçut beaucoup de lettres à l'occasion de son mariage. Parmi celles qu'il a gardées, j'en trouve une très longue du maréchal Bugeaud, duc d'Isly. Mon frère, qui depuis deux ou trois ans avait beaucoup négligé l'illustre gouverneur de l'Algérie, s'était contenté de lui apprendre par un billet de faire part qu'il venait de se marier. Bugeaud ne voulut pas se fâcher d'être traité comme tout le monde, mais il s'en plaignit. Le langage du maréchal prouve bien que les meilleurs et les plus importants des anciens patrons et amis de Louis Veuillot ne comprenaient pas qu'il les eût quittés pour défendre l'Église; ils lui reprochaient affectueusement d'avoir fait fausse route et compromis son avenir.

« Alger, 25 août 1845.

« Mon cher Veuillot, vous m'annoncez votre mariage comme à tout le monde : ce n'est pas bien, mais peut-être croyez-vous avoir à vous plaindre de moi, et je serais bien embarrassé de dire si vous avez tort ou raison. Je ne me souviens pas en effet, si j'ai répondu à vos très rares lettres.

« Je m'informais de vous à Paris; on me dit que vous étiez absent. Accablé de visites, d'affaires, de lettres, de solliciteurs, je n'eus plus le temps d'y penser. Le tourbillon des affaires et des travaux incessants de guerre et de cabinet rendent excusable de négliger un peu ses amis. Et puis, vous le dirai-je? J'étais un peu mécontent de certains articles de *l'Univers religieux,* qui, par hasard, étaient tombés sous mes yeux. Je trouvais que vous aviez tort de prêter votre plume à cette partie du clergé qui vient ajouter aux embarras du gouvernement, qui a protégé le clergé entier comme tous les intérêts respectables. Je n'en dirai pas plus long parce que je n'ai pas pu vous suivre dans toutes vos allures et que je ne sais pas bien le fond de la chose : j'aime mieux vous parler de votre mariage.

« Vous voilà donc rentré par la bonne porte dans les voies humaines; je vous en félicite. C'est un très bon état que celui du mariage, quand on a fait un bon choix et quand soi-même on en remplit les devoirs. C'est à présent, mon cher Veuillot, qu'il ne faut plus s'en rapporter à la Providence, sur laquelle vous comptiez trop, pour assurer votre avenir, vous voilà responsable de celui d'une femme et des enfants qui en naîtront. Il faut donc devenir industrieux et attentif chaque jour à l'économie ».

Le maréchal parle ensuite avec abandon à Louis Veuillot de ses propres affaires, comme gouverneur général; il se plaint des attaques de la presse, du mauvais esprit et de l'omnipotence des bureaux de la guerre, de la faiblesse ou

de l'incurie du gouvernement qui tolère qu'on l'affaiblisse, et cependant « le prie de rester », il indique ses vues sur l'organisation de la propriété en Algérie, etc. Bref, tout dans cette lettre est d'un ami resté très affectueux et très confiant. Il termine ainsi :

« Adieu, mon cher Veuillot; soyez heureux dans votre nouvel état, et rappelez-vous toujours que je vous porte un vif intérêt malgré vos idées extraordinaires que votre femme fera disparaître, je l'espère.

« M^al^ duc d'Isly. »

Louis fut certainement touché et amusé de cette lettre. Elle était touchante par l'affection persévérante que le glorieux, rude et loyal soldat y exprimait avec tant de rondeur. Mais le catholique pouvait-il ne pas sourire des avis et des reproches que lui adressait son puissant ami, et des vœux, mêlés d'espoir, qu'il formait pour sa rentrée « dans les voies humaines ». Et ce mot de la fin, dit si gravement, à si bonne intention : « J'espère que votre femme fera disparaître vos idées extraordinaires », avec quelle douce gaieté Louis dut le lire à Mathilde! Je suis sûr qu'il répondit au Maréchal en le remerciant de bon cœur... et en l'instruisant un peu des choses de l'Église et de l'État; mais cette réponse, je ne l'ai pas. C'est dommage.

Parmi les félicitations et bénédictions épiscopales, je dois signaler, au moins, celles des deux très vénérables prélats qui avaient commencé la guerre contre l'Université et la continuaient sans relâche : M^gr^ de Prilly, évêque de Châlons et M^gr^ Clausel de Montals, évêque de Chartres. « J'ai une occasion, Monsieur, dont je profite avec grand plaisir, lui écrivait dès le 25 juillet, M^gr^ de Prilly, puisqu'il est question de vous féliciter d'un événement aussi heureux et qui doit contribuer d'une manière excellente au bonheur de votre vie. Vous prenez-là un bon

parti, même dans les circonstances difficiles où nous vivons, et c'est même parce qu'elles le sont, que vous avez besoin de réconfort, d'une sainte personne dont les exemples puissent vous servir d'appui... Nous sommes en des jours de combat, mais Dieu est pour nous, je suis rempli de confiance; nous penserons à vous surtout le 31... Recevez l'expression de tous mes vœux pour votre bonheur ».

Même ton affectueux de Mgr Clausel de Montals : « Je vous félicite très sincèrement de l'union que vous venez de contracter, parce que je suis bien persuadé que vous avez pris pour compagne une excellente chrétienne, comme vous êtes vous-même un ferme et généreux chrétien. Je vais vous donner un secret pour être heureux et pour tirer de la nouvelle position où la Providence vient de vous placer, tous les biens que vous pouvez souhaiter. Cultivez votre grande foi par la lecture et par la prière, et rien dans ce monde ne vous séduira, ne vous ébranlera, ne troublera la joie intérieure qu'entretiennent dans nos âmes des espérances d'immortalité... Dans un instant, j'offrirai pour vous le saint sacrifice et je ne cesserai de prier pour que Dieu vous accorde les grâces signalées que doit vous attirer votre dévouement inaltérable et courageux à sa cause ».

M. Guizot n'oublia point que Louis Veuillot, qui maintenant le combattait dans *l'Univers* au nom des intérêts religieux, lui avait été autrefois très attaché et il chargea Éloi Mallac de le féliciter.

Bien que les affaires catholiques fussent alors en état de crise, mon frère voulut donner à sa femme la joie d'un voyage de noces. Il fut court, ce voyage et très doux. Les jeunes mariés étaient, vers la fin d'août, classiquement partis pour la Suisse, mais répondant à une invitation de l'évêque d'Annecy, Mgr Rendu, qui en félicitant Louis de son mariage, lui avait dit : « Venez voir nos montagnes », ils visitèrent un coin de la Savoie. Cette excursion fut un bonheur et un éblouissement pour Mathilde. Il en est parlé dans *Çà et là*. J'hésite à m'y arrêter... Bah! quel que soit

mon besoin, mon désir d'abréger, — j'ai tant de choses à dire! — je citerai cette page :

« Nos grandes courses étaient terminées. Nous avions congédié le guide et laissé les compagnons, et tous deux, seuls, le soir ayant prié dans l'église, nous donnant le bras et nous serrant la main, l'âme contente, le cœur pur, nous faisions une promenade qui fut la plus douce de cette journée aimable et de tout ce voyage enchanté.

« Nous bénissions Dieu de ces heures amies. Nous nous rappelions notre passé commun, encore si court et déjà plein de tant de joies. — Nos joies se pressaient pour passer vite! — Mais dans l'ignorance de l'avenir, nous admirions comme Dieu distribuait ses bienfaits d'une main libérale à deux créatures qui n'avaient rien fait pour lui.

« Nous nous disions que nous n'avions pas connu et pas même imaginé la félicité des voyages, mais que toutes ces beautés n'étaient si belles que de la plénitude de nos cœurs. Nous partions de notre foyer paisible où nous allions rentrer, riches de ce premier trésor de souvenirs amassés à nous deux et que nous saurions dépenser longtemps.

« Et comme cette âme charmante ne demeurait jamais éloignée de Dieu, et que tout l'y ramenait invinciblement, la joie, je le savais déjà, la douleur, je l'ai su : « Mon ami, me dit-elle, une préoccupation se mêle pourtant à mon bonheur. Ce n'est pas la crainte qu'il dure peu : Dieu fera sa volonté très sainte, c'est que nous ne devenions ingrats ».

Je m'arrête, car à ces notes d'amour très pur et de sérénité très pieuse succèdent des notes tristes comme des glas. Il sera temps de les faire entendre à leur heure, qui sonnera si tôt.

C'est au cours de ce voyage que mon frère m'annonça de nouvelles espérances de bonheur.

« Aujourd'hui lundi 15 septembre, le terme de notre voyage approchant, grâce à Dieu, je t'écris, cher frère, que nous sommes bien portants, sauf un gros rhume de

moi et un certain malaise de Mathilde. Ce gros rhume n'a rien qui m'empêche de fumer et ce malaise de Mathilde rien qui ne me charme au dernier point. S'il plaît à Dieu, il viendra quelque chose vers le mois de mai prochain qui t'élèvera à la qualité d'oncle. Du cœur dont je te connais, c'est à peu près comme si tu devenais père. Cette pensée me remue un peu les entrailles. Nous nous doutions déjà de quelque nouveauté durant notre course à Chamounix, mais c'est à Annecy même, à deux pas du tombeau de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal que nous avons eu toutes les certitudes possibles en semblable occasion. Je te laisse à penser, si nous avons ménagé les prières. Dans le cas où il aurait plu à Dieu de nous donner un enfant, c'est à lui-même qu'il le donnera; car déjà nous le lui avons cent fois offert et nous n'en resterons pas là ».

Quelques jours plus tard, Louis rentrait à Paris et reprenait le combat, qui fut particulièrement dur en 1845; car il fallut lutter à la fois contre les ennemis de race et contre des adversaires en qui on aurait dû trouver des soutiens.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS VI

CHAP. I^er. — Boynes et Bercy. — La famille et l'école (1813-1827)... 1

CHAP. II. — Le clerc d'avoué. — La vie à Paris. — Études et débuts littéraires (1828-1831) 23

CHAP. III. — Rouen. — Les débuts dans le journalisme. — Deux duels (1831-1832) 49

CHAP. IV. — Périgueux. — Quatre ans de journalisme en province. — La société officielle et conservatrice (1833-1836) 71

CHAP. V. — Rentrée à Paris. — Débuts dans le journalisme parisien. — *La charte de 1830, la Paix, le Moniteur du soir.* — Départ pour Rome (1837-1838) 101

CHAP. VI. — A Rome. — La conversion. — Courses en Italie. — Une retraite en Suisse. — Le retour à Paris (1838) 121

CHAP. VII. — Débuts dans la vie chrétienne. — Les anciens amis. — Quelle carrière suivre? — Entrée dans l'administration. — Travaux littéraires. — *Les Pèlerinages de Suisse* (1838-1839) 141

CHAP. VIII. — Sous-chef au ministère de l'Intérieur et attaché au cabinet du ministre. — Premières relations avec *l'Univers*. — Le couvent des Oiseaux. — Collaboration à *l'Univers*. — Les *Propos divers*. — *Pierre Saintive*. — *Le Saint Rosaire médité* 165

CHAP. IX. — Vie intime. — Mort de François Veuillot. — Divers amis de Louis Veuillot. — L'action catholique. — *L'Épouse imaginaire* (1839-1840) 193

CHAP. X. — En Algérie (1841) 225

CHAP. XI. — Retour en France. — Projets de carrière. — Idées de mariage. — Travaux littéraires. — Le *Sub Tuum*. — Les affaires de *l'Univers* (1841-1842) 263

Pages.

Chap. XII. — Vie intime. — Projets de travaux. — Lettre à Foisset. — Voyages de propagande..... 287

Chap. XIII. — Voyage de propagande à Nancy. — Fusion de *l'Univers* avec *l'Union catholique*. — Situation de *l'Univers*. — Édouard Ourliac. — Séjour à l'abbaye de Solesmes. — Brochure contre l'Université. — Vie intime (1843)..... 307

Chap. XIV. — Les origines et les débuts du parti catholique. — De Mgr de Boulogne et du Concordat (1801) à Lamennais (1832)..... 329

Chap. XV. — La Presse et le mouvement catholique après la condamnation de *l'Avenir*. — La création et les débuts de *l'Univers*. — Louis Veuillot en prend la direction. — Le parti catholique se relève..... 355

Chap. XVI. — Les catholiques et l'Université. — Lettre de Louis Veuillot au ministre de l'Instruction publique. — Brochures de Montalembert et de Mgr Parisis. — Vie intime (1843)..... 385

Chap. XVII. — Progrès du mouvement catholique. — Lettres de Montalembert. — La cause catholique et la cause légitimiste. — Louis Veuillot et les universitaires. — Le procès de l'abbé Combalot (1844)..... 415

Chap. XVIII. — Procès et condamnation de Louis Veuillot et de *l'Univers*. — En prison. — *Les Nattes* et *l'Honnête Femme*..... 445

Chap. XIX. — La question catholique devant les Chambres. — Le projet de loi sur la liberté de l'enseignement. — Discussion de ce projet à la Chambre des pairs. — Discours de Montalembert; articles de Louis Veuillot. — Montalembert et Louis Veuillot (1844). 475

Chap. XX. — Le projet Villemain à la Chambre des députés. — Une accalmie. — Mgr Parisis et *l'Univers*. — Le comité pour la défense de la liberté religieuse. — Les dispositions de Rome..... 499

Chap. XXI. — Mariage de Louis Veuillot. — Fragment d'une autobiographie. — Lettres à l'occasion du mariage. — Excursion en Savoie. — Rentrée à Paris..... 519

BINDING LIST FEB 15 1947

LF
V594
.Yv

Veuillot, Louis François
Veuillot, Eugène
Louis Veuillot. Vol.1.

453341

DATE.

NAME OF BORROWER.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED